

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
SUCCURSALE MÉTROPOLITAINE

LIBRARY OF PARLEMENT
BRANCH METROPOLITAN



JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

DEUXIÈME SESSION DU VINGT-QUATRIÈME PARLEMENT

7-8 ÉLISABETH II, 1959.

VOLUME CV

Ouverture de la session parlementaire,
le jeudi 15 janvier 1959.

et

Clôture de la session parlementaire,
le samedi 18 juillet 1959.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Proclamations	i
Prorogation <i>pro forma</i>	i
Convocations à une deuxième session du vingt-quatrième Parlement, 7-8 Élisabeth II, 1959	iii
Journaux du Sénat	1
Index aux Journaux du Sénat	581
Liste des membres du Ministère et des principaux fonctionnaires du Conseil privé	681
Liste des sénateurs du Canada par ordre d'ancienneté	683
Liste des sénateurs du Canada par ordre alphabétique	687
Liste des sénateurs du Canada par provinces	691
Liste des comités permanents, mixtes et spéciaux, indiquant les noms des sénateurs désignés pour en être membres	697
Liste indiquant la répartition des sénateurs, par ordre alphabétique, dé- signés comme membres des comités permanents, mixtes et spéciaux.	705
Sénateur décédé immédiatement avant la session de 1959	709
Liste des Hauts fonctionnaires et des Chefs des principaux services du Sénat	710
Bibliothèque du Parlement	710



PROCLAMATIONS

(Prorogation *pro forma*)

VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A NOS BIENS-AIMÉS ET FIDÈLES SÉNATEURS et aux MEMBRES élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

VU le fait que Notre Parlement du Canada a été prorogé jusqu'au seizième jour du mois d'octobre 1958, date à laquelle il vous a été enjoint d'être présents, en Notre cité d'Ottawa:

SACHEZ DONC MAINTENANT que, pour des motifs et considérations variés, et eu égard au confort et au bien-être de Nos bien-aimés sujets, Nous avons jugé à propos, sur l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de vous dispenser, tous et chacun de vous, de vous présenter à l'époque susdite, vous convoquant expressément et, par ces présentes, vous enjoignant, à tous et à chacun de vous, de Nous rencontrer, le lundi vingt-quatrième jour du mois de novembre 1958, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, pour considérer la situation et le bien-être du Canada et pour y remplir les fonctions nécessaires en l'espèce.

CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre Très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, ce sixième jour d'octobre en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-huit, le septième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN.

(Prorogation *pro forma*)

ROBERT TASCHEREAU,
Suppléant du Gouverneur général.
[L.S.]

CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A NOS BIEN-AIMÉS ET FIDÈLES SÉNATEURS DU CANADA, et aux MEMBRES élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

VU le fait que Notre Parlement du Canada a été prorogé jusqu'au vingt-quatrième jour du mois de novembre, date à laquelle il vous a été enjoint d'être présents, en Notre cité d'Ottawa:

SACHEZ DONC MAINTENANT que, pour des motifs et considérations variés, et eu égard au confort et au bien-être de Nos bien-aimés sujets, Nous avons jugé à propos, sur l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de vous dispenser tous et chacun de vous, de vous présenter à l'époque susdite, vous convoquant expressément et, par ces présentes, vous enjoignant, à tous et à chacun de vous, de Nous rencontrer, le samedi troisième jour du mois de janvier 1959, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, pour considérer la situation et le bien-être du Canada et pour y remplir les fonctions nécessaires en l'espèce.

CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: L'honorable ROBERT TASCHEREAU, juge puiné de la Cour suprême du Canada et suppléant de Notre Très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A OTTAWA, ce dix-septième jour de novembre en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-huit, le septième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN.

VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A NOS BIEN-AIMÉS ET FIDÈLES SÉNATEURS DU CANADA et aux MEMBRES élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé jusqu'au troisième jour du mois de janvier 1959; néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé opportun de le proroger de nouveau jusqu'au jeudi quinzième jour du mois de janvier 1959; ainsi donc vous et chacun de vous n'êtes pas tenus et contraints d'être présents en Notre cité d'Ottawa ledit troisième jour de janvier 1959, et Nous voulons que vous et chacun de vous soyez entièrement exonérés à cet égard; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa susdite, le jeudi quinzième jour du mois de janvier 1959, à trois heures de l'après-midi, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter et conclure les matières qui, par la faveur de Dieu en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le conseil commun du Canada, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, ce seizième jour de décembre en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-huit, le septième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN.

DIEU SAUVE LA REINE

N° 1

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 15 janvier 1959

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTIVE

Le Sénat se réunit aujourd'hui, à dix heures et demie de la matinée, pour la deuxième session du vingt-quatrième Parlement du Canada, convoqué par Proclamation.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Davies,	Jodoin,	Savoie,
Baird,	Dessureault,	Kinley,	Smith
Barbour,	Drouin,	Lefrançois,	(Kamloops),
Bishop,	Dupuis,	Leonard,	Smith (Queens-
Blais,	Emerson,	Macdonald,	Shelburne),
Bois,	Farquhar,	MacDonald,	Sullivan,
Bouffard,	Fergusson,	McDonald,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Fournier,	McGrand,	Taylor
Bradley,	Gershaw,	Méthot,	(Westmorland),
Brunt,	Gladstone,	Molson,	Thorvaldson,
Burchill,	Golding,	Monette,	Vaillancourt,
Cameron,	Gouin,	Paterson,	Veniot,
Campbell,	Grant,	Pearson,	Vien,
Choquette,	Hayden,	Pouliot,	Wall,
Connolly	Horner,	Power,	White,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Raymond,	Wilson,
Connolly	Inman,	Robertson,	Wood,
(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Roebuck,	Woodrow.
Croll,			

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 17 décembre 1958.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à trois heures de l'après-midi, le jeudi 15 janvier 1959, et que, lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la deuxième session du vingt-quatrième Parlement du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,
LIONEL MASSEY

L'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Sénat s'ajourne maintenant jusqu'à deux heures et demie de cet après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE

2 h. 50 p.m.

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Davies,	Jodoin,	Savoie,
Baird,	Dessureault,	Kinley,	Smith
Barbour,	Drouin,	Lefrançois,	(Kamloops),
Bishop,	Dupuis,	Leonard,	Smith (Queens-
Blais,	Emerson,	Macdonald,	Shelburne),
Bois,	Farquhar,	MacDonald,	Sullivan,
Bouffard,	Fergusson,	McDonald,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Fournier,	McGrand,	Taylor
Bradley,	Gershaw,	Méthot,	(Westmorland),
Brunt,	Gladstone,	Molson,	Thorvaldson,
Burchill,	Golding,	Monette,	Vaillancourt,
Cameron,	Gouin,	Paterson,	Veniot,
Campbell,	Grant,	Pearson,	Vien,
Choquette,	Hayden,	Pouliot,	Wall,
Connolly	Horner,	Power,	White,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Raymond,	Wilson,
Connolly	Inman,	Robertson,	Wood,
(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Roebuck,	Woodrow.
Croll,			

PRIÈRES.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et ayant pris place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

“C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent maintenant auprès de lui dans la salle du Sénat”.

La Chambre des Communes étant venue,

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue au moment où vous vous réunissez pour reprendre vos fonctions parlementaires.

Il n'est pas un Canadien qui n'envisage avec le plus vif plaisir la visite que Sa Gracieuse Majesté la reine et Son Altesse royale le prince Philippe doivent rendre à notre pays à l'occasion de l'inauguration officielle de la voie maritime du Saint-Laurent. Nous avons particulièrement lieu de nous féliciter de ce que Sa Majesté entend aussi se rendre dans toutes les provinces et dans les deux Territoires, afin de faire la connaissance de ses sujets canadiens dans bien des parties de notre pays.

Les rapports étroits entre le Canada et les autres pays du Commonwealth, ainsi que le sens de la solidarité des intérêts au sein de cette association de nations libres, ont été raffermis et ravivés par le voyage que vient de faire mon premier ministre dans les capitales des pays suivants du Commonwealth: le Royaume-Uni, le Pakistan, l'Inde, Ceylan, la Malaisie, Singapour, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces consultations entre chefs de gouvernement ont permis un échange de vues sur les questions internationales, sur les perspectives d'expansion du commerce, comme sur d'autres problèmes d'intérêt commun.

Les Canadiens reconnaissent que, dans tous les pays, la nécessité d'une paix durable prime tous les autres besoins. Mon Gouvernement continuera de travailler sans relâche, et dans un esprit de collaboration authentique, au règlement des problèmes qui menacent encore la paix du monde.

Mes ministres s'inquiètent de la tournure qu'ont prise récemment les événements à Berlin. Ils déplorent la tentative de l'Union soviétique d'abroger unilatéralement les accords interalliés relatifs à Berlin, et ils estiment que la liberté de Berlin-Ouest doit être assurée d'ici à ce que soit conclue une entente sur l'établissement d'une Allemagne unie et libre.

Mes ministres ont noté avec plaisir que certains progrès ont été réalisés durant l'année écoulée dans le domaine essentiel du désarmement. La rédaction d'un accord visant la cessation des essais d'armes nucléaires est un début qui permet d'espérer.

Le Canada voudrait que les réalisations scientifiques qui ont maintenant permis de pénétrer les espaces interplanétaires soient bienfaisantes pour l'humanité tout entière. Mon Gouvernement est convaincu qu'il est nécessaire d'en arriver sans tarder à une entente internationale afin que les espaces interplanétaires ne soient utilisés qu'à des fins pacifiques et qu'existe à cet égard une parfaite collaboration entre toutes les nations.

De concert avec ses alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, le Canada a réaffirmé sa détermination de maintenir et de perfectionner la puissance de l'alliance comme moyen de décourager l'agression. Vous serez priés de pourvoir au maintien de la puissance réelle des forces de défense du Canada. L'importance de l'alliance a été soulignée de nouveau par la visite de mon premier ministre au Royaume-Uni, en France, en Allemagne de l'Ouest et en Italie. Ses consultations avec les chefs de gouvernement de ces pays ont porté sur les politiques commerciales et économiques, ainsi que sur les questions d'ordre plus général qui se posent à l'alliance.

Des entretiens se poursuivent avec le gouvernement des États-Unis afin de permettre à l'industrie canadienne de participer à la production de l'équipement fourni par les États-Unis en vue de la défense conjointe.

Mes ministres reconnaissent toujours la nécessité de fournir de l'aide économique aux nations sous-développées. Il vous sera demandé d'approuver les crédits nécessaires à cette fin, de façon que le Canada puisse jouer entièrement son rôle en aidant les États naissants de l'Asie et de l'Afrique, notamment ceux qui font partie du Commonwealth.

Mes ministres s'attendent que les augmentations des ressources de la Banque internationale et du Fonds monétaire international qui ont été proposées seront approuvées par le vote des États membres et, quand elles l'auront été, vous serez invités à adopter les mesures législatives nécessaires pour donner suite à ces importantes dispositions destinées à faciliter le financement des échanges internationaux et le développement économique mondial.

En réponse aux propositions de mon Gouvernement, une conférence économique et commerciale du Commonwealth a été tenue à Montréal en septembre dernier. Assistaient à cette conférence, l'une des plus importantes dans l'histoire du Commonwealth, des ministres représentant les nations autonomes du Commonwealth et les pays qui comptent maintenant obtenir bientôt leur pleine souveraineté. On s'est entendu dans une grande mesure sur les questions économiques et commerciales. Cela a conduit le Royaume-Uni et d'autres pays à prendre des décisions d'une grande portée en vue de rétablir la convertibilité de leurs devises et de supprimer les restrictions aux importations.

Mon Gouvernement a pris des dispositions pour réduire le chômage en activant les programmes de travaux d'intérêt national, en entreprenant d'autres programmes en collaboration avec les provinces, et en encourageant la population canadienne à entreprendre des travaux de construction, tout particulièrement en hiver. Il vous sera demandé d'aider les municipalités du Canada à financer des travaux relatifs à des entreprises de construction qui, autrement, n'auraient pas été mises en chantier cet hiver.

Certaines modifications à la Loi sur l'assurance-chômage seront soumises à votre approbation.

Mon Gouvernement constate avec plaisir les signes d'une reprise économique, et il continuera à favoriser et à aider cette amélioration. Il croit qu'à mesure que cette reprise se fera sentir davantage, il sera de plus en plus nécessaire de veiller au maintien de la stabilité et du pouvoir d'achat de notre monnaie.

Mon Gouvernement continuera, dans son programme économique, à insister sur la mise en valeur nationale. Mes ministres sont d'avis qu'en utilisant sagement les ressources dont la nature a doté notre pays, les Canadiens peuvent atteindre un niveau de vie sans cesse plus élevé. Mon Gouvernement favorisera et encouragera donc la mise en valeur et l'utilisation appropriées de ces ressources, ainsi que l'essor d'une industrie solide fondée sur elles. De nombreuses entreprises de mise en valeur nationale ont déjà été mises en marche; vous serez invités à voter les crédits nécessaires à la poursuite de ces initiatives et à la mise en œuvre d'autres entreprises.

De nouvelles mesures législatives dans le domaine de l'agriculture seront proposées. Vous serez saisis d'une mesure visant à établir un régime d'assurance-récolte en collaboration avec les provinces qui le désireront. Vous serez aussi invités à faire une étude et une révision générales de la législation relative au crédit agricole, afin de rendre le crédit plus efficace et plus utile au développement et au maintien d'une agriculture solide et prospère.

Vous serez invités à adopter une Déclaration des Droits qui rendra manifeste la volonté de faire prédominer et de préserver les libertés et les droits essentiels à l'égard de tout ce qui relève du Parlement.

Le plus tôt possible, vous serez invités à autoriser l'établissement d'un Office national de l'énergie afin d'assurer, dans la mesure où cela ressortit au Parlement, que les ressources énergétiques du Canada soient utilisées de façon rationnelle et prudente, pour le plus grand bien des Canadiens.

Mes ministres ont constaté avec satisfaction que la construction d'habitations a atteint un niveau sans précédent, grâce aux prêts de l'État consentis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Ils vous proposeront d'apporter de nouvelles modifications à cette loi pour continuer ce programme et favoriser l'afflux de capitaux hypothécaires d'origine privée.

Afin d'accroître la portée et l'efficacité des garanties prévues pour le financement des exportations, il vous sera demandé d'apporter certaines modifications à la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

Mon Gouvernement vous saisira de certaines modifications à la législation touchant les pratiques commerciales.

Vous serez invités à étudier un projet de loi comportant de nombreuses modifications à la Loi sur la marine marchande du Canada.

Mon Gouvernement vous demandera d'approuver sa participation à un régime contributif de prestations médicales aux fonctionnaires, en conformité des propositions du Conseil national mixte du Service public.

Une vaste étude des dispositions de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants sera proposée, ainsi que des modifications qui permettront aux anciens combattants cultivateurs de mieux profiter des méthodes agricoles modernes. Des modifications seront également proposées à la Loi sur la réadaptation des anciens combattants et à la Loi sur les indemnités de service de guerre.

Mon Gouvernement recommandera une modification à la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts, afin de prolonger d'une autre année l'augmentation apportée l'an dernier à la part provinciale des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Mon Gouvernement souhaite que toute la question des relations d'ordre financier entre le Dominion et les provinces fasse l'objet d'une étude en commun sérieuse et suivie. Tous les gouvernements provinciaux sont priés de consentir à l'utilisation, à cette fin, des rouages du présent comité permanent fédéral-provincial sur les questions fiscales et économiques, travaillant sous la direction d'un comité composé du ministre des Finances et de tous les trésoriers provinciaux.

Mes ministres vous recommanderont des mesures pour atténuer les disparités résultant du récent relèvement horizontal du tarif-marchandises.

Des vœux portant sur un certain nombre de modifications du Code criminel vous seront soumis, y compris certaines recommandations visant à renforcer les dispositions concernant les publications obscènes.

Mes ministres vous proposeront des mesures pour réviser la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que pour réviser et unifier les dispositions pertinentes qui ont trait à la pension.

Vous serez priés d'approuver une loi autorisant la nomination de secrétaires parlementaires des ministres de la Couronne.

Mon Gouvernement soumettra une résolution portant création d'un comité mixte des deux Chambres pour réviser la Loi sur les Indiens et l'administration des affaires indiennes.

Vous serez saisis d'un vœu tendant à l'adoption d'une loi en vue de maintenir sur une base permanente les pensions supplémentaires des fonctionnaires, des membres des forces armées et de la Gendarmerie royale à leur retraite, assurées à titre provisoire l'an dernier au moyen d'un crédit.

Mes ministres recommanderont une augmentation de l'ensemble des fonds qu'on pourra dépenser aux termes de la Loi sur la route transcanadienne.

Vous serez invités à réviser la Loi sur les semences, à approuver et à mettre en œuvre par une loi un accord conclu avec la province du Nouveau-Brunswick au sujet des terres des Indiens et à étendre à trois autres années la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche.

On vous demandera aussi de modifier la Loi sur les territoires du Nord-Ouest, la Loi sur les concessions de terres publiques, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur les pensions des services de défense, la Loi sur la radiodiffusion, la Loi sur les inventions créées par les fonctionnaires publics et certaines autres lois.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à établir un comité spécial de la Chambre qui aura pour mission d'étudier la politique et les opérations relatives à la radiodiffusion.

Il sera proposé que le comité permanent des privilèges et des élections soit chargé de reviser la Loi électorale en vue de la présentation subséquente d'une mesure législative.

Il sera aussi proposé que l'étude de la question de l'abattage sans cruauté des animaux soit confiée au Comité permanent de l'Agriculture.

Vous serez invités à voter les fonds nécessaires pour pourvoir au fonctionnement du gouvernement du Canada durant la prochaine année financière.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la Divine Providence vous bénir et vous guider dans l'accomplissement de votre tâche.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

La Séance du Sénat est reprise.

L'honorable sénateur Brunt présente au Sénat un Bill S-1, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main le discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération le mardi 20 janvier 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette—

Que tous les sénateurs présents pendant cette session forment un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat, selon qu'il le jugera nécessaire.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que, conformément à l'article 77 du Règlement du Sénat, les sénateurs suivants, savoir: les honorables sénateurs Aseltine, Beaubien, Brunt, Macdonald, Monette, Quinn, Taylor (Norfolk), Thorvaldson, Vaillancourt et White forment un comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs qui seront membres des divers comités permanents durant la présente session; et de faire rapport, aussitôt que possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 20 janvier 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 2

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 20 janvier 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hugessen,	Smith (Queens-
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Inman,	Shelburne),
Barbour,	Crerar,	Isnor,	Stambaugh,
Beaubien,	Croll,	Jodoin,	Sullivan,
Blais,	Davies,	Lefrançois,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Dessureault,	Macdonald,	Taylor
Bouchard,	Drouin,	MacDonald,	(Westmorland),
Boucher,	Dupuis,	McDonald,	Thorvaldson,
Bouffard,	Emerson,	McGrand,	Tremblay,
Bradette,	Euler,	Pearson,	Vaillancourt,
Bradley,	Farquhar,	Pouliot,	Veniot,
Brunt,	Gershaw,	Power,	Vien,
Burchill,	Gladstone,	Raymond,	Wall,
Cameron,	Golding,	Robertson,	White,
Choquette,	Gouin,	Roebuck,	Wilson,
Comeau,	Grant,	Savoie,	Wood,
Connolly	Hayden,	Smith	Woodrow.
(Halifax-Nord),	Horner,	(Kamloops),	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine informe le Sénat de l'itinéraire relatif à la prochaine visite au Canada de Sa Majesté la Reine et de Son Altesse Royale le Prince Philippe, Duc d'Edimbourg.

Hommage est rendu à la mémoire du sénateur Nicol, décédé le 23 septembre 1958.

L'honorable Président présente au Sénat le rapport du Bibliothécaire parlementaire, ainsi qu'il suit:

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE

Deuxième session du vingt-quatrième Parlement, 1959

A l'Honorable Président du Sénat,

Le Bibliothécaire du Parlement a l'honneur de soumettre le rapport suivant. Le dernier rapport a été soumis aux deux chambres le 12 mai 1958.

Le Comité mixte sur la Bibliothèque du Parlement s'est réuni le 3 juillet 1958. On y a discuté de problèmes concernant la Bibliothèque et on y a constitué un sous-comité pour étudier le service de référence. Ce sous-comité se réunit le 17 juillet et donna instructions au Bibliothécaire du Parlement de préparer un mémoire sur les services présentement rendus par le service de référence, pour distribution aux membres des deux chambres. En conséquence, un guide de cinq pages décrivant ce service de la Bibliothèque a été imprimé et adressé aux sénateurs et députés au début d'août. On peut encore obtenir des exemplaires de ce mémoire et toute suggestion en vue de son amélioration sera bien accueillie.

Conformément à la recommandation du Comité mixte, le ministère des Travaux Publics a installé huit lustres pour améliorer l'éclairage de la grande salle de lecture dans la Bibliothèque.

Au cours de l'année 1958, notre personnel a répondu à 4,502 questions de référence et prêté 15,280 livres. Le nombre de livres recatalogués et reclassifiés depuis l'incendie de 1952 était de 126,932 au 31 décembre dernier. De ce nombre, 22,807 avaient été reclassifiés au cours des douze derniers mois.

Respectueusement soumis,

(signé) F. A. HARDY
Bibliothécaire du Parlement

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 15 janvier 1959.

Ordonné: Que le rapport soit déposé sur le Bureau.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires, 1958, publiés dans *La Gazette du Canada*, comme suit: les 10 et 24 septembre, les 8 et 22 octobre, les 12 et 26 novembre, les 10 et 24 décembre, 1958; aussi Index codifié et Tableau des modifications pour la période du 1^{er} janvier 1955 au 30 septembre 1958, suivant l'article 7 de la Loi des règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport du travail exécuté par le ministère des Anciens combattants, la Commission canadienne des pensions et l'Office des allocations de guerre aux Anciens combattants, pour l'année terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 9 de la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants, chapitre 80, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport du Président et relevé des comptes de la Banque d'expansion industrielle, pour l'année terminée le 30 septembre 1958, conformément à l'article 29(4), de la Loi sur la Banque d'expansion industrielle, chapitre 151, S.R., 1952. (Textes anglais et français).

Classement des prêts et dépôts des banques à charte du Canada, au 30 septembre 1958, conformément à l'article 119(1) de la Loi des Banques, chapitre 48 des Statuts de 1953-1954. (Texte anglais).

Budget d'établissement pour l'année financière terminée le 31 mars 1959 de l'Office canadien de prêt aux fermiers, aussi l'arrêté en conseil C.P. 1958-1357, du 1^{er} octobre 1958, approuvant ce budget, conformément à l'article 80(2), de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, S.R. 1952. (Texte anglais).

Études préparées pour la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada:

La politique commerciale du Canada (Textes anglais et français).

Production, travail et capital dans l'économie canadienne. (Texte français).

Rapport du Surintendant des Assurances sur les Compagnies de prêt et fiduciaires, pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 9 de la Loi du département des assurances, chapitre 70, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport de la Conférence économique et commerciale du Commonwealth, tenue à Montréal, Québec, du 15 au 26 septembre 1958. (Textes anglais et français).

Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, découlant d'une enquête générale effectuée par le Directeur des enquêtes et recherches en vertu de l'article 42 de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, au sujet de certaines pratiques préjudiciables dans les prix du commerce des épiceries. (Texte anglais).

Rapport de la Gendarmerie royale canadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1958. (Texte anglais).

Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, par suite d'une enquête effectuée par le Directeur des enquêtes et recherches, en vertu de l'article 18 de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, concernant la vente en gros de cigarettes et de confiseries dans la région d'Edmonton. (Textes anglais et français).

Rapport du Directeur des enquêtes et recherches pour l'année terminée le 31 décembre 1958, conformément à l'article 44 de ladite loi, chapitre 314, S.R., 1952. (Texte anglais).

Memorandum sur l'accord effectué le 16 octobre 1958, concernant les contributions en vertu de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et des services diagnostiques entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la province de Nouvelle-Écosse. (Texte anglais).

Rapport annuel de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales, pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 10 de la Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales, chapitre 59, Statuts de 1947. (Texte anglais).

Ordonnances émises par le Commissaire en conseil du Territoire du Yukon, le 22 octobre 1958; et aussi les cédules A et B de l'Ordonnance concernant les ordonnances révisées du Territoire du Yukon, conformément à l'article 20 de la Loi sur la Yukon, chapitre 53, Statuts de 1952-1953. (Texte anglais).

Rapport annuel du ministère du Nord canadien et des ressources nationales pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 11 de la Loi sur les Affaires du Nord canadien et des ressources nationales, chapitre 4, Statuts révisés de 1953-1954. (Textes anglais et français).

Dépenses estimatives et budget de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, tel qu'approuvés par l'arrêté en conseil C.P. 1958-1493, du 29 octobre 1958, en vertu de l'article 80(2) de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 12, Statuts de 1951. (Texte anglais).

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur l'aide à la conservation des cours d'eau du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 8 de ladite loi, chapitre 21, Statuts de 1952-1953, (Texte anglais).

Liste des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avances de graines de semence, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, pour la période s'étendant du 6 mai 1958 au 15 janvier 1959, conformément à l'article 2 de la Loi sur les dettes dues à la couronne, chapitre 51, Statuts de 1926-1927. (Texte anglais).

Rapport de l'Office national du film pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 20(2) de la Loi sur l'Office national du film, chapitre 185, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport de la Commission du service civil du Canada, de décembre 1958, intitulé: "Administration du personnel dans le service public" (texte anglais, imprimé, et en français au mimeographe); et aussi Appendices "A" à "E" audit rapport. (Texte anglais).

Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur l'aide aux améliorations municipales pour l'année terminée le 31 décembre 1958, conformément à l'article 11 de ladite loi, chapitre 183, S.R. 1952. (Texte anglais).

Memorandum sur l'accord (modifiant l'accord N° 1) effectué le 9 décembre 1958, concernant les contributions faites en vertu de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques entre le Gouvernement du Canada et la province de Saskatchewan. (Texte anglais).

Rapport du Commissaire des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 14 de la Loi sur les pénitenciers, chapitre 206, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport du ministère du Commerce intitulé: "Canadian Economic Outlook for 1958 and Statistical Supplement". "Perspectives économiques du Canada pour 1958 et supplément statistique". (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, 1959, du mercredi 14 janvier 1959, en vertu des dispositions de l'article 7 de la Loi sur le règlement, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Brunt—

De James Alexander Scott, Eric Connelly et Everett William Costello, de la cité de Calgary, province de l'Alberta, demandant d'être constitués en une corporation portant nom "Foothills Pipe Lines Ltd."

Par l'honorable sénateur Sullivan—

De The Canadian Medical Association, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

Par l'honorable sénateur Euler, C.P.—

De Edgar James Bauer, John Edward Motz et Grant Nelson Hunter, de la cité de Kitchener, province d'Ontario, et autres personnes de la cité de Waterloo, province d'Ontario, demandant d'être constituées en une corporation portant nom "The Waterloo Mutual Insurance Company".

Par l'honorable sénateur Euler, C.P.—

De Gore District Mutual Fire Insurance Company, de la cité de Galt, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui change le nom de la Compagnie en celui de "Gore Mutual Insurance Company".

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-2, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les concessions de terres publiques".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture le jeudi prochain, 22 janvier 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-3, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture le jeudi prochain, 22 janvier 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur White, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des comités permanents du Sénat de la présente session, présente le premier rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le VENDREDI 16 janvier 1959

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs pour la formation des divers comités permanents de la présente session, présente son premier rapport, comme il suit—

Votre Comité a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs désignés pour faire partie du comité permanent des Divorces, savoir:

Les honorables sénateurs *Aseltine, Baird, Barbour, Burchill, Cameron, Croll, Emerson, Euler, Farquhar, Farris, Fergusson, Gershaw, Golding, Haig, Hodges, Horner, Howard, Howden, Isnor, Kinley, *Macdonald, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Taylor (*Westmorland*) et Thorvaldson.—(23).

*Membres *ex officio*.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE S. WHITE,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que le premier rapport du comité de Sélection soit maintenant adopté.

Après débat, et

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que les sénateurs mentionnés dans le premier rapport du comité de Sélection comme ayant été désignés pour faire partie du comité permanent des Divorces durant la présente session, soient et sont par les présentes nommés membres de ce comité et doivent faire enquête et rapport sur les diverses questions qui pourraient leur être soumises de temps à autre.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur White, du comité de Sélection, chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents au cours de la présente session, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le VENDREDI 16 janvier 1959

Le comité de Sélection, chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents au cours de la présente session, présente son deuxième rapport, comme il suit:

Votre Comité a l'honneur de soumettre la liste des sénateurs choisis par lui pour faire partie desdits comités permanents, savoir:

Comité mixte de la bibliothèque

L'honorable Président, les honorables sénateurs Aseltine, Cameron, Fergusson, Fournier, Gladstone, Gouin, Lambert, MacDonald, McDonald, Pouliot, Reid, Vien, Wall et Wilson.—(15).

Comité mixte des travaux d'impression

Les honorables sénateurs Barbour, Blais, Bouffard, Bradette, Bradley, Choquette, Comeau, Davies, Euler, Isnor, McGrand, Pearson, Reid, Savoie, Smith (*Kamloops*), Stambaugh, Thorvaldson, Turgeon et Wood.—(18).

Comité mixte du restaurant

L'honorable Président, les honorables sénateurs Beaubien, Fergusson, Hodges, Howard, McLean et White.—(7).

Ordres permanents

Les honorables sénateurs *Aseltine, Beaubien, Bishop, Haig, Hayden, Horner, Howden, Inman, Kinley, Léger, *Macdonald, McLean, Méthot, Pratt, Tremblay et Wood.—(14).

Banques et commerce

Les honorables sénateurs *Aseltine, Baird, Beaubien, Bois, Bouffard, Brunt, Burchill, Campbell, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Crerar, Croll, Davies, Dessureault, Emerson, Euler, Farquhar, Farris, Gershaw, Golding, Gouin, Haig, Hardy, Hayden, Horner, Howard, Hugessen, Isnor, Kinley, Lambert, Leonard, *Macdonald, McDonald, McKeen, McLean, Monette, Paterson, Pouliot, Power, Pratt, Quinn, Reid, Robertson, Roebuck, Taylor (*Norfolk*), Thorvaldson, Turgeon, Vaillancourt, Vien, Wall, White, Wilson et Woodrow.—(50).

Transports et communications

Les honorables sénateurs *Aseltine, Baird, Beaubien, Bishop, Bouffard, Bradley, Brunt, Campbell, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Dessureault, Emerson, Euler, Farris, Gershaw, Gladstone, Gouin, Grant, Haig, Hardy, Hayden, Horner, Hugessen, Isnor, Jodoin, Kinley, Lambert, Lefrançois, *Macdonald, McGrand, McKeen, McLean, Méthot, Molson, Monette, Paterson, Pearson, Power, Quinn, Raymond, Reid, Robertson, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Veniot, Vien, Wood et Woodrow.—(47).

Bills d'intérêt privé

Les honorables sénateurs *Aseltine, Baird, Beaubien, Bois, Boucher, Bouffard, Bradette, Brunt, Choquette, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Dupuis, Euler, Farris, Fergusson, Haig, Hayden, Horner, Howard, Howden, Hugessen, Inman, Lambert, Léger, *Macdonald, McDonald, Monette, Quinn, Ried, Roebuck, Stambaugh, Sullivan, Taylor (*Norfolk*), Taylor (*Westmorland*), Thorvaldson et Tremblay.—(34).

Régie intérieure et comptabilité

Les honorables sénateurs *Aseltine, Basha, Beaubien, Bouffard, Brunt, Campbell, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Dessureault, Drouin (*Président*), Gouin, Haig, Hayden, Hodges, Horner, Howard, Isnor, *Macdonald, McDonald, McLean, Paterson, Petten, Quinn, Robertson, Turgeon, Vaillancourt, Vien et Wilson.—(25).

Relations extérieures

Les honorables sénateurs *Aseltine, Beaubien, Boucher, Bradette, Bradley, Crerar, Croll, Farquhar, Farris, Fergusson, Fournier, Gouin, Haig, Hardy, Hayden, Horner, Howard, Hugessen, Jodoin, Lambert, Lefrançois, *Macdonald, MacDonald, McLean, Monette, Robertson, Savoie, Taylor (*Norfolk*), Thorvaldson, Turgeon, Vaillancourt, Veniot, Vien, Wall, White et Wilson. —(34).

Finances

Les honorables sénateurs *Aseltine, Baird, Barbour, Beaubien, Bouffard, Brunt, Burchill, Campbell, Choquette, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly, (*Ottawa-Ouest*), Crerar, Croll, Dupuis, Emerson, Euler, Farris, Fraser, Gershaw, Golding, Haig, Hayden, Horner, Howden, Isnor, Lambert, Leonard, *Macdonald, McKeen, Molson, Paterson, Pearson, Petten, Pratt, Quinn, Reid, Robertson, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Thorvaldson, Turgeon, Vaillancourt, Vien, Wall, White et Woodrow.—(43).

Trafic touristique

Les honorables sénateurs *Aseltine, Baird, Basha, Beaubien, Bishop, Bois, Bouffard, Cameron, Connolly (*Halifax-Nord*), Crerar, Croll, Davies, Dupuis, Emerson, Fergusson, Fraser, Gershaw, Horner, Inman, Isnor, Jodoin, *Macdonald, McLean, Méthot, Roebuck, Smith (*Kamloops*) et Tremblay.—(25).

Débats et Comptes rendus

Les honorables sénateurs *Aseltine, Bishop, Davies, Grant, *Macdonald, McGrand, Monette, Savoie et Tremblay.—(7).

Ressources naturelles

Les honorables sénateurs *Aseltine, Barbour, Basha, Beaubien, Bois, Bouffard, Burchill, Cameron, Comeau, Crerar, Davies, Dessureault, Dupuis, Emerson, Farquhar, Fraser, Gladstone, Haig, Hayden, Horner, Kinley, *Macdonald, McDonald, McKeen, McLean, Méthot, Paterson, Pearson, Petten, Power, Raymond, Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Taylor (*Westmorland*), Turgeon, Vaillancourt, Vien et Wood.—(36).

Immigration et travail

Les honorables sénateurs *Aseltine, Beaubien, Blais, Bouchard, Boucher, Burchill, Campbell, Crerar, Croll, Dupuis, Euler, Farquhar, Fournier, Gershaw, Haig, Hardy, Hodges, Horner, Hugessen, Lefrançois, *Macdonald, Monette, Pearson, Reid, Roebuck, Taylor (*Norfolk*), Turgeon, Vaillancourt, Veniot, Wall, White, Wilson et Wood.—(31).

Relations commerciales du Canada

Les honorables sénateurs *Aseltine, Baird, Bishop, Blais, Brunt, Burchill, Campbell, Crerar, Davies, Dessureault, Emerson, Euler, Fergusson, Fraser, Gouin, Haig, Howard, Kinley, Lambert, Leonard, *Macdonald, MacDonald,

McKeen, McLean, Méthot, Molson, Paterson, Petten, Pouliot, Pratt, Robertson, Smith (*Kamloops*), Turgeon et Vaillancourt.—(32).

Santé nationale et bien-être social

Les honorables sénateurs *Aseltine, Blais, Burchill, Choquette, Comeau, Connolly (*Halifax-Nord*), Dupuis, Emerson, Farris, Fergusson, Gershaw, Gladstone, Golding, Gouin, Grant, Howden, Inman, Jodoin, Kinley, *Macdonald, MacDonald, McGrand, Monette, Pratt, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Sullivan, Thorvaldson, Veniot, Wall, Wilson et Woodrow.(31).

Administration du service civil

Les honorables sénateurs *Aseltine, Bishop, Bouchard, Brunt, Cameron, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*) Davies, Dessureault, Dupuis, Gouin, Haig, Kinley, Lambert, Léger, *Macdonald, Quinn, Roebuck, Taylor (*Norfolk*), Turgeon et Wilson.—(19).

Édifices et terrains publics

Les honorables sénateurs *Aseltine, Barbour, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Dessureault, Haig, Horner, Lambert, *Macdonald, McGrand, Paterson, Pouliot, Quinn et Wilson.—(12).

**L'honorable sénateur Aseltine, Leader du gouvernement au Sénat, et l'honorable sénateur Macdonald, Leader de l'Opposition au Sénat, sont ex officio membres de tous les comités permanents du Sénat. Ils sont marqués d'un astérisque précédant leur nom.*

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
GEORGE S. WHITE.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson—

Que le deuxième rapport du comité permanent de Sélection soit pris en considération le jeudi 22 janvier 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du discours du Trône prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la deuxième session du vingt-quatrième Parlement du Canada, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine, propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 3

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le mercredi 21 janvier 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Horner,	Smith
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	(Kamloops),
Barbour,	Crerar,	Inman,	Smith (Queens-
Beaubien,	Croll,	Isnor,	Shelburne),
Bishop,	Davies,	Jodoin,	Stambaugh,
Blais,	Dessureault,	Kinley,	Sullivan,
Bois,	Drouin,	Lefrançois,	Taylor (Norfolk),
Bouchard,	Dupuis,	Macdonald,	Taylor
Boucher,	Emerson,	MacDonald,	(Westmorland),
Bouffard,	Euler,	McDonald,	Thorvaldson,
Bradette,	Farquhar,	McGrand,	Tremblay,
Bradley,	Fergusson,	Pearson,	Turgeon,
Brunt,	Gershaw,	Pouliot,	Vaillancourt,
Burchill,	Gladstone,	Power,	Veniot,
Cameron,	Golding,	Raymond,	Wall,
Choquette,	Gouin,	Robertson,	White,
Comeau,	Grant,	Roebuck,	Wilson,
Connolly	Hayden,	Savoie,	Woodrow.
(Halifax-Nord),			

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du ministère des Travaux publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 34 de la Loi sur les travaux publics, chapitre 228, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport provisoire concernant la régularisation des eaux et la production d'énergie hydroélectrique dans le bassin du fleuve Fraser, présenté le 31 octobre 1958, au Gouvernement du Canada et de la province de la Colombie-Britannique. (Texte anglais).

Rapport de la Commission du tarif relativement à l'enquête ordonnée par le ministre des Finances, à la suite de diverses requêtes qui lui ont été adressées par les manufacturiers canadiens de chaussures imperméables et de souliers de toile à semelles de caoutchouc—Référence N° 121—(Textes anglais et français), et aussi transcription des témoignages déposés aux audiences publiques—(Texte anglais)—conformément à l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261, S.R. 1952.

Rapport de la Commission du tarif relativement à l'enquête ordonnée par le ministre des Finances sur la fluorine (Spath fluor)—Référence N° 126,—(Textes anglais et français)—et exemplaire de la transcription des témoignages rendus lors des audiences publiques—(Texte anglais), conformément à l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261, Statuts révisés 1952.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente le premier rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 21 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son premier rapport, ainsi qu'il suit—

1. Votre Comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les ajournements du Sénat, et aussi pendant les séances du Sénat.

2. Votre Comité recommande, en outre, qu'autorisation lui soit accordée de nommer autant de sous-comités qu'il jugera nécessaires, aux fins de considérer tout sujet relatif au divorce que le Comité pourra leur déférer, et d'en fixer le quorum, le sous-comité, dans chaque cas, devant faire connaître ses conclusions au Comité principal.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
A. W. ROEBUCK.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Lecture étant donnée de l'Ordre du jour pour la prise en considération du discours du Trône prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la deuxième session du vingt-quatrième Parlement du Canada—

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette:—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que plus ample débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 4

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 22 janvier 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hnatyshyn,	Smith
Baird,	(Halifax-Nord),	Horner,	(Kamloops),
Barbour,	Connolly	Hugessen,	Smith (Queens-
Beaubien,	(Ottawa-Ouest),	Inman,	Shelburne),
Bishop,	Crerar,	Isnor,	Stambaugh,
Blais,	Croll,	Jodoin,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Davies,	Kinley,	Taylor
Bouchard,	Dessureault,	Lefrançois,	(Westmorland),
Boucher,	Drouin,	Macdonald,	Thorvaldson,
Bouffard,	Dupuis,	MacDonald,	Tremblay,
Bradette,	Emerson,	McDonald,	Turgeon,
Bradley,	Euler,	McGrand,	Vaillancourt,
Brunt,	Farquhar,	Monette,	Veniot,
Buchanan,	Fergusson,	Pearson,	Vien,
Burchill,	Gershaw,	Pouliot,	Wall,
Cameron,	Gladstone,	Power,	White,
Choquette,	Golding,	Robertson,	Wilson,
Comeau,	Grant,	Roebuck,	Woodrow.
	Higgins,	Savoie,	

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier du Sénat a reçu de l'honorable Secrétaire d'État du Canada des certificats attestant que—

John G. Higgins, C.R.;

John Alexander Buchanan;

John Hnatyshyn, C.R.;

respectivement, ont été appelés au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que plusieurs sénateurs attendent d'être présentés.

L'honorable John G. Higgins est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Aseltine et par l'honorable sénateur Brunt, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le Greffier adjoint lit alors ledit bref comme il suit :

VINCENT MASSEY
(L.S.)

CANADA

ELISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Notre fidèle et bien-aimé JOHN G. HIGGINS, de la cité de Saint-Jean, province de Terre-Neuve, un de nos Conseillers juridiques,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et difficiles qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada, et Nous vous commandons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos lettres patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre Très fidèle et Bien-aimé Conseiller, Vincent Massey, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, ce quinzième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent cinquante-neuf et de Notre Règne la septième.

D'ordre du Secrétaire d'État du Canada,
HENRI COURTEMANCHE.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit aux Journaux.

L'honorable sénateur Higgins s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, Commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Higgins a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, Commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable John Alexander Buchanan est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Aseltine et par l'honorable sénateur Gladstone, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le Greffier adjoint lit alors ledit bref comme il suit:

VINCENT MASSEY
(L.S.)

CANADA

ELISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé JOHN ALEXANDER BUCHANAN, de la cité d'Edmonton, province de l'Alberta,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et difficiles qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada, et Nous vous commandons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos lettres patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre Très fidèle et Bien-aimé Conseiller, Vincent Massey, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, ce quinzième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent cinquante-neuf et de Notre Règne la septième.

D'ordre du Secrétaire d'État du Canada,
HENRI COURTEMANCHE.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit aux Journaux.

L'honorable sénateur Buchanan s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, Commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Buchanan a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867*, en présence du Greffier du Sénat, Commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable John Hnatyshyn est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Aseltine et par l'honorable sénateur Horner, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le Greffier adjoint lit alors ledit bref comme il suit:

VINCENT MASSEY
(L.S.)

CANADA

ELISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, JOHN HNATYSHYN, de la cité de Saskatoon, province de Saskatchewan, un de Nos Conseillers juridiques,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et difficiles qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada, et Nous vous commandons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos lettres patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre Très fidèle et Bien-aimé Conseiller, Vincent Massey, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, ce quinzième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent cinquante-neuf et de Notre Règne la septième.

D'ordre du Secrétaire d'État du Canada,
HENRI COURTEMANCHE.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit aux Journaux.

L'honorable sénateur Hnatyshyn s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, Commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Hnatyshyn a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, Commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable Président informe le Sénat de la présence dans la galerie de visiteurs distingués de l'Inde, dont les noms suivent: l'Honorable Shri S. V. Krishnamoorthy Rao, Président adjoint du Sénat indien, l'Honorable D' U. Krishna Rau, Président de l'Assemblée législative de Madras, accompagné de M. N. B. Menon, Premier secrétaire du Haut commissariat indien au Canada.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du ministère du Revenu national contenant des relevés relatifs aux recettes des douanes et de l'accise et à d'autres services, par bureaux principaux et secondaires, accise et impôts sur le revenu du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 5 de la Loi sur le ministère du Revenu national, chapitre 75, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport du ministère des Transports pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Transports, chapitre 79, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport de la Commission des transports aériens au ministre des Transports, portant la date du 31 décembre 1958, concernant les services aériens transcontinentaux. (Textes anglais et français).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Cameron—

De Co-operative Fire and Casualty Company, de la cité de Regina, province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'un amendement à sa loi la constituant en corporation, aux fins d'accorder aux Directeurs de la Compagnie le pouvoir facultatif de verser des intérêts à l'égard des contributions à un taux n'excédant pas 6% par an, au lieu de celui en existence à 3% par an.

Par l'honorable sénateur Smith (*Kamloops*)—

De Baloise Fire Insurance Company of Canada demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "Elite Insurance Company" et en français "La Compagnie d'Assurances Élite".

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces—

De Miriam Keppel Segal, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Carl Segal.

De Celia Claire Kanigsberg Dickman, d'Halifax, Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Morris Dickman, de Montréal, Québec.

De Esther Lilian Issenman Rosen, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leonard Rosen.

De Margaret Sonia Lawrence Canny, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Patrick Elliott Bain Canny.

De Ronald Ernest Fyfe, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thelma Jones Spurr Fyfe.

De William Irvine Moore, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Susan Wardlaw Moore.

De Joyce Rosemary Hudson Plam, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edgar Leonard Plam.

De Michael Zuk, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joyce Dublanski Zuk.

De Barbara Lorrain Campbell Clarke, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frederick Gordon Clarke.

De Margaret Craig Murdoch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Norman Stewart Murdoch.

De Rosy Fish Tatelman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Aaron Tatelman.

De Marcel-Flore Terrault Wright, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ronald Raymond Wright.

De Jean Grant Shacklock, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Enoch Shacklock.

De Janos (Jean) Sztecsinics, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gudrun Schmidt Sztecsinics.

De Kathleen Iris Daunt Robinson, de Sainte-Claire, Port-d'Espagne, Trinidad, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Warren Lennox Robinson, d'Île-à-Bigras, Québec.

De Jacqueline-Jeanne Lamy Harper, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Albert Fryers Harper.

De Judith Ortenberg Baxt King, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Arthur King.

De Janine Sutto Dagenais, de Vaudreuil, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Pierre Dagenais.

De Mary Friedman Nussenbaum, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Michael Nussenbaum.

De Dorothy Elizabeth Fremantle Fleming, de Londres, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sandford Bruce Fleming, de Montréal, Québec.

De Pearl Severs Schrieder, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rayfield Schrieder.

De Sonia Kanefsky Waicenberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Nathan Waicenberg.

De Marc-Aurèle Bourget, de Ville-Saint-Michel, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Madeleine Pelletier Bourget.

De Josef Libich, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Katharina Grumbach Libich.

De Mary Jane Holmes Phillips, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gilbert Harry Phillips, de Montréal, Québec.

De Claire Segal Pottel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edward Pottel.

De Antoni Kubowicz, de Chibougamau, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Katerina Ostafijczuk Kubowicz.

De Sheila Ethel Mitchell Martin, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Melvin Frederick Martin.

De Constandina Alimanisteanu Butas, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Nerva Butas.

De Rita Thibeau Cardinal, de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Claude Cardinal, de Montréal, Québec.

De Alice Schleicher Dorotich, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Daniel Dorotich.

De Marie Yolanda Marotta Henshaw, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Stewart Henshaw.

De Bernice Sylvia Sinclair Somerville, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James John Somerville.

De Dorothy Louisa Stradwick Coffin, St. Catharines, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ambrose Douglas Coffin, de Montréal, Québec.

De Winnifred Martin Collier, de Sydney-Nord, Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles Isaac Collier, de Montréal, Québec.

De Cécile Desjardins Morin, de Kars, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gaston Morin, de Hull, Québec.

De Gabriel Gascon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gisèle Morrissette Gascon.

De Gloria Helen Gross Caplan, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harvey Caplan.

De Nelly Hugentobler Larsen, de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Robert Larsen.

De Gérald Leblanc, de Longueuil, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Lucille Cournoyer Leblanc.

De Greta Libenstein Goldfeder, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Herbert Goldfeder.

De Helen Margaret Davidson Beckett, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec David William Earl Beckett.

De Marie-Maryse-Adrienne Dagenais Garlick, de Beaconsfield, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alan Winfield Garlick.

De Marion Beulah Francis Meehan, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kenneth Michael Meehan.

De Giovanni Cavallero, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Georgette-Léona Jacquemin Cavallero.

De Ruth Dankner Liberman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jack Liberman.

De Pierrette Bertrand Suchereault, autrement connue sous le nom de Pierrette Bertrand Chussereault, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Yvon Suchereault, autrement connu sous le nom de Yvon Chussereault.

De Eva Livia Iranyi Blumberger, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ferenc Blumberger.

De Nita Stella Pollock Adams, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Courtney Ralph Adams.

De Percy Kark Claxton, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Elizabeth Margaret MacCallum Claxton.

De Jeannine Genevieve Jagelavicus Kusleika, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Francis Romuald Kusleika.

De Lise Nolet Lunghi, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Albert Lunghi.

De Helen Linda Reisman Shalinsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jack Irving Shalinsky.

De George Meredith Scott Burton, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Juanita Jane Martin.

De Lenoir Grace Spencer Jennings, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gordon Carlisle Jennings.

De James John Thomson Keay, de Montréal-Ouest, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Dorothy Louise Fitzgerald Keay.

De Ralph Gatis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Yvette-Esther Lefebvre Gatis.

De Pamela Margaret Clark Creber, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Bernard Creber.

De Olive Florence Andrews Bowness, de Beaurepaire, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alwyn Henry Bowness.

De Dorothy Sarah Sheehan Burchmore, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Alfred Burchmore.

De Marguerite Kenny Maranda, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Francisco Maranda.

De Gertrude Czerny Thomschitz, autrement connue sous le nom de Gertrude Czerny Thomas, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Johann Thomschitz, autrement connu sous le nom de John Thomas.

De Joan Natalie Miller Martin, de New York, État de New York, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Gerald Martin, de Montréal, Québec.

De Violet Winnifred Kean Newton Armstrong, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Peter Elder Armstrong.

De Sylvia Florence Van Straten Weber, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Wilton Irwin Weber.

De Joseph Moreau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Antoinette Cayer Moreau.

De Norma Mary Rose Purchard Clarkin, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gerald David Clarkin.

De Yaroslavna Zonia Lazarowich Johnson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Richard Ralph Johnson.

De Miriam Hirsh Leff, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eli Leff.

De Michael Palangio, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rosa Sarroino Palangio.

De Witolda Poplawska Wojciechowski, de Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Stanislaw Wojciechowski.

De Sarah Goldfarb Nash, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Henry Nash.

D'Alfred Laliberté, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Yvette Rhéaume Laliberté.

De June Rosemary Brook Doty, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles Henry Doty.

De Enis (Ines) Vit Desnoyers, de Saint-Michel, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Antoine-Hervé Desnoyers.

De Gertrude Scharge Izenberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ben Izenberg.

De Jan Roberti, de Ville-d'Anjou, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Madeleine Elizabeth Poget Roberti.

De William Harrison Terry, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hazel May Howe Terry.

De Roger Desjardins, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jeannette Rancourt Desjardins.

De Ana Nili Indursky Seeman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Stanley Samuel Seeman.

De Maurice Castonguay, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alma St-Amand Castonguay.

De Helen Elizabeth MacDonald Downey, de Ville-Saint-Pierre, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Aubrey Louis Downey.

De Joseph-Fernand-Roger Boucher, de Ville-La Salle, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lilian Forsyth Boucher.

D'Albert-Réginald Bissonnette, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Muriel Gibson Dargavel Bissonnette.

De Eva Greenblatt Besner, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Myer Babe Besner.

De Margaret Stewart Cairns Bamber, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Henry Paterson Bamber.

De Ruth Millstein Backman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Melvin Backman.

De Viola Gariépy Anderson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Anderson.

De Harold Frederick Allan, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lorraine-Marguerite Massé Allan.

De Geraldine Joy Conway Cook, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ronald Henry Cook.

De Jessie Davis Hill, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kenneth Hill.

De Georgene Hylands Harbour, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-André-Laurent Harbour.

D'Emilienne-Célestine Mallard Grossin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Francis-Adolphe Grossin.

De Audrey Isabella Wanda Patterson Gray, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Arthur Douglas Heath Gray.

De Daniel Myer Glovinsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Deborah-Lucille Bélanger Glovinsky.

De Jacqueline Shirley Mary Parnell Gardner, de Saint-Martin, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Edward Gardner.

De Bernard Fourcade, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thérèse Ouellet Fourcade.

De Evangeline Vaughan Fortin, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Léopold Fortin, de Shawinigan-Falls, Québec.

De Raymond Faucher, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Suzanne Vincent Faucher.

De Silvia Frederike Diethilde Beate Angela Buchsel Fatter, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Emile-Marc Fatter.

De Rita Steinbach Gruia, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sandu Alex Gruia.

De Mary Margaret Young Doulton, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles William Doulton.

De Nina Olga Titow Dorion, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Brian Michael Daniel Dorion.

De Agnes Ilona Kemeny Czuczka, de Hampstead, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rudolf Ladislav Czuczka.

De Donald Edward Cook, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alice Norma Jackson Cook.

D'Yvonne-Catherine-Marie Vrancken Bruggemans, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Yvan-Robert-Emile-Nestor-Ghislain Bruggemans.

De Mary Jacqueline McGibbon Grove, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Francis Langton Bennetts Grove.

De Ginette Cameron Brown, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edward Brown.

De Cora Patricia Quinn Holder, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Surrey Holder.

De Marie-Bernadette Brunet Holman, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ernest Lawrence Holman, présentement d'Esquimalt, Colombie-Britannique.

De Catherine Farrelly Joseph, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joe Leslie Joseph.

De Viola Bleier Josephovits, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Samuel Josephovits, de Montréal, Québec.

De Hanna Tiegs Kallus, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eugene Kallus.

De Lorna Frances Hutchinson Kerr, de Perth, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Russell Kerr, présentement de Fort-Lauderdale, Floride, l'un des États-Unis d'Amérique.

De Audrey Bruce Laborgne, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Laborgne.

De Marie-Cordélia-Marie-Ange Pigeon Lapalme, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Arthur-Marcel-Ernest Gaboriau dit Lapalme.

De Roméo Lescarbeau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucille Sasseville Lescarbeau.

De Rowland McLean Loftus, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rita Catherine McKeown Loftus.

De Micheline-Laurette-Germaine Beauvais Mandanici, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Giovanni Mandanici, autrement connu sous le nom de Johnny Mandanici.

D'Ida-Denis Matte, de Saint-Jean, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léopold-Omer Matte.

De Maria Adriana Sluis Metcalfe, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter Patrick Metcalfe.

De Timothy Allan Moran, de Ville-Saint-Pierre, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ruth Marie Wilson Moran.

De Lois Genevieve Good Mulcahy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Peter George Mulcahy.

De Barbara Mary Scott Norman, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grant Earl William Norman.

De Jane Holiday Cadenhead Peate, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Peate.

D'Alice-Christine Leduc Patrick, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Roland Patrick, père.

De Sydney Arthur Powell, de Greenfield-Park, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eileen Lillian Small Powell.

De Joseph-Eugène-Gérard Pigeon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Marguerite-Jeannette-Léonie Charette Pigeon.

De Margaret Eleanor Williams Radmore, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Charles Stewart Radmore, de Hull-Sud, Québec.

De Rosalie Jakes Reisinger, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eric Reisinger.

De Paul Rewoski, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Shirley Elsie Winifred Sheppard Rewoski.

De Theophile Casimir Rodzvicia, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Jeannette-Rolande Mongrain Rodzvicia.

De Patricia Burnell Fraser Rosensweig, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Reuben Rosensweig, de Montréal, Québec.

De Joseph-Louis-Henri-Noé-Maurice Ruel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Florence Patricia Waltzer Ruel.

De Audry Elsie Asbury Ross, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harry Ross.

De Josephine Zauberman Schiller, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Paul Schiller.

De Issie Sherman, autrement connu sous le nom de Irving Sherman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Esther Cohen Sherman, autrement connue sous le nom de Estelle Cohen Sherman.

De Anne Nadigel Singer, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Louis Singer.

De Bryan Mills Taylor, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Molly de Zylva Taylor.

De Viola Gertrude Elizabeth Boyd Thérout, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Dorila Thérout.

De Joseph-Jules-Robert Trottier, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Colette Bouchard Trottier.

De Dorothea Jenkins Vanier, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marcel Vanier.

De Thérèse Courteau Vézina, de Lanoraie, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jean-Louis Vézina.

De Max Warhaft, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sophie Schwartz Warhaft.

De June Bernice Rath O'Hanley, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Michael James Ross O'Hanley, de Montréal, Québec.

De Margaret Soll Rajeczky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alfred Emmerick Rajeczky.

De Marie-Simone-Louissette Bellemare Lafond, de Yellowknife, territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Adrien-Honoré Lafond.

De Percy Herbert Manuel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marjorie Marland Adams Manuel.

De Gaston Vadnais, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lilian Bridge Vadnais.

De Thelma Georgine Ferguson Strathy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gordon MacKenzie De Boucherville Strathy.

De Robert William Stamp, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Shirley-Anne Boyle Stamp.

De Ruth Georgina Potts Dobie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Percy Thomas Dobie.

De Jacques Flahault, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Muguette Bériault Flahault.

De Gisela Antonie Anita Popp Sainitzer, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gunter Hans Hugo Sainitzer, autrement connu sous le nom de Guenter Sainitzer.

De Joseph Rolland Wright, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Shirley Gwendolyn Stansfield Wright.

De Henry Frank Whiston, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Doreen Joan Wragg Whiston.

De Morris Gordon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Faigie Yampolsky Gordon.

De Constantin Deacur, de Montréal-Nord, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Anna Ukrainka Kozlinska Deacur.

De Marie-Marguerite-Louise Leclerc Andrews, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Robert Andrews.

De Yolande Bossé Murphy, de Sillery, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Charles Ashley Murphy.

De Ross Kevin Ladd, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Barbara Margaret Hamilton Ladd.

De Sydney (Sidney) Hislop, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Ruth Shubert Hislop.

De Joan Howell McShane McNulty, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Patrick James McNulty.

De Georgina Joan Saunders Smith, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Robert Munro Smith.

De Abbie Alice Mahon Reed, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Robert Alexander Reed.

De Lorlotte Juliane Selma Wilhelmine Gude Hirtreiter, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Richard Hirtreiter.

De Irene Balk Goodson, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Jack Leonard Goodson.

De Fernand Filiatrault, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Irène Gauthier Filiatrault, autrement connue sous le nom de Irène Gauthier Duplantis Filiatrault.

De Andrée Pauline Dorothy Pryce Clarke, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec George Frederick Clarke.

De James Alfred Keelty, de Greenfield-Park, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Audrey May Clarke Keelty.

De Leslie Ronald Cant, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Jill Maureen Jones Cant.

De James Kennedy Andrews, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Barbara Doreen Hack Andrews.

De Sylvia Mary Mefrige Makad, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Albert John Makad.

De Marie-Berthe-Jeannine Quesnel Patenaude, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec René Patenaude.

De Goldie Yellin Freedman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Abe Freedman.

De Helen Borer Marcovitch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Frank Marcovitch.

De Klara Schillinger Aschner, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Paul Aschner.

De Aline Brunette Farago, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Victor Farago.

De Vivien Joyce Taylor Ross, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Ian Gibson Ross.

De Gustave-René Gosselin, de Cartierville, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Marie-Louise Madeleine Barcelo Gosselin.

De Roger Myre, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Denise Duchesneau Myre.

De Mary Athanas Copis, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Louis Copis, de Montréal, Québec.

De George Frederick Davies, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Violet Agnes Jones Davies.

De Raymonde Gagnon Tremblay, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alphonse Tremblay.

De Esther Daisy Moynan O'Regan, de Sutton, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Murray Stowe O'Regan.

De Martha Waugh McClure, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eric Ross McClure.

De Tibor Kadar, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Veronika Vizsolyi Kadar.

De Sarah Friberg Lazare, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harry Lazare.

De Roger Vermette, de Saint-Jérôme, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Aurore Bélanger Vermette.

De Joyce Ann Breaker Lee, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Earle William Lee.

De Marjorie Seymour Hammond Pearson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Aubrey Langbridge Pearson.

De Audrey Lynn MacGillivray, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Wilson MacGillivray.

De Harry Hershenkopf, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rae Yane Hershenkopf.

De Gladys Allen Marvin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edmond Marvin.

De Jeanne-d'Arc Senécal, de Sault-Sainte-Marie, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hector-Armand Senécal, de Montréal, Québec.

De Audrey Edna Watson Robert, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'un loi qui dissout son mariage avec Enrico Robert.

De Jean Scott Bain Kunst, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Michael Kunst.

De Mario Baldo, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Bertha Teresa McMahan Baldo.

De Jacqueline Ann Rosenfeld Bernstein, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hershel Bernstein.

De David Scott Brown, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alice Georgena Malboeuf Brown.

De Edward Bruce Bonneville, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edith Mary O'Neill Bonneville.

D'Armand Lacombe, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Noëlla Populus Lacombe.

De Sheila Carole Neidik Schwartz, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hillel Charles Schwartz.

De Frances Lerner Rotman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Louis Rotman.

De Rita-Lucia Palmieri Bellefleur, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Adrien-Hermas Bellefleur.

De Margit Elizabeth Mary Temke Malcolm, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Racine Malcolm.

De Lillian Haber Rudner, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jack Rudner.

De Doris Margaret Turner Smiley, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Valentine Smiley.

De Susan Pick Bereznik, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Abraham Bereznik.

De Elsie Elizabeth Wand Bourret, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Thomas Bourret.

De Leslie David Harris, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alma Mary June Mather Harris.

De Ida Shlafman Zimendstark, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edmund Zimendstark.

De Irene Kramer Segal, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frank Segal.

De William Lawrence Hughes, de L'Abord-à-Plouffe, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Evelyn Helen Cowell Hughes.

De Marie-Louise-Marguerite-Thérèse Bernaquez Aubin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Donat-Maurice Aubin.

De Marie-Jeanne-Madeleine Saint-Pierre Paré, de Fabreville, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Paul-Maurice Paré.

De Karl Efraim Hill, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Margit Granfelt Hallstedt Hill.

D'Ovila Rivet, de Ville-Jacques-Cartier, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Yvonne Plante Rivet.

De Susan Gilda Levin Klein, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Howard David Klein, de Montréal, Québec.

De Euphemia Caldwell Miller Armitt Esber, autrement connue sous le nom de Effie Monas Esber, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Richard George Esber.

De Mildred May Eunice Charron Roblee, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Charles Roblee.

De Louis-Gustave Rey, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mary Florence Munroe Rey.

De Mary Alice Madley Hutchison, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Andrew Hutchison.

De Demetra Garini Liogas, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Spiros Liogas.

De Phyllida Fairbairn Smith Draper, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gilbert Johan Draper.

De Angelo Ciamarro, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jacqueline Mucci Ciamarro.

De Alex Groot, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Renata Waltraud Illert Groot.

De Helen Ann Kovach Ujvary, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles Ujvary.

D'Agnès Forget Haymond, de Greenfield-Park, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lucien Haymond.

De Edward John Mendelsohn, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mildred Miller Mendelsohn.

De Louise Martel Abel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Abel.

De Maria Elisa Blankarts Juneau, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jean-Paul Juneau, de Montréal, Québec.

De Bernice Helena Peritz Loeb, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lazarus Jacob Loeb.

De Hirsch Glaser, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Clara Katz Glaser.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et reçues:

De Gore District Mutual Fire Insurance Company, de la cité de Galt, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui change le nom de la Compagnie en celui de "Gore Mutual Insurance Company".

De The Canadian Medical Association, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

De James Alexander Scott, Eric Connelly and Everett William Costello, de la cité de Calgary, province d'Alberta, demandant d'être constitués en une corporation portant nom "Foothills Pipe Lines Ltd."

De Edgar James Bauer, John Edward Motz et Grant Nelson Hunter, de la cité de Kitchener, province d'Ontario, et autres personnes de la cité de Waterloo, province d'Ontario, demandant d'être constituées en une corporation portant nom "The Waterloo Mutual Insurance Company".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien—

Que le nom de l'honorable sénateur Hnatyshyn soit ajouté à la liste des sénateurs qui font partie du comité permanent des Divorces.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 27 janvier 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre

pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les concessions de terres publiques", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du deuxième rapport du comité de Sélection.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le Sénat se reporte alors à la rubrique "Avis de motions".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que les sénateurs désignés dans le deuxième rapport du comité de Sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session, soient et sont, par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport, pour faire enquête et rapport sur les diverses questions qui peuvent de temps à autre leur être soumises; et que le comité des Ordres permanents soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents, lorsque

requis; et que le comité de Régie intérieure et de comptabilité ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie intérieure du Sénat, et que ce comité fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, pour qu'il y soit donné suite.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine, propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes, par un des Greffiers à la Table, pour l'informer que les honorables sénateurs Aseltine, Cameron, Fergusson, Fournier, Gladstone, Gouin, Lambert, MacDonald, McDonald, Pouliot, Reid, Vien, Wall et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat, comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine, propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes, par un des Greffiers à la Table, pour l'informer que l'honorable Président et les honorables sénateurs Beaubien, Fergusson, Hodges, Howard, McLean et White ont été constitués en un comité chargé de diriger la gestion du Restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit Restaurant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine, propose, appuyé par l'honorable sénateur White—

Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes, par un des Greffiers à la Table, pour l'informer que les honorables sénateurs Barbour, Blais, Bouffard, Bradette, Bradley, Choquette, Comeau, Davies, Euler, Isnor, McGrand, Pearson, Reid, Savoie, Smith (*Kamloops*), Stambaugh, Thorvaldson, Turgeon et Wood ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet desdits travaux d'impression du Parlement.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

l'honorable sénateur Brant, proposé, appuyé par l'honorable sénateur
 Monette—
 Que le Sénat s'ajourne maintenant.
 Étant posée la question sur la motion, elle est—
 Résolue par l'affirmative.

N° 5

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 27 janvier 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hnatyshyn,	Robertson,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Horner,	Roebuck,
Barbour,	Crerar,	Hugessen	Savoie,
Beaubien,	Croll,	Inman,	Smith
Bishop,	Davies,	Isnor,	(Kamloops),
Blais,	Dessureault,	Jodoin,	Smith (Queens-
Bois,	Drouin,	Kinley,	(Shelburne),
Boucher,	Dupuis,	Leonard,	Stambaugh,
Bouffard,	Emerson,	Macdonald,	Sullivan,
Bradette,	Euler,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Bradley,	Farquhar,	McGrand,	Taylor
Brunt,	Farris,	McLean,	(Westmorland),
Buchanan,	Ferguson,	Méthot,	Tremblay,
Cameron,	Gershaw,	Monette,	Turgeon,
Campbell,	Gladstone,	Paterson,	Veniot,
Choquette,	Golding,	Pearson,	Vien,
Comeau,	Gouin,	Pouliot,	Wall,
Connolly	Grant,	Power,	White,
(Halifax-Nord),	Higgins,	Reid,	Wilson,
			Woodrow.

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le premier rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 27 janvier 1959.

Conformément à la Règle 111 article 2, du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son premier rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné les pétitions suivantes, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De Edgard James Bauer, John Edward Motz et Grant Nelson Hunter, de la cité de Kitchener, province d'Ontario, et autres personnes de la cité de Waterloo, province d'Ontario, demandant d'être constituées en une corporation portant nom "The Waterloo Mutual Insurance Company".

De The Canadian Medical Association, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux pour l'année terminée le 31 décembre 1958, en vertu de l'article 11 de ladite loi, chapitre 47 des Statuts de 1955. (Texte anglais).

Rapport sur l'application de la Partie V sur la Gendarmerie royale du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en vertu de l'article 108 de ladite loi, chapitre 241, S.R., 1952. (Texte anglais).

Rapport concernant l'application de la Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en vertu de l'article 41(2) de ladite loi, chapitre 111, S.R., 1952. (Textes anglais et français).

Rapport sur l'administration de l'assistance-vieillesse au Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en vertu de l'article 12 de la Loi sur l'assistance-vieillesse, chapitre 199, S.R., 1952. (Texte anglais).

Rapport du Surintendant des assurances sur les associations coopératives de crédit, auxquelles des certificats ont été accordés en vertu de la Loi sur les Associations coopératives de crédit, pour l'année terminée le 31 décembre 1957. (Texte anglais).

Septième rapport annuel du Comité consultatif du Plan Colombo, daté en novembre 1958, concernant l'expansion économique coopérative dans le Sud et dans le Sud-est de l'Asie. (Texte anglais).

Rapport de l'Office fédéral du charbon pour l'année terminée le 31 mars 1958, en vertu de l'article 15 de la Loi de 1947 sur l'Office fédéral du charbon, chapitre 86, S.R., 1952. (Texte anglais).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces—

De Emily Mary Kredl Keller, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Keller.

De Elaine Shirley Dorfman Moscovitch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Philip Paul Moscovitch.

De Claude Desroches, de Mont-Rolland, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Françoise Brault Desroches.

D'André-Maurice Petit, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Monique-Claudette Halary Petit.

De Viola Margaret McCullough Morrow, de l'Abord-à-Plouffe, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Conrad William Morrow.

De Marie-Lucile-Pauline St-Jacques Parent, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gaston Parent.

D'Ina Charlotte Charleson Hyde, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Reed Warren Hyde.

D'Alexandre Paré, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pauline Vincent Paré.

De James Howard Sproule, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Elizabeth McMahan Sproule.

De Wilhelm Bartels, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertrude Bode Bartels.

D'Etta Rose Palevsky Lerman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mark Lerman.

De Dorothy Eileen Harrison Comeau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-René Comeau.

De Jeannine-Aimie-Alice Mercier Mahaut, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Yves-Jean Mahaut.

De Jean McKenzie Barr, de St-Eustache-sur-le-Lac, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Alexander Barr.

De Hélène Dagenais Roy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymond Roy.

De Marie-Louise Fauteux Roy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Logan Roy.

De Eric Alexander McConnell, de Saint-Lambert, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Helen Plumb McConnell.

De Gordon Clarence Hunting, de Saint-Lambert, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Blanche-Germaine Séguin Hunting.

Par l'honorable sénateur Beaubien—

De David Plett Reimer, du district postal de Giroux, Archie Penner, de la ville de Steinbach et Peter Loewen Friesen, du district postal de Morris, tous de la province du Manitoba, demandant d'être incorporés sous le nom de "Evangelical Mennonite Conference".

Par l'honorable sénateur Brunt—

De The Boiler Inspection and Insurance Company of Canada, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui augmente son capital social, réduisant la valeur au pair de ses actions, et pour autres fins.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux à quinze, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le MERCREDI 21 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Ginette Cameron Brown, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Brown.

2. Demande ayant été faite pour obtenir la permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, imputable aux frais encourus.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 21 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Mary Jacqueline McGibbon Grove, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Langton Bennetts Grove.

2. Demande ayant été faite pour obtenir la permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, imputable aux frais encourus.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 21 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Anne Nadigel Singer, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Singer.

2. Demande ayant été faite pour obtenir la permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, imputable aux frais encourus.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 27 janvier 1959:

Le comité permanent des Divorces présente son cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Lise Nolet Lunghi, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Lunghi, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK, —

Président.

Le MARDI 27 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Stewart Cairns Bamber, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Paterson Bamber, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,

Président.

Le MARDI 27 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gertrude Czerny Thomschitz, autrement connue sous le nom de Gertrude Czerny Thomas, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Johann Thomschitz, autrement connu sous le nom de John Thomas, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,

Président.

Le MARDI 27 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Miriam Hirsh Leff, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eli Leff, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 27 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Phyllida Fairbairn Smith Draper, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Golbert Johan Draper, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 27 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son dixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Janos Szteticsinics, autrement connu sous le nom de Jean Szteticsinics, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gudrun Schmidt Szteticsinics, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 27 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son onzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Craig Murdoch, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Norman Stewart Murdoch, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 27 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son douzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Nita Stella Pollock Adams, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Courtney Ralph Adams, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 27 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son treizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Enis (Ines) Vit Desnoyers, de la ville de Saint-Michel, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Antoine-Hervé Desnoyers, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 27 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatorzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Helen Elizabeth MacDonald Downey, de ville Saint-Pierre, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Aubrey Louis Downey, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 27 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quinzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Silvia Fredericke Diethilde Beate Angela Buchsel Fatter, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Emile-Marc Fatter, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports portant les numéros deux à quinze, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Euler, C.P., présente au Sénat un Bill S-4, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Waterloo Mutual Insurance Company*".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 29 janvier 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Sullivan présente au Sénat un Bill S-5, intitulé: "Loi concernant la *Canadian Medical Association*".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Sullivan propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 29 janvier 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Robertson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les concessions de terres publiques", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 6

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 28 janvier 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hnatyshyn,	Roebuck,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Horner,	Savoie,
Barbour,	Crerar,	Hugessen,	Smith
Beaubien,	Croll,	Inman,	(Kamloops),
Bishop,	Davies,	Isnor,	Smith (Queens-
Blais,	Dessureault,	Jodoin,	Shelburne),
Bois,	Drouin,	Kinley,	Stambaugh,
Boucher,	Dupuis,	Leonard,	Sullivan,
Bouffard,	Emerson,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Euler,	MacDonald,	Taylor
Bradley,	Farquhar,	McGrand,	(Westmorland),
Brunt,	Farris,	McLean,	Tremblay,
Buchanan,	Fergusson,	Méthot,	Turgeon,
Cameron,	Fraser,	Monette,	Veniot,
Campbell,	Gershaw,	Paterson,	Vien,
Choquette,	Gladstone,	Pearson,	Wall,
Comeau,	Golding,	Pouliot,	White,
Connolly	Gouin,	Power,	Wilson,
(Halifax-Nord),	Grant,	Reid,	Woodrow.
	Higgins,	Robertson,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur la voie maritime du Saint-Laurent, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 9 de ladite loi, chapitre 269, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport de l'Office de la recherche en pêcheries du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 15 de la Loi sur l'Office de la recherche en pêcheries, chapitre 121, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De Baloise Fire Insurance Company of Canada demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "Elite Insurance Company" et en français "La Compagnie d'Assurances Élite".

De Co-operative Fire and Casualty Company, de la cité de Regina, province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'un amendement à sa constitution, aux fins d'accorder aux Directeurs de la Compagnie le pouvoir facultatif de verser des intérêts à l'égard des contributions à un taux n'excédant pas 6% par an, au lieu de celui existant à 3% par an.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien:

Que le nom de l'honorable sénateur Bradley soit ajouté sur la liste des sénateurs qui sont membres du comité permanent des Divorces.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Brunt, propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le Bill S-2, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les concessions de terres publiques", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill S-3, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine, propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit déferé au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux à quinze, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine, propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 7

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 29 janvier 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Inman,	Smith
Baird,	Davies,	Isnor,	(Kamloops),
Barbour,	Dessureault,	Jodoin,	Smith (Queens-
Beaubien,	Drouin,	Kinley,	Shelburne),
Bishop,	Dupuis,	Leonard,	Stambaugh,
Blais,	Emerson,	Macdonald,	Sullivan,
Bois,	Euler,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Farquhar,	McGrand,	Taylor
Bouffard,	Farris,	McLean,	(Westmorland),
Bradette,	Fergusson,	Méthot,	Tremblay,
Bradley,	Fraser,	Monette,	Turgeon,
Brunt,	Gershaw,	Paterson,	Vaillancourt,
Buchanan,	Gladstone,	Pearson,	Veniot,
Campbell,	Golding,	Pouliot,	Vien,
Choquette,	Grant,	Power,	Wall,
Comeau,	Higgins,	Reid,	White,
Connolly	Hnatyshyn,	Robertson,	Wilson,
(Ottawa-Ouest),	Horner,	Roebuck,	Woodrow.
Crerar,	Hugessen,		

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1958 et les dépenses estimatives prévues pour 1959, en vertu du chapitre 19 des Statuts de 1956, relativement à la construction par la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada d'une ligne ferroviaire (embranchement) depuis un point à ou près de Bartibog, vers l'ouest, jusqu'à la rivière Tomogonops, dans le voisinage des lacs de Little River, dans la province du Nouveau-Brunswick, en conformité de l'article 8 de ladite loi. (Texte anglais).

Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1958 et les dépenses estimatives prévues pour 1959, relativement à la construction par la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada de certaines installations terminus dans le voisinage de la ville de Montréal, en conformité de l'article 11 de la Loi des terminus canadiens à Montréal de la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 12 des Statuts du Canada de 1929. (Texte anglais).

Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1958 et les dépenses estimatives prévues pour 1959, en vertu du chapitre 49 des Statuts du Canada de 1953-1954, relativement à la construction par la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada de lignes ferroviaires (embranchements) depuis St-Félicien jusqu'au lac Caché, depuis le lac Caché jusqu'à Beattyville et depuis le lac Caché jusqu'à Chibougamau, dans la province de Québec, et depuis Hillsport jusqu'à Manitouwadge Lake, dans la province d'Ontario, en conformité de l'article 8 de ladite loi. (Texte anglais).

Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1958 et les dépenses estimatives prévues pour 1959, en vertu du chapitre 13 des Statuts du Canada de 1957-1958, relativement à la construction par la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada d'une ligne ferroviaire d'Optic Lake à Chisel Lake, et l'achat, par cette Compagnie de l'*International Nickel Company of Canada, Limited*, d'une ligne ferroviaire depuis Sipiwesk jusqu'à un point sur la rivière Burntwood, près de Mystery Lake, dans la province du Manitoba, en conformité de l'article 11 de ladite loi. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-6, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mercredi prochain, le 4 février 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De The Boiler Inspection and Insurance Company of Canada, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui augmente son capital social, réduisant la valeur au pair de ses actions, et pour autres fins.

De David Plett Reimer, du district postal de Giroux, Archie Penner, de la ville de Steinbach, et Peter Loewen Friesen, du district postal de Morris, tous de la province du Manitoba, demandant d'être incorporés sous le nom de "Evangelical Mennonite Conference".

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros seize à vingt-six, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le MERCREDI 28 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son seizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Cordelia-Marie-Ange Pigeon Gaboriau dit Lapalme, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Arthur-Marcel-Ernest Gaboriau dit Lapalme, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 28 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son dix-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jeannine Genevieve Jagelavicus Kusleika, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Romuald Kusleika, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 28 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son dix-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Viola Bleier Josephovits, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Josephovits, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 28 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son dix-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de James John Thomson Keay, de la ville de Montréal-Ouest, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Louise Fitzgerald Keay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 28 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son vingtième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Constandina Alimanisteanu Butas, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nerva Butas, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 28 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Viola Gertrude Elizabeth Boyd Théroux, de la cité de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Dorila Théroux, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 28 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Sydney Arthur Powell, de la ville de Greenfield Park, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eileen Lillian Small Powell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 28 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ruth Georgina Potts Dobie, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Thomas Dobie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 28 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Patricia Burnell Fraser Rosensweig, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Reuben Rosensweig, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 28 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Geraldine Joy Conway Cook, de la cité de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ronald Henry Cook, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 28 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joan Natalie Miller Martin, de la cité de New York, dans l'État de New York, un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Gerald Martin, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros seize à vingt-six, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 3 février 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-1, intitulé: "Loi pour faire droit à Lise Nolet Lunghi".

Bill SD-2, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stewart Cairns Bamber".

Bill SD-3, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Czerny Thomschitz, autrement connue sous le nom de Gertrude Czerny Thomas".

Bill SD-4, intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Hirsh Leff".

Bill SD-5, intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllida Fairbairn Smith Draper".

Bill SD-6, intitulé: "Loi pour faire droit à Janos Sztecsinics, autrement connu sous le nom de Jean Sztecsinics".

Bill SD-7, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Craig Murdoch".

Bill SD-8, intitulé: "Loi pour faire droit à Nita Stella Pollock Adams".

Bill SD-9, intitulé: "Loi pour faire droit à Enis (Ines) Vit Desnoyers".

Bill SD-10, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Elizabeth MacDonald Downey".

Bill SD-11, intitulé: "Loi pour faire droit à Silvia Fredericke Diethilde Beate Angela Bushsel Fatter".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Hugessen, propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le Bill S-4, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Waterloo Mutual Insurance Company*", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Sullivan propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le Bill S-5, intitulé: "Loi concernant la Canadian Medical Association", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu une deuxième fois.

L'honorable sénateur Sullivan propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le bill soit déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 8

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 3 février 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dupuis,	Kinley,	Savoie,
Baird,	Emerson,	Lefrançois,	Smith
Barbour,	Farquhar,	Leonard,	(Kamloops),
Basha,	Farris,	Macdonald,	Smith (Queens-
Beaubien,	Fergusson,	MacDonald,	Shelburne),
Bois,	Gershaw,	McDonald,	Stambaugh,
Boucher,	Gladstone,	McGrand,	Sullivan,
Bradley,	Golding,	McKeen,	Taylor (Norfolk),
Brunt,	Gouin,	McLean,	Taylor
Buchanan,	Grant,	Molson,	(Westmorland),
Burchill,	Hayden,	Monette,	Thorvaldson,
Choquette,	Higgins,	Paterson,	Tremblay,
Comeau,	Hnatyshyn,	Pearson,	Turgeon,
Connolly	Hodges,	Pouliot,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Horner,	Power,	Vien,
Croll,	Hugessen,	Reid,	Wall,
Davies,	Inman,	Robertson,	White,
Drouin,	Jodoin,	Roebuck,	Wilson,
			Woodrow.

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat que, en conformité de la Règle 103 du Règlement du Sénat, le Greffier a déposé sur le Bureau un état détaillé des recettes et dépenses encourues depuis la dernière vérification; aussi les comptes et pièces justificatives à l'appui.

Ordonné: Que lesdits comptes et pièces justificatives soient déferés au comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité.

L'honorable Président présente au Sénat un rapport de la Commission du service civil.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

le 23 janvier, 1959

AUX HONORABLES MEMBRES DU SÉNAT DU CANADA

La Commission du service civil, à la demande du Sénat, et en conformité des dispositions des articles 60 et 62 de la Loi du service civil, a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Il est recommandé que le poste SC-A-43, sténographe officiel du Sénat, soit exempté de l'application de l'article 12 de la Loi afin de permettre la nomination de George R. Baker à un traitement de \$6,660 par année, à compter de la date où il entrera en fonction, laquelle exemption ne s'appliquera qu'à l'égard de M. Baker, mais ce poste restant sujet, à tous autres égards, aux dispositions de la Loi du service civil.

Ci-joint, copie d'un rapport concernant le document ci-dessus.

Respectueusement soumis,
Original signé par

PAUL PELLETIER,
Commissaire.

Respectueusement soumis,
Original signé par

Le Président du Sénat,
MARK R. DROUIN.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le rapport de la Commission du service civil soit déferé au comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, pour considération et rapport.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Comptes publics du Canada, Volume I, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958 et Rapport de l'Auditeur général pour l'année financière close le 31 mars 1958, en conformité des articles 64(1) et 70(2), respectivement, de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, S.R. 1952. (Texte anglais).

Comptes publics du Canada, Volume II, états financiers des Sociétés d'État, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 64(1) de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, S.R. 1952. (Texte anglais).

Relevé des permis émis sous l'empire de l'article 8 de la Loi sur l'Immigration pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 1958 au 31 décembre 1958, en vertu de l'article 8(5) de ladite loi, chapitre 325, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en vertu de l'article 6 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, chapitre 66, S.R. 1952. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans *La Gazette du Canada*, 1959, du mercredi 28 janvier 1959, en vertu des dispositions de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Autres crédits supplémentaires (2) pour l'année financière terminée le 31 mars 1959. (Texte anglais).

Rapport de la Commission sur l'assurance-chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en vertu de l'article 95(1) de la Loi sur l'assurance-chômage, chapitre 50 des Statuts de 1955. (Texte anglais).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Hugessen—

De The North American Accident Insurance Company, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi changeant le nom de la Compagnie en celui de "The North American General Insurance Company".

Par l'honorable sénateur McKeen—

De Harry J. Seed, J. M. Burnett, Esmond Lando and Clifford T. Ruddell, tous de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, et autres personnes d'autres lieux, demandant leur constitution en corporation sous le nom de "Pacific Standard Life Insurance Company".

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

D'Oscar Roy, de l'Assomption, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ninon Parthenais Roy.

De Patricia McDonald Bouthillette, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucien Bouthillette.

De Norman Grover, de Jérusalem, État d'Israël, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leila Shifra Wolofsky Grover.

De Mary May Helen McCormick Moran, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Thomas Joseph Moran.

De Marlene Marle Korn, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Korn.

De Daisy Naydia Pretula Link, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter Harvey Link.

De Franz Prader, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fredericke Zirm Prader.

De Lucinda Marguerite Vaughan Flood, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Terence Carson Flood.

De Patricia Anne McKenna Coombes, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Coombes.

De Lillianne Reed Volchuk, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anthony Volchuk.

De Winnie Kulak Kozicki, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eugene Kozicki.

De Michel Dubois, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claire Parenteau Dubois.

De Raymond Winston Farren, de Hudson Heights, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lorna Elizabeth Aikins Farren.

De James Alvin Bradley, de la municipalité de Red Mills, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Germaine-Marcelle Labarre Bradley.

De Flore Crevier Plamondon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarke Plamondon.

De Marie, Luise Ahnhudt Sandberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Oscar Sandberg.

De Pierre-Joseph-Gabriel Sorba, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Berthe-Annette-Gisèle Bernier Sorba.

De Zdenek Nosek, de Strathmore, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Erika Marie Vana-Ova Nosek, autrement connue sous le nom de Erika Maria Vanova Nosek.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros vingt-sept à quarante-neuf, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le JEUDI 29 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jeanne-d'Arc Gravelle Sénécal, de la cité de Sault-Sainte-Marie, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hector Armand Sénécal, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 29 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Barbara Mary Scott Norman, de la cité de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grant Earl William Norman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 29 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Alice Schleicher Dorotich, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Daniel Dorotich, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 29 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trentième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Jane Holmes Phillips, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gilbert Harry Phillips, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 29 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Barbara Lorrain Campbell Clarke, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Gordon Clarke, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 29 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Helen Margaret Davidson Beckett, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec David William Earl Beckett, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 29 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ruth Dankner Liberman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jack Liberman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 29 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Norma Mary Rose Purchard Clarkin, de la cité de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gerald David Clarkin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 29 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Eva Greenblatt Besner, de la ville Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Myer Babe Besner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 29 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ruth Millstein Backman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Melvin Backman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 29 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Percy Kark Claxton, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Elizabeth Margaret MacCallum Claxton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 29 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marion Beulah Francis Meehan, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kenneth Michael Meehan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 30 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Nina Olga Titow Dorion, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Brian Michael Daniel Dorion, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 30 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quarantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Sylvia Florence Van Straten Weber, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Milton Irwin Weber, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 30 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Fernand-Roger Boucher, de la cité de LaSalle, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lilian Forsyth Boucher, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 30 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jacqueline Shirley Mary Parnell Gardner, de la ville de Saint-Martin, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Edward Gardner, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolva ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 30 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Esther Daisy Moynan O'Regan, de la ville de Sutton, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolva son mariage avec James Murray Stowe O'Regan, le Comité a constaté que les prescriptions de règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolva ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 30 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Susan Pick Bereznik, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolva son mariage avec Abraham Bereznik, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolva ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 30 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Josephine Zauberma Schiller, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolva son mariage avec Paul Schiller, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolva ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 30 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Hanna Liselotte Gertrud Tiegs Kallus, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eugen Kallus, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 30 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Dorothy Louisa Stradwick Coffin, de la cité de St-Catharines, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ambrose Douglas Coffin, de la cité de Montréal, province de Québec, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le Comité recommande la remise à la pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 30 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marc-Aurèle Bourget, de la cité de Saint-Michel, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Madeleine Pelletier Bourget, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 30 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie Yolanda Marotta Henshaw, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Stewart Henshaw, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros vingt-sept à quarante-neuf, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Des félicitations sont adressées à l'honorable sénateur White à l'occasion de sa participation à l'inauguration du Président du Venezuela, récemment élu, à Caracas, à titre d'Ambassadeur spécial du Canada.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros seize à vingt-six, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient lus une deuxième fois:

Bill SD-1, intitulé: "Loi pour faire droit à Lise Nolet Lunghi".

Bill SD-2, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stewart Cairns Bamber".

Bill SD-3, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Czerny Thomschitz, autrement connue sous le nom de Gertrude Czerny Thomas".

Bill SD-4, intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Hirsh Leff".

Bill SD-5, intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllida Fairbairn Smith Draper".

Bill SD-6, intitulé: "Loi pour faire droit à Janos Sztecsinics, autrement connu sous le nom de Jean Sztecsinics".

Bill SD-7, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Craig Murdoch".

Bill SD-8, intitulé: "Loi pour faire droit à Nita Stella Pollock Adams".

Bill SD-9, intitulé: "Loi pour faire droit à Enis (Ines) Vit Desnoyers".

Bill SD-10, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Elizabeth MacDonald Downey".

Bill SD-11, intitulé: "Loi pour faire droit à Silvia Fredericke Diethilde Beate Angela Bushnel Fatter".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 9

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 4 février 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Davies,	Inman,	Robertson,
Baird,	Drouin,	Isnor,	Roebuck,
Barbour,	Dupuis,	Jodoin,	Savoie,
Basha,	Emerson,	Kinley,	Smith
Beaubien,	Euler,	Lefrançois,	(Kamloops),
Bishop,	Farquhar,	Leonard,	Smith (Queens-
Bois,	Farris,	Macdonald,	Shelburne),
Boucher,	Fergusson,	MacDonald,	Stambaugh,
Bradette,	Gershaw,	McDonald,	Sullivan,
Bradley,	Gladstone,	McGrand,	Taylor (Norfolk),
Brunt,	Golding,	McKeen,	Taylor
Buchanan,	Gouin,	McLean,	(Westmorland),
Burchill,	Grant,	Molson,	Thorvaldson,
Choquette,	Hayden,	Monette,	Tremblay,
Comeau,	Higgins,	Paterson,	Turgeon,
Connolly	Hnatyshyn,	Pearson,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Pouliot,	Wall,
Connolly	Horner,	Power,	White,
(Ottawa-Ouest),	Howden,	Quinn,	Wilson,
Croll,	Hugessen,	Reid,	Woodrow.

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le deuxième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé:

Le MERCREDI 4 février 1959.

Conformément à la Règle 111, article 2, du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son deuxième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De Gore District Mutual Fire Insurance Company, de la cité de Galt, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui change le nom de la Compagnie en celui de "Gore Mutual Insurance Company".

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Memorandum de la Convention (Modifiant certaines Conventions) concernant les contributions à verser en vertu de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, effectuée entre le Gouvernement du Canada et les Provinces suivantes—

Terre-Neuve — Modifiant conventions n^{os} 1, 2 et 3.

Nouvelle-Écosse — Modifiant convention n^o 1.

Manitoba — Modifiant conventions n^{os} 1, 2 et 3.

Colombie-Britannique — Modifiant convention n^o 1. (Texte anglais).

Rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 10 de la Loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, chapitre 74, S.R. 1952. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Euler, C.P., présente au Sénat un Bill S-7, intitulé: "Loi concernant la *Gore District Mutual Insurance Company*".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McKeen, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill S-4, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Waterloo Mutual Insurance Company*", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente au Sénat le rapport suivant de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 4 février 1959.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-2, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les concessions de terres publiques", présente un rapport—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cinquante à soixante-quinze, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 30 janvier 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Bernice Sylvia Sinclair Somerville, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James John Somerville, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Judith Ortenberg Baxt King, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur King, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Yaroslavna Zonia Lazarowich Johnson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Ralph Johnson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gertrude Scharge Izenberg, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ben Izenberg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph Moreau, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Antoinette Cayer Moreau, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
- Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Sydney Hislop, autrement connu sous le nom de Sidney Hislop, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Ruth Shubert Hislop, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
- Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Lenoir Grace Spencer Jennings, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Gordon Carlisle Jennings, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Olive Florence Andrews Bowness, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alwyn Henry Bowness, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Pearl Severs Schrieder, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rayfield Schrieder, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Vivien Joyce Taylor Ross, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ian Gibson Ross, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jacqueline-Jeanne Lamy Harper, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Fryers Harper, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Kathleen Iris Daunt Robinson, de Port-d'Espagne, Trinidad, Indes Occidentales Britanniques, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Warren Lennox Robinson, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jacques Flahault, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Muguette Beriault Flahault, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gladys Allen Marvin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edmond Marvin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 2 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Miriam Keppel Segal, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Carl Segal, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 3 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ronald Ernest Fyfe, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Thelma Joan Spurr Fyfe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 3 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Elsie Elizabeth Wand Bourret, de la cité de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec James Thomas Bourret, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 3 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Sonia Lawrence Canny, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Patrick Elliott Bain Canny, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 3 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Andree Pauline Dorothy Pryce Clarke, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec George Frederick Clarke, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 3 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Henry Frank Whiston, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorren Joan Wragg Whiston, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 3 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-dixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Rita Thibeau Cardinal, de la cité de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claude Cardinal, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 3 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-onzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Janine Sutto Dagenais, de la municipalité de Vaudreuil, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pierre Dagenais, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 3 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-douzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Evangeline Vaughan Fortin, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léopold Fortin, de la ville de Shawinigan Falls, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 3 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-treizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gloria Helen Gross Caplan, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harvey Caplan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 3 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-quatorzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Thelma Georgine Ferguson Strathy, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon MacKenzie De Boucherville Strathy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 3 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-quinzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Percy Herbert Manuel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marjorie Marland Adams Manuel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports portant les numéros cinquante à soixante-quinze, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-12, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Cordelia-Marie-Ange Pigeon Gaboriau dit Lapalme".

Bill SD-13, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Genevieve Jagelavicus Kusleika".

Bill SD-14, intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Bleier Josephovits".

Bill SD-15, intitulé: "Loi pour faire droit à James John Thomson Keay".

Bill SD-16, intitulé: "Loi pour faire droit à Constandina Alimanisteanu Butas".

Bill SD-17, intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Gertrude Elizabeth Boyd Théroux".

Bill SD-18, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Arthur Powell".

Bill SD-19, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Georgina Potts Dobie".

Bill SD-20, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Burnell Fraser Rosensweig".

Bill SD-21, intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Joy Conway Cook".

Bill SD-22, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Natalie Miller Martin".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine—

(1) Que le nom de l'honorable sénateur Buchanan soit ajouté à ceux des sénateurs qui apparaissent sur la liste des membres des comités permanents des Finances, des Ressources naturelles et des Transports et communications.

(2) Que le nom de l'honorable sénateur Hnatyshyn soit ajouté à ceux des sénateurs qui apparaissent sur la liste des membres des comités permanents de l'Immigration et du Travail et des Bills d'intérêt privé.

(3) Que le nom de l'honorable sénateur Higgins soit ajouté à ceux des sénateurs qui apparaissent sur la liste des membres des comités permanents des Relations commerciales du Canada, des Finances et des Ressources naturelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur White—

Que le nom de l'honorable sénateur Savoie soit ajouté à ceux des sénateurs qui apparaissent sur la liste des membres du comité permanent des Finances.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient lus une troisième fois:

Bill SD-1, intitulé: "Loi pour faire droit à Lise Nolet Lunghi".

Bill SD-2, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stewart Cairns Bamber".

Bill SD-3, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Czerny Thomschitz, autrement connue sous le nom de Gertrude Czerny Thomas".

Bill SD-4, intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Hirsh Leff".

Bill SD-5, intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllida Fairbairn Smith Draper".

Bill SD-6, intitulé: "Loi pour faire droit à Janos Sztecsincs, autrement connu sous le nom de Jean Sztecsincs".

Bill SD-7, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Craig Murdoch".

Bill SD-8, intitulé: "Loi pour faire droit à Nita Stella Pollock Adams".

Bill SD-9, intitulé: "Loi pour faire droit à Enis (Ines) Vit Desnoyers".

Bill SD-10, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Elizabeth MacDonald Downey".

Bill SD-11, intitulé: "Loi pour faire droit à Silvia Fredericke Diethilde Beate Angela Buchsel Fatter".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, C.P., que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros vingt-sept à quarante-neuf, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 10

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 5 février 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Howden,	Reid,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Robertson,
Barbour,	Croll,	Inman,	Roebuck,
Basha,	Davies,	Isnor,	Smith
Beaubien,	Drouin,	Jodoin,	(Kamloops),
Bishop,	Dupuis,	Kinley,	Smith (Queens-
Blais,	Emerson,	Lefrançois,	Shelburne),
Bois,	Euler,	Leonard,	Stambaugh,
Boucher,	Farquhar,	Macdonald,	Sullivan,
Bouffard,	Farris,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Fergusson,	McDonald,	Taylor
Bradley,	Gershaw,	McGrand,	(Westmorland),
Brunt,	Gladstone,	McKeen,	Thorvaldson,
Buchanan,	Golding,	McLean,	Tremblay,
Burchill,	Grant,	Molson,	Turgeon,
Campbell,	Hayden,	Monette,	Veniot,
Choquette,	Higgins,	Paterson,	Vien,
Comeau,	Hnatyshyn,	Pearson,	Wall,
Connolly	Hodges,	Pouliot,	White,
(Halifax-Nord),	Horner,	Power,	Wilson,
		Quinn,	Woodrow.

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le troisième rapport de l'Examineur des Pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le JEUDI 5 février 1959.

Conformément à la Règle 111, article 2, du Règlement du Sénat, l'Examineur des Pétitions pour bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son troisième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui augmente son capital social, réduisant la valeur au pair de ses actions, et pour autres fins.

Respectueusement soumis,

H. ARMSTRONG,
Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Brunt—

De Clément Tremblay, OBE, de Laçhute Mills, dans la province de Québec, Thomas Edwin Hays, d'Oakville, dans la province d'Ontario, et Stanley Stanger, de la ville de Stanstead, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de la "Export Finance Corporation of Canada".

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:—

D'Omer-Réal Lagassé, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec May Olive Taylor Lagassé.

De Brenda May Newbury Sherwood, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Edwin Sherwood.

De Salla Weisman Stopnicki, autrement connue sous le nom de Sally Weisman Stopnicki, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Abram Stopnicki.

De Jean-Louis Mathieu, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertrude Phillips Mathieu.

De Norma Margaret Martin Raymo, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allen James Raymo.

De Marie-Jeannette Rompré Jean, autrement connue sous le nom de Jeanne Rompré Jean, de Chicago, Illinois, États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Euclide Jean.

De Ethel Marguerite Nimick Hemmings, de Longueuil, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lyle Milton Hemmings.

De Patricia Elizabeth Tobias Garber, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec August Bebel Garber.

De Mohammed Dijiro, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margot Ella Bauer Dijiro.

De Heather Joan Maxwell Firth, de Sept-Îles, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Frank Mathison Firth.

De Bella Valinsky Segal, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Henry Segal.

De Tanya Burnstein Yerzy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Eric Yerzy.

De Maria Carmella Gentile Hammill, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec John Thomas Francis Hammill.

De Wauneta Langill Bourque, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Léandre-Joseph Bourque.

De Wauneta Langill Bourque, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Robert James Fields.

De Elisabeth-Marguerite le Febvre Walker, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Derek Guy Walker.

De Mose Takacs, de Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Yvonne Charbonneau Takacs.

De Suzanne Mary Florence Peyton Young, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Wesley Gordon Young.

L'honorable sénateur Brunt présente au Sénat un Bill S-8, intitulé: "Loi concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur du Canada".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De Harry J. Seed, J. M. Burnett, Esmond Lando and Clifford T. Ruddell, tous de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, et autres personnes d'autres lieux, demandant leur constitution en corporation sous le nom de "Pacific Standard Life Insurance Company".

De North American Accident Insurance Company, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi changeant le nom de la Compagnie en celui de "The North American General Insurance Company".

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, ainsi qu'il suit:

Le JEUDI 5 février 1959.

Le comité permanent des Transports et communications, auquel a été déferé le Bill S-3, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", présente le rapport suivant—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

ADRIAN K. HUGESSEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénatrice Wilson, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Bouffard, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déferé le Bill S-5, intitulé: "Loi concernant la Canadian Medical Association", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Sullivan, propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros soixante-seize à quatre-vingt-deux, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le MERCREDI 4 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-seizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Irene Balk Goodson, de la cité de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Leonard Goodson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 4 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-dix-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean Grant Shacklock, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Enoch Shacklock, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 4 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-dix-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de James Kennedy Andrews, de la cité de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Barbara Doreen Hack Andrews, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 4 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-dix-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Lillian Haber Rudner, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Rudner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 4 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingtième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Esther Lilian Issenman Rosen, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leonard Rosen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 4 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ana Nili Indursky Seeman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Samuel Seeman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 4 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joan Howell McShane McNulty, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Patrick James McNulty, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros soixante-seize à quatre-vingt-deux, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 10 février 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Baird propose, appuyé par l'honorable sénateur Barbour, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le Bill S-6, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déferé au comité permanent des Ressources naturelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Euler, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, C.P., que le Bill S-7, intitulé: "Loi concernant la *Gore District Mutual Fire Insurance Company*", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Euler, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, C.P., que le bill soit déféré au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cinquante à soixante-quinze, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-12, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Cordelia-Marie-Ange Pigeon Gaboriau dit Lapalme".

Bill SD-13, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Genevieve Jagelavicus Kusleika".

Bill SD-14, intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Bleier Josephovits".

Bill SD-15, intitulé: "Loi pour faire droit à James John Thomson Keay".

Bill SD-16, intitulé: "Loi pour faire droit à Constandina Alimanisteanu Butas".

Bill SD-17, intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Gertrude Elizabeth Boyd Thérour".

Bill SD-18, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Arthur Powell".

Bill SD-19, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Georgina Potts Dobie".

Bill SD-20, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Burnell Fraser Rosensweig".

Bill SD-21, intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Joy Conway Cook".

Bill SD-22, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Natalie Miller Martin".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 11

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 10 février 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Hnatyshyn,	Power,
Baird,	Croll,	Hodges,	Reid,
Barbour,	Dessureault,	Horner,	Robertson,
Basha,	Drouin,	Hugessen,	Roebuck,
Beaubien,	Dupuis,	Inman,	Smith
Blais,	Euler,	Isnor,	(Kamloops),
Boucher,	Farquhar,	Jodoin,	Smith (Queens-
Bouffard,	Farris,	Lefrançois,	Shelburne),
Bradette,	Fergusson,	Macdonald,	Stambaugh,
Bradley,	Fournier,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Brunt,	Fraser,	McDonald,	Taylor
Buchanan,	Gershaw,	McGrand,	(Westmorland),
Burchill,	Gladstone,	McKeen,	Thorvaldson,
Campbell,	Golding,	McLean,	Tremblay,
Choquette,	Gouin,	Méhot,	Turgeon,
Comeau,	Grant,	Molson,	Vaillancourt,
Connolly	Haig,	Paterson,	Vien,
(Halifax-Nord),	Hayden,	Pearson,	Wall,
Connolly	Higgins,	Pouliot,	Wilson,
(Ottawa-Ouest),			Woodrow.

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le quatrième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 10 février 1959.

Conformément à la Règle 111, article 2 du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son quatrième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné les pétitions suivantes, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous égards, savoir—

De North American Accident Insurance Company, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi changeant le nom de la Compagnie en celui de "The North American General Insurance Company".

De La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "Elite Insurance Company", et en français "La Compagnie d'Assurances Elite".

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,
Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable sénateur Gershaw, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Maurice William Bell, de Ville LaSalle, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Grace Gunn Bell.

D'Alexander Abraham Hendy, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Patricia Jean McArde Hendy.

De Lawrence Crites, de Dorion, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Jeanne Rochon Crites.

De Gertrude Maria Meta Wauer Mackovetsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Mackovetsky.

D'Esther Paula Beernaert Martindale, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Oswald Martindale.

D'Esther Mendelson Levy, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Levy.

D'Elizabeth Ann Nelson Bissett, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Franklyn Bissett.

De Barbara Lucy Bain Forbes Logan, de Sutton, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Logan.

D'Eddie Ronald Joe Willard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mildred Althea Parker Willard.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans *La Gazette du Canada*, Index codifié et tableau des modifications pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 1955 au 31 décembre 1958, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Crédits pour l'année financière terminée le 31 mars 1960. (Texte anglais).

Exemplaire de l'Accord concernant l'aménagement de "chemins d'accès aux ressources", conclu le 4 novembre 1958, entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Colombie-Britannique.

Exemplaire du rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année-récolte terminée le 31 juillet 1958, en conformité de l'article 7 de la Loi sur la Commission canadienne du blé, chapitre 44, S.R. 1952. (Texte anglais).

Autre rapport des Commissaires des transports du Canada, en conformité de l'arrêté en conseil C.P. 1487, daté le 7 avril 1948, concernant l'uniformisation des taux de fret, et en conformité de l'article 336 de la Loi sur les chemins de fer, chapitre 234, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport du Surintendant des assurances du Canada, Volume II, pour l'année terminée le 31 décembre 1957, en conformité de l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport sur les opérations de la Loi sur les pensions du service public pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 34 du chapitre 47 des Statuts de 1952-1953 et article 49 du chapitre 64 des Statuts de 1953-1954. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Hugessen présente au Sénat un Bill S-9, intitulé: "Loi concernant "The North American Accident Insurance Company".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 12 février 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) présente au Sénat un Bill S-10, intitulé: "Loi concernant La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénatrice Jodoin, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 12 février 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Gershaw, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-23, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne-d'Arc Gravelle Sénécal".

Bill SD-24, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Mary Scott Norman".

Bill SD-25, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Schleicher Dorotich".

- Bill SD-26, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jane Holmes Phillips".
 Bill SD-27, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Lorrain Campbell Clarke".
 Bill SD-28, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Margaret Davidson Beckett".
 Bill SD-29, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Dankner Liberman".
 Bill SD-30, intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Mary Rose Purchard Clarkin".
 Bill SD-31, intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Greenblatt Besner".
 Bill SD-32, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Millstein Backman".
 Bill SD-33, intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Kark Claxton".
 Bill SD-34, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Beulah Francis Meehan".
 Bill SD-35, intitulé: "Loi pour faire droit à Nina Olga Titow Dorion".
 Bill SD-36, intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Florence Van Straten Weber".
 Bill SD-37, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Fernand-Roger Boucher".
 Bill SD-38, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Shirley Mary Parnell Gardner".
 Bill SD-39, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Daisy Moynan O'Regan".
 Bill SD-40, intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Pick Berezniak".
 Bill SD-41, intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Zauberman Schiller".
 Bill SD-42, intitulé: "Loi pour faire droit à Hanna Liselotte Gertrud Tiegs Kallus".
 Bill SD-43, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Louisa Stradwick Coffin".
 Bill SD-44, intitulé: "Loi pour faire droit à Marc-Aurèle Bourget".
 Bill SD-45, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Yolanda Marotta Henshaw".

Les bills sont lus séparément la première fois.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 12 février 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
 Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient lus une troisième fois:

- Bill SD-12, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Cordelia-Marie-Ange Pigeon Gaboriau dit Lapalme".
 Bill SD-13, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Genevieve Jagelavicus Kusleika".
 Bill SD-14, intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Bleier Josephovits".
 Bill SD-15, intitulé: "Loi pour faire droit à James John Thomson Keay".

Bill SD-16, intitulé: "Loi pour faire droit à Constandina Alimanisteanu Butas".

Bill SD-17, intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Gertrude Elizabeth Boyd Théroux".

Bill SD-18, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Arthur Powell".

Bill SD-19, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Georgina Potts Dobie".

Bill SD-20, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Burnell Fraser Rosensweig".

Bill SD-21, intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Joy Conway Cook".

Bill SD-22, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Natalie Miller Martin".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill S-8, intitulé: "Loi concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur du Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros soixante-seize à quatre-vingt-deux, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 12

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 11 février 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hnatyshyn,	Power,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Hodges,	Quinn,
Barbour,	Crerar,	Horner,	Reid,
Basha,	Croll,	Hugessen,	Robertson,
Beaubien,	Dessureault,	Inman,	Roebuck,
Bishop,	Drouin,	Isnor,	Smith
Blais,	Dupuis,	Jodoin,	(Kamloops),
Boucher,	Euler,	Kinley,	Smith (Queens-
Bouffard,	Farquhar,	Lefrançois,	Shelburne),
Bradette,	Farris,	Leonard,	Stambaugh,
Bradley,	Fergusson,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Brunt,	Fournier,	MacDonald,	Taylor
Buchanan,	Fraser,	McDonald,	(Westmorland),
Burchill,	Gershaw,	McGrand,	Thorvaldson,
Cameron,	Gladstone,	McKeen,	Tremblay,
Campbell,	Golding,	McLean,	Turgeon,
Choquette,	Gouin,	Méthot,	Vaillancourt,
Comeau,	Grant,	Molson,	Vien,
Connolly	Haig,	Paterson,	Wall,
(Halifax-Nord),	Higgins,	Pearson,	Wilson,
		Pouliot,	Woodrow.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Exemplaire de la note concernant la conclusion d'un traité de paix avec l'Allemagne, adressée le 10 janvier 1959 par le Gouvernement soviétique à l'Ambassade canadienne à Moscou; ainsi que l'exemplaire d'un avant-projet de traité de paix avec l'Allemagne, joint à ladite note. (Texte anglais).

La pétition suivante est lue et reçue:

De Clément Tremblay, O.B.E., de Lachute Mills, dans la province de Québec, Thomas Edwin Hays, d'Oakville, dans la province d'Ontario, et Stanley Stanger, de la ville de Stanstead, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de la "Export Finance Corporation of Canada".

L'honorable sénateur Vaillancourt, du comité permanent des Ressources naturelles, auquel a été déféré le Bill S-6, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-46, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Sylvia Sinclair Sommerville".

Bill SD-47, intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Ortenberg Baxt King".

Bill SD-48, intitulé: "Loi pour faire droit à Yaroslavna Zonia Lazarowich Johnson".

Bill SD-49, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Scharge Izenberg".

Bill SD-50, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Moreau".

Bill SD-51, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Hislop, autrement connu sous le nom de Sidney Hislop".

Bill SD-52, intitulé: "Loi pour faire droit à Lenoir Grace Spencer Jennings".

Bill SD-53, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Florence Andrews Bowness".

Bill SD-54, intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Severs Schrieder".

Bill SD-55, intitulé: "Loi pour faire droit à Vivien Joyce Taylor Ross".

Bill SD-56, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline-Jeanne Lamy Harper".

Bill SD-57, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Iris Daunt Robinson".

Bill SD-58, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Flahault".

Bill SD-59, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Allen Marvin".

Bill SD-60, intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Keppel Segal".

Bill SD-61, intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Ernest Fyfe".

Bill SD-62, intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Elizabeth Wand Bourret".

Bill SD-63, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Sonia Lawrence Canny".

Bill SD-64, intitulé: "Loi pour faire droit à Andree Pauline Dorothy Pryce Clarke".

Bill SD-65, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Frank Whiston".

Bill SD-66, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Thibeaudeau Cardinal".

Bill SD-67, intitulé: "Loi pour faire droit à Janine Sutto Dagenais".

Bill SD-68, intitulé: "Loi pour faire droit à Evangeline Vaughan Fortin".

Bill SD-69, intitulé: "Loi pour faire droit à Gloria Helen Gross Caplan".

Bill SD-70, intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Georgine Ferguson Strathy".

Bill SD-71, intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Herbert Manuel".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Bradette propose, appuyé par l'honorable sénateur Campbell, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 13

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le jeudi 12 février 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hugessen,	Quinn,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Inman,	Reid,
Barbour,	Crerar,	Isnor,	Robertson,
Basha,	Dessureault,	Jodoin,	Roebuck,
Beaubien,	Drouin,	Kinley,	Smith
Bishop,	Dupuis,	Lambert,	(Kamloops),
Blais,	Euler,	Lefrançois,	Smith (Queens-
Boucher,	Farquhar,	Leonard,	Shelburne),
Bouffard,	Farris,	Macdonald,	Stambaugh,
Bradette,	Fergusson,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Bradley,	Fraser,	McDonald,	Taylor
Brunt,	Gershaw,	McGrand,	(Westmorland),
Buchanan,	Gladstone,	McKeen,	Thorvaldson,
Burchill,	Golding,	McLean,	Tremblay,
Cameron,	Grant,	Méthot,	Turgeon,
Choquette,	Haig,	Molson,	Vaillancourt,
Comeau,	Higgins,	Paterson,	Vien,
Connolly	Hnatyshyn,	Pearson,	Wall,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Pouliot,	Wilson,
	Horner,	Power,	Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le MARDI 10 février 1959.

Résolu,—Qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé M^{lle} Aitken et MM. Argue, Bourbonnais, Bourque, Brunsdén, Campeau, Dorion, Eudes, Fairfield, Fisher, Fleming (Okanagan-Revelstoke), Forbes, Fréchette, Grenier, Hanbidge, Houck, Kindt, Knowles, LaRue, Lennard, Lessard, Macquarrie, Martineau, Matthews, McFarlane, McGee, McLraith, Muir (Lisgar), Nixon, Pigeon, Pratt, Racine, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Simpson, Skoreyko, Small, Smith (Lincoln), Smith (Simcoe-Nord), Smith (Winnipeg-Nord), Southam, Stinson, Tremblay et Tucker, pour faire partie du comité chargé d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour représenter cette Chambre dans le comité mixte des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

ATTESTÉ.

Le Greffier de la Chambre des Communes,
LÉON-J. RAYMOND

Ordonné: Que le message soit déposé sur le Bureau.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le MARDI 10 février 1959.

Résolu,—Qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé MM. Bourque, Campbell (Lambton-Kent), Carter, Deschatelets, Dorion, Doucett, Godin, Gour, Hales, Horner (The Battlefords), Lafrenière, Legere, Létourneau, Martin (Timmins), McGregor, McQuillan, Muir (Lisgar), Pratt, Richard (Ottawa-Est), Stearns, Taylor, Villeneuve, Weichel et Wratten, pour faire partie du comité chargé d'assister Son Honneur l'Orateur dans la direction du Restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes et pour représenter cette Chambre dans le comité mixte des deux Chambres au sujet du Restaurant.

ATTESTÉ.

Le Greffier de la Chambre des Communes,
LÉON-J. RAYMOND

Ordonné: Que le message soit déposé sur le Bureau.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le MARDI 10 février 1959.

Résolu,—Qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer Leurs Honneurs que la Chambre va s'unir à eux pour former un comité mixte des deux Chambres relativement aux impressions législatives et que les députés dont les noms suivent: MM. Allard, Asselin, Badanai, Barrington, Batten, Belzile, Bissonnette, Boivin, Bourdages, Bourque, Brunsdén, Cadieu, Campeau, Clancy,

Cooper, Creaghan, Deschambault, Dubois, Dupuis, Fane, Flynn, Gillet, Godin, Grafftey, Gundlock, Henderson, Howard, Jorgenson, Korchinski, Lahaye, Les-sard, Létourneau, Loisselle, MacInnis, MacLellan, Martin (Timmins), Martini, McLennan, McWilliam, Michaud, Morissette, O'Leary, Phillips, Rapp, Ratelle, Richard (Kamouraska), Robinson, Rouleau, Skoreyko, Smallwood, Southam, Taylor, Thrasher et Winkler, représenteront cette Chambre au sein dudit comité mixte des impressions législatives.

ATTESTÉ.

Le Greffier de la Chambre des Communes,
LÉON-J. RAYMOND

Ordonné: Que le message soit déposé sur le Bureau.

L'honorable sénateur Asestine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Commission du tarif, daté le 3 décembre 1958, Volumes 1 et 2, relativement à l'enquête demandée par le ministre des Finances sur le coton et les produits du coton—référence n° 125 (Textiles) (Textes en anglais et en français); ainsi qu'un exemplaire des témoignages déposés aux audiences publiques (Texte anglais), conformément à l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261, S.R. 1952.

L'honorable sénateur Bouffard, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill S-7, intitulé: "Loi concernant la *Gore Mutual Fire Insurance Company*", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'in-forme que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-72, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Balk Goodson".

Bill SD-73, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Grant Shacklock".

Bill SD-74, intitulé: "Loi pour faire droit à James Kennedy Andrews".

Bill SD-75, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Haber Rudner".

Bill SD-76, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Lilian Issenman Rosen".

Bill SD-77, intitulé: "Loi pour faire droit à Ana Nili Indursky Seeman".

Bill SD-78, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Howell McShane McNulty".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 17 février 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le Bill S-6, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes", soit lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos

humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Reid propose, appuyé par l'honorable sénateur Euler, C.P., que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le Bill S-9, intitulé: "Loi concernant The North American Accident Insurance Company", soit lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le bill soit déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard, que le Bill S-10, intitulé: "Loi concernant La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada", soit lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard, que le bill soit déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-23, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne-d'Arc Gravelle Sénécal".

Bill SD-24, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Mary Scott Norman".

Bill SD-25, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Schleicher Dorotich".

Bill SD-26, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jane Holmes Phillips".

Bill SD-27, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Lorrain Campbell Clarke".

Bill SD-28, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Margaret Davidson Beckett".

Bill SD-29, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Dankner Liberman".

Bill SD-30, intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Mary Rose Purchard Clarkin".

Bill SD-31, intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Greenblatt Besner".

Bill SD-32, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Millstein Backman".

Bill SD-33, intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Kark Claxton".

Bill SD-34, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Beulah Francis Meehan".

Bill SD-35, intitulé: "Loi pour faire droit à Nina Olga Titow Dorion".

Bill SD-36, intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Florence Van Straten Weber".

Bill SD-37, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Fernand-Roger Boucher".

Bill SD-38, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Shirley Mary Parnell Gardner".

Bill SD-39, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Daisy Moynan O'Regan".

Bill SD-40, intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Pick Bereznik".

Bill SD-41, intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Zauberman Schiller".

Bill SD-42, intitulé: "Loi pour faire droit à Hanna Liselotte Gertrud Tiegs Kallus".

Bill SD-43, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Louisa Stradwick Coffin".

Bill SD-44, intitulé: "Loi pour faire droit à Marc-Aurèle Bourget".

Bill SD-45, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Yolanda Marotta Henshaw".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-46, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Sylvia Sinclair Somerville".

Bill SD-47, intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Ortenberg Baxt King".

Bill SD-48, intitulé: "Loi pour faire droit à Yaroslavna Zonia Lazarowich Johnson".

Bill SD-49, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Scharge Izenberg".

Bill SD-50, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Moreau".

Bill SD-51, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Hislop, autrement connu sous le nom de Sidney Hislop".

Bill SD-52, intitulé: "Loi pour faire droit à Lenoir Grace Spencer Jennings".

Bill SD-53, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Florence Andrews Bowness".

Bill SD-54, intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Severs Schrieder".

Bill SD-55, intitulé: "Loi pour faire droit à Vivien Joyce Taylor Ross".

Bill SD-56, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline-Jeanne Lamy Harper".

Bill SD-57, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Iris Daunt Robinson".

Bill SD-58, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Flahault".

Bill SD-59, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladly Allen Marvin".

Bill SD-60, intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Keppel Segal".

Bill SD-61, intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Ernest Fyfe".

Bill SD-62, intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Elizabeth Wand Bourret".

Bill SD-63, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Sonia Lawrence Canny".

Bill SD-64, intitulé: "Loi pour faire droit à Andree Pauline Dorothy Pryce Clarke".

Bill SD-65, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Frank Whiston".

Bill SD-66, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Thibeaudeau Cardinal".

Bill SD-67, intitulé: "Loi pour faire droit à Janine Sutto Dagenais".

Bill SD-68, intitulé: "Loi pour faire droit à Evangeline Vaughan Fortin".

Bill SD-69, intitulé: "Loi pour faire droit à Gloria Helen Gross Caplan".

Bill SD-70, intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Georgine Ferguson Strathy".

Bill SD-71, intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Herbert Manuel".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 14

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le mardi 17 février 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Asetline,
 Baird,
 Barbour,
 Basha,
 Beaubien,
 Blais,
 Bois,
 Boucher,
 Bouffard,
 Bradette,
 Bradley,
 Buchanan,
 Cameron,
 Choquette,
 Comeau,
 Connolly
 (Halifax-Nord),
 Connolly
 (Ottawa-Ouest),
 Crerar,

Croll,
 Dessureault,
 Drouin,
 Euler,
 Farquhar,
 Farris,
 Fergusson,
 Gershaw,
 Gladstone,
 Golding,
 Gouin,
 Grant,
 Haig,
 Hardy,
 Hayden,
 Higgins,
 Hodges,
 Horner,
 Hugessen,
 Inman,

Isnor,
 Jodoin,
 Kinley,
 Lambert,
 Lefrançois,
 Léger,
 Leonard,
 Macdonald,
 MacDonald,
 McGrand,
 Méthot,
 Molson,
 Monette,
 Paterson,
 Pearson,
 Pouliot,
 Power,
 Quinn,
 Reid,

Roebuck,
 Smith
 (Kamloops),
 Smith (Queens-
 Shelburne),
 Stambaugh,
 Sullivan,
 Taylor (Norfolk),
 Taylor
 (Westmorland),
 Thorvaldson,
 Tremblay,
 Turgeon,
 Vaillancourt,
 Veniot,
 Vien,
 Wall,
 Wilson,
 Woodrow.

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le cinquième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 17 février 1959.

Conformément à la Règle 111, article 2 du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son cinquième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De David Plett Reimer, du district postal de Giroux, Archie Penner, de la ville de Steinbach, et Peter Loewen Friesen, du district postal de Morris, tous de la province du Manitoba, demandant d'être incorporés sous le nom de "Evangelical Mennonite Conference".

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Relevé couvrant l'information indiquée à la cédule Q de la Loi des banques, suivant l'article 106 de ladite loi, chapitre 48 des Statuts de 1953-1954. (Texte anglais).

Rapport de la Commission du service civil concernant les emplois soustraits, en totalité ou en partie, à l'application de la Loi sur le service civil durant l'année civile 1958, suivant l'article 60 de ladite loi, chapitre 48, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport sur l'administration des allocations aux invalides au Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, suivant l'article 12 de la Loi sur les invalides, chapitre 55 des Statuts de 1953-54, et modifiant les Statuts. (Texte anglais).

Rapport sur l'administration des allocations aux aveugles au Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, suivant l'article 12 de la Loi sur les aveugles, chapitre 17, S.R. 1952, et modifiant les Statuts. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans *La Gazette du Canada*, Partie II, 1959, de mercredi le 11 février 1959, suivant l'article 7 de la Loi sur les Règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros quatre-vingt-trois à cent deux, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 6 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Euphemia Caldwell Miller Armitt Esber, autrement connue sous le nom de Effie Monas Esber, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard George Esber, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 6 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Goldie Yelin Freedman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Abe Freedman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 6 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Claire Segal Pottel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Pottel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 6 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Klara Schillinger Aschner, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Paul Aschner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 6 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Bernice Helena Peritz Loeb, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Lazarus Jacob Loeb, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 6 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Soll Rajeczky, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alfred Emmerick Rajeczky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Audrey Edna Watson Robert, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Lucien Enrico Robert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-dixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Abbie Alice Mahon Reed, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Robert Alexander Reed, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-onzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Alice-Christine Leduc Patrick, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Roland Patrick, père, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-douzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition Georgina Joan Saunders Smith, de la ville de Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Munro Smith, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-treizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Bryan Mills Taylor, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Molly de Sylva Taylor, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-quatorzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Dorothy Sarah Sheehan Burchmore, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Alfred Burchmore, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-quinzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de William Irvine Moore, de la cité de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Susan Wardlaw Moore, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-seizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Audrey Lynn MacGillivray, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Wilson MacGillivray, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-dix-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Sarah Goldfarb Nash, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Nash, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-dix-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Witolda Poplawska Wojciechowski, de la ville de Ste-Anne de Bellevue, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanislaw Wojciechowski, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-dix-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Martha Waugh McClure, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eric Ross McClure, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son centième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Leslie Ronald Cant, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jill Maureen Jones Cant, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Cécile Desjardins Morin, du village de Kars, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gaston Morin, de la cité de Hull, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 13 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent deuxième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de Jane Holliday Cadenhead Peate, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Peate.

2. Demande ayant été faite pour obtenir la permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 du Règlement du Sénat soient remboursées, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais encourus.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros quatre-vingt-trois à cent deux, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Beaubien présente au Sénat un Bill S-11, intitulé: "Loi constituant en corporation "The Evangelical Mennonite Conference".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 19 février 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Qu'un Comité spécial du Sénat soit formé pour faire enquête sur l'utilisation des sols au Canada et sur les moyens à prendre pour assurer le meilleur emploi possible de nos terres au profit de la nation et de l'économie canadienne et, en particulier, en vue d'accroître tant notre production agricole que les revenus de ceux qui y participent;

Que ce Comité spécial soit composé des honorables sénateurs Barbour, Basha, Bois, Boucher, Bradette, Buchanan, Cameron, Crerar, Emerson, Gladstone, Golding, Higgins, Horner, Inman, Léger, Leonard, MacDonald, McDonald, McGrand, Méthot, Molson, Pearson, Power, Smith (*Kamloops*), Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Taylor (*Westmorland*), Turgeon, Vaillancourt, Wall et White;

Que le Comité soit autorisé à s'assurer les services de conseillers juridiques, de techniciens et autres employés qu'il jugera nécessaires aux fins de cette enquête;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers, à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat, et à faire rapport de temps à autre;

Que la preuve produite sur le sujet au cours des trois dernières sessions soit déposée devant le Comité.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient lus une troisième fois.

Bill SD-23, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne-d'Arc Gravelle Sénécal".

Bill SD-24, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Mary Scott Norman".

Bill SD-25, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Schleicher Dorotich".

Bill SD-26, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jane Holmes Phillips".

Bill SD-27, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Lorrain Campbell Clarke".

Bill SD-28, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Margaret Davidson Beckett".

Bill SD-29, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Dankner Liberman".

Bill SD-30, intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Mary Rose Purchard Clarkin".

Bill SD-31, intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Greenblatt Besner".

Bill SD-32, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Millstein Backman".

Bill SD-33, intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Kark Claxton".

Bill SD-34, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Beulah Francis Meehan".

Bill SD-35, intitulé: "Loi pour faire droit à Nina Olga Titow Dorion".

Bill SD-36, intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Florence Van Straten Weber".

Bill SD-37, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Fernand-Roger Boucher".

Bill SD-38, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Shirley Mary Parnell Gardner".

Bill SD-39, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Daisy Moynan O'Regan".

Bill SD-40, intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Pick Bereznik".

Bill SD-41, intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Zauberman Schiller".

Bill SD-42, intitulé: "Loi pour faire droit à Hanna Liselotte Gertrud Tiegs Kallus".

Bill SD-43, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Louisa Stradwick Coffin".

Bill SD-44, intitulé: "Loi pour faire droit à Marc-Aurèle Bourget".

Bill SD-45, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Yolanda Marotta Henshaw".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient lus une troisième fois:

Bill SD-46, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Sylvia Sinclair Somerville".

Bill SD-47, intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Ortenberg Baxt King".

Bill SD-48, intitulé: "Loi pour faire droit à Yaroslavna Zonia Lazarowich Johnson".

Bill SD-49, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Scharge Izenberg".

Bill SD-50, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Moreau".

Bill SD-51, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Hislop, autrement connu sous le nom de Sidney Hislop".

Bill SD-52, intitulé: "Loi pour faire droit à Lenoir Grace Spencer Jennings".

Bill SD-53, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Florence Andrews Bowness".

Bill SD-54, intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Severs Schrieder".

Bill SD-55, intitulé: "Loi pour faire droit à Vivien Joyce Taylor Ross".

Bill SD-56, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline-Jeanne Lamy Harper".

Bill SD-57, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Iris Daunt Robinson".

Bill SD-58, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Flahault".

Bill SD-59, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Allen Marvin".

Bill SD-60, intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Keppel Segal".

Bill SD-61, intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Ernest Fyfe".

Bill SD-62, intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Elizabeth Wand Bourret".

Bill SD-63, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Sonia Lawrence Canny".

Bill SD-64, intitulé: "Loi pour faire droit à Andree Pauline Dorothy Pryce Clarke".

Bill SD-65, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Frank Whiston".

Bill SD-66, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Thibeau Cardinal".

Bill SD-67, intitulé: "Loi pour faire droit à Janine Sutto Dagenais".

Bill SD-68, intitulé: "Loi pour faire droit à Evangeline Vaughan Fortin".

Bill SD-69, intitulé: "Loi pour faire droit à Gloria Helen Gross Caplan".

Bill SD-70, intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Georgine Ferguson Strathy".

Bill SD-71, intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Herbert Manuel".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Wall propose, appuyé par l'honorable sénateur Léger, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénatrice Fergusson, que les bills suivants soient lus une deuxième fois:

Bill SD-72, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Balk Goodson".

Bill SD-73, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Grant Shacklock".

Bill SD-74, intitulé: "Loi pour faire droit à James Kennedy Andrews".

Bill SD-75, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Haber Rudner".

Bill SD-76, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Lilian Issenman Rosen".

Bill SD-77, intitulé: "Loi pour faire droit à Ana Nili Indursky Seeman".

Bill SD-78, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Howell McShane McNulty".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénatrice Fergusson, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 15

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 18 février 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Isnor,	Roebuck,
Baird,	Dessureault,	Jodoin,	Smith
Barbour,	Drouin,	Kinley,	(Kamloops),
Basha,	Euler,	Lambert,	Smith (Queens-
Beaubien,	Farquhar,	Lefrançois,	Shelburne),
Bishop,	Farris,	Léger,	Stambaugh,
Bois,	Fergusson,	Leonard,	Sullivan,
Boucher,	Gershaw,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Bouffard,	Gladstone,	MacDonald,	Taylor
Bradette,	Golding,	McGrand,	(Westmorland),
Bradley,	Gouin,	Méthot,	Thorvaldson,
Buchanan,	Grant,	Molson,	Tremblay,
Cameron,	Haig,	Monette,	Turgeon,
Choquette,	Hardy,	Paterson,	Vaillancourt,
Comeau,	Hayden,	Pearson,	Veniot,
Connolly	Higgins,	Pouliot,	Vien,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Power,	Wall,
Connolly	Horner,	Quinn,	Wilson,
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Reid,	Woodrow.
Crerar,	Inman,	Robertson,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Réponse du Gouvernement canadien, en date du 17 février 1959, à la note du 10 janvier 1959 du Gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques, concernant la conclusion d'un traité de paix avec l'Allemagne. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-8, intitulé: "Loi concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, pour l'honorable sénateur Brunt, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Bouffard, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill S-10, intitulé: "Loi concernant La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, pour l'honorable sénateur Smith (*Kamloops*), appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Bouffard, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill S-9, intitulé: "Loi concernant "The North American Accident Insurance Company", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent trois à cent dix, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le LUNDI 16 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Dawn Jean McKenzie Barr, de St-Eustache-sur-le-Lac, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec John Alexander Barr, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 16 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Helen Ann Kovach Ujvary, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé sgon mariage avec Charles Ujvary, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 16 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de David Scott Brown, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Alice Georgena Malbœuf Brown, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 16 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Doris Margaret Turner Smiley, de la ville de Hamilton, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé

son mariage avec William Valentine Smiley, de la ville de Dorval, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,

Président.

Le LUNDI 16 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Esther Mendelson Levy, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Levy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,

Président.

Le LUNDI 16 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Louis-Charles-Gabriel Gascon, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Marie-Renée-Louise-Gisèle Morrissette Gascon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,

Président.

Le LUNDI 16 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Angelo Ciamarro, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Jacqueline Mucci Ciamarro, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 16 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent dixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gérald Leblanc, de la cité de Longueuil, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Lucille Cournoyer Leblanc, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent trois à cent dix, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-72, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Balk Goodson".

Bill SD-73, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Grant Shacklock".

Bill SD-74, intitulé: "Loi pour faire droit à James Kennedy Andrews".

Bill SD-75, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Haber Rudner".

Bill SD-76, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Lilian Issenman Rosen".

Bill SD-77, intitulé: "Loi pour faire droit à Ana Nili Indursky Seeman".

Bill SD-78, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Howell McShane McNulty".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec

prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénatrice Inman propose, appuyée par l'honorable sénateur Farris, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros quatre-vingt-trois à cent deux, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 16

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 19 février 1959

*Trois heures de l'après-midi.*L'honorable LIONEL CHOQUETTE, Président *pro tem.*

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dessureault,	Kinley,	Roebuck,
Baird,	Euler,	Lambert,	Smith
Barbour,	Farquhar,	Lefrançois,	(Kamloops),
Basha,	Farris,	Léger,	Smith (Queens-
Beaubien,	Fergusson,	Leonard,	Shelburne),
Bishop,	Gershaw,	Macdonald,	Stambaugh,
Blais,	Gladstone,	MacDonald,	Sullivan,
Bois,	Golding,	McGrand,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Grant,	Méthot,	Taylor
Bradette,	Haig,	Molson,	(Westmorland),
Bradley,	Hardy,	Monette,	Thorvaldson,
Buchanan,	Hayden,	Paterson,	Tremblay,
Cameron,	Higgins,	Pearson,	Turgeon,
Choquette,	Hodges,	Pouliot,	Vaillancourt,
Comeau,	Horner,	Power,	Veniot,
Connolly	Hugessen,	Quinn,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Reid,	Wilson,
Crerar,	Isnor,	Robertson,	Woodrow.
Croll,	Jodoin.		

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.,—

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Choquette préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Choquette prend le fauteuil.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-24, intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport sur l'administration de l'assistance-vieillesse au Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 12 de la Loi sur l'assistance-vieillesse, chapitre 199, S.R. 1952, et Statuts modificatifs. (Texte français).

Textes authentiques des Conventions et Recommandations suivantes, adoptées aux quarante et unième et quarante-deuxième séances de la Conférence internationale du travail, tenues en mai et juin 1958; ainsi que copie de lettres du Sous-ministre de la Justice exposant la juridiction législative à l'égard de ces instruments internationaux:

Convention N° 108 concernant les pièces d'identité nationales des gens de mer;

Convention N° 109 concernant les salaires, la durée du travail à bord et les effectifs (mer). (Revisée en 1958).

Recommandation N° 105 concernant le contenu des pharmacies de bord des navires;

Recommandation N° 106 concernant les consultations médicales par radio aux navires en mer;

Recommandation N° 107 concernant l'engagement des gens de mer appelés à servir à bord de navires immatriculés dans des pays étrangers;

Recommandation N° 108 concernant les conditions de vie, de travail et de sécurité des gens de mer en rapport avec l'immatriculation des navires;

Recommandation N° 109 concernant les salaires, la durée du travail à bord et les effectifs (mer);

Convention N° 110 concernant les conditions d'emploi des travailleurs des plantations;

Convention N° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession;

Recommandation N° 110 concernant les conditions d'emploi des travailleurs des plantations;

Recommandation N° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession;

le tout en conformité des dispositions de l'article 19(5) de la Constitution de l'Organisation internationale du travail. (Textes anglais et français).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Lambert—

De "The Canadian General Council of the Boy Scouts Association", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution par l'abrogation relative à la valeur annuelle des biens immeubles que peut détenir l'Association.

Par l'honorable sénateur Euler, C.P.—

D'Albert Schwermann, de la cité d'Edmonton, province de l'Alberta, et d'autres personnes d'autres lieux, demandant d'être constituées en une corporation portant nom "The Lutheran Church in Canada".

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces—

De Maria Carpentieri Ursano, de Granby, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Antonio Ursano.

De Gertrude Mary Prosser Hortig, de La Prairie, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Daniel Hortig.

De Marcus Gilmour, de Saint-Michel, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Florence Hildreta Hillrich Gilmour.

De Robert Aubin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Aline Forget Aubin.

D'Evelyn Isbitsky Goldenberg, de Côte-Saint-Luc, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edward Goldenberg.

De Doris O'Dell Villeneuve, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Roger Villeneuve.

D'Iris Marion Saunders Robbins, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Robert Marshall Robbins.

De Rose-Ange Lorange Gadoury, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rolland Gadoury.

De Howard Charles Harding, de Granby, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eileen Marjorie Johnson Harding.

De Lucille Gagné Labonté, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Fernand Labonté.

De Mary Ann David Arial, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Robert Arial.

D'Audrey Edwardeen Scanlan Grayburn, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alexander Thomas Grayburn.

De Mary Barbara Jex Light, de Port Hope, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kerry Bruce Light.

De Catherine Mary Rita Durning Dossett, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Richard Charles Dossett.

De Simone-Alberta Chrétien Welsh, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Andrew Archie Welsh.

D'Aurore Giguère Gourd, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roger Gourd.

De Helga Fischer Dollard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gérald Dollard.

De Joan Elizabeth Healy Watson, de Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eddie James Watson.

De Jean Brasgold Martz, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Martz.

De Charles-Guy Comeau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jacqueline Duchaine Comeau.

De Lee Dacks Moscovitch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Moses Harry Moscovitch.

De Samuel Currie Millar, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Evelyn Irene McKenzie Millar.

De Frank William Staples, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sylvia Janson Staples.

De Bernard Lawrence Boire, de Prévile, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Elizabeth Shannon Boire.

De John Andrew Buzzell, de Sweetsburg, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Laura Raymond Buzzell.

L'honorable sénateur Pearson, du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, présente son premier rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit—

Le JEUDI 19 février 1959.

Le Comité spécial du Sénat sur l'utilisation des terres du Canada présente son premier rapport, comme il suit—

Votre Comité recommande—

1. Que son quorum soit réduit à sept (7) membres.
2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations au jour le jour.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR M. PEARSON,
Président.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 24 février 1959, à trois heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-79, intitulé: "Loi pour faire droit à Euphemia Caldwell Miller Armitt Esber, autrement connue sous le nom de Effie Monas Esber".

Bill SD-80, intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Yelin Freedman".

Bill SD-81, intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Segal Pottel".

Bill SD-82, intitulé: "Loi pour faire droit à Klara Schillinger Aschner".

Bill SD-83, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Helena Peritz Loeb".

Bill SD-84, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Soll Rajeczky".

Bill SD-85, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Edna Watson Robert".

Bill SD-86, intitulé: "Loi pour faire droit à Abbie Alice Mahon Reed".

Bill SD-87, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice-Christine Leduc Patrick".

Bill SD-88, intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Joan Saunders Smith".

Bill SD-89, intitulé: "Loi pour faire droit à Bryan Mills Taylor".

Bill SD-90, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sarah Sheehan Burchmore".

Bill SD-91, intitulé: "Loi pour faire droit à William Irvine Moore".

Bill SD-92, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Lynn MacGillivray".

Bill SD-93, intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Goldfarb Nash".

Bill SD-94, intitulé: "Loi pour faire droit à Witolda Poplawska Wojciechowski".

Bill SD-95, intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Waugh McClure".

Bill SD-96, intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Ronald Cant".

Bill SD-97, intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile Desjardins Morin".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aveltine propose, pour l'honorable sénateur Brunt, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill S-8, intitulé: "Loi concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le Bill S-10, intitulé: "Loi concernant La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le Bill S-9, intitulé: "Loi concernant "The North American Accident Insurance Company", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Beaubien propose, pour l'honorable sénateur Vaillancourt, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le Bill S-11, intitulé: "Loi constituant en corporation "The Evangelical Mennonite Conference", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le bill soit déféré au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent trois à cent dix, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Cameron, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 17

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 24 février 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aeltine,	Crerar,	Inman,	Reid,
Baird,	Croll,	Isnor,	Robertson,
Barbour,	Dessureault,	Jodoin,	Roebuck,
Basha,	Drouin,	Kinley,	Savoie,
Beaubien,	Dupuis,	Lambert,	Smith
Bishop,	Emerson,	Lefrançois,	(Kamloops),
Bois,	Euler,	Léger,	Smith (Queens-
Boucher,	Farris,	Leonard,	Shelburne),
Bradette,	Fergusson,	Macdonald,	Sullivan,
Bradley,	Gershaw,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Buchanan,	Golding,	McDonald,	Taylor
Burchill,	Grant,	McGrand,	(Westmorland),
Cameron,	Haig,	Monette,	Thorvaldson,
Choquette,	Hayden,	Paterson,	Tremblay,
Comeau,	Higgins,	Pearson,	Turgeon,
Connolly	Hnatyshyn,	Pouliot,	Vaillancourt,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Power,	Veniot,
Connolly	Horner,	Pratt,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Quinn,	Wilson,
			Woodrow.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau;

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1959-122, du 3 février 1959, approuvant le budget d'établissement du Conseil des ports nationaux, pour l'année civile expirant le 31 décembre 1959, en vertu de l'article 80(2) de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, S.R. 1952.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent onze à cent vingt-cinq, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 20 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent onzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Morris Gordon, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Faigie Yampolsky Gordon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent douzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Maurice Castonguay, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alma St-Amand Castonguay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent treizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Rita-Lucia Palmieri Bellefleur, de la cité de Rosemont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Adrien-Hermas Bellefleur, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatorzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Alex Groot, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Renata Waltraud Illert Groot, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quinzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gustave-René Gosselin, de Cartierville, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Louise-Madeleine Barcelo Gosselin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent seizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Berthe-Jeannine Quesnel Patenaude, de la cité de New-York, dans l'État de New-York, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec René Patenaude, de la ville Montréal-Est, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent dix-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Wauneta Langill Bourque, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léandre-Joseph Bourque, de St-Timothée, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent dix-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Pierrette Bertrand Suchereault, autrement connue sous le nom de Pierrette Bertrand Chussereault, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Yvon Suchereault, autrement connu sous le nom de Yvon Chussereault, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent dix-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Yolande Bossé Murphy, de Sillery, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Ashley Murphy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingtième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph Rolland Wright, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Shirley Gwendolyn Stansfield Wright, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Rosalie Jakes Reisinger, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eric Reisinger, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jacqueline Ann Rosenfeld Bernstein, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hershel Bernstein, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margit Elizabeth Mary Temke Malcolm, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Racine Malcolm, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Cella Claire Kanigsberg Dickman, de la cité de Halifax, province de la Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Morris Dickman, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 23 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Constantin Deacur, de la ville Montréal-Nord, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anna Ukrainka Kozlinska Deacur, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck, propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent onze à cent vingt-cinq, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-98, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean McKenzie Barr".

Bill SD-99, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Ann Kovach Ujvary".

Bill SD-100, intitulé: "Loi pour faire droit à David Scott Brown".

Bill SD-101, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Margaret Turner Smiley".

Bill SD-102, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Mendelson Levy".

Bill SD-103, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Louis-Charles-Gabriel Gascon".

Bill SD-104, intitulé: "Loi pour faire droit à Angelo Ciamarro".

Bill SD-105, intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald Leblanc".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le Bill C-24, intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat—

Comme il est six heures, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Horner, visant à la deuxième lecture du Bill C-24, intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959".

Après plus ample débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Euler, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du premier rapport du Comité spécial du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénatrice Fergusson, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-79, intitulé: "Loi pour faire droit à Euphemia Caldwell Miller Armitt Esber, autrement connue sous le nom de Effie Monas Esber".

Bill SD-80, intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Yelin Freedman".

Bill SD-81, intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Segal Pottel".

Bill SD-82, intitulé: "Loi pour faire droit à Klara Schillinger Aschner".

Bill SD-83, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Helena Peritz Loeb".

Bill SD-84, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Soll Rajeczky".

Bill SD-85, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Edna Watson Robert".

Bill SD-86, intitulé: "Loi pour faire droit à Abbie Alice Mahon Reed".

Bill SD-87, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Christine Leduc Patrick".

Bill SD-88, intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Joan Saunders Smith".

Bill SD-89, intitulé: "Loi pour faire droit à Bryan Mills Taylor".

Bill SD-90, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sarah Sheehan Burchmore".

Bill SD-91, intitulé: "Loi pour faire droit à William Irvine Moore".

Bill SD-92, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Lynn MacGillivray".

Bill SD-93, intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Goldfarb Nash".

Bill SD-94, intitulé: "Loi pour faire droit à Witolda Poplawska Wojciechowski".

Bill SD-95, intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Waugh McClure".

Bill SD-96, intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Ronald Cant".

Bill SD-97, intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile Desjardins Morin".

Étant posée la question sur la motion, elle est —
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénatrice Fergusson, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est —
Résolue par l'affirmative, sur division.

N° 18

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 25 février 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Isnor,	Robertson,
Baird,	Dupuis,	Jodoin,	Roebuck,
Barbour,	Emerson,	Kinley,	Savoie,
Basha,	Euler,	Lambert,	Smith
Beaubien,	Farquhar,	Lefrançois,	(Kamloops),
Bois,	Farris,	Léger,	Smith (Queens-
Boucher,	Fergusson,	Leonard,	Shelburne),
Bradette,	Gershaw,	Macdonald,	Sullivan,
Bradley,	Golding,	McDonald,	Taylor (Norfolk),
Buchanan,	Gouin,	McGrand,	Taylor
Choquette,	Grant,	Méhot,	(Westmorland),
Comeau,	Haig,	Monette,	Thorvaldson,
Connolly	Hayden,	Paterson,	Tremblay,
(Halifax-Nord),	Higgins,	Pearson,	Turgeon,
Connolly	Hnatyshyn,	Pouliot,	Vaillancourt,
(Ottawa-Ouest),	Hodges,	Power,	Veniot,
Crerar,	Horner,	Pratt,	Wall,
Croll,	Hugessen,	Quinn,	Wilson,
Dessureault,	Inman,	Reid,	Woodrow.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce concernant la fabrication, la distribution et la vente de munitions au Canada, sous l'empire des articles 18 et 19 de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, chapitre 314, S.R. 1952. (Texte anglais).

Échange de notes entre le Canada et le Royaume-Uni modifiant l'Accord aérien signé le 19 août 1949. Signées à Ottawa le 18 août 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes (le 22 octobre 1958), entre le Canada et la France modifiant l'Accord aérien signé à Ottawa le premier août 1950. Signées à Ottawa le 22 octobre 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et les Antilles mettant officiellement en vigueur la déclaration de principes formulée d'un commun accord par les deux pays en vue du développement économique des Antilles sur une base coopérative. Signé à Ottawa le 18 octobre 1958. (Textes anglais et français).

Accord financier entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Inde. Signé à Ottawa le 22 octobre 1958. (Textes anglais et français).

Accord financier entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de Ceylan. Signé à Ottawa le 5 novembre 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant les déplacements saisonniers de travailleurs forestiers d'un pays à l'autre. Signé à Ottawa les 23 et 31 octobre 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et la Finlande modifiant l'Accord signé le 9 janvier 1956 relatif aux visas. Signé à Ottawa le 9 décembre 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant l'exploitation d'une station de télévision utilisant le Canal 16 à Scranton (Pennsylvanie). Signées à Ottawa le 9 décembre 1958 et le 7 janvier 1959. (Textes anglais et français).

Accord international sur le sucre signé en 1958. Signé par le Canada le 23 décembre 1958. (Textes anglais et français).

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Méthot,

De Cécile Gonthier, de la cité de Montréal, province de Québec (connue dans la Congrégation sous le nom de Mère Marie Delphine), et autres, demandant l'adoption d'une loi les constituant en une corporation portant nom "Congregation of the Sisters of the Holy Family of Bordeaux", et en français "Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux".

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De "The Canadian General Council of the Boy Scouts Association", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution par l'abrogation relative à la valeur annuelle des biens immeubles que peut détenir l'Association.

D'Albert Schwermann, de la cité d'Edmonton, province de l'Alberta, et d'autres personnes d'autres lieux, demandant d'être constituées en une corporation portant nom "The Lutheran Church in Canada".

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill C-24, intitulé "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1959", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La Communication est alors lue par le Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 25 février 1959.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 25 février, à 5.45 heures p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,
LIONEL MASSEY,
Par GUY ROBILLARD.

L'honorable

Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

Le Sénat se reporte à la rubrique "Motions".

L'honorable sénateur Wall propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard—

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre.

Après débat—

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénatrice Fergusson, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-79, intitulé: "Loi pour faire droit à Euphemia Caldwell Miller Armitt Esber, autrement connue sous le nom de Effie Monas Esber".

Bill SD-80, intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Yelin Freedman".

Bill SD-81, intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Segal Pottel".

Bill SD-82, intitulé: "Loi pour faire droit à Klara Schillinger Aschner".

Bill SD-83, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Helena Peritz Loeb".

Bill SD-84, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Soll Rajeczky".

Bill SD-85, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Edna Watson Robert".

Bill SD-86, intitulé: "Loi pour faire droit à Abbie Alice Mahon Reed".

Bill SD-87, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Christine Leduc Patrick".

Bill SD-88, intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Joan Saunders Smith".

Bill SD-89, intitulé: "Loi pour faire droit à Bryan Mills Taylor".

Bill SD-90, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sarah Sheehan Burchmore".

Bill SD-91, intitulé: "Loi pour faire droit à William Irvine Moore".

Bill SD-92, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Lynn MacGillivray".

Bill SD-93, intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Goldfarb Nash".

Bill SD-94, intitulé: "Loi pour faire droit à Witolda Poplawska Wojciechowski".

Bill SD-95, intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Waugh McClure".

Bill SD-96, intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Ronald Cant".

Bill SD-97, intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile Desjardins Morin".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la considération du discours prononcé du Trône par son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent onze à cent vingt-cinq, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénatrice Hodges, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-98, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean McKenzie Barr".

Bill SD-99, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Ann Kovach Ujvary".

Bill SD-100, intitulé: "Loi pour faire droit à David Scott Brown".

Bill SD-101, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Margaret Turner Smiley".

Bill SD-102, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Mendelson Levy".

Bill SD-103, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Louis-Charles-Gabriel Gascon".

Bill SD-104, intitulé: "Loi pour faire droit à Angelo Ciamarro".

Bill SD-105, intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald Leblanc".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénatrice Hodges, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—
Résolue par l'affirmative. 5.15 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

“C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président de la Chambre des Communes adresse alors la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

“Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté des subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public:

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

“Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill.”

Le greffier adjoint du Sénat ayant donné lecture du titre de ce bill,
Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 19

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 26 février 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dessureault,	Isnor,	Reid,
Baird,	Drouin,	Jodoin,	Robertson,
Barbour,	Dupuis,	Kinley,	Roebuck,
Basha,	Emerson,	Lambert,	Savoie,
Beaubien,	Euler,	Lefrançois,	Smith
Bishop,	Farquhar,	Léger,	(Kamloops),
Bois,	Farris,	Leonard,	Smith (Queens-
Boucher,	Fergusson,	Macdonald,	Shelburne),
Bradette,	Gershaw,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Bradley,	Golding,	McDonald,	Taylor
Buchanan,	Gouin,	McGrand,	(Westmorland),
Choquette,	Grant,	Méthot,	Thorvaldson,
Comeau,	Haig,	Monette,	Tremblay,
Connolly	Higgins,	Paterson,	Turgeon,
(Halifax-Nord),	Hnatyshyn,	Pearson,	Vaillancourt,
Connolly	Hodges,	Pouliot,	Veniot,
(Ottawa-Ouest),	Horner,	Power,	Wall,
Crerar,	Hugessen,	Pratt,	Wilson,
Croll,	Inman,	Quinn,	Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-25, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-27, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la défense nationale", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport sur l'administration des allocations aux personnes invalides au Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 12 de la Loi sur les invalides, chapitre 55 des Statuts de 1953-1954, et Statuts modificatifs. (Texte français).

Copie des Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest, sanctionnées le 3 février 1959, énumérées sur la liste ci-jointe, tel que requis par l'article 15 de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, chapitre 331, S.R. 1952, telles que modifiées. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill S-3, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec quelques amendements, comme il suit:

1. Page 5: Retrancher l'article 8.
2. Page 7: Retrancher les lignes 32, 33 et 34, et y substituer ce qui suit:
“(3) Le Ministre peut établir des règlements exemptant des propriétaires ou capitaines des prescriptions énoncées au paragraphe (1).”

3. Page 8: Retrancher les lignes 10 à 13 inclusivement et y substituer ce qui suit:

“e) autorisant un officier ou pilote détenteur d'un brevet de pilote, délivré par le gouvernement des États-Unis, à naviguer dans toutes eaux canadiennes du bassin des Grands lacs décrites en son brevet, s'il lui est démontré que, suivant la législation des États-Unis, les pilotes ou officiers détenteurs de brevets ou certificats délivrés par le Canada sont autorisés à naviguer sur les eaux des États-Unis dans les Grands lacs, leurs eaux de communication et eaux tributaires, ainsi que le fleuve Saint-Laurent.”

4. Page 8: Retrancher l'article 12 et y substituer ce qui suit:

“12. L'article 481 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

‘481. Les navires à vapeur d'une jauge brute d'au plus cinq tonneaux et transportant au plus douze passagers, et les yachts de plaisance à propulsion mécanique non munis de chaudières pour la propulsion sont exemptés de l'inspection annuelle, ainsi que des règlements établis en vertu de l'article 410, sauf ceux qui concernent le matériel et les précautions contre l'incendie.’”

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McDonald, Président suppléant, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill S-11, intitulé: “Loi constituant en corporation “The Evangelical Mennonite Conference”, rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 3 mars 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénatrice Hodges, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-98, intitulé: "Loi pour faire droit à Daron Jean McKenzie Barr".

Bill SD-99, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Ann Kovach Ujvary".

Bill SD-100, intitulé: "Loi pour faire droit à David Scott Brown".

Bill SD-101, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Margaret Turner Smiley".

Bill SD-102, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Mendelson Levy".

Bill SD-103, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Louis-Charles-Gabriel Gascon".

Bill SD-104, intitulé: "Loi pour faire droit à Angelo Ciamarro".

Bill SD-105, intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald Leblanc".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés, Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Hnatyshyn propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 20

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 3 mars 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Kinley,	Savoie,
Baird,	Dupuis,	Lambert,	Smith
Barbour,	Emerson,	Lefrançois,	(Kamloops),
Basha,	Farquhar,	Léger,	Smith (Queens-
Beaubien,	Farris,	Leonard,	Shelburne),
Bois,	Fergusson,	Macdonald,	Stambaugh,
Boucher,	Fraser,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Gershaw,	McDonald,	Taylor
Bradley,	Gladstone,	McGrand,	(Westmorland),
Brunt,	Golding,	McKeen,	Thorvaldson,
Burchill,	Gouin,	Monette,	Tremblay,
Choquette,	Grant,	Paterson,	Turgeon,
Comeau,	Hardy,	Pearson,	Vaillancourt,
Connolly	Hayden,	Pouliot,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Hnatyshyn,	Power,	Vien,
Connolly	Hodges,	Pratt,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Horner,	Quinn,	White,
Crerar,	Inman,	Reid,	Wilson,
Croll,	Jodoin,	Robertson,	Woodrow.
Dessureault,			

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-26, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les territoires du Nord-Ouest", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 5 mars 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-28, intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Commission du service civil, en date de décembre 1958, intitulé: "Administration du personnel dans le service public"; (Anglais imprimé et français miméographié); ainsi que les appendices "A" à "E" audit rapport. (Texte français).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Gershaw, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Olive Bowes Schofield, de Sainte-Rose, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eric Schofield.

De James Donald McAllister, d'Aylmer, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Willa Shirley Ann McAllister.

De Joyce Middlehurst Walker, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Walker.

De Alexander Hill Forbes, de Hull, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Bertha Craig Forbes.

De Eleanor Gwyneth Henley Norman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arnold Dullege Norman.

De Theodora Cornell Moore Martin, de St-Lambert, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percival Ralph Martin.

De Barbara Ann Foam Armstrong, autrement connue sous le nom de Barbara Ann Foam Copan, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Armstrong, autrement connu sous le nom de Richard Copan.

De Helen Ruby Riley Onions, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Douglas Lawrence Onions.

De Marguerite-Louise-Agathe Piché Chartrand, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Rodolphe-Paul-Emile Chartrand.

De Joan Brazer Brazier, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ernest Milton Brazier.

De Martina Bernice Patterson Baker, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gordon Roy Baker.

De Audrey Barrasford Milburn, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leonard Milburn.

De Zima Goffman Filler, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Philip Filler.

De Michael Kalabiha, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Margaret Rodd Kalabiha.

De Dorothy Vera Doyle Trudel, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Maurice-Arthur Trudel.

De Phyllis Pamela Allen Ashburner-Collins, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Henry Graham Ashburner-Collins.

De Ellen Wilk Tuke, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gordon Tuke.

De Catherine Ann Gillis Roper, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ernest Sydney Roper.

De Omula Karnitis Rakauskas, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Anthony Rakauskas.

De Marjorie Winifred Joyce White Young, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Gordon Young.

De Marian Ida Rex Ross, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gordon Howard Ross.

De Stanley Sepchuk, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Florence Gloria Mizener Sepchuk.

De Helen Lyon Bain Gardeler, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Klaus Eric Walter Gardeler.

De Helen Landau Shuster, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Issie Shuster.

De Llui-Amoy Wheatley Fraser, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec David Carlyle Fraser.

De Jeannette Bélanger Ross, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Ross.

De Ghitta Caiserman Pinsky, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alfred Pinsky.

De Sandra Stoll Goldenberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sheldon Goldenberg.

De Ruth Mary Morgenstern Usher, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec David Richard Usher.

De Joan Emily Wills Meehan, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leslie Patrick Meehan.

De Yvon Poulin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Pauline Mathieu Poulin.

De Louis-Marcel Blondin, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thérèse St-Pierre Blondin.

De Gilbert Forest, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sarah Catherine Farrell Forest.

De Marcel Pouliot, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Pauline Duval Pouliot.

De Mary Friend Bond, d'Aylmer, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Robert John Bond.

De Margaret Isabella MacKellar Thomas, de Rosemere, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Walter Morgan Thomas.

De Joseph-Aimé-Paul-Guy Genest, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Louise-Suzanne Carreau Genest.

De Eleanor Patricia Henderson Cosh, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leonard William Cosh.

De Giovanni Pallotta, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gerarda Della Zazzera Pallotta.

De Marie-Pauline Primeau Landreville, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gérard Landreville.

De Rhoda Lillian Rabinovitch Katchan, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eli Katchan.

De Antonio Choma, de L'Abord à Plouffe, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Laurette Debonville Choma.

De Rose Friedberg Linden, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec David Kenneth Linden.

De Monique-Andrée Séguin Tyson, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Bruce Matthew Tyson.

De Zita May Pardoe McCall, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Finlayson McCall.

De Joseph-Roger-Wilfrid-Girard Frigon, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Alexandre-Cécile Julien Frigon.

De Janet Marianne Louise Kippen Coulombe, de Warwick, Bermudes, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Jean-Roméo-Georges Coulombe.

De Walter Krehm, de Vancouver, Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jean Margaret Kohl Krehm.

De Marjorie Barbara Hawthorn Morrison, de Hampstead, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec David Duncan Morrison.

De Adela Hawthorne Pattison, de Rosemere, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thomas Edmund Pattison.

De Jean Trachtenberg Levy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Raymond David Levy.

De Alexander Pavlovich, de Chicoutimi, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Maria Stanislawa Malachowska Pavlovich.

De John Robertson Low, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eva Dorothy Harding Low.

De Tibor Matthias Miletics, de Chateauguay, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Elvira Simko Miletics.

De Yves Brodeur, de St-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rita Desjarlais Brodeur.

De Carol May Campbell Williams, de Rosemont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Donald Charles Williams.

De Ben Plotkin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Helen Earle Plotkin.

De Moira Elizabeth Latham Bruce, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Roger Bruce.

De James Joseph Sceviour, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Patricia Thompson Sceviour.

De Philippa Jane Hutchins Tanton, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Clare W. Tanton.

De Georges-Jean-Victor Rouanet, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gabrielle Fournier Rouanet.

De Rebecca Rahel Marein Klein, de Jérusalem, Israël, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Max Yehiel Klein.

De Joseph-Bernard-Alberia-Gustave Lahaise, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Janet Netta MacDonald Balsillie Lahaise.

De Bertha Sylvia Berman Maxwell, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Samuel Briar Maxwell.

De Jessie Balfour Mains McCartney Manson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles Gordon Manson.

De Constance Edna Medcalfe Blood, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Robert Stewart Blood.

De Margaret Helen Dawson MacKenzie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles Logie MacKenzie.

De Margery Fletcher Dennis Phillips, de Kitchener, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles de Jersey Phillips.

De Lillian Goldbloom Howard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alfred Howard.

De Charlotte Douville dit Cook Blouin, de Sillery, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Marc-André Blouin.

De Ruth Grace Ginn Goodale, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles Herbert Goodale.

De Jean Mildred Giberson Fillmore, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eric Edwin Fillmore.

De Jean-Paul Fréchette, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Claire Bissonnette Fréchette.

De Paul Alexander Cross, de Ste-Anne-de-Bellevue, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joan Frances Edgett Cross.

De Claire Anna Theresa Verdon Monette, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John-Bernard-Amédée Monette.

De Jean-Huard DeRoberval, de Chambly, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Violette-Isabelle Gauthier DeRoberval.

De Phyllis Ann Applebaum Isenberg, de Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Nathan Isenberg.

De Barbara Ann Mary Curran Albrechtson, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eric Benedict Albrechtson.

De Noeleen Natalie Adams Lamond, de Kensington, Johannesburg, Union Sud-Africaine, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Robert Keith Lamond.

De Pierrette Girardeau De Vynck, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alfred De Vynck.

De Marie-Madeleine-Marielle Faust Morin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Joseph-Charles-Édouard Morin.

De Florida Seyer Girard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Julien Girard.

De Charles Woods, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Audrey Mattocks Woods.

De Guy Charbonneau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Claire Denault Charbonneau.

De George Henry Basil, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Marie-Séraphine-Germaine St-Georges Basil.

De Gaston Bédard, de St-Lambert, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Françoise Desrochers Bédard.

De Georgina Horne Parsons, de Guelph, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Frederick George Parsons.

De Gaston-Marcel-Georges Robitaille, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Marie-Ange-Pierrette Laberge Robitaille.

De Ivy Mildred Patch MacDonald, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Franklin John MacDonald.

De Sandra Spector King, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Gerald King.

De Philip Joseph Kelly, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Yvonne Jane Sobey Jones Kelly.

De Juanita Patricia Hamilton Long, de Pointe Claire, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Philip Long.

De Eleonora Dunderowa Shukoff, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Andrey Shukoff, autrement connu sous le nom de Andry Shukoff.

De Emilia Mildora Kavalas Chesna, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Vytautas Chesna.

De Marguerita Elaina Milano Di Pietro, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Francesco Di Pietro.

De Clarice-Mae Baraclough King, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Mario Emile King.

De Edith May Driscoll Jeffrey, de Santa Anna, Californie, États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec William Craig Jeffrey.

De Grace Evelyn Heggveit Richter, de Tenaga, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Arno Kurt Richter.

Par l'honorable sénateur Croll—

De "The Canadian Legion of the British Empire Service League", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

La pétition suivante est lue et reçue:

De Cécile Gonthier, de la cité de Montréal, province de Québec, (connue dans la Congrégation sous le nom de Mère Marie Delphine), et autres, demandant l'adoption d'une loi les constituant en une corporation portant nom "Congregation of the Sisters of the Holy Family of Bordeaux", et en français "Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux".

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le sixième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 3 mars 1959.

Conformément à la Règle 11, article 2 du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son sixième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné les pétitions suivantes, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De Harry Seed, J. M. Burnett, Edmond Lando and Clifford T. Ruddell, tous de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, et autres personnes d'autres lieux, demandant leur constitution en corporation sous le nom de "Pacific Standard Life Insurance Company".

De Cécile Gonthier, de la cité de Montréal, province de Québec, (connue dans la Congrégation sous le nom de Mère Marie Delphine), et autres, demandant l'adoption d'une loi les constituant en une corporation portant nom "Congregation of the Sisters of the Holy Family of Bordeaux", et en français "Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux".

De "The Canadian General Council of the Boy Scouts Association", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution par l'abrogation relative à la valeur annuelle des biens immeubles que peut détenir l'Association.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur McKeen présente au Sénat un Bill S-12, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Pacific Standard Life Insurance Company".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 5 mars 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Lambert présente au Sénat un Bill S-13, intitulé: "Loi concernant The Canadian General Council of the Boy Scouts Association".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénatrice Wilson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain le 5 mars 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Monette pour l'honorable sénateur Méthot, présente au Sénat un Bill S-14, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 5 mars 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Gershaw, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent vingt-six à cent trente-neuf, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 27 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Bernard Fourcade, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thérèse Ouellet Fourcade, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Sylvia Mary Mefrige Makad, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert John Makad, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marjorie Seymour Hammond Pearson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Aubrey Langbridge Pearson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Hélène Dagenais Roy, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Raymond Roy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trentième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Violet Winnifred Kean Newton Armstrong, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Peter Elder Armstrong, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marlene Marle Korn, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Frederick Korn, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Elaine Shirley Dorfman Moscovitch, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Philip Paul Moscovitch, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-troisième rapport comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Eric Alexander McConnell, de la cité de Saint-Lambert, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Helen Plumb McConnell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Etta Rose Palevsky Lerman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Mark Lerman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Edward Bruce Bonneville, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Edith Mary O'Neill Bonneville, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Pamela Margaret Clark Creber, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Bernard Creber, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de June Bernice Rath O'Hanley, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Michael James Ross O'Hanley, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Michael Zuk, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Joyce Dublanski Zuk, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 24 février 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de George Frederick Davies, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Violet Agnes Jones Davies, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Gershaw, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Croll, propose que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent vingt-six à cent trente-neuf, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Gershaw, pour l'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-106, intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Gordon".

Bill SD-107, intitulé. "Loi pour faire droit à Maurice Castonguay".

Bill SD-108, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Lucia Palmieri Bellefleur".

Bill SD-109, intitulé: "Loi pour faire droit à Alex Groot".

Bill SD-110, intitulé: "Loi pour faire droit à Gustave-René Gosselin".

Bill SD-111, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Jeannine Quesnel Patenaude".

Bill SD-112, intitulé: "Loi pour faire droit à Wauneta Langill Bourque".

Bill SD-113, intitulé: "Loi pour faire droit à Pierrette Bertrand Suchereault, autrement connue sous le nom de Pierrette Bertrand Chussereault".

Bill SD-114, intitulé: "Loi pour faire droit à Yolande Bossé Murphy".

Bill SD-115, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Rolland Wright".

Bill SD-116, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalie Jakes Reisinger".

Bill SD-117, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Ann Rosenfeld Bernstein".

Bill SD-118, intitulé: "Loi pour faire droit à Margit Elizabeth Mary Temke Malcolm".

Bill SD-119, intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Claire Kanigsberg Dickman".

Bill SD-120, intitulé: "Loi pour faire droit à Constantin Deacur".

Les bills sont lus séparément la première fois.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre.

Après débat—

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Avec permission,

Le Sénat passe à l'article n° 5 de l'Ordre du jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du rapport du comité permanent des Transports et communications au Bill S-3, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada".

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris, que le rapport soit adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le Bill C-25, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Vaillancourt propose, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McKeen, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-27, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la défense nationale", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 21

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 4 mars 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dessureault,	Isnor,	Savoie,
Baird,	Drouin,	Jodoin,	Smith
Barbour,	Dupuis,	Kinley,	(Kamloops),
Basha,	Emerson,	Lambert,	Smith (Queens-
Beaubien,	Farquhar,	Lefrançois,	Shelburne),
Bishop,	Farris,	Léger,	Stambaugh,
Bois,	Fergusson,	Leonard,	Sullivan,
Boucher,	Fraser,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Gershaw,	MacDonald,	Taylor
Bradley,	Gladstone,	McDonald,	(Westmorland),
Brunt,	Golding,	McGrand,	Thorvaldson,
Buchanan,	Gouin,	McKeen,	Tremblay,
Burchill,	Grant,	Monette,	Turgeon,
Choquette,	Haig,	Paterson,	Vaillancourt,
Comeau,	Hardy,	Pearson,	Veniot,
Connolly	Hayden,	Pouliot,	Vien,
(Halifax-Nord),	Higgins,	Power,	Wall,
Connolly	Hnatyshyn,	Pratt,	White,
(Ottawa-Ouest),	Hodges,	Quinn,	Wilson,
Crerar,	Horner,	Reid,	Woodrow.
Croll,	Inman,	Robertson,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, 1959, le mercredi 25 février 1959, en vertu de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Premier rapport de la Commission royale d'enquête sur l'énergie, de décembre 1958. (Textes anglais et français).

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1959-121, du 3 février 1959, approuvant le budget d'établissement de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, ci-joint, pour l'année civile 1959, en vertu de l'article 80 de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, S.R. 1952. (Texte anglais).

• L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-2, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les concessions de terres publiques", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec un amendement, comme il suit:

Page 1, ligne 9. Après le mot "publiques", insérer les mots "non requises à des fins publiques".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden—

Que les taxes parlementaires versées à l'égard du Bill S-11, intitulé: "Loi constituant en corporation "The Evangelical Mennonite Conference", soient remboursées à M. Gordon J. Barkman, de Steinbach, Manitoba, procureur pour les pétitionnaires, moins les frais encourus d'impression et de traduction.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill C-28, intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat—

L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Plus tard ce jour:

Avec permission,

Le Sénat retourne à cet Ordre et la motion de l'honorable sénateur Croll, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, est rescindée.

Étant alors posée la question sur la motion visant à la deuxième lecture du bill, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill S-3, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Choquette, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, visant à la deuxième lecture du Bill C-25, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent",

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-27, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la défense nationale", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent vingt-six à cent trente-neuf, les deux précités inclusivement, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture des bills suivants:

Bill SD-106, intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Gordon".

Bill SD-107, intitulé. "Loi pour faire droit à Maurice Castonguay".

Bill SD-108, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Lucia Palmieri Bellefleur".

Bill SD-109, intitulé: "Loi pour faire droit à Alex Groot".

Bill SD-110, intitulé: "Loi pour faire droit à Gustave-René Gosselin".

Bill SD-111, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Jeannine Quesnel Patenaude".

Bill SD-112, intitulé: "Loi pour faire droit à Wauneta Langill Bourque".

Bill SD-113, intitulé: "Loi pour faire droit à Pierrette Bertrand Suchereault, autrement connue sous le nom de Pierrette Bertrand Chussereault".

Bill SD-114, intitulé: "Loi pour faire droit à Yolande Bossé Murphy".

Bill SD-115, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Rolland Wright".

Bill SD-116, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalie Jakes Reisinger".

Bill SD-117, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Ann Rosenfeld Bernstein".

Bill SD-118, intitulé: "Loi pour faire droit à Margit Elizabeth Mary Temke Malcolm".

Bill SD-119, intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Claire Kanigsberg Dickman".

Bill SD-120, intitulé: "Loi pour faire droit à Constantin Deacur".

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 22

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 5 mars 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Isnor,	Robertson,
Baird,	Dupuis,	Kinley,	Roebuck,
Barbour,	Emerson,	Lambert,	Savoie,
Basha,	Farquhar,	Lefrançois,	Smith
Beaubien,	Farris,	Léger,	(Kamloops),
Bishop,	Fergusson,	Leonard,	Smith (Queens-
Bois,	Fraser,	Macdonald,	Shelburne),
Boucher,	Gershaw,	MacDonald,	Stambaugh,
Bradette,	Gladstone,	McDonald,	Taylor (Norfolk),
Bradley,	Golding,	McGrand,	Taylor
Brunt,	Gouin,	McKeen,	(Westmorland),
Buchanan,	Grant,	Monette,	Thorvaldson,
Burchill,	Haig,	Pearson,	Tremblay,
Choquette,	Hardy,	Petten,	Turgeon,
Comeau,	Hayden,	Pouliot,	Vaillancourt,
Connolly	Higgins,	Power,	Veniot,
(Ottawa-Ouest),	Hnatyshyn,	Pratt,	Wall,
Crerar,	Hodges,	Quinn,	White,
Dessureault,	Horner,	Reid,	Wilson,
			Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-29, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la route transcanadienne", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:
Rapport du Bureau fédéral de la statistique pour l'année financière terminée le 31 mars 1958. (Texte anglais).

Plus tard ce jour:

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:
Rapport sur la Sécurité économique pour les personnes âgées aux États-Unis et au Canada, par Robert M. Clark, portant la date du 17 février 1959. Volumes I et II. (Texte anglais).

La pétition suivante est lue et reçue:

De "The Canadian Legion of the British Empire Service League", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le rapport suivant de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 5 mars 1959.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill C-28, intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation", présente le rapport suivant—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill C-28, intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1954 sur l'habitation", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à lundi prochain, le 9 mars 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill S-2, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les concessions de terres publiques", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre.

Après débat—

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Beaubien propose, pour l'honorable sénateur Dessureault, appuyé par l'honorable sénateur Farris, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Choquette, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, visant à la deuxième lecture du Bill C-25, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent",

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-27, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la défense nationale", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent vingt-six à cent trente-neuf, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-121, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Fourcade".

Bill SD-122, intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Mary Mefrige Makad".

Bill SD-123, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Seymour Hammond Pearson".

Bill SD-124, intitulé: "Loi pour faire droit à Hélène Dagenais Roy".

Bill SD-125, intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Winnifred Kean Newton Armstrong".

Bill SD-126, intitulé: "Loi pour faire droit à Marlene Marle Korn".

Bill SD-127, intitulé: "Loi pour faire droit à Elaine Shirley Dorfman Moscovitch".

Bill SD-128, intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Alexander McConnell".

Bill SD-129, intitulé: "Loi pour faire droit à Etta Rose Palevsky Lerman".

Bill SD-130, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Bruce Bonneville".

Bill SD-131, intitulé: "Loi pour faire droit à Pamela Margaret Clark Creber".

Bill SD-132, intitulé: "Loi pour faire droit à June Bernice Rath O'Hanley".

Bill SD-133, intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Zuk".

Bill SD-134, intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Davies".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les bills soient lus une deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-106, intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Gordon".

Bill SD-107, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Castonguay".

Bill SD-108, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Lucia Palmieri Bellefleur".

Bill SD-109, intitulé: "Loi pour faire droit à Alex Groot".

Bill SD-110, intitulé: "Loi pour faire droit à Gustave-René Gosselin".

Bill SD-111, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Jeannine Quesnel Patenaude".

Bill SD-112, intitulé: "Loi pour faire droit à Wauneta Langill Bourque".

Bill SD-113, intitulé: "Loi pour faire droit à Pierrette Bertrand Suchereault, autrement connue sous le nom de Pierrette Bertrand Chussereault".

Bill SD-114, intitulé: "Loi pour faire droit à Yolande Bossé Murphy".

Bill SD-115, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Rolland Wright".

Bill SD-116, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalie Jakes Reisinger".

Bill SD-117, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Ann Rosenfeld Bernstein".

Bill SD-118, intitulé: "Loi pour faire droit à Margit Elizabeth Mary Temke Malcolm".

Bill SD-119, intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Claire Kanigsberg Dickman".

Bill SD-120, intitulé: "Loi pour faire droit à Constantin Deacur".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les bills inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-26, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que le Bill S-12, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Pacific Standard Life Insurance Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le Bill S-13, intitulé: "Loi concernant The Canadian General Council of the Boy Scouts Association", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le bill soit déféré au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Monette propose, pour l'honorable sénateur Méthot, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le Bill S-14, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le bill soit déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur White—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 23

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le lundi 9 mars 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Horner,	Robertson,
Baird,	Dessureault,	Isnor,	Roebuck,
Barbour,	Drouin,	Lambert,	Savoie,
Basha,	Dupuis,	Lefrançois,	Smith
Beaubien,	Emerson,	Leonard,	(Kamloops),
Bois,	Farquhar,	Macdonald,	Smith (Queens-
Boucher,	Farris,	MacDonald,	Shelburne),
Bradette,	Fergusson,	McDonald,	Stambaugh,
Bradley,	Gershaw,	McGrand,	Taylor (Norfolk),
Brunt,	Gladstone,	McKeen,	Taylor
Burchill,	Golding,	Monette,	(Westmorland),
Cameron,	Grant,	Pearson,	Tremblay,
Choquette,	Haig,	Pouliot,	Turgeon,
Comeau,	Hardy,	Power,	Veniot,
Connolly	Hayden,	Pratt,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Higgins,	Quinn,	White,
Crerar,	Hodges,	Reid,	Wilson,
			Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-1, intitulé: "Loi pour faire droit à Lise Nolet Lunghi".

Bill SD-2, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stewart Cairns Bamber".

Bill SD-3, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Czerny Thomschitz, autrement connue sous le nom de Gertrude Czerny Thomas".

Bill SD-4, intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Hirsh Leff".

Bill SD-5, intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllida Fairbairn Smith Draper".

Bill SD-6, intitulé: "Loi pour faire droit à Janos Sztecsinics, autrement connu sous le nom de Jean Sztecsinics".

Bill SD-7, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Craig Murdoch".

Bill SD-8, intitulé: "Loi pour faire droit à Nita Stella Pollock Adams".

Bill SD-9, intitulé: "Loi pour faire droit à Enis (Ines) Vit Desnoyers".

Bill SD-10, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Elizabeth MacDonald Downey".

Bill SD-11, intitulé: "Loi pour faire droit à Silvia Fredericke Diethilde Beaté Angela Buchsel Fatter".

Bill SD-12, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Cordelia-Marie-Ange Pigeon Gaboriau dit Lapalme".

Bill SD-13, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Genevieve Jagelavicus Kusleika".

Bill SD-14, intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Bleier Josephovits".

Bill SD-15, intitulé: "Loi pour faire droit à James John Thomson Keay".

Bill SD-16, intitulé: "Loi pour faire droit à Constandina Alimanisteanu Butas".

Bill SD-17, intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Gertrude Elizabeth Boyd Théroux".

Bill SD-18, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Arthur Powell".

Bill SD-21, intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Joy Conway Cook".

Bill SD-22, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Natalie Miller Martin".

Bill SD-23, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne-d'Arc Gravelle Sénécal".

Bill SD-24, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Mary Scott Norman".

Bill SD-25, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Schleicher Dorotich".

Bill SD-26, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jane Holmes Phillips".

Bill SD-27, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Lorrain Campbell Clarke".

Bill SD-28, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Margaret Davidson Beckett".

Bill SD-29, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Dankner Liberman".

Bill SD-30, intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Mary Rose Purchard Clarkin".

- Bill SD-31, intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Greenblatt Besner".
- Bill SD-32, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Millstein Backman".
- Bill SD-33, intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Kark Claxton".
- Bill SD-34, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Beulah Francis Meehan".
- Bill SD-35, intitulé: "Loi pour faire droit à Nina Olga Titow Dorion".
- Bill SD-36, intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Florence Van Straten Weber".
- Bill SD-37, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Fernand-Roger Boucher".
- Bill SD-38, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Shirley Mary Parnell Gardner".
- Bill SD-39, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Daisy Moynan O'Regan".
- Bill SD-40, intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Pick Bereznik".
- Bill SD-41, intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Zauberman Schiller".
- Bill SD-42, intitulé: "Loi pour faire droit à Hanna Liselotte Gertrud Tieg Kallus".
- Bill SD-43, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Louisa Stradwick Coffin".
- Bill SD-44, intitulé: "Loi pour faire droit à Marc-Aurèle Bourget".
- Bill SD-45, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Yolanda Marotta Henshaw".
- Bill SD-46, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Sylvia Sinclair Somerville".
- Bill SD-47, intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Ortenberg Baxt King".
- Bill SD-48, intitulé: "Loi pour faire droit à Yaroslavna Zonia Lazarowich Johnson".
- Bill SD-49, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Scharge Izenberg".
- Bill SD-50, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Moreau".
- Bill SD-51, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Hislop, autrement connu sous le nom de Sidney Hislop".
- Bill SD-52, intitulé: "Loi pour faire droit à Lenoir Grace Spencer Jennings".
- Bill SD-53, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Florence Andrews Bowness".
- Bill SD-54, intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Severs Schrieder".
- Bill SD-55, intitulé: "Loi pour faire droit à Vivien Joyce Taylor Ross".
- Bill SD-56, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline-Jeanne Lamy Harper".
- Bill SD-57, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Iris Daunt Robinson".
- Bill SD-58, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Flahault".
- Bill SD-59, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Allen Marvin".
- Bill SD-60, intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Keppel Segal".
- Bill SD-61, intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Ernest Fyfe".

- Bill SD-62, intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Elizabeth Wand Bourret".
- Bill SD-63, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Sonia Lawrence Canny".
- Bill SD-64, intitulé: "Loi pour faire droit à Andree Pauline Dorothy Pryce Clarke".
- Bill SD-65, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Frank Whiston".
- Bill SD-66, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Thibeaudeau Cardinal".
- Bill SD-67, intitulé: "Loi pour faire droit à Janine Sutto Dagenais".
- Bill SD-68, intitulé: "Loi pour faire droit à Evangeline Vaughan Fortin".
- Bill SD-69, intitulé: "Loi pour faire droit à Gloria Helen Gross Caplan".
- Bill SD-70, intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Georgine Ferguson Strathy".
- Bill SD-71, intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Herbert Manuel".
- Bill SD-72, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Balk Goodson".
- Bill SD-73, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Grant Shacklock".
- Bill SD-74, intitulé: "Loi pour faire droit à James Kennedy Andrews".
- Bill SD-75, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Haber Rudner".
- Bill SD-76, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Lilian Issenman Rosen".
- Bill SD-77, intitulé: "Loi pour faire droit à Ana Nili Indursky Seeman".
- Bill SD-78, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Howell McShane McNulty".
- Bill SD-79, intitulé: "Loi pour faire droit à Euphemia Caldwell Miller Armitt Esber, autrement connue sous le nom de Effie Monas Esber".
- Bill SD-80, intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Yelin Freedman".
- Bill SD-81, intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Segal Pottel".
- Bill SD-82, intitulé: "Loi pour faire droit à Klara Schillinger Aschner".
- Bill SD-83, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Helena Peritz Loeb".
- Bill SD-84, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Soll Rajeczky".
- Bill SD-85, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Edna Watson Robert".
- Bill SD-86, intitulé: "Loi pour faire droit à Abbie Alice Mahon Reed".
- Bill SD-87, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Christine Leduc Patrick".
- Bill SD-88, intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Joan Saunders Smith".
- Bill SD-89, intitulé: "Loi pour faire droit à Bryan Mills Taylor".
- Bill SD-90, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sarah Sheehan Burchmore".
- Bill SD-91, intitulé: "Loi pour faire droit à William Irvine Moore".
- Bill SD-92, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Lynn MacGillivray".
- Bill SD-93, intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Goldfarb Nash".
- Bill SD-94, intitulé: "Loi pour faire droit à Witolda Poplawska Wojciechowski".
- Bill SD-95, intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Waugh McClure".
- Bill SD-96, intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Ronald Cant".
- Bill SD-97, intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile Desjardins Morin".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-4, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Waterloo Mutual Insurance Company*".

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-5, intitulé: "Loi concernant la *Canadian Medical Association*".

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-7, intitulé: "Loi concernant la *Gore District Mutual Fire Insurance Company*".

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-9, intitulé: "Loi concernant "The North American Accident Insurance Company".

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-10, intitulé: "Loi concernant La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada".

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-8, intitulé: "Loi concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur".

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, avec un amendement, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

L'amendement est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Page 3, lignes 36 à 43 inclusivement.—Retrancher l'article 3 et y substituer ce qui suit:

"3. Chacune des trois mille actions de la Compagnie émises et en circulation, d'une valeur au pair de cent dollars, est par les présentes subdivisée en dix actions ayant une valeur au pair de dix dollars chacune, de telle sorte que le capital social de la Compagnie maintenant émis et en circulation consistera en trente mille actions d'une valeur au pair totale de trois cent mille dollars."

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que l'amendement soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1959-278, daté du 5 mars 1959; ainsi que le rapport annuel de la Commission des transports pour l'année terminée le 31 décembre 1958, en vertu de l'article 31(2) de la Loi des chemins de fer, chapitre 234, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport du ministère des Postes sur l'activité de l'année close le 31 mars 1958, en vertu de l'article 77 de la Loi des postes, chapitre 212, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport du ministère du Commerce relativement aux placements d'intérêts privé et public au Canada.—Perspective pour 1959. (Texte anglais).

Rapport du ministère des Mines et relevés techniques pour l'année civile 1957, en vertu de l'article 10, chapitre 73, S.R. 1952. (Texte anglais).

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Turgeon—

De la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert, de la cité de Prince-Rupert, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

L'honorable sénateur Pratt attire l'attention du Sénat sur la mission économique de la Chambre de commerce du Canada aux Antilles britanniques, et déclare qu'il déposera devant le Sénat les renseignements obtenus au cours d'entretiens avec des représentants de l'industrie et du gouvernement à la Jamaïque, à Trinidad, aux Barbades et en Guinée britannique, lesquels renseignements sont de nature à intéresser la politique du gouvernement du Canada dans cette région.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P. propose, pour l'honorable sénateur McLean, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que plus ample débat à l'égard de cette interpellation soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Choquette, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, tendant à la deuxième lecture du Bill C-25, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-27, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la défense nationale", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-26, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les territoires du Nord-Ouest", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill C-28, intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-106, intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Gordon".

Bill SD-107, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Castonguay".

Bill SD-108, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Lucia Palmieri Bellefleur".

Bill SD-109, intitulé: "Loi pour faire droit à Alex Groot".

Bill SD-110, intitulé: "Loi pour faire droit à Gustave-René Gosselin".

Bill SD-111, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Jeannine Quesnel Patenaude".

Bill SD-112, intitulé: "Loi pour faire droit à Wauneta Langill Bourque".

Bill SD-113, intitulé: "Loi pour faire droit à Pierrette Bertrand Suchereault, autrement connue sous le nom de Pierrette Bertrand Chussereault".

Bill SD-114, intitulé: "Loi pour faire droit à Yolande Bossé Murphy".

Bill SD-115, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Rolland Wright".

Bill SD-116, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalie Jakes Reisinger".

Bill SD-117, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Ann Rosenfeld Bernstein".

Bill SD-118, intitulé: "Loi pour faire droit à Margit Elizabeth Mary Temke Malcolm".

Bill SD-119, intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Claire Kanigsberg Dickman".

Bill SD-120, intitulé: "Loi pour faire droit à Constantin Deacur".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-29, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la route transcanadienne", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre

pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture des bills suivants:

Bill SD-121, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Fourcade".

Bill SD-122, intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Mary Mefrige Makad".

Bill SD-123, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Seymour Hammond Pearson".

Bill SD-124, intitulé: "Loi pour faire droit à Hélène Dagenais Roy".

Bill SD-125, intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Winnifred Kean Newton Armstrong".

Bill SD-126, intitulé: "Loi pour faire droit à Marlene Marle Korn".

Bill SD-127, intitulé: "Loi pour faire droit à Elaine Shirley Dorfman Moscovitch".

Bill SD-128, intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Alexander McConnell".

Bill SD-129, intitulé: "Loi pour faire droit à Etta Rose Palevsky Lerman".

Bill SD-130, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Bruce Bonneville".

Bill SD-131, intitulé: "Loi pour faire droit à Pamela Margaret Clark Creber".

Bill SD-132, intitulé: "Loi pour faire droit à June Bernice Rath O'Hanley".

Bill SD-133, intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Zuk".

Bill SD-134, intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Davies".

Il est—

Ordonné: Qu'ils soient différés à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 24

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 10 mars 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Higgins,	Reid,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Hodges,	Robertson,
Barbour,	Crerar,	Horner,	Roebuck,
Basha,	Croll,	Isnor,	Savoie,
Beaubien,	Dessureault,	Jodoin,	Smith
Bishop,	Drouin,	Lambert,	(Kamloops),
Bois,	Dupuis,	Lefrançois,	Smith (Queens-
Boucher,	Emerson,	Leonard,	Shelburne),
Bradette,	Farquhar,	Macdonald,	Stambaugh,
Bradley,	Farris,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Brunt,	Fergusson,	McDonald,	Taylor
Buchanan,	Gershaw,	McGrand,	(Westmorland),
Burchill,	Gladstone,	McKeen,	Tremblay,
Cameron,	Golding,	Monette,	Turgeon,
Choquette,	Grant,	Pearson,	Veniot,
Comeau,	Haig,	Pouliot,	Wall,
Connolly	Hardy,	Power,	White,
(Halifax-Nord),	Hayden,	Pratt,	Wilson,
		Quinn,	Woodrow.

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le septième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 10 mars 1959.

Conformément à la Règle 111, article 2 du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son septième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné les pétitions suivantes, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De James Alexander Scott, Eric Connolly et Everett William Costello, tous de la cité de Calgary, dans la province de l'Alberta, demandant d'être constitués en une corporation portant nom "Foothills Pipe Lines Ltd."

De Co-operative Fire and Casualty Company, de la cité de Regina, province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'un amendement à sa loi de constitution, aux fins d'accorder aux Directeurs de la Compagnie le pouvoir facultatif de verser des intérêts à l'égard des contributions à un taux n'excédant pas 6% par an, au lieu de celui en existence à 3% par an.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau—

Rapport des opérations du Compte du fonds des changes au 31 décembre 1958, en vertu de l'article 26 de la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes, chapitre 315, S.R. 1952. (Texte anglais.)

L'honorable sénateur Cameron présente au Sénat un Bill S-15, intitulé: "Loi concernant la Co-operative Fire and Casualty Company."

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Veniot, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 12 mars 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt présente au Sénat un Bill S-16, intitulé: "Loi constituant en corporation "Foothills Pipe Lines Ltd."

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 12 mars 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent quarante à cent cinquante-cinq, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jan Roberti, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Madeleine-Elizabeth Poget Roberti, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Athanas Copis, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Copis, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Marguerite-Louise Leclerc Andrews, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Andrews, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Lorlotte Juliane Selma Wilhelmine Gude Hirtreiter, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption

d'une loi qui dissolvent son mariage avec Richard Hirtreiter, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Alice Hadley Hutchison, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Andrew Hutchison, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Flore Crevier Plamondon, de la cité de Montréal, province de Québec demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Claude Plamondon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Karl Efraim Hill, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Margit Granfelt Hallstedt Hill, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ina Charlotte Charleson Hyde, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Reed Warren Hyde, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gisela Antonie Anita Popp Sainitzer, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Gunter Hans Hugo Sainitzer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Alfred Laliberté, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Yvette Rhéaume Laliberté, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Lawrence Crites, de la ville de Dorion, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Marie-Jeanne Rochon Crites, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Jeanne-Madeleine Saint-Pierre Paré, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Paul-Maurice Paré, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Louise-Marguerite-Thérèse Bernaquez Aubin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Donat-Maurice Aubin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean Scott Bain Kunst, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Michael Kunst, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Josef Libich, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Katharina Grumbach Libich, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Roger Desjardins, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jeannette Rancourt Desjardins, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent quarante à cent cinquante-cinq, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que si, au cours de la présente session, la nécessité se produit, durant un ajournement du Sénat, et que l'honorable Président soit d'avis de réunir le Sénat avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, l'honorable Président soit autorisé à appeler les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, à se réunir à une date antérieure à celle que la motion d'ajournement avait fixée; et le défaut de réception par un ou plusieurs sénateurs, de l'appel de l'honorable Président, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

*Par consentement unanime,
Le Sénat passe à l'article n° 5 sur l'Ordre du jour.*

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-121, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Fourcade".

Bill SD-122, intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Mary Mefrige Makad".

Bill SD-123, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Seymour Hammond Pearson".

Bill SD-124, intitulé: "Loi pour faire droit à Hélène Dagenais Roy".

Bill SD-125, intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Winnifred Kean Newton Armstrong".

Bill SD-126, intitulé: "Loi pour faire droit à Marlene Marle Korn".

Bill SD-127, intitulé: "Loi pour faire droit à Elaine Shirley Dorfman Moscovitch".

Bill SD-128, intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Alexander McConnell".

Bill SD-129, intitulé: "Loi pour faire droit à Etta Rose Palevsky Lerman".

Bill SD-130, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Bruce Bonneville".

Bill SD-131, intitulé: "Loi pour faire droit à Pamela Margaret Clark Creber".

Bill SD-132, intitulé: "Loi pour faire droit à June Bernice Rath O'Hanley".

Bill SD-133, intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Zuk".

Bill SD-134, intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Davies".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont lus la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

*Avec permission,
Le Sénat passe à l'article n° 6 sur l'Ordre du jour.*

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération de l'amendement apporté par la Chambre des Communes au Bill S-8, intitulé: "Loi concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur."

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette que l'amendement soit agréé.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a agréé l'amendement qu'elle a apporté à ce bill, sans autre modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-28, intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre.

Après débat—

L'honorable sénateur Burchill propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Par consentement unanime,

Le Sénat se reporte à la rubrique "Rapports des comités".

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill C-25, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent", fait rapport ainsi qu'il suit—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill C-25, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-26, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les territoires du Nord-Ouest", fait rapport ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-27, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la défense nationale", fait rapport ainsi qu'il suit—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-27, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la défense nationale", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec quatre amendements, comme il suit:

1. Page 1: Après le paragraphe (1) de l'article 3, insérer ce qui suit:
 "(2) Aucun règlement édicté en vertu du présent article n'est exécutoire avant d'avoir été publié dans la *Gazette du Canada*, et tout semblable règlement doit être présenté au Parlement dans un délai de quinze jours après qu'il a été édicté ou, si le Parlement n'est pas alors en session, dans un délai de quinze jours après l'ouverture de la session suivante."
2. Page 4: Retrancher les lignes 11 à 15, inclusivement.
3. Page 4, ligne 20: Après le mot "appartient", retrancher les mots: "Un conseiller militaire a droit au remboursement des frais raisonnables de voyage et autres dépenses raisonnables, par lui subis dans l'accomplissement de ses devoirs, alors qu'il est absent de son lieu ordinaire de résidence."
4. Page 7, lignes 46 et 47: Retrancher l'article 7.

L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le rapport soit pris en considération demain.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-29, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la route transcanadienne", il est—
 Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur l'interpellation de l'honorable sénateur Pratt attirant l'attention du Sénat sur la mission économique de la Chambre de commerce du Canada aux Antilles britanniques, et déclarant qu'il déposera devant le Sénat les renseignements obtenus au cours d'entretiens avec des représentants de l'industrie et du gouvernement à la Jamaïque, à Trinidad, aux Bermudes et en Guinée britannique, lesquels renseignements sont de nature à intéresser la politique du gouvernement du Canada dans cette région, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 25

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le mercredi 11 mars 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Horner,	Robertson,
Baird,	Croll,	Inman,	Roebuck,
Barbour,	Dessureault,	Isnor,	Savoie,
Basha,	Drouin,	Jodoin,	Smith
Beaubien,	Dupuis,	Lambert,	(Kamloops),
Bishop,	Emerson,	Lefrançois,	Smith (Queens-
Bois,	Farquhar,	Leonard,	Shelburne),
Boucher,	Farris,	Macdonald,	Stambaugh,
Bradette,	Fergusson,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Bradley,	Fournier,	McDonald,	Taylor
Brunt,	Gershaw,	McGrand,	(Westmorland),
Buchanan,	Gladstone,	McKeen,	Tremblay,
Burchill,	Golding,	Monette,	Turgeon,
Cameron,	Gouin,	Pearson,	Veniot,
Choquette,	Grant,	Pouliot,	Vien,
Comeau,	Haig,	Power,	Wall,
Connolly	Hardy,	Pratt,	White,
(Halifax-Nord),	Hayden,	Quinn,	Wilson,
Connolly	Higgins,	Reid,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Hodges,		

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-30, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La pétition suivante est lue et reçue:

De la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert, de la cité de Prince-Rupert, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-12, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Pacific Standard Life Insurance Company", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec deux amendements, comme il suit:

1. Retrancher le titre du Bill et y substituer ce qui suit: "Loi constituant en corporation la "Paramount Life Insurance Company"."

2. *Page 1, lignes 17 et 18:* Retrancher les mots "Pacific Standard Life Insurance" et y substituer ce qui suit: "Paramount Life Insurance".

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Beaubien, Président suppléant du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill S-14, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Beaubien, Président suppléant du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill S-13, intitulé: "Loi concernant The Canadian General Council of the Boy Scouts Association", rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Avec permission,

Le Sénat passe à l'article n° 4 sur l'Ordre du jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du rapport du comité permanent des Banques et du commerce à l'égard du Bill C-27, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la défense nationale".

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill, tel que modifié, soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill, tel que modifié, est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec quatre amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

Avec permission,

Le Sénat passe à l'article n° 5 sur l'Ordre du jour.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill C-29, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la route transcanadienne", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard, que plus ample débat sur la motion tendant à la deuxième lecture soit ajourné à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gershaw propose, pour le Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient lus une troisième fois:

Bill SD-121, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Fourcade".

Bill SD-122, intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Mary Mefrige Makad".

Bill SD-123, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Seymour Hammond Pearson".

Bill SD-124, intitulé: "Loi pour faire droit à Hélène Dagenais Roy".

Bill SD-125, intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Winnifred Kean Newton Armstrong".

Bill SD-126, intitulé: "Loi pour faire droit à Marlene Marle Korn".

Bill SD-127, intitulé: "Loi pour faire droit à Elaine Shirley Dorfman Moscovitch".

Bill SD-128, intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Alexander McConnell".

Bill SD-129, intitulé: "Loi pour faire droit à Etta Rose Palevsky Lerman".

Bill SD-130, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Bruce Bonneville".

Bill SD-131, intitulé: "Loi pour faire droit à Pamela Margaret Clark Creber".

Bill SD-132, intitulé: "Loi pour faire droit à June Bernice Rath O'Hanley".

Bill SD-133, intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Zuk".

Bill SD-134, intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Davies".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre.

Après débat—

L'honorable sénateur Haig, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat différée sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Gladstone, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur l'interpellation de l'honorable sénateur Pratt attirant l'attention du Sénat sur la mission économique de la Chambre de commerce du Canada aux Antilles britanniques, et déclarant qu'il déposera devant le Sénat les renseignements obtenus au cours d'entretiens avec des représentants de l'industrie et du gouvernement à la Jamaïque, à Trinidad, aux Bermudes et en Guinée britannique, lesquels renseignements sont de nature à intéresser la politique du gouvernement du Canada dans cette région, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent quarante à cent cinquante-cinq, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 26

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 12 mars 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hodges,	Power,
Barbour,	(Ottawa-Ouest),	Horner,	Quinn,
Basha,	Crerar,	Inman,	Reid,
Beaubien,	Dessureault,	Isnor,	Robertson,
Bishop,	Drouin,	Jodoin,	Savoie,
Bois,	Emerson,	Lambert,	Smith
Boucher,	Farquhar,	Lefrançois,	(Kamloops),
Bradette,	Farris,	Leonard,	Smith (Queens-
Bradley,	Fergusson,	Macdonald,	Shelburne),
Brunt,	Gershaw,	MacDonald,	Stambaugh,
Buchanan,	Gladstone,	McDonald,	Tremblay,
Burchill,	Golding,	McGrand,	Turgeon,
Cameron,	Grant,	McKeen,	Veniot,
Choquette,	Haig,	Monette,	Wall,
Comeau,	Hardy,	Pearson,	White,
Connolly	Higgins,	Pouliot,	Wilson.
(Halifax-Nord),			

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-33, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les inventions des fonctionnaires", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du Séquestre des biens ennemis pour l'année civile 1958, en vertu de l'article 3, chapitre 24 des Statuts de 1947. (Textes anglais et français).

Plus tard, ce jour.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Banque du Canada et relevé des comptes pour l'année terminée le 31 décembre 1958, pour l'année civile 1958, en vertu de l'article 27(3) de la Loi sur la Banque du Canada, chapitre 13, S.R. 1952. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Bishop, du comité permanent des Ordres permanents, présence son premier rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 11 mars 1959.

Le comité permanent des Ordres permanents présente son premier rapport—

Le Comité recommande que le temps fixé pour la présentation de pétitions pour Bills d'intérêt privé (autres que les pétitions pour obtention de divorces) qui s'est terminé le 25 février 1959 soit prolongé au vendredi le 13 mars 1959.

Le tout respectueusement soumis.

CHARLES L. BISHOP,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Bishop propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à lundi prochain, le 16 mars 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour le reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur l'interpellation de l'honorable sénateur Pratt attirant l'attention du Sénat sur la mission économique de la Chambre de commerce du Canada aux Antilles britanniques, et déclarant qu'il déposera devant le Sénat les renseignements obtenus au cours d'entretiens avec des représentants de l'industrie et du gouvernement à la Jamaïque, à Trinidad, aux Bermudes et en Guinée britannique, lesquels renseignements sont de nature à intéresser la politique du gouvernement du Canada dans cette région, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Veniot, que le Bill S-15, intitulé: "Loi concernant la Co-operative Fire and Casulty Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Veniot, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le Bill S-16, intitulé: "Loi constituant en corporation "Foothills Pipe Lines Ltd.", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que le bill soit maintenant déféré au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le Bill C-30, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, que le bill soit maintenant déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du rapport du comité permanent des Banques et du commerce à l'égard du Bill S-12, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Pacific Standard Life Insurance Company".

L'honorable sénateur McKeen propose, pour l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, visant à la deuxième lecture du Bill C-29, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la route transcanadienne".

Après débat,

L'honorable sénateur Conolly (*Halifax-Nord*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig,—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Bill est alors lu la troisième fois.
 Il est posé la question de savoir si ce Bill doit être adopté.
 Elle est résolue par l'affirmative.
 Ordonné que le Comité se réunisse à la Chambre des Communes le lendemain
 que le Sénat a adopté ce Bill, lequel il relit et son agrément.

Le 27 mai l'Ordre du jour est lu. Le Sénat reprend le débat relatif au Bill de
 l'honorable sénateur A. J. G. par lequel il est proposé de modifier la loi
 deuxième lecture du Bill C-22, intitulé "Loi modifiant la loi sur la route
 transcanadienne".

Le Sénat se réunit à la Chambre des Communes le lendemain.
 Le Sénat reprend le débat relatif au Bill de l'honorable sénateur A. J. G.
 par lequel il est proposé de modifier la loi deuxième lecture du Bill C-22,
 intitulé "Loi modifiant la loi sur la route transcanadienne".

Il est posé la question de savoir si ce Bill doit être adopté.
 Elle est résolue par l'affirmative.

Le 28 mai l'Ordre du jour est lu. Le Sénat reprend le débat relatif au Bill de
 l'honorable sénateur A. J. G. par lequel il est proposé de modifier la loi
 deuxième lecture du Bill C-22, intitulé "Loi modifiant la loi sur la route
 transcanadienne".

Le Sénat se réunit à la Chambre des Communes le lendemain.
 Le Sénat reprend le débat relatif au Bill de l'honorable sénateur A. J. G.
 par lequel il est proposé de modifier la loi deuxième lecture du Bill C-22,
 intitulé "Loi modifiant la loi sur la route transcanadienne".

N° 27

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le lundi 16 mars 1959

*Huit heures du soir.*L'honorable ARTHUR M. PEARSON, Président *pro tem.*

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Isnor,	Smith
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Kinley,	(Kamloops),
Barbour,	Croll,	Lambert,	Smith (Queens-
Basha,	Dupuis,	Leonard,	Shelburne),
Beaubien,	Emerson,	Macdonald,	Stambaugh,
Bois,	Farris,	MacDonald,	Taylor
Boucher,	Fergusson,	McDonald,	(Westmorland),
Bradette,	Golding,	McGrand,	Thorvaldson,
Bradley,	Grant,	McKeen,	Tremblay,
Brunt,	Haig,	Monette,	Turgeon,
Buchanan,	Hayden,	Pearson,	Vaillancourt,
Burchill,	Higgins,	Pouliot,	Veniot,
Cameron,	Hnatyshyn,	Power,	Vien,
Choquette,	Hodges,	Quinn,	Wall,
Comeau,	Horner,	Reid,	White,
Connolly	Inman,	Robertson,	Wilson,
(Halifax-Nord),			Woodrow.

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Pearson préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Pearson prend le fauteuil.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Banque du Canada et relevé des comptes pour l'année terminée le 31 décembre 1958, en vertu de l'article 27(3) de la Loi sur la Banque du Canada, chapitre 13, S.R. 1952. (Texte français).

Autres crédits supplémentaires (3) pour l'année financière expirant le 31 mars 1959.

Copies d'un Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique, constituant la Convention relative au tarif des péages de la voie maritime du Saint-Laurent, signées à Ottawa le 9 mars 1959, et en vigueur le premier avril 1959. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Golding, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-135, intitulé: "Loi pour faire droit à Jan Roberti".

Bill SD-136, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Athanas Copsis".

Bill SD-137, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Louise Leclerc Andrews".

Bill SD-138, intitulé: "Loi pour faire droit à Lorlotte Juliane Selma Wilhelmine Gude Hirtreiter".

Bill SD-139, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alice Hadley Hutchison".

Bill SD-140, intitulé: "Loi pour faire droit à Flore Crevier Plamondon".

Bill SD-141, intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Efraim Hill".

Bill SD-142, intitulé: "Loi pour faire droit à Ina Charlotte Charleson Hyde".

Bill SD-143, intitulé: "Loi pour faire droit à Gisela Antonie Anita Popp Sainitzer".

Bill SD-144, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Laliberté".

Bill SD-145, intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Crites".

Bill SD-146, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne-Madeleine Saint-Pierre Paré".

Bill SD-147, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise-Marguerite-Thérèse Bernaquez Aubin".

Bill SD-148, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Scott Bain Kunst".

Bill SD-149, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Libich".

Bill SD-150, intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Desjardins".

Les bills sont lus la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Golding propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le Bill C-33, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les inventions des fonctionnaires", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat rend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, visant à la deuxième lecture du Bill C-29, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la route transcanadienne".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Lecture étant donnée de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Vaillancourt reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard—

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre.

Après débat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, pour l'honorable sénateur Haig, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Pratt attirant l'attention du Sénat sur la mission économique de la Chambre de commerce du Canada aux Antilles britanniques, et déclarant qu'il déposera devant le Sénat les renseignements obtenus au cours d'entretiens avec des représentants de l'industrie et du gouvernement à la Jamaïque, à Trinidad, aux Bermudes et en Guinée britannique, lesquels renseignements sont de nature à intéresser la politique du gouvernement du Canada dans cette région.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt,—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N^o 28

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 17 mars 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Isnor,	Robertson,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Jodoin,	Savoie,
Barbour,	Croll,	Kinley,	Smith
Basha,	Dessureault,	Lambert,	(Kamloops),
Beaubien,	Drouin,	Lefrançois,	Smith (Queens-
Bois,	Dupuis,	Leonard,	Shelburne),
Boucher,	Emerson,	Macdonald,	Stambaugh,
Bradette,	Farris,	MacDonald,	Taylor
Bradley,	Fergusson,	McDonald,	(Westmorland),
Brunt,	Golding,	McGrand,	Thorvaldson,
Buchanan,	Grant,	McKeen,	Tremblay,
Burchill,	Haig,	Monette,	Turgeon,
Cameron,	Hayden,	Pearson,	Vaillancourt,
Choquette,	Higgins,	Pouliot,	Veniot,
Comeau,	Hnatyshyn,	Power,	Wall,
Connolly	Hodges,	Pratt,	White,
(Halifax-Nord),	Horner,	Quinn,	Wilson,
	Inman,	Reid,	Woodrow.

PRIÈRES.

Le Sénat est informé du décès subit, au cours de cet après-midi, de l'Honorable Sidney E. Smith, C.P., Secrétaire d'État aux Affaires Extérieures. Les honorables sénateurs se tiennent alors debout et silencieux en hommage à sa mémoire.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le Sénat s'ajourne maintenant jusqu'à trois heures demain après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 29

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 18 mars 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Isnor,	Roebuck,
Baird,	Dessureault,	Jodoin,	Savoie,
Barbour,	Drouin,	Kinley,	Smith
Basha,	Dupuis,	Lambert,	(Kamloops),
Beaubien,	Emerson,	Lefrançois,	Smith (Queens-
Bois,	Farris,	Leonard,	Shelburne),
Boucher,	Fergusson,	Macdonald,	Stambaugh,
Bradette,	Fournier,	McDonald,	Taylor
Bradley,	Gladstone,	McGrand,	(Westmorland),
Brunt,	Golding,	McKeen,	Thorvaldson,
Buchanan,	Gouin,	Méthot,	Tremblay,
Burchill,	Grant,	Monette,	Turgeon,
Cameron,	Haig,	Pearson,	Vaillancourt,
Choquette,	Hardy,	Pouliot,	Vien,
Comeau,	Higgins,	Power,	Wall,
Connolly	Hnatyshyn,	Pratt,	White,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Quinn,	Wilson,
Connolly	Horner,	Reid,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Robertson,	

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le huitième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 17 mars 1959.

Conformément à la Règle 111, article 2 du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son huitième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De Clément Tremblay, O.B.E., de Lachute Mills, dans la province de Québec, de Thomas Edwin Hays, d'Oakville, dans la province d'Ontario, et Stanley Stanger, de la ville de Hampstead, dans la province de Québec, demandant d'être constitués en une corporation sous le nom de "Export Finance Corporation of Canada".

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport sur les opérations de la Monnaie royale canadienne pour l'année expirant le 31 décembre 1958, en vertu de l'article 21, chapitre 315, S.R. 1952. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la *Gazette du Canada*, 1959, le mercredi 11 mars 1959, en vertu de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Brunt présente au Sénat un Bill S-17, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Export Finance Corporation of Canada".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture vendredi prochain le 20 mars 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McDonald, Président suppléant du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill S-15, intitulé: "Loi concernant la Co-operative Fire and Casualty Company", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Pouliot, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), pour l'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Divorces, auquel a été déféré le Bill C-29, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la route transcanadienne", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), pour l'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MARDI 17 mars 1959.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-29, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la route transcanadienne", présente un rapport—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Golding, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), pour l'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-30, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), pour l'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill C-33, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les inventions des fonctionnaires", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), pour l'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MARDI 17 mars 1959.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill C-33, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les inventions des fonctionnaires", présente un rapport—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), pour l'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-26, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les territoires du Nord-Ouest", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, au Sénat, avec deux amendements, comme il suit:

1. *Page 1*: Après la ligne 13, insérer ce qui suit:

"(4) Les brefs d'élection des membres élus du conseil doivent être émis sur les instructions du commissaire."

2. *Page 2*: Retrancher les lignes 3 à 7 inclusivement et y substituer ce qui suit:

"42. (1) Aucun spiritueux ne doit être fabriqué, mélangé ou fait dans les territoires sans la permission du commissaire, et aucun spiritueux ne doit être importé ou apporté dans les territoires d'un endroit en dehors des territoires, qu'il soit situé au Canada ou ailleurs, sans la permission du commissaire ou d'une personne par lui autorisée."

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill, tel que modifié, soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill, tel que modifié, est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill, tel que modifié, doit être adopté, Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec deux amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent cinquante-six à cent soixante-six, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de James Alfred Keelty, de la ville de Greenfield Park, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Audrey May Clarke Keelty, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Agnès Forget Haymond, de la ville de Greenfield Park, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucien Haymond, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Maurice William Bell, de ville LaSalle, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Grace Gunn Bell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Robert William Stamp, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Shirley-Anne Sigrid Boyle Stamp, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Tanya Burstein Yerzy, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eric Yerzy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Yvonne-Catherine-Marie Vrancken Bruggemans, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Yvan-Robert-Emile-Nestor-Ghislain Bruggemans, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Friedman Nussenbaum, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Michael Nussenbaum, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Paul Rewoski, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Shirley Elsie Winifred Sheppard Rewoski, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Tibor Kadar, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Veronika Vizsolyi Kadar, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Daniel Myer Glovinsky, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Deborah-Lucille Bélanger Glovinsky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Jules-Robert Trottier, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Colette Bouchard Trottier, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande que comporte cette pétition ne soit pas accordée.

3. Le comité recommande que la preuve produite ne soit pas imprimée ni distribuée, et que la Règle 134 soit suspendue à l'égard de ladite impression, et que la Règle 135 soit suspendue en ce qu'elle concerne ladite impression et ladite distribution.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent cinquante-six à cent soixante-six, les deux précités inclusivement, soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le rapport du Conseil des Arts du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1958, déposé devant cette Chambre le 15 juillet 1958, ainsi que le rapport de l'Auditeur général du Canada relatif au bilan du Conseil des Arts du Canada, jusqu'au 31 mars 1958, déposé devant cette Chambre le 20 août 1958, soit renvoyé au Comité permanent des Finances, afin qu'ils puissent être étudiés en conformité de l'article 23 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain, à huit heures du soir.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre.

Après débat—

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre

pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Pratt attirant l'attention du Sénat sur la mission économique de la Chambre de commerce du Canada aux Antilles britanniques, et déclarant qu'il déposera devant le Sénat les renseignements obtenus au cours d'entretiens avec des représentants de l'industrie et du gouvernement à la Jamaïque, à Trinidad, aux Bermudes et en Guinée britannique, lesquels renseignements sont de nature à intéresser la politique du gouvernement du Canada dans cette région.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-135, intitulé: "Loi pour faire droit à Jan Roberti".

Bill SD-136, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Athanas Copis".

Bill SD-137, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Louise Leclerc Andrews".

Bill SD-138, intitulé: "Loi pour faire droit à Lorlotte Juliane Selma Wilhelmine Gude Hirtreiter".

Bill SD-139, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alice Hadley Hutchison".

Bill SD-140, intitulé: "Loi pour faire droit à Flore Crevier Plamondon".

Bill SD-141, intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Efraim Hill".

Bill SD-142, intitulé: "Loi pour faire droit à Ina Charlotte Charleson Hyde".

Bill SD-143, intitulé: "Loi pour faire droit à Gisela Antonie Anita Popp Sainitzer".

Bill SD-144, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Laliberté".

Bill SD-145, intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Crites".

Bill SD-146, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne-Madeleine Saint-Pierre Paré".

Bill SD-147, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise-Marguerite-Thérèse Bernaquez Aubin".

Bill SD-148, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Scott Bain Kunst".

Bill SD-149, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Libich".

Bill SD-150, intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Desjardins".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

*Avec permission,
Le Sénat se reporte à la rubrique "Interpellations".*

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) attire l'attention du Sénat sur l'importance de la Communauté économique européenne, autrement connue comme Marché commun, en ce qui concerne le commerce d'exportation du Canada.

Après débat,
L'honorable sénateur Robertson C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que plus ample débat sur l'interpellation soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot,—
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 30

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 19 mars 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Lambert,	Savoie,
Baird,	Dupuis,	Lefrançois,	Smith
Basha,	Fergusson,	Macdonald,	(Kamloops),
Bois,	Gladstone,	MacDonald,	Smith (Queens-
Bradette,	Golding,	McDonald,	Shelburne),
Bradley,	Haig,	McGrand,	Stambaugh,
Brunt,	Hardy,	McKeen,	Taylor
Burchill,	Higgins,	Monette,	(Westmorland),
Cameron,	Hnatyshyn,	Pouliot,	Tremblay,
Choquette,	Hodges,	Power,	Vaillancourt,
Connolly	Inman,	Pratt,	Vien,
(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Quinn,	Wall,
Croll,	Jodoin,	Robertson,	White,
Crerar,	Kinley,	Roebuck,	Woodrow.
Dessureault,			

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill C-27, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la défense nationale".

Et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements qu'il a apportés à ce bill, sans autre modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-35, intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1960", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Copie de la lettre de démission, en date du 12 mars 1959, du Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, adressée au ministre de la Justice, et de la lettre y répondant du ministre de la Justice, en date du 16 mars 1959, au Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada. (Texte anglais).

Copies des Accords concernant l'emploi de la Gendarmerie royale du Canada, conclus entre le Gouvernement du Canada et les Gouvernements, respectivement, des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Connolly (Ottawa-Ouest), Président suppléant, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déferé le Bill S-16, intitulé: "Loi constituant en corporation "Foothills Pipe Lines Ltd.", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, au Sénat, avec un amendement, comme il suit:

1. Page 1, ligne 15: Retrancher le mot "cinq" et y substituer le mot "dix".

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White,
que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White,
que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie intérieure et
de la comptabilité, présente le premier rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 19 mars 1959.

Le Comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité pré-
sente son premier rapport, comme il suit:

Pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 3 février 1959, votre Comité a étudié
le rapport suivant de la Commission du Service civil:

Aux honorables membres du Sénat

La Commission du Service civil, à la demande du Sénat et en conformité
des dispositions des articles 60 et 62 de la *Loi sur le Service civil*, a l'honneur
de soumettre le rapport suivant, pour approbation.

Il est recommandé que le poste SC-A-43, Sténographe parlementaire du
Sénat, soit exempté de l'application de l'article 12 de la Loi afin de permettre la
nomination de George R. Baker à un traitement annuel de \$6,660, à compter de
la date à laquelle il assumera ses fonctions, pareille exemption ne devant
s'appliquer qu'à l'égard de la nomination de M. Baker, mais qu'à tous autres
égards, ce poste sera soumis aux dispositions de la *Loi sur le Service civil*.

Votre Comité recommande que ce rapport soit adopté.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
W. R. BRUNT.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White,
que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie intérieure
et de la comptabilité, présente le deuxième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 19 mars 1959.

Le Comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité présente son deuxième rapport, comme il suit:

Votre Comité recommande:

1. Que M. Percy Humber Shelton, Sténographe parlementaire du Sénat, soit mis à sa retraite à compter du 1^{er} avril 1959, en vertu des dispositions de la *Loi sur la pension du Service public*.

2. Qu'il soit accordé à M. Shelton, au lieu de sa pension de retraite avec traitement, une gratification égale à la différence entre cinq mois de traitement et la somme couvrant cette période.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
W. R. BRUNT.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, présente le troisième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 19 mars 1959.

Le Comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité présente son troisième rapport, comme il suit:

Votre Comité recommande:

1. Que M. Moïse Plouffe, messenger de confiance du Sénat, soit mis à sa retraite à compter du 1^{er} avril 1959, en vertu des dispositions de la *Loi sur la pension du Service public*.

2. Qu'il soit accordé à M. Plouffe, au lieu d'une pension de retraite avec traitement, une gratification égale à la différence entre cinq mois de traitement et la somme couvrant cette période.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
W. R. BRUNT.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, présente le quatrième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 19 mars 1959.

Le Comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité présente son quatrième rapport, comme il suit:

Votre Comité recommande que M. Alistair Fraser soit nommé Secrétaire particulier et adjoint exécutif au Leader de l'Opposition du Sénat, à un traitement annuel de \$7,000, à compter du 12 février 1959.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,

W. R. BRUNT.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-151, intitulé: "Loi pour faire droit à James Alfred Keelty".

Bill SD-152, intitulé: "Loi pour faire droit à Agnès Forget Haymond".

Bill SD-153, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice William Bell".

Bill SD-154, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert William Stamp".

Bill SD-155, intitulé: "Loi pour faire droit à Tanya Burstein Yerzy".

Bill SD-156, intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne-Catherine-Marie Vrancken Bruggemans".

Bill SD-157, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Freedman Nussenbaum".

Bill SD-158, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Rewoski".

Bill SD-159, intitulé: "Loi pour faire droit à Tibor Kadar".

Bill SD-160, intitulé: "Loi pour faire droit à Daniel Myer Glovinsky".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient maintenant lus une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que la Convention sur la nationalité de la femme mariée, adoptée par l'Assemblée des Nations Unies à sa onzième session, signée par le Canada le 20 février 1957, soit imprimée, sous forme d'Appendice, aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

(Voir: *Appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, aux pages 253a-253*).

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-29, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la route transcanadienne", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill C-33, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les inventions des fonctionnaires", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) attirant l'attention du Sénat sur l'importance de la Communauté économique européenne, autrement connue comme Marché commun, en ce qui concerne le commerce d'exportation du Canada, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur le discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé du Trône lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, ainsi que sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, demandant—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, et—

Ordonné: Que l'Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les Membres de cette Chambre qui sont Membres du Conseil privé.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Pratt attirant l'attention du Sénat sur la mission économique de la Chambre de commerce du Canada aux Antilles britanniques, et déclarant qu'il déposera devant le Sénat les renseignements obtenus au cours d'entretiens avec des représentants de l'industrie et du gouvernement à la Jamaïque, à Trinidad, aux Bermudes et en Guinée britannique, lesquels renseignements sont de nature à intéresser la politique du gouvernement du Canada dans cette région.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt,—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

CONVENTION SUR LA NATIONALITÉ DE LA FEMME MARIÉE ADOPTÉE
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES A SA
ONZIÈME SESSION

Signée par le Canada le 20 février 1957.

L'Assemblée générale,

Considérant qu'il est opportun de conclure, sous les auspices des Nations Unies, une convention internationale sur la nationalité de la femme mariée, afin de supprimer les conflits de lois qui ont leur origine dans les dispositions relatives à la perte ou à l'acquisition de la nationalité par la femme du fait du mariage de la dissolution du mariage ou du changement de nationalité du mari pendant le mariage.

Décide d'ouvrir la Convention annexée à la présente résolution à la signature et à la ratification à la fin de la onzième session de l'Assemblée générale.

ANNEXE

CONVENTION SUR LA NATIONALITÉ DE LA FEMME MARIÉE

Les États contractants,

Reconnaissant que des conflits de lois et de pratiques en matière de nationalité ont leur origine dans les dispositions relatives à la perte ou à l'acquisition de la nationalité par la femme du fait du mariage, de la dissolution du mariage ou du changement de nationalité du mari pendant le mariage,

Reconnaissant que, dans l'article 15 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a proclamé que "tout individu a droit à une nationalité" et que "nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité",

Soucieux de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies en vue de favoriser le respect universel et l'observation des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de sexe,

Sont convenus des dispositions suivantes:

Article premier

Chaque État contractant convient que ni la célébration ni la dissolution du mariage entre ressortissants et étrangers, ni le changement de nationalité du mari pendant le mariage, ne peuvent *ipso facto* avoir d'effet sur la nationalité de la femme.

Article 2

Chaque État contractant convient que ni l'acquisition volontaire par l'un de ses ressortissants de la nationalité d'un autre État, ni la renonciation à sa nationalité par l'un de ses ressortissants, n'empêche l'épouse dudit ressortissant de conserver sa nationalité.

Article 3

1. Chaque État contractant convient qu'une étrangère mariée à l'un de ses ressortissants peut, sur sa demande, acquérir la nationalité de son mari en bénéficiant d'une procédure privilégiée spéciale de naturalisation; l'octroi de ladite nationalité peut être soumis aux restrictions que peut exiger l'intérêt de la sécurité nationale ou de l'ordre public.

2. Chaque État contractant convient que l'on ne saurait interpréter la présente Convention comme affectant aucune loi ou règlement, ni aucune pratique judiciaire, qui permet à une étrangère mariée à l'un de ses ressortissants d'acquérir de plein droit, sur sa demande, la nationalité de son mari.

Article 4

1. La présente Convention est ouverte à la signature et à la ratification de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que de tous autres États qui sont ou deviendront membres de l'une quelconque des institutions spécialisées des Nations Unies ou parties au Statut de la Cour internationale de Justice, ou de tous autres États auxquels l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a adressé une invitation.

2. La présente Convention devra être ratifiée, et les instruments de ratification seront déposés auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Article 5

1. Tous les États visés au paragraphe 1 de l'article 4 peuvent adhérer à la présente Convention.

2. L'adhésion se fait par le dépôt d'un instrument d'adhésion auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Article 6

1. La présente Convention entrera en vigueur le quatre-vingt-dixième jour qui suivra la date du dépôt du sixième instrument de ratification ou d'adhésion.

2. Pour chacun des États qui ratifieront la Convention ou y adhéreront après le dépôt du sixième instrument de ratification ou d'adhésion, la Convention entrera en vigueur le quatre-vingt-dixième jour qui suivra la date du dépôt par cet État de son instrument de ratification ou d'adhésion.

Article 7

1. La présente Convention s'appliquera à tous les territoires non autonomes, sous tutelle, coloniaux et autres territoires non métropolitains dont un État contractant assure les relations internationales; l'État contractant intéressé devra, sous réserve des dispositions du paragraphe 2 du présent article, au moment de la signature, de la ratification ou de l'adhésion, déclarer le territoire ou les territoires non métropolitains auxquels la présente Convention s'appliquera *ipso facto* à la suite de cette signature, ratification ou adhésion.

2. Si, en matière de nationalité, un territoire non métropolitain n'est pas considéré comme formant un tout avec le territoire métropolitain, ou si le consentement préalable d'un territoire non métropolitain est nécessaire, en vertu des lois ou pratiques constitutionnelles de l'État contractant ou du territoire non métropolitain, pour que la Convention s'applique à ce territoire, ledit État contractant devra s'efforcer d'obtenir, dans le délai de douze mois à compter de la date à laquelle il aura signé la Convention, le consentement nécessaire du territoire non métropolitain, et, lorsque ce consentement aura été obtenu, l'État contractant devra le notifier au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Dès la date de la réception de cette notification par le Secrétaire général, la Convention s'appliquera au territoire ou aux territoires désignés par celle-ci.

3. A l'expiration du délai de douze mois mentionné au paragraphe 2 du présent article, les États contractants intéressés informeront le Secrétaire général des résultats des consultations avec les territoires non métropolitains dont ils assurent les relations internationales et dont le consentement pour l'application de la présente Convention n'aurait pas été donné.

Article 8

1. Au moment de la signature, de la ratification ou de l'adhésion, tout État peut faire des réserves aux articles de la présente Convention, autres que l'article premier et l'article 2.

2. Les réserves formulées conformément au paragraphe 1 du présent article n'affecteront pas le caractère obligatoire de la Convention entre l'État qui aura fait les réserves et les autres États parties, à l'exception de la disposition ou des dispositions ayant fait l'objet des réserves. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies communiquera le texte de ces réserves à tous les États qui sont ou qui peuvent devenir parties à la présente Convention. Chaque État partie à la Convention ou qui devient partie à la Convention pourra notifier au Secrétaire général qu'il n'entend pas se considérer comme lié par la Convention à l'égard de l'État qui a fait des réserves. Cette notification devra être faite dans les quatre-vingt-dix jours à compter de la communication du Secrétaire général, en ce qui concerne les États parties à la Convention, et à compter du jour du dépôt de l'instrument de ratification ou d'adhésion, en ce qui concerne les États qui deviennent ultérieurement parties à la Convention. Au cas où une telle notification aura été faite, la Convention ne sera pas applicable entre l'État auteur de la notification et l'État qui aura fait des réserves.

3. Tout État qui a fait des réserves conformément au paragraphe 1 du présent article peut à tout moment les retirer en tout ou en partie, après leur acceptation, par une notification à cet effet adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Cette notification prendra effet à la date de sa réception.

Article 9

1. Tout État contractant peut dénoncer la présente Convention par notification écrite au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. La dénonciation prend effet un an après la date à laquelle le Secrétaire général en a reçu notification.

2. La présente Convention cessera d'être en vigueur à compter de la date où prendra effet la dénonciation qui ramènera le nombre des parties à moins de six.

Article 10

Tout différend entre deux ou plusieurs États contractants relatif à l'interprétation ou à l'application de la présente Convention, qui n'aura pas été réglé par voie de négociations, est soumis pour décision à la Cour internationale de Justice à la demande de l'une des parties au différend, sauf si lesdites parties sont convenues d'un autre mode de règlement.

Article 11

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies notifie à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et aux États non membres visés au paragraphe 1 de l'article 4 de la présente Convention:

a) Les signatures et instruments de ratification déposés conformément à l'article 4;

-
- b) Les instruments d'adhésion déposés conformément à l'article 5;
 - c) La date à laquelle la présente Convention entrera en vigueur conformément à l'article 6;
 - d) Les communications et notifications reçues conformément à l'article 8;
 - e) Les notifications de dénonciation reçues conformément au paragraphe 1 de l'article 9;
 - f) L'abrogation de la Convention conformément au paragraphe 2 de l'article 9.

Article 12

1. La présente Convention, dont les textes anglais, chinois, espagnol, français et russe font également foi, sera déposée dans les archives de l'Organisation des Nations Unies.

2. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies communiquera une copie certifiée conforme de la Convention à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et aux États non membres visés au paragraphe 1 de l'article 4.

(Nota: Cette Convention a été déposée sur le Bureau du Sénat le 9 avril 1957).

- b) Les instruments d'adhésion déposés conformément à l'article 2;
- c) La date à laquelle la présente Convention entrera en vigueur conformément à l'article 8;
- d) Les communications et notifications reçues conformément à l'article 8;
- e) Les notifications de dénonciation reçues conformément au paragraphe 1 de l'article 9;
- f) L'expiration de la Convention conformément au paragraphe 2 de l'article 9.

Article 12

1. La présente Convention, dont les textes originaux chinois, espagnol, français et russe sont également fait, sera déposée dans les archives de l'Organisation des Nations Unies.
2. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies communiquera une copie certifiée conforme de la Convention à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et aux États non membres visés au paragraphe 1 de l'article 4.

(Note: Cette Convention a été déposée sur le Bureau du Secrétaire le 9 avril 1937.)

N° 31

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 20 mars 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Kinley,	Savoie,
Baird,	Dupuis,	Lefrançois,	Smith
Basha,	Farquhar,	Macdonald,	(Kamloops),
Blais,	Fergusson,	MacDonald,	Smith (Queens-
Bois,	Gladstone,	McDonald,	Shelburne),
Bradette,	Golding,	McGrand,	Taylor
Bradley,	Haig,	Monette,	(Westmorland),
Brunt,	Higgins,	Pouliot,	Tremblay,
Burchill,	Hnatyshyn,	Power,	Vien,
Cameron,	Hodges,	Pratt,	Wall,
Choquette,	Inman,	Quinn,	White,
Connolly	Isnor,	Robertson,	Wilson,
(Ottawa-Ouest),	Jodoin,	Roebuck,	Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill C-26, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les territoires du Nord-Ouest",

Et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements qu'il a apportés à ce bill, sans autre modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-35, intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1960", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le Bill S-16, intitulé: "Loi constituant en corporation "Foothills Pipe Lines Ltd.", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Baird, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-151, intitulé: "Loi pour faire droit à James Alfred Keelty".

Bill SD-152, intitulé: "Loi pour faire droit à Agnès Forget Haymond".

Bill SD-153, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice William Bell".

Bill SD-154, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert William Stamp".

Bill SD-155, intitulé: "Loi pour faire droit à Tanya Burstein Yerzy".

Bill SD-156, intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne-Catherine-Marie Vrancken Bruggemans".

Bill SD-157, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Freedman Nussenbaum".

Bill SD-158, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Rewoski".

Bill SD-159, intitulé: "Loi pour faire droit à Tibor Kadar".

Bill SD-160, intitulé: "Loi pour faire droit à Daniel Myer Glovinsky".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) attirant l'attention du Sénat sur l'importance de la Communauté économique européenne, autrement connue comme Marché commun, en ce qui concerne le commerce d'exportation du Canada, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Pratt attirant l'attention du Sénat sur la mission économique de la Chambre de commerce du Canada aux Antilles britanniques, et déclarant qu'il déposera devant le Sénat les renseignements obtenus au cours d'entretiens avec des représentants de l'industrie et du gouvernement à la Jamaïque, à Trinidad, aux Bermudes et en Guinée britannique, lesquels renseignements sont de nature à intéresser la politique du gouvernement du Canada dans cette région.

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit rayée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le Bill S-17, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Export Finance Corporation of Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

4.15 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

5.00 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

5.15 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

6.15 p.m.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-36, intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année expirant le 31 mars 1959", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La Communication est alors lue par le Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 20 mars 1959.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 20 mars, à 7.15 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,
LIONEL MASSEY.

L'honorable

Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

6.45 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

7.10 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

“C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit alors les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

Loi pour faire droit à Lise Nolet Lunghi.

Loi pour faire droit à Margaret Stewart Cairns Bamber.

Loi pour faire droit à Gertrude Czerny Thomschitz, autrement connue sous le nom de Gertrude Czerny Thomas.

Loi pour faire droit à Miriam Hirsh Leff.

Loi pour faire droit à Phyllida Fairbairn Smith Draper.

Loi pour faire droit à Janos Sztecsinics, autrement connu sous le nom de Jean Sztecsinics.

Loi pour faire droit à Margaret Craig Murdoch.

Loi pour faire droit à Nita Stella Pollock Adams.

Loi pour faire droit à Enis (Ines) Vit Desnoyers.

Loi pour faire droit à Helen Elizabeth MacDonald Downey.

Loi pour faire droit à Silvia Frederike Diethilde Beate Angela Buchsel Fatter.

Loi pour faire droit à Marie-Cordelia-Marie-Ange Pigeon Gaboriau dit Lapalme.

Loi pour faire droit à Jeannine Genevieve Jagelavicus Kusleika.

Loi pour faire droit à Viola Bleier Josephovits.

Loi pour faire droit à James John Thomson Keay.

Loi pour faire droit à Constandina Alimanisteanu Butas.

Loi pour faire droit à Viola Gertrude Elizabeth Boyd Thérroux.

Loi pour faire droit à Sydney Arthur Powell.

Loi pour faire droit à Geraldine Joy Conway Cook.

Loi pour faire droit à Joan Natalie Miller Martin.

Loi pour faire droit à Jeanne-d'Arc Gravelle Senécal.

Loi pour faire droit à Barbara Mary Scott Norman.

Loi pour faire droit à Alice Schleicher Dorotich.

Loi pour faire droit à Mary Jane Holmes Phillips.

Loi pour faire droit à Barbara Lorrain Campbell Clarke.

Loi pour faire droit à Helen Margaret Davidson Beckett.

Loi pour faire droit à Ruth Dankner Liberman.

Loi pour faire droit à Norma Mary Rose Purchard Clarkin.

Loi pour faire droit à Eva Greenblatt Besner.

Loi pour faire droit à Ruth Millstein Backman.

Loi pour faire droit à Percy Kark Claxton.

Loi pour faire droit à Marion Beulah Francis Meehan.

Loi pour faire droit à Nina Olga Titow Dorion.

Loi pour faire droit à Sylvia Florence Van Straten Weber.

Loi pour faire droit à Joseph-Fernand-Roger Boucher.

Loi pour faire droit à Jacqueline Shirley Mary Parnell Gardner.

Loi pour faire droit à Esther Daisy Moynan O'Regan.

Loi pour faire droit à Susan Pick Bereznik.

Loi pour faire droit à Josephine Zauberman Schiller.

Loi pour faire droit à Hanna Liselotte Gertrud Tiegs Kallus.

Loi pour faire droit à Dorothy Louisa Stradwick Coffin.

Loi pour faire droit à Marc-Aurèle Bourget.

- Loi pour faire droit à Marie Yolanda Marotta Henshaw.
Loi pour faire droit à Bernice Sylvia Sinclair Somerville.
Loi pour faire droit à Judith Ortenberg Baxt King.
Loi pour faire droit à Yaroslavna Zonia Lazarowich Johnson.
Loi pour faire droit à Gertrude Scharge Izenberg.
Loi pour faire droit à Joseph Moreau.
Loi pour faire droit à Sydney Hislop, autrement connu sous le nom de Sidney Hislop.
Loi pour faire droit à Lenoir Grace Spencer Jennings.
Loi pour faire droit à Olive Florence Andrews Bowness.
Loi pour faire droit à Pearl Severs Schrieder.
Loi pour faire droit à Vivien Joyce Taylor Ross.
Loi pour faire droit à Jacqueline-Jeanne Lamy Harper.
Loi pour faire droit à Kathleen Iris Daunt Robinson.
Loi pour faire droit à Jacques Flahault.
Loi pour faire droit à Gladys Allen Marvin.
Loi pour faire droit à Miriam Keppel Segal.
Loi pour faire droit à Ronald Ernest Fyfe.
Loi pour faire droit à Elsie Elizabeth Wand Bourret.
Loi pour faire droit à Margaret Sonia Lawrence Canny.
Loi pour faire droit à Andrée Pauline Dorothy Pryce Clarke.
Loi pour faire droit à Henry Frank Whiston.
Loi pour faire droit à Rita Thibeauudeau Cardinal.
Loi pour faire droit à Janine Sutto Dagenais.
Loi pour faire droit à Evangeline Vaughan Fortin.
Loi pour faire droit à Gloria Helen Gross Caplan.
Loi pour faire droit à Thelma Georgine Ferguson Strathy.
Loi pour faire droit à Percy Herbert Manuel.
Loi pour faire droit à Irene Balk Goodson.
Loi pour faire droit à Jean Grant Shacklock.
Loi pour faire droit à James Kennedy Andrews.
Loi pour faire droit à Lillian Haber Rudner.
Loi pour faire droit à Esther Lilian Issenman Rosen.
Loi pour faire droit à Ana Nili Indursky Seeman.
Loi pour faire droit à Joan Howell McShane McNulty.
Loi pour faire droit à Euphemia Caldwell Miller Armitt Esber, autrement connue sous le nom de Effie Monas Esber.
Loi pour faire droit à Goldie Yelin Freedman.
Loi pour faire droit à Claire Segal Pottel.
Loi pour faire droit à Klara Schillinger Aschner.
Loi pour faire droit à Bernice Helena Peritz Loeb.
Loi pour faire droit à Margaret Soll Rajeczky.
Loi pour faire droit à Audrey Edna Watson Robert.
Loi pour faire droit à Abbie Alice Mahon Reed.
Loi pour faire droit à Alice Christine Leduc Patrick.
Loi pour faire droit à Georgina Joan Saunders Smith.
Loi pour faire droit à Bryan Mills Taylor.

Loi pour faire droit à Dorothy Sarah Sheehan Burchmore.

Loi pour faire droit à William Irvine Moore.

Loi pour faire droit à Audrey Lynn MacGillivray.

Loi pour faire droit à Sarah Goldfarb Nash.

Loi pour faire droit à Witolda Poplawska Wojciechowski.

Loi pour faire droit à Martha Waugh McClure.

Loi pour faire droit à Leslie Ronald Cant.

Loi pour faire droit à Cécile Desjardins Morin.

Loi constituant en corporation *The Waterloo Mutual Insurance Company*.

Loi concernant la *Canadian Medical Association*.

Loi concernant la *Gore District Mutual Fire Insurance Company*.

Loi concernant "*The North American Accident Insurance Company*".

Loi concernant La Bâloise, Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada.

Loi concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur.

Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

Loi modifiant la Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

Loi modifiant la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche.

Loi modifiant la Loi sur la défense nationale.

Loi modifiant la Loi sur la route transcanadienne.

Loi modifiant la Loi sur les inventions des fonctionnaires.

Loi modifiant la Loi sur les territoires du Nord-Ouest.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

L'honorable Président de la Chambre des Communes adresse alors la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté des subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public:

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1960.

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills".

Le Greffier adjoint du Sénat ayant donné lecture de ces bills,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.”

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

*Par consentement unanime,
Le Sénat se reporte aux Avis de Motions.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi le 14 avril 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 32

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 14 avril 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hugessen,	Power,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Inman,	Quinn,
Barbour,	Croll,	Isnor,	Robertson,
Basha,	Dessureault,	Jodoin,	Roebuck,
Bishop,	Drouin,	Kinley,	Savoie,
Blais,	Dupuis,	Lefrançois,	Sullivan,
Bois,	Emerson,	Leonard,	Taylor
Boucher,	Euler,	Macdonald,	(Westmorland),
Bradette,	Fergusson,	MacDonald,	Thorvaldson,
Bradley,	Fraser,	McDonald,	Tremblay,
Brunt,	Golding,	McGrand,	Vaillancourt,
Buchanan,	Gouin,	McLean,	Vien,
Cameron,	Grant,	Monette,	Wall,
Campbell,	Hardy,	Pearson,	White,
Choquette,	Hayden,	Petten,	Wilson,
Connolly	Hnatyshyn,	Pouliot,	Woodrow.
(Halifax-Nord),	Hodges,		

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants.

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-102, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Mendelson Levy".

Bill SD-103, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Louis-Charles-Gabriel Gascon".

Bill SD-105, intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald Leblanc".

Bill SD-106, intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Gordon".

Bill SD-108, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Lucia Palmieri Bellefleur".

Bill SD-109, intitulé: "Loi pour faire droit à Alex Groot".

Bill SD-112, intitulé: "Loi pour faire droit à Wauneta Langill Bourque".

Bill SD-113, intitulé: "Loi pour faire droit à Pierrette Bertrand Suchereault, autrement connue sous le nom de Pierrette Bertrand Chussereault".

Bill SD-114, intitulé: "Loi pour faire droit à Yolande Bossé Murphy".

Bill SD-115, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Rolland Wright".

Bill SD-116, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalie Jakes Reisinger".

Bill SD-117, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Ann Rosenfeld Bernstein".

Bill SD-118, intitulé: "Loi pour faire droit à Margit Elizabeth Mary Temke Malcolm".

Bill SD-119, intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Claire Kanigsberg Dickman".

Bill SD-120, intitulé: "Loi pour faire droit à Constantin Deacur".

Bill SD-121, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Fourcade".

Bill SD-122, intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Mary Mefrige Makad".

Bill SD-123, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Seymour Hammond Pearson".

Bill SD-124, intitulé: "Loi pour faire droit à Héléne Dagenais Roy".

Bill SD-125, intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Winnifred Kean Newton Armstrong".

Bill SD-126, intitulé: "Loi pour faire droit à Marlene Marle Korn".

Bill SD-127, intitulé: "Loi pour faire droit à Elaine Shirley Dorfman Moscovitch".

Bill SD-128, intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Alexander McConnell".

Bill SD-129, intitulé: "Loi pour faire droit à Etta Rose Palevsky Lerman".

Bill SD-130, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Bruce Bonneville".

Bill SD-131, intitulé: "Loi pour faire droit à Pamela Margaret Clark Creber".

Bill SD-132, intitulé: "Loi pour faire droit à June Bernice Rath O'Hanley".

Bill SD-133, intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Zuk".

Bill SD-134, intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Davies".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-11, intitulé: "Loi constituant en corporation "The Evangelical Mennonite Conference",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-16, intitulé: "Loi constituant en corporation "Foot-hills Pipe Lines Ltd",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 16 avril 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le neuvième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 14 avril 1959.

Conformément à la Règle 111, article 2, du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son neuvième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De Albert Schwermann, de la cité d'Edmonton, dans la province de l'Alberta, et autres personnes d'autres lieux, demandant d'être constituées en une corporation portant nom "The Lutheran Church in Canada".

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Copie d'une lettre, portant la date du 26 mars 1959, adressée par le Premier Ministre du Canada à chacun des Premiers Ministres provinciaux, sauf la province de Québec, concernant la Défense Civile.

Copie d'une lettre, portant la date du 30 mars 1959, adressée par le Premier Ministre du Canada au Premier Ministre de la province de Québec, concernant la Défense Civile. (Texte français).

Documents budgétaires pour l'information du Parlement, à l'occasion de l'exposé budgétaire 1959-1960. (Textes anglais et français).

Rapport du ministère des Travaux publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 34 de la Loi sur les travaux publics, chapitre 228, S.R. 1952. (Texte français).

Rapport des procès-verbaux de la Loi sur la route transcanadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 9 de ladite loi, chapitre 269, S.R. 1952. (Texte français).

Rapport du ministère des Pêcheries pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 8 de la Loi sur le ministère des Pêcheries, chapitre 69, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport du Surintendant de l'assurance sur les compagnies de petits prêts et prêteurs d'argent, pour l'année terminée le 31 décembre 1957. (Texte anglais).

Budget d'établissement de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année financière terminée le 31 mars 1960; aussi exemplaire de l'arrêté ministériel C.P. 1959-329, en date du 21 mars 1959, l'approuvant, en conformité de l'article 80(2) de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, S.R. 1952. (Texte anglais).

Prévision estimative des dépenses et du budget de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'année financière terminée le 31 mars 1960; aussi arrêté ministériel C.P. 1959-330, en date du 21 mars 1959, l'approuvant, en conformité de l'article 80(2) de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport du ministère de la Production de défense pour l'année terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 34 de la Loi sur la Production de défense, chapitre 62, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans *La Gazette du Canada*, en date du mercredi 25 mars 1959, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport d'Air-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1958, en conformité de l'article 28 de la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, chapitre 268, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport des vérificateurs concernant les comptes d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1958, en conformité de l'article 29 de la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, chapitre 268, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans *La Gazette du Canada*, 1959, le mercredi 8 avril 1959, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport sur le nombre et les montants des prêts consentis aux Indiens en vertu de l'article 69(1) de la Loi sur les Indiens, pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, en conformité de l'article 69(6) de ladite loi, chapitre 149, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport sur le nombre et les montants consentis aux Immigrants, en vertu de l'article 69(1) de la Loi sur l'immigration, pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, en conformité de l'article 69(6) de ladite loi, chapitre 325, S.R. 1952. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Euler présente au Sénat un Bill S-18, intitulé: "Loi constituant en corporation "The Lutheran Church in Canada".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 16 avril 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent soixante-sept à cent quatre-vingt-dix-huit, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Audrey Isabelle Wanda Patterson Gray, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Douglas Heath Gray, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Raymonde Gagnon Tremblay, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Alphonse Tremblay, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 9 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Aline Brunette Farago, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Victor Farago, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf l'article 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par l'article 140, moins la somme de \$25.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-dixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Martina Bernice Patterson Baker, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon Roy Baker, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-onzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Nelly Hugentobler Larsen, de la cité de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Wallace Larsen, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-douzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Jean Trachtenberg Levy, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymond David Levy, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-treizième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Louise Martel Abel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Abel, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-quatorzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Marie-Louise Fauteux Roy, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Logan Roy, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-quinzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Helen Lyon Bain Gardeler, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Klaus Eric Walter Gardeler, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-seizième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Joan Brazer Brazier, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Ernest Milton Brazier, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-dix-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Maria Luise Ahnhudt Sandberg, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Allan Oscar Sandberg, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-dix-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Susan Gilda Levin Klein, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Howard David Klein, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-dix-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de James Alvin Bradley, de Red Mills, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Marie-Germaine-Marcelle Labarre Bradley, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingtième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Emily Mary Kredl Keller, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Keller, autrement connu sous le nom de Stanislas Keller, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-et-unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Raymond Winston Farren, de la ville de Hudson Heights, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lorna Elizabeth Aikins Farren, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Marie-Lucille-Pauline St-Jacques Parent, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gaston Parent, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Mario Baldo, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bertha Teresa McMahon Baldo, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Frank William Staples, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sylvia Janson Staples, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Zdenek Nosek, de Strathmore, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Erika Marie Vana-Ova Nosek, autrement connue sous le nom de Erika Maria Vanova Nosek, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Margaret Viola McCullough Morrow, de la ville L'Abord-à-Plouffe, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Conrad William Morrow, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Sheila Carole Neidik Schwartz, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hillel Charles Schwartz, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Gordon Clarence Hunting, de la cité de St-Lambert, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Blanche-Germaine Séguin Hunting, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Ida Shlafman Zimendstark, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edmund Zimendstark, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf l'article 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par l'article 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-dixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Audrey Elsie Asbury Ross, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Ross, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-onzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Patricia Anne McKenna Coombes, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John James Coombes, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-douzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de William Lawrence Hughes, de la ville de l'Abord-à-Plouffe, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Evelyn Helen Cowell Hughes, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-treizième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Armand Lacombe, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Noëlla Populus Lacombe, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Rita Steinbach Gruia, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sandu Alex Gruia, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-quinzième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de Gaston Marcel-Georges Robitaille, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Ange-Pierrette Laberge Robitaille.

2. Demande ayant été faite pour obtenir la permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 du Règlement du Sénat soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais encourus.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-seizième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de Micheline-Laurette-Germaine Beauvais Mandanici, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Giovanni Mandanici, autrement connu sous le nom de Johnny Mandanici.

2. Demande ayant été faite pour obtenir la permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 du Règlement du Sénat soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais encourus.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-dix-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de George Meredith Scott Burton, de la ville de Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Juanita Jane Martin Burton, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,

Président.

Le VENDREDI 20 mars 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-dix-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Helen Borer Marcovitch, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Frank Marcovitch, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,

Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent soixante-sept à cent quatre-vingt-dix-huit, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard—

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada.

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre.

Après débat—

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) attirant l'attention du Sénat sur l'importance de la Communauté économique européenne, autrement connue comme Marché commun, en ce qui concerne le commerce d'exportation du Canada, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 33

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 15 avril 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hodges,	Petten,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Pouliot,
Barbour,	Croll,	Inman,	Power,
Basha,	Dessureault,	Isnor,	Quinn,
Bishop,	Drouin,	Jodoin,	Robertson,
Blais,	Dupuis,	Kinley,	Roebuck,
Bois,	Emerson,	Lambert,	Savoie,
Boucher,	Euler,	Lefrançois,	Sullivan,
Bradette,	Fergusson,	Leonard,	Taylor
Bradley,	Fraser,	Macdonald,	(Westmorland),
Brunt,	Gladstone,	MacDonald,	Thorvaldson,
Buchanan,	Golding,	McDonald,	Tremblay,
Cameron,	Gouin,	McGrand,	Vaillancourt,
Campbell,	Grant,	McLean,	Vien,
Choquette,	Hardy,	Méthot,	Wall,
Connolly	Hayden,	Monette,	White,
(Halifax-Nord),	Hnatyshyn,	Pearson,	Wilson,
			Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-135, intitulé: "Loi pour faire droit à Jan Roberti".

Bill SD-137, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Louise Leclerc Andrews".

Bill SD-138, intitulé: "Loi pour faire droit à Lorlotte Juliane Selma Wilhelmine Gude Hirtreiter".

Bill SD-139, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alice Hadley Hutchison".

Bill SD-140, intitulé: "Loi pour faire droit à Flore Crevier Plamondon".

Bill SD-141, intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Efraim Hill".

Bill SD-142, intitulé: "Loi pour faire droit à Ina Charlotte Charleson Hyde".

Bill SD-143, intitulé: "Loi pour faire droit à Gisela Antonie Anita Popp Sainitzer".

Bill SD-144, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Laliberté".

Bill SD-145, intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Crites".

Bill SD-146, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne-Madeleine Saint-Pierre Paré".

Bill SD-147, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise-Marguerite-Thérèse Bernaquez Aubin".

Bill SD-148, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Scott Bain Kunst".

Bill SD-149, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Libich".

Bill SD-150, intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Desjardins".

Bill SD-151, intitulé: "Loi pour faire droit à James Alfred Keelty".

Bill SD-152, intitulé: "Loi pour faire droit à Agnès Forget Haymond".

Bill SD-153, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice William Bell".

Bill SD-154, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert William Stamp".

Bill SD-155, intitulé: "Loi pour faire droit à Tanya Burstein Yerzy".

Bill SD-156, intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne-Catherine-Marie Vrancken Bruggemans".

Bill SD-157, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Freedman Nussenbaum".

Bill SD-158, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Rewoski".

Bill SD-159, intitulé: "Loi pour faire droit à Tibor Kadar".

Bill SD-160, intitulé: "Loi pour faire droit à Daniel Myer Glovinsky".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-13, intitulé: "Loi concernant The Canadian General Council of the Boy Scouts Association",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année close le 31 décembre 1958, en conformité de l'article 40 de la Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts du Canada de 1955. (Textes anglais et français).

Rapport de la Canadian National (West Indies) Steamships, Limited, pour l'année terminée le 31 décembre 1958, en conformité de l'article 85(3) de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, S.R., 1952. (Textes anglais et français).

Rapport des vérificateurs au Parlement sur les comptes du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada et des Canadian National (West Indies) Steamships, Limited, pour l'année close le 31 décembre 1958, déposé, respectivement, en conformité de l'article 40 de la Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts du Canada de 1955, et de l'article 85(3) de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116 des Statuts du Canada de 1952. (Textes anglais et français).

Rapport du Trust des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année close le 31 décembre 1958, en conformité de l'article 17 de la Loi sur la revision du capital des Chemins de fer Nationaux du Canada, chapitre 311 des Statuts révisés du Canada de 1952. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Thorvaldson, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 15 avril 1959.

Le comité permanent des Finances, auquel a été déféré le rapport du Conseil canadien pour l'année close le 31 mars 1958, fait rapport comme il suit—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations au jour le jour.

Le tout respectueusement soumis.

GUNNAR S. THORVALDSON, pour
C. V. EMERSON,

Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) attirant l'attention du Sénat sur l'importance de la Communauté économique européenne, autrement connue comme Marché commun, en ce qui concerne le commerce d'exportation du Canada.

Débat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent soixante-sept à cent quatre-vingt-dix-huit, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 34

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 16 avril 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hugessen,	Pouliot,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Inman,	Power,
Barbour,	Croll,	Isnor,	Quinn,
Basha,	Dessureault,	Jodoin,	Robertson,
Bishop,	Drouin,	Kinley,	Roebuck,
Blais,	Emerson,	Lambert,	Savoie,
Bois,	Euler,	Lefrançois,	Sullivan,
Boucher,	Fergusson,	Leonard,	Taylor
Bradette,	Fraser,	Macdonald,	(Westmorland),
Bradley,	Gladstone,	MacDonald,	Thorvaldson,
Brunt,	Golding,	McDonald,	Tremblay,
Buchanan,	Gouin,	McGrand,	Vaillancourt,
Cameron,	Grant,	McLean,	Vien,
Choquette,	Hardy,	Monette,	Wall,
Connolly	Hnatyshyn,	Pearson,	White,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Petten,	Wilson,
			Woodrow.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Asetline dépose sur le Bureau:

Rapport du Commissaire des pénitenciers pour l'année terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 14 de la Loi sur les pénitenciers, chapitre 206, S.R. 1952. (Texte français).

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-161, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Isabella Wanda Patterson Gray".

Bill SD-162, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymonde Gagnon Tremblay".

Bill SD-163, intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Brunette Farago".

Bill SD-164, intitulé: "Loi pour faire droit à Martina Bernice Patterson Baker".

Bill SD-165, intitulé: "Loi pour faire droit à Nelly Hugentobler Larsen".

Bill SD-166, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Trachtenberg Levy".

Bill SD-167, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Martel Abel".

Bill SD-168, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise Fauteux Roy".

Bill SD-169, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Lyon Bain Gardeler".

Bill SD-170, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Brazier Brazier".

Bill SD-171, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Luise Ahnhudt Sandberg".

Bill SD-172, intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Gilda Levin Klein".

Bill SD-173, intitulé: "Loi pour faire droit à James Alvin Bradley".

Bill SD-174, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Mary Kredl Keller".

Bill SD-175, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Winston Farren".

Bill SD-176, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Lucille-Pauline St-Jacques Parent".

Bill SD-177, intitulé: "Loi pour faire droit à Mario Baldo".

Bill SD-178, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank William Staples".

Bill SD-179, intitulé: "Loi pour faire droit à Zdenek Nosek".

Bill SD-180, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Viola McCullough Morrow".

Bill SD-181, intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Carole Neidik Schwartz".

Bill SD-182, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Clarence Hunting".

Bill SD-183, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Shlafman Zimendstark".

Bill SD-184, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Elsie Asbury Ross".

Bill SD-185, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Anne McKenna Coombes".

Bill SD-186, intitulé: "Loi pour faire droit à William Lawrence Hughes".

Bill SD-187, intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Lacombe".

Bill SD-188, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Steinbach Gruia".

Bill SD-189, intitulé: "Loi pour faire droit à George Meredith Scott Burton".

Bill SD-190, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Borer Marcovitch".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénatrice Hodges, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 21 avril 1959, à trois heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le comité permanent des Relations extérieures soit autorisé à étudier les activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord dans la mesure où les intérêts du Canada sont concernés;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire des documents et dossiers.

Après débat,

L'honorable sénateur Robertson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre.

Après débat,

L'honorable sénateur McLean propose, appuyé par l'honorable sénateur Hnatyshyn, que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que le Bill S-18, intitulé: "Loi constituant en corporation "The Lutheran Church in Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que le bill soit déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

PRIÈRES

N° 35

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 21 avril 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hnatyshyn,	Pearson,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Hodges,	Petten,
Barbour,	Crerar,	Horner,	Power,
Basha,	Croll,	Inman,	Quinn,
Beaubien,	Davies,	Isnor,	Reid,
Bishop,	Drouin,	Kinley,	Robertson,
Blais,	Dupuis,	Lambert,	Roebuck,
Boucher,	Emerson,	Lefrançois,	Sullivan,
Bradette,	Euler,	Leonard,	Taylor
Bradley,	Farquhar,	Macdonald,	(Westmorland),
Brunt,	Fergusson,	MacDonald,	Tremblay,
Buchanan,	Gershaw,	McDonald,	Vaillancourt,
Choquette,	Gladstone,	McGrand,	Veniot,
Connolly	Golding,	McLean,	Wall,
(Halifax-Nord),	Grant,	Méthot,	White,
	Haig,	Monette,	Wilson,
	Hayden,	Paterson,	Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-12, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Paramount Life Insurance Company",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, avec deux amendements, pour lesquels elle sollicite son agrément.

Les amendements sont alors lus par le Greffier adjoint, comme il suit:

1. *Page 1, lignes 17 et 18.* Retrancher les mots: "Paramount Life Insurance Company" et y substituer les mots: "British Pacific Life Insurance Company".

2. *Titre.* Retrancher les mots "Paramount Life Insurance Company" et y substituer les mots: "British Pacific Life Insurance Company".

L'honorable sénateur Reid propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que les amendements soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-14, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, avec quatre amendements, pour lesquels elle sollicite son agrément.

Les amendements sont alors lus par le Greffier adjoint, comme il suit:

1. *Page 1, ligne 2.* Après l'expression "Sainte-Famille", insérer les mots "de Bordeaux".

2. *Page 1, ligne 26.* Après le mot "Bordeaux", insérer les mots "au Canada".

3. *Page 1, ligne 27.* Après le mot "Bordeaux" insérer les mots "in Canada"

4. *Titre.* Après le mot "Bordeaux", ajouter les mots "au Canada".

L'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que les amendements soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-15, intitulé: "Loi concernant la Co-operative Fire and Casualty Company",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le dixième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 21 avril 1959.

Conformément à la Règle 111, article 2, du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son dixième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De la Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique, demandant l'adoption d'une loi qui amende sa constitution.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Commission royale d'enquête sur le droit pénal en matière de psychopathie sexuelle criminelle. (Textes anglais et français).

Rapport de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent pour l'année terminée le 31 décembre 1958, en conformité de l'article 85(3) de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Exemplaire d'un arrêté en conseil déposé, en vertu de l'article 37 de la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts révisés de 1955, ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1959-336, approuvé le 21 mars 1959, approuvant les budgets d'établissement et d'exploitation des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année close le 31 décembre 1959. (Texte anglais).

Exemplaire de l'arrêté en conseil déposé en vertu de l'article 80(2) de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, S.R. 1952, comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1959-123, approuvé le 3 mars 1959, approuvant le budget d'établissement d'Air Canada pour l'année expirant le 31 décembre 1959. (Texte anglais).

Rapport sur les opérations effectuées en application de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles pour l'année close le 31 décembre 1958, en conformité de l'article 13 de ladite loi, étant le chapitre 110, S.R. 1952. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Croll présente au Sénat un Bill S-19, intitulé: "Loi concernant la Légion Canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénatrice Wilson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 28 avril 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre.

Après débat,

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture des bills suivants:

Bill SD-161, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Isabella Wanda Patterson Gray".

Bill SD-162, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymonde Gagnon Tremblay".

Bill SD-163, intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Brunette Farago".

Bill SD-164, intitulé: "Loi pour faire droit à Martina Bernice Patterson Baker".

Bill SD-165, intitulé: "Loi pour faire droit à Nelly Hugentobler Larsen".

Bill SD-166, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Trachtenberg Levy".

Bill SD-167, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Martel Abel".

Bill SD-168, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise Fauteux Roy".

Bill SD-169, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Lyon Bain Gardeler".

Bill SD-170, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Brazier Brazier".

Bill SD-171, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Luise Ahnhudt Sandberg".

Bill SD-172, intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Gilda Levin Klein".

Bill SD-173, intitulé: "Loi pour faire droit à James Alvin Bradley".

Bill SD-174, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Mary Kredl Keller".

Bill SD-175, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Winston Farren".

Bill SD-176, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Lucille-Pauline St-Jacques Parent".

Bill SD-177, intitulé: "Loi pour faire droit à Mario Baldo".

Bill SD-178, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank William Staples".

Bill SD-179, intitulé: "Loi pour faire droit à Zdenek Nosek".

Bill SD-180, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Viola McCullough Morrow".

Bill SD-181, intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Carole Neidik Schwartz".

Bill SD-182, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Clarence Hunting".

Bill SD-183, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Shlafman Zimendstark".

Bill SD-184, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Elsie Asbury Ross".

Bill SD-185, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Anne McKenna Coombes".

Bill SD-186, intitulé: "Loi pour faire droit à William Lawrence Hughes".

Bill SD-187, intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Lacombe".

Bill SD-188, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Steinbach Gruia".

Bill SD-189, intitulé: "Loi pour faire droit à George Meredith Scott Burton".

Bill SD-190, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Borer Marcovitch".

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le comité permanent des Relations extérieures soit autorisé à étudier les activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord dans la mesure où les intérêts du Canada sont concernés;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 36

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 22 avril 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Hodges,	Pouliot,
Baird,	Davies,	Horner,	Power,
Barbour,	Dessureault,	Inman,	Quinn,
Basha,	Drouin,	Isnor,	Reid,
Beaubien,	Dupuis,	Kinley,	Robertson,
Bishop,	Emerson,	Lambert,	Roebuck,
Blais,	Euler,	Lefrançois,	Savoie,
Bois,	Farquhar,	Leonard,	Sullivan,
Boucher,	Fergusson,	Macdonald,	Taylor
Bradette,	Fournier,	MacDonald,	(Westmorland),
Bradley,	Gershaw,	McDonald,	Thorvaldson,
Brunt,	Gladstone,	McGrand,	Tremblay,
Buchanan,	Golding,	McLean,	Vaillancourt,
Campbell,	Gouin,	Méthot,	Veniot,
Choquette,	Grant,	Molson,	Vien,
Connolly	Haig,	Monette,	Wall,
(Halifax-Nord),	Hayden,	Paterson,	White,
Connolly	Higgins,	Pearson,	Wilson,
(Ottawa-Ouest),	Hnatyshyn,	Petten,	Woodrow.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Thorvaldson, pour le Président du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent quatre-vingt-dix-neuf à deux cent quatorze, les deux précités inclusivement; comme il suit:

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-dix-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Emilia Mildora Kavalas Chesna, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Vyatautas Chesna, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux centième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Clarice-Mae Barraclough King, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Mario Emile King, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Marguerita Elaina Milano Di Pietro, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Francesco Di Pietro, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Lucile Gagné Labonté, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fernand Labonté, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Jean-Louis Mathieu, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertrude Phillips Mathieu, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Llui-Amoy Wheatley Fraser, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Carlyle Fraser, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Phyllis Pamela Allen Ashburner-Collins, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Graham Ashburner-Collins, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Albert-Réginald Bissonnette, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Muriel Gibson Dargavel Bissonnette, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Alexander Abraham Hendy, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Patricia Jean McArdle Hendy, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Winifred Martin Collier, de la ville de North Sydney, province de la Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Isaac Collier, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf l'article 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par l'article 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Jeannine-Aimie-Alice Mercier Mahaut, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Yves-Jean Mahaut, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent dixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Claude Desroches, de la ville de Mont-Rolland, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Françoise Brault Desroches, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent onzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Mildred May Eunice Charron Roblee, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec George Charles Roblee, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent douzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Pierre-Joseph-Gabriel Sorba, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Marie-Berthe-Annette-Gisèle Bernier Sorba, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent treizième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Gaston Vadnais, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lilian Bridge Vadnais, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 17 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatorzième rapport, ainsi qu'il suit:

Le comité recommande que la limite du temps fixé pour la réception de pétitions pour obtentions de Bills de divorces, qui expira le mercredi 25 février 1959, soit prolongée au vendredi 17 avril 1959.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent quatre-vingt-dix-neuf à deux cent quatorze, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déferé le Bill S-18, intitulé: "Loi constituant en corporation "The Lutheran Church in Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec deux amendements, comme il suit:

1. *Page 1, ligne 17*: Retrancher l'expression "The Lutheran Church in Canada" et y substituer les mots "Lutheran Church-Canada".

2. *Titre*. Retrancher l'expression "The Lutheran Church in Canada" et y substituer les mots: la "Lutheran Church-Canada".

L'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*) propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre.

Après débat,

L'honorable sénateur Wall propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture des bills suivants:

Bill SD-161, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Isabella Wanda Patterson Gray".

Bill SD-162, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymonde Gagnon Tremblay".

Bill SD-163, intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Brunette Fargo".

Bill SD-164, intitulé: "Loi pour faire droit à Martina Bernice Patterson Baker".

Bill SD-165, intitulé: "Loi pour faire droit à Nelly Hugentobler Larsen".

Bill SD-166, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Trachtenberg Levy".

Bill SD-167, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Martel Abel".

Bill SD-168, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise Fauteux Roy".

Bill SD-169, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Lyon Bain Gardeler".

Bill SD-170, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Brazer Brazier".

Bill SD-171, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Luise Ahnhudt Sandberg".

Bill SD-172, intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Gilda Levin Klein".

Bill SD-173, intitulé: "Loi pour faire droit à James Alvin Bradley".

Bill SD-174, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Mary Kredl Keller".

Bill SD-175, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Winston Farren".

Bill SD-176, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Lucille-Pauline St-Jacques Parent".

Bill SD-177, intitulé: "Loi pour faire droit à Mario Baldo".

Bill SD-178, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank William Staples".

Bill SD-179, intitulé: "Loi pour faire droit à Zdenek Nosek".

Bill SD-180, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Viola McCullough Morrow".

Bill SD-181, intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Carole Neidik Schwartz".

Bill SD-182, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Clarence Hunting".

Bill SD-183, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Shlafman Zimendstark".

Bill SD-184, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Elsie Asbury Ross".

Bill SD-185, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Anne McKenna Coombes".

Bill SD-186, intitulé: "Loi pour faire droit à William Lawrence Hughes".

Bill SD-187, intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Lacombe".

Bill SD-188, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Steinbach Gruia".

Bill SD-189, intitulé: "Loi pour faire droit à George Meredith Scott Burton".

Bill SD-190, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Borer Marcovitch".

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le comité permanent des Relations extérieures soit autorisé à étudier les activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord dans la mesure où les intérêts du Canada sont concernés;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des amendements apportés par la Chambre des Communes au Bill S-12, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Paramount Life Insurance Company".

L'honorable sénateur Reid propose, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, C.P., que les amendements soient maintenant agréés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a agréé les amendements qu'elle a apportés à ce bill, sans autre modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des amendements apportés par la Chambre des Communes au Bill S-14, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux".

L'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que les amendements soient maintenant agréés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a agréé les amendements qu'elle a apportés à ce bill, sans autre modification.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 37

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 23 avril 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Higgins,	Pearson,
Baird,	Davies,	Hnatyshyn,	Petten,
Barbour,	Dessureault,	Hodges,	Pouliot,
Basha,	Drouin,	Horner,	Quinn,
Beaubien,	Dupuis,	Inman,	Reid,
Bishop,	Emerson,	Isnor,	Robertson,
Blais,	Euler,	Kinley,	Roebuck,
Bois,	Farquhar,	Lambert,	Savoie,
Boucher,	Fergusson,	Lefrançois,	Taylor
Bradette,	Fournier,	Leonard,	(Westmorland),
Bradley,	Gershaw,	Macdonald,	Thorvaldson,
Brunt,	Gladstone,	MacDonald,	Tremblay,
Buchanan,	Golding,	McDonald,	Vaillancourt,
Campbell,	Gouin,	McGrand,	Veniot,
Choquette,	Grant,	Méthot,	Wall,
Connolly	Haig,	Molson,	Wilson,
(Halifax-Nord),	Hayden,	Monette,	Woodrow.
Connolly			
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill S-17, intitulé: "Loi constituant en cor-avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec dix amendements, comme il suit.

Les amendements sont alors lus par le Greffier adjoint, ainsi qu'il suit:

1. Page 1, ligne 14: Après le mot "Canada", insérer ", Ltd".
2. Page 2, ligne 30: Retrancher le mot "accueillir" et y substituer l'expression "s'occuper".
3. Page 2, ligne 31: Retrancher les mots "un autre pays" et y substituer "les limites ou hors du Canada".
4. Page 3: Retrancher l'article 8.
5. Page 3, ligne 16: Après "14," insérer "15,".
6. Page 3, ligne 17: Après "58," insérer "59,".
7. Page 3, ligne 17: Après "65," insérer "84,".
8. Page 3, ligne 20: Après le mot "articles", insérer "59,".
9. Page 3, ligne 31: Après le mot "articles", insérer "153, 162, 163,".
10. Dans le titre: Remplacer: l'"Export Finance Corporation of Canada" par: l'"Export Finance Corporation of Canada, Ltd".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 28 avril 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Isnor propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*)—

Qu'il importe que le gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports ou de tout autre organisme ou moyen, accorde une plus grande facilité d'utiliser les ports de l'Atlantique.

Par conséquent, il devrait être établi des périodes de navigation "ouvertes" et "fermées", et les ports du Saint-Laurent devraient être considérés comme des ports "fermés" à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril, et des ports "ouverts" à partir du 16 avril jusqu'au 14 novembre de chaque année, jusqu'à ce que cette entente soit révoquée.

Après débat,

L'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, C.P., que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, pour le Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-161, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Isabella Wanda Patterson Gray".

Bill SD-162, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymonde Gagnon Tremblay".

Bill SD-163, intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Brunette Farago".

Bill SD-164, intitulé: "Loi pour faire droit à Martina Bernice Patterson Baker".

Bill SD-165, intitulé: "Loi pour faire droit à Nelly Hugentobler Larsen".

Bill SD-166, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Trachtenberg Levy".

Bill SD-167, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Martel Abel".

Bill SD-168, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise Fauteux Roy".

Bill SD-169, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Lyon Bain Gardeler".

Bill SD-170, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Brazer Brazier".

Bill SD-171, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Luise Ahnhudt Sandberg".

Bill SD-172, intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Gilda Levin Klein".

Bill SD-173, intitulé: "Loi pour faire droit à James Alvin Bradley".

Bill SD-174, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Mary Kredl Keller".

Bill SD-175, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Winston Farren".

Bill SD-176, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Lucille-Pauline St-Jacques Parent".

Bill SD-177, intitulé: "Loi pour faire droit à Mario Baldo".

Bill SD-178, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank William Staples".

Bill SD-179, intitulé: "Loi pour faire droit à Zdenek Nosek".

Bill SD-180, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Viola McCullough Morrow".

Bill SD-181, intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Carole Neidik Schwartz".

Bill SD-182, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Clarence Hunting".

Bill SD-183, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Shlafman Zimendstark".

Bill SD-184, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Elsie Asbury Ross".

Bill SD-185, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Anne McKenna Coombes".

Bill SD-186, intitulé: "Loi pour faire droit à William Lawrence Hughes".

Bill SD-187, intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Lacombe".

Bill SD-188, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Steinbach Gruia".

Bill SD-189, intitulé: "Loi pour faire droit à George Meredith Scott Burton".

Bill SD-190, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Borer Marcovitch".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le comité permanent des Relations extérieures soit autorisé à étudier les activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord dans la mesure où les intérêts du Canada sont concernés;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent quatre-vingt-dix-neuf à deux cent quatorze, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que les rapports cent quatre-vingt-dix-neuf à deux cent treize, les deux précités inclusivement, soient maintenant adoptés, et que le rapport portant le numéro deux cent quatorze soit inscrit à l'Ordre du jour pour considération à la prochaine séance du Sénat.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du rapport du comité permanent des Bills d'intérêt privé à l'égard du Bill S-18, intitulé: "Loi constituant en corporation "The Lutheran Church in Canada".

L'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, C.P., que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 38

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 28 avril 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Isnor,	Robertson,
Baird,	Croll,	Jodoin,	Roebuck,
Barbour,	Drouin,	Lambert,	Savoie,
Basha,	Dupuis,	Lefrançois,	Smith
Beaubien,	Emerson,	Leonard,	(Kamloops),
Blais,	Euler,	Macdonald,	Smith (Queens-
Bois,	Farquhar,	MacDonald,	Shelburne),
Boucher,	Gershaw,	McGrand,	Stambaugh,
Bradette,	Gladstone,	McLean,	Sullivan,
Bradley,	Golding,	Méthot,	Taylor
Brunt,	Grant,	Pearson,	(Westmorland),
Buchanan,	Haig,	Petten,	Vaillancourt,
Connolly	Higgins,	Pouliot,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Pratt,	Vien,
Connolly	Horner,	Quinn,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Reid,	White,
			Woodrow.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires, 1959, publiés dans *La Gazette du Canada*, le 22 avril 1959, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport en date du 10 décembre 1958 à la suite de l'enquête sur la répartition des wagons couverts, autorisée par le décret du conseil C.P. 1958-181 du 31 janvier 1958. (Texte anglais).

Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les accords de Bretton Woods, pour l'année financière close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 7 de ladite loi, chapitre 19, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport sur l'application de la Partie II de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, pour l'année close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 27 de ladite loi, chapitre 105, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport sur l'application de la Loi sur les allocations de retraite des députés, pour l'année terminée le 31 mars 1959, en conformité de l'article 18 de ladite loi, chapitre 329, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent quinze à deux cent quarante-deux, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quinzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Theodora Cornell Moore Martin, de la cité de St-Lambert, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percival Ralph Martin, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent seizième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Rose-Ange Lorange Gadoury, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rolland Gadoury, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent dix-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Brenda May Newbury Sherwood, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Edwin Sherwood, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf l'article 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par l'article 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent dix-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Lillianne Reed Volchuk, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anthony Volchuk, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent dix-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Fernand Filiatrault, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Irène Gauthier Filiatrault, autrement connue sous le nom de Irène Gauthier Duplantis Filiatrault, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingtième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Elisa-Gislana-Maria Blankkaerts Juneau, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec Jean-Paul Juneau, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-et-unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Louis-Gustave Rey, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Florence Munroe Rey, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Gertrude Mary Prosser Hortig, de la ville de Laprairie, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Daniel Hortig, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf l'article 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par l'article 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Mary Barbara Jex Light, de la cité de Port Hope, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kerry Bruce Light, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Joan Elizabeth Healy Watson, de la ville Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eddie James Watson, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Franz Prader, de la ville St-Vincent de Paul, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Friedericke Marie Anna Grohsler Zirm Prader, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Emilienne-Célestine Mallard Grossin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis-Adolphe Grossin, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Gertrud Maria Meta Wauer Macovetsky, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Macovetsky, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Mohammed Dijiro, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margot Ella Bauer Dijiro, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Aurore Giguère Gourd, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roger Gourd, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trentième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Lucinda Marguerite Vaughan Flood, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Terence Carson Flood, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-et-unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Joan Turvey Fields, de Ville Emard, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert James Fields, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Patricia Elizabeth Tobias Garber, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec August Bebel Garber, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Marian Ida Rex Ross, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon Howard Ross, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Mary Ann David Arial, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Robert Arial, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Marjorie Barbara Hawthorn Morrison, de la ville de Hampstead, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Duncan Morrison, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Sarah Friberg Lazare, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Lazare, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Marie-Adrienne-Maryse Dagenais Garlick, de la ville de Beaconsfield, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Winfield Garlick, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Alexandre Paré, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pauline Vincent Paré, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Norman Grover, autrement connu sous le nom de Norman Bernard Grover, de la ville de Jérusalem, dans l'État d'Israël, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leila Shifra Wolofsky Grover, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarantième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Marjorie Winifred Joyce White Young, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Gordon Young, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-et-unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Helga Fischer Dollard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gerald Henry Dollard, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 27 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Marguerite-Louise-Agathe Piché Chartrand, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Rodolphe-Paul-Emile Chartrand, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent quinze à deux cent quarante-deux, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que les taxes parlementaires versées à l'égard du Bill S-18, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Lutheran Church-Canada", soient remboursées à Monsieur Duncan A. McIlraith, Ottawa, Ontario, procureur pour les pétitionnaires, moins les frais encourus pour l'impression et la traduction.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-191, intitulé: "Loi pour faire droit à Emilia Mildora Kavalas Chesna".

Bill SD-192, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarice-Mae Barraclough King".

Bill SD-193, intitulé: "Loi pour faire droit à Margherita Elaina Milano Di Pietro".

Bill SD-194, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Gagné Labonté".

Bill SD-195, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Louis Mathieu".

Bill SD-196, intitulé: "Loi pour faire droit à Llui-Amoy Wheatley Fraser".
Bill SD-197, intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Pamela Allen Ashburner-Collins".

Bill SD-198, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert-Réginald Bissonnette".

Bill SD-199, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Abraham Hendy".

Bill SD-200, intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Martin Collier".

Bill SD-201, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine-Aimie-Alice Mercier Mahaut".

Bill SD-202, intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Desroches".

Bill SD-203, intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred May Eunice Charron Roblee".

Bill SD-204, intitulé: "Loi pour faire droit à Pierre-Joseph-Gabriel Sorba".

Bill SD-205, intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Vadnais".

Les bills sont alors lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le Bill S-17, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Export Finance Corporation of Canada, Ltd", soit lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable Croll, que les bills suivants soient lus une troisième fois.

Bill SD-161, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Isabella Wanda Patterson Gray".

Bill SD-162, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymonde Gagnon Tremblay".

Bill SD-163, intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Brunette Farago".

Bill SD-164, intitulé: "Loi pour faire droit à Martina Bernice Patterson Baker".

Bill SD-165, intitulé: "Loi pour faire droit à Nelly Hugentobler Larsen".

Bill SD-166, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Trachtenberg Levy".

Bill SD-167, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Martel Abel".

Bill SD-168, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise Fauteux Roy".

Bill SD-169, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Lyon Bain Gardeler".

Bill SD-170, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Brazier Brazier".

Bill SD-171, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Luise Ahnhudt Sandberg".

Bill SD-172, intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Gilda Levin Klein".

Bill SD-173, intitulé: "Loi pour faire droit à James Alvin Bradley".

Bill SD-174, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Mary Kredl Keller".

Bill SD-175, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Winston Farren".

Bill SD-176, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Lucille-Pauline St-Jacques Parent".

Bill SD-177, intitulé: "Loi pour faire droit à Mario Baldo".

Bill SD-178, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank William Staples".

Bill SD-179, intitulé: "Loi pour faire droit à Zdenek Nosek".

Bill SD-180, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Viola McCullough Morrow".

Bill SD-181, intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Carole Neidik Schwartz".

Bill SD-182, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Clarence Hunting".

Bill SD-183, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Shlafman Zimendstark".

Bill SD-184, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Elsie Asbury Ross".

Bill SD-185, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Anne McKenna Coombes".

Bill SD-186, intitulé: "Loi pour faire droit à William Lawrence Hughes".

Bill SD-187, intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Lacombe".

Bill SD-188, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Steinbach Gruia".

Bill SD-189, intitulé: "Loi pour faire droit à George Meredith Scott Burton".

Bill SD-190, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Borer Marcovitch".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Leonard:

Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion,

Le Sénat se divise, et les noms étant appelés, ils sont inscrits ainsi qu'il suit:

POUR

Les honorables sénateurs

Baird,	Gershaw,	Pratt,
Basha,	Golding,	Reid,
Beaubien,	Grant,	Robertson,
Bois,	Hodges,	Roebuck,
Boucher,	Hugessen,	Savoie,
Bradette,	Isnor,	Smith (<i>Kamloops</i>),
Connolly (<i>Halifax-Nord</i>),	Jodoin,	Smith (<i>Queens-</i>
Connolly (<i>Ottawa-</i>	Lambert,	<i>Shelburne</i>),
<i>Ouest</i>),	Lefrançois,	Stambaugh,
Crerar,	Leonard,	Taylor (<i>Westmorland</i>),
Croll,	Macdonald,	Vaillancourt,
Dupuis,	McGrand,	Veniot,
Euler,	Petten,	Wall,
Farquhar,	Pouliot,	Woodrow—40.

CONTRE

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Haig,	Méthot,
Brunt,	Higgins,	Pearson,
Buchanan,	Horner,	Quinn,
Emerson,	MacDonald,	Sullivan,
Gladstone,		White—14.

Elle est conséquemment résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres",

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le comité permanent des Relations extérieures soit autorisé à étudier les activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord dans la mesure où les intérêts du Canada sont concernés;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le Bill S-19, intitulé: "Loi concernant la Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le bill soit déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Isnor, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*):

Qu'il importe que le gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports ou de tout autre organisme ou moyen, accorde une plus grande facilité d'utiliser les ports de l'Atlantique.

Par conséquent, il devrait être établi des périodes de navigation "ouvertes" et "fermées", et les ports du Saint-Laurent devraient être considérés comme des ports "fermés" à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril, et des ports "ouverts" à partir du 16 avril jusqu'au 14 novembre de chaque année, jusqu'à ce que cette entente soit révoquée.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du rapport du comité permanent des Divorces portant le numéro deux cent quatorze.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec permission,

Le Sénat se reporte à la rubrique "Présentation de pétitions".

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Meade Alexander Morgan, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jessie McEwen Coubrough Morgan.

De Gail Northrup Brazauckas, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Peter Fabian Brazauckas.

De Marine Tony Jackovich, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Renée-Jeanne Ribaud Jackovich.

De Maria Gagné Côté, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles Côté.

De Allan Ray Wright, de Lennoxville, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mariah Jennie Harron Wright.

De Erwin Thomas Steppan, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Anne Macovetsky Steppan.

De Robert-Marcel Castets, de Ville Emard, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Andrée-Marguerite Pichavant Castets.

De Denise-Claire Lescarbeau Sarroino, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rudolph Sarroino.

De Joseph-Alphonse-Yves-Jean-Gabriel Lalonde, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Paule-Clara-Gilberte Bolduc Lalonde.

De Hubert Maisonneuve, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rita Turcotte Harrison Maisonneuve.

De Fanny Hussey Baggs, de St. Jean, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Chesley Baggs.

De Lucien Girard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marguerite Beaufort Girard.

De Estelle Labelle Baxter Robertson, de La Salle, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Cecil William Robertson.

De Joyce Ethel Commerford Brewster, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James John Barthwick Miller Brewster.

De Daniel Edward Napasney, de Mackayville, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Janet McDonald Cook Napasney.

De Louise Forest Morin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jean Paré Morin.

De Maria Hocheder Weber, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hans Nikol Weber.

De Benjamin Gordon Davidson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rita Druxerman Davidson.

De Anatole Papineau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Louise Dupuis Papineau.

De Brenda Mary Pardy Thacker, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Richard Thacker.

De Maurice Sykes Ward, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marilyn Mae Gunn Ward.

De Lola Goldberg Polka, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Izak Polka.

De Lucy Sekora Budnik, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Walter Budnik.

De Jimmy Vincenzo D'Abate, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thérèse Bélanger D'Abate.

De Ellen Schwarz Blok, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Blok.

De Helen Mary Margeson Ransome Scudamore, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Edgar Scudamore.

De Mary Pirie Wood Hunnisett, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Hunnisett.

De Napoléon Doria Ethier, de Sherbrooke, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Louise Laprade Ethier.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 39

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le mercredi 29 avril 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Isnor,	Savoie,
Baird,	Drouin,	Jodoin,	Smith
Barbour,	Dupuis,	Lambert,	(Kamloops),
Basha,	Emerson,	Lefrançois,	Smith (Queens-
Beaubien,	Euler,	Macdonald,	Shelburne),
Blais,	Farquhar,	MacDonald,	Stambaugh,
Bois,	Gershaw,	McGrand,	Sullivan,
Boucher,	Gladstone,	McLean,	Taylor
Bradette,	Golding,	Méthot,	(Westmorland),
Bradley,	Gouin,	Pearson,	Thorvaldson,
Buchanan,	Grant,	Petten,	Vaillancourt,
Choquette,	Haig,	Pouliot,	Veniot,
Connolly	Hardy,	Pratt,	Vien,
(Halifax-Nord),	Higgins,	Quinn,	Wall,
Connolly	Hodges,	Reid,	White,
(Ottawa-Ouest),	Horner,	Robertson,	Woodrow.
Crerar,	Hugessen,	Roebuck,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Convention n° 105—Concernant l'abolition du travail forcé, adoptée par la Conférence internationale du Travail à sa quarantième Session, tenue à Genève le 25 juin 1957. (Textes anglais et français).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le comité permanent des Relations extérieures soit autorisé à étudier les activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord dans la mesure où les intérêts du Canada sont concernés;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers.

Après débat,

L'honorable sénateur Wall propose, appuyé par l'honorable sénateur Blais, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que plus ample débat sur la motion portant deuxième lecture de ce bill soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Isnor, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*):

Qu'il importe que le gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports ou de tout autre organisme ou moyen, accorde une plus grande facilité d'utiliser les ports de l'Atlantique.

Par conséquent, il devrait être établi des périodes de navigation "ouvertes" et "fermées", et les ports du Saint-Laurent devraient être considérés comme des ports "fermés" à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril, et des ports "ouverts" à partir du 16 avril jusqu'au 14 novembre de chaque année, jusqu'à ce que cette entente soit révoquée.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent quinze à deux cent quarante-deux, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-191, intitulé: "Loi pour faire droit à Emilia Mildora Kavalas Chesna".

Bill SD-192, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarice-Mae Barraclough King".

Bill SD-193, intitulé: "Loi pour faire droit à Margherita Elaina Milano Di Pietro".

Bill SD-194, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Gagné Labonté".

Bill SD-195, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Louis Mathieu".

Bill SD-196, intitulé: "Loi pour faire droit à Llui-Amoy Wheatley Fraser".

Bill SD-197, intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Pamela Allen Ashburner-Collins".

Bill SD-198, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert-Réginald Bissonnette".

Bill SD-199, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Abraham Hendy".

Bill SD-200, intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Martin Collier".

Bill SD-201, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine-Aimie-Alice Mercier Mahaut".

Bill SD-202, intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Desroches".

Bill SD-203, intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred May Eunice Charron Roblee".

Bill SD-204, intitulé: "Loi pour faire droit à Pierre-Joseph-Gabriel Sorba".

Bill SD-205, intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Vadnais".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550
 551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600
 601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613
 614
 615
 616
 617
 618
 619
 620
 621
 622
 623
 624
 625
 626
 627
 628
 629
 630
 631
 632
 633
 634
 635
 636
 637
 638
 639
 640
 641
 642
 643
 644
 645
 646
 647
 648
 649
 650
 651
 652
 653
 654
 655
 656
 657
 658
 659
 660
 661
 662
 663
 664
 665
 666
 667
 668
 669
 670
 671
 672
 673
 674
 675
 676
 677
 678
 679
 680
 681
 682
 683
 684
 685
 686
 687
 688
 689
 690
 691
 692
 693
 694
 695
 696
 697
 698
 699
 700
 701
 702
 703
 704
 705
 706
 707
 708
 709
 710
 711
 712
 713
 714
 715
 716
 717
 718
 719
 720
 721
 722
 723
 724
 725
 726
 727
 728
 729
 730
 731
 732
 733
 734
 735
 736
 737
 738
 739
 740
 741
 742
 743
 744
 745
 746
 747
 748
 749
 750
 751
 752
 753
 754
 755
 756
 757
 758
 759
 760
 761
 762
 763
 764
 765
 766
 767
 768
 769
 770
 771
 772
 773
 774
 775
 776
 777
 778
 779
 780
 781
 782
 783
 784
 785
 786
 787
 788
 789
 790
 791
 792
 793
 794
 795
 796
 797
 798
 799
 800
 801
 802
 803
 804
 805
 806
 807
 808
 809
 810
 811
 812
 813
 814
 815
 816
 817
 818
 819
 820
 821
 822
 823
 824
 825
 826
 827
 828
 829
 830
 831
 832
 833
 834
 835
 836
 837
 838
 839
 840
 841
 842
 843
 844
 845
 846
 847
 848
 849
 850
 851
 852
 853
 854
 855
 856
 857
 858
 859
 860
 861
 862
 863
 864
 865
 866
 867
 868
 869
 870
 871
 872
 873
 874
 875
 876
 877
 878
 879
 880
 881
 882
 883
 884
 885
 886
 887
 888
 889
 890
 891
 892
 893
 894
 895
 896
 897
 898
 899
 900
 901
 902
 903
 904
 905
 906
 907
 908
 909
 910
 911
 912
 913
 914
 915
 916
 917
 918
 919
 920
 921
 922
 923
 924
 925
 926
 927
 928
 929
 930
 931
 932
 933
 934
 935
 936
 937
 938
 939
 940
 941
 942
 943
 944
 945
 946
 947
 948
 949
 950
 951
 952
 953
 954
 955
 956
 957
 958
 959
 960
 961
 962
 963
 964
 965
 966
 967
 968
 969
 970
 971
 972
 973
 974
 975
 976
 977
 978
 979
 980
 981
 982
 983
 984
 985
 986
 987
 988
 989
 990
 991
 992
 993
 994
 995
 996
 997
 998
 999
 1000

N° 40

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 30 avril 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Horner,	Robertson,
Baird,	Croll,	Hugessen,	Roebuck,
Barbour,	Drouin,	Isnor,	Savoie,
Basha,	Dupuis,	Jodoin,	Smith
Beaubien,	Emerson,	Lambert,	(Kamloops),
Blais,	Euler,	Lefrançois,	Smith (Queens-
Bois,	Farquhar,	Macdonald,	Shelburne),
Boucher,	Gershaw,	MacDonald,	Stambaugh,
Bradette,	Gladstone,	McGrand,	Taylor
Bradley,	Golding,	McLean,	(Westmorland),
Brunt,	Gouin,	Méthot,	Vaillancourt,
Buchanan,	Grant,	Pearson,	Veniot,
Choquette,	Haig,	Petten,	Wall,
Connolly	Hardy,	Pouliot,	White,
(Halifax-Nord),	Higgins,	Pratt,	Woodrow.
Connolly	Hodges,	Reid,	
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message ainsi conçu:

Le MERCREDI 29 avril 1959.

Résolu: Qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit institué pour faire l'examen et l'étude de la Loi sur les Indiens, chapitre 149 des Statuts révisés du Canada, 1952, et de ses amendements, et proposer les modifications qu'il jugera utiles; que ce comité soit autorisé à enquêter et à présenter un rapport sur l'administration des affaires indiennes en général et, en particulier, sur le statut social et économique des Indiens;

Que vingt-quatre membres de la Chambre des communes, qui seront désignés ultérieurement, représentent la Chambre au sein dudit comité et que les dispositions du paragraphe (1) de l'article 67 du Règlement de la Chambre des communes soient suspendues à cet égard;

Que ledit comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et des dossiers et à interroger les témoins assermentés; à siéger pendant les séances de la Chambre et à présenter des rapports de temps à autre; à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il ordonnera la publication, et que la disposition de l'article 66 du Règlement soit suspendue à cet égard; et

Qu'un message soit transmis au Sénat pour l'inviter à se joindre à cette Chambre aux fins susdites et à choisir, s'il le juge opportun, certains de ses membres pour le représenter au sein du comité mixte projeté.

ATTESTÉ.

Le Greffier de la Chambre des Communes,
LÉON-J. RAYMOND

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que ledit message soit pris en considération immédiatement.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Index codifié et tableau des modifications aux décrets, ordonnances et règlements statutaires, publiés dans *La Gazette du Canada*, Partie II, pour la période allant du 1^{er} janvier 1955 au 31 mars 1959, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

L'honorable Président dépose sur le Bureau le Rapport du Président du Sénat et du Président de la Chambre des Communes sur la réunion d'Organisation du groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, (District de Columbia), les 9 et 10 janvier 1959.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que ledit rapport soit publié, sous forme d'Appendice, aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent quarante-trois à deux cent cinquante-cinq, les deux précités inclusivement, ainsi qu'il suit:

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Marcelle Flore Terreault Wright, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ronald Raymond Wright, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Daisy Naydia Pretula Link, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter Harvey Link, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Alexander Hill Forbes, de la cité de Hull, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Bertha Craig Forbes, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Barbara Ann Mary Curran Albrechtson, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec Eric Benedict Albrechtson, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Dorothy Vera Doyle Trudel, de la cité de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Maurice-Arthur Trudel, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Mary May Helen McCormick Moran, de la cité de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Herbert Thomas Joseph Moran, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Ethel Marguerite Nimick Hemmings, de la cité de Longueuil, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Lyle Milton Hemmings, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquantième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de James Donald McAllister, de la ville d'Aylmer, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Willa Shirley Ann Mutch McAllister, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-et-unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Heather Joan Maxwell Firth, de la cité de Welland, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Mathison Firth, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Suzanne Mary Florence Peyton Young, de la cité de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wesley Gordon Young, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Ann Nelson Bissett, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Franklyn Bissett, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Moira Elizabeth Latham Bruce, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Roger Bruce, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 28 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Audrey Edwardeen Scanlan Grayburn, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Alexander Thomas Grayburn, de la cité de Verdun, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent quarante-trois à deux cent cinquante-cinq, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 5 mai 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-191, intitulé: "Loi pour faire droit à Emilia Mildora Kavalas Chesna".

Bill SD-192, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarice-Mae Barraclough King".

Bill SD-193, intitulé: "Loi pour faire droit à Margherita Elaina Milano Di Pietro".

Bill SD-194, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Gagné Labonté".

Bill SD-195, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Louis Mathieu".

Bill SD-196, intitulé: "Loi pour faire droit à Llui-Amoy Wheatley Fraser".

Bill SD-197, intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Pamela Allen Ashburner-Collins".

Bill SD-198, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert-Réginald Bissonnette".

Bill SD-199, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Abraham Hendy".

Bill SD-200, intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Martin Collier".

Bill SD-201, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine-Aimie-Alice Mercier Mahaut".

Bill SD-202, intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Desroches".

Bill SD-203, intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred May Eunice Charron Roblee".

Bill SD-204, intitulé: "Loi pour faire droit à Pierre-Joseph-Gabriel Sorba".

Bill SD-205, intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Vadnais".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., portant la deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres",

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le comité permanent des Relations extérieures soit autorisé à étudier les activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord dans la mesure où les intérêts du Canada sont concernés;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

Plus tard ce jour:

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le comité permanent des Relations extérieures soit autorisé à étudier les activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord dans la mesure où les intérêts du Canada sont concernés;

Que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Isnor, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*):

Qu'il importe que le gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports ou de tout autre organisme ou moyen, accorde une plus grande facilité d'utiliser les ports de l'Atlantique.

Par conséquent, il devrait être établi des périodes de navigation "ouvertes" et "fermées", et les ports du Saint-Laurent devraient être considérés comme des ports "fermés" à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril, et des ports "ouverts" à partir du 16 avril jusqu'au 14 novembre de chaque année, jusqu'à ce que cette entente soit révoquée.

Après débat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

RAPPORT SUR LA RÉUNION D'ORGANISATION
DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE CANADA-ÉTATS-UNIS
TENUE À WASHINGTON (DISTRICT DE COLUMBIA)
LES 9 ET 10 JANVIER 1959

Le 12 août 1958, la Chambre des communes approuvait, à l'unanimité, une proposition du très honorable J. G. Diefenbaker, ainsi conçue:

“Je me propose de demander au président de cette honorable Chambre de créer, en collaboration avec son collègue de l'autre endroit, un comité composé de membres des deux chambres et de tous les partis, en vue d'étudier avec les représentants compétents des organismes exécutif et législatif du gouvernement des États-Unis le moyen de multiplier des entretiens systématiques entre les législateurs des deux pays sur leurs problèmes d'intérêt commun.”

Le Sénat canadien et le Congrès des États-Unis d'Amérique ont accordé une autorisation de même nature. La correspondance et la discussion préliminaire s'ouvrirent en septembre, mais on constata qu'une première réunion de groupe, aux fins d'organisation, ne pouvait commodément avoir lieu qu'après les élections de novembre 1958 au Congrès. En conséquence, la première réunion du groupe interparlementaire fut organisée pour les 9 et 10 janvier 1959 et tenue à Washington les jours en question, aussitôt après l'ouverture du 86^e Congrès et immédiatement avant celle de la deuxième session du 24^e Parlement.

REPRÉSENTATION

Délégués des États-Unis

Le groupe des États-Unis se composait de quatre républicains et de quatre démocrates, dont quatre sénateurs choisis à titre de sous-commission de la Commission sénatoriale des relations étrangères, savoir: le sénateur George D. Aiken, républicain, du Vermont, président du group sénatorial; le sénateur Homer E. Capehart, républicain, de l'Indiana; le sénateur Wayne L. Morse, démocrate, de l'Orégon, et le sénateur Michael J. Mansfield, démocrate, du Montana. Les quatre délégués de la Chambre des Représentants furent désignés par sa Commission des affaires étrangères, ainsi qu'il suit: M^{me} Edna F. Kelly, membre du Congrès, de New-York, démocrate, qui présidait le groupe de la Chambre; M. Frank M. Coffin, membre du Congrès, du Maine, démocrate; M. Walter H. Judd, membre du Congrès, du Minnesota, républicain, et M. Chester Earl Mellow, membre du Congrès, du New-Hampshire, républicain.

Groupe canadien

Bien qu'il y eût seulement huit représentants de la République voisine, ceux-ci consentirent généreusement à une délégation canadienne de neuf membres, afin d'assurer une représentation mieux répartie des deux Chambres canadiennes et des trois partis politiques nationaux. Le groupe canadien fut donc constitué avec l'assentiment de tous les chefs intéressés, comme il suit:

Délégués du Sénat: l'honorable Mark Drouin, président du Sénat; l'honorable Wm R. Brunt, de Hanover (Ontario), conservateur progressiste, et l'honorable Sydney John Smith, de Kamloops (Colombie-Britannique), libéral. Délégués de la Chambre des communes: l'honorable Roland Michener, président de la Chambre des communes; l'honorable Lionel Chevrier, député de Laurier, libéral; M. Hazen Argue, député d'Assiniboia, membre de la CCF; M. Wm L. Houck, député de Niagara-Falls, libéral; M. Erik Nielsen, député du Yukon, conservateur progressiste, et M. Richard D. Thrasher, député d'Essex-Sud, conservateur progressiste.

RÉUNION TENUE À WASHINGTON

Le groupe canadien quitta Ottawa le jeudi 8 janvier, à quatre heures de l'après-midi, à bord d'un avion Viscount du ministère des Transports, et arriva, à six heures du soir, dans la capitale fédérale des États-Unis, où un certain nombre des membres du groupe américain le rejoignirent. On conduisit les délégués canadiens à l'hôtel Mayflower, où ils logèrent jusqu'à leur retour, effectué par le même moyen de transport dans la matinée du dimanche 11 janvier. Les représentants canadiens étaient accompagnés de leurs épouses et de trois membres de la Tribune de la presse parlementaire du Canada.

RÉCEPTION À WASHINGTON

La délégation canadienne fut l'objet de l'accueil le plus cordial et de la plus haute considération de la part du président des États-Unis, du département d'État et des deux Chambres du Congrès, ainsi que de l'Ambassade du Canada. En voici les faits saillants:

Le vendredi 9 janvier

- 9 h. du matin: Le président des États-Unis reçoit les deux délégations, ainsi que les épouses des délégués et les journalistes, à la Maison Blanche.
- Midi: La délégation canadienne assiste à une séance conjointe du Congrès, à l'occasion du discours du président des États-Unis sur l'état de l'Union.
- 1 h. 30 de l'après-midi: Déjeuner dans la salle à manger du président de la Chambre des représentants, au Capitole, auquel assistaient plusieurs membres du Congrès, y compris les présidents de la plupart des commissions permanentes.
- 3 h. de l'après-midi: Réception de la délégation canadienne dans l'enceinte du Sénat. De brefs discours de bienvenue y furent prononcés par seize sénateurs des États-Unis. Le texte en a été publié, en annexe, dans le Hansard du 23 janvier 1959 (page 301).
- 6 h. 30 du soir: Réception offerte par M. A. E. Ritchie, chargé d'affaires du Canada, *ad interim*, à la Chancellerie du Canada. Assistaient à la réception les deux délégations et plusieurs invités du Congrès et du département d'État.
- 8 h. du soir: Dîner à l'hôtel Mayflower, où recevaient les présidents de la Commission sénatoriale des relations étrangères et de la Commission des affaires étrangères de la Chambre.

Le samedi 10 janvier

- 1 h. de l'après-midi: Déjeuner dans l'ancienne salle de la Cour suprême, au Capitole, du côté du Sénat. Y assistaient des sénateurs et des membres du Congrès, y compris le président Rayburn.
- 6 h. du soir: Réception offerte par le département d'État en l'honneur des deux délégations et d'autres invités, à la "Blair House".

SÉANCES DE TRAVAIL

Les deux délégations se réunirent en séances de travail dans l'après-midi du vendredi 9 janvier, sous la présidence de M^{me} Edna Kelly, membre du Congrès, et dans la matinée du samedi 10 janvier, sous la présidence du séna-

teur George D. Aiken. Des communiqués furent transmis à la fin de chaque séance de travail. En outre, les délégués eurent un bref entretien avec les représentants de la presse samedi, au cours de l'après-midi.

VŒUX ÉMIS PAR LA CONFÉRENCE

Les membres de la Conférence ont décidé, à l'unanimité, de faire les recommandations suivantes à leurs organismes respectifs:

Nom

Il conviendrait peut-être de donner à cette réunion et aux réunions subséquentes le nom de "Groupe interparlementaire Canada-États-Unis" ou "Groupe interparlementaire États-Unis-Canada", suivant le pays qui reçoit les délégués.

Réunions futures

Il serait à la fois possible et souhaitable d'instituer d'autres réunions des législateurs des deux pays. On devrait en tenir au moins deux de ce genre tous les ans, soit une dans chaque pays. La prochaine réunion devrait avoir lieu au Canada, à la fin de juin, lors de l'ouverture officielle de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Organisation

L'organisation des réunions devrait être confiée à un comité directeur peu nombreux. Il se composerait, au début, du groupe actuel, mais sous réserve de modification conformément aux principes suivants:

- a) Les deux pays devraient compter le même nombre de membres;
- b) Huit membres constitueraient peut-être un nombre approprié aux fins de ce comité, mais l'une quelconque des parties pourrait notifier à l'autre son désir de changer le nombre ou la composition de sa représentation au sein du comité directeur;
- c) Chaque partie mettrait l'autre au courant de ses désirs à cet égard.

Personnel

Le personnel de chaque groupe devrait s'unir à celui de l'autre groupe pour établir des plans d'exécution ainsi que d'autres dispositions administratives. Chaque délégation fournirait le personnel approprié, selon les exigences de la situation. Les discussions auraient lieu sans que des experts de l'une ou l'autre partie y siègent.

Finances

Chaque groupe défraierait son propre transport vers le pays qui reçoit, de même que les notes d'hôtel. Ce dernier acquitterait les autres frais. Un tel arrangement serait susceptible de révision si les réunions ne se succédaient pas d'un pays à l'autre.

Nature des réunions

On est convenu qu'un nombre sensiblement plus élevé de membres du Congrès et de parlementaires devraient participer aux réunions futures, que ces réunions ne devraient pas toujours avoir lieu à Washington ou à Ottawa et que le groupe pourrait se subdiviser à l'occasion et visiter des régions d'intérêt particulier. On a déclaré que vingt-quatre délégués de chaque pays constitueraient un nombre approprié, à la prochaine réunion. Les réunions, a-t-on admis, devraient se dérouler sans formalités: il s'agirait d'échanger des renseignements et de favoriser une meilleure intelligence de nos intérêts communs et des réalisations, aussi bien que de nos désaccords et difficultés, plutôt

que d'en venir à des décisions obligatoires. On est convenu, en l'espèce, que ni l'un ni l'autre des groupes n'auraient le pouvoir d'engager ou de lier leurs législatures ou gouvernements respectifs.

Ordre du jour

Sans tenter de dresser le programme de la réunion de juin, l'on a proposé les sujets de discussion suivants: relations en vue de la défense, problèmes commerciaux, questions se rattachant aux eaux limitrophes, écoulement du blé, principes d'investissement, arrangements relatifs à la production de défense comme pour l'accord de Hyde-Park, problèmes en matière de pêche et action commune pour assurer la paix.

Comité de l'ordre du jour

Il a été convenu qu'un comité de l'ordre du jour, composé des sénateurs Aiken et Drouin, du président Michener et de M^{me} Edna Kelly, membre du Congrès, devrait être chargé d'arrêter le programme de la prochaine réunion. Ce programme embrasserait:

1. Les sujets choisis par le comité de l'ordre du jour;
2. Les matières supplémentaires que le comité de l'ordre du jour pourrait inscrire au programme sur une demande écrite présentée par des délégués un mois avant la date de la réunion suivante;
3. Toutes autres affaires qu'on aurait le temps d'étudier après l'expédition de l'ordre du jour fixé.

Règlement

Pour la Conférence de Washington, les délégués s'étaient mis d'accord sur les règles suivantes, lesquelles, sauf changement, seraient appropriées aux réunions futures:

1. Le pays qui reçoit désignerait, parmi sa propre représentation, le président des séances de travail.
2. Les séances de travail auraient lieu à huis-clos, c'est-à-dire sans la presse ou les experts, ou sans personnel, sauf un ou deux secrétaires de chaque partie qui y assisteraient pour préparer des résumés des entretiens et rédiger des communiqués aux fins d'approbation.
3. Les délégués seront libres de signaler les matières sur lesquelles on a délibéré dans les séances de travail, mais ils ne devront attribuer aucune déclaration à l'un quelconque des délégués.
4. Il sera fourni des communiqués à la fin des séances de travail ou de la conférence, communiqués qui indiqueront, d'une manière générale, le cours des entretiens.
5. Il sera loisible à chaque groupe de présenter un rapport sur la conférence à la commission ou à la législature qui aura autorisé sa formation, de même qu'à son département d'État et à son Gouvernement.

Au nom du groupe canadien, le 29 avril 1959.

Le Président du Sénat,
MARK DROUIN

Le Président de la Chambre des communes,
R. MICHENER

Présidents conjoints

N° 41

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 5 mai 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Isnor,	Robertson,
Baird,	Davies,	Jodoin,	Roebuck,
Barbour,	Drouin,	Lambert,	Smith (Queens-
Basha,	Emerson,	Lefrançois,	Shelburne),
Beaubien,	Euler,	Leonard,	Stambaugh,
Blais,	Fergusson,	Macdonald,	Sullivan,
Bois,	Fraser,	MacDonald,	Taylor
Boucher,	Gershaw,	McDonald,	(Westmorland),
Bradette,	Golding,	McGrand,	Thorvaldson,
Bradley,	Grant,	McLean,	Tremblay,
Brunt,	Haig,	Méthot,	Vaillancourt,
Buchanan,	Hayden,	Molson,	Veniot,
Cameron,	Higgins,	Monette,	Vien,
Campbell,	Hnatyshyn,	Pearson,	Wall,
Choquette,	Hodges,	Pouliot,	White,
Connolly	Horner,	Pratt,	Wilson,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Quinn,	Woodrow.
Connolly	Inman,	Reid,	
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La Communication est alors lue par le Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 5 mai 1959.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 5 mai, à 9.45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,
LIONEL MASSEY.

L'honorable

Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-21, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la députation", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 7 mai 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de l'Auditeur général concernant les comptes de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, en conformité de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport de la Commission du district fédéral pour l'année close le 31 décembre 1958, en conformité de l'article 20 de la Loi sur la Commission du district fédéral, chapitre 112, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent cinquante-six à deux cent quatre-vingt-quatre, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 1^{er} mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Oscar Roy, de la cité de l'Assomption, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ninon Parthenais Roy, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 1^{er} mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Rosy Fish Tatelman, de Côte-Saint-Luc, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Aaron Tatelman, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 20 avril 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-huitième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de Napoléon Doria Ethier, de la cité de Sherbrooke, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Louise Laprade Ethier.

2. Le pétitionnaire étant décédé, et demande ayant été faite pour obtenir la permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 du Règlement du Sénat soient remboursées à Ezra Leithman, procureur du défunt pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais encourus.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de John Andrew Buzzell, de Sweetsburg, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Laura Francis Raymond Buzzell, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixantième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Barbara Lucy Bain Forbes Logan, de Sutton, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Logan, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-et-unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Ghitta Caiserman Pinsky, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alfred Pinsky, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Florida Seyer Girard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec Julien Girard, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Maria Adriana Sluis Metcalfe, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter Patrick Metcalfe, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Irene Kramer Segal, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Segal, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pition de Lois Genevieve Good Mulcahy, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Peter George Mulcahy, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf l'article 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par l'article 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Frances Lerner Rotman, de la cité de Montréal, province de Qubec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Rotman, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Mose Takacs, de Ste-Agathe-des-Monts, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Yvonne Charbonneau Takacs, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Catherine Mary Rita Durning Dossett, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Charles Dossett, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 1^{er} mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Dorothy Elizabeth Fremantle Fleming, de la cité de Londres, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sandford Bruce Fleming, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-dixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Donald Edward Cook, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alice Norma Jackson Cook, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-et-onzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Maria Carmella Gentile Hammill, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec John Thomas Francis Hammill, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-douzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Ivy Mildred Patch MacDonald, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Franklin John MacDonald, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-treizième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Mary Friend Bond, de la ville d'Aylmer, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert John Bond, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf l'article 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par l'article 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-quatorzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Eleanor Patricia Henderson Cosh, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leonard William Cosh, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-quinzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Patricia McDonald Bouthillette, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucien Bouthillette, de la ville de Jacques-Cartier, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par l'article 140.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-seizième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Louis-Marcel Blondin, de la ville de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thérèse Saint-Pierre Blondin, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-dix-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Janet-Marianne-Louise Kippen Coulombe, de Warwick, Bermudes demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Jean-Roméo-Georges Coulombe, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-dix-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Demetra Paul Garini Liogas, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Spiridon Demetrios Liogas, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-dix-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Paul Alexander Cross, de la ville de Ste-Anne-de-Bellevue, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joan Frances Edgett Cross, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingtième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Elisabeth-Marguerite Le Febvre Walker, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Derek Guy Walker, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-et-unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Roger-Wilfrid-Girard Frigon, de la ville d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Alexandre-Cécile Julien Frigon, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Jean-Paul Fréchette, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Claire Bissonnette Fréchette, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Ben Plotkin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Helen Earle Plotkin, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Tibor Matthias Miletics, de la ville de Châteauguay, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Elvira Simko Miletics, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent cinquante-six à deux cent quatre-vingt-quatre, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-206, intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora Cornell Moore Martin".

Bill SD-207, intitulé: "Loi pour faire droit à Rose-Ange Lorange Gadoury".

Bill SD-208, intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda May Newbury Sherwood".

Bill SD-209, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillianne Reed Volchuk".

Bill SD-210, intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Filiatrault".

Bill SD-211, intitulé: "Loi pour faire droit à Elisa-Gislena-Maria Blankaerts Juneau".

- Bill SD-212, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Gustave Rey".
- Bill SD-213, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mary Prosser Hortig".
- Bill SD-214, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Barbara Jex Light".
- Bill SD-215, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Elizabeth Healy Watson".
- Bill SD-216, intitulé: "Loi pour faire droit à Franz Prader".
- Bill SD-217, intitulé: "Loi pour faire droit à Émilienne-Célestine Mallard Grossin".
- Bill SD-218, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrud Maria Meta Wauer Macovetsky".
- Bill SD-219, intitulé: "Loi pour faire droit à Mohammed Dijiro".
- Bill SD-220, intitulé: "Loi pour faire droit à Aurore Giguère Gourd".
- Bill SD-221, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucinda Marguerite Vaughan Flood".
- Bill SD-222, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Turvey Fields".
- Bill SD-223, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Elizabeth Tobias Garber".
- Bill SD-224, intitulé: "Loi pour faire droit à Marian Ida Rex Ross".
- Bill SD-225, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann David Arial".
- Bill SD-226, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Barbara Hawthorn Morrison".
- Bill SD-227, intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Friberg Lazare".
- Bill SD-228, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Adrienne-Maryse Dagenais Garlick".
- Bill SD-229, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexandre Paré".
- Bill SD-230, intitulé: "Loi pour faire droit à Norman Grover, autrement connu sous le nom de Norman Bernard Grover".
- Bill SD-231, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Winifred Joyce White Young".
- Bill SD-232, intitulé: "Loi pour faire droit à Helga Fischer Dollard".
- Bill SD-233, intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite-Louise-Agathe Piché Chartrand".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que le Sénat se joigne à la Chambre des Communes à l'égard de la nomination d'un Comité mixte des deux Chambres du Parlement pour faire l'examen

et l'étude de la Loi sur les Indiens, Chapitre 149 des Statuts révisés du Canada de 1952, et de ses amendements, en vue de proposer les modifications qu'il jugera utiles, et que ce Comité soit autorisé à faire enquête et rapport sur l'administration des Affaires indiennes en général, et, en particulier, sur le statut social et économique des Indiens;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient désignés pour agir comme représentants du Sénat sur ledit Comité mixte, savoir: les honorables sénateurs Boucher, Crerar, Croll, Dupuis, Fergusson, Gladstone, Horner, MacDonald, Méthot, Reid, Stambaugh et White;

Que ledit Comité mixte soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers, à faire l'examen de témoins ayant prêté serment; à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat, à faire rapport de temps à autre; et à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication.

Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer en conséquence.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message ainsi conçu:

Le LUNDI 4 mai 1959.

Ordonné: Que MM. Badanai, Baldwin, Barrington, Cadieu, Charlton, Dorion, Fairfield, Fraser, Gundlock, Hardie, Henderson, Howard, Korchinski, Leduc, Martel, McQuillan, Michaud, Montgomery, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Murphy, Pickersgill, Robinson, Small et Stefanson représentent la Chambre des communes à titre de membres du comité mixte des affaires indiennes, institué le 29 avril 1959; et

Qu'un message soit envoyé au Sénat afin d'informer Leurs Honneurs que les députés susmentionnés ont été nommés pour représenter les Communes au sein dudit comité mixte des deux Chambres.

ATTESTÉ.

Le Greffier de la Chambre des communes,
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le Bureau.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., portant deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres".

Après débat,

L'honorable sénateur Robertson, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative. 9.40 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 9.45 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

“C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit alors les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

Loi pour faire droit à Esther Mendelson Levy.

Loi pour faire droit à Joseph-Louis-Charles-Gabriel Gascon.

Loi pour faire droit à Gérald Leblanc.

Loi pour faire droit à Morris Gordon.

Loi pour faire droit à Rita Lucia Palmieri Bellefleur.

Loi pour faire droit à Alex Groot.

Loi pour faire droit à Wauneta Langill Bourque.

Loi pour faire droit à Pierrette Bertrand Suchereault, autrement connue sous le nom de Pierrette Bertrand Chussereault.

Loi pour faire droit à Yolande Bossé Murphy.

Loi pour faire droit à Joseph Rolland Wright.

Loi pour faire droit à Rosalie Jakes Reisinger.

Loi pour faire droit à Jacqueline Ann Rosenfeld Bernstein.

Loi pour faire droit à Margit Elizabeth Mary Temke Malcolm.

Loi pour faire droit à Celia Claire Kanigsberg Dickman.

Loi pour faire droit à Constantin Deacur.

Loi pour faire droit à Bernard Fourcade.

Loi pour faire droit à Sylvia Mary Mefrige Makad.

Loi pour faire droit à Marjorie Seymour Hammond Pearson.

Loi pour faire droit à Hélène Dagenais Roy.

Loi pour faire droit à Violet Winnifred Kean Newton Armstrong.

Loi pour faire droit à Marlene Marle Korn.

Loi pour faire droit à Elaine Shirley Dorfman Moscovitch.

- Loi pour faire droit à Eric Alexander McConnell.
Loi pour faire droit à Etta Rose Palevsky Lerman.
Loi pour faire droit à Edward Bruce Bonneville.
Loi pour faire droit à Pamela Margaret Clark Creber.
Loi pour faire droit à June Bernice Rath O'Hanley.
Loi pour faire droit à Michael Zuk.
Loi pour faire droit à George Frederick Davies.
Loi pour faire droit à Jan Roberti.
Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Louise Leclerc Andrews.
Loi pour faire droit à Lorlotte Juliane Selma Wilhelmine Gude Hirtreiter.
Loi pour faire droit à Mary Alice Hadley Hutchison.
Loi pour faire droit à Flore Crevier Plamondon.
Loi pour faire droit à Karl Efraim Hill.
Loi pour faire droit à Ina Charlotte Charleson Hyde.
Loi pour faire droit à Gisela Antonie Anita Popp Sainitzer.
Loi pour faire droit à Alfred Laliberté.
Loi pour faire droit à Lawrence Crites.
Loi pour faire droit à Marie-Jeanne-Madeleine Saint-Pierre Paré.
Loi pour faire droit à Marie-Louise-Marguerite-Thérèse Bernaquez Aubin.
Loi pour faire droit à Jean Scott Bain Kunst.
Loi pour faire droit à Joseph Libich.
Loi pour faire droit à Roger Desjardins.
Loi pour faire droit à James Alfred Keelty.
Loi pour faire droit à Agnès Forget Haymond.
Loi pour faire droit à Maurice William Bell.
Loi pour faire droit à Robert William Stamp.
Loi pour faire droit à Tanya Burstein Yerzy.
Loi pour faire droit à Yvonne-Catherine-Marie Vrancken Bruggemans.
Loi pour faire droit à Mary Freedman Nussenbaum.
Loi pour faire droit à Paul Rewoski.
Loi pour faire droit à Tibor Kadar.
Loi pour faire droit à Daniel Myer Glovinsky.
Loi constituant en corporation "The Evangelical Mennonite Conference".
Loi constituant en corporation "Foothills Pipe Lines Ltd.".
Loi concernant The Canadian General Council of the Boy Scouts Association.
Loi concernant la Co-operative Fire and Casualty Company.
Loi constituant en corporation la "British Pacific Life Insurance Company".
Loi constituant en corporation la "Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux au Canada".

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Isnor, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*):

Qu'il importe que le gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports ou de tout autre organisme ou moyen, accorde une plus grande facilité d'utiliser les ports de l'Atlantique.

Par conséquent, il devrait être établi des périodes de navigation "ouvertes" et "fermées", et les ports du Saint-Laurent devraient être considérés comme des ports "fermés" à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril, et des ports "ouverts" à partir du 16 avril jusqu'au 14 novembre de chaque année, jusqu'à ce que cette entente soit révoquée.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent quarante-trois à deux cent cinquante-cinq, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 42

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le mercredi 6 mai 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Hugessen,	Quinn,
Baird,	Croll,	Inman,	Reid,
Barbour,	Davies,	Isnor,	Robertson,
Basha,	Drouin,	Jodoin,	Roebuck,
Beaubien,	Dupuis,	Kinley,	Smith (Queens-
Bishop,	Emerson,	Lambert,	Shelburne),
Blais,	Euler,	Lefrançois,	Stambaugh,
Bois,	Ferguson,	Leonard,	Sullivan,
Boucher,	Fournier,	Macdonald,	Taylor
Bradette,	Fraser,	MacDonald,	(Westmorland),
Bradley,	Gershaw,	McDonald,	Thorvaldson,
Brunt,	Gouin,	McGrand,	Tremblay,
Buchanan,	Grant,	McLean,	Vaillancourt,
Cameron,	Haig,	Méthot,	Veniot,
Campbell,	Hardy,	Molson,	Vien,
Choquette,	Hayden,	Monette,	Wall,
Connolly	Higgins,	Pearson,	White,
(Halifax-Nord),	Hnatyshyn,	Pouliot,	Wilson,
Connolly	Hodges,	Power,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Horner,	Pratt,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Emerson, du comité permanent des Finances, présente au Sénat le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 6 mai 1959.

Le comité permanent des Finances, auquel a été déferé l'instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada, fait rapport ainsi qu'il suit—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations au jour le jour.

Le tout respectueusement soumis.

C. V. EMERSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Emerson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden—

Que le nom de l'honorable sénateur Turgeon soit substitué à celui de l'honorable sénateur Reid sur la liste des sénateurs désignés pour faire partie du Comité mixte des deux Chambres du Parlement sur les Affaires indiennes; et—

Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer en conséquence.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-234, intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle-Flore Terreault Wright".

Bill SD-235, intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Naydia Pretula Link".

Bill SD-236, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Hill Forbes".

Bill SD-237, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Ann Mary Curran Albrechtson".

Bill SD-238, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Vera Doyle Trudel".

Bill SD-239, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary May Helen McCormick Moran".

Bill SD-240, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Marguerite Nimick Hemmings".

Bill SD-241, intitulé: "Loi pour faire droit à James Donald McAllister".

Bill SD-242, intitulé: "Loi pour faire droit à Heather Joan Maxwell Firth".

Bill SD-243, intitulé: "Loi pour faire droit à Suzanne Mary Florence Peyton Young".

Bill SD-244, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Nelson Bissett".

Bill SD-245, intitulé: "Loi pour faire droit à Moira Elizabeth Latham Bruce".

Bill SD-246, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Edwardeen Scanlan Grayburn".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Lecture étant donnée de l'Ordre du jour,

Par consentement unanime,

L'honorable sénateur Davies reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., portant deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres".

Après débat,

L'honorable sénateur Robertson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Isnor, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*):

Qu'il importe que le gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports ou de tout autre organisme ou moyen, accorde une plus grande facilité d'utiliser les ports de l'Atlantique.

Par conséquent, il devrait être établi des périodes de navigation "ouvertes" et "fermées", et les ports du Saint-Laurent devraient être considérés comme des ports "fermés" à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril, et des ports "ouverts" à partir du 16 avril jusqu'au 14 novembre de chaque année, jusqu'à ce que cette entente soit révoquée.

Après débat,

L'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent cinquante-six à deux cent quatre-vingt-quatre, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Croll propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Croll propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-206, intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora Cornell Moore Martin".

Bill SD-207, intitulé: "Loi pour faire droit à Rose-Ange Lorange Gadoury".

Bill SD-208, intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda May Newbury Sherwood".

Bill SD-209, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillianne Reed Volchuk".

Bill SD-210, intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Filiatrault".

Bill SD-211, intitulé: "Loi pour faire droit à Elisa-Gisléna-Marie Blankaerts Juneau".

Bill SD-212, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Gustave Roy".

Bill SD-213, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mary Prosser Hortig".

Bill SD-214, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Barbara Jex Light".

Bill SD-215, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Elizabeth Healy Watson".

Bill SD-216, intitulé: "Loi pour faire droit à Franz Prader".

Bill SD-217, intitulé: "Loi pour faire droit à Émilienne-Célestine Mallard Grossin".

Bill SD-218, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrud Maria Meta Wauer Macovetsky".

Bill SD-219, intitulé: "Loi pour faire droit à Mohammed Dijiro".

Bill SD-220, intitulé: "Loi pour faire droit à Aurore Giguère Gourde".

Bill SD-221, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucinda Marguerite Vaughan Flood".

Bill SD-222, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Turvey Fields".

Bill SD-223, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Elizabeth Tobias Garber".

Bill SD-224, intitulé: "Loi pour faire droit à Marian Ida Rex Ross".

Bill SD-225, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann David Arial".

Bill SD-226, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Barbara Hawthorn Morrison".

Bill SD-227, intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Friberg Lazare".

Bill SD-228, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Adrienne-Maryse Dagenais Garlick".

Bill SD-229, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexandre Paré".

Bill SD-230, intitulé: "Loi pour faire droit à Norman Grover, autrement connu sous le nom de Norman Bernard Grover".

Bill SD-231, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Winifred Joyce White Young".

Bill SD-232, intitulé: "Loi pour faire droit à Helga Fischer Dollard".

Bill SD-233, intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite-Louise-Agathe Piché Chartrand".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 43

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 7 mai 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hodges,	Pouliot,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Horner,	Power,
Barbour,	Crerar,	Hugessen,	Pratt,
Basha,	Croll,	Inman,	Reid,
Beaubien,	Davies,	Isnor,	Robertson,
Bishop,	Drouin,	Jodoin,	Roebuck,
Blais,	Dupuis,	Kinley,	Smith (Queens-
Bois,	Emerson,	Lambert,	Shelburne),
Boucher,	Euler,	Lefrançois,	Stambaugh,
Bradette,	Fergusson,	Leonard,	Taylor
Bradley,	Fraser,	Macdonald,	(Westmorland),
Brunt,	Gershaw,	MacDonald,	Thorvaldson,
Buchanan,	Gouin,	McDonald,	Tremblay,
Cameron,	Grant,	McGrand,	Veniot,
Campbell,	Haig,	McLean,	Vien,
Choquette,	Hardy,	Méthot,	Wall,
Connolly	Higgins,	Molson,	White,
(Halifax-Nord),	Hnatyshyn,	Pearson,	Wilson,
			Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-31, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la réadaptation des anciens combattants", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-32, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les indemnités de service de guerre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Thorvaldson, Président suppléant du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déferé le Bill (S-19), intitulé: "Loi concernant la Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugesen, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 12 mai 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Croll propose, pour le Président du comité permanent des Divorces appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-206, intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora Cornell Moore Martin".

Bill SD-207, intitulé: "Loi pour faire droit à Rose-Ange Lorange Gadoury".

Bill SD-208, intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda May Newbury Sherwood".

Bill SD-209, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillianne Reed Volchuk".

Bill SD-210, intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Filiatrault".

Bill SD-211, intitulé: "Loi pour faire droit à Elisa-Gislena-Maria Blankaerts Juneau".

Bill SD-212, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Gustave Roy".

Bill SD-213, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mary Prosser Hortig".

Bill SD-214, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Barbara Jex Light".

Bill SD-215, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Elizabeth Healy Watson".

Bill SD-216, intitulé: "Loi pour faire droit à Franz Prader".

Bill SD-217, intitulé: "Loi pour faire droit à Émilienne-Célestine Mallard Grossin".

Bill SD-218, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrud Maria Meta Wauer Macovetsky".

Bill SD-219, intitulé: "Loi pour faire droit à Mohammed Dijiro".

Bill SD-220, intitulé: "Loi pour faire droit à Aurore Giguère Gourd".

Bill SD-221, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucinda Marguerite Vaughan Flood".

Bill SD-222, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Turvey Fields".

Bill SD-223, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Elizabeth Tobias Garber".

Bill SD-224, intitulé: "Loi pour faire droit à Marian Ida Rex Ross".

Bill SD-225, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann David Arial".

Bill SD-226, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Barbara Hawthorn Morrison".

Bill SD-227, intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Friberg Lazare".

Bill SD-228, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Adrienne-Maryse Dagenais Garlick".

Bill SD-229, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexandre Paré".

Bill SD-230, intitulé: "Loi pour faire droit à Norman Grover, autrement connu sous le nom de Norman Bernard Grover".

Bill SD-231, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Winifred Joyce White Young".

Bill SD-232, intitulé: "Loi pour faire droit à Helga Fischer Dollard".

Bill SD-233, intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite-Louise-Agathe Piché Chartrand".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., visant à la deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Isnor, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*):

Qu'il importe que le gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports ou de tout autre organisme ou moyen, accorde une plus grande facilité d'utiliser les ports de l'Atlantique.

Par conséquent, il devrait être établi des périodes de navigation "ouvertes" et "fermées", et les ports du Saint-Laurent devraient être considérés comme des ports "fermés" à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril, et des ports "ouverts" à partir du 16 avril jusqu'au 14 novembre de chaque année, jusqu'à ce que cette entente soit révoquée.

Après débat,

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le Bill C-21, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la députation", soit lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Croll propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-234, intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle-Flora Terreault Wright".

Bill SD-235, intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Naydia Pretula Link".

Bill SD-236, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Hill Forbes".

Bill SD-237, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Ann Mary Curran Albrechtson".

Bill SD-238, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Vera Doyle Trudel".

Bill SD-239, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary May Helen McCormick Moran".

Bill SD-240, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Marguerite Nimick Hemmings".

Bill SD-241, intitulé: "Loi pour faire droit à James Donald McAllister".

Bill SD-242, intitulé: "Loi pour faire droit à Heather Joan Maxwell Firth".

Bill SD-243, intitulé: "Loi pour faire droit à Suzanne Mary Florence Peyton Young".

Bill SD-244, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Nelson Bissett".

Bill SD-245, intitulé: "Loi pour faire droit à Moira Elizabeth Latham Bruce".

Bill SD-246, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Edwardeen Scanlan Grayburn".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Croll propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 44

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 12 mai 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Kinley,	Quinn,
Baird,	Davies,	Lambert,	Reid,
Barbour,	Drouin,	Lefrançois,	Robertson,
Basha,	Dupuis,	Léger,	Roebuck,
Beaubien,	Emerson,	Leonard,	Smith (Queens-
Blais,	Euler,	Macdonald,	Shelburne),
Bois,	Gershaw,	MacDonald,	Stambaugh,
Boucher,	Golding,	McDonald,	Sullivan,
Bradette,	Gouin,	McGrand,	Taylor
Bradley,	Grant,	McLean,	(Westmorland),
Brunt,	Haig,	Méthot,	Tremblay,
Buchanan,	Hayden,	Molson,	Vaillancourt,
Cameron,	Higgins,	Monette,	Veniot,
Choquette,	Hnatyshyn,	Paterson,	Vien,
Connolly	Hodges,	Pearson,	Wall,
(Halifax-Nord),	Horner,	Petten,	White,
Connolly	Hugessen,	Pouliot,	Wilson,
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Power,	Woodrow.
Crerar,	Isnor,		

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-18, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Lutheran Church-Canada",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-44 intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes et la Loi de la Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande 1932", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 14 mai 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Qu'un tableau montrant les taux des droits établis par le Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes et la Loi de la Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande, 1932", et les taux correspondants en vigueur avant le Budget de 1959", soit imprimé, sous forme d'Appendice, aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

(Voir Appendice aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour).

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-45, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'accise", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 14 mai 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-46, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 14 mai 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-20, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les unités de longueur et de masse".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 14 mai 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-21, intitulé: "Loi modifiant le Loi sur les poids et mesures".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 14 mai 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La pétition suivante est présentée,
Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:
De Rose Celia Logette Werbit, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Saul Werbit.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:
Traité d'État portant rétablissement d'une Autriche indépendante et démocratique, signé à Vienne le 15 mai 1955 et mis en vigueur le 27 juillet 1955. (Textes anglais et français).

Rapport statistique sur les pertes causées par l'incendie au Canada, 1957. (Textes anglais et français).

Rapport de la Gendarmerie royale du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1958. (Texte français).

Rapport sur les niveaux de strontium-90 dans des échantillons de poudre de lait, pour la période écoulée d'avril à décembre 1958, préparé par la Division de protection contre les radiations, Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. (Textes anglais et français).

Communiqué conjoint émis le 6 mai 1959, sur l'alimentation, sujet de la Conférence de Paix, tenue à Washington du 4 mai au 6 mai 1959. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent quatre-vingt-cinq à trois cent, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 8 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Greta Libenstein Goldfeder, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Goldfeder, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 8 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de André-Maurice Petit, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Monique Claudette Halary Petit, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Iris Marion Saunders Robbins, de la cité de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Marshall Robbins, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Eleonora Dudarowa Shukoff, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'un loi qui dissolve

son mariage avec Andrey Shukoff, autrement connue sous le nom de Andry Shukoff, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Jeannette Bélanger Ross, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Ross, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-dixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Evelyn Isbitsky Goldenberg, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Goldenberg, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 21 avril 1959.

Le Comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-onzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Salla Weisman Stopnicki, autrement connue sous le nom de Sally Weisman Stopnicki, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Abram Stopnicki, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-douzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Ovila Rivet, de la ville de Jacques-Cartier, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Yvonne Plante Rivet, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-treizième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Bella Valinsky Segal, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Segal, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-quatorzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Alexander Pavlovich, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maria Stanislawa Malachowska Pavlovich, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-quinzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Catherine Anne Gillis Roper, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Sydney Roper, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-seizième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de John Robertson Low, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eva Dorothy Harding Low, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-dix-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Barbara Ann Foam Armstrong autrement connue sous le nom de Barbara Ann Foam Copan, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Richard Armstrong, autrement connu sous le nom de Richard Copan, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-dix-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Ruth Mary Morgenstern Usher, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec David Richard Usher, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-dix-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Eddie Ronald Joe Willard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mildred Althea Parker Willard, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 8 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois centième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Michel-Alphonse Dubois, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claire Parenteau Dubois, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent quatre-vingt-cinq à trois cent soient inscrits à l'Ordre du jour pour considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-247, intitulé: "Loi pour faire droit à Oscar Roy".

Bill SD-248, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosy Fish Tatelman".

Bill SD-249, intitulé: "Loi pour faire droit à John Andrew Buzzell".

Bill SD-250, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Lucy Bain Forbes Logan".

Bill SD-251, intitulé: "Loi pour faire droit à Ghitta Caiserman Pinsky".

Bill SD-252, intitulé: "Loi pour faire droit à Florida Seyer Girard".

Bill SD-253, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Adriana Sluis Metcalfe".

Bill SD-254, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Kramer Segal".

Bill SD-255, intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Genevieve Good Mulcahy".

Bill SD-256, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Lerner Rotman".

- Bill SD-257, intitulé: "Loi pour faire droit à Mose Takacs".
- Bill SD-258, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Mary Rita Durning Dossett".
- Bill SD-259, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Fremantle Fleming".
- Bill SD-260, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Edward Cook".
- Bill SD-261, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Carmella Gentile Hammill".
- Bill SD-262, intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Mildred Patch MacDonald".
- Bill SD-263, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Friend Bond".
- Bill SD-264, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Patricia Henderson Cosh".
- Bill SD-265, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia McDonald Bouthillette".
- Bill SD-266, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Marcel Blondin".
- Bill SD-267, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet-Marianne-Louise Kippen Coulombe".
- Bill SD-268, intitulé: "Loi pour faire droit à Demetra Paul Garini Liogas".
- Bill SD-269, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Alexander Cross".
- Bill SD-270, intitulé: "Loi pour faire droit à Elisabeth-Marguerite Le Febvre Walker".
- Bill SD-271, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Roger-Wilfrid Girard Frigon".
- Bill SD-272, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Fréchette".
- Bill SD-273, intitulé: "Loi pour faire droit à Ben Plotkin".
- Bill SD-274, intitulé: "Loi pour faire droit à Tibor Matthias Miletics".
- Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-234, intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle-Flore Terreault Wright".

Bill SD-235, intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Naydia Pretula Link".

Bill SD-236, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Hill Forbes".

Bill SD-237, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Ann Mary Curran Albrechtson".

Bill SD-238, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Vera Doyle Trudel".

Bill SD-239, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary May Helen McCormick Moran".

Bill SD-240, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Marguerite Nimick Hemmings".

Bill SD-241, intitulé: "Loi pour faire droit à James Donald McAllister".

Bill SD-242, intitulé: "Loi pour faire droit à Heather Joan Maxwell Firth".

Bill SD-243, intitulé: "Loi pour faire droit à Suzanne Mary Florence Peyton Young".

Bill SD-244, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Nelson Bissett".

Bill SD-245, intitulé: "Loi pour faire droit à Moira Elizabeth Latham Bruce".

Bill SD-246, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Edwardeen Scanlan Grayburn".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., visant à la deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Isnor, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*):

Qu'il importe que le gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports ou de tout autre organisme ou moyen, accorde une plus grande facilité d'utiliser les ports de l'Atlantique.

Par conséquent, il devrait être établi des périodes de navigation "ouvertes" et "fermées", et les ports du Saint-Laurent devraient être considérés comme des ports "fermés" à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril, et des ports "ouverts" à partir du 16 avril jusqu'au 14 novembre de chaque année, jusqu'à ce que cette entente soit révoquée.

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le Bill C-31, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la réadaptation des anciens combattants", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le Bill C-32, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les indemnités de service de guerre" soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

Tableau montrant les taux des droits établis par le Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes et la Loi de la Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande, 1932", et les taux correspondants en vigueur avant le Budget de 1959.

1. LOI DE LA CONVENTION COMMERCIALE AVEC LA NOUVELLE-ZÉLANDE, 1932.

Numéro tarifaire	Régime tarifaire des marchandises		Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill
	produites ou fabriquées en Nouvelle-Zélande	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill	
106	Fruits préparés, dans des boîtes hermétiques ou d'autres récipients hermétiques, le poids impossible devant comprendre le poids des récipients: (1) Abricots..... (2) Cerises..... (3) Pêches..... (4) Poires..... (6) <i>Pruneaux</i> (8) N.d.....	1½c. la livre 1½c. la livre 1½c. la livre 1c. la livre 1½c. la livre 1c. la livre	1c. la livre 1c. la livre 1c. la livre 1c. la livre 1c. la livre 1c. la livre

2. TARIF DES DOUANES
Liste Partie I

Numé- ros	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill				
	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
85	Champignons frais, le poids impossible devant com- prendre le poids de l'emballage.....la livre 1c.	4½c.	5c.	En franchise	3½c. ou 10 p.c.
87	Légumes frais, à leur état naturel, le poids impossible devant comprendre le poids de l'emballage: (2) Asperges.....la livre Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 14 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur. (3) Haricots verts.....la livre	En franchise 3½c. ou 10 p.c.	3½c. ou 10 p.c.	En franchise 3½c. ou 10 p.c.	3½c. ou 10 p.c. 3½c. ou 10 p.c. 1½c. ou 10 p.c.

N ^o m ^o ros	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill					
	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
87 (suite)	<p>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 14 semaines, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes: <i>la franchise</i> s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p> <p>(5) Choux de Bruxelles.....la livre</p> <p><i>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 16 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</i></p> <p>(6) Choux.....la livre</p>	<p>En franchise</p> <p>3c. ou 10 p.c.</p> <p>3c. ou 10 p.c.</p> <p>En franchise</p> <p>10 p.c.</p> <p>30 p.c.</p>	<p>En franchise</p> <p>3c. ou 10 p.c.</p> <p>En franchise</p> <p>10 p.c.</p> <p>9/10c. ou 10 p.c.</p>	<p>En franchise</p> <p>En franchise</p> <p>En franchise</p> <p>En franchise</p> <p>En franchise</p>	<p>En franchise</p> <p>9/10c. ou 10 p.c.</p> <p>9/10c. ou 10 p.c.</p> <p>9/10c. ou 10 p.c.</p> <p>1c. ou 10 p.c.</p>	<p>En franchise</p> <p>1c. ou 10 p.c.</p> <p>En franchise</p> <p>1c. ou 10 p.c.</p>
	<p><i>La franchise s'appliquera pendant les mois de mars et d'avril.</i></p> <p>Pendant les autres mois de la période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 30 semaines, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p> <p>(7) Carottes.....la livre</p> <p>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 40 semaines, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes: <i>la franchise</i> s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vi-</p>	<p>En franchise</p> <p>1c. ou 10 p.c.</p> <p>En franchise</p> <p>1c. ou 10 p.c.</p>	<p>En franchise</p> <p>1c. ou 10 p.c.</p> <p>En franchise</p> <p>1c. ou 10 p.c.</p>	<p>En franchise</p> <p>En franchise</p> <p>En franchise</p> <p>En franchise</p> <p>En franchise</p>	<p>En franchise</p> <p>1c. ou 10 p.c.</p> <p>1c. ou 10 p.c.</p> <p>1c. ou 10 p.c.</p> <p>1c. ou 10 p.c.</p>	

(8) Choux-fleurs.....la livre	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise	2c. ou 10 p.c.
<p><i>La franchise s'appliquera pendant les mois de janvier, de février, de mars et d'avril.</i></p> <p>Pendant les autres mois de la période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 20 semaines, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
(9) Céleri.....la livre	En franchise	2c. ou En franchise	2c. ou En franchise	En franchise	1c. ou 10 p.c.
<p>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 24 semaines: la franchise s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
(10) Maïs en épis.....la livre	En franchise	14c. ou 10 p.c.	14c. ou 10 p.c.	En franchise	30 p.c.
<p>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 8 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
(11) Concombres importés par des fabricants pour servir à la fabrication de conserves au vinaigre ou d'autres conserves.....	En franchise	10 p.c.	20 p.c.	En franchise	24c. la livre ou 10 p.c. 24c. ou 10 p.c.
(12) Concombres, n.d.....la livre	En franchise	24 c. ou 10 p.c.	24c. ou 10 p.c.	En franchise	30 p.c. 1c. ou 10 p.c.
<p>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 22 semaines, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
(13) Aubergines.....	10 p.c.	10 p.c.	30 p.c.	En franchise	30 p.c.
(15) Laitue.....la livre	En franchise	85c. ou En franchise	85c. ou En franchise	En franchise	1c. ou 10 p.c.
<p>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 26 semaines, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes: la franchise s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						

Nu- mé- ros	Droits en vigueur ayant les droits proposés dans ce bill					
	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
87 (fin)	(17) Oignons, n.d.....	la livre	1½c. ou 10 p.c.	En franchise	1c. ou 10 p.c.	1c. ou 10 p.c.
	Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 44 semaines, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.					
	(18) Panais.....	la livre	1c. ou 10 p.c.	En franchise	1c. ou 10 p.c.	30 p.c.
	Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 36 semaines, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.					
	(21) Piments.....	la livre	1c. ou En franchise	En franchise	1c. ou En franchise	30 p.c.
	Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 8 semaines: la franchise s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.					
	(23) Epinards.....	la livre	En franchise	En franchise	En franchise	30 p.c.
	(24) Tomates.....	la livre	En franchise	En franchise	En franchise	1½c. ou 10 p.c.
	La franchise s'appliquera pendant les mois de janvier, de février et de mars.					
	Pendant les autres mois de la période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 32 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.					
	(26) Witloof ou endives.....	10 p.c.	10 p.c.	En franchise	En franchise	30 p.c.

Lorsque les haricots verts, les betteraves, les choux de Bruzelles, les carottes, les choux-fleurs, le maïs en épis, la laitue, les panais ou les pois désignés dans le présent numéro sont soumis aux taux de droit spécifique et sont importés en paquets pesant cinq livres ou moins chacun, ils sont passibles d'un droit supplémentaire de.....

En franchise 5 p.c. 10 p.c.

89 Légumes préparés, dans des boîtes hermétiques ou d'autres récipients hermétiques, le poids imposable devant comprendre le poids des récipients: (1) Asperges..... 7½ p.c. En franchise 15 p.c. 30 p.c. (2) Choux de Bruzelles..... 15 p.c. 10 p.c. 17½ p.c. 30 p.c.

90 Fruits frais, à l'état naturel, le poids imposable devant comprendre le poids de l'emballage: (1) Abricots..... la livre En franchise 1c. ou 10 p.c. 1c. ou 10 p.c. (2) Cerises à chair acidulées..... la livre En franchise 3c. ou 10 p.c. 2c. ou 10 p.c.

Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 10 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur. (3) Cerises à chair acidulées..... la livre En franchise 3c. ou 10 p.c. 2c. ou 10 p.c. (4) Canneberges..... la livre En franchise 2c. ou 10 p.c. 1c. ou 10 p.c.

Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 10 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur. (5) Péches..... la livre En franchise 1c. ou 10 p.c. 1c. ou 10 p.c.

Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 12 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur. (5) Péches..... la livre En franchise 1c. ou 10 p.c. 1c. ou 10 p.c. Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 14 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.

Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill

N ^o mé-ros	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill					
	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
92 (suite)	En franchise	En franchise ou 1c. ou 10 p.c.	En franchise ou 1c. ou 10 p.c.	En franchise	1c. ou 10 p.c.	1c. ou 10 p.c.
<p>(6) Poires.....la livre</p> <p><i>La franchise s'appliquera pendant les mois de mars, d'avril, de mai et de juin.</i></p> <p>Pendant les autres mois de la période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 22 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
	En franchise	En franchise ou 1c. ou 10 p.c.	En franchise ou 1c. ou 10 p.c.	En franchise	1c. ou 10 p.c.	1c. ou 10 p.c.
<p>(7) Prunes.....la livre</p> <p><i>La franchise s'appliquera pendant les mois de mai et de juin.</i></p> <p>Pendant les autres mois de la période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 10 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
	En franchise	En franchise ou 1c. ou 10 p.c.	1 1/2 c. ou 10 p.c.	En franchise	1c. ou 10 p.c.	1c. ou 10 p.c.
<p>(8) Prunes à pruneaux.....la livre</p> <p>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 12 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
	En franchise	En franchise ou 1c. ou 10 p.c.	En franchise ou 1c. ou 10 p.c.	En franchise	1c. ou 10 p.c.	1c. ou 10 p.c.
<p>(11) Fraises.....la livre</p> <p><i>La franchise s'appliquera pendant les mois de septembre, d'octobre, de novembre, de décembre, de janvier, de février et de mars.</i></p> <p>Pendant les autres mois de la période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 6 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
	En franchise	En franchise ou 1 1/2 c. ou 10 p.c.	En franchise ou 1 1/2 c. ou 10 p.c.	En franchise	1 1/2 c. ou 10 p.c.	1 1/2 c. ou 10 p.c.

93	Pommes fraîches, à l'état naturel, le poids imposable devant comprendre le poids de l'emballage.....	la livre	En franchise ¼c.	20 p.c.	En franchise ou ¾c. la livre	20 p.c.
95	Cantaloups et melons brochés, le poids imposable devant comprendre le poids de l'emballage.....	la livre	En franchise ¼c. ou En franchise	¼c. ou En franchise	1¼c. ou 10 p.c.	1¼c. ou 10 p.c.
99d	(1) Dattes non énoyautées, en vrac.....	la livre	En franchise	¼c.	En franchise	¾c.
	(2) Dattes non énoyautées, n.d.....	la livre	En franchise	2¼c.	¼c.	2¼c.
106	Fruits préparés, dans des boîtes hermétiques ou d'autres récipients hermétiques, le poids imposable devant comprendre le poids des récipients:					
	(1) Abricots.....	la livre	2¼c.	5c.	2c.	5c.
	(2) Cerises.....	la livre	1¼c.	5c.	1c.	5c.
	(3) Pêches.....	la livre	2¼c.	5c.	1¼c.	5c.
	(6) Pruneaux.....	la livre	1¼c.	5c.	1c.	5c.
107	Fruits congelés:					
	(2) Cerises.....	la livre	3c.	3c.	1¼c.	3c.
	(3) Pêches.....	la livre	2¼c.	3c.	2c.	3c.
187d	Pellicules photographiques sensibilisées en rouleaux, consistant en une couche sensibilisée et une couche réceptrice positive, et devant être utilisées dans des appareils photographiques pour faire des positifs.....		En franchise	15 p.c.	En franchise	30 p.c.
505c	Planches, frises ou lames de parquets, en hêtre, en bouleau, en érable ou en chêne, à languettes et à rainures, ou jointées; <i>carreaux de carrelage, faits de bandes distinctes réunies de hêtre, de bouleau, d'érable ou de chêne</i>		12½ p.c.	25 p.c.	12½ p.c. 17½ p.c.	25 p.c. 25 p.c.

Liste Partie II

N ^o - mé- ros	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill					
	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
84	En franchise	15 p.c.	30 p.c.	En franchise	15 p.c.	30 p.c.
85a	En franchise	12½ p.c.	30 p.c.	En franchise	12½ p.c.	30 p.c.
85b	En franchise	10 p.c.	30 p.c.	En franchise	10 p.c.	30 p.c.
87	En franchise	En franchise	30 p.c.	En franchise	En franchise	30 p.c.
	En franchise	1c. ou 10 p.c.	1c. ou 10 p.c.	En franchise	1c. ou 10 p.c.	1c. ou 10 p.c.
<p>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 28 semaines, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes; le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
(14) Raifort.....	En franchise	En franchise	30 p.c.	En franchise	En franchise	30 p.c.
(16) Ketmie.....	En franchise	En franchise	30 p.c.	En franchise	En franchise	30 p.c.
(18) Persil.....	En franchise	10 p.c.	30 p.c.	En franchise	10 p.c.	30 p.c.
(20) Pois verts.....	En franchise	2c. ou 10 p.c.	2c. ou 10 p.c.	En franchise	2c. ou 10 p.c.	2c. ou 10 p.c.
<p>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 12 semaines; le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
(22) Rhubarbe.....	En franchise	½c. ou 10 p.c.	½c. ou 10 p.c.	En franchise	½c. ou 10 p.c.	½c. ou 10 p.c.
<p>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 10 semaines; le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
(25) Cresson d'eau.....	En franchise	10 p.c.	30 p.c.	En franchise	10 p.c.	30 p.c.
(27) N.d.....	En franchise	10 p.c.	30 p.c.	En franchise	10 p.c.	30 p.c.

89	Légumes préparés, dans des boîtes hermétiques ou d'autres récipients hermétiques, le poids impossible devant comprendre le poids des récipients:					
	(2) Fèves cuites ou préparées autrement.....la livre	En franchise	1c.	En franchise	1c.	3c.
	(3) Maïs.....la livre	En franchise	1½c.	En franchise	1½c.	3c.
	(4) Pois.....la livre	En franchise	1½c.	En franchise	1½c.	3c.
	(5) Tomates.....la livre	En franchise	2c.	En franchise	2c.	3c.
	(6) N.d.....	En franchise	15 p.c.	En franchise	15 p.c.	30 p.c.
90	Légumes congelés;					
	(3) N.d.....	10 p.c.	17½ p.c.	10 p.c.	17½ p.c.	30 p.c.
92	Fruits frais, à l'état naturel, le poids impossible devant comprendre le poids de l'emballage:					
	(3) Cerises à chair douce.....la livre	En franchise	2c. ou 10 p.c.	En franchise	2c. ou 10 p.c.	2c. ou 10 p.c.
	Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 7 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.					
	(9) Coings, brugnons et nectarines.....	En franchise	10 p.c.	En franchise	10 p.c.	20 p.c.
	(10) Framboises et ronces-framboises.....la livre	En franchise	2 c.ou 10 p.c.	En franchise	2c. ou 10 p.c.	2c. ou 10 p.c.
	Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 6 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.					
	(12) Baies comestibles, n.d.....	En franchise	10 p.c.	En franchise	10 p.c.	20 p.c.

Numéros	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill					
	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
95b	En franchise	En franchise	3c.	En franchise	3c.	
95c	En franchise	15 p.c.	20 p.c.	En franchise	15 p.c.	20 p.c.
105i	25 p.c.	35 p.c.	35 p.c.	25 p.c.	35 p.c.	35 p.c.
106	Fruits préparés, dans des boîtes hermétiques ou d'autres récipients hermétiques, le poids imposable devant comprendre le poids des récipients:					
	(4) Poires.....la livre	2 c.	5 c.	2c.	2c.	5c.
	(5) Ananas.....la livre	2 c.	5 c.	1c.	2c.	5c.
	(7) Mélanges contenant des pêches, des poires ou des abricots.....la livre	2c.	5c.	2c.	2c.	5c.
	(8) N.d.....la livre	1c.	5c.	1c.	1c.	5c.
107	<i>Fruits congelés:</i>					
	(1) <i>Airelles</i>la livre	1½c.	3c.	1½c.	1½c.	3c.
	(4) N.D.....la livre	2c.	3c.	1½c.	2c.	3c.

Liste Partie III

Numéros	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill					
	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
160	Parfums à l'alcool:					
	a) En bouteilles ou flacons ne contenant pas plus de quatre onces chacun.....	22½ p.c.	90 p.c.	25 p.c.	25 p.c.	90 p.c.
	b) En bouteilles, flacons ou autres récipients contenant plus de quatre onces chacun.....le gallon et	\$4.00	\$5.00	\$4.00	\$4.00	\$5.00
		22½ p.c.	40 p.c.	25 p.c.	25 p.c.	40 p.c.

162	b) Vermouth, vins apéritifs et cordiaux, titrant plus de 22 p. 100 d'esprit-preuve, mais au plus 40 p. 100 d'esprit-preuve.....	50 p.c.	80 p.c.	80 p.c.	80 p.c.
	En plus de cela, pour tous les tarifs, 42½ cents le gallon				
163	(3) Vins de toute espèce, n.d., y compris les vins d'orange, de citrons, de fraises, de framboises, de sureau, de groseilles et de cassis, titrant plus de 24 p. 100, mais pas plus de 26 p. 100 d'esprit-preuve, importés en cerclés ou en bouteilles.....	50c.	55c.	55c.	55c.
	De plus, pour chaque degré au delà de 26 p. 100 d'esprit-preuve jusqu'à 40 p. 100.....		30 p.c.		30 p.c.
	En plus de cela, pour tous les tarifs, 42½ cents le gallon	3c.	3c.	3c.	3c.
307a	Ouvrages en marbre, n.d.....	20 p.c.	40 p.c.	25 p.c.	40 p.c.
554b	(1) Tissus composés en tout ou en partie de filés de laine ou de poil, n.d.....	20 p.c.	40 p.c.	20 p.c.	40 p.c.
	et, la livre	20c.	40c.	20c.	35c.
	Le droit total imposable ne doit pas dépasser.....	60c.	60c.	60c.	60c.
	(2) Tissus composés en tout ou en partie de filés de laine ou de poil et pesant au moins douze onces le yard carré.....	20 p.c.	27½ p.c.	20 p.c.	40 p.c.
	et, la livre	15c.	38c.	15c.	35c.
	Le droit total imposable ne doit pas dépasser.....	55c.	55c.	55c.	55c.
	(3) Tissus composés en tout ou en majeure partie, quant au poids, de filés de laine ou de poil et ne pesant pas plus de neuf onces le yard carré.....	20 p.c.	40 p.c.	20 p.c.	40 p.c.
	et, la livre	20c.	40c.	20c.	35c.
	Le droit total imposable ne doit pas dépasser.....	60c.	60c.	60c.	60c.
554g	Tissus composés entièrement ou partiellement de filés de laine et importés en pièces de longueur d'au moins cinq verges (yards) chacune pour servir exclusivement à la fabrication de cravates, d'écharpes ou de cache-nez.....	15 p.c.	40 p.c.	20 p.c.	40 p.c.
	et, la livre		40c.	20c.	35c.
	Dans les cas où ces tissus ne pèsent pas plus de neuf onces le yard carré, le droit total imposable ne doit pas dépasser	\$1.10	\$1.00	\$1.00	\$1.00
	60c.	60c.	60c.	60c.

Liste Partie IV

Numé- ros	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill					
		Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif de préférence britannique	Tarif général	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
27	Café vert, n.d.....la livre	2c.	En franchise	5c.	En franchise	2c.	5c.
27a	Café vert devant servir à la fabrication d'extraits de café.....la livre	En franchise	En franchise	5c.	En franchise	En franchise	5c.
72a	Graines aromatiques qui n'accusent pas de plus-value ni d'amélioration d'état dues à la mouture, au raffi- nage ou à tout autre procédé de fabrication, savoir: anis, anis étoilé, carvi, cardamome, coriandre, cumin, fenouil et fenugrec.....	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise
79h	Rosiers multiflores.....	12½ p.c.	12½ p.c.	30 p.c.	1½c. chacun	3c. chacun	7c. chacun
79i	Rosiers, n.d.....chacun	1½c.	1½c.	7c.	1½c.	3c.	7c.
82i	Plants, racines et boutures d'orelles à corymbe, pour la reproduction ou la culture.....	En franchise	En franchise	30 p.c.	12½ p.c.	12½ p.c.	30 p.c.
134	Tout sucre supérieur en couleur au numéro seize, étalon hollandais, et tous sucres raffinés des sortes, qualités ou types non visés par le numéro 135 du Tarif, ne titrant pas plus de quatre-vingt-huit degrés.....	83 cents	83 cents	\$1.50	83 cents	\$1.50	\$1.50
les cent livres						
	Titrant plus de quatre-vingt-huit degrés, mais pas plus de quatre-vingt-neuf degrés.....	85 cents	85 cents	\$1.53	85 cents	\$1.53	\$1.53
les cent livres						
	Titrant plus de quatre-vingt-neuf degrés, mais pas plus de quatre-vingt-dix degrés.....	87 cents	87 cents	\$1.55	87 cents	\$1.55	\$1.55
les cent livres						
	Titrant plus de quatre-vingt-dix degrés, mais pas plus de quatre-vingt-onze degrés.....	89 cents	89 cents	\$1.58	89 cents	\$1.58	\$1.58
les cent livres						
	Titrant plus de quatre-vingt-onze degrés, mais pas plus de quatre-vingt-douze degrés.....	91 cents	91 cents	\$1.62	91 cents	\$1.62	\$1.62
les cent livres						
	Titrant plus de quatre-vingt-douze degrés, mais pas plus de quatre-vingt-treize degrés.....	93 cents	93 cents	\$1.65	93 cents	\$1.65	\$1.65
les cent livres						
	Titrant plus de quatre-vingt-treize degrés, mais pas plus de quatre-vingt-quatorze degrés.....	95 cents	95 cents	\$1.68	95 cents	\$1.68	\$1.68
les cent livres						

134	Titrant plus de quatre-vingt-quatorze degrés, mais pas plus de quatre-vingt-quinze degrés..... les cent livres	97 cents	\$1.70	\$1.70	97 cents	\$1.70	\$1.70
	Titrant plus de quatre-vingt-quinze degrés, mais pas plus de quatre-vingt-seize degrés..... les cent livres	99 cents	\$1.74	\$1.74	99 cents	\$1.74	\$1.74
	Titrant plus de quatre-vingt-seize degrés, mais pas plus de quatre-vingt-dix-sept degrés..... les cent livres	\$1.01	\$1.77	\$1.77	\$1.01	\$1.77	\$1.77
	Titrant plus de quatre-vingt-dix-sept degrés, mais pas plus de quatre-vingt-dix-huit degrés..... les cent livres	\$1.03	\$1.80	\$1.80	\$1.03	\$1.80	\$1.80
	Titrant plus de quatre-vingt-dix-huit degrés, mais pas plus de quatre-vingt-dix-neuf degrés..... les cent livres	\$1.09	\$1.89	\$1.89	\$1.09	\$1.89	\$1.89
	Titrant plus de quatre-vingt-dix-neuf degrés..... les cent livres	\$1.09	\$1.89	\$1.89	\$1.09	\$1.89	\$1.89
	Le sucre raffiné a droit d'entrer sous le régime du tarif de préférence britannique, moyennant justification suffisante aux yeux du Ministre que ce sucre raffiné provient exclusivement du sucre brut produit dans les colonies et possessions britanniques et non d'autre sucre.						
134a	Sucre employé à la fabrication du vin..... les cent livres .	\$.0109	\$1.89	\$1.89	\$.0109	\$1.89	\$1.89
135	Sucre supérieur en couleur au numéro seize, étalon hollandais, importé ou acheté en entrepôt au Canada par un raffineur de sucre reconnu, pour être raffiné seulement, en vertu des règlements du Ministre; et le sucre, n.d., non supérieur en couleur au numéro seize, étalon hollandais, ne titrant pas plus de soixante-seize degrés	20.627	70.851	70.851	20.627	70.851	70.851
	Titrant plus de soixante-seize degrés, mais pas plus de soixante-dix-sept degrés..... les cent livres	20.647	73.213	73.213	20.647	73.213	73.213
	Titrant plus de soixante-dix-sept degrés, mais pas plus de soixante-dix-huit degrés..... les cent livres	20.667	75.574	75.574	20.667	75.574	75.574
	Titrant plus de soixante-dix-huit degrés, mais pas plus de soixante-dix-neuf degrés..... les cent livres	20.687	77.936	77.936	20.687	77.936	77.936
	Titrant plus de soixante-dix-neuf degrés mais pas plus de quatre-vingts degrés..... les cent livres	20.707	80.298	80.298	20.707	80.298	80.298
	Titrant plus de quatre-vingts degrés, mais pas plus de quatre-vingt-un degrés..... les cent livres	20.727	82.659	82.659	20.727	82.659	82.659
	Titrant plus de quatre-vingt-un degrés, mais pas plus de quatre-vingt-deux degrés..... les cent livres	20.747	85.021	85.021	20.747	85.021	85.021
	Titrant plus de quatre-vingt-deux degrés, mais pas plus de quatre-vingt-trois degrés..... les cent livres	20.767	87.383	87.383	20.767	87.383	87.383
	Titrant plus de quatre-vingt-trois degrés, mais pas plus de quatre-vingt-quatre degrés..... les cent livres	20.857	90.040	90.040	20.857	90.040	90.040
	Titrant plus de quatre-vingt-quatre degrés, mais pas plus de quatre-vingt-cinq degrés..... les cent livres	20.947	92.697	92.697	20.947	92.697	92.697
	Titrant plus de quatre-vingt-cinq degrés, mais pas plus de quatre-vingt-six degrés..... les cent livres	21.036	95.353	95.353	21.036	95.353	95.353

Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill

Nu- mé- ros	Description	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill					
		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
135	Tirant plus de quatre-vingt-six degrés, mais pas plus de quatre-vingt-sept degrés.....les cent livres	21.126	98.010	98.010	21.126	98.010	98.010
	Tirant plus de quatre-vingt-sept degrés, mais pas plus de quatre-vingt-huit degrés.....les cent livres	21.512	\$1.00963	\$1.00963	21.512	\$1.00963	\$1.00963
	Tirant plus de quatre-vingt-huit degrés, mais pas plus de quatre-vingt-neuf degrés.....les cent livres	21.897	\$1.03915	\$1.03915	21.897	\$1.03915	\$1.03915
	Tirant plus de quatre-vingt-neuf degrés, mais pas plus de quatre-vingt-dix degrés.....les cent livres	22.872	\$1.07457	\$1.07457	22.872	\$1.07457	\$1.07457
	Tirant plus de quatre-vingt-dix degrés, mais pas plus de quatre-vingt-onze degrés.....les cent livres	23.848	\$1.11000	\$1.11000	23.848	\$1.11000	\$1.11000
	Tirant plus de quatre-vingt-onze degrés, mais pas plus de quatre-vingt-douze degrés.....les cent livres	24.823	\$1.14542	\$1.14542	24.823	\$1.14542	\$1.14542
	Tirant plus de quatre-vingt-douze degrés, mais pas plus de quatre-vingt-treize degrés.....les cent livres	25.799	\$1.18085	\$1.18085	25.799	\$1.18085	\$1.18085
	Tirant plus de quatre-vingt-treize degrés, mais pas plus de quatre-vingt-quatorze degrés.....les cent livres	26.762	\$1.21627	\$1.21627	26.762	\$1.21627	\$1.21627
	Tirant plus de quatre-vingt-quatorze degrés, mais pas plus de quatre-vingt-quinze degrés.....les cent livres	27.737	\$1.25170	\$1.25170	27.737	\$1.25170	\$1.25170
	Tirant plus de quatre-vingt-quinze degrés, mais pas plus de quatre-vingt-seize degrés.....les cent livres	28.712	\$1.28712	\$1.28712	28.712	\$1.28712	\$1.28712
	Tirant plus de quatre-vingt-seize degrés, mais pas plus de quatre-vingt-sept degrés.....les cent livres	29.688	\$1.32255	\$1.32255	29.688	\$1.32255	\$1.32255
	Tirant plus de quatre-vingt-sept degrés, mais pas plus de quatre-vingt-dix-huit degrés.....les cent livres	30.664	\$1.35798	\$1.35798	30.664	\$1.35798	\$1.35798
	Tirant plus de quatre-vingt-dix-huit degrés, mais pas plus de quatre-vingt-dix-neuf degrés.....les cent livres	31.64	\$1.47606	\$1.47606	31.64	\$1.47606	\$1.47606
	Tirant plus de quatre-vingt-dix-neuf degrés.....les cent livres	35.606	\$1.47606	\$1.47606	35.606	\$1.47606	\$1.47606
143	(1) Cigares, le poids imposable devant comprendre le poids des bandes et des rubans.....la livre et	\$1.75	\$3.50	\$3.50	\$1.75	\$3.50	\$3.50
	et	15 p.c.	25 p.c.	25 p.c.	15 p.c.	25 p.c.	25 p.c.
	<i>En plus de cela, pour tous les tarifs,.....\$1 le mille</i>						
	(2) Cigares dont la valeur en douanes est de plus de \$6 la livre, le poids imposable devant comprendre le poids des bandes et des rubans.....la livre, et	\$1.50	\$3.50	\$3.50	\$1.50	\$3.50	\$3.50
	et	10 p.c.	25 p.c.	25 p.c.	10 p.c.	25 p.c.	25 p.c.

155j	<i>En plus de cela, pour tous les tarifs, \$1 le mille</i>								
156	<i>Jus d'agrumes déshydratés avec ou sans stabilisants ou sucre</i>	2½ p.c.	7½ p.c.	25 p.c.	15 p.c.	20 p.c.	25 p.c.		
	a) Whisky le gallon d'esprit preuve	\$4.50	\$5.00	\$10.00	\$4.50	\$5.00	\$10.00	\$10.00	
	<i>En plus de cela, pour tous les tarifs, \$9 le gallon d'esprit preuve</i>								
	b) Genièvre (gin), n.d. le gallon d'esprit-preuve	\$4.50	\$5.00	\$10.00	\$4.50	\$5.00	\$10.00	\$10.00	
	<i>En plus de cela, pour tous les tarifs, \$9 le gallon d'esprit-preuve</i>								
	c) Rhum, n.d. le gallon d'esprit-preuve	\$4.50	\$6.00	\$10.00	\$4.50	\$6.00	\$10.00	\$10.00	
	<i>En plus de cela, pour tous les tarifs, \$9 le gallon d'esprit-preuve</i>								
	d) Brandy le gallon d'esprit-preuve	\$4.00	\$4.00	\$10.00	\$4.00	\$4.00	\$10.00	\$10.00	
	<i>En plus de cela, pour tous les tarifs, \$9 le gallon d'esprit-preuve</i>								
	e) Liqueurs le gallon d'esprit-preuve	\$4.50	\$4.50	\$10.00	\$4.50	\$4.50	\$10.00	\$10.00	
	<i>En plus de cela, pour tous les tarifs, \$9 le gallon d'esprit-preuve</i>								
	f) Alcool éthylique, ou la substance vulgairement dénommée alcool, oxyde d'éthyle hydraté ou esprit de vin, n.d.; spiritueux ou boissons alcooliques, n.d.; absinthe, arack ou eau-de-vie de palme, eaux-de-vie artificielles et imitations d'eau-de-vie, n.d.; cordiaux de toute espèce, n.d.; mescal, pulque, rum, shrub, schiedam et autres schnaps; tafia, et amers ou boissons alcooliques, n.d.; et vins, n.d., renfermant plus de quarante pour cent d'esprit-preuve, le gallon d'esprit-preuve	\$5.00	\$10.00	\$10.00	\$5.00	\$10.00	\$10.00	\$10.00	
	<i>En plus de cela, pour tous les tarifs, \$9 le gallon d'esprit-preuve</i>								

Lorsque les articles dénommés au numéro 156 sont d'une force supérieure ou inférieure à la preuve, leur mesure et les droits à acquitter sur ces articles doivent être majorés ou réduits en proportion pour toute force supérieure ou inférieure à la preuve.

Les bouteilles, flacons et récipients de genièvre, rhum, whisky et eau-de-vie de toute sorte, et leurs imitations, sont réputés contenir les quantités suivantes (sous réserve des dispositions relatives à la majoration ou à la réduction d'après le degré de force), savoir:

Les bouteilles, flacons et récipients ne contenant pas plus d'un huitième de gallon la douzaine, représentent un huitième de gallon la douzaine;

Numéros	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill			
	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée
156 (suite)	<p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus d'un huitième de gallon, mais au plus un sixième de gallon la douzaine, représentent un sixième de gallon la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus d'un sixième de gallon, mais au plus un quart de gallon la douzaine, représentent un quart de gallon la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus d'un quart de gallon, mais au plus un demi-gallon la douzaine, représentent un demi-gallon la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus d'un demi-gallon, mais au plus trois quarts d'un gallon la douzaine, représentent trois quarts de gallon la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus de trois quarts d'un gallon, mais au plus un gallon la douzaine, représentent un gallon la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus d'un gallon, mais au plus un gallon et demi la douzaine, représentent un gallon et demi la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus d'un gallon et demi, mais au plus deux gallons la douzaine, représentent deux gallons la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus de deux gallons, mais au plus deux gallons et quatre cinquièmes la douzaine, représentent deux gallons et quatre cinquièmes la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus de deux gallons et quatre cinquièmes, mais au plus trois gallons la douzaine, représentent trois gallons la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus de trois gallons, mais au plus trois gallons et un cinquième la douzaine.</p> <p>Les bouteilles ou les fioles de liqueurs pour des usages spéciaux, tels que les échantillons non destinés à être vendus dans le commerce, peuvent être dédouanés suivant la mesure réelle, conformément aux règlements établis par le Ministre.</p>			

180a	Photographies, négatifs et films exposés, utilisés seulement dans les reportages photographiques, selon les règlements que peut prescrire le Ministre.....	En franchise				
		15 p.c.	20 p.c.	15 p.c.	20 p.c.	30 p.c.
296g	Minéral de borate de sodium et de calcium, devant servir de retardateur d'incendies..... A compter du 1 ^{er} juillet 1961.....	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise	25 p.c.
		15 p.c.	20 p.c.	15 p.c.	20 p.c.	25 p.c.
351c	Fils de laiton pour la fabrication de fils Fourdrinier ou de toile de laiton pour machines de papeteries.....	En franchise	15 p.c.	En franchise	10 p.c.	35 p.c.
		5 p.c.	10 p.c.	10 p.c.	5 p.c.	35 p.c.
399a	Tuyaux ou tubes, de fer ou d'acier, vulgairement appelés "tubes pétrole", et consistant en tubages ou cuvelages et en accessoires ou raccords, tiges de pompage régulières, petites tiges de pompage, tiges pelées ou glacées et leurs raccords; tous les articles qui précèdent lorsqu'ils sont employés pour les puits de gas naturel ou de pétrole.....	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.	5 p.c.	20 p.c.
409f	Tondeuses pour animaux; Appareils automatiques pour abreuver le bétail; Fourches, chariots, poulies et rails à foin, pour granges; Waggonnets et rails à fumier, pour granges; Racleurs et excavateurs combinés; Armoires pour le refroidissement des œufs; Élévateurs (autres que les élévateurs pour entreposage); Concasseurs de grain; Séchoirs de grain ou de foin; Broyeuses de grain ou de foin; Chargeuses à grain; Caisnes de charrettes agricoles, à quatre roues, à déchargement par gravité; Treuils hydrauliques pour le déchargement des véhicules; Niveleuses de sol; Machines et outils devant servir sur des tracteurs, y compris les lames, les chargeuses, les défonceuses, les râtaeux et les dispositifs connexes de manœuvre et de commande; Refrigidisseurs de lait; Métabisulfite de sodium; Batteries d'arrosage; Carcans d'acier pour attacher un animal de ferme ou cantonner plusieurs animaux de ferme dans un parc, et l'outillage complet de stalles de traite; Tous les articles susmentionnés doivent servir dans la ferme à des fins agricoles seulement;					

Numéros	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill					
	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
409f						
(suite)						
409f						
Eleveuses;						
Ensilenseuses;						
Hache-paille ou hache-fourrage;						
Chargeuses à foin;						
Faneuses à foin;						
Foreuses de trous de poteaux;						
Arracheuses de pommes de terre;						
Mancheuses de faux;						
Essoucheurs;						
Tous les autres instruments aratoires ou machines agricoles, n.d.;						
Pièces de tout ce qui précède.....	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise
						12½ p.c.
414a						
Pièces de dactylographes.....	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise
						15 p.c.
						25 p.c.
						35 p.c.
423a						
Chaises pour la chirurgie podiatrice et leurs pièces.....	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise
						7½ p.c.
427						
Toutes les machines composées entièrement ou partiellement de fer ou d'acier, n.d.; pièces de ce qui précède.....	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.
(2) Machines du genre à cribler et à ventilateur, pour nettoyer les graines et le grain, ayant une capacité d'au plus 100 boisseaux à l'heure; pièces de ce qui précède.....	10 p.c.	15 p.c.	35 p.c.	10 p.c.	15 p.c.	35 p.c.
(3) Chariots industriels, n.d., actionnés au gaz ou à l'essence, vulgairement appelés chariots élévateurs à fourche ou chariots élévateurs, destinés au transport de marchandises, et ayant des capacités de levage, s'ils sont munis de fourches, de quatre mille livres à seize mille livres inclusivement, avec centre de gravité de la charge à vingt-quatre pouces de la naissance de la fourche; accessoires et dispositifs pour ces chariots n.d.; pièces de ce qui précède. . .	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.
(4) Machines, communément appelées grues ou pelles mécaniques convertibles, montées sur chenilles, dont le godet a une contenance nominale, comme telles, de trois huitièmes de yard (verge) cube à deux yards et demi (verges) cubes inclusivement, n.d.; pièces de ce qui précède	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.

(5) <i>Machines, communément appelées grues ou pelles mécaniques convertibles, montées sur camions ou sur chariots, dont le godet a une contenance nominale, comme telles, de trois huitièmes de yard (verge) cube à deux yards et demi (verges) cubes inclusivement, n.d.; machines, communément appelées grues mécaniques pivotantes, montées sur camions ou sur chariots, ayant des capacités de levage de dix à quarante tonnes inclusivement, n.d., pièces de ce qui précède.</i>	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.
(6) <i>Machines à papier; machines à calandrier (à l'exclusion des surcalandres), à découper, à bobiner et à enrouler le papier, n.d.; mécanismes de commande pour ces machines; pièces de ce qui précède.</i>	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.
(7) <i>Groupes électrogènes formés essentiellement d'un moteur à combustion interne et d'un ou de plusieurs générateurs montés sur une assise commune, n.d., pièces de ce qui précède.</i>	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.
(8) <i>Appareils de vente automatiques pour la distribution de boissons non alcoolisées, fonctionnant au moyen de pièces de monnaie et comprenant un appareil de réfrigération mécanique; pièces de ce qui précède.</i>	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.
437b <i>Autorails ou unités automotrices et leurs châssis, devant servir aux chemins de fer en vue du transport des voyageurs, des bagages, de la poste ou des messageries, et leurs pièces.</i>	En franchise	En franchise	35 p.c.	En franchise	20 p.c.	35 p.c.
438b <i>Butées de débrayage, avec ou sans collier; Coussinets en graphite; Coussinets à coquilles en acier ou en bronze avec garniture en métal autre que le fer, pièces et matières pour ces coussinets.</i>	Coussinets de butées de rotules de direction; Paliers ou coussinets à roulement lisse, de bronze ou de métal pulvérisé; Bagues graphitées ou imprégnées d'huile; Isolants de bougies, en matière céramique, non plus ouverts que cuits et vernissés, imprimés ou décorés ou non, sans garnitures; Colliers de butées de vilebrequins; Compresseurs à air et leurs pièces; Segments de collecteurs, en cuivre; bagues isolantes d'extrémité des collecteurs; Disques diminués en acier laminé à chaud, avec ou sans trou central, pour roues pleines; Membranes pour pompes à essence et pompes à vide; Rotors de distributeurs et assemblages de cames; Sabots de butoirs de portières; Bornes de prise de courant, douilles, raccords et attache-fils, et pièces et combinaisons de ces articles, y compris les supports et les raccords qui y sont assujettis de façon permanente, mais non les bornes d'accumulateurs;					

Droits en vigueur avant les droits
proposés dans ce bill

Nu- mé- ros	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
4386 (suite)	Joints en toutes matières, à l'exception du liège et du feutre, composés ou non, pièces et matières pour ces joints;					
	Rupteurs pour allumage;					
	Clavettes pour arbres;					
	Dispositifs auxiliaires de conduite, destinés à être ajoutés aux véhicules automobiles pour en faciliter la conduite aux personnes atteintes d'infirmité, et leurs pièces;					
	Ébauches d'engrenages de distribution en plastique composé stratifié;					
	Lentilles de verre pour phares et lampes d'automobiles et réflecteurs;					
	Rondelles-freins;					
	Bouchons magnétiques;					
	<i>Charpentes métalliques pour capotes souples d'autos décapotables;</i>					
	<i>Pistons formés dans des moules permanents pour maîtres-cylindres de freins;</i>					
	Segments de piston moulés, bruts, avec ou sans jets de coulée ou bavures;					
	Arbres tubulaires à cardan en acier, garnis de caoutchouc;					
	Traverses en profilés agrafés et soudés, cornières, serrures et loqueteaux, ventilateurs non plaqués et leurs pièces, ce qui précède étant en métal autre que l'aluminium, pour la fabrication de châssis mobiles de carrosseries d'autobus;					
	Commandes électriques de désengagement pour essieux arrière à deux vitesses;					
	Boulons, prisonniers, bouchons, rivets ou écrous en acier, à tête recouverte d'acier inoxydable, et leurs parties;					
	Commuteurs, relais, rupteurs et solénoïdes et leurs combinaisons et pièces, y compris les contacteurs des démarreurs;					
	Cônes de synchronisation ou dispositifs de synchronisation pour boîtes de vitesses;					
	Assemblages de commande fonctionnant par le vide, l'huile ou l'air comprimé, et leurs pièces;					

Fibres vulcanisées en feuilles, tiges, bandes et tubes;
Pièces de tout ce qui précède;

Tous les articles qui précèdent étant destinés à entrer dans la fabrication ou la réparation des marchandises énumérées dans les numéros tarifaires 410a (iii), 424 et 438a ou dans la fabrication de leurs pièces:

1. Lorsqu'ils sont d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada.....	En franchise	En franchise	30 p.c.
2. Lorsqu'ils sont d'une classe ou d'une espèce fabriquée au Canada.....	En franchise	En franchise	30 p.c.

En franchise	En franchise	17½ p.c.	30 p.c.
Divers	Divers	Divers	Divers

438c

Ampèremètres;

Accoudoirs et garnitures de moyens en fibres durcies, profilés par emboutissage;

Boîtiers d'essieux, d'une seule pièce soufée, usinés ou non, y compris les pièces qui y sont jointes à l'aide d'une soudure;

Carburateurs;

Châssis et profilés en acier pour leur fabrication;

Allume-cigares et allume-cigarettes, combinés avec un porte-cigarettes ou non, y compris la base;

Charpentes métalliques formant châssis et planchers, à l'état brut;

Boîtes d'engrenage de commande de ventilateur;

Barillets de serrures, avec ou sans manchons et clefs;

Indicateurs de chaleur sur tabliers;

Régulateurs de vitesse pour moteurs;

Ornements extérieurs non plaqués, y compris les plaques, les lettres et les chiffres, mais à l'exclusion des moulures de finition ou décoratives;

Embrayages hydrauliques avec ou sans assemblages de plateaux de commande;

Indicateurs de niveau d'essence, jauges d'huile et manomètres;

Grilles non plaquées, polies ou non avant l'assemblage, et pièces de grilles non plaquées ni polies après le profilage, le moulage ou le perçage définitifs, à l'exclusion des moulures de finition ou décoratives;

Charnières finies ou non, pour carrosseries;

Trompes;

Assemblages de tabliers; lampes de tabliers; lampes de panneaux de bord, de vide-poches, de coffres à bagages, de capots et de pas de portes, et filerie pour ces lampes;

Tableaux de bord en fibres de verre et matière plastique moulées ou stratifiées;

Serrures pour l'allumage électrique, l'appareil de direction, la transmission ou combinaisons de ces serrures;

Droits en vigueur avant les droits
proposés dans ce bill

Nu- mé- ros	Tarif de la nation la plus favorisée		Tarif de la nation la plus favorisée		Tarif général
	Tarif de préférence britannique	Tarif général	Tarif de préférence britannique	Tarif général	

- 438c Moulures en métal avec clous ou fourchons en place, remplies de plomb ou non;
- Pièces de filtres pour l'huile, savoir: carton perforé de cartouche de rechange de filtre pour l'huile, disques de bout de cartouche de rechange et tubes perforés à soudure en boudin;
- Ornements et plaques d'identification de métal, non plaqués, à l'exclusion des moulures finies ou décoratives;
- Canalisations faites de tuyaux rigides, recouverts ou non, avec ou sans raccords, et tuyaux pour ces canalisations;
- Épurateurs d'essence, y compris les supports et les raccords;
- Assemblages de volets de radiateurs: automatiques;
- Indicateurs de niveau d'eau;
- Enveloppes de radiateurs, non plaquées, ni finies en métal d'aucune façon;
- Jumelles de ressorts;
- Compteurs de vitesse;
- Enveloppes de ressorts en métal et bandes de fermeture ou profilés pour ces articles;
- Pièces embouties—carrosseries, auvents, ailes, avant, capots, tabliers, protecteurs et chicanes—en métal *recouvert ou non*, brutes, ébarbées ou non, soudées de quelque manière ou non avant le profilage ou le perçage définitifs, mais non pourvues du moindre fini métallique, y compris ces pièces embouties garnies d'écrans à vis *ou clinch nuts*;
- Volants, jantes et croisillons pour ces volants;
- Ebauches de pare-soleil en planches de gypse;
- Tachymètres, avec ou sans tachygraphe, actionnés par l'électricité ou par engrenages;
- Contrôles thermostatiques;
- Montages de manettes d'admission, de dispositifs d'allumage, d'étrangleurs et de dispositifs de dégagement du capot, y compris leurs boutons;
- Convertisseurs de couple;
- Dispositifs auxiliaires de transmission par vitesse surmultipliée et leurs commandes;
- Assemblages de cardans à rotules;
- Essuie-glaces;

438c Pièces de tout ce qui précède, y compris les supports, les raccords et les accessoires:

Tous les articles qui précèdent, lorsqu'ils doivent entrer dans la fabrication ou la réparation des marchandises énumérées dans les numéros tarifaires 410a(iii), 424 et 438c, ou dans la fabrication de leurs pièces.....

En franchise 17½ p.c.
Divers

30 p.c.

30 p.c.
Divers

(1) Si, les articles susnommés, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant d'automobiles particulières (ayant au plus dix places assises chacune) spécifiées dans le numéro tarifaire 438c, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, ne dépasse pas dix mille automobiles semblables complètes, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits ni les taxes, provient du Commonwealth britannique pour au moins quarante pour cent, le régime du présent numéro sera.....

En franchise 25 p.c.
Divers

25 p.c.

25 p.c.
Divers

(2) Si, les articles susnommés, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant d'automobiles particulières (ayant au plus dix places assises chacune) spécifiées dans le numéro tarifaire 438c, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, dépasse dix mille, mais non vingt mille automobiles semblables complètes, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits ni les taxes, provient du Commonwealth britannique pour au moins cinquante pour cent, le régime du présent numéro sera.....

En franchise 25 p.c.
Divers

25 p.c.

25 p.c.
Divers

(3) Si les articles susnommés, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant d'automobiles particulières (ayant au plus dix places assises chacune) spécifiées dans le numéro tarifaire 438c, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, dépasse vingt mille automobiles semblables complètes, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits ni les taxes, provient du Commonwealth britannique pour au moins soixante pour cent, le régime du présent numéro sera.....

En franchise 25 p.c.
Divers

25 p.c.

25 p.c.
Divers

Droits en vigueur avant les droits
proposés dans ce bill

Nu- méro	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill			
	Tarif de la nation britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée
438c (suite)	En franchise	En franchise	En franchise Divers	En franchise Divers
(4) Si les articles susnommés, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant de camions, d'autobus, d'électrobuses, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances automobiles et de corbillards, ou de leurs châssis, énumérés dans les numéros tarifaires 410a (iii), 424 et 438a, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, ne dépasse pas dix mille voitures semblables, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits ni les taxes, provient du Commonwealth britannique pour au moins quarante pour cent, le régime du présent numéro sera.....	En franchise	En franchise	En franchise Divers	25 p.c. Divers
(5) Si les articles susnommés, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant de camions, d'autobus, d'électrobuses, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances automobiles et de corbillards, ou de leurs châssis, énumérés dans les numéros tarifaires 410a (iii), 424 et 438a, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, dépasse dix mille unités, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits ni les taxes, provient du Commonwealth britannique pour au moins cinquante pour cent, le régime du présent numéro sera.....	En franchise	En franchise	En franchise Divers	25 p.c. Divers
(6) Si les articles susnommés sont d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada et doivent servir à la réparation des marchandises spécifiées dans les numéros tarifaires 410a (iii), 424 et 438a, ou à la fabrication des pièces de rechange pour ces articles, le régime du présent numéro sera.....	En franchise	En franchise	En franchise Divers	25 p.c. Divers

Le gouverneur en conseil peut, au besoin, édicter les règlements jugés nécessaires à l'application du présent numéro.

440c	Périssoires de course ou leurs rames importées par des clubs de canotage d'amateurs et devant servir exclusivement aux membres de ces clubs.....	En franchise	20 p.c.	25 p.c.	En franchise	25 p.c.
440k	(1) Moteurs et leurs pièces, n.d., devant servir aux bateaux employés exclusivement aux opérations de pêche commerciale, en vertu des règlements que peut prescrire le Ministre.....	En franchise	En franchise	15 p.c.	En franchise	15 p.c. 30 p.c.
	(2) Matières et articles destinés à la fabrication ou à la réparation des moteurs visés par le numéro 440k(1).....	En franchise	En franchise	15 p.c.	En franchise Divers	15 p.c. Divers
446e	<i>Profils d'acier, y compris les billes d'acier d'un diamètre ne dépassant pas trois huitièmes de pouce, pour le polissage</i>	En franchise	7½ p.c.	10 p.c.	En franchise	10 p.c. 35 p.c.
462d	Appareils de prise de vues animées, à l'usage des producteurs professionnels de vues cinématographiques ayant au Canada des studios outillés pour la production cinématographique; pièces des articles ci-dessus. À compter du 1 ^{er} juillet 1961	En franchise	En franchise	15 p.c.	En franchise	15 p.c.
462i	Equipement de son optique; Chariots ou autres unités mobiles pour caméras; Cruets, sans filerie, devant servir avec des microphones; Equipement de montage, savoir: machines à monter les films, colleuses de films, appareils à synchroniser les films, visionneuses de films, réenrouleuses; Pièces de ce qui précède: Tout ce qui précède lorsqu'il est employé à la production de films par des réalisateurs professionnels dotés de studios au Canada équipés pour la réalisation de films (Expire le 1 ^{er} juillet 1961)	En franchise	En franchise	15 p.c.	En franchise	15 p.c.
479	<i>Chaises hautes orthopédiques et leurs pièces</i>	En franchise	En franchise	15 p.c.	En franchise	45 p.c.

Droits en vigueur avant les droits
proposés dans ce bill

Numéros	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill			
	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée
502	Jantes de roues en hickory ou en chêne, pas plus ouvrées que grossièrement sciées ou courbées en forme; Billes pour moyeux de roues, parties de voitures, avirons et crosses de fusils, et toutes autres billes ou pièces similaires dégrossies, ou sciées seulement; Formes de cordonniers, non plus ouvrées que sciées, dégrossies ou ébauchées au tour; Bois de selles mexicaines et étriers en bois; Lames minces employées pour le fromage; Bardeaux de bois; Raies de roues en hickory ou en chêne, qui n'ont pas subi d'autre main-d'œuvre qu'un ébauchage au tour, n'ont pas été tenonnées, taillées pour l'assemblage à l'onglet, ni taillées à la dimension; Douves de chêne, sciées, fendues ou coupées, pas plus ouvrées que cintrées ou jointées; Gournables.....	En franchise	En franchise	En franchise
502c	Manches de bois ou tiges pour manches, tournés et non autrement ouvrés, devant servir à la fabrication des marchandises énumérées au numéro tarifaire 431....	En franchise	En franchise	En franchise
505a	Bois de pin à bois lourd (pinus ponderosa), pin à sucre (pinis lambertiana) et bois de sequoia toujours vert (sequoia sempervirens), non travaillés après avoir été ouvrés sur une planeuse munie de différents dispositifs de moulurage.....	En franchise	En franchise	En franchise
611a	(4) Chaussures conductrices devant être employées dans les hôpitaux..... A compter du 1 ^{er} juillet 1961	En franchise	En franchise	En franchise

En franchise
25 p.c.En franchise
20 p.c.En franchise
17½ p.c.

En franchise

En franchise
25 p.c.
25 p.c.En franchise
5 p.c.
10 p.c.En franchise
5 p.c.
10 p.c.En franchise
25 p.c.

En franchise

40 p.c.

27½ p.c.

20 p.c.

40 p.c.
40 p.c.

27½ p.c.

20 p.c.

682 Hameçons pour la pêche hauturière ou des lacs, de
grosseau non moindre que le numéro 2.0;

Filets de pêche de toutes sortes;

Leurres, rotors et appâts artificiels;

*Dispositifs métalliques à panneau pour assurer l'ouverture
des chaudières;*

Émerillons en métal, d'une classe ou d'une espèce non
fabriquée au Canada;

Flotteurs de filets et de lignes de toute matière, à
l'exclusion du bois;

Aiguilles d'un modèle spécial, d'une classe ou d'une
espèce non fabriquée au Canada, destinées à la répa-
ration de filets de pêche;

Fils, ficelles, lusins, merlins, lignes de pêche, corde et
cordage, n'excedant pas un pouce et demi de tour;

Tous les articles qui précèdent devant être employés
dans la pêche commerciale, selon les règlements que
le Ministre peut prescrire;

Appareils à mesurer les carapaces, en n'importe quelle
matière.....

En franchise				
En franchise				
	15 p.c.	20 p.c.	22½ p.c.	30 p.c.
				30 p.c.

691 (1) Services de communion; vases à huile; crosses;
bénitiers; goupillons; encensoirs; navettes; coquilles;
ou fonts baptismaux; scapulaires; chapelets; rosaires;
statues, statuettes, médailles et croix religieuses;
images et plaques religieuses, montées ou non; ensembles
pour parchemins, chandeliers Chamuka; ensembles
Kiddush; boîtes Mezuzah; ensembles Havdalah;
plateaux Seder; pièces de ce qui précède.....

En franchise				
En franchise				
				Divers
				Divers

696a Films cinématographiques, sonores ou silencieux, pistes
sonores distinctes, clichés de projection rigides ou
flexibles, positifs ou négatifs, et les enregistrements
sonores qui leur sont destinés;

*Enregistrements sonores à l'usage des institutions ou
sociétés éducatives, scientifiques ou culturelles;*

Enregistrements sonores autres que pour la vente ou la
location;

Modèles fixes ou mobiles;

Cartes murales et affiches;

Droits en vigueur avant les droits
proposés dans ce bill

Nu- mé- ros	Droits en vigueur avant les droits proposés dans ce bill			
	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif de préférence britannique	Tarif général	Tarif de la nation la plus favorisée
696a (fin)				
<p><i>Tous les articles qui précèdent lorsqu'ils sont certifiés par le gouvernement ou par un représentant autorisé du gouvernement du pays de production ou encore par un représentant autorisé de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, comme étant d'un caractère éducatif, scientifique ou culturel d'ordre international;</i></p> <p>Sous réserve des règlements que le Ministre peut prescrire.....</p>				
	En franchise	En franchise	En franchise	En franchise
		15 p.c.	20 p.c.	30 p.c.

N° 45

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 13 mai 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Hugessen,	Petten,
Baird,	Croll,	Inman,	Power,
Barbour,	Davies,	Isnor,	Reid,
Basha,	Drouin,	Kinley,	Robertson,
Beaubien,	Dupuis,	Lambert,	Smith (Queens-
Bishop,	Emerson,	Lefrançois,	Shelburne),
Blais,	Euler,	Léger,	Stambaugh,
Bois,	Fournier,	Leonard,	Sullivan,
Boucher,	Gershaw,	Macdonald,	Taylor
Bradette,	Golding,	MacDonald,	(Westmorland),
Bradley,	Gouin,	McDonald,	Tremblay,
Brunt,	Grant,	McGrand,	Vaillancourt,
Buchanan,	Haig,	McLean,	Veniot,
Cameron,	Hayden,	Méthot,	Vien,
Choquette,	Higgins,	Molson,	Wall,
Connolly	Hnatyshyn,	Monette,	White,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Paterson,	Wilson,
Connolly	Horner,	Pearson,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Isnor, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*):

Qu'il importe que le gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports ou de tout autre organisme ou moyen, accorde une plus grande facilité d'utiliser les ports de l'Atlantique.

Par conséquent, il devrait être établi des périodes de navigation "ouvertes" et "fermées", et les ports du Saint-Laurent devraient être considérés comme des ports "fermés" à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril, et des ports "ouverts" à partir du 16 avril jusqu'au 14 novembre de chaque année, jusqu'à ce que cette entente soit révoquée.

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par la négative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Copie de l'arrêté ministériel C.P. 1959-577, en date du 13 mai 1959, instituant une Commission royale en vertu de la Partie I de la Loi sur les enquêtes, dans le but d'étudier les problèmes concernant le transport ferroviaire au Canada et la possibilité de faire disparaître ou amoindrir les inégalités des taux de transport marchandise.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent quatre-vingt-cinq à trois cents, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-247, intitulé: "Loi pour faire droit à Oscar Roy".

Bill SD-248, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosy Fish Tatelman".

Bill SD-249, intitulé: "Loi pour faire droit à John Andrew Buzzell".

Bill SD-250, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Lucy Bain Forbes Logan".

Bill SD-251, intitulé: "Loi pour faire droit à Ghitta Caiserman Pinsky".

Bill SD-252, intitulé: "Loi pour faire droit à Florida Seyer Girard".

Bill SD-253, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Adriana Sluis Metcalfe".

Bill SD-254, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Kramer Segal".

Bill SD-255, intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Genevieve Good Mulcahy".

Bill SD-256, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Lerner Rotman".

Bill SD-257, intitulé: "Loi pour faire droit à Mose Takacs".

Bill SD-258, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Mary Rita Durning Dossett".

Bill SD-259, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Fremantle Fleming".

Bill SD-260, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Edward Cook".

Bill SD-261, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Carmella Gentile Hammill".

Bill SD-262, intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Mildred Patch MacDonald".

Bill SD-263, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Friend Bond".

Bill SD-264, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Patricia Henderson Cosh".

Bill SD-265, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia McDonald Bouthillette".

Bill SD-266, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Marcel Blondin".

Bill SD-267, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet-Marianne-Louise Kippen Coulombe".

Bill SD-268, intitulé: "Loi pour faire droit à Demetra Paul Garini Liogas".

Bill SD-269, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Alexander Cross".

Bill SD-270, intitulé: "Loi pour faire droit à Elisabeth-Marguerite Le Febvre Walker".

Bill SD-271, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Roger-Wilfrid Girard Frigon".

Bill SD-272, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Fréchette".

Bill SD-273, intitulé: "Loi pour faire droit à Ben Plotkin".

Bill SD-274, intitulé: "Loi pour faire droit à Tibor Matthias Miletics".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois.

L'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 46

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 14 mai 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Davies,	Lambert,	Reid,
Baird,	Drouin,	Lefrançois,	Robertson,
Barbour,	Dupuis,	Léger,	Roebuck,
Basha,	Emerson,	Leonard,	Smith (Queens-
Beaubien,	Gershaw,	Macdonald,	Shelburne),
Bishop,	Golding,	MacDonald,	Stambaugh,
Blais,	Gouin,	McDonald,	Taylor
Bois,	Grant,	McGrand,	(Westmorland),
Boucher,	Haig,	McLean,	Thorvaldson,
Bradette,	Hayden,	Méthot,	Tremblay,
Bradley,	Higgins,	Molson,	Vaillancourt,
Brunt,	Hnatyshyn,	Monette,	Veniot,
Buchanan,	Hodges,	Paterson,	Vien,
Cameron,	Horner,	Pearson,	Wall,
Connolly	Hugessen,	Petten,	White,
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Power,	Wilson,
Crerar,	Isnor,	Pratt,	Woodrow,
Croll,	Jodoin,		

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau;

Rapport du Conseil des ports nationaux pour l'année terminée le 31 décembre 1958, en conformité de l'article 33 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, chapitre 187 S.R. 1952. (Texte anglais).

Copie de l'arrêté ministériel C.P. 1959-553, approuvé le 5 mai 1959, approuvant le budget d'établissement (annexé) de la Société canadienne des télécommunications transmarines pour l'année expirant le 31 mars 1960, en conformité de l'article 82(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R. 1952. (Texte anglais).

Neuvième rapport provisoire de la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Viet-Nam, pour la période s'étendant du 1^{er} mai 1958 au 31 janvier 1959. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Hugessen, pour l'honorable Président du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-31, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la réadaptation des anciens combattants", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Hugessen, pour l'honorable Président du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-32, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les indemnités de service de guerre", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le bill est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Molson, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros trois cent un à trois cent douze, les deux précités inclusivement, ainsi qu'il suit:

Le MARDI 12 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Jean Huard DeRoberval, de la ville de Chambly, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Violette-Isabelle Gauthier DeRoberval, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Phyllis Ann Applebaum Isenberg, de ville Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nathan Isenberg, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Zita May Pardoe McCall, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Finlayson McCall, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Monique-Andrée Séguin Tyson, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve

son mariage avec Bruce Matthew Tyson, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Bertha Sylvia Berman Maxwell, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Samuel Briar Maxwell, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Margery Fletcher Dennis Phillips, de la cité de Kitchener, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Charles de Jersey Phillips, de la ville de Richelieu, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Margaret Helen Dawson MacKenzie, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Charles Logie MacKenzie, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 11 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent huitième rapport, ainsi qu'il suit:

1. Relativement à la pétition d'Agnes Ilona Kemeny Czuczka, de la ville de Hampstead, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rudolf Ladislav Czuczka.

2. Demande ayant été faite pour obtenir la permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais occasionnés.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Eleanor Gwyneth Henley Norman, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arnold Dullege Norman, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf l'article 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par l'article 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent dixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Marie-Pauline Primeau Landreville, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gérard Landreville, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent onzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Ellen Wilk Tuke, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon Tuke, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 8 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent douzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Rhoda Lillian Rabinovitch Katchan, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Eli Katchan, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent un à trois cent douze, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 19 mai 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-247, intitulé: "Loi pour faire droit à Oscar Roy".

Bill SD-248, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosy Fish Tatelman".

Bill SD-249, intitulé: "Loi pour faire droit à John Andrew Buzzell".

Bill SD-250, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Lucy Bain Forbes Logan".

Bill SD-251, intitulé: "Loi pour faire droit à Ghitta Caiserman Pinsky".

Bill SD-252, intitulé: "Loi pour faire droit à Florida Seyer Girard".

Bill SD-253, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Adriana Sluis Metcalfe".

Bill SD-254, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Kramer Segal".

Bill SD-255, intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Genevieve Good Mulcahy".

Bill SD-256, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Lerner Rotman".

Bill SD-257, intitulé: "Loi pour faire droit à Mose Takacs".

Bill SD-258, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Mary Rita Durning Dosssett".

Bill SD-259, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Fremantle Fleming".

Bill SD-260, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Edward Cook".

Bill SD-261, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Carmella Gentile Hammill".

Bill SD-262, intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Mildred Patch MacDonald".

Bill SD-263, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Friend Bond".

Bill SD-264, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Patricia Henderson Cosh".

Bill SD-265, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia McDonald Bouthillette".

Bill SD-266, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Marcel Blondin".

Bill SD-267, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Marianne Louise Kippen Coulombe".

Bill SD-268, intitulé: "Loi pour faire droit à Demetra Paul Garini Liogas".

Bill SD-269, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Alexander Cross".

Bill SD-270, intitulé: "Loi pour faire droit à Elisabeth-Marguerite Le Febvre Walker".

Bill SD-271, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Roger-Wilfrid Girard Frigon".

Bill SD-272, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Fréchette".

Bill SD-273, intitulé: "Loi pour faire droit à Ben Plotkin".

Bill SD-274, intitulé: "Loi pour faire droit à Tibor Matthias Miletics".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés, Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Tarif des douanes et la Loi de la Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande, 1932", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le Bill C-45, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec permission,

Le Sénat se reporte à la rubrique "Avis de motions".

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que la motion à l'effet que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 19 mai 1959, à huit heures du soir, soit rescindée.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 19 mai 1959, à trois heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, que le Bill C-46, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Reid propose, appuyé par l'honorable sénateur Pratt, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-20, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les unités de longueur et de masse", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-21, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les poids et mesures", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 47

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le mardi 19 mai 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Asetine,	Connolly	Hugessen,	Pouliot,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Inman,	Power,
Barbour,	Crerar,	Isnor,	Quinn,
Basha,	Drouin,	Jodoin,	Reid,
Beaubien,	Dupuis,	Kinley,	Robertson,
Blais,	Euler,	Lambert,	Roebuck,
Bois,	Fergusson,	Lefrançois,	Smith (Queens-
Boucher,	Fournier,	Léger,	Shelburne),
Bradette,	Fraser,	Leonard,	Stambaugh,
Bradley,	Gershaw,	Macdonald,	Taylor
Brunt,	Golding,	MacDonald,	(Westmorland),
Buchanan,	Gouin,	McGrand,	Thorvaldson,
Campbell,	Grant,	McLean,	Tremblay,
Choquette,	Haig,	Méthot,	Vaillancourt,
Connolly	Higgins,	Paterson,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Pearson,	Wall,
	Horner,	Petten,	White.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-38, intitulé: "Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 21 mai 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du Président du Comité consultatif de l'assurance-chômage au ministre du Travail, en date du 26 août 1958. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans *La Gazette du Canada*, 1959, le 13 mai 1959, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant l'établissement au Canada d'installations de navigation aérienne tactique à faible rayon sur neuf emplacements (TACAN). Signées à Ottawa le 1^{er} mai 1959. Entrée en vigueur le premier mai 1959. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine—

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Traité d'État portant le rétablissement d'une Autriche indépendante et démocratique, signé à Vienne le 15 mai 1955, et que cette Chambre approuve ledit Traité.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour reprendre sa séance à l'appel de la cloche, vers huit heures, elle est—

Résolue par l'affirmative.

4.40 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

8.00 p.m.

À l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Tarif des douanes et la Loi de la Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande, 1932", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Higgins, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, visant à la deuxième lecture du Bill C-46, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill S-20, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les unités de longueur et de masse", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill S-21, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les poids et mesures", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent un à trois cent douze, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Golding, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 48

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 20 mai 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Isnor,	Power,
Baird,	Dupuis,	Jodoin,	Quinn,
Barbour,	Euler,	Kinley,	Reid,
Basha,	Fergusson,	Lambert,	Robertson,
Beaubien,	Fournier,	Lefrançois,	Roebuck,
Blais,	Fraser,	Léger,	Smith (Queens-
Bois,	Gershaw,	Leonard,	Shelburne),
Boucher,	Golding,	Macdonald,	Stambaugh,
Bradette,	Gouin,	MacDonald,	Taylor
Bradley,	Grant,	McGrand,	(Westmorland),
Brunt,	Haig,	McLean,	Thorvaldson,
Campbell,	Hayden,	Méhot,	Tremblay,
Choquette,	Higgins,	Monette,	Turgeon,
Connolly	Hodges,	Paterson,	Vaillancourt,
(Halifax-Nord),	Horner,	Pearson,	Veniot,
Connolly	Hugessen,	Petten,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Pouliot,	White.
Crerar,			

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-19, intitulé: "Loi concernant la Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-161, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Isabella Wanda Patterson Gray".

Bill SD-162, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymonde Gagnon Tremblay".

Bill SD-163, intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Brunette Farago".

Bill SD-164, intitulé: "Loi pour faire droit à Martina Bernice Patterson Baker".

Bill SD-165, intitulé: "Loi pour faire droit à Nelly Hugentobler Larsen".

Bill SD-166, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Trachtenberg Levy".

Bill SD-167, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Martel Abel".

Bill SD-168, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise Fauteux Roy".

Bill SD-169, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Lyon Bain Gardeler".

Bill SD-170, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Brazier Brazier".

Bill SD-171, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Luise Ahnhudt Sandberg".

Bill SD-172, intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Gilda Levin Klein".

Bill SD-173, intitulé: "Loi pour faire droit à James Alvin Bradley".

Bill SD-174, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Mary Kredl Keller".

Bill SD-175, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Winston Farren".

Bill SD-176, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Lucille-Pauline St-Jacques Parent".

Bill SD-177, intitulé: "Loi pour faire droit à Mario Baldo".

Bill SD-178, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank William Staples".

Bill SD-179, intitulé: "Loi pour faire droit à Zdenek Nosek".

Bill SD-180, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Viola McCullough Morrow".

Bill SD-181, intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Carole Neidik Schwartz".

Bill SD-182, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Clarence Hunting".

Bill SD-183, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Shlafman Zimendstark".

Bill SD-184, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Elsie Asbury Ross".

Bill SD-185, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Anne McKenna Coombes".

Bill SD-186, intitulé: "Loi pour faire droit à William Lawrence Hughes".

- Bill SD-187, intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Lacombe".
- Bill SD-188, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Steinbach Gruia".
- Bill SD-189, intitulé: "Loi pour faire droit à George Meredith Scott Burton".
- Bill SD-190, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Borer Marcovitch".
- Bill SD-191, intitulé: "Loi pour faire droit à Emilia Mildora Kavalas Chesna".
- Bill SD-192, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarice-Mae Barraclough King".
- Bill SD-193, intitulé: "Loi pour faire droit à Margherita Elaina Milano Di Pietro".
- Bill SD-194, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Gagné Labonté".
- Bill SD-195, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Louis Mathieu".
- Bill SD-196, intitulé: "Loi pour faire droit à Llui-Amoy Wheatley Fraser".
- Bill SD-197, intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Pamela Allen Ashburner-Collins".
- Bill SD-198, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert-Réginald Bissonnette".
- Bill SD-199, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Abraham Hendy".
- Bill SD-200, intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Martin Collier".
- Bill SD-201, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine-Aimie-Alice Mercier Mahaut".
- Bill SD-202, intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Desroches".
- Bill SD-203, intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred May Eunice Charron Roblee".
- Bill SD-204, intitulé: "Loi pour faire droit à Pierre-Joseph-Gabriel Sorba".
- Bill SD-205, intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Vadnais".
- Bill SD-206, intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora Cornell Moore Martin".
- Bill SD-207, intitulé: "Loi pour faire droit à Rose-Ange Lorange Gadoury".
- Bill SD-208, intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda May Newbury Sherwood".
- Bill SD-209, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillianne Reed Volchuk".
- Bill SD-210, intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Filiatrault".
- Bill SD-211, intitulé: "Loi pour faire droit à Elisa-Gisléna-Maria Blankaerts Juneau".
- Bill SD-212, intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Gustave Rey".
- Bill SD-213, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mary Prosser Hortig".
- Bill SD-214, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Barbara Jex Light".
- Bill SD-215, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Elizabeth Healy Watson".
- Bill SD-216, intitulé: "Loi pour faire droit à Franz Prader".
- Bill SD-217, intitulé: "Loi pour faire droit à Émilienne-Célestine Mallard Grossin".

Bill SD-218, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrud Maria Meta Wauer Macovetsky".

Bill SD-219, intitulé: "Loi pour faire droit à Mohammed Dijiro".

Bill SD-220, intitulé: "Loi pour faire droit à Aurore Giguère Gourd".

Bill SD-221, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucinda Marguerite Vaughan Flood".

Bill SD-222, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Turvey Fields".

Bill SD-223, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Elizabeth Tobias Garber".

Bill SD-224, intitulé: "Loi pour faire droit à Marian Ida Rex Ross".

Bill SD-225, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann David Arial".

Bill SD-226, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Barbara Hawthorn Morrison".

Bill SD-227, intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Friberg Lazare".

Bill SD-228, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Adrienne-Maryse Dagenais Garlick".

Bill SD-229, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexandre Paré".

Bill SD-230, intitulé: "Loi pour faire droit à Norman Grover, autrement connu sous le nom de Norman Bernard Grover".

Bill SD-231, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Winifred Joyce White Young".

Bill SD-232, intitulé: "Loi pour faire droit à Helga Fischer Dollard".

Bill SD-233, intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite-Louise-Agathe Piché Chartrand".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-47, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 26 mai 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-22, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 26 mai 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-275, intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Libenstein Goldfeder".

Bill SD-276, intitulé: "Loi pour faire droit à André-Maurice Petit".

Bill SD-277, intitulé: "Loi pour faire droit à Iris Marion Saunders Robbins".

Bill SD-278, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleonora Dudarowa Shukoff".

Bill SD-279, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Bélanger Ross".

Bill SD-280, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Isbitsky Goldenberg".

Bill SD-281, intitulé: "Loi pour faire droit à Salla Weisman Stopnicki, autrement connue sous le nom de Sally Weisman Stopnicki".

Bill SD-282, intitulé: "Loi pour faire droit à Ovila Rivet".

Bill SD-283, intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Valinsky Segal".

Bill SD-284, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Pavlovich".

Bill SD-285, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Anne Gillis Roper".

Bill SD-286, intitulé: "Loi pour faire droit à John Robertson Low".

Bill SD-287, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Ann Foam Armstrong, autrement connue sous le nom de Barbara Ann Foam Copan".

Bill SD-288, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Mary Morgenstern Usher".

Bill SD-289, intitulé: "Loi pour faire droit à Eddie Ronald Joe Willard".

Bill SD-290, intitulé: "Loi pour faire droit à Michel-Alphonse Dubois".

Bill SD-291, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Huard DeRoberval".

Bill SD-292, intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Ann Applebaum Isenberg".

Bill SD-293, intitulé: "Loi pour faire droit à Zita May Pardoe McCall".

Bill SD-294, intitulé: "Loi pour faire droit à Monique-Andrée Séguin Tyson".

Bill SD-295, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Sylvia Berman Maxwell".

Bill SD-296, intitulé: "Loi pour faire droit à Margery Fletcher Dennis Phillips".

Bill SD-297, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Dawson MacKenzie".

Bill SD-298, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Gwyneth Henley Norman".

Bill SD-299, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Pauline Primeau Landreville".

Bill SD-300, intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Wilk Tuke".

Bill SD-301, intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Lillian Rabinovitch Katchan".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt.

Que le nom de l'honorable sénatrice Inman soit substitué à celui de l'honorable sénateur Crerar sur la liste des sénateurs faisant partie du comité mixte des deux Chambres du Parlement sur les Affaires indiennes; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'en informer en conséquence.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Tarif des douanes et la Loi de la Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande, 1932", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Higgins, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, visant à la deuxième lecture du Bill C-46, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 49

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 21 mai 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Inman,	Quinn,
Baird,	Drouin,	Isnor,	Reid,
Barbour,	Dupuis,	Jodoin,	Robertson,
Basha,	Euler,	Lambert,	Roebuck,
Beaubien,	Fergusson,	Léger,	Smith (Queens-
Blais,	Fraser,	Leonard,	Shelburne),
Bois,	Gershaw,	Macdonald,	Stambaugh,
Boucher,	Golding,	MacDonald,	Taylor
Bradette,	Gouin,	McGrand,	(Westmorland),
Bradley,	Grant,	McLean,	Thorvaldson,
Brunt,	Haig,	Méthot,	Tremblay,
Choquette,	Hayden,	Monette,	Turgeon,
Connolly	Higgins,	Paterson,	Vaillancourt,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Pearson,	Veniot,
Connolly	Horner,	Petten,	Vien,
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Pouliot,	Wall,
		Power,	White.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-48, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-45, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'accise", rapporte que le Comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-20, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les unités de longueur et de masse", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-21, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les poids et mesures", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes et la Loi de la Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande, 1932", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec deux amendements, comme il suit:

1. Page 1, ligne 5: Après les mots "un député", ajouter les mots "ou plus d'un député".

2. Page 1, ligne 14: Remplacer les mots "d'un ministre doit" par les mots "ou les secrétaires parlementaires d'un ministre doivent".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le bill, tel que modifié, soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois, tel que modifié.

Étant posée la question de savoir si ce bill, tel que modifié doit être adopté, Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec deux amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 26 mai 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Higgins, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, visant à la deuxième lecture du Bill C-46, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse".

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-38, intitulé: "Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Golding, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

- Bill SD-275, intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Libenstein Goldfeder".
- Bill SD-276, intitulé: "Loi pour faire droit à André-Maurice Petit".
- Bill SD-277, intitulé: "Loi pour faire droit à Iris Marion Saunders Robbins".
- Bill SD-278, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleonora Dudarowa Shukoff".
- Bill SD-279, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Bélanger Ross".
- Bill SD-280, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Isbitsky Goldenberg".
- Bill SD-281, intitulé: "Loi pour faire droit à Salla Weisman Stopnicki, autrement connue sous le nom de Sally Weisman Stopnicki".
- Bill SD-282, intitulé: "Loi pour faire droit à Ovila Rivet".
- Bill SD-283, intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Valinsky Segal".
- Bill SD-284, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Pavlovich".
- Bill SD-285, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Anne Gillis Roper".
- Bill SD-286, intitulé: "Loi pour faire droit à John Robertson Low".
- Bill SD-287, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Ann Foam Armstrong, autrement connue sous le nom de Barbara Ann Foam Copan".
- Bill SD-288, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Mary Morgenstern Usher".
- Bill SD-289, intitulé: "Loi pour faire droit à Eddie Ronald Joe Willard".

Bill SD-290, intitulé: "Loi pour faire droit à Michel-Alphonse Dubois".

Bill SD-291, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Huard DeRoberval".

Bill SD-292, intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Ann Applebaum Isenberg".

Bill SD-293, intitulé: "Loi pour faire droit à Zita May Pardoe McCall".

Bill SD-294, intitulé: "Loi pour faire droit à Monique-Andrée Séguin Tyson".

Bill SD-295, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Sylvia Berman Maxwell".

Bill SD-296, intitulé: "Loi pour faire droit à Margery Fletcher Dennis Phillips".

Bill SD-297, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Dawson MacKenzie".

Bill SD-298, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Gwyneth Henley Norman".

Bill SD-299, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Pauline Primeau Landreville".

Bill SD-300, intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Wilk Tuke".

Bill SD-301, intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Lillian Rabinovitch Katchan".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Golding, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt,—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 50

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le mardi 26 mai 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Lambert,	Robertson,
Baird,	Croll,	Lefrançois,	Savoie,
Barbour,	Davies,	Léger,	Smith
Basha,	Dessureault,	Leonard,	(Kamloops),
Beaubien,	Drouin,	Macdonald,	Smith (Queens-
Blais,	Euler,	MacDonald,	Shelburne),
Bois,	Gershaw,	McDonald,	Stambaugh,
Boucher,	Golding,	McGrand,	Taylor
Bradette,	Gouin,	McLean,	(Westmorland),
Bradley,	Grant,	Méthot,	Thorvaldson,
Brunt,	Haig,	Molson,	Turgeon,
Burchill,	Hayden,	Pearson,	Veniot,
Choquette,	Higgins,	Petten,	Vien,
Comeau,	Hnatyshyn,	Pouliot,	Wall,
Connolly	Hodges,	Power,	White,
(Halifax-Nord),	Horner,	Pratt,	Wilson,
Connolly	Hugessen,	Quinn,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Reid,	

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-17, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Export Finance Corporation of Canada, Ltd.",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Copie de l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique instituant la coopération dans les applications de l'énergie atomique aux fins de la défense mutuelle. (Texte anglais).

Copie d'un aide-mémoire concernant le pilotage sur les Grands Lacs, en date du 15 mai 1959, et fourni à Washington, le 16 mai 1959. (Textes anglais et français).

Rapport sur les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture se rapportant à l'année 1958-1959, en vertu de l'article 3 de la Loi sur l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, chapitre 122, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport soumis à la Commission conjointe internationale par "International Columbia River Engineering Board", concernant les ressources des eaux du bassin du fleuve Columbia. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Leonard, Président suppléant, du comité permanent des Finances, auquel a été déferé l'instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier, ainsi qu'il suit:

Le MARDI 26 mai 1959.

Le comité permanent des Finances, chargé d'étudier la menace d'inflation au Canada, a l'honneur de présenter le rapport suivant:

Votre Comité recommande qu'on l'autorise à retenir les services du professeur John J. Deutsch en qualité d'économiste conseil, au taux de \$100.00 par jour et les frais.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président suppléant,
T. D'ARCY LEONARD.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le Bill C-45, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill S-20, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les unités de longueur et de masse", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill S-21, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les poids et mesures" soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes et la Loi de la Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

- Bill SD-275, intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Libenstein Goldfeder".
 Bill SD-276, intitulé: "Loi pour faire droit à André-Maurice Petit".
 Bill SD-277, intitulé: "Loi pour faire droit à Iris Marion Saunders Robbins".
 Bill SD-278, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleonora Dudarowa Shukoff".
 Bill SD-279, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Bélanger Ross".
 Bill SD-280, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Isbitsky Goldenberg".
 Bill SD-281, intitulé: "Loi pour faire droit à Salla Weisman Stopnicki, autrement connue sous le nom de Sally Weisman Stopnicki".
 Bill SD-282, intitulé: "Loi pour faire droit à Ovila Rivet".
 Bill SD-283, intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Valinsky Segal".
 Bill SD-284, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Pavlovich".
 Bill SD-285, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Anne Gillis Roper".
 Bill SD-286, intitulé: "Loi pour faire droit à John Robertson Low".
 Bill SD-287, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Ann Foam Armstrong, autrement connue sous le nom de Barbara Ann Foam Copan".
 Bill SD-288, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Mary Morgenstern Usher".
 Bill SD-289, intitulé: "Loi pour faire droit à Eddie Ronald Joe Willard".
 Bill SD-290, intitulé: "Loi pour faire droit à Michel-Alphonse Dubois".
 Bill SD-291, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Huard DeRoberval".
 Bill SD-292, intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Ann Applebaum Isenberg".
 Bill SD-293, intitulé: "Loi pour faire droit à Zita May Pardoe McCall".
 Bill SD-294, intitulé: "Loi pour faire droit à Monique-Andrée Séguin Tyson".
 Bill SD-295, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Sylvia Berman Maxwell".
 Bill SD-296, intitulé: "Loi pour faire droit à Margery Fletcher Dennis Phillips".
 Bill SD-297, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Dawson MacKenzie".
 Bill SD-298, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Gwyneth Henley Norman".
 Bill SD-299, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Pauline Primeau Landreville".
 Bill SD-300, intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Wilk Tuke".
 Bill SD-301, intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Lillian Rabinovitch Katchan".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson que le Bill C-48, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture soit ajourné à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-47, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-22, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-38, intitulé: "Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 51

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 27 mai 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Hugessen,	Pratt,
Baird,	Croll,	Inman,	Quinn,
Barbour,	Davies,	Jodoin,	Reid,
Basha,	Dessureault,	Lambert,	Robertson,
Beaubien,	Drouin,	Lefrançois,	Savoie,
Blais,	Euler,	Leonard,	Smith (Kamloops),
Bois,	Farquhar,	Macdonald,	Smith (Queens-
Boucher,	Gershaw,	MacDonald,	Shelburne),
Bradette,	Gladstone,	McDonald,	Stambaugh,
Bradley,	Golding,	McGrand,	Sullivan,
Brunt,	Gouin,	McLean,	Taylor
Burchill,	Grant,	Méthot,	(Westmorland),
Choquette,	Haig,	Molson,	Turgeon,
Comeau,	Hayden,	Monette,	Veniot,
Connolly	Higgins,	Pearson,	Vien,
(Halifax-Nord),	Hnatyshyn,	Petten,	Wall,
Connolly	Hodges,	Pouliot,	White,
(Ottawa-Ouest),	Horner,	Power,	Wilson,
			Woodrow.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport sur la Commission des pratiques restrictives du commerce, concernant la distribution et la vente de matériaux et d'équipement de construction électrique dans l'Ontario, en vertu des sections 18 et 19 de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, chapitre 314, S.R. 1952. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Horner, Président suppléant, du comité permanent des Ordres permanents, présente le deuxième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, ainsi qu'il suit:

Le MERCREDI 27 mai 1959.

Le comité permanent des Ordres permanents présente son deuxième rapport, comme il suit—

Votre Comité recommande que le temps fixé pour la présentation de pétitions pour fins d'intérêt privé (autres que les pétitions pour obtention de divorces), qui expira le 13 mars 1959 soit prolongé au mercredi 27 mai 1959.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. HORNER,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Beaubien, pour l'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-46, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Gladstone, Président conjoint, du Comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes sur les Affaires indiennes, présente son premier rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier, ainsi qu'il suit:

Le MERCREDI 20 mai 1959.

Le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes sur les Affaires indiennes a l'honneur de présenter son premier rapport, ainsi qu'il suit—

Votre Comité recommande que neuf membres (9) du Comité mixte constituent un quorum, pourvu que les deux Chambres y soient représentées.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES GLADSTONE,
Président conjoint.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Gladstone propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission.

Le Sénat retourne à la Présentation de pétitions.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable sénateur Brunt:

De Stephen Boleslav Roman, du canton de Markham, dans la province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres lieux dans ladite province, demandant l'adoption d'une loi portant nom "Standard Trust Company".

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à la deuxième lecture du Bill C-48, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-47, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la taxe d'accise", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le Bill S-22, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-38, intitulé: "Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.,—
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 52

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 28 mai 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Asetline,	Crerar,	Inman,	Reid,
Baird,	Croll,	Jodoin,	Robertson,
Barbour,	Davies,	Lambert,	Savoie,
Basha,	Dessureault,	Léger,	Smith (Kamloops),
Beaubien,	Drouin,	Leonard,	Smith (Queens-
Blais,	Euler,	Macdonald,	Shelburne),
Bois,	Farquhar,	MacDonald,	Stambaugh,
Boucher,	Fournier,	McDonald,	Sullivan,
Bradette,	Gershaw,	McGrand,	Taylor
Bradley,	Gladstone,	McLean,	(Westmorland),
Brunt,	Golding,	Molson,	Thorvaldson,
Burchill,	Grant,	Monette,	Turgeon,
Choquette,	Haig,	Pearson,	Wall,
Comeau,	Higgins,	Petten,	White,
Connolly	Hnatyshyn,	Power,	Wilson,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Pratt,	Woodrow.
Connolly	Hugessen,	Quinn,	
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 2 juin 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill C-47, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la taxe d'accise", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, pour l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hnatyshyn propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le Bill C-38, intitulé: "Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt,—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 53

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 2 juin 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Davies,	Horner,	Petten,
Barbour,	Dessureault,	Hugessen,	Pouliot,
Basha,	Drouin,	Inman,	Pratt,
Beaubien,	Emerson,	Isnor,	Reid,
Blais,	Euler,	Jodoin,	Savoie,
Bois,	Farquhar,	Kinley,	Smith (Kamloops),
Bouffard,	Fergusson,	Lambert,	Sullivan,
Brunt,	Gershaw,	Lefrançois,	Taylor (Norfolk),
Burchill,	Gladstone,	Léger,	Thorvaldson,
Cameron,	Golding,	Leonard,	Tremblay,
Campbell,	Gouin,	Macdonald,	Turgeon,
Choquette,	Grant,	McDonald,	Vaillancourt,
Comeau,	Haig,	McGrand,	Vien,
Connolly	Hayden,	McKeen,	Wall,
(Halifax-Nord),	Higgins,	Molson,	White,
Crerar,	Hnatyshyn,	Paterson,	Wilson.
Croll,			

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill C-37, intitulé: "Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres",

Et informe le Sénat qu'elle agréé les amendements qu'il a apportés à ce bill, sans autre modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-234, Loi pour faire droit à Marcelle-Flore Terreault Wright.

Bill SD-235, Loi pour faire droit à Daisy Naydia Pretula Link.

Bill SD-236, Loi pour faire droit à Alexander Hill Forbes.

Bill SD-237, Loi pour faire droit à Barbara Ann Mary Curran Albrechtson.

Bill SD-238, Loi pour faire droit à Dorothy Vera Doyle Trudel.

Bill SD-239, Loi pour faire droit à Mary May Helen McCormick Moran.

Bill SD-240, Loi pour faire droit à Ethel Marguerite Nimick Hemmings.

Bill SD-241, Loi pour faire droit à James Donald McAllister.

Bill SD-242, Loi pour faire droit à Heather Joan Maxwell Firth.

Bill SD-243, Loi pour faire droit à Suzanne Mary Florence Peyton Young.

Bill SD-244, Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Nelson Bissett.

Bill SD-245, Loi pour faire droit à Moira Elizabeth Latham Bruce.

Bill SD-246, Loi pour faire droit à Audrey Edwardeen Scanlan Grayburn.

Bill SD-247, Loi pour faire droit à Oscar Roy.

Bill SD-248, Loi pour faire droit à Rosy Fish Tatelman.

Bill SD-249, Loi pour faire droit à John Andrew Buzzell.

Bill SD-250, Loi pour faire droit à Barbara Lucy Bain Forbes Logan.

Bill SD-251, Loi pour faire droit à Ghitta Caiserman Pinsky.

Bill SD-252, Loi pour faire droit à Florida Seyer Girard.

Bill SD-253, Loi pour faire droit à Maria Adriana Sluis Metcalfe.

Bill SD-254, Loi pour faire droit à Irene Kramer Segal.

Bill SD-255, Loi pour faire droit à Lois Genevieve Good Mulcahy.

Bill SD-256, Loi pour faire droit à Frances Lerner Rotman.

Bill SD-257, Loi pour faire droit à Mose Takacs.

Bill SD-258, Loi pour faire droit à Catherine Mary Rita Durning Dossett.

Bill SD-259, Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Fremantle Fleming.

Bill SD-260, Loi pour faire droit à Donald Edward Cook.

Bill SD-261, Loi pour faire droit à Maria Carmella Gentile Hammill.

Bill SD-262, Loi pour faire droit à Ivy Mildred Patch MacDonald.

Bill SD-263, Loi pour faire droit à Mary Friend Bond.

Bill SD-264, Loi pour faire droit à Eleanor Patricia Henderson Cosh.

Bill SD-265, Loi pour faire droit à Patricia McDonald Bouthillette.

Bill SD-266, Loi pour faire droit à Louis-Marcel Blondin.

Bill SD-267, Loi pour faire droit à Janet-Marianne-Louise Kippen Coulombe.

Bill SD-268, Loi pour faire droit à Demetra Paul Garini Liogas.

Bill SD-269, Loi pour faire droit à Paul Alexander Cross.

Bill SD-270, Loi pour faire droit à Elisabeth-Marguerite Le Febvre Walker.

Bill SD-271, Loi pour faire droit à Joseph-Roger-Wilfrid-Girard Frigon.

Bill SD-272, Loi pour faire droit à Jean-Paul Fréchette.

Bill SD-273, Loi pour faire droit à Ben Plotkin.

Bill SD-274, Loi pour faire droit à Tibor Matthias Miletics.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le onzième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 2 juin 1959.

Conformément à la Règle 111, article 2 du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son onzième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert, de la cité de Prince Rupert, dans la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires, 1959, publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, le mercredi 27 mai 1959, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 278, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport sur le fonctionnement de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, pour l'année financière close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 13 de ladite loi, chapitre 46, Statuts de 1955. (Textes anglais et français).

Rapport sur le fonctionnement de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche pour l'année financière close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 12 de ladite loi, chapitre 46, Statuts de 1955. (Textes anglais et français).

Exemplaire de l'Ordre n° 96300, en date du 17 novembre 1958, émanant de la Commission des transports du Canada. (Texte anglais).

Prévisions budgétaires supplémentaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 1960. (Texte anglais).

Exemplaire de l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour la coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique aux fins de la Défense commune, signé à Washington le 22 mai 1959. (Texte anglais).

Étude émanant de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, intitulée: "Le financement de l'activité économique au Canada". (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*), présente au Sénat un Bill S-23, intitulé: "Loi concernant la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 4 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La pétition suivante est lue et reçue:

De Stephen Boleslav Roman, du canton de Markham, dans la province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres lieux dans ladite province, demandant d'être constituées en une corporation portant nom "Standard Trust Company".

Des félicitations sont adressées à l'honorable sénateur Cameron à l'égard de la distinction qui lui a été conférée par la Conférence Canadienne des Arts.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins,

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la Convention n° 105, concernant l'abolition du travail forcé, que la Conférence internationale du Travail a adoptée à sa quarantième session, tenue à Genève le vingt-cinquième jour de juin 1957, et que cette Chambre approuve ladite Convention.

Après débat,

L'honorable sénateur Wall propose, appuyé par l'honorable sénateur Léger, que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur White—

Que le Comité permanent du Trafic touristique soit autorisé à s'enquérir et à faire rapport concernant les opérations des diverses agences intéressées à promouvoir les voyages de touristes en Canada, et que ce comité soit autorisé, en outre, à assigner des personnes et à faire produire des documents et dossiers.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Brunt, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-47, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hnatyshyn, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, tendant à la deuxième lecture du Bill C-38, intitulé: "Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés". Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt,—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 54

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 3 juin 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dessureault,	Hugessen,	Paterson,
Barbour,	Drouin,	Inman,	Petten,
Basha,	Emerson,	Isnor,	Pouliot,
Beaubien,	Euler,	Jodoin,	Pratt,
Blais,	Farquhar,	Kinley,	Reid,
Brunt,	Fergusson,	Lambert,	Savoie,
Burchill,	Gershaw,	Lefrançois,	Smith (Kamloops),
Cameron,	Gladstone,	Léger,	Sullivan,
Campbell,	Golding,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Choquette,	Gouin,	Macdonald,	Thorvaldson,
Comeau,	Grant,	McDonald,	Tremblay,
Connolly	Haig,	McGrand,	Turgeon,
(Halifax-Nord),	Hayden,	McKeen,	Vaillancourt,
Crerar,	Higgins,	Méthot,	Vien,
Croll,	Hnatyshyn,	Molson,	Wall,
Davies,	Horner,	Monette,	White,
			Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable sénateur Lambert:

De la corporation appelée "Église du Mouvement de Sainteté en Canada", et de la corporation appelée "Église méthodiste au Canada", demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en une corporation portant nom "Église méthodiste libre au Canada (The Free Methodist Church in Canada)", visant à la fusion de ces deux sociétés religieuses.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-24, intitulé: "Loi concernant l'essai, l'inspection et la vente des semences".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 9 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 3 juin 1959.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-47, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", fait le rapport suivant—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 3 juin 1959.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-48, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", fait rapport comme il suit—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur White:

Que le nom de l'honorable sénateur Power soit ajouté sur la liste des sénateurs désignés pour faire partie du comité permanent des Finances.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden:

Que le nom de l'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) soit substitué à celui de l'honorable sénateur Turgeon sur la liste des sénateurs désignés pour faire partie du Comité mixte des deux Chambres du Parlement sur les Affaires indiennes; et—

Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer en conséquence.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sullivan, appuyé par l'honorable sénateur Higgins—

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la Convention n° 105, concernant l'abolition du travail forcé, que la Conférence internationale du Travail a adoptée à sa quarantième session, tenue à Genève le vingt-cinquième jour de juin 1959, et que cette Chambre approuve ladite Convention, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Hnatyshyn, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, tendant à la deuxième lecture du Bill C-38, intitulé: "Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés".

Après débat,

L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt,—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 55

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 4 juin 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dessureault,	Horner,	Monette,
Barbour,	Drouin,	Hugessen,	Paterson,
Basha,	Emerson,	Inman,	Pratt,
Beaubien,	Euler,	Isnor,	Reid,
Blais,	Farquhar,	Jodoin,	Savoie,
Bouffard,	Fergusson,	Kinley,	Smith (Kamloops),
Brunt,	Gershaw,	Lambert,	Taylor (Norfolk),
Burchill,	Gladstone,	Lefrançois,	Tremblay,
Cameron,	Golding,	Léger,	Turgeon,
Choquette,	Grant,	Macdonald,	Vaillancourt,
Comeau,	Haig,	McDonald,	Vien,
Creerar,	Hayden,	McGrand,	Wall,
Croll,	Higgins,	McKeen,	White,
Davies,	Hnatyshyn,	Molson,	Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-49, intitulé: "Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-53, intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année expirant le 31 mars 1960", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Plus tard, ce jour.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur White:

Que le nom de l'honorable sénateur Reid soit substitué à celui de l'honorable sénateur Howard sur la liste des sénateurs désignés pour faire partie du comité mixte des deux Chambres du Parlement du Restaurant; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer en conséquence.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hnatyshyn, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, tendant à la deuxième lecture du Bill C-38, intitulé: "Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés".

Après débat,

L'honorable sénateur Euler propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La Communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 4 juin 1959.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 4 juin, à 5.45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,
LIONEL MASSEY.

L'honorable

Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux "Avis de motions".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 9 juin 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le Bill S-23, intitulé: "Loi concernant la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert", soit lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le bill soit déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sullivan, appuyé par l'honorable sénateur Higgins—

Qu'il est important que les Chambres du Parlement approuvent la Convention n° 105, concernant l'abolition du travail forcé, que la Conférence internationale du Travail a adoptée à sa quarantième session, tenue à Genève le vingt-cinquième jour de juin 1959, et que cette Chambre approuve ladite Convention, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

5.10 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

"C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit alors les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

Loi pour faire droit à Audrey Isabella Wanda Patterson Gray.

Loi pour faire droit à Raymonde Gagnon Tremblay.

Loi pour faire droit à Aline Brunette Farago.

Loi pour faire droit à Martina Bernice Patterson Baker.

Loi pour faire droit à Nelly Hugentobler Larsen.

Loi pour faire droit à Jean Trachtenberg Levy.

Loi pour faire droit à Louise Martel Abel.

Loi pour faire droit à Marie-Louise Fauteux Roy.

Loi pour faire droit à Helen Lyon Bain Gardeler.

Loi pour faire droit à Joan Brazer Brazier.

Loi pour faire droit à Maria Luise Ahnhudt Sandberg.

Loi pour faire droit à Susan Gilda Levin Klein.

Loi pour faire droit à James Alvin Bradley.

Loi pour faire droit à Emily Mary Kredl Keller.

Loi pour faire droit à Raymond Winston Farren.

Loi pour faire droit à Marie-Lucille-Pauline St-Jacques Parent.

Loi pour faire droit à Mario Baldo.

Loi pour faire droit à Frank William Staples.

Loi pour faire droit à Zdenek Nosek.

Loi pour faire droit à Margaret Viola McCullough Morrow.

Loi pour faire droit à Sheila Carole Neidik Schwartz.

Loi pour faire droit à Gordon Clarence Hunting.

Loi pour faire droit à Ida Shlafman Zimendstark.

Loi pour faire droit à Audrey Elsie Asbury Ross.

Loi pour faire droit à Patricia Anne McKenna Coombes.

Loi pour faire droit à William Lawrence Hughes.

Loi pour faire droit à Armand Lacombe.

Loi pour faire droit à Rita Steinbach Gruia.

Loi pour faire droit à George Meredith Scott Burton.

Loi pour faire droit à Helen Borer Marcovitch.

Loi pour faire droit à Emilia Mildora Kavalas Chesna.

Loi pour faire droit à Clarice-Mae Barraclough King.

Loi pour faire droit à Margherita Elaina Milano Di Pietro.

Loi pour faire droit à Lucille Gagné Labonté.

Loi pour faire droit à Jean-Louis Mathieu.

Loi pour faire droit à Llui-Amoy Wheatley Fraser.

Loi pour faire droit à Phyllis Pamela Allen Ashburner-Collins.

Loi pour faire droit à Albert-Réginald Bissonnette.

Loi pour faire droit à Alexander Abraham Hendy.

Loi pour faire droit à Winifred Martin Collier.

Loi pour faire droit à Jeannine-Aimie-Alice Mercier Mahaut.

Loi pour faire droit à Claude Desroches.

Loi pour faire droit à Mildred May Eunice Charron Roblee.

Loi pour faire droit à Pierre-Joseph-Gabriel Sorba.

Loi pour faire droit à Gaston Vadnais.

- Loi pour faire droit à Theodora Cornell Moore Martin.
- Loi pour faire droit à Rose-Ange Lorange Gadoury.
- Loi pour faire droit à Brenda May Newbury Sherwood.
- Loi pour faire droit à Lillianne Reed Volchuk.
- Loi pour faire droit à Fernand Filiatreault.
- Loi pour faire droit à Elisa-Gisléna-Maria Blankaerts Juneau.
- Loi pour faire droit à Louis Gustave Rey.
- Loi pour faire droit à Gertrude Mary Prosser Hortig.
- Loi pour faire droit à Mary Barbara Jex Light.
- Loi pour faire droit à Joan Elizabeth Healy Watson.
- Loi pour faire droit à Franz Prader.
- Loi pour faire droit à Émilienne-Célestine Mallard Grossin.
- Loi pour faire droit à Gertrud Maria Meta Wauer Macovetsky.
- Loi pour faire droit à Mohammed Dijiro.
- Loi pour faire droit à Aurore Giguère Gourde.
- Loi pour faire droit à Lucinda Marguerite Vaughan Flood.
- Loi pour faire droit à Joan Turvey Fields.
- Loi pour faire droit à Patricia Elizabeth Tobias Garber.
- Loi pour faire droit à Marian Ida Rex Ross.
- Loi pour faire droit à Mary Ann David Arial.
- Loi pour faire droit à Marjorie Barbara Hawthorn Morrison.
- Loi pour faire droit à Sarah Friberg Lazare.
- Loi pour faire droit à Marie-Adrienne-Maryse Dagenais Garlick.
- Loi pour faire droit à Alexandre Paré.
- Loi pour faire droit à Norman Grover, autrement connu sous le nom de Norman Bernard Grover.
- Loi pour faire droit à Marjorie Winifred Joyce White Young.
- Loi pour faire droit à Helga Fischer Dollard.
- Loi pour faire droit à Marguerite-Louise-Agathe Piché Chartrand.
- Loi pour faire droit à Marcelle-Flore Terreault Wright.
- Loi pour faire droit à Daisy Naydia Pretula Link.
- Loi pour faire droit à Alexander Hill Forbes.
- Loi pour faire droit à Barbara Ann Mary Curran Albrechtson.
- Loi pour faire droit à Dorothy Vera Doyle Trudel.
- Loi pour faire droit à Mary May Helen McCormick Moran.
- Loi pour faire droit à Ethel Marguerite Nimick Hemmings.
- Loi pour faire droit à James Donald McAllister.
- Loi pour faire droit à Heather Joan Maxwell Firth.
- Loi pour faire droit à Suzanne Mary Florence Peyton Young.
- Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Nelson Bissett.
- Loi pour faire droit à Moira Elizabeth Latham Bruce.
- Loi pour faire droit à Audrey Edwardeen Scanlan Grayburn.
- Loi pour faire droit à Oscar Roy.
- Loi pour faire droit à Rosy Fish Tatelman.
- Loi pour faire droit à John Andrew Buzzell.
- Loi pour faire droit à Barbara Lucy Bain Forbes Logan.
- Loi pour faire droit à Ghitta Caiserman Pinsky.

- Loi pour faire droit à Florida Seyer Girard.
Loi pour faire droit à Maria Adriana Sluis Metcalfe.
Loi pour faire droit à Irene Kramer Segal.
Loi pour faire droit à Lois Genevieve Good Mulcahy.
Loi pour faire droit à Frances Lerner Rotman.
Loi pour faire droit à Mose Takacs.
Loi pour faire droit à Catherine Mary Rita Durning Dossett.
Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Fremantle Fleming.
Loi pour faire droit à Donald Edward Cook.
Loi pour faire droit à Maria Carmella Gentile Hammill.
Loi pour faire droit à Ivy Mildred Patch MacDonald.
Loi pour faire droit à Mary Friend Bond.
Loi pour faire droit à Eleanor Patricia Henderson Cosh.
Loi pour faire droit à Patricia McDonald Bouthillette.
Loi pour faire droit à Louis Marcel Blondin.
Loi pour faire droit à Janet-Marianne-Louise Kippen Coulombe.
Loi pour faire droit à Demetra Paul Garini Liogas.
Loi pour faire droit à Paul Alexander Cross.
Loi pour faire droit à Elisabeth-Marguerite Le Febvre Walker.
Loi pour faire droit à Joseph-Roger-Wilfrid Girard Frigon.
Loi pour faire droit à Jean-Paul Fréchette.
Loi pour faire droit à Ben Plotkin.
Loi pour faire droit à Tibor Matthias Miletics.
Loi modifiant la Loi sur la députation.
Loi constituant en corporation la "Lutheran Church-Canada".
Loi modifiant la Loi sur la réadaptation des anciens combattants.
Loi modifiant la Loi sur les indemnités de service de guerre.
Loi concernant la Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique.
Loi constituant en corporation l'"Export Finance Corporation of Canada, Ltd".
Loi modifiant la Loi sur l'accise.
Loi modifiant le Tarif des douanes et la Loi de la Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande, 1932.
Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse.
Loi prévoyant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

L'honorable Président de la Chambre des Communes adresse alors la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté des subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public:

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1960.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill".

Le Greffier adjoint du Sénat ayant donné lecture de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.,—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 56

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 9 juin 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dessureault,	Hugessen,	Reid,
Basha,	Drouin,	Inman,	Roebuck,
Beaubien,	Emerson,	Isnor,	Savoie,
Blais,	Euler,	Jodoin,	Smith
Bois,	Farris,	Kinley,	(Kamloops),
Boucher,	Fergusson,	Lambert,	Stambaugh,
Bouffard,	Fraser,	Léger,	Tremblay,
Brunt,	Gershaw,	Leonard,	Turgeon,
Cameron,	Gladstone,	Macdonald,	Vaillancourt,
Choquette,	Golding,	MacDonald,	Veniot,
Comeau,	Gouin,	McKeen,	Vien,
Connolly	Hayden,	Méthot,	Wall,
(Halifax-Nord),	Higgins,	Pouliot,	White,
Croll,	Horner,	Power,	Wilson,
Davies,	Howard,	Pratt,	Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-41, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 11 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-52, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les accords de Bretton Woods", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 11 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-56, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les juges", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 11 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-25, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 11 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Exemplaire du rapport de l'Auditeur général concernant la vérification des comptes de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'année terminée le 31 mars 1959, en conformité de l'article 12 de la Loi concernant les Champs de bataille nationaux de Québec, chapitre 57 des Statuts de 1908. (Texte anglais).

Rapport sur les dépenses et l'administration relatives à l'application de la Loi sur l'assurance-chômage pour l'année close le 31 mars 1959, en vertu de l'article 9 de ladite loi, chapitre 26 des Statuts de 1956. (Texte anglais).

La pétition suivante est lue et reçue:

De la corporation appelée "Église du Mouvement de Sainteté en Canada", et de la corporation appelée "Église méthodiste au Canada", demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation portant nom "Église méthodiste libre au Canada" (The Free Methodist Church in Canada), visant à la fusion de ces deux sociétés religieuses.

L'honorable sénateur Emerson, du comité permanent des Finances, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MARDI 9 juin 1959.

Le comité permanent des Finances, auquel a été déferée l'instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada, fait rapport comme il suit—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à augmenter l'impression de ses délibérations au jour le jour de 800 exemplaires en anglais et 200 en français à 1,800 exemplaires en anglais et 400 exemplaires en français, respectivement.

Le tout respectueusement soumis.

CLARENCE V. EMERSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Emerson propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros trois cent treize à trois cent cinquante-deux, les deux précisés inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent treizième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Roger Myre, de la cité de Montréal province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage

avec Denise Duchesneau Myre, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quatorzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Rosa Celia Logette Werbitt, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Saul Werbitt.

2. Demande ayant été faite pour obtenir permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 du Règlement du Sénat soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais occasionnés.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quinzième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Lee Dacks Moscovitch, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Moses Harry Moscovitch, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent seizième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Lillian Goldbloom Howard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alfred Howard, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent dix-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Giovanni Cavallero, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Georgette-Leona Jacquemin Cavallero, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent dix-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Lorna Frances Hutchinson Kerr, de la ville de Perth, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Russell Kerr, de Fort Lauderdale, dans l'état de Floride, l'un des États-Unis d'Amérique, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent dix-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Jessie Balfour Mains McCartney Manson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Gordon Manson, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingtième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Guy Charbonneau, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claire Denault Charbonneau, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-et-unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Meade Alexander Morgan, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jessie McEwen Coubrough Morgan, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Carol May Campbell Williams, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Donald Charles Williams, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Adela Hawthorne Pattison de la ville de Rosemere, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thomas Edmund Pattison, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Samuel Currie Millar, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Evelyn Irene McKenzie Millar, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Helen Mary Margeson Ransome Scudamore, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Edgar Scudamore, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Claire-Anna-Théresa Verdon Monette, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John-Bernard-Amédée Monette, de Pointe-Gatineau, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf l'article 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par l'article 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Constance Edna Medcalfe Blood, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve

son mariage avec Robert Stewart Blood, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Norma Margaret Martin Raymo, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allen James Raymo, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Audrey Barrasford Milburn, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leonard Milburn, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trentième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Sandra Stoll Goldenberg, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sheldon Goldenberg, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente et unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Edith May Driscoll Jeffrey, de la ville de Santa Anna, dans l'état de la Californie, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Craig Jeffrey, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Joyce Ethel Commerford Brewster, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James John Barthwick Miller Brewster, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Hirsch Glaser, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clara Katz Glaser, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-quatrième rapport comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Maria Gagné Côté de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Côté, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Gail Patricia Northrup Brazauckas, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Peter Fabian Brazauckas, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Gilbert Forest, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sarah Catherine Farrell Forest, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Yvon Poulin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pauline Mathieu Poulin, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mai 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Karl Wilhelm Oskar Bartels, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Lina Sophie Frieda Gertrud Bode Bartels, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Aimé-Paul-Guy Genest, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Louise-Suzanne Carreau Genest, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarantième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Allan Ray Wright, de la ville de Lennoxville, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Mariah Jennie Harron Wright, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf l'article 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise au pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par l'article 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante et unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Michael Kalabiha, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage

avec Margaret Rose Rodd Kalabiha, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Joyce Ann Breaker Lee, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Earle William Lee, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Zina Goffman Filler, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Phillip Filler, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Omula Karnitis Rakauskas, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anthony Rakauskas, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Bernard-Alberia Gustave Lahaise, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Janet Netta MacDonald Balsillie Lahaise, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Michael Palangio, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rosa Sarroino Palangio, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Grace Evelyn Heggveit Richter, de Chelsea, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arno Kurt Richter, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-huitième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de James Howard Sproule, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Elizabeth McMahon Sproule.

2. Demande ayant été faite pour obtenir permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 du Règlement du Sénat soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais occasionnés.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 9 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Ross Kevin Ladd, de la cité de Sorel, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Barbara Margaret Hamilton Ladd, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 9 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquantième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Georgina Horne Parsons, de la cité de Guelph, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick George Parsons, de la ville de Bay Roberts, province de Terre-Neuve, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 9 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante et unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Esther Paula Beernaert Martindale, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Oswald Martindale, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 9 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante-deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Audrey Bruce Laborgne, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Laborgne, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent treize à trois cent cinquante-deux, les deux précités inclusivement, soient maintenant adoptés.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hnatyshyn, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, tendant à la deuxième lecture du Bill C-38, intitulé: "Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le bill soit déféré au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sullivan, appuyé par l'honorable sénateur Higgins—

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la Convention n° 105, concernant l'abolition du travail forcé, que la Conférence internationale du Travail a adoptée à sa quarantième session, tenue à Genève le vingt-cinquième jour de juin 1957, et que cette Chambre approuve ladite Convention.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson que le Bill S-24, intitulé: "Loi concernant l'essai, l'inspection et la vente des semences", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit déferé au comité permanent des Ressources naturelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-49, intitulé: "Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 57

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 10 juin 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Inman,	Pratt,
Basha,	Emerson,	Isnor,	Reid,
Beaubien,	Euler,	Jodoin,	Roebuck,
Blais,	Farris,	Kinley,	Savoie,
Bois,	Fergusson,	Lambert,	Smith (Kamloops),
Boucher,	Fraser,	Léger,	Stambaugh,
Brunt,	Gershaw,	Leonard,	Thorvaldson,
Cameron,	Gladstone,	Macdonald,	Tremblay,
Choquette,	Golding,	MacDonald,	Turgeon,
Comeau,	Gouin,	McGrand,	Vaillancourt,
Connolly	Hayden,	McKeen,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Higgins,	Méthot,	Vien,
Croll,	Horner,	Monette,	Wall,
Davies,	Howard,	Pouliot,	White,
Dessureault,	Hugessen,	Power,	Woodrow.

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le douzième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MERCREDI 10 juin 1959.

Conformément à la Règle 111, article 2 du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son douzième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De la corporation appelée "Église du Mouvement de Sainteté en Canada", et de la corporation appelée "Église méthodiste au Canada", demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation portant nom "Église méthodiste libre au Canada", (The Free Methodist Church in Canada)", visant à la fusion de ces deux sociétés religieuses.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-26, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 16 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Lambert présente au Sénat un Bill S-27, intitulé: "Loi constituant en corporation "The Free Methodist Church in Canada".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Kinley, Président suppléant, du comité permanent des Ordres permanents, présente son troisième rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 10 juin 1959.

Le comité permanent des Ordres permanents présente son troisième rapport, comme il suit—

Votre Comité recommande que le temps fixé pour la réception des Bills d'intérêt privé (autres que les pétitions en obtention de divorces), qui expira le 27 mai 1959 soit de nouveau prolongé à mercredi le 10 juin 1959.

Le tout respectueusement soumis.

J. J. KINLEY,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Kinley propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-47, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec deux amendements, comme il suit:

1. *Page 2, lignes 14 à 37 inclusivement.* Retrancher l'article 2 du projet de loi.

2. *Page 6.* Retrancher la ligne 14 et y substituer ce qui suit: "13. Les articles 1, 2, 3, 4, 10 et 11 de la présente loi".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que plus ample débat sur la motion visant à l'adoption du rapport soit ajourné à mardi prochain, le 16 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,

Le Sénat se reporte à la rubrique "Présentation de pétitions".

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable sénateur Monette:

De Willie Deschênes, de la ville de Kénogami, dans la province de Québec, et d'autres personnes d'autres lieux dans ladite province, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation portant nom "Desjardins Life Insurance Company", et, en français, "L'assurance-vie Desjardins".

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill C-49, intitulé: "Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie", soit lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Pouliot, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture du bill soit ajourné à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 58

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 11 juin 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aeltine,	Dessureault,	Inman,	Pratt,
Basha,	Drouin,	Isnor,	Quinn,
Beaubien,	Emerson,	Jodoin,	Reid,
Blais,	Euler,	Kinley,	Roebuck,
Bois,	Farris,	Lambert,	Savoie,
Boucher,	Fergusson,	Léger,	Smith (Kamloops),
Bouffard,	Fraser,	Leonard,	Stambaugh,
Bradette,	Gershaw,	MacDonald,	Thorvaldson,
Brunt,	Gladstone,	McGrand,	Tremblay,
Cameron,	Golding,	McKeen,	Turgeon,
Choquette,	Higgins,	Méthot,	Vaillancourt,
Comeau,	Horner,	Monette,	Veniot,
Connolly	Howard,	Pouliot,	Wall,
(Halifax-Nord),	Huggessen,	Power,	Woodrow.
Davies,			

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Bouffard, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill S-23, intitulé: "Loi concernant la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-302, intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Myre".

Bill SD-303, intitulé: "Loi pour faire droit à Lee Dacks Moscovitch".

Bill SD-304, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Goldbloom Howard".

Bill SD-305, intitulé: "Loi pour faire droit à Giovanni Cavallero".

Bill SD-306, intitulé: "Loi pour faire droit à Lorna Frances Hutchinson Kerr".

Bill SD-307, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Balfour Mains McCartney Manson".

Bill SD-308, intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Charbonneau".

Bill SD-309, intitulé: "Loi pour faire droit à Meade Alexander Morgan".

Bill SD-310, intitulé: "Loi pour faire droit à Carol May Campbell Williams".

Bill SD-311, intitulé: "Loi pour faire droit à Adela Hawthorne Pattison".

Bill SD-312, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Currie Millar".

Bill SD-313, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Mary Margeson Ransome Scudamore".

Bill SD-314, intitulé: "Loi pour faire droit à Claire-Anna-Thérèse Verdon Monette".

Bill SD-315, intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Edna Medcalfe Blood".

Bill SD-316, intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Margaret Martin Raymo".

Bill SD-317, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Barrasford Milburn".

Bill SD-318, intitulé: "Loi pour faire droit à Sandra Stoll Goldenberg".

Bill SD-319, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith May Driscoll Jeffrey".

Bill SD-320, intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Ethel Commerford Brewster".

Bill SD-321, intitulé: "Loi pour faire droit à Hirsch Glaser".

Bill SD-322, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Gagné Côté".

Bill SD-323, intitulé: "Loi pour faire droit à Gail Patricia Northrup Brazauckas".

Bill SD-324, intitulé: "Loi pour faire droit à Gilbert Forest".

Bill SD-325, intitulé: "Loi pour faire droit à Yvon Poulin".

Bill SD-326, intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Wilhelm Oskar Bartels".

Bill SD-327, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Aimé-Paul-Guy Genest".

Bill SD-328, intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Ray Wright".

Bill SD-329, intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Kalabiha".

Bill SD-330, intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Ann Breaker Lee".

Bill SD-331, intitulé: "Loi pour faire droit à Zina Goffman Filler".

Bill SD-332, intitulé: "Loi pour faire droit à Omula Karnitis Rakauskas".

Bill SD-333, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Bernard-Alberia-Gustave Lahaise".

Bill SD-334, intitulé: "Loi pour faire droit à Michael Palangio".

Bill SD-335, intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Evelyn Heggveit Richter".

Bill SD-336, intitulé: "Loi pour faire droit à Ross Kevin Ladd".

Bill SD-337, intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Horne Parsons".

Bill SD-338, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Paula Beernaert Martindale".

Bill SD-339, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Bruce Laborgne".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient maintenant lus une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec

prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Methot, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 16 juin 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, tendant à la deuxième lecture du Bill C-49, intitulé: "Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie".

Après débat,

L'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur McKeen, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le Bill C-41, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts", soit lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le Bill C-52, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les accords de Bretton Woods", soit lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Reid propose, appuyé par l'honorable sénateur Pratt, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, que le Bill C-56, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les juges", soit lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Reid propose, pour l'honorable sénateur Bouffard, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-25, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le Bill S-27, intitulé: "Loi constituant en corporation "The Free Methodist Church in Canada", soit lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit déféré au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 59

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 16 juin 1959

Huit heures du soir.

L'honorable LIONEL CHOQUETTE, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dupuis,	Léger,	Savoie,
Basha,	Emerson,	Leonard,	Smith (Kamloops),
Beaubien,	Euler,	MacDonald,	Smith (Queens-
Blais,	Fergusson,	McGrand,	Shelburne),
Bois,	Gershaw,	McKeen,	Stambaugh,
Boucher,	Gladstone,	McLean,	Taylor (Norfolk),
Bouffard,	Golding,	Méthot,	Taylor
Bradette,	Gouin,	Molson,	(Westmorland),
Brunt,	Hayden,	Monette,	Thorvaldson,
Burchill,	Higgins,	Paterson,	Tremblay,
Choquette,	Hnatyshyn,	Pearson,	Turgeon,
Comeau,	Horner,	Pouliot,	Vaillancourt,
Connolly	Hugessen,	Power,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Inman,	Pratt,	Vien,
Croll,	Isnor,	Quinn,	Wall,
Davies,	Kinley,	Reid,	White,
Dessureault,	Lambert,	Reobuck,	Wilson,
			Woodrow.

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien,—

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Choquette préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Choquette prend le fauteuil.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants:

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-107, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Castonguay".

Bill SD-277, intitulé: "Loi pour faire droit à Iris Marion Saunders Robbins".

Bill SD-278, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleonora Dudarowa Shukoff".

Bill SD-279, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Bélanger Ross".

Bill SD-280, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Isbitsky Goldenberg".

Bill SD-281, intitulé: "Loi pour faire droit à Salla Weisman Stopnicki, autrement connue sous le nom de Sally Weisman Stopnicki".

Bill SD-282, intitulé: "Loi pour faire droit à Ovila Rivet".

Bill SD-283, intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Valinsky Segal".

Bill SD-284, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Pavlovich".

Bill SD-285, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Anne Gillis Roper".

Bill SD-286, intitulé: "Loi pour faire droit à John Robertson Low".

Bill SD-287, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Ann Foam Armstrong, autrement connue sous le nom de Barbara Ann Foam Copan".

Bill SD-288, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Mary Morgenstern Usher".

Bill SD-289, intitulé: "Loi pour faire droit à Eddie Ronald Joe Willard".

Bill SD-290, intitulé: "Loi pour faire droit à Michel-Alphonse Dubois".

Bill SD-292, intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Ann Applebaum Isenberg".

Bill SD-293, intitulé: "Loi pour faire droit à Zita May Pardoe McCall".

Bill SD-294, intitulé: "Loi pour faire droit à Monique-Andrée Séguin Tyson".

Bill SD-295, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Sylvia Berman Maxwell".

Bill SD-296, intitulé: "Loi pour faire droit à Margery Fletcher Dennis Phillips".

Bill SD-297, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Dawson MacKenzie".

Bill SD-298, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Gwyneth Henley Norman".

Bill SD-299, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Pauline Primeau Landreville".

Bill SD-300, intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Wilk Tuke".

Bill SD-301, intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Lillian Rabinovitch Katchan".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-54, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la République de Finlande pour éviter la double imposition sur les revenus", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 18 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-64, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la résidence du premier ministre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 18 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le treizième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 16 juin 1959.

Conformément à la Règle 111, article 2 du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son treizième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De Stephen Boleslav Roman, du canton de Markham, dans la province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres lieux dans ladite province, demandant d'être constituées en une corporation portant nom "Standard Trust Company".

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,
Examineur des pétitions pour Bills
d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport sur l'administration des Allocations aux aveugles au Canada pour l'année financière close le 31 mars 1958, en vertu de l'article 12 de la Loi sur les aveugles, chapitre 17, S.R. 1952, et des statuts modificatifs. (Texte français.)

Rapport de la Commission du tarif, en date du 10 mars 1959, concernant une enquête ordonnée par le ministre des Finances sur la soie, les fibres synthétiques et leurs produits dérivés, étant la Référence n° 125 (Textiles) (Textes anglais et français); en plus, un exemplaire de la transcription des témoignages présentés aux audiences publiques (Texte anglais), en vertu de l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261, S.R. 1952.

Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, concernant la vente et la distribution de gants de caoutchouc servant à la chirurgie et de certaines autres fournitures à cet effet, en vertu des articles 18 et 19 de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, chapitre 314, S.R. 1952. (Texte anglais.)

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans *La Gazette du Canada*, Partie II, 1959, du mercredi 10 juin 1959, en vertu de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Texte anglais et français.)

L'honorable sénateur Brunt présente au Sénat un Bill S-28, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Standard Trust Company".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 18 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La pétition suivante est lue et reçue:

De Willie Deschênes, de la ville de Kenogami, dans la province de Québec, et d'autres personnes d'autres lieux dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation portant nom "Desjardins Life Insurance Company", et, en français, "L'Assurance-vie Desjardins".

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 10 juin 1959.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-22, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation", fait rapport ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-22, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des Crédits à l'exportation", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-48, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec deux amendements, comme il suit:

1. *Page 11, ligne 32.* Après le mot "droits", insérer les mots "de charte-partie".

2. *Pages 11 et 12.* Retrancher l'article 19 du projet de loi.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les rapports de ce comité portant les numéros trois cent cinquante-trois à trois cent soixante-et-un, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 12 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante-troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Timothy Allan Moran, de la ville de Saint-Pierre, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ruth Marie Wilson Moran, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 12 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante-quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Antonio Choma, de la ville de l'Abord-à-Plouffe, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Laurette Debonville Choma, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 15 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante-cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Helen Ruby Riley Onions, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Douglas Lawrence Onions, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 15 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante-sixième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Simone-Alberta Chrétien Welsh, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Andrew Archie Welsh, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 15 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Edward John Mendelsohn, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mildred Miller Mendelsohn, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 15 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Marcus Gilmour, de Rawdon, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Mildreth Hillrich Gilmour, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 15 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante-neuvième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Joyce Rosemary Hudson Plam, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edgar Leonard Plam, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 15 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent soixantième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Bernard Lawrence Boire, de la cité de Prévile, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Elizabeth Shannon Boire, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 15 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent soixante-et-unième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Marie-Madeleine-Marielle Faust Morin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Charles-Édouard Morin, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck, propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent cinquante-trois à trois cent soixante-et-un, les deux précités inclusivement, soient maintenant adoptés.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, tendant à la deuxième lecture du Bill C-49, intitulé: "Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie".

Après débat,

L'honorable sénateur Wall propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Brunt, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, visant à la deuxième lecture du Bill C-41, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts".

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, visant à la deuxième lecture du Bill C-52, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les accords de Bretton Woods".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le bill soit déferé au comité permanent des Relations extérieures

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Brunt, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, visant à la deuxième lecture du Bill C-56, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les juges".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-25, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes",

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, tendant à l'adoption du rapport du comité permanent des Banques et du commerce à l'égard du Bill C-47, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise",

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-26, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction",

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 60

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 17 juin 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Léger,	Savoie,
Basha,	Dupuis,	Leonard,	Smith (Kamloops),
Beaubien,	Emerson,	Macdonald,	Smith (Queens-
Blais,	Euler,	MacDonald,	Shelburne),
Bois,	Fergusson,	McGrand,	Stambaugh,
Boucher,	Gershaw,	McKeen,	Taylor (Norfolk),
Bouffard,	Gladstone,	McLean,	Taylor
Bradette,	Golding,	Méthot,	(Westmorland),
Brunt,	Gouin,	Molson,	Thorvaldson,
Burchill,	Hayden,	Monette,	Tremblay,
Choquette,	Higgins,	Paterson,	Turgeon,
Comeau,	Hnatyshyn,	Pearson,	Vaillancourt,
Connolly	Horner,	Pouliot,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Power,	Vien,
Croll,	Inman,	Pratt,	Wall,
Davies,	Isnor,	Quinn,	White,
Dessureault,	Kinley,	Reid,	Wilson,
	Lambert,	Roebuck,	Woodrow.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport concernant le Loi sur la coordination de la formation professionnelle pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, en conformité de l'article 5, chapitre 45 des Statuts de 1953-1954. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Vaillancourt, du comité permanent des Ressources naturelles, auquel a été déféré le Bill S-24, intitulé: "Loi concernant l'essai, l'inspection et la vente des semences", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 17 juin 1959.

Le comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill C-38, intitulé: "Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés", fait rapport, ainsi qu'il suit—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

A. K. HUGESSEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill C-38, intitulé: "Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, pour l'honorable sénateur Hnatyshyn, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Bouffard, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill S-27, intitulé: "Loi constituant en corporation "The Free Methodist Church in Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-340, intitulé: "Loi pour faire droit à Timothy Allan Moran".

Bill SD-341, intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Choma".

Bill SD-342, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Ruby Riley Onions".

Bill SD-343, intitulé: "Loi pour faire droit à Simone-Alberta Chrétien Welsh".

Bill SD-344, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward John Mendelsohn".

Bill SD-345, intitulé: "Loi pour faire droit à Marcus Gilmour".

Bill SD-346, intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Rosemary Hudson Plam".

Bill SD-347, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Lawrence Boire".

Bill SD-348, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Marielle Faust Morin".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient maintenant lus une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président signale à l'attention des honorables sénateurs la présence dans la galerie de six Députés du Soviet suprême de l'U.R.S.S., actuellement en notre pays à titre d'invités personnels de l'Ambassadeur de l'U.R.S.S. auprès du Canada.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, tendant à l'adoption du rapport du comité permanent des Banques et du commerce à l'égard du Bill C-47, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise".

Après débat,

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir au son de la cloche, approximativement à huit heures, elle est—

Résolue par l'affirmative.

5.10 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

8.00 p.m.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, tendant à l'adoption du rapport du comité permanent des Banques et du commerce à l'égard du Bill C-47, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise".

Après plus ample débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par la négative.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill S-22, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Avec permission,
Le Sénat se reporte à l'Ordre n° 7 de l'Ordre du jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du rapport du comité permanent des Banques et du commerce à l'égard du Bill C-48, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu".

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill, tel que modifié, soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, visant à la deuxième lecture du Bill C-49, intitulé: "Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie".

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déféré au comité permanent des Ressources naturelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Brunt, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, visant à la deuxième lecture du Bill C-41, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts",

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-25, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes",

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le Bill S-26, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 61

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 18 juin 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Léger,	Savoie,
Basha,	Dupuis,	Leonard,	Smith (Kamloops),
Beaubien,	Emerson,	Macdonald,	Smith (Queens-
Blais,	Fergusson,	MacDonald,	Shelburne),
Bois,	Gershaw,	McGrand,	Stambaugh,
Boucher,	Gladstone,	McKeen,	Taylor (Norfolk),
Bouffard,	Golding,	McLean,	Taylor
Bradette,	Hayden,	Méthot,	(Westmorland),
Brunt,	Higgins,	Molson,	Thorvaldson,
Burchill,	Hnatyshyn,	Monette,	Tremblay,
Choquette,	Horner,	Paterson,	Turgeon,
Comeau,	Hugessen,	Pearson,	Veniot,
Connolly	Inman,	Pouliot,	Vien,
(Halifax-Nord),	Isnor,	Pratt,	Wall,
Croll,	Kinley,	Quinn,	White,
Dessureault,	Lambert,	Reid,	Wilson,
		Roebuck,	Woodrow.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Hugessen, pour l'honorable Président du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-56, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les juges", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 23 juin 1959, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill S-24, intitulé: "Loi concernant l'essai, l'inspection et la vente des semences", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hnatyshyn propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le Bill C-38, intitulé: "Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill C-47, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill C-48, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", tel que modifié, soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois, tel que modifié.

Étant posée la question de savoir si ce bill, tel que modifié, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec deux amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le Bill S-26, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Brunt, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, visant à la deuxième lecture du Bill C-41, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts".

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que plus ample débat sur la motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-25, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill C-54, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la République de Finlande pour éviter la double imposition sur les revenus", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, pour l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Golding, que plus ample débat sur la motion tendant à la deuxième lecture de ce bill soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le Bill C-64, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la résidence du premier ministre", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, que le Bill S-28, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Standard Trust Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 62

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 23 juin 1959

Huit heures du soir.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Horner,	Reid,
Basha,	Croll,	Hugessen,	Roebuck,
Beaubien,	Davies,	Inman,	Savoie,
Blais,	Dessureault,	Isnor,	Smith (Kamloops),
Bois,	Drouin,	Lambert,	Smith (Queens-
Boucher,	Dupuis,	Léger,	Shelburne),
Bouffard,	Emerson,	Leonard,	Stambaugh,
Bradette,	Euler,	Macdonald,	Sullivan,
Brunt,	Ferguson,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Buchanan,	Fraser,	McDonald,	Taylor
Burchill,	Gershaw,	McGrand,	(Westmorland),
Cameron,	Gladstone,	McLean,	Thorvaldson,
Campbell,	Golding,	Monette,	Turgeon,
Choquette,	Gouin,	Paterson,	Vaillancourt,
Comeau,	Haig,	Pearson,	Veniot,
Connolly	Hayden,	Pouliot,	Vien,
(Halifax-Nord),	Higgins,	Power,	Wilson,
Connolly	Hnatyshyn,	Pratt,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-43, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-50, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 30 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-60, intitulé: "Loi concernant la mise au point de certaines pensions du service public", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 25 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-61, intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1^{er} janvier 1959 jusqu'au 30 juin 1960, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 25 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-62, intitulé: "Loi concernant la pension de retraite des membres des forces canadiennes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 25 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill C-23, intitulé: "Loi concernant la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le quatorzième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 23 JUIN 1959

Conformément à la Règle 111, article 2 du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De Willie Deschênes, de la ville de Kénogami, dans la province de Québec, et d'autres personnes d'autres lieux dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation portant nom "Desjardins Life Insurance Company", et, en français, "L'Assurance-Vie Desjardins".

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Accord international sur le blé, 1959, tel qu'il fut adopté à la dernière séance plénière, Conférence des Nations Unies sur le blé, tenue à Genève le 10 mars 1959. Accessible à la signature à Washington, D.C., le 6 avril 1959. (Textes anglais et français).

Rapport du ministère du Commerce pour l'année civile 1958, en conformité de l'article 7 de la Loi sur le ministère du Commerce, chapitre 78, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 85 du chapitre 116, S.R. 1952. (Texte anglais).

*Par consentement unanime,
Le Sénat passe à la rubrique "Avis de motions".*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.,

Que l'Accord international sur le blé, 1959, accessible à la signature à Washington, D.C., le 6 avril 1959, soit publié, sous forme d'appendice, aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

(Voir: *Appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 493a à 493aa*).

L'honorable sénateur Monette présente au Sénat un Bill S-29, intitulé: "Loi constituant en corporation L'Assurance-Vie Desjardins".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Horner, du comité permanent du Trafic touristique, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 10 juin 1959.

Le comité permanent du Trafic touristique présente un rapport ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. HORNER,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vaillancourt, du comité permanent des Ressources naturelles, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MARDI 23 juin 1959.

Le comité permanent des Ressources naturelles, auquel a été déféré le Bill C-49, intitulé: "Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie", présente un rapport ainsi qu'il suit—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

CYRILLE VAILLANCOURT,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Thorvaldson, du comité permanent des Relations extérieures, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le VENDREDI 19 juin 1959.

Le comité permanent des Relations extérieures, auquel a été déféré le Bill C-52, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les accords de Bretton Woods", présente un rapport, ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

G. S. THORVALDSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Thorvaldson, du comité permanent des Relations extérieures, auquel a été déféré le Bill C-52, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les accords de Bretton Woods", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par le l'honorable sénateur Hnatyshyn, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Une profonde sympathie est exprimée aux familles éprouvées à la suite de la tempête tragique qui fit périr un nombre indéterminé de vies humaines parmi les membres de la flotte de la pêche de la Nouvelle-Brunswick, le vendredi 19 juin 1959.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Asetline propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill C-47, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Brunt, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, visant à la deuxième lecture du Bill C-41, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill S-25, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes" soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit déféré au comité permanent des Ressources naturelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable Pearson, visant à la deuxième lecture du Bill C-54, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la République de Finlande pour éviter la double imposition sur les revenus".

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.,—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ, 1959

Tel qu'adopté à la dernière séance plénière, Conférence des Nations Unies sur le blé, signé à Genève le 10 mars 1959

Accessible à la signature à Washington, D.C.
le 6 avril 1959

Les gouvernements signataires du présent Accord,
Considérant que l'Accord international sur le blé de 1949 a été révisé et renouvelé en 1953 et en 1956,

Considérant que l'Accord international sur le blé de 1956 expire le 31 juillet 1959 et qu'il est souhaitable de conclure un autre accord pour une nouvelle période,

Sont convenus de ce qui suit:

PREMIÈRE PARTIE — GÉNÉRALITÉS

Article premier

Objet

Le présent Accord a pour objet:

- a) d'assurer des approvisionnements de blé et de farine de blé aux pays importateurs et des débouchés au blé et à la farine de blé des pays exportateurs à des prix équitables et stables;
- b) de favoriser le développement des échanges internationaux de blé et de farine de blé et d'assurer que ces échanges s'effectuent le plus librement possible dans l'intérêt tant des pays exportateurs que des pays importateurs;
- c) de surmonter les sérieuses difficultés auxquelles les producteurs et les consommateurs doivent faire face en raison de lourds excédents et de graves pénuries de blé;
- d) de stimuler la consommation de blé et de farine de blé dans le monde et d'améliorer en particulier la santé et la nutrition dans les pays où il serait possible d'accroître la consommation; et
- e) de favoriser d'une manière générale la coopération internationale en ce qui concerne les problèmes que pose le blé dans le monde, eu égard aux relations qui existent entre le commerce du blé et la stabilité économique des marchés d'autres produits agricoles.

Article 2

Définitions

Aux fins du présent Accord:

1. "Comité consultatif des équivalences de prix" désigne le Comité constitué en vertu de l'article 30.

"Solde des obligations" d'un pays exportateur désigne la quantité de blé qu'un pays exportateur est obligé, conformément à l'article 5, de rendre disponible aux fins d'achat à un prix ne dépassant pas le prix maximum, c'est-à-dire la différence à la date considérée entre sa quantité de base, telle qu'elle est déterminée pour l'année agricole, et les achats commerciaux effectués chez lui par les pays importateurs.

“Solde des droits” d’un pays importateur désigne la quantité de blé qu’un pays importateur a le droit, conformément à l’article 5, d’acheter à un prix ne dépassant pas le prix maximum, c’est-à-dire la différence à la date considérée entre sa quantité de base, telle qu’elle est déterminée pour l’année agricole, et les achats commerciaux qu’il a effectués dans les pays exportateurs.

“Boisseau” désigne 60 livres avoirdupois, soit 27,2155 kilogrammes.

“Frais de détention” désigne les frais de magasinage, d’intérêt d’assurance encourus par le détenteur de blé.

“C. et f.” signifie coût et fret.

“Conseil” désigne le Conseil international du blé constitué par l’article 22.

“Année agricole” désigne la période du 1^{er} août au 31 juillet.

“Quantité de base” désigne

- a) dans le cas d’un pays exportateur, la moyenne des achats commerciaux annuels effectués dans ce pays par les pays importateurs pendant les années déterminées en vertu des dispositions de l’article 14.
- b) dans le cas d’un pays importateur, la moyenne des achats commerciaux annuels effectués dans les pays exportateurs ou dans un pays exportateur donné, selon le contexte, pendant les années déterminées en vertu des dispositions de l’article 14.

“Comité exécutif” désigne le Comité constitué en vertu de l’article 29.

“Pays exportateur” désigne, suivant le contexte, soit i) le gouvernement d’un pays nommé à l’article 24 qui a accepté le présent Accord ou y a adhéré et ne s’en est pas retiré, soit ii) ce pays lui-même et les territoires auxquels s’appliquent les droits et obligations que son gouvernement a assumés aux termes du présent Accord.

“F.a.q.” signifie qualité moyenne marchande.

“F.o.b.” signifie franco bord navire transocéanique ou navire allant en mer, selon le cas, et, dans le cas du blé de France livré dans un port rhénan, franco bateau fluvial.

“Pays importateur” désigne, suivant le contexte, soit i) le gouvernement d’un pays nommé à l’article 25 qui a accepté le présent Accord ou y a adhéré et ne s’en est pas retiré, soit ii) ce pays lui-même et les territoires auxquels s’appliquent les droits et obligations que son gouvernement a assumés aux termes du présent Accord.

“Frais de marché” désigne tous les frais usuels de marché et d’affrètement, ainsi que les frais du transitaire.

“Prix maximum” désigne les prix maxima stipulés à l’article 6 ou déterminés conformément aux dispositions dudit article ou l’un de ces prix, selon le contexte.

“Déclaration de prix maximum” désigne une déclaration faite conformément aux dispositions de l’article 13.

“Tonne métrique” ou 1,000 kilogrammes désigne 36,74371 boisseaux.

“Prix minimum” désigne les prix minima stipulés à l’article 6 ou déterminés conformément aux dispositions dudit article ou l’un de ces prix, selon le contexte.

“Limites de prix” désigne l’éventail des prix entre le prix minimum (inclusivement) et le prix maximum (exclusivement) stipulés à l’article 6 ou déterminés conformément aux dispositions dudit article.

“Achat” désigne suivant le contexte l’achat, aux fins d’importation, de blé exporté ou destiné à être exporté par un pays exportateur, ou par un pays autre qu’un pays exportateur, selon le cas, ou la quantité de ce blé ainsi acheté. Lorsqu’il est question dans le présent Accord d’un achat, il est entendu que ce terme désigne non seulement les achats conclus entre les gouvernements intéressés,

mais aussi les achats conclus entre un négociant privé et le gouvernement intéressé. Dans cette définition, le terme "gouvernement" désigne le gouvernement de tout territoire auquel s'appliquent, en vertu de l'article 37, les droits et obligations que tout gouvernement assume en acceptant le présent Accord ou en y adhérant.

"Territoire", lorsque cette expression se rapporte à un pays exportateur ou à un pays importateur, désigne tout territoire auquel s'appliquent les droits et les obligations que le gouvernement de ce pays a assumés aux termes du présent Accord conformément à l'article 37.

"Blé" désigne le blé en grain et, sauf à l'article 6, la farine de blé.

2. Le calcul de l'équivalent blé des achats de farine de blé est effectué sur la base du taux d'extraction indiqué par le contrat entre l'acheteur et le vendeur. Si ce taux d'extraction n'est pas indiqué, 72 unités en poids de la farine de blé sont considérées, aux fins de ce calcul, comme équivalent à cent unités en poids de blé en grain, sauf décision contraire du Conseil.

Article 3

Achats commerciaux et transactions spéciales

1. "Achat commercial" désigne, aux fins du présent Accord, tout achat conforme à la définition figurant à l'article 2 et conforme aux pratiques commerciales usuelles du commerce international, à l'exclusion des transactions visées au paragraphe 2 du présent article.

2. "Transaction spéciale" désigne, aux fins du présent Accord, une transaction qui, qu'elle soit faite ou non à des prix qui entrent dans les limites de prix de l'Accord, contient des conditions, établies par le gouvernement du pays intéressé, qui ne sont pas conformes aux pratiques commerciales usuelles.

3. En particulier, les transactions suivantes sont considérées comme des transactions spéciales dans la mesure où elles sont conformes aux dispositions du paragraphe 2 du présent article:

- a) les ventes à crédit à long terme résultant de l'intervention gouvernementale;
- b) les ventes liées à des prêts gouvernementaux à emploi spécifié;
- c) les ventes contre paiement en monnaie inconvertible;
- d) les opérations de troc;
- e) les accords de commerce bilatéraux;
- f) les dons ou cessions gratuites.

Le Conseil adopte les règlements appropriés pour déterminer les catégories de transactions visées aux paragraphes 2 et 3 du présent article.

DEUXIÈME PARTIE—DROITS ET OBLIGATIONS

Article 4

Achats dans les limites de prix

1. Tout pays importateur s'engage à acheter aux pays exportateurs durant chaque année agricole, à des prix compris dans les limites de prix, une quantité de blé qui ne soit pas inférieure à un pourcentage donné,—stipulé pour ce pays à l'Annexe du présent Accord,—de ses achats commerciaux globaux de blé pendant ladite année agricole.

2. Les pays exportateurs prennent conjointement entre eux l'engagement qu'aux prix compris dans les limites de prix leur blé sera mis à la disposition des pays importateurs pendant chaque année agricole en quantités suffisantes pour répondre aux besoins commerciaux de ces pays.

3. Aux fins du présent Accord et sous réserve des dispositions de l'article 5, si un pays importateur achète du blé à un deuxième pays importateur, qui s'est procuré ce blé durant l'année agricole en cours auprès d'un pays exportateur, il est censé avoir acheté directement ce blé au pays exportateur. Sous réserve des dispositions de l'article 18, le présent paragraphe ne s'applique à la farine de blé que si celle-ci provient du pays exportateur intéressé.

Article 5

Achats au prix maximum

1. Si le Conseil fait une déclaration de prix maximum au sujet d'un pays exportateur, ce pays doit mettre à la disposition des pays importateurs, à un prix qui ne soit pas supérieur au prix maximum, les quantités correspondant au solde de ses obligations vis-à-vis de ces pays, pour autant que la quantité correspondant au solde des droits de chaque pays importateur vis-à-vis de l'ensemble des pays exportateurs ne soit pas dépassée.

2. Si le Conseil fait une déclaration de prix maximum au sujet de tous les pays exportateurs, chaque pays importateur a le droit, tant que cette déclaration produit ses effets:

- a) d'acheter aux pays exportateurs, à des prix qui ne soient pas supérieurs au prix maximum, la quantité correspondant au solde de ses droits vis-à-vis de l'ensemble des pays exportateurs; et
- b) d'acheter du blé à tout pays sans être censé enfreindre les dispositions au paragraphe 1 de l'article 4.

3. Si le Conseil fait une déclaration de prix maximum au sujet d'un ou plusieurs pays exportateurs mais non de tous, chaque pays importateur a le droit, tant que cette déclaration produit ses effets:

- a) d'acheter du blé en vertu des dispositions du paragraphe 1 du présent article à ce ou ces pays exportateurs et d'acheter le solde de ses besoins commerciaux, à des prix compris dans les limites de prix, aux autres pays exportateurs; et
- b) d'acheter du blé à tout pays sans être censé enfreindre les dispositions du paragraphe 1 de l'article 4, jusqu'à concurrence de la quantité correspondant au solde de ses droits vis-à-vis de ce ou ces pays exportateurs à la date effective de cette déclaration, pour autant que la quantité correspondant au solde de ses droits vis-à-vis de l'ensemble des pays exportateurs ne soit pas dépassée.

4. Les achats effectués par un pays importateur à un pays exportateur en sus des quantités correspondant au solde de ses droits vis-à-vis de l'ensemble des pays exportateurs ne réduisent pas les obligations dudit pays exportateur aux termes du présent article. Les dispositions du paragraphe 3 de l'article 4 s'appliquent au présent article, sous réserve que la quantité correspondant au solde des droits de chaque pays importateur vis-à-vis de l'ensemble des pays exportateurs ne soit pas dépassée.

5. Pour déterminer si un pays importateur a acheté son pourcentage obligatoire de blé au titre du paragraphe 1 de l'article 4, les achats effectués par ce pays au cours d'une période pendant laquelle une déclaration de prix maximum produit ses effets, sous réserve des restrictions de l'alinéa b) du paragraphe 2 et de celles de l'alinéa b) du paragraphe 3 du présent article:

- a) sont pris en considération si ces achats ont été effectués à des pays exportateurs, y compris le pays exportateur au sujet duquel a été faite la déclaration de prix maximum; et
- b) n'entrent pas en ligne de compte si lesdits achats ont été effectués à un pays autre qu'un pays exportateur.

Article 6

Prix

1. a) Pendant la durée du présent Accord, les prix de base minimum et maximum sont:

Minimum—1,50 dollar

Maximum—1,90 dollar

en dollars canadiens par boisseau, à la parité du dollar canadien déterminée pour les besoins du Fonds monétaire international, à la date du 1^{er} mars 1949, pour le blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur. Les prix de base minimum et maximum et leurs équivalents mentionnés ci-après ne comprennent pas les frais de détention et de marché que l'acheteur et le vendeur seraient convenus de fixer.

- b) Les frais de détention dont conviennent l'acheteur et le vendeur ne sont imputables à l'acheteur qu'après une date fixée d'un commun accord et stipulée dans le contrat aux termes duquel le blé est vendu.
2. Le prix maximum équivalent du blé en vrac pour:
- a) le blé Manitoba Northern n° 1 en magasin Vancouver, est le prix maximum du blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article;
- b) le blé Manitoba Northern n° 1 f.o.b. Port Churchill, Manitoba, est le prix équivalent du prix c. et f. pays de destination du prix maximum pour le blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article et calculé en fonction des frais de transport et des taux de change en vigueur;
- c) le blé d'Argentine en magasin ports de l'océan, est le prix maximum du blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article, converti en devise argentine au cours du change en vigueur, en opérant les ajustements de prix correspondant aux différences de qualité dont peuvent convenir le pays exportateur et le pays importateur intéressés;
- d) le blé d'Australie f.a.q. en magasin ports de l'océan, est le prix maximum pour le blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article, converti en devise australienne au cours du change en vigueur, en opérant les ajustements de prix correspondant aux différences de qualité dont peuvent convenir le pays exportateur et le pays importateur intéressés;
- e) le blé de France, sur échantillon ou sur description f.o.b. ports français ou rendu à la frontière française (selon le cas), est le prix équivalent du prix c. et f. dans le pays de destination, ou du prix c. et f. rendu dans un port approprié pour livraison au pays de destination, du prix maximum du blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article, et calculé en fonction des frais de transports et des taux de change en vigueur, en opérant les ajustements de prix correspondant aux différences de qualité dont peuvent convenir le pays exportateur et le pays importateur intéressés;
- f) le blé d'Italie, sur échantillon ou sur description, f.o.b. ports italiens ou rendu à la frontière italienne (selon le cas), est le prix équivalent du prix c. et f. dans le pays de destination ou du prix c. et f. rendu dans un port approprié pour livraison au pays de destination, du prix maximum du blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article, et calculé en fonction des frais de transport et des taux de change

en vigueur, en opérant les ajustements de prix correspondant aux différences de qualité dont peuvent convenir le pays exportateur et le pays importateur intéressés;

- g) i) le blé du Mexique sur échantillon ou sur description f.o.b. ports mexicains du Golfe du Mexique ou rendu à la frontière mexicaine (selon le cas), est le prix équivalent du prix c. et f. dans le pays de destination du prix maximum du blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article, et calculé en fonction des frais de transport et des taux de change en vigueur, en opérant les ajustements de prix correspondant aux différences de qualité dont peuvent convenir le pays exportateur et le pays importateur intéressés;
- ii) le blé du Mexique sur échantillon ou sur description, en magasin ports mexicains de l'Océan Pacifique, est le prix maximum du blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article, converti en devise mexicaine au cours du change en vigueur, en opérant les ajustements de prix correspondant aux différences de qualité dont peuvent convenir le pays exportateur et le pays importateur intéressés;
- h) le blé d'Espagne, sur échantillon ou sur description, f.o.b. ports espagnols ou rendu à la frontière espagnole (selon le cas), est le prix équivalent du prix c. et f. dans le pays de destination ou du prix c. et f. rendu dans un port approprié pour livraison au pays de destination, du prix maximum du blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article, et calculé en fonction des frais de transport et des taux de change en vigueur, en opérant les ajustements de prix correspondant aux différences de qualité dont peuvent convenir le pays exportateur et le pays importateur intéressés;
- i) le blé de Suède, sur échantillon ou sur description f.o.b. ports suédois entre Stockholm et Göteborg, ces deux ports compris, est le prix équivalent du prix c. et f. pays de destination du prix maximum du blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article, et calculé en fonction des frais de transport et des taux de change en vigueur, en opérant les ajustements de prix correspondant aux différences de qualité dont peuvent convenir le pays exportateur et le pays importateur intéressés;
- j) le blé Hard Winter n° 1 f.o.b. ports des États-Unis d'Amérique golfe-côte atlantique, est le prix équivalent du prix c. et f. pays de destination du prix maximum du blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article, et calculé en fonction des frais de transport et des taux de change en vigueur, en opérant les ajustements de prix correspondant aux différences de qualité dont peuvent convenir le pays exportateur et le pays importateur intéressés; et
- k) le blé Soft White n° 1 ou le blé Hard Winter n° 1 en magasin ports de la Côte pacifique des États-Unis d'Amérique, est le prix maximum du blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article, et calculé en fonction du taux de change en vigueur, en opérant les ajustements de prix correspondant aux différences de qualité dont peuvent convenir le pays exportateur et le pays importateur intéressés.

3. Le prix minimum équivalent du blé en vrac pour:

- a) le blé Manitoba Northern n° 1 f.o.b. Vancouver,
- b) le blé Manitoba Northern n° 1 f.o.b. Port Churchill, Manitoba,
- c) le blé d'Argentine f.o.b. Argentine,
- d) le blé f.a.q. f.o.b. Australie,
- e) le blé de France, sur échantillon ou sur description f.o.b. ports français, ou rendu à la frontière française (selon le cas),
- f) le blé d'Italie, sur échantillon ou sur description f.o.b. ports italiens ou rendu à la frontière italienne (selon le cas),
- g) le blé du Mexique sur échantillon ou sur description f.o.b. ports mexicains ou rendu à la frontière mexicaine (selon le cas),
- h) le blé d'Espagne, sur échantillon ou sur description f.o.b. ports espagnols ou rendu à la frontière espagnole (selon le cas),
- i) le blé de Suède, sur échantillon ou sur description f.o.b. ports suédois entre Stockholm et Göteborg, ces deux ports compris,
- j) le blé Hard Winter n° 1 f.o.b. ports des États-Unis d'Amérique golfe-côte atlantique, et
- k) le blé Soft White n° 1 ou le blé Hard Winter n° 1 f.o.b. ports de la côte du Pacifique des États-Unis d'Amérique

est respectivement:

le prix f.o.b. Vancouver, Port Churchill, Argentine, Australie, ports français, ports italiens, ports mexicains, ports espagnols, ports suédois entre Stockholm et Göteborg, ces deux ports compris, ports des États-Unis d'Amérique golfe-côte atlantique et ports de la Côte pacifique des États-Unis d'Amérique, équivalent du prix c. et f. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord du prix minimum du blé Manitoba Northern n° 1 en vrac en magasin Fort William-Port Arthur stipulé au paragraphe 1 du présent article, et calculé en fonction des frais de transport et des taux de change en vigueur, en opérant les ajustements de prix correspondant aux différences de qualité dont peuvent convenir le pays exportateur et le pays importateur intéressés.

4. Pendant la période où la navigation est fermée entre Fort William-Port Arthur et les ports canadiens de l'Atlantique, les prix minimum et maximum équivalents sont fixés compte tenu seulement du mouvement du blé acheminé par voie lacustre ou par chemin de fer de Fort William-Port Arthur aux ports d'hiver canadiens.

5. Le Comité exécutif peut, en consultation avec le Comité consultatif des équivalences de prix, fixer les prix minimum et maximum équivalents pour le blé à des points autres que ceux qui sont stipulés ci-dessus; il peut également reconnaître toute définition, variété ou catégorie ou tout type de blé autres que ceux mentionnés aux paragraphes 2 et 3 ci-dessus, et en déterminer les prix minimum et maximum équivalents, étant entendu que, pour tout nouveau blé dont le prix équivalent n'est pas encore déterminé, les prix minimum et maximum seront provisoirement déterminés d'après les prix minimum et maximum de la définition, de la variété, de la catégorie ou du type de blé spécifiés au présent article, ou reconnus ultérieurement par le Comité exécutif en consultation avec le Comité consultatif des équivalences de prix, qui se rapprochent le plus dudit nouveau blé, par l'addition d'une prime appropriée ou par la déduction d'un escompte approprié.

6. Si un pays exportateur quelconque ou un pays importateur quelconque fait remarquer au Comité exécutif qu'un prix équivalent établi conformément aux dispositions des paragraphes 2, 3 ou 5 du présent article n'est plus, à la lumière des tarifs de transport, des taux de change, des primes ou des escomptes en vigueur, un prix équitable, le Comité exécutif examine la question et peut, en consultation avec le Comité consultatif des équivalences de prix, opérer tel ajustement qu'il juge souhaitable.

7. En fixant les prix minimum et maximum équivalents par application des paragraphes 2, 3, 5 ou 6 ci-dessus, et sous réserve des dispositions de l'article 15 relatives au blé durum, il ne sera opéré aucun ajustement de prix à raison de différences de qualité qui aurait pour effet de fixer les prix minimum et maximum équivalents du blé, quels que soient ses définition, variété, catégorie ou type, à un niveau supérieur aux prix de base minimum ou maximum, suivant le cas, stipulés au paragraphe 1 ci-dessus.

8. S'il s'élève un différend relatif au montant de la prime ou de l'escompte approprié en cas d'application des dispositions des paragraphes 5 et 6 du présent article en ce qui concerne toute définition de blé stipulée au paragraphe 2 ou 3 reconnue en vertu du paragraphe 5 du présent article, le Comité exécutif, en consultation avec le Comité consultatif des équivalences de prix, tranche ce différend à la demande du pays exportateur ou du pays importateur intéressés.

9. Toutes les décisions du Comité exécutif prises en vertu des dispositions des paragraphes 5, 6 et 8 du présent article lient tous les pays exportateurs et tous les pays importateurs, étant entendu que tout pays qui s'estime désavantagé par l'une quelconque de ces décisions peut demander au Conseil de reconsidérer cette décision.

Article 7

Mesures à prendre par le Conseil lorsque le prix est au minimum ou tend vers le minimum

1. Si un pays exportateur met ou semble sur le point de mettre à la disposition des pays importateurs du blé de quelque catégorie, type ou variété que ce soit à des prix n'excédant pas le prix minimum, le Conseil se réunit dans les plus brefs délais pour examiner la situation, en tenant compte des droits et des obligations des pays exportateurs et des pays importateurs. Il peut formuler les recommandations qu'il juge appropriées sur la manière dont les pays doivent, en l'occurrence, exercer leurs droits et s'acquitter de leurs obligations.

2. Si un pays exportateur ou un pays importateur considère qu'en raison d'une chute sérieuse du prix du blé de quelque catégorie, type ou variété que ce soit, il s'est produit ou il risque de se produire de façon imminente une situation susceptible de compromettre la réalisation des objectifs de l'Accord en ce qui concerne le prix minimum, il peut saisir le Conseil de la question. Le Conseil peut, en s'inspirant des avis du Comité consultatif des équivalences de prix, formuler des recommandations aux pays exportateurs et aux pays importateurs sur les mesures qu'il juge nécessaires pour remédier à cette situation.

3. Toutes les fois qu'il juge que les circonstances exigent ou paraissent devoir exiger la convocation d'une réunion du Conseil en vertu des paragraphes 1 ou 2 du présent article, le Comité consultatif en informe le Président du Conseil. Si une réunion est convoquée en vertu de ces paragraphes ou par le Président, le Comité consultatif, outre les avis qu'il a formulés le cas échéant en vertu du paragraphe 3 de l'article 30, présente au Conseil toutes les informations pertinentes.

Article 8

Pays tantôt exportateurs et tantôt importateurs de blé

1. Pour la durée du présent Accord et aux fins de son application, un pays nommé à l'article 24 est considéré comme exportateur et un pays nommé à l'article 25 est considéré comme importateur.

2. Tout pays nommé à l'article 25 qui met du blé à la disposition d'un pays exportateur ou importateur doit s'efforcer, dans la mesure du possible, de l'offrir à des prix compatibles avec les limites de prix et d'éviter toute mesure préjudiciable au fonctionnement du présent Accord.

3. Tout pays nommé à l'article 24 qui désire acheter du blé doit s'efforcer, dans la mesure du possible, d'effectuer ces achats dans des pays exportateurs à des prix compris dans les limites de prix et d'éviter, ce faisant, toute mesure préjudiciable au fonctionnement du présent Accord.

TROISIÈME PARTIE: AJUSTEMENTS

Article 9

Ajustement en cas de récolte insuffisante

1. Tout pays exportateur qui craint qu'une récolte insuffisante ne l'empêche d'exécuter au cours d'une année agricole donnée ses obligations en vertu du présent Accord en réfère au plus tôt au Conseil et lui demande d'être relevé en partie ou en totalité de ses obligations au cours de ladite année agricole. Toute demande présentée au Conseil conformément au présent paragraphe est examinée sans délai.

2. Pour se prononcer sur une demande d'exemption présentée en vertu du présent article, le Conseil applique le principe selon lequel le pays exportateur intéressé doit, dans toute la mesure de ses moyens, mettre du blé à la disposition des pays importateurs pour faire face à ses obligations en vertu du présent Accord.

3. Pour se prononcer sur une demande d'exemption présentée en vertu du présent article, le Conseil étudie la situation des approvisionnements du pays exportateur et examine notamment dans quelle mesure ce pays a respecté le principe énoncé au paragraphe 2 du présent article.

4. Si le Conseil estime que la demande du pays exportateur est fondée, il décide dans quelle mesure et à quelles conditions ce pays peut être relevé de ses obligations durant l'année agricole en question. Le Conseil informe le pays exportateur de sa décision.

5. Si le Conseil décide de relever, en totalité ou en partie, le pays exportateur de ses obligations aux termes de l'article 5 durant l'année agricole en question, il augmente les quantités de base des autres pays exportateurs dans la mesure convenue avec chacun d'eux. Si cette augmentation ne suffit pas à compenser l'exemption accordée en vertu du paragraphe 4, le Conseil réduit du montant nécessaire les quantités de base des pays importateurs dans la mesure convenue avec chacun d'eux.

6. Si l'exemption accordée en vertu du paragraphe 4 ne peut être entièrement compensée par les mesures prévues au paragraphe 5, le Conseil réduit au prorata les quantités de base des pays importateurs, en tenant compte des réductions opérées en vertu du paragraphe 5.

7. Si la quantité de base d'un pays exportateur est réduite en vertu du paragraphe 4, la quantité correspondant à cette réduction est censée, aux fins de la détermination de la quantité de base de ce pays et des quantités de base de tous les autres pays exportateurs au cours des années agricoles suivantes, avoir été achetée à ce pays exportateur pendant l'année agricole en question. Le Conseil détermine, en fonction de la situation, le montant et les modalités des ajustements qu'il y a lieu, le cas échéant, d'opérer pour déterminer, à la suite des compensations effectuées en vertu du présent paragraphe, les quantités de base des pays importateurs pendant les années agricoles suivantes.

8. Si la quantité de base d'un pays importateur est réduite durant une année agricole en vertu des paragraphes 5 ou 6 du présent article afin de compenser l'exemption accordée à un pays exportateur en vertu du paragraphe 4, la quantité qui correspond à cette réduction est censée, aux fins de détermination de la quantité de base de ce pays importateur au cours des années agricoles suivantes, avoir été achetée audit pays exportateur durant l'année agricole en question.

*Article 10*Ajustements en cas de nécessité de sauvegarder la balance
des paiements ou les réserves monétaires

1. Tout pays importateur qui craint que la nécessité de sauvegarder sa balance des paiements ou ses réserves monétaires l'empêche d'exécuter au cours d'une année agricole donnée ses obligations en vertu du présent Accord, en réfère au plus tôt au Conseil et lui demande d'être relevé en partie ou en totalité de ses obligations au cours de ladite année agricole. Toute demande présentée au Conseil conformément au présent paragraphe est examinée sans délai.

2. Si une demande est présentée conformément au paragraphe 1, le Conseil s'informe et tient compte, non seulement de tous les éléments qu'il juge appropriés, mais aussi, dans la mesure où la question intéresse un pays membre du Fonds monétaire international, de l'avis du Fonds concernant l'existence et l'étendue de la nécessité dont il est fait état au paragraphe 1.

3. Pour se prononcer sur une demande d'exemption présentée en vertu du présent article, le Conseil applique le principe selon lequel le pays intéressé doit, dans toute la mesure de ses moyens, procéder à des achats pour faire face à ses obligations en vertu du présent Accord.

4. Si le Conseil constate que la demande du pays importateur est fondée, il décide dans quelle mesure et à quelles conditions ledit pays peut être relevé de ses obligations durant l'année agricole en question. Le Conseil informe le pays importateur de sa décision.

Article 11

Ajustements et achats supplémentaires en cas de besoin critique

1. Si un besoin critique s'est manifesté ou risque de se manifester sur son territoire, tout pays importateur peut faire appel au Conseil pour qu'il l'aide à se procurer des approvisionnements en blé. En vue de remédier à la situation, le Conseil examine cet appel dans les plus brefs délais et adresse aux pays exportateurs et aux pays importateurs des recommandations sur les mesures à prendre.

2. Lorsqu'il se prononce sur les recommandations à formuler pour donner suite à l'appel que lui a adressé un pays importateur en vertu du paragraphe précédent, le Conseil, eu égard à la situation, tient compte des achats commerciaux effectifs faits par ce pays dans les pays exportateurs ou de l'étendue de ses obligations aux termes de l'article 4 du présent Accord.

3. Aucune mesure prise par un pays exportateur ou par un pays importateur conformément à une recommandation faite en vertu du paragraphe 1 du présent article ne saurait modifier la quantité de base d'aucun pays exportateur ou importateur au cours des années agricoles suivantes.

Article 12

Ajustements par consentement mutuel

1. Un pays exportateur peut transférer une partie du solde de ses obligations à un autre pays exportateur et un pays importateur peut transférer une partie du solde de ses droits à un autre pays importateur pour la durée d'une année agricole, sous réserve de l'approbation du Conseil à la majorité des voix exprimées par les pays exportateurs et à la majorité des voix exprimées par les pays importateurs.

2. Un pays importateur peut à tout moment, par notification écrite adressée au Conseil, accroître le pourcentage des achats qu'il s'engage à effectuer conformément au paragraphe 1 de l'article 4. Cet accroissement prend effet à la date de réception de la notification.

3. La quantité de base de tout pays qui adhère au présent Accord conformément au paragraphe 4 de l'article 35 est compensée, au besoin, par des ajustements appropriés, en plus ou en moins, des quantités de base d'un ou de plusieurs pays exportateurs ou importateurs, selon le cas. Ces ajustements ne sont pas approuvés tant que chacun des pays exportateurs ou importateurs dont la quantité de base se trouve de ce fait modifiée n'a pas signifié son assentiment.

QUATRIÈME PARTIE—DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES RELATIVES AUX DROITS ET OBLIGATIONS

Article 13

Déclarations de prix maximum

1. Dès qu'un pays exportateur met à la disposition des pays importateurs du blé de quelque catégorie, type ou variété que ce soit, exception faite des blés durum, à des prix qui ne sont pas inférieurs au prix minimum, ce pays le notifie au Conseil. Au reçu de cette notification, le Secrétaire exécutif, agissant au nom du Conseil, fait une déclaration à cet effet, dénommée dans le présent Accord "déclaration de prix maximum", et communique aussitôt que possible cette déclaration de prix maximum à tous les pays exportateurs et à tous les pays importateurs.

2. Dès que le pays exportateur met de nouveau à la disposition des pays importateurs du blé de tous types, catégories ou variétés, exception faite des blés durum, à des prix inférieurs au prix maximum, ce pays le notifie au Conseil. Au reçu de cette notification, le Secrétaire exécutif, agissant au nom du Conseil, fait une nouvelle déclaration qui met fin à la déclaration de prix maximum faite au sujet de ce pays et notifie au plus tôt cette nouvelle déclaration à tous les pays exportateurs et importateurs.

3. Le Conseil fixe, dans son règlement intérieur, les règles d'application des paragraphes 1 et 2 du présent article, et notamment les règles qui déterminent la date effective de toute déclaration faite en vertu du présent article.

4. Si le Secrétaire estime, à un moment quelconque, qu'un pays exportateur a omis d'adresser au Conseil la notification prévue aux paragraphes 1 ou 2 du présent article, ou a adressé au Conseil une notification inexacte, il convoque, sans préjudice dans ce dernier cas des dispositions des paragraphes 1 ou 2, une réunion du Comité consultatif des équivalences de prix. Si le Comité consultatif, se basant sur le présent paragraphe ou sur l'article 30, est d'avis qu'une déclaration devrait ou n'aurait pas dû être faite conformément aux paragraphes 1 ou 2 du présent article, il peut selon le cas faire ladite déclaration ou annuler la déclaration qui a été faite.

5. Dans toute déclaration faite en vertu du présent article il y a lieu de préciser l'année ou les années agricoles à laquelle elle se rapporte, et le présent Accord s'applique en conséquence.

6. Si un pays exportateur ou un pays importateur estime qu'une déclaration en vertu du présent article devrait ou n'aurait pas dû être faite, selon le cas, il peut en référer au Conseil. Si le Conseil constate que les représentations du pays intéressé sont fondées, il fait ladite déclaration ou annule la déclaration qui a été faite.

7. Toute déclaration faite en vertu des paragraphes 1, 2 ou 4 du présent article qui se trouve annulée conformément au présent article est censée avoir plein effet jusqu'à la date de son annulation; cette annulation n'affecte pas la validité des mesures prises en vertu de cette déclaration avant son annulation.

Article 14

Détermination des quantités de base

1. Les quantités de base définies à l'article 2 sont déterminées pour la première année agricole de l'Accord, par rapport aux quatre premières des cinq années agricoles immédiatement antérieures, et, pour chacune des années agricoles suivantes, par rapport aux cinq premières des six années agricoles immédiatement antérieures.

2. Avant le début de chaque année agricole, le Conseil détermine pour ladite année la quantité de base de chaque pays exportateur vis-à-vis de l'ensemble des pays importateurs et la quantité de base de chaque pays importateur vis-à-vis de l'ensemble des pays exportateurs et de chacun d'eux en particulier.

3. Les quantités de base déterminées conformément au paragraphe précédent sont ajustées chaque fois que le nombre des pays parties à l'Accord se trouve modifié, compte tenu le cas échéant des conditions d'adhésion prescrites par le Conseil en vertu de l'article 35.

Article 15

Enregistrement des achats et des transactions spéciales et relevé des soldes

1. Aux fins de l'application du présent Accord, et notamment afin de déterminer les achats commerciaux globaux des pays importateurs au titre du paragraphe 1 de l'article 4 et les quantités de base des pays exportateurs et des pays importateurs pendant les années agricoles suivantes au titre de l'article 14, le Conseil enregistre, pour chaque année agricole, tous les achats commerciaux des pays importateurs, quel que soit le vendeur, et tous les achats commerciaux des pays importateurs aux pays exportateurs.

2. Le Conseil tient également des registres afin de tenir constamment à jour, au cours de l'année agricole, le relevé du solde des obligations de chaque pays exportateur à l'égard de l'ensemble des pays importateurs et le relevé du solde des droits de chaque pays importateur à l'égard de l'ensemble des pays exportateurs et de chacun d'eux en particulier. Les relevés de ces soldes sont communiqués à tous les pays exportateurs et à tous les pays importateurs à des intervalles périodiques que fixe le Conseil.

3. Aux fins du paragraphe 2 du présent article et du paragraphe 1 de l'article 4, les achats commerciaux d'un pays importateur à un pays exportateur qui sont inscrits dans les registres du Conseil sont également enregistrés en regard des obligations des pays exportateurs et des pays importateurs au titre des articles 4 et 5 du présent Accord, ou en regard de ces obligations modifiées en vertu d'autres articles du présent Accord, si l'époque du chargement est comprise dans l'année agricole et

- a) dans le cas des pays importateurs, si les achats sont effectués à des prix qui ne sont pas inférieurs au prix minimum; et
- b) dans le cas des pays exportateurs, si les achats sont effectués à des prix situés dans les limites de prix y compris, aux fins de l'article 5, le prix maximum. Toutefois, si le pays importateur et le pays exportateur intéressés en décident ainsi, les achats à des prix supérieurs au prix maximum sont également enregistrés en regard des

obligations dudit pays exportateur. Si un pays considère que ses intérêts ont été lésés par tel ou tel achat particulier, il peut saisir le Conseil, qui règle le différend.

Les achats commerciaux de farine de blé inscrits dans les registres du Conseil sont également et dans les mêmes conditions enregistrés en regard des obligations des pays exportateurs et des pays importateurs, sous réserve que le prix de cette farine soit compatible avec un prix de blé enregistrable en vertu du présent paragraphe. Dans le cas du blé durum, un achat inscrit dans les registres du Conseil est enregistré au titre du présent paragraphe, que son prix s'inscrive ou non dans les limites de prix.

4. Un achat de blé effectué dans un pays exportateur peut de plein droit être enregistré par le Conseil conformément au présent article, même si cet achat a été fait avant que le pays intéressé ait déposé son instrument d'acceptation du présent Accord ou d'adhésion audit Accord.

5. Sous réserve que les conditions prescrites au paragraphe 3 du présent article soient remplies, le Conseil peut autoriser l'enregistrement d'achats pour une année agricole, si a) la période de chargement prévue est comprise dans un délai raisonnable, ne dépassant pas un mois, à fixer par le Conseil, avant le début ou après la fin de ladite année agricole, et si b) le pays exportateur et le pays importateur intéressés en décident ainsi.

6. Pendant la période où la navigation est fermée entre Fort William-Port Arthur et les ports canadiens de l'Atlantique, tout achat peut, nonobstant les dispositions du paragraphe 4 de l'article 6, être enregistré par le Conseil en regard des obligations du pays exportateur et du pays importateur intéressés, conformément au présent article, s'il porte sur:

- a) du blé canadien transporté uniquement par chemin de fer de Fort William-Port Arthur jusqu'aux ports canadiens de l'Atlantique, ou,
- b) du blé des États-Unis qui, à moins de circonstances indépendantes de la volonté de l'acheteur et du vendeur, devrait être acheminé par voie lacustre et par chemin de fer jusqu'aux ports des États-Unis situés sur la Côte atlantique et qui, du fait que ce mode de transport mixte n'est pas possible, est transporté uniquement par chemin de fer jusqu'aux ports des États-Unis sur la Côte atlantique,

sous réserve que l'acheteur et le vendeur soient d'accord sur le paiement des frais de transport supplémentaires en résultant.

7. Le Conseil établit un règlement pour la notification et l'enregistrement de tous les achats commerciaux et de toutes les transactions spéciales. Dans ce règlement, il fixe la fréquence et les modalités suivant lesquelles seront notifiés lesdits achats et transactions et il définit les obligations des pays exportateurs et importateurs à cet égard. Le Conseil arrête également la procédure de modification des inscriptions et relevés dont il assure la tenue ainsi que les modes de règlement de tout différend pouvant surgir à cet égard.

8. Tout pays exportateur et tout pays importateur peuvent bénéficier, dans l'exécution de leurs obligations, d'une marge de tolérance que le Conseil détermine pour ces pays en prenant pour base l'étendue de ces obligations et les autres facteurs pertinents.

9. Pour tenir à jour des registres aussi complets que possible et aux fins de l'article 21, le Conseil enregistre séparément, pour chaque année agricole, toutes les transactions spéciales effectuées par tout pays exportateur ou tout pays importateur.

Article 16

Évaluation des besoins et des disponibilités en blé

1. Chaque pays importateur notifie au Conseil, avant le 15 septembre de chaque année, les évaluations provisoires de ses besoins commerciaux de blé que les pays exportateurs devront satisfaire pendant l'année agricole en cours.

Chaque pays importateur notifie au Conseil, avant le 31 décembre de chaque année, toute modification de ses évaluations provisoires. Les pays importateurs peuvent informer par la suite le Conseil de toute autre modification qu'ils désirent apporter à leurs évaluations.

2. Avant le 1^{er} octobre dans le cas des pays de l'hémisphère nord et avant le 1^{er} janvier dans le cas des pays de l'hémisphère sud, chaque pays exportateur notifie au Conseil ses évaluations relatives aux quantités de blé qu'il pourra exporter en cours de l'année agricole. Les pays exportateurs peuvent, par la suite, notifier au Conseil tous les changements qu'ils désirent apporter à leurs évaluations.

3. Toutes les évaluations notifiées au Conseil sont utilisées pour les besoins de l'administration de l'Accord et ne peuvent être communiquées aux pays exportateurs et importateurs que dans les conditions fixées par le Conseil. Les évaluations présentées en vertu du présent article ne constituent en aucune façon des engagements.

4. Les pays exportateurs et les pays importateurs peuvent, à leur gré, remplir leurs obligations en vertu du présent Accord par les voies du commerce privé ou autrement. Aucune disposition du présent Accord ne sera interprétée comme dispensant un négociant privé de se conformer aux lois ou aux règlements auxquels il est soumis par ailleurs.

5. Le Conseil peut, s'il le juge opportun, exiger que les pays exportateurs et les pays importateurs coopèrent pour mettre à la disposition des pays importateurs, dans le cadre du présent Accord, après le 28 février de toute année agricole, au moins dix pour cent des quantités de base assignées pour cette année agricole auxdits pays exportateurs.

CINQUIÈME PARTIE—CONSULTATIONS, EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS, MANQUEMENTS ET PRÉJUDICES GRAVES

Article 17

Consultations

1. Si un pays exportateur désire savoir quelle serait l'étendue de ses engagements en cas de déclaration de prix maximum, il peut, sans préjudice des droits dont jouit tout pays importateur, consulter un pays importateur pour lui demander dans quelle mesure il a l'intention de se prévaloir, au cours d'une année agricole donnée, de ses droits en vertu des articles 4 et 5.

2. Tout pays exportateur ou importateur qui éprouve des difficultés à vendre ou à acheter du blé aux termes de l'article 4 du présent Accord peut s'adresser au Conseil. Afin de régler ces difficultés d'une manière satisfaisante, le Conseil consulte tout pays exportateur ou importateur intéressé et peut formuler les recommandations qu'il juge appropriées.

3. Si, pendant qu'une déclaration de prix maximum produit ses effets, un pays importateur éprouve des difficultés à se procurer la quantité de blé correspondant au solde de ses droits au cours d'une année agricole donnée, à des prix qui n'excèdent pas le prix maximum, il peut s'adresser au Conseil. Celui-ci procède à une enquête sur la situation et consulte les pays exportateurs pour s'assurer de la manière dont ils s'acquittent de leurs obligations.

Article 18

Exécution des engagements contractés en vertu des articles 4 et 5

1. Le Conseil examine, aussitôt que possible après la fin de chaque année agricole, la façon dont les pays exportateurs et importateurs se sont acquittés de leurs obligations en vertu des articles 4 et 5 du présent Accord au cours de l'année agricole considérée.

2. Aux fins de cet examen, le Conseil applique les tolérances qu'il aura déterminées en vertu de l'article 15.

3. Lorsque le Conseil examine la manière dont un pays importateur s'est acquitté de ses obligations au cours de l'année agricole, il peut, à la demande de ce pays, tenir compte de l'équivalent en blé de la farine que ce pays a achetée à un autre pays importateur s'il est démontré, à la satisfaction du Conseil, que cette farine a été entièrement fabriquée avec du blé acheté à des pays exportateurs conformément aux dispositions de l'Accord.

4. En examinant la façon dont un pays importateur s'est acquitté de ses obligations au cours de l'année agricole, le Conseil tient aussi compte de toute importation exceptionnelle de blé en provenance de pays autres que des pays exportateurs, s'il est démontré, à la satisfaction du Conseil, que ce blé a été ou sera utilisé exclusivement pour l'alimentation du bétail et que la quantité importée ne l'a pas été aux dépens des quantités normalement achetées par ce pays importateur aux pays exportateurs. Toute décision en vertu du présent paragraphe doit être prise à la majorité des voix détenues par les pays exportateurs et à la majorité des voix détenues par les pays importateurs.

5. En examinant la façon dont un pays importateur s'est acquitté de ses obligations au cours de l'année agricole, le Conseil peut aussi tenir compte de tout achat de blé durum effectué par ledit pays auprès d'autres pays importateurs qui sont traditionnellement exportateurs de blé durum.

Article 19

Manquements aux engagements contractés en vertu des articles 4 ou 5

1. S'il ressort de l'examen effectué en vertu de l'article 18 qu'un pays a manqué aux obligations qu'il a contractées en vertu des articles 4 ou 5 du présent Accord, le Conseil décide des mesures à prendre.

2. Avant de prendre une décision en vertu du présent article, le Conseil donne à tout pays exportateur ou importateur intéressé la possibilité de présenter tous les faits qui lui paraissent pertinents.

3. Si le Conseil, à la majorité des voix détenues par les pays exportateurs et à la majorité des voix détenues par les pays importateurs, constate qu'un pays exportateur ou un pays importateur a manqué aux obligations qu'il a contractées en vertu des articles 4 ou 5, il peut à la même majorité des voix priver le pays en question de son droit de vote pendant une période qu'il détermine, réduire les autres droits de ce pays dans la mesure qu'il juge proportionnée à ce manquement ou l'exclure de l'Accord.

4. Aucune mesure prise par le Conseil en vertu du présent article ne réduit de quelque façon la contribution financière dont le pays intéressé est redevable au Conseil, sauf si ce pays est exclu de l'Accord.

Article 20

Mesures à prendre en cas de préjudice grave

1. Tout pays exportateur ou tout pays importateur qui estime que ses intérêts en tant que partie au présent Accord sont sérieusement lésés du fait qu'un ou plusieurs pays exportateurs ou importateurs ont pris des mesures de nature à compromettre le fonctionnement de l'Accord peut saisir le Conseil de la question. Le Conseil consulte immédiatement les pays intéressés afin de remédier à cette situation.

2. S'il n'est pas remédié à la situation par ces consultations, le Conseil peut saisir le Comité exécutif ou le Comité consultatif des équivalences de prix, aux fins d'étude et de rapport dans les plus brefs délais. Au reçu d'un tel rapport, le

Conseil examine plus avant la question et il peut, à la majorité des voix détenues par les pays exportateurs et à la majorité des voix détenues par les pays importateurs, faire des recommandations aux pays intéressés.

3. Si, après que des mesures ont été ou n'ont pas été prises, selon le cas, en vertu du paragraphe 2 du présent article, le pays intéressé estime qu'il n'a pas été remédié à la situation d'une façon satisfaisante, il peut demander une exemption au Conseil. Le Conseil peut, s'il le juge opportun, relever en partie ce pays de ses obligations pour l'année agricole en question. La décision à cet effet doit être prise à la majorité des deux tiers des voix détenues par les pays exportateurs et des deux tiers des voix détenues par les pays importateurs.

4. Si le Conseil n'accorde pas d'exemption en vertu du paragraphe 3 du présent article et que le pays intéressé continue à estimer que ses intérêts en tant que pays partie au présent Accord sont sérieusement lésés, il peut se retirer de l'Accord à la fin de l'année agricole en donnant par écrit un préavis de retrait au Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Si le Conseil a été saisi de la question au cours d'une année agricole et s'il achève l'examen de la demande d'exemption au cours de l'année agricole suivante, le retrait du pays considéré peut prendre effet dans les trente jours qui suivent la fin de cet examen, moyennant le même préavis de retrait.

SIXIÈME PARTIE — EXAMEN ANNUEL

Article 21

Étude annuelle de la situation du blé dans le monde

1. a) Le Conseil, s'inspirant de l'objet de l'Accord tel qu'il est défini à l'article premier, étudie chaque année la situation du blé dans le monde et informe les pays exportateurs et importateurs des répercussions que les faits qui se dégagent de cet examen exercent sur le commerce mondial du blé.

b) Le Conseil étudie la situation du blé en fonction des renseignements dont il dispose au sujet de la production nationale, des stocks, des prix, du commerce (y compris l'écoulement des excédents et les transactions spéciales) et de tout autre élément jugé pertinent.

c) Pour faciliter au Conseil l'examen des opérations relatives à l'écoulement des excédents, les pays exportateurs et importateurs l'informent des mesures prises pour assurer le respect des principes suivants: pour résoudre les problèmes que pose l'écoulement des excédents de blé, les pays intéressés doivent s'efforcer, dans toute la mesure du possible, d'en stimuler la consommation; les excédents doivent être écoulés de façon méthodique; enfin, lorsque les opérations relatives à l'écoulement des excédents s'effectuent à des conditions spéciales, les pays exportateurs et les pays importateurs intéressés doivent s'engager à opérer ces transactions de telle sorte qu'elles n'aient pas d'effet nuisible sur la structure normale de la production et des échanges commerciaux internationaux.

d) Tout pays exportateur ou importateur peut, aux fins de l'étude annuelle, communiquer au Conseil tous les renseignements qu'il juge être en rapport avec l'objet de l'Accord. Lors de son étude annuelle, le Conseil tient compte, dans la mesure appropriée, des renseignements ainsi communiqués.

2. Le Conseil examine les méthodes à appliquer pour encourager la consommation de blé et les fait connaître aux pays exportateurs et importateurs. A cet effet, le Conseil étudie notamment:

- i) les facteurs qui influencent la consommation du blé dans les divers pays;

ii) les moyens de stimuler la consommation, notamment dans les pays où il serait possible d'acroître la consommation.

Tout pays exportateur ou importateur peut communiquer au Conseil les renseignements qu'il juge être en rapport avec la réalisation de ce dessein.

3. Aux fins du présent article, le Conseil prend dûment en considération les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ceux des autres organisations intergouvernementales, notamment pour éviter tout double emploi; il peut, sans préjudice de la portée du paragraphe 1 de l'article 33, conclure les arrangements qu'il juge nécessaires en vue d'une collaboration à l'une quelconque de ses activités avec ces organisations intergouvernementales ainsi qu'avec les gouvernements d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies ou de ses institutions spécialisées, non parties au présent Accord, qui ont un intérêt substantiel dans le commerce international du blé.

4. Le présent article ne porte en aucune façon atteinte à la complète liberté d'action dont jouit tout pays exportateur ou importateur dans la fixation et l'application de sa politique intérieure en matière d'agriculture et de prix.

SEPTIÈME PARTIE—ADMINISTRATION

Article 22

Constitution du Conseil

1. Le Conseil international du blé, constitué en vertu de l'Accord international sur le blé de 1949, continue à exister aux fins de l'application du présent Accord, avec la composition, les pouvoirs et les fonctions prévus par cet Accord.

2. Tout pays exportateur et tout pays importateur est membre votant du Conseil et peut être représenté aux réunions par un délégué, des suppléants et des conseillers.

3. Toute organisation intergouvernementale que le Conseil aura décidé d'inviter à une ou plusieurs de ses réunions pourra déléguer un représentant qui assistera à ces réunions sans droit de vote.

4. Le Conseil élit un Président sans droit de vote et un Vice-Président, qui restent en fonctions pendant une année agricole. Le Vice-Président ne jouit pas du droit de vote lorsqu'il fait fonction de président.

5. Le Conseil a, sur le territoire de tout pays exportateur et de tout pays importateur, et pour autant que le permet la législation du pays considéré, la capacité juridique nécessaire à l'exercice des fonctions que lui confère le présent Accord.

Article 23

Pouvoirs et fonctions du Conseil

1. Le Conseil établit son règlement intérieur.

2. Le Conseil tient les registres nécessaires à l'application des dispositions du présent Accord et peut réunir toute autre documentation qu'il juge souhaitable.

3. Le Conseil publie un rapport annuel. Il peut aussi publier toute autre information (et notamment, en totalité ou en partie, son Étude annuelle ou un Résumé de cette étude) sur des questions relevant du présent Accord.

4. Outre les pouvoirs et fonctions spécifiés dans le présent Accord, le Conseil exerce les autres pouvoirs et fonctions nécessaires pour assurer l'application du présent Accord.

5. Le Conseil peut, à la majorité des deux tiers des voix exprimées par les pays exportateurs et des deux tiers des voix exprimées par les pays importateurs, déléguer l'exercice de n'importe lesquels de ses pouvoirs ou fonctions. Le Conseil peut à tout moment révoquer cette délégation de pouvoirs à la majorité des voix exprimées. Sous réserve des dispositions de l'article 13, toute décision prise en vertu de tous pouvoirs ou fonctions délégués par le Conseil conformément aux dispositions du présent paragraphe est sujette à revision de la part du Conseil, à la demande de tout pays exportateur ou importateur, dans les délais que le Conseil prescrit. Toute décision au sujet de laquelle il n'est pas présenté de demande de revision dans les délais prescrits lie tous les pays exportateurs et tous les pays importateurs.

6. Afin de permettre au Conseil de s'acquitter de ses fonctions en vertu du présent Accord, les pays exportateurs et les pays importateurs s'engagent à mettre à sa disposition et à lui fournir les statistiques et les renseignements dont il a besoin à cet effet.

Article 24

Voix détenues par les pays exportateurs

Les délégations des pays exportateurs disposent au Conseil du nombre de voix suivant:

Argentine	70
Australie	125
Canada	339
Espagne	4
États-Unis d'Amérique	330
France	80
Italie	24
Mexique	4
Suède	15
Total:	1.000

Article 25

Voix détenues par les pays importateurs

Les délégations des pays importateurs disposent au Conseil du nombre de voix suivant:

Arabie Saoudite	6
Autriche	8
Belgique et Luxembourg, Congo belge et Ruanda-Urundi	36
Brésil	15
Ceylan	18
Cité du Vatican	1
Corée	3
Cuba	17
Danemark	10
Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland	7
Grèce	11
Haïti	4
Inde	36
Indonésie	11
Irlande	10

Israël	5
Japon	87
Norvège	13
Nouvelle-Zélande	21
Royaume des Pays-Bas	60
Pérou	4
Philippines	22
Portugal et provinces d'outre-mer	10
République Arabe Unie	10
République dominicaine	3
République fédérale d'Allemagne	166
Royaume-Uni (territoires non compris)	347
Suisse	27
Union Sud-Africaine	16
Venezuela	16
	1,000
Total:	1,000

Article 26

Redistribution des voix

1. Tout pays exportateur peut autoriser un autre pays exportateur, et tout pays importateur peut autoriser un autre pays importateur à représenter ses intérêts et à exercer son droit de vote à une ou à toutes les réunions du Conseil. Une attestation de cette autorisation, acceptable pour le Conseil, est présentée à ce dernier.

2. A toute séance du Conseil où un pays importateur ou un pays exportateur n'est pas représenté par un délégué accrédité et n'a pas habilité un autre pays à exprimer ses voix conformément au paragraphe 1 du présent article, le total des voix que peuvent exprimer les pays exportateurs est ramené à un chiffre égal à celui du total des voix que peuvent exprimer, à cette séance, les pays importateurs et est redistribué entre les pays exportateurs en proportion des voix qu'ils détiennent.

3. Toutes les fois que le nombre des pays parties au présent Accord se trouve modifié et toutes les fois que l'un quelconque de ces pays est déchu de son droit de vote, perd son droit de vote ou le recouvre en vertu de l'une quelconque des dispositions du présent Accord, le Conseil redistribue les voix allouées à l'article 24 ou à l'article 25, selon le cas, proportionnellement au nombre de voix détenues par chacun des pays énumérés audit article.

4. Tout pays exportateur ou importateur dispose d'au moins une voix; il n'y a pas de fraction de voix.

Article 27

Sièges, sessions et quorum

1. Le siège du Conseil est Londres, sauf décision contraire du Conseil prise à la majorité des voix exprimées par les pays exportateurs et à la majorité des voix exprimées par les pays importateurs.

2. Le Conseil se réunit au cours de chaque année agricole au moins une fois par semestre et à toute autre date que le Président peut fixer.

3. Le Président convoque une session du Conseil si la demande lui en est faite a) par cinq pays, ou b) par un ou plusieurs pays détenant au total un minimum de dix pour cent de l'ensemble des voix, ou c) par le Comité exécutif.

4. A toute réunion du Conseil, la présence de délégués possédant, avant tout ajustement du nombre des voix en vertu de l'article 26, la majorité des voix détenues par les pays exportateurs et la majorité des voix détenues par les pays importateurs est nécessaire pour continuer le quorum.

Article 28

Décisions

1. Sauf disposition contraire du présent Accord, les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix exprimées.

2. Tout pays exportateur et tout pays importateur s'engagent à se considérer comme liés par toutes les décisions prises par le Conseil en vertu des dispositions du présent Accord.

Article 29

Comité exécutif

1. Le Conseil établit un Comité exécutif. Ce Comité exécutif est composé de quatre pays exportateurs au plus, élus tous les ans par les pays exportateurs, et de huit pays importateurs au plus, élus tous les ans par les pays importateurs. Le Conseil nomme le Président du Comité exécutif et peut nommer un Vice-Président.

2. Le Comité exécutif est responsable devant le Conseil et fonctionne sous la direction générale du Conseil. Il a les pouvoirs et fonctions qui lui sont expressément assignés par le présent Accord et tels autres pouvoirs et fonctions que le Conseil peut lui déléguer en vertu du paragraphe 5 de l'article 23.

3. Les pays exportateurs siégeant au Comité exécutif ont le même nombre total de voix que les pays importateurs. Les voix des pays exportateurs siégeant au Comité exécutif sont réparties entre eux de façon qu'ils décident, à condition qu'aucun de ces pays exportateurs ne détienne plus de quarante pour cent du total des voix de ces pays exportateurs. Les voix des pays importateurs siégeant au Comité exécutif sont réparties entre eux de la façon qu'ils décident, à condition qu'aucun de ces pays importateurs ne détienne plus de quarante pour cent du total des voix de ces pays importateurs.

4. Le Conseil fixe le règlement intérieur relatif à la procédure de vote du Comité exécutif et adopte les autres clauses qu'il juge utile d'insérer dans le règlement intérieur du Comité exécutif. Une décision du Comité exécutif doit être prise à la même majorité des voix que celles que le présent Accord exige du Conseil lorsque celui-ci prend une décision sur une question semblable.

5. Tout pays exportateur ou importateur qui n'est pas membre du Comité exécutif peut participer, sans droit de vote, à la discussion de toute question dont est saisi le Comité exécutif, chaque fois que celui-ci considère que les intérêts de ce pays sont en cause.

Article 30

Comité consultatif des équivalences de prix

1. Le Conseil établit un Comité consultatif des équivalences de prix composé de représentants de quatre pays exportateurs au plus et de quatre pays importateurs au plus. Le Président du Comité consultatif est nommé par le Conseil.

2. Le Comité consultatif étudie de façon permanente la situation du marché —et notamment le mouvement des prix— en ce qui concerne les blés de tous types, catégories et variétés et informe immédiatement le Conseil et le Comité exécutif toutes les fois qu'à son avis il existe une situation qui exige ou risque d'exiger qu'une déclaration soit faite en vertu de l'article 13 ou qu'une réunion soit convoquée en vertu des paragraphes 1 ou 2 de l'article 7. En ce qui concerne ce dernier article, le Comité consultatif tient particulièrement compte des circonstances qui ont fait ou risquent de faire s'effondrer, sur un marché quelconque, le prix du blé de quelque catégorie, type ou variété que ce soit,

par rapport au prix minimum sur ce marché du blé Manitoba Northern n° 1. Dans l'exercice des fonctions qui lui sont dévolues en vertu du présent paragraphe, le Comité consultatif tient compte de toutes les représentations qui lui sont faites par tout pays importateur ou exportateur intéressé.

3. Toutes les fois que, de l'avis du Comité consultatif, la situation exige qu'une réunion du Conseil soit convoquée en vertu des paragraphes 1 ou 2 de l'article 7, ou toutes les fois qu'une telle réunion est convoquée, le Comité consultatif avise sans délai le Conseil et le Comité exécutif de toutes les mesures que, pour remédier à la situation, il juge utile de prendre au sujet des escomptes pour différence de qualité.

4. Le Comité consultatif donne au Conseil et au Comité exécutif des avis sur les questions mentionnées aux paragraphes 5, 6 et 8 de l'article 6 et au paragraphe 3 de l'article 7, ainsi que sur toutes autres questions que le Conseil ou le Comité exécutif peut lui renvoyer.

Article 31

Le Secrétariat

1. Le Conseil dispose d'un Secrétariat composé d'un Secrétaire exécutif, qui est son plus haut fonctionnaire, et du personnel nécessaire aux travaux du Conseil et de ses Comités.

2. Le Conseil nomme le Secrétaire exécutif, qui est chargé d'exercer les fonctions dévolues au Secrétariat pour l'application du présent Accord et telles autres fonctions qui lui sont assignées par le Conseil et ses Comités.

3. Le personnel est nommé par le Secrétaire exécutif conformément au règlement établi par le Conseil.

4. Il est imposé comme condition d'emploi au Secrétaire exécutif et au personnel de ne pas détenir d'intérêt financier ou de renoncer à tout intérêt financier dans le commerce du blé, et de ne solliciter ni recevoir d'un gouvernement ou d'une autorité extérieure au Conseil des instructions relatives aux fonctions qu'ils exercent aux termes du présent Accord.

Article 32

Dispositions financières

1. Les dépenses des délégations au Conseil, des représentants au Comité exécutif et des représentants au Comité consultatif des équivalences de prix sont couvertes par les gouvernements représentés. Les autres dépenses qu'entraîne l'application du présent Accord sont couvertes par voie de cotisation annuelle des pays exportateurs et des pays importateurs. La cotisation de chacun de ces pays pour chaque année agricole est fixée en proportion du nombre de voix qu'il détient par rapport au total des voix détenues par les pays exportateurs et par les pays importateurs au début de ladite année agricole.

2. Au cours de la première session qui suit l'entrée en vigueur du présent Accord, le Conseil vote son budget pour la période se terminant le 31 juillet 1960 et fixe la cotisation de chaque pays exportateur et de chaque pays importateur.

3. Le Conseil, lors d'une des sessions qu'il tient au cours du second trimestre de chaque année agricole, vote son budget pour l'année agricole suivante et fixe la cotisation de chaque pays exportateur et de chaque pays importateur pour ladite année agricole.

4. La cotisation initiale de tout pays exportateur et de tout pays importateur qui adhère au présent Accord conformément aux dispositions du paragraphe 4 de l'article 35 est fixée par le Conseil sur la base du nombre de voix que

détiendra ce pays et de la période restante de l'année agricole en cours; toutefois, les cotisations fixées pour les autres pays exportateurs et pour les autres pays importateurs au titre de l'année agricole en cours ne sont pas modifiées.

5. Les cotisations sont exigibles dès leur fixation. Tout pays exportateur ou importateur qui omet de régler le montant de sa cotisation dans l'année qui en suit la fixation perd son droit de vote jusqu'à ce qu'il se soit acquitté de ladite cotisation, mais il n'est pas relevé des obligations que lui impose le présent Accord ni privé des autres droits que ce dernier lui confère, à moins que le Conseil n'en décide ainsi par un vote à la majorité des voix détenues par les pays exportateurs et à la majorité des voix détenues par les pays importateurs.

6. Le Conseil publie, au cours de chaque année agricole, un état vérifié des recettes encaissées et des dépenses engagées au cours de l'année agricole précédente.

7. Le gouvernement du pays où est situé le siège du Conseil accorde une exemption d'impôt sur les appointements payés par le Conseil à son personnel; toutefois, cette exemption ne s'applique pas aux ressortissants dudit pays.

8. Le Conseil prendra, avant sa dissolution, toutes dispositions en vue du règlement de son passif et de l'affectation de son actif et de ses archives.

Article 33

Coopération avec les autres organisations intergouvernementales

1. Le Conseil peut prendre toutes dispositions utiles pour assurer l'échange d'informations et la coopération nécessaires avec les organes compétents et les institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi qu'avec d'autres organisations intergouvernementales.

2. Si le Conseil constate qu'une disposition quelconque du présent Accord présente une incompatibilité de fond avec telles obligations que l'Organisation des Nations Unies, ses organes compétents et ses institutions spécialisées peuvent établir en matière d'accords intergouvernementaux sur les produits de base, cette incompatibilité est censée nuire au bon fonctionnement du présent Accord et la procédure prescrite aux paragraphes 3, 4 et 5 de l'article 36 est appliquée.

Article 34

Différends et réclamations

1. Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'application du présent Accord—autre qu'un différend ayant trait aux articles 18 ou 19—qui n'est pas réglé par voie de négociation est, à la demande de tout pays partie au différend, déféré au Conseil pour décision.

2. Toutes les fois qu'un différend est déféré au Conseil en vertu du paragraphe 1 du présent article, la majorité des pays ou un groupe de pays détenant au moins le tiers du total des voix peut demander que le Conseil, après discussion complète de l'affaire, sollicite l'opinion de la commission consultative mentionnée au paragraphe 3 du présent article sur les questions en litige avant de faire connaître sa décision.

3. a) Sauf décision contraire du Conseil, prise à l'unanimité, cette commission est composée de:

- i) deux personnes désignées par les pays exportateurs, dont l'une possède une grande expérience des questions du genre de celle en litige et l'autre a de l'autorité et de l'expérience en matière juridique;
- ii) deux personnes, de qualification analogue, désignées par les pays importateurs; et

- iii) un président choisi à l'unanimité par les quatre personnes nommées selon les dispositions des alinéas i) et ii) ci-dessus ou, en cas de désaccord, par le Président du Conseil.
- b) Des ressortissants de pays dont les gouvernements sont parties au présent Accord peuvent être habilités à siéger à la Commission consultative. Les membres de la Commission consultative agissent à titre personnel et sans recevoir d'instructions d'aucun gouvernement.
- c) Les dépenses de la Commission consultative sont à la charge du Conseil.
4. L'opinion motivée de la Commission consultative est soumise au Conseil, qui tranche le différend après avoir pris en considération tous les éléments d'information utiles.
5. Une plainte selon laquelle un pays exportateur ou importateur n'aurait pas rempli les obligations imposées par le présent Accord est, sur la demande du pays auteur de la plainte, déférée au Conseil, qui prend une décision en la matière.
6. Sous réserve des dispositions de l'article 19, aucun pays exportateur ou importateur ne peut être reconnu coupable d'une infraction au présent Accord qu'à la majorité des voix détenues par les pays exportateurs et à la majorité des voix détenues par les pays importateurs. Toute constatation d'une infraction au présent Accord commise par un pays exportateur ou importateur doit préciser la nature de l'infraction et, si cette infraction est due au fait que ce pays a manqué aux obligations qu'il a contractées en vertu des articles 4 ou 5 du présent Accord, l'étendue de ce manquement.
7. Sous réserve des dispositions de l'article 19, si le Conseil constate qu'un pays exportateur ou importateur a commis une infraction au présent Accord, il peut, à la majorité des voix détenues par les pays exportateurs et à la majorité des voix détenues par les pays importateurs, priver le pays en question de son droit de vote jusqu'à ce qu'il se soit acquitté de ses obligations, ou bien exclure ce pays de l'Accord.

HUITIÈME PARTIE—DISPOSITIONS FINALES

Article 35

Signature, acceptation, adhésion et entrée en vigueur

1. Le présent Accord sera ouvert à Washington, du 6 avril 1959 au 24 avril 1959 inclusivement, à la signature des gouvernements des pays nommés aux articles 24 et 25.
2. Le présent Accord sera soumis à l'acceptation des gouvernements signataires conformément à leurs procédures constitutionnelles respectives. Sous réserve des dispositions des paragraphes 6 et 8 du présent article, les instruments d'acceptation seront déposés auprès du Gouvernement des États-Unis d'Amérique au plus tard le 16 juillet 1959.
3. Le présent Accord sera ouvert à l'adhésion de tout gouvernement nommé aux articles 24 et 25. Sous réserve des dispositions des paragraphes 6 et 8 du présent article, les instruments d'adhésion seront déposés auprès du Gouvernement des États-Unis d'Amérique au plus tard le 16 juillet 1959.
4. Le Conseil peut, à la majorité des deux tiers des voix exprimées par les pays exportateurs et des deux tiers des voix exprimées par les pays importateurs, approuver l'adhésion au présent Accord du gouvernement de tout État Membre de l'Organisation des Nations Unies ou de ses institutions spécialisées ou de tout gouvernement invité à la Conférence des Nations Unies sur le blé, de 1958-1959, et non mentionné aux articles 24 et 25; il peut fixer les conditions de cette adhésion et, dans ce cas, il détermine les quantités de base de ce pays conformément aux articles 12 et 14. Toutefois, dans le cas

des gouvernements qui, au 31 juillet 1959, étaient parties à l'Accord international sur le blé de 1956 et qui engageront avant le 1^{er} décembre 1959 la procédure nécessaire en vue de leur adhésion à l'Accord, toute décision en vertu du présent paragraphe n'exigera que la majorité des voix exprimées par les pays exportateurs et la majorité des voix exprimées par les pays importateurs. L'adhésion aura lieu par le dépôt d'un instrument d'adhésion auprès du Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

5. La première et les troisième et huitième parties du présent Accord entreront en vigueur le 16 juillet 1959 et la deuxième partie le 1^{er} août 1959 entre les gouvernements qui, avant le 16 juillet 1959, auront accepté l'Accord ou y auront adhéré conformément aux paragraphes 2, 3 ou 6 du présent article, à condition que ces gouvernements détiennent au moins les deux tiers des voix des pays exportateurs et les deux tiers des voix des pays importateurs, selon la répartition fixée aux articles 24 et 25.

6. La notification d'un gouvernement signataire, ou d'un gouvernement qui a le droit d'adhérer au présent Accord conformément au paragraphe 3 du présent article, adressée au Gouvernement des États-Unis d'Amérique jusqu'au 16 juillet 1959 inclusivement pour lui signifier l'intention d'accepter le présent Accord ou d'y adhérer sera considérée, si elle est confirmée par le dépôt de l'instrument d'acceptation ou d'adhésion le 1^{er} décembre 1959 au plus tard, comme constituant aux fins du présent article une acceptation ou une adhésion au 16 juillet 1959.

7. Si, le 16 juillet 1959, les conditions prévues au paragraphe précédent pour l'entrée en vigueur du présent Accord ne sont pas remplies, les gouvernements des pays qui, à cette date, auront accepté le présent Accord ou y auront adhéré conformément aux dispositions des paragraphes 2, 3 ou 6 du présent article pourront décider d'un commun accord qu'il entrera en vigueur en ce qui les concerne, ou bien pourront prendre toutes autres mesures que la situation leur paraît exiger.

8. Tout gouvernement qui n'aura pas accepté le présent Accord ou n'y aura pas adhéré à la date du 16 juillet 1959 conformément aux dispositions des paragraphes 2, 3 ou 6 du présent article pourra obtenir du Conseil une prolongation du délai de dépôt de son instrument d'acceptation ou d'adhésion. Si ce gouvernement n'a pas fait une notification conformément au paragraphe 6 du présent article, la première et les troisième et huitième parties du présent Accord entreront en vigueur, pour ce gouvernement, à la date du dépôt de son instrument et la deuxième partie entrera en vigueur à la date du 1^{er} août 1959, soit à la date du dépôt de son instrument si cette dernière est postérieure.

9. Lorsqu'il est fait mention, aux fins de l'application du présent Accord, des pays nommés ou visés dans tels articles ou telle annexe de l'Accord, ces articles ou cette annexe sont censés nommer ou viser tout pays dont le gouvernement a adhéré au présent Accord dans les conditions prescrites par le Conseil conformément au paragraphe 4 du présent article.

10. Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique notifiera à tous les gouvernements signataires et adhérents toute signature, toute acceptation et toute adhésion au présent Accord et toute notification adressée conformément au paragraphe 6 du présent article.

Article 36

Durée, amendement, retrait, dénonciation

1. Le présent Accord restera en vigueur jusqu'au 31 juillet 1962 inclusivement.

2. Le Conseil adressera aux pays exportateurs et aux pays importateurs, au moment qu'il jugera opportun, ses recommandations concernant le renou-

vement ou le remplacement du présent Accord. Le Conseil peut inviter tout gouvernement d'un État Membre de l'Organisation des Nations Unies ou de ses institutions spécialisées, non partie au présent Accord mais ayant un intérêt substantiel dans le commerce international du blé, à participer à toute réunion qu'il tient aux termes du présent paragraphe.

3. Le Conseil peut, à la majorité des voix détenues par les pays exportateurs et à la majorité des voix détenues par les pays importateurs, recommander aux pays exportateurs et aux pays importateurs un amendement au présent Accord.

4. Le Conseil peut fixer le délai dans lequel tout pays exportateur et tout pays importateur notifiera au Gouvernement des États-Unis d'Amérique son acceptation ou son rejet de l'amendement. L'amendement prend effet dès son acceptation par les pays exportateurs détenant les deux tiers des voix des pays exportateurs et par les pays importateurs détenant les deux tiers des voix des pays importateurs.

5. Tout pays exportateur ou tout pays importateur qui n'a pas notifié au Gouvernement des États-Unis d'Amérique son acceptation d'un amendement à la date à laquelle celui-ci prend effet peut, après avoir donné par écrit au Gouvernement des États-Unis d'Amérique le préavis de retrait que le Conseil peut exiger dans chaque cas, se retirer du présent Accord à la fin de l'année agricole en cours, mais il n'est de ce fait relevé d'aucune des obligations résultant du présent Accord et non exécutées avant la fin de ladite année agricole.

6. Tout pays exportateur qui considère que ses intérêts sont gravement lésés soit par la non-participation au présent Accord soit par le retrait d'un pays nommé à l'article 25 et détenant au moins cinq pour cent des voix réparties dans cet article, ou tout pays importateur qui considère que ses intérêts sont gravement lésés soit par la non-participation au présent Accord, soit par le retrait d'un pays nommé à l'article 24 et détenant au moins cinq pour cent des voix réparties dans cet article, peut se retirer du présent Accord en donnant par écrit un préavis de retrait au Gouvernement des États-Unis d'Amérique avant le 1^{er} août 1959. Si une notification a été faite conformément au paragraphe 6 de l'article 35 ou qu'une prolongation du délai a été accordée par le Conseil en vertu du paragraphe 8 dudit article, le préavis de retrait conformément au présent paragraphe doit être donné avant le 15 décembre 1959 ou dans les quatorze jours qui suivent l'octroi de la prolongation, selon le cas.

7. Tout pays exportateur ou tout pays importateur qui considère que sa sécurité nationale est mise en danger par l'ouverture d'hostilités peut se retirer du présent Accord en donnant par écrit un préavis de retrait de trente jours au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, ou peut s'adresser d'abord au Conseil pour lui demander d'être relevé de tout ou partie des obligations qu'il assume en vertu du présent Accord.

8. Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique portera à la connaissance de tous les gouvernements signataires et adhérents toute notification et tout préavis reçus en vertu du présent article.

Article 37

Application territoriale

1. Tout gouvernement peut, au moment où il signe ou accepte le présent Accord ou y adhère, déclarer que ses droits et obligations en vertu du présent Accord ne s'appliquent pas à l'un quelconque ou à l'ensemble des territoires non métropolitains dont il assure la représentation internationale.

2. A l'exception des territoires au sujet desquels une déclaration a été faite conformément aux dispositions du paragraphe 1 du présent article, les droits et obligations que tout gouvernement assume en vertu du présent Accord s'appliquent à tous les territoires non métropolitains dont ce gouvernement assure la représentation internationale.

3. Après son acceptation du présent Accord, ou son adhésion à celui-ci, tout gouvernement peut, à tout moment, déclarer par notification au Gouvernement des États-Unis d'Amérique que les droits et obligations qu'il a assumés aux termes du présent Accord s'appliquent à l'un quelconque ou à l'ensemble des territoires non métropolitains au sujet desquels il a fait une déclaration conformément aux dispositions du paragraphe 1 du présent article.

4. Par notification adressée au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, tout gouvernement peut retirer du présent Accord l'un quelconque ou l'ensemble des territoires non métropolitains dont il assure la représentation internationale.

5. Aux fins de la détermination des quantités de base conformément à l'article 14 et de la redistribution des voix conformément à l'article 26, tout changement apporté, aux termes du présent article, à l'application de l'Accord sera censé modifier dans le sens approprié le nombre des pays parties à l'Accord.

6. Le Gouvernement des États-Unis portera à la connaissance de tous les gouvernements signataires et adhérents toute déclaration ou notification faite en vertu du présent article.

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment autorisés à cet effet par leurs gouvernements respectifs, ont signé le présent Accord aux dates figurant en regard de leur signature.

Les textes du présent Accord, en langues anglaise, française et espagnole, font également foi, les originaux étant déposés dans les archives du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, qui en transmettra des copies certifiées conformes à tous les gouvernements signataires et adhérents.

ANNEXE

Aux fins du paragraphe 1 de l'article 4 du présent Accord, les pourcentages de chacun des pays importateurs sont les suivants:

Arabie Saoudite	70
Autriche	45
Belgique et Luxembourg	80
Brésil	50
Ceylan	80
Corée	90
Cuba	90
Danemark	60
Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland	90
Grèce	50
Haïti	90
Inde	70
Indonésie	70
Irlande	90
Israël	60
Japon	50
Norvège	60
Nouvelle-Zélande	90
Royaume des Pays-Bas	75
Pérou	70
Philippines	70
Portugal	85
République Arabe Unie	30
République Dominicaine	90
République fédérale d'Allemagne	70
Royaume-Uni	80
Suisse	80
Union Sud-Africaine	90
Vatican	100
Venezuela	70

N° 63

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 24 juin 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Higgins,	Power,
Basha,	(Ottawa-Ouest),	Hnatyshyn,	Reid,
Beaubien,	Crerar,	Horner,	Roebuck,
Blais,	Croll,	Hugessen,	Savoie,
Bois,	Davies,	Inman,	Smith (Kamloops),
Boucher,	Dessureault,	Isnor,	Smith (Queens-
Bouffard,	Drouin,	Lambert,	Shelburne),
Bradette,	Dupuis,	Léger,	Stambaugh,
Brunt,	Emerson,	Leonard,	Sullivan,
Buchanan,	Euler,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Burchill,	Fergusson,	MacDonald,	Taylor
Cameron,	Fraser,	McDonald,	(Westmorland),
Campbell,	Gershaw,	McGrand,	Thorvaldson,
Choquette,	Gladstone,	McLean,	Turgeon,
Comeau,	Golding,	Monette,	Vaillancourt,
Connolly	Gouin,	Paterson,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Haig,	Pearson,	Wilson,
	Hayden,	Pouliot,	Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants:

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification.

Bill SD-302, Loi pour faire droit à Roger Myre.

Bill SD-303, Loi pour faire droit à Lee Dacks Moscovitch.

Bill SD-304, Loi pour faire droit à Lillian Goldbloom Howard.

Bill SD-305, Loi pour faire droit à Giovanni Cavallero.

Bill SD-306, Loi pour faire droit à Lorna Frances Hutchinson Kerr.

Bill SD-307, Loi pour faire droit à Jessie Balfour Mains McCartney
Manson.

Bill SD-308, Loi pour faire droit à Guy Charbonneau.

Bill SD-309, Loi pour faire droit à Meade Alexander Morgan.

Bill SD-310, Loi pour faire droit à Carol May Campbell Williams.

Bill SD-311, Loi pour faire droit à Adela Hawthorne Pattison.

Bill SD-312, Loi pour faire droit à Samuel Currie Millar.

Bill SD-313, Loi pour faire droit à Helen Mary Margeson Ransome Scuda-
more.

Bill SD-314, Loi pour faire droit à Claire-Anna-Thérèse Verdon Monette.

Bill SD-315, Loi pour faire droit à Constance Edna Medcalfe Blood.

Bill SD-316, Loi pour faire droit à Norma Margaret Martin Raymo.

Bill SD-317, Loi pour faire droit à Audrey Barrasford Milburn.

Bill SD-318, Loi pour faire droit à Sandra Stoll Goldenberg.

Bill SD-319, Loi pour faire droit à Edith May Driscoll Jeffrey.

Bill SD-320, Loi pour faire droit à Joyce Ethel Commerford Brewster.

Bill SD-321, Loi pour faire droit à Hirsch Glaser.

Bill SD-322, Loi pour faire droit à Maria Gagné Côté.

Bill SD-323, Loi pour faire droit à Gail Patricia Northrup Brazauckas.

Bill SD-324, Loi pour faire droit à Gilbert Forest.

Bill SD-325, Loi pour faire droit à Yvon Poulin.

Bill SD-326, Loi pour faire droit à Karl Wilhelm Oskar Bartels.

Bill SD-327, Loi pour faire droit à Joseph-Aimé-Paul-Guy Genest.

Bill SD-328, Loi pour faire droit à Allan Ray Wright.

Bill SD-329, Loi pour faire droit à Michael Kalabiha.

Bill SD-330, Loi pour faire droit à Joyce Ann Breaker Lee.

Bill SD-331, Loi pour faire droit à Zina Goffman Filler.

Bill SD-332, Loi pour faire droit à Omula Karnitis Rakauskas.

Bill SD-333, Loi pour faire droit à Joseph-Bernard-Alberia-Gustave Lahaise.

Bill SD-334, Loi pour faire droit à Michael Palangio.

Bill SD-335, Loi pour faire droit à Grace Evelyn Heggveit Richter.

Bill SD-336, Loi pour faire droit à Ross Kevin Ladd.

Bill SD-337, Loi pour faire droit à Georgina Horne Parsons.

Bill SD-338, Loi pour faire droit à Esther Paula Beernaert Martindale.

Bill SD-339, Loi pour faire droit à Audrey Bruce Laborgne.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-63, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-41, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-64, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la résidence du premier ministre", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill S-28, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Standard Trust Company", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, présente le cinquième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 24 juin 1959.

Le comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité présente son cinquième rapport, comme il suit:

Votre Comité recommande que la fourniture ordinaire de papeterie, etc., qu'il a choisie avec égard et utilité, pour usage des sénateurs dans leurs bureaux, ainsi que sur leurs pupitres dans la salle du Sénat, soit fournie conformément aux listes approuvées par le Comité, après déposition chez le Chef de la papeterie, et que distribution en soit faite de la même façon que durant la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
W. R. BRUNT.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, présente le sixième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 24 juin 1959.

Le comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité présente son sixième rapport, comme il suit:

Votre Comité a examiné les dépenses et les recettes du Sénat pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, et a constaté qu'elles sont exactes.

Le Président,
W. R. BRUNT.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, présente le septième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 24 juin 1959.

Le comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité présente son septième rapport, comme il suit:

Votre Comité recommande que, durant l'intersession prochaine du Parlement, l'honorable sénateur Aseltine, Leader du Gouvernement au Sénat, ainsi que deux sénateurs qu'il nommera à l'occasion, soient autorisés à agir au nom du Sénat en toutes affaires qui concernent la gestion du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
W. R. BRUNT.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, présente le huitième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 24 juin 1959.

Le comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité présente son huitième rapport, comme il suit:

Votre Comité recommande que le Plan d'organisation du Sénat soit modifié en y ajoutant le poste suivant:

"Chef adjoint de la Division des sténographes parlementaires et sténographe parlementaire en chef du Sénat."

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
W. R. BRUNT.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, présente le neuvième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 24 juin 1959.

Le Comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité présente son neuvième rapport, comme il suit:

Votre Comité recommande que M. George McIntosh, messenger confidentiel temporaire, soit considéré comme messenger parlementaire confidentiel, à la Division des Comités, et qu'il touche un salaire de \$275.00 par mois, à compter du 1^{er} juillet 1959.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
W. R. BRUNT

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, présente le dixième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 24 juin 1959.

Le Comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité présente son dixième rapport, comme il suit:

Votre Comité recommande:

1. Que M. Matthew Baillie, aide et nettoyeur au Sénat, soit retraité le 1^{er} août 1959, en vertu des dispositions de la *Loi sur la pension du service public*.

2. Qu'il soit accordé à M. Baillie, au lieu d'un congé de retraite avec traitement, une gratification égale à la différence entre cinq mois de traitement et l'annuité couvrant cette période.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
W. R. BRUNT

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-34, intitulé: "Loi concernant la Gendarmerie royale du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 30 juin 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, que le Bill C-52, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les accords de Bretton Woods", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à la deuxième lecture du Bill C-54, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la République de Finlande pour éviter la double imposition sur les revenus".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Emerson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill C-43, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill soit ajourné à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, que le Bill S-29, intitulé: "Loi constituant une corporation L'Assurance-Vie Desjardins", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 64

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 25 juin 1959

*Trois heures de l'après-midi.*L'honorable LIONEL CHOQUETTE, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Haig,	Reid,
Basha,	(Halifax-Nord),	Hnatyshyn,	Savoie,
Beaubien,	Connolly	Horner,	Smith (Queens-
Blais,	(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Shelburne),
Bois,	Crerar,	Léger,	Stambaugh,
Boucher,	Croll,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Bouffard,	Davies,	Macdonald,	Taylor
Bradette,	Dessureault,	MacDonald,	(Westmorland),
Buchanan,	Emerson,	McDonald,	Thorvaldson,
Burchill,	Euler,	McGrand,	Turgeon,
Cameron,	Fergusson,	McLean,	Vaillancourt,
Campbell,	Fraser,	Paterson,	Veniot,
Choquette,	Gershaw,	Pearson,	Wilson,
Comeau,	Gladstone,	Pouliot,	Woodrow.
	Golding,	Power,	

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Choquette préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Choquette prend le fauteuil.

PRIÈRES.

L'honorable Président *pro tem* présente au Sénat un message de Son Excellence le Gouverneur général, qui se lit comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL OTTAWA

le 23 juin 1959.

Les Honorables

Les Membres du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé à l'ouverture de la session du Parlement. Je vous remercie sincèrement pour cette adresse.

VINCENT MASSEY

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche pour l'année terminée le 31 mars 1959, en conformité de l'article 7 de la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche, chapitre 120, S.R. 1952. (Texte anglais.)

L'honorable sénateur Vaillancourt, du comité permanent des Ressources naturelles, auquel a été déferé le Bill S-25, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur Hnatyshyn, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Gershaw, pour le Président du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros trois cent soixante-deux à trois cent soixante-huit, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le LUNDI 15 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent soixante-deuxième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Charles-Guy Comeau, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jacqueline Duchaine Comeau, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 24 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent soixante-troisième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Juanita Patricia Hamilton Long, de la cité de Pointe-Claire, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Philip Long, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 24 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent soixante-quatrième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Benjamin Gordon Davidson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rita Druxerman Davidson, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 24 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent soixante-cinquième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Margaret Isabella MacKellar Thomas, de la cité de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi

qui dissolvent son mariage avec Walter Morgan Thomas, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 8 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent soixante-sixième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de William Harrison Terry, de la ville de Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Hazel May Howe Terry, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande que la demande que comporte la pétition ne soit pas accordée.

3. Le comité recommande que la preuve produite ne soit ni imprimée ni distribuée, et que la Règle 134 soit suspendue en tant qu'elle concerne ladite impression, et que la Règle 135 soit suspendue en tant qu'elle concerne ladite impression et ladite distribution.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 24 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent soixante-septième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Philip Joseph Kelly, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Yvonne Jane Sobey Jones Kelly, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 24 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent soixante-huitième rapport, comme il suit—

1. Relativement à la pétition de Rose Friedberg Linden, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec David Kenneth Linden, le Comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande que la demande que comporte la pétition ne soit pas accordée.

3. Le Comité recommande que la preuve produite ne soit ni imprimée ni distribuée, et que la Règle 134 soit suspendue en tant qu'elle concerne ladite impression, et que la Règle 135 soit suspendue en tant qu'elle concerne ladite impression et ladite distribution.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent soixante-deux à trois cent soixante-huit, les deux précités inclusivement, soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Gershaw, pour le Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-349, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles-Guy Comeau".

Bill SD-350, intitulé: "Loi pour faire droit à Juanita Patricia Hamilton Long".

Bill SD-351, intitulé: "Loi pour faire droit à Benjamin Gordon Davidson".

Bill SD-352, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Isabella MacKellar Thomas".

Bill SD-353, intitulé: "Loi pour faire droit à Philip Joseph Kelly".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient maintenant lus une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que d'ici la fin de la présente session, les Règles du Sénat portant les numéros 23, 24 et 63 soient suspendues dans la mesure où elles concernent les Bills d'intérêt public.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 30 juin 1959, à trois heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le Bill C-60, intitulé: "Loi concernant la mise au point de certaines pensions du service public", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill C-41, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill S-28, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Standard Trust Company", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hnatyshyn propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill C-54, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la République de Finlande pour éviter la double imposition sur les revenus", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Emerson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à la deuxième lecture du Bill C-43, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage".

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill C-61, intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1^{er} janvier 1959 jusqu'au 30 juin 1960, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit déferé au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-62, intitulé: "Loi concernant la pension de retraite des membres des forces canadiennes".

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill C-63, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que les rapports portant les numéros cinq à dix, les deux précités inclusivement, du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 65

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 30 juin 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Hayden,	Pouliot,
Basha,	Croll,	Horner,	Power,
Blais,	Davies,	Hugessen,	Roebuck,
Bois,	Dessureault,	Inman,	Smith
Boucher,	Drouin,	Jodoin,	(Kamloops),
Bouffard,	Dupuis,	Kinley,	Stambaugh,
Bradette,	Emerson,	Lambert,	Sullivan,
Buchanan,	Euler,	Lefrançois,	Taylor (Norfolk),
Burchill,	Farquhar,	Léger,	Taylor
Choquette,	Fergusson,	Macdonald,	(Westmorland),
Comeau,	Gershaw,	MacDonald,	Turgeon,
Connolly	Golding,	McDonald,	Vaillancourt,
(Halifax-Nord),	Gouin,	McGrand,	Veniot,
Connolly	Haig,	Méthot,	Vien,
(Ottawa-Ouest),	Higgins,	Pearson,	White.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-20, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les unités de longueur et de masse",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-21, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les poids et mesures",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-24, intitulé: "Loi concernant l'essai, l'inspection et la vente des semences",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-57, intitulé: "Loi concernant la pension de retraite des membres de la Gendarmerie royale du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 2 juillet 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-65, intitulé: "Loi marquant l'occasion de la visite de Sa Majesté au Canada par des dispositions pour l'établissement et l'administration d'un Fonds aidant aux recherches sur les maladies de l'enfance", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

État financier relatif aux opérations découlant de la Loi sur l'assurance des anciens combattants pour l'année close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 20 de ladite loi, chapitre 279, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

État financier relatif aux opérations de la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays, pour l'année close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 17 de ladite loi, chapitre 54 modifié des Statuts du Canada de 1920. (Textes anglais et français).

État relatif aux engagements financiers et aux dépenses faites sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, en conformité de l'article 42 de ladite loi, chapitre 280, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport de la Commission du fonds de bienfaisance de l'armée pour l'année financière close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 13 de la Loi sur le fonds de bienfaisance de l'armée, chapitre 10, S.R. 1952; ainsi que le rapport de l'auditeur général en l'espèce, tel que requis par l'article 11(1) de ladite loi. (Textes anglais et français).

Rapport du Surintendant des assurances du Canada concernant l'application de la Loi sur l'assurance du service civil pour l'année close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 21(2) de ladite loi, chapitre 49, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Volume III du rapport du Surintendant des assurances du Canada pour l'année close le 31 décembre 1957, en conformité de l'article 9 de la Loi sur le département de l'assurance, chapitre 70, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain, le premier juillet 1959, à onze heures de la matinée.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Emerson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à la deuxième lecture du Bill C-43, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage".

Après débat,

L'honorable sénateur Crerar, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-62, intitulé: "Loi concernant la pension de retraite des membres des forces canadiennes",

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-50, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-34, intitulé: "Loi concernant la Gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 66

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 1^{er} juillet 1959

Onze heures de la matinée.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Horner,	Power,
Basha,	Davies,	Inman,	Roebuck,
Blais,	Dessureault,	Jodoin,	Smith
Bois,	Drouin,	Kinley,	(Kamloops),
Boucher,	Dupuis,	Lambert,	Smith (Queens-
Bouffard,	Emerson,	Lefrançois,	Shelburne),
Bradette,	Euler,	Léger,	Stambaugh,
Brunt,	Farquhar,	Macdonald,	Sullivan,
Buchanan,	Fergusson,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Burchill,	Gershaw,	McDonald,	Taylor
Comeau,	Gladstone,	McGrand,	(Westmorland),
Connolly	Golding,	McLean,	Turgeon,
(Halifax-Nord),	Gouin,	Méthot,	Vaillancourt,
Connolly	Haig,	Pearson,	Veniot,
(Ottawa-Ouest),	Hayden,	Pouliot,	White.
Crerar,	Higgins,		

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification.

Bill SD-19, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Georgina Potts Dobie".

Bill SD-20, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Burnell Fraser Rosensweig".

Bill SD-98, intitulé: "Loi pour faire droit à Dawn Jean McKenzie Barr".

Bill SD-99, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Ann Kovach Ujvary".

Bill SD-100, intitulé: "Loi pour faire droit à David Scott Brown".

Bill SD-101, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Margaret Turner Smiley".

Bill SD-104, intitulé: "Loi pour faire droit à Angelo Ciamarro".

Bill SD-110, intitulé: "Loi pour faire droit à Gustave-René Gosselin".

Bill SD-111, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Jeannine Quesnel Patenaude".

Bill SD-136, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Athanas Copsis".

Bill SD-275, intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Libenstein Goldfeder".

Bill SD-276, intitulé: "Loi pour faire droit à André-Maurice Petit".

Bill SD-291, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Huard DeRoberval".

Bill SD-340, intitulé: "Loi pour faire droit à Timothy Allan Moran".

Bill SD-341, intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Choma".

Bill SD-342, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Ruby Riley Onions".

Bill SD-343, intitulé: "Loi pour faire droit à Simone-Alberta Chrétien Welsh".

Bill SD-344, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward John Mendelsohn".

Bill SD-345, intitulé: "Loi pour faire droit à Marcus Gilmour".

Bill SD-346, intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Rosemary Hudson Plam".

Bill SD-347, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Lawrence Boire".

Bill SD-348, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Marielle Faust Morin".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-22, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-27, intitulé: "Loi constituant en corporation "The Free Methodist Church in Canada",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport sur les dépenses et l'administration, par application de la Loi sur l'assurance-chômage, pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, en vertu de l'article 9 de ladite loi, étant le chapitre 26 des Statuts de 1956. (Texte français).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans *La Gazette du Canada*, le mercredi 24 juin 1959, en vertu de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'Accord international sur le blé, accessible à la signature à Washington, D.C., le 6 avril 1959, et que cette Chambre approuve ledit accord.

Après débat,

Par consentement unanime, il est—

Ordonné: Que le projet de résolution soit déferé au comité permanent des Relations commerciales du Canada pour étude et rapport.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Emerson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à la deuxième lecture du Bill C-43, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-62, intitulé: "Loi concernant la pension de retraite des membres des forces canadiennes",

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-50, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-34, intitulé: "Loi concernant la Gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 67

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 2 juillet 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable LIONEL CHOQUETTE, *Président pro tem.*

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Hugessen,	Power,
Basha,	Croll,	Inman,	Roebuck,
Blais,	Davies,	Jodoin,	Smith
Bois,	Dessureault,	Kinley,	(Kamloops),
Boucher,	Dupuis,	Lambert,	Smith (Queens-
Bouffard,	Emerson,	Lefrançois,	Shelburne),
Bradette,	Farquhar,	Léger,	Stambaugh,
Brunt,	Fergusson,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Buchanan,	Gershaw,	MacDonald,	Taylor
Burchill,	Gladstone,	McDonald,	(Westmorland),
Choquette,	Golding,	McGrand,	Turgeon,
Comeau,	Gouin,	McLean,	Vaillancourt,
Connolly	Haig,	Méthot,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Hayden,	Paterson,	Vien,
Connolly	Higgins,	Pearson,	White.
(Ottawa-Ouest),	Horner,	Pouliot,	

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Choquette préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Choquette prend le fauteuil.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Accord de coopération entre le Canada et le Japon concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, avec protocole et autres documents connexes. Signé à Ottawa le 2 juin 1959. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-60, intitulé: "Loi concernant la mise au point de certaines pensions du service public", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-63, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-29, intitulé: "Loi constituant en corporation L'Assurance-Vie Desjardins", rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec dix amendements, comme il suit:

1. Page 1, ligne 23: Retrancher les mots "Desjardins Life Insurance Company" et y substituer "Desjardins Mutual Life Assurance Company".

2. Page 2, ligne 12: Cet amendement ne concerne que la version anglaise.

3. Page 2, ligne 12: Retrancher les mots "ait été conclu" et y substituer les mots "devienne exécutoire".

4. 5, 6, 7, 8 et 9: Ces amendements ne concernent que la version anglaise.

10. Dans le titre (*Version anglaise seulement*): Remplacer les mots "Desjardins Life Insurance Company" par les mots "Desjardins Mutual Life Assurance Company".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Méthot propose, pour l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill C-61, intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1^{er} janvier 1959 jusqu'au 30 juin 1960, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), en qualité de l'un des deux représentants du Sénat au Congrès de l'Atlantique, convoqué par l'Association parlementaire de l'OTAN, tenu à Londres, Angleterre, le 5 juin 1959, présente un compte rendu sur les délibérations de ce Congrès.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Emerson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à la deuxième lecture du Bill C-43, intitulé: "Loi modifiant la loi sur l'assurance-chômage".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Emerson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill C-62, intitulé: "Loi concernant la pension de retraite des membres des forces canadiennes", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill C-50, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-34, intitulé: "Loi concernant la Gendarmerie royale du Canada", il est—
Ordonné: qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill C-57, intitulé: "Loi concernant la pension de retraite des membres de la Gendarmerie royale du Canada" soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

*Par consentement unanime,
Le Sénat se reporte aux "Avis de motions".*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 7 juillet 1959, à trois heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 68

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 7 juillet 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Inman,	Robertson,
Basha,	Dupuis,	Isnor,	Roebuck,
Blais,	Emerson,	Kinley,	Smith
Bois,	Euler,	Lambert,	(Kamloops),
Bouffard,	Farquhar,	Lefrançois,	Stambaugh,
Brunt,	Fergusson,	Léger,	Taylor (Norfolk),
Buchanan,	Gladstone,	Leonard,	Taylor
Burchill,	Golding,	Macdonald,	(Westmorland),
Choquette,	Gouin,	MacDonald,	Tremblay,
Connolly	Haig,	McDonald,	Turgeon,
(Halifax-Nord),	Hayden,	McGrand,	Vaillancourt,
Connolly	Higgins,	Méthot,	Veniot,
Crerar,	Hnatyshyn,	Paterson,	Vien,
(Ottawa-Ouest),	Horner,	Pearson,	White,
Dessureault,	Hugessen,	Pouliot,	Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-26, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-58, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-68, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes et autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec la Dominion Coal Company, Limited, en vertu de cette dernière loi", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du ministère des Affaires extérieures pour l'année close le 31 décembre 1958, en conformité de l'article 6 de la Loi sur le ministère des Affaires extérieures, chapitre 68, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Commission d'énergie du Nord Canadien, budget d'établissement pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, tel qu'approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1959-786, du 22 juin 1959, dont copie est annexée, en vertu de l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R. 1952. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Turgeon, Président suppléant, du comité permanent des Relations commerciales du Canada, présente le rapport suivant.

Le VENDREDI 3 juillet 1959.

Le comité permanent des Relations commerciales du Canada, auquel a été déféré le projet de résolution tendant à l'approbation de l'Accord international

sur le blé, accessible à la signature à Washington, D.C., le 6 avril 1959, fait rapport comme il suit:

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard dudit projet de résolution.

Le tout respectueusement soumis.

J. G. TURGEON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Turgeon propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Turgeon, Président suppléant du comité permanent des Relations commerciales du Canada, présente le rapport suivant:

Le VENDREDI 3 juillet 1959.

Le comité permanent des Relations commerciales du Canada, auquel a été déféré le projet de résolution tendant à l'approbation de l'Accord international sur le blé, accessible à la signature à Washington, D.C., le 6 avril 1959, dont copie est ci-jointe, rapporte qu'après avoir étudié ce projet de résolution, il recommande sa considération favorable par le Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

J. G. TURGEON,
Président suppléant.

Ordonné: Que le rapport soit déposé sur le Bureau.

Étant posée la question sur le projet de résolution proposé par l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Brunt:

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'Accord international sur le blé, accessible à la signature à Washington, D.C., le 6 avril 1959, et que cette Chambre approuve ledit accord,

Il est—
Résolu par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat, et

Suivant la suggestion de l'honorable sénateur Aseltine, il est—

Ordonné: Que les discours que Sa Majesté a prononcés le premier juillet 1959, l'un à l'adresse de la nation, par l'entremise de la télévision, et l'autre lors de la cérémonie de l'inauguration et du dévoilement du monument érigé à la mémoire des Forces aériennes du Commonwealth, soient imprimés comme appendice dans les Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat, et fassent partie des archives permanentes de cette Chambre.

(Voir: Appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 529a-529c)

Des félicitations sont adressées à l'honorable Président du Sénat à l'occasion de sa nomination comme Président du Conseil national de l'Union culturelle française.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Asetline propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le Bill C-60, intitulé: "Loi concernant la mise au point de certaines pensions du service public", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le Bill C-63, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Asetline propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-61, intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1^{er} janvier 1959 jusqu'au 30 juin 1960, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le Bill C-34, intitulé: "Loi concernant la Gendarmerie royale du Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

DISCOURS PRONONCÉS PAR SA MAJESTÉ LA REINE ÉLISABETH II,
À OTTAWA, LE PREMIER JUILLET 1959.*Radio-télémission**Ottawa, le 1^{er} juillet 1959**(Traduction)*

La dernière fois que je me suis adressée à vous de cette résidence qui est mienne à Ottawa, j'inaugurais le nouveau Parlement. C'était il y a deux ans.

Cette fois je veux vous parler de deux autres grands événements nationaux. Le premier a été l'inauguration de la Voie maritime du Saint-Laurent à laquelle le président Eisenhower et moi avons pris part près de Montréal vendredi dernier. Il représentait le peuple américain. J'y ai été votre représentante à la cérémonie qui a marqué le parachèvement de cette entreprise conjointe qui a captivé l'intérêt du monde entier. Même si c'était une entreprise internationale, il vaut la peine de se rappeler que le Canada a été le ressort qui a mis le projet en route, de se rappeler aussi que les deux tiers de la Voie maritime et de ses ouvrages se trouvent en territoire canadien. C'était vraiment un grand événement de portée nationale.

L'autre événement de portée nationale est la fête du Dominion, que nous célébrons aujourd'hui. Si l'inauguration de la Voie maritime était un salut à l'avenir, la fête du Dominion est un salut au passé. Il y a 500 ans, il n'y avait pas d'Européens sur ce continent. Aujourd'hui, plus de 17 millions de Canadiens jouissent de ce qui est probablement un des niveaux de vie les plus élevés du monde.

A l'aube de l'histoire de ce qui est aujourd'hui le Canada, il y a eu des controverses et des luttes. Aujourd'hui vous avez scellé une unité et manifesté un souci d'orientation commune qui attestent hautement le bon sens et la tolérance. Cela ne s'est pas produit tout seul. Cela s'est produit parce qu'à chaque génération des hommes ne se sont pas contentés simplement de travailler pour eux-mêmes, mais ont travaillé pour l'ensemble de la nation, sacrifiant leurs propres intérêts au bien commun.

La fête du Dominion commémore la naissance du Canada en tant que nation et en tant que premier pays indépendant au sein de l'Empire britannique. Il marque donc aussi le début de cette libre association d'États indépendants maintenant connue sous le nom de Commonwealth des nations.

(Texte)

Tout récemment, je me trouvais à l'endroit même où Jacques Cartier, en 1534, mit pied pour la première fois en terre canadienne et y érigea sa grande croix de bois. On m'a dit que le nom de Gaspé venait d'un mot indien voulant dire "l'extrémité de la terre". Sans doute que pour les Indiens, ce semblait être l'extrémité de la terre, mais pour Cartier et pour ceux qui vinrent après lui, c'était le début de tout un nouveau monde et d'une vie nouvelle pleine de promesses et de possibilités.

Aujourd'hui, chaque Canadien peut à juste titre être fier de la façon dont ces possibilités ont été réalisées. Aux centres de gouvernement, puis dans les régions industrielles, j'ai pu constater que ce merveilleux nouveau monde, fondé sur le travail et la vision et sur les richesses naturelles de notre pays, demeure encore après quatre cents ans, l'héritage des Canadiens.

(Traduction)

Cette même vision et ce même héritage ont donné naissance au Commonwealth, dont le Canada a été un des membres fondateurs. Ce n'est pas simplement un organisme fondé sur le sentiment; c'est une vigoureuse association en vue de la collaboration et de l'aide mutuelle à la plus vaste échelle.

On en voit un exemple dans le nombre d'étudiants de l'Inde, du Pakistan et des Antilles qui trouvent place dans les universités du Canada. C'est un plan admirable. J'espère qu'il prendra de l'ampleur. On ne saurait mieux aider les futures générations de tous les pays du Commonwealth à s'entendre. Si certains de ces étudiants sont aux écoutes, et peut-être qu'ils le sont, je les félicite du dur travail et de l'esprit d'initiative qui les ont amenés ici. Je leur présente mes meilleurs vœux.

Après tout ce que j'ai dit, vous pouvez comprendre, j'en suis sûre, pourquoi cette tournée m'a procuré à moi et à mon époux tant d'agrément et pourquoi nous envisageons avec plaisir le reste de notre visite. Nous aimerions voir un bien plus grand nombre d'entre vous et beaucoup plus d'aspects de ce merveilleux pays, mais c'est impossible cette fois-ci. C'est tout simplement que le Canada est trop vaste. Par chance, le réseau de télévision couvre la plupart des centres de peuplement du pays. Je puis donc apporter directement dans vos foyers ce message un peu plus personnel, même si je ne peux passer en voiture dans vos rues ni rencontrer quelques-uns de vos concitoyens. J'espère qu'il vous permettra aussi de venir avec moi dans les différentes régions du Canada que je vais visiter pour voir certains des spectacles et des nouveaux aménagements industriels qui jalonnent le parcours.

C'est la saison des vacances pour bon nombre d'entre vous et une belle journée d'été n'est vraiment pas le moment des choses sérieuses, mais j'ai parlé de ces choses parce que je les ai bien à cœur. Si je vous ai aidés à éprouver la fierté d'être Canadiens, si je vous ai rappelé la force qui provient de l'unité, si j'ai aidé à porter à votre attention le brillant panorama des années futures, j'en éprouverai une satisfaction profonde, car je suis profondément convaincue que ce pays peut envisager un glorieux avenir.

*Lors de l'inauguration du monument aux Forces aériennes du Commonwealth,
Ottawa, le 1^{er} juillet 1959*

(Traduction)

Ce monument a été élevé à la mémoire des hommes et des femmes des Forces aériennes du Commonwealth, qui, durant la seconde Grande Guerre, ont donné leur vie,—au Canada, aux États-Unis d'Amérique et dans les pays et les mers avoisinants,—et qui n'ont pas de tombeau connu. C'est un de cinq monuments du même genre dédié aux forces aériennes. Ils commémorent en tout quelque 30,000 noms. J'en ai déjà inauguré deux, un à Runnymede et l'autre à Malte; les deux autres se trouvent à El-Alamein et à Singapour.

Leurs emplacements mêmes manifestent toute l'ampleur du conflit auquel presque nulle partie du monde n'a échappé, chaque partie de notre Commonwealth fournissant son apport.

Certains de ceux qu'on commémore ici ont été tués en activité de service, à partir de bases canadiennes, au cours de missions au-dessus de l'Atlantique, du Pacifique et dans l'Arctique. Mais la plupart d'entre eux apprenaient à voler en vertu du Plan d'entraînement des aviateurs de l'Empire, ou livraient en Europe et en Afrique du Nord, des avions fabriqués sur ce continent. Ils étaient jeunes,—confiants dans l'avenir,—et bon nombre d'entre eux, s'ils vivaient encore, participeraient au refaçonnement du monde moderne. Leur mort a alourdi le fardeau qui pèse sur nous, mais l'exemple de leur fidélité et de leur courage ne pourra manquer de nous aider et de nous inspirer.

De même que ceux dont les noms sont inscrits ici venaient de toutes les parties du Commonwealth, ainsi aujourd'hui bon nombre d'entre vous, leurs parents et leurs proches, êtes venus du monde entier pour vous joindre à mon peuple canadien qui honore leur mémoire. Vous chercherez les noms de fils ou d'époux ou de frères qui n'ont pas craint de perdre leur vie pour sauver la nôtre. Je partage votre fierté à leur égard et je vous assure de l'indéfectible gratitude de ceux qui ont survécu au conflit et qui peuvent vivre en liberté. Sachez aussi, à cause de l'abnégation de ces morts, que je compatis à votre douleur que le temps peut alléger mais ne pourra jamais dissiper.

Bien des Canadiens étaient présents quand j'ai inauguré le monument à Runnymede sur lequel on a inscrit les noms de 3,000 aviateurs canadiens. Sur le vitrail du mausolée on a gravé un verset du psaume 139:

Si je prenais les ailes de l'aurore,
Et si j'allais demeurer à l'extrémité de la mer,
Même là, ta main me conduirait,
Ta main droite me saisirait.

Que ces paroles,—dans lesquelles certains de ceux que nous honorons ici ont peut-être trouvé un encouragement en s'élevant dans le ciel,—vous aident et vous soutiennent aujourd'hui.

N° 69

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 8 juillet 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Euler,	Kinley,	Roebuck,
Blais,	Farquhar,	Lambert,	Smith
Bois,	Fergusson,	Lefrançois,	(Kamloops),
Bouffard,	Gladstone,	Léger,	Stambaugh,
Brunt,	Golding,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Buchanan,	Gouin,	Macdonald,	Taylor
Burchill,	Haig,	MacDonald,	(Westmorland),
Choquette,	Hayden,	McDonald,	Tremblay,
Connolly	Higgins,	McGrand,	Turgeon,
(Ottawa-Ouest),	Hnatyshyn,	Méthot,	Vaillancourt,
Crerar,	Horner,	Paterson,	Veniot,
Dessureault,	Inman,	Pearson,	Vien,
Drouin,	Isnor,	Pouliot,	White,
Dupuis,	Jodoin,	Robertson,	Woodrow.
Emerson,			

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La Communication est alors lue par le Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 7 juillet 1959.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le mercredi 8 juillet, à 5.45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,
LIONEL MASSEY.

L'honorable

Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-350, intitulé: "Loi pour faire droit à Juanita Patricia Hamilton Long".

Bill SD-351, intitulé: "Loi pour faire droit à Benjamin Gordon Davidson".

Bill SD-352, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Isabella MacKellar Thomas".

Bill SD-353, intitulé: "Loi pour faire droit à Philip Joseph Kelly".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-66, intitulé: "Loi prévoyant des contributions et prêts aux provinces en matière d'assurance-récolte", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Exemplaire des Appendices A et B au rapport provisoire concernant la régularisation des eaux et la production d'énergie hydroélectrique dans le bassin du fleuve Fraser, présenté le 31 octobre 1958 par la Commission du bassin du Fraser et déposé le 21 janvier 1959. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-50, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-57, intitulé: "Loi concernant la pension de retraite des membres de la Gendarmerie royale du Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-62, intitulé: "Loi concernant la pension de retraite des membres des forces canadiennes", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-34, intitulé: "Loi concernant la Gendarmerie royale du Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec un amendement, comme il suit:

Page 6: Immédiatement après le paragraphe (2) de l'article 20, insérer ce qui suit, à titre de paragraphe (3):

"(3) Le Ministre doit présenter au Parlement une copie de chaque arrangement conclu selon le paragraphe (1), dans un délai de quinze jours après qu'il a été conclu, ou, si le Parlement n'est pas alors en session, l'un quelconque des quinze premiers jours où il siège par la suite."

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill, tel que modifié, soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois, tel que modifié.

Étant posée la question de savoir si ce bill, tel que modifié, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec un amendement, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le rapport suivant:

Le MERCREDI 8 juillet 1959.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-43, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage", fait rapport ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard dudit bill.

Le tout respectueusement soumis,

SALTER A. HAYDEN,
Président.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-43, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Emerson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hnatyshyn propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le Bill C-58, intitulé: "Loi modifiant la Loi modifiant le Code criminel", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que plus ample débat sur la motion portant deuxième lecture de ce bill soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-68, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes et autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec la Dominion Coal Company, Limited, en vertu de cette dernière loi",

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

5.30 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

"C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit alors les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

Loi pour faire droit à Maurice Castonguay.

Loi pour faire droit à Iris Marion Saunders Robbins.

Loi pour faire droit à Eleonora Dudarowa Shukoff.

Loi pour faire droit à Jeannette Bélanger Ross.

Loi pour faire droit à Evelyn Isbitsky Goldenberg.

Loi pour faire droit à Salla Weisman Stopnicki, autrement connue sous le nom de Sally Weisman Stopnicki.

Loi pour faire droit à Ovilla Rivet.

Loi pour faire droit à Bella Valinsky Segal.

Loi pour faire droit à Alexander Pavlovich.

Loi pour faire droit à Catherine Anne Gillis Roper.

Loi pour faire droit à John Robertson Low.

Loi pour faire droit à Barbara Ann Foam Armstrong, autrement connue sous le nom de Barbara Ann Foam Copan.

Loi pour faire droit à Ruth Mary Morgenstern Usher.

-
- Loi pour faire droit à Eddie Ronald Joe Willard.
Loi pour faire droit à Michel-Alphonse Dubois.
Loi pour faire droit à Phyllis Ann Applebaum Isenberg.
Loi pour faire droit à Zita May Pardoe McCall.
Loi pour faire droit à Monique-Andrée Séguin Tyson.
Loi pour faire droit à Bertha Sylvia Berman Maxwell.
Loi pour faire droit à Margery Fletcher Dennis Phillips.
Loi pour faire droit à Margaret Helen Dawson MacKenzie.
Loi pour faire droit à Eleanor Gwyneth Henley Norman.
Loi pour faire droit à Marie-Pauline Primeau Landreville.
Loi pour faire droit à Ellen Wilk Tuke.
Loi pour faire droit à Rhoda Lillian Rabinovitch Katchan.
Loi pour faire droit à Roger Myre.
Loi pour faire droit à Lee Dacks Moscovitch.
Loi pour faire droit à Lillian Goldbloom Howard.
Loi pour faire droit à Giovanni Cavallero.
Loi pour faire droit à Lorna Frances Hutchinson Kerr.
Loi pour faire droit à Jessie Balfour Mains McCartney Manson.
Loi pour faire droit à Guy Charbonneau.
Loi pour faire droit à Meade Alexander Morgan.
Loi pour faire droit à Carol May Campbell Williams.
Loi pour faire droit à Adela Hawthorne Pattison.
Loi pour faire droit à Samuel Currie Millar.
Loi pour faire droit à Helen Mary Margeson Ransome Scudamore.
Loi pour faire droit à Claire-Anna-Thérèse Verdon Monette.
Loi pour faire droit à Constance Edna Medcalfe Blood.
Loi pour faire droit à Norma Margaret Martin Raymo.
Loi pour faire droit à Audrey Barrasford Milburn.
Loi pour faire droit à Sandra Stoll Goldenberg.
Loi pour faire droit à Edith May Driscoll Jeffrey.
Loi pour faire droit à Joyce Ethel Commerford Brewster.
Loi pour faire droit à Hirsch Glaser.
Loi pour faire droit à Maria Gagné Côté.
Loi pour faire droit à Gail Patricia Northrup Brazauckas.
Loi pour faire droit à Gilbert Forest.
Loi pour faire droit à Yvon Poulin.
Loi pour faire droit à Karl Wilhelm Oskar Bartels.
Loi pour faire droit à Joseph-Aimé-Paul-Guy Genest.
Loi pour faire droit à Allan Ray Wright.
Loi pour faire droit à Michael Kalabiha.
Loi pour faire droit à Joyce Ann Breaker Lee.
Loi pour faire droit à Zina Goffman Filler.
Loi pour faire droit à Omula Karnitis Rakauskas.
Loi pour faire droit à Joseph-Bernard-Alberia-Gustave Lahaise.
Loi pour faire droit à Michael Palangio.
Loi pour faire droit à Grace Evelyn Hegtveit Richter.

- Loi pour faire droit à Ross Kevin Ladd.
Loi pour faire droit à Georgina Horne Parsons.
Loi pour faire droit à Esther Paula Beernaert Martindale.
Loi pour faire droit à Audrey Bruce Laborgne.
Loi pour faire droit à Timothy Allan Moran.
Loi pour faire droit à Antonio Choma.
Loi pour faire droit à Helen Ruby Riley Onions.
Loi pour faire droit à Simone-Alberta Chrétiens Welsh.
Loi pour faire droit à Edward John Mendelsohn.
Loi pour faire droit à Marcus Gilmour.
Loi pour faire droit à Joyce Rosemary Hudson Plam.
Loi pour faire droit à Bernard Lawrence Boire.
Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Marielle Faust Morin.
Loi pour faire droit à Ruth Georgina Potts Dobie.
Loi pour faire droit à Patricia Burnell Fraser Rosensweig.
Loi pour faire droit à Dawn Jean McKenzie Barr.
Loi pour faire droit à Helen Ann Kovach Ujvary.
Loi pour faire droit à David Scott Brown.
Loi pour faire droit à Doris Margaret Turner Smiley.
Loi pour faire droit à Angelo Ciamarro.
Loi pour faire droit à Gustave-René Gosselin.
Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Jeannine Quesnel Patenaude.
Loi pour faire droit à Mary Athanas Copis.
Loi pour faire droit à Greta Libenstein Goldfeder.
Loi pour faire droit à André-Maurice Petit.
Loi pour faire droit à Jean Huard DeRoberval.
Loi pour faire droit à Juanita Patricia Hamilton Long.
Loi pour faire droit à Benjamin Gordon Davidson.
Loi pour faire droit à Margaret Isabella MacKellar Thomas.
Loi pour faire droit à Philip Joseph Kelly.
Loi modifiant la Loi sur les juges.

Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de transport de marchandises établis à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés.

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Loi concernant la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert.

Loi modifiant la Loi sur la résidence du premier ministre.

Loi modifiant la Loi sur les accords de Bretton Woods.

Loi modifiant la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts.

Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la République de Finlande pour éviter la double imposition sur les revenus.

Loi concernant l'essai, l'inspection et la vente des semences.

Loi marquant l'occasion de la visite de Sa Majesté au Canada par des dispositions pour l'établissement et l'administration d'un fonds aidant aux recherches sur les maladies de l'enfance.

Loi modifiant la Loi sur les unités de longueur et de masse.

Loi modifiant la Loi sur les poids et mesures.

Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

Loi constituant en corporation "The Free Methodist Church in Canada".

Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction.

Loi concernant la mise au point de certaines pensions du service public.

Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1^{er} janvier 1959 jusqu'au 30 juin 1960, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada.

Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Loi concernant la pension de retraite des membres de la Gendarmerie royale du Canada.

Loi concernant la pension de retraite des membres des forces canadiennes.

Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 70

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 9 juillet 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Emerson,	Kinley,	Smith
Blais,	Euler,	Lambert,	(Kamloops),
Bois,	Farquhar,	Léger,	Stambaugh,
Bouffard,	Fergusson,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Brunt,	Gladstone,	Macdonald,	Taylor
Buchanan,	Golding,	MacDonald,	(Westmorland),
Burchill,	Gouin,	McDonald,	Tremblay,
Choquette,	Haig,	McGrand,	Turgeon,
Connolly	Higgins,	Méthot,	Vaillancourt,
(Ottawa-Ouest),	Hnatyshyn,	Paterson,	Veniot,
Crerar,	Horner,	Pearson,	Vien,
Dessureault,	Inman,	Pouliot,	White,
Drouin,	Isnor,	Robertson,	Woodrow.
Dupuis,	Jodoin,	Roebuck,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de l'Auditeur général sur la vérification des comptes de la Commission de la Capitale nationale pour l'année terminée le 31 mars 1959, ainsi que les états financiers pour l'année, en vertu de l'article 87 de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, S.R. 1952. (Texte anglais).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hnatyshyn, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, portant la deuxième lecture du Bill C-58, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Hnatyshyn propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le Bill C-68, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes et autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec la Dominion Coal Company, Limited, en vertu de cette dernière loi", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, que le Bill C-66, intitulé: "Loi prévoyant des contributions et prêts aux provinces en matière d'assurance-récolte", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

*Par consentement unanime,
Le Sénat se reporte aux Avis de Motions.*

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 14 juillet 1959, à trois heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 71

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 14 juillet 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fergusson,	Léger,	Stambaugh,
Blais,	Golding,	Macdonald,	Taylor
Bois,	Gouin,	MacDonald,	(Norfolk),
Brunt,	Haig,	McDonald,	Taylor
Buchanan,	Higgins,	Méthot,	(Westmorland),
Connolly	Hnatyshyn,	Monette,	Tremblay,
(Ottawa-Ouest),	Horner,	Paterson,	Turgeon,
Croll,	Hugessen,	Pearson,	Vaillancourt,
Davies,	Isnor,	Pouliot,	Veniot,
Dessureault,	Kinley,	Robertson,	Vien,
Drouin,	Lambert,	Roebuck,	White,
Emerson,	Lefrançois,	Smith	Wilson.
Farquhar,		(Kamloops),	

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-2, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les concessions de terres publiques",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-6, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-25, intitulé: "Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-28, intitulé: "Loi constituant en corporation la "Standard Trust Company",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-29, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Assurance-Vie Desjardins",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-67, intitulé: "Loi ouvrant aux cultivateurs un crédit hypothécaire à long terme", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à une période subséquente de la présente séance.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Plus tard ce jour:

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le Bill C-67, intitulé: "Loi ouvrant aux cultivateurs un crédit hypothécaire à long terme", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président présente au Sénat un rapport de la Commission du service civil, ainsi conçu:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL
CANADA

Le 11 février 1959

Aux honorables membres des deux Chambres du Parlement,

La Commission du service civil, à la demande du Bibliothécaire parlementaire et selon les dispositions des articles 11 et 62 de la Loi sur le service civil, a l'honneur de soumettre le rapport suivant à votre approbation:

Il est recommandé que la rémunération à l'égard des catégories ci-après soit révisée ainsi qu'il suit et entre en vigueur le 1^{er} janvier 1959:

BIBLIOTHÉCAIRE CATALOGUEUR 1

de:	3720	3870	4020	4170
à:	3750	3900	4050	4200
				4350

1. Cette revision s'appliquera à tous les employés faisant partie du personnel au 1^{er} janvier 1959.

2. Chaque employé de cette catégorie peut être rémunéré au taux de traitement indiqué immédiatement sous celui qu'il recevait le 1^{er} janvier 1959.

3. Ladite revision n'a aucun effet sur la date actuelle de l'augmentation annuelle de traitement des employés et ceux-ci conserveront les avantages auxquels ils seraient autrement admissibles en vertu du décret du Conseil C.P. 23/1700 du 30 avril 1946, modifié.

Il est recommandé que la rémunération de la catégorie

BIBLIOTHÉCAIRE CATALOGUEUR 2

qui est présentement:

par année:	4350	4500	4650	4800
soit révisée et se lise comme suit:				
par année:	4500	4650	4800	4950

Ci-joint la copie d'un rapport au sujet de ce qui précède.

Le commissaire,
RUTH E. ADDISON

Respectueusement soumis,

Le Président du Sénat,
MARK R. DROUIN.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du Conseil des Arts du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1959, en conformité de l'article 23 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada, chapitre 3 des Statuts de 1957. (Textes anglais et français).

Rapport du Conseil national des recherches pour l'année close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 16(3) de la Loi sur le Conseil national des recherches, chapitre 239, S.R. 1952, comprenant le rapport annuel de la *Canadian Patent and Development Limited* pour la même période. (Texte anglais).

Rapport de l'*Atomic Energy of Canada Limited* pour l'année close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 85(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R. 1952. (Texte anglais).

Rapport de la Commission d'énergie du Nord canadien pour l'année close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 24, chapitre 196, S.R. 1952, et rapport sur l'examen par l'Auditeur général des comptes et états financiers de ladite Commission pour ladite année, en conformité de l'article 87 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R., 1952. (Texte anglais).

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique régissant l'établissement d'un système de communications intégrées à l'appui du Système d'alerte précoce contre les engins balistiques, signées à Ottawa le 13 juillet 1959. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans *La Gazette du Canada*, 1959, le mercredi 8 juillet 1959, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport du Bibliothécaire national pour l'année terminée le 31 mars 1959, en conformité de l'article 13 de la Loi sur la Bibliothèque nationale, chapitre 330, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport de l'Office national du film pour l'année close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 20(2) de la Loi sur le Film national, chapitre 185, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-30, intitulé: "Loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Niagara, entre la province d'Ontario et l'État de New York".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à une période subséquente de la présente séance.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Plus tard ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill S-30, intitulé: "Loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Niagara, entre la province d'Ontario et l'État de New York", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est lors lu la troisième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit déféré au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-31, intitulé: "Loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Pigeon, entre la province d'Ontario et l'État de Minnesota".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à une période subséquente de la présente séance.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Plus tard ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill S-31, intitulé: "Loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Pigeon, entre la province d'Ontario et l'État de Minnesota", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit déféré au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-32, intitulé: "Loi abrogeant certaines lois sur la pêche, en vigueur dans la province de Terre-Neuve, relativement à l'exportation du poisson salé".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à une période subséquente de la présente séance.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Plus tard ce jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-32, intitulé: "Loi abrogeant certaines lois sur la pêche, en vigueur dans la province de Terre-Neuve, relativement à l'exportation du poisson salé", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Emerson, du comité permanent des Finances, auquel a été déferée l'instruction d'étudier la menace d'inflation au Canada, présente le rapport de ce comité.

(Le rapport en français est imprimé comme Appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 553a-553r).

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Emerson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat,

L'honorable sénateur Robertson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), que plus ample débat sur la motion visant à l'adoption du rapport soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur MacDonald, pour l'honorable sénateur Gladstone, Président conjoint, présente le second rapport du Comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes sur les Affaires indiennes, comme il suit:

Le JEUDI 9 juillet 1959.

Le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier les Affaires indiennes a l'honneur de présenter son second rapport, ainsi qu'il suit:

Le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier les Affaires indiennes a été constitué par ces Chambres du Parlement le 4 mai et le 29 avril, respectivement.

Ledit Comité a tenu 12 réunions et il a reçu des renseignements des personnes suivantes: l'honorable Ellen L. Fairclough, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et surintendant général des Affaires indiennes; M. Laval Fortier, sous-ministre; M. H. M. Jones, directeur des Affaires indiennes, et d'autres fonctionnaires du ministère.

En outre, le Comité a convoqué les organisations et groupes indiens suivants, et il a entendu leurs témoignages:

1. Le Conseil des Six Nations;
2. La Confédération des Six Nations;
3. La Fraternité des Indigènes de la Colombie-Britannique;
4. La Fraternité des Indiens du Manitoba.

Vu qu'il s'agit ici du premier examen général de la Loi sur les Indiens depuis 1951, par un comité parlementaire, le Comité estime que la portée de cette étude et de cette enquête doit être assez considérable pour permettre de comprendre et d'évaluer, de la manière voulue, les problèmes et difficultés auxquels se heurte actuellement la population indienne.

Il importe également que le Comité reconnaisse l'existence possible d'imperfections dans la Loi sur les Indiens sous sa forme actuelle et, si possible, de proposer le moyen d'améliorer et de renforcer ladite loi, non seulement du point de vue administratif, mais en vue d'aider la population indienne à améliorer son statut éducatif et économique.

Les travaux du Comité et le bien-être des Indiens ont soulevé un vif intérêt chez un grand nombre de sociétés, de groupes et de particuliers, dont plusieurs, surtout parmi les groupes d'Indiens ainsi que les sociétés religieuses et les organisations de bien-être social, ont manifesté le désir de présenter des mémoires ou des déclarations orales.

Dès le début de ses séances, le Comité s'est rendu compte qu'il lui serait impossible d'entendre tous ceux qui voulaient soumettre des exposés et de recueillir les témoignages nécessaires durant la courte période mise à sa disposition dans la présente session. Conscient de cet état de choses, le Comité a entendu quelques représentants des Indiens, avec l'espoir que ceux qui n'ont pas témoigné cette fois auront l'occasion de se faire entendre à une date ultérieure.

Votre Comité recommande, à l'unanimité, la nomination d'un comité semblable, au début de la prochaine session du Parlement, afin de poursuivre ces enquêtes et études.

Il est proposé, en outre, que les groupes ou organisations qui ont exprimé le désir de soumettre des exposés, aient l'occasion de présenter un mémoire écrit et, si la chose est nécessaire, d'étayer ce mémoire de dépositions orales.

Dans la réception de témoignages écrits ou oraux, il est proposé que la priorité soit accordée à l'audition de représentants des groupes, organisations ou bandes d'Indiens. Ils sont les premiers intéressés, et il conviendrait d'accorder à leurs opinions une attention particulière.

Les fonctionnaires de la Division des Affaires indiennes du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, comme ceux des Services de santé des Indiens et du Nord, du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, peuvent contribuer grandement à l'efficacité de tout comité sur les Affaires indiennes en lui fournissant tous les renseignements de nature à aider à la compréhension des difficultés administratives et autres problèmes. Ces fonctionnaires pourraient rendre de nouveaux services en demandant aux surveillants régionaux de signaler à la population indienne les études du Comité et, en même temps, d'indiquer aux diverses bandes d'Indiens comment saisir le Comité de leurs mémoires ou opinions.

Le Comité désire exprimer sa vive appréciation des renseignements fournis par le Surintendant général des Affaires indiennes, les fonctionnaires du Ministère et les représentants des Indiens.

Une copie du compte rendu des délibérations et témoignages du Comité est jointe aux présentes.

Respectueusement soumis.

Président conjoint,
JAMES GLADSTONE.

L'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Cyrille Vaillancourt, du comité permanent des Ressources naturelles, auquel a été déferé le Bill C-49, intitulé: "Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec deux amendements, comme il suit:

1. Page 2: Retrancher l'alinéa h) de l'article 2 et y substituer ce qui suit: "h) "ligne internationale de transmission de force motrice" signifie les facilités construites ou fonctionnant en vue de la transmission de force motrice d'un endroit du Canada à un endroit situé hors de ce pays;"

2. Page 27, ligne 13: Immédiatement après le mot "ans", insérer les mots "à compter d'une date qui sera fixée dans la licence,"

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill, tel que modifié, soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill, tel que modifié, est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill tel que modifié, doit être adopté, Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec deux amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hnatyshyn propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine:

Résolu,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la Convention sur la nationalité de la femme mariée, adoptée à New York le 20 février 1957, et que cette Chambre approuve ladite Convention.

Après débat,

L'honorable sénatrice Wilson propose, appuyée par l'honorable sénateur Croll, que plus ample débat sur le projet de résolution soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Asetline propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

APPENDICE*Rapport du comité permanent des Finances concernant
la menace d'inflation au Canada*

Le MARDI 14 juillet 1959.

Le Comité permanent des finances, qui a reçu instructions d'étudier la menace d'inflation au Canada, présente le rapport suivant:

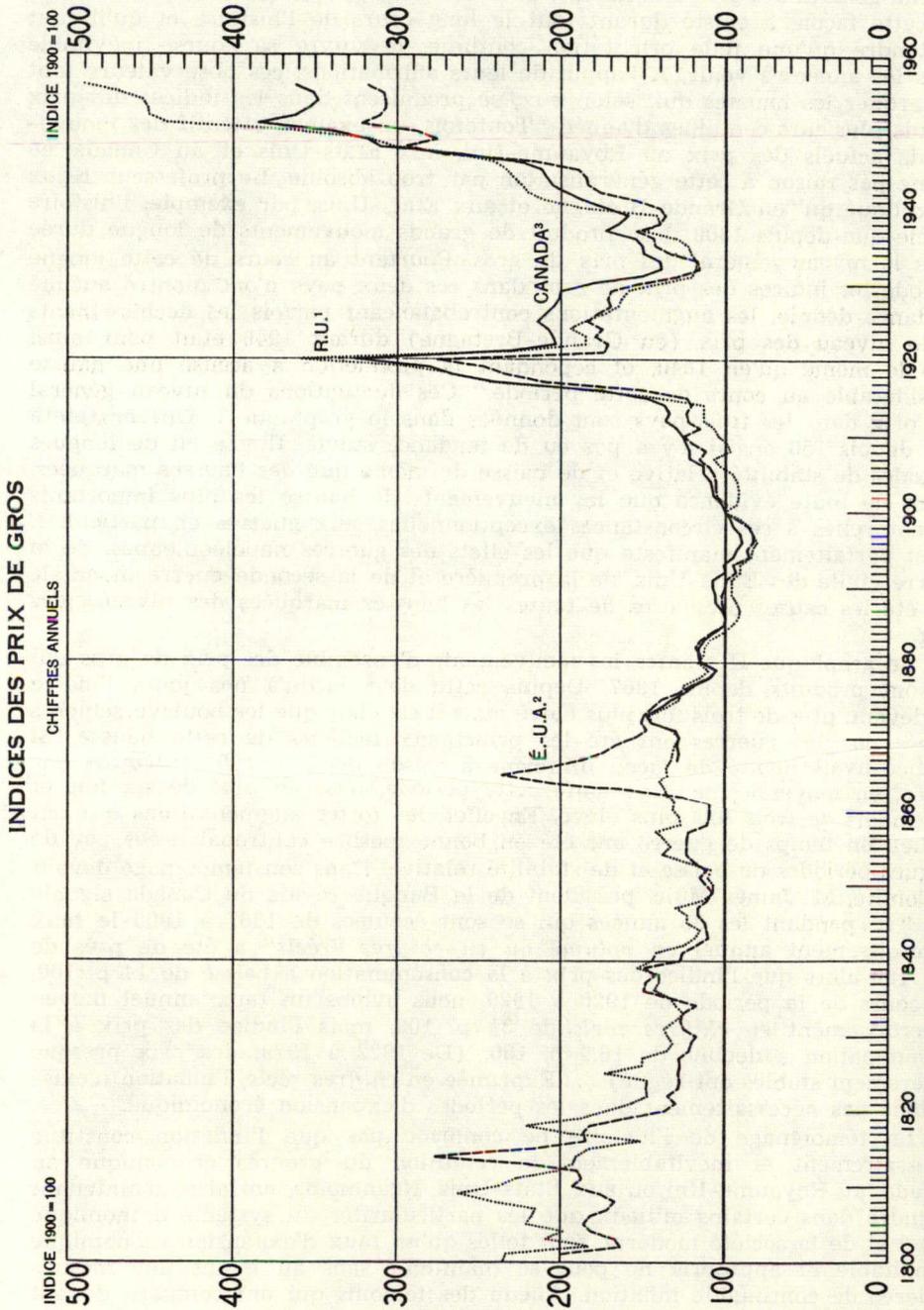
Ces dernières années, le problème de l'inflation a capté l'attention des pouvoirs publics dans tout le monde occidental. Un éminent expert en la matière a déclaré au Comité que "l'inflation, et non plus la régression, est devenue le principal souci du monde des affaires de notre continent". La nature du problème, les solutions possibles et le danger que l'inflation suscite pour l'avenir sont des questions qui ont pris la vedette et qui font l'objet d'abondantes discussions. Les renseignements fournis au Comité indiquent que les appréhensions entretenues viennent de l'augmentation persistente des prix et des frais et de l'aviilissement correspondant de la monnaie qui ont caractérisé l'après-guerre; de la hausse continue du coût de la vie dans la récente période de régression, et de l'hésitation manifeste du public à placer ses épargnes dans des obligations à long terme et à rendement fixe en dollars, d'où la difficulté grandissante pour les gouvernements en particulier de se procurer les capitaux dont ils ont besoin.

Tel est le tableau qui se présentait aux yeux du Comité lorsqu'il s'est mis à l'œuvre pour exécuter le mandat qui lui donnait instructions "d'étudier la menace d'inflation au Canada". Pour cela, il a recherché le concours de particuliers compétents en la matière, aussi bien que de groupes représentatifs de la collectivité. Dans le peu de temps mis à sa disposition, il a pu tenir dix séances publiques. A la première de ces séances a comparu un économiste distingué, le professeur F. A. Knox, de l'Université Queen, qui a décrit la nature des forces inflationnistes et les a analysées. A ses réunions subséquentes, le Comité a fait l'étude des opinions de représentants en vue de l'industrie, du commerce, de la finance, du travail et de l'agriculture ainsi que de celles du gouverneur de la Banque du Canada. Le Comité a entendu en tout quarante-quatre témoins. Leurs noms et situation et les organismes qu'ils représentent sont indiqués à l'Appendice A.

Les mémoires que le Comité a reçus ont grandement facilité son travail. Tous ces documents avaient été préparés avec soin et étaient le fruit de beaucoup de réflexions et d'efforts. Ils étaient d'ordre pratique, sans détours et traduisaient la grande importance que l'on attache au sujet de notre enquête. En conséquence, les témoignages déposés au Comité, qui sont publiés dans les comptes rendus de ses réunions, constituent une documentation des plus précieuses pour l'examen et l'élucidation d'un problème d'une grande portée sociale et économique eu égard au bien-être et au progrès futurs de notre pays.

Les mémoires que le Comité a reçus ont grandement facilité son travail. En particulier de tirer des conclusions provisoires mais utiles, étant donné le peu de temps à sa disposition. Il est évident que le Comité n'a pas eu le temps de pousser bien loin l'examen de bon nombre de ramifications et des subdivisions d'un sujet aussi complexe et difficile. Le Comité s'en tiendra donc, dans le présent rapport, à un bref examen de certaines questions fondamentales d'importance vitale, à l'égard desquelles il y avait, pour ainsi dire, unanimité d'opinions chez les témoins qui ont comparu. Ces questions se rattachent à des points aussi essentiels que l'inévitabilité historique et à longue amplitude de l'inflation, la nature et les effets de la hausse des prix qui a suivi la seconde guerre mondiale, la compatibilité des objectifs relatifs au maintien de niveaux élevés de l'embauche et à la préservation d'une stabilité raisonnable de la valeur de la monnaie, la doctrine de l'inflation insidieuse et, en fin de compte, la situation et la psychologie actuelles au sujet de la menace d'inflation.

GRAPHIQUE I



1. R.U.: 1800-1859 JEVONS; 1860-1914 SAUERBECK; 1915-1956 BOARD OF TRADE
2. É.-U.A.: BUREAU OF LABOUR STATISTICS (BUREAU DE LA STATISTIQUE DU TRAVAIL)
3. CANADA: BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE; INDICE GÉNÉRAL DES PRIX DE GROS.

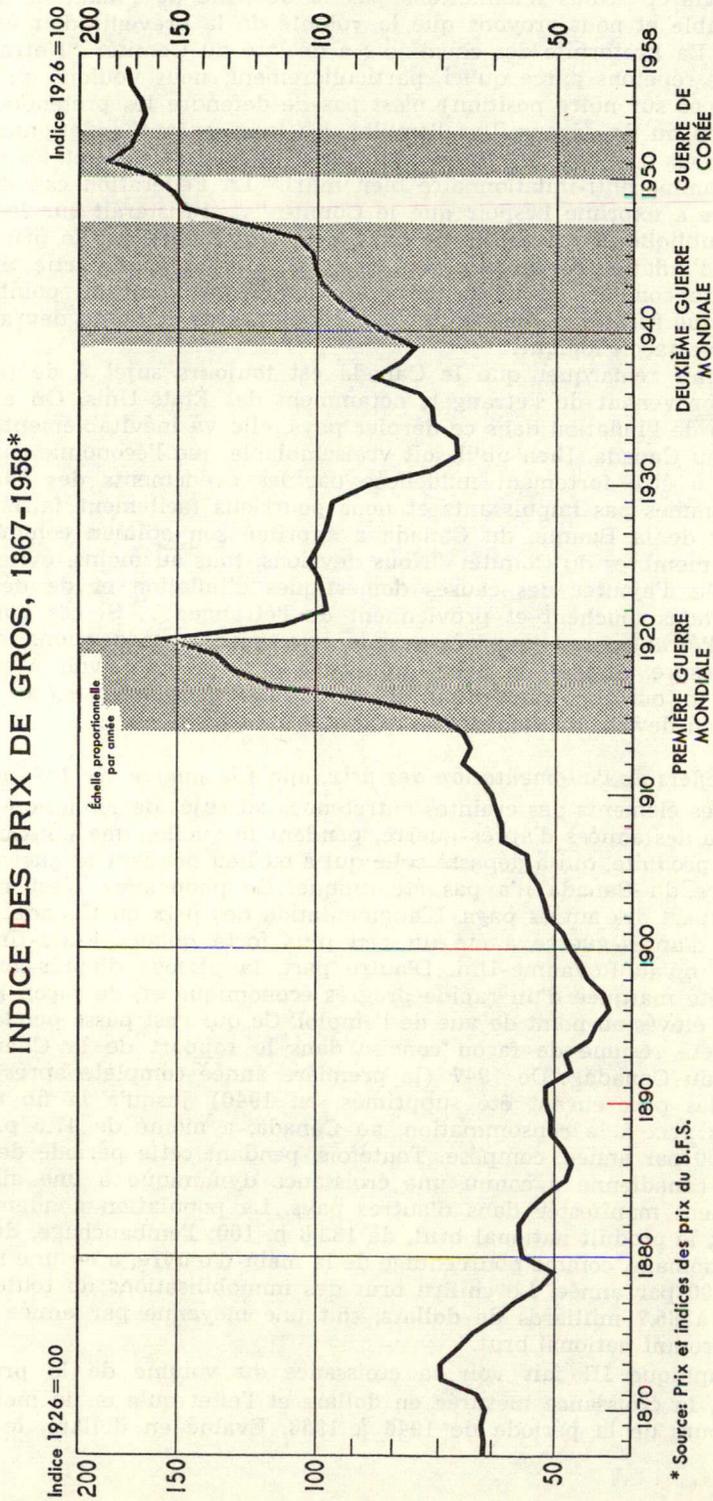
L'inflation n'est pas inévitable

Point n'est nécessaire, avant d'entreprendre une étude de ce sujet, de tenter de donner une définition des plus savantes de l'inflation. Pour toutes fins pratiques, on peut définir l'inflation comme une condition maintenant le niveau général des prix à la hausse. D'aucuns soutiennent que l'inflation, définie de cette façon, a existé durant tout le long cours de l'histoire et qu'il faut s'attendre qu'une telle orientation continue de suivre sa course inévitable dans les années à venir. A l'appui de leurs affirmations, ces observateurs font remarquer les hausses qui, selon eux, se produisent dans les indices des prix depuis plusieurs centaines d'années. Toutefois, un examen attentif des mouvements actuels des prix au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Canada ne donne pas raison à cette généralisation par trop absolue. Le professeur Knox a expliqué qu'"en Grande-Bretagne et aux États-Unis, par exemple, l'histoire révèle que depuis 1800 il se produit de grands mouvements de longue durée dans le niveau général des prix de gros. Pourtant au cours de cette longue période les indices des prix de gros dans ces deux pays n'ont montré aucune tendance définie, les augmentations contrebalançant parfois les fléchissements... le niveau des prix (en Grande-Bretagne) durant 1940 était pour ainsi dire le même qu'en 1840, et cependant la production a accusé une hausse considérable au cours de cette période." Ces fluctuations du niveau général des prix dans les trois pays sont données dans le graphique I. On constatera que depuis 150 ans il n'y a pas eu de tendance suivie. Il y a eu de longues périodes de stabilité relative et de baisse de même que des hausses marquées. Il est de toute évidence que les mouvements de hausse les plus importants étaient reliés à ces circonstances exceptionnelles, aux guerres en particulier. Il est parfaitement manifeste que les effets des guerres napoléoniennes, de la guerre civile des États-Unis, de la première et de la seconde guerre mondiale ont été les causes premières de toutes les hausses marquées des niveaux des prix.

Le graphique II montre les mouvements d'ensemble des prix de gros qui se sont produits depuis 1867. Depuis cette date jusqu'à nos jours l'indice est devenu près de trois fois plus élevé mais il est clair que les bouleversements causés par les guerres ont été les principaux facteurs de cette hausse. Si l'indice avait monté de façon uniforme à raison de 2 p. 100 seulement par année, en moyenne, pendant toute cette période, il serait plus de six fois et non moins de trois fois plus élevé. En effet, les fortes augmentations qui ont eu lieu en temps de guerre ont été en bonne mesure contrebalancées par de longues périodes de baisse et de stabilité relative. Dans son témoignage devant le Comité, M. James Muir, président de la Banque royale du Canada signale que "... pendant les 33 années qui se sont écoulées de 1867 à 1900 le taux d'accroissement annuel *en volume ou en chiffres "réels"* a été de près de 3 p. 100 alors que l'indice des prix à la consommation a baissé de 14 p. 100. Au cours de la période de 1920 à 1929, nous avons un taux annuel moyen d'accroissement *en chiffres réels* de 3½ p. 100, mais l'indice des prix à la consommation a décliné de 16.9 p. 100. (De 1922 à 1929, des prix presque entièrement stables ont régné) ... Exprimée en *chiffres réels*, l'inflation n'existe donc pas nécessairement dans les périodes d'expansion économique."

Le témoignage de l'histoire ne confirme pas que l'inflation constitue nécessairement et inévitablement la condition du progrès économique au Canada, au Royaume-Uni ou aux États-Unis. Néanmoins, on laisse maintenant entendre dans certains milieux que les particularités du système économique actuel et de la société moderne sont telles qu'un taux d'expansion économique souhaitable et approprié ne peut se maintenir sans au moins une mesure modérée de continuelle inflation. Aucun des témoins qui ont comparu devant le Comité ne croyait que l'inflation fût inévitable, nécessaire ou désirable. Au

GRAPHIQUE II



contraire, le porte-parole d'un groupe nombreux et représentatif de la société a exprimé une opinion assez opposée. L'Association des manufacturiers canadiens a déclaré: "Nous n'admettons pas la doctrine de l'inflation inévitable ou souhaitable et nous croyons que la volonté de la prévenir doit être tenue en alerte." La Fraternité des cheminots a déclaré au Comité: "Notre attitude (et nous le répétons parce qu'ici, particulièrement, nous voulons qu'on ne se méprenne pas sur notre position) n'est pas de défendre les prétendues vertus de l'inflation ou de déconseiller l'emploi des mesures anti-inflationnaires. Au contraire, nous sommes disposés à appuyer à la fois les buts et les méthodes d'un programme anti-inflationnaire bien mûri." La Fédération canadienne de l'agriculture a exprimé l'espoir que le Comité "...insisterait sur le fait que l'activité publique et privée, en ce pays, doit être fondée sur le principe que la menace d'inflation continuelle peut disparaître, en grande partie, au moyen de lignes de conduite et de programmes appropriés, tant au point de vue monétaire que fiscal et industriel, et que ces lignes de conduite devraient être suivies d'une façon logique."

On a fait remarquer que le Canada est toujours sujet à de puissantes influences provenant de l'étranger, notamment des États-Unis. On a soutenu que s'il y a de l'inflation dans ce dernier pays, elle va inévitablement se communiquer au Canada. Bien qu'il soit vraisemblable que l'économie canadienne continuera à être fortement influencée par les événements des États-Unis, nous ne sommes pas impuissants et nous pourrions facilement faire pire. Le gouverneur de la Banque du Canada a exprimé son opinion comme il suit devant les membres du Comité: "Nous devrions, tous au moins, éviter autant que possible d'ajouter des causes domestiques d'inflation et de déflation à celles qui nous touchent et proviennent de l'étranger... Si ces fluctuations de prix à l'étranger ont une très grande envergure, nous devrions, dans une certaine mesure, essayer de nous immuniser et de ne pas avoir à subir une augmentation ou une diminution de prix aussi considérables, au Canada, exprimées en devises du Canada."

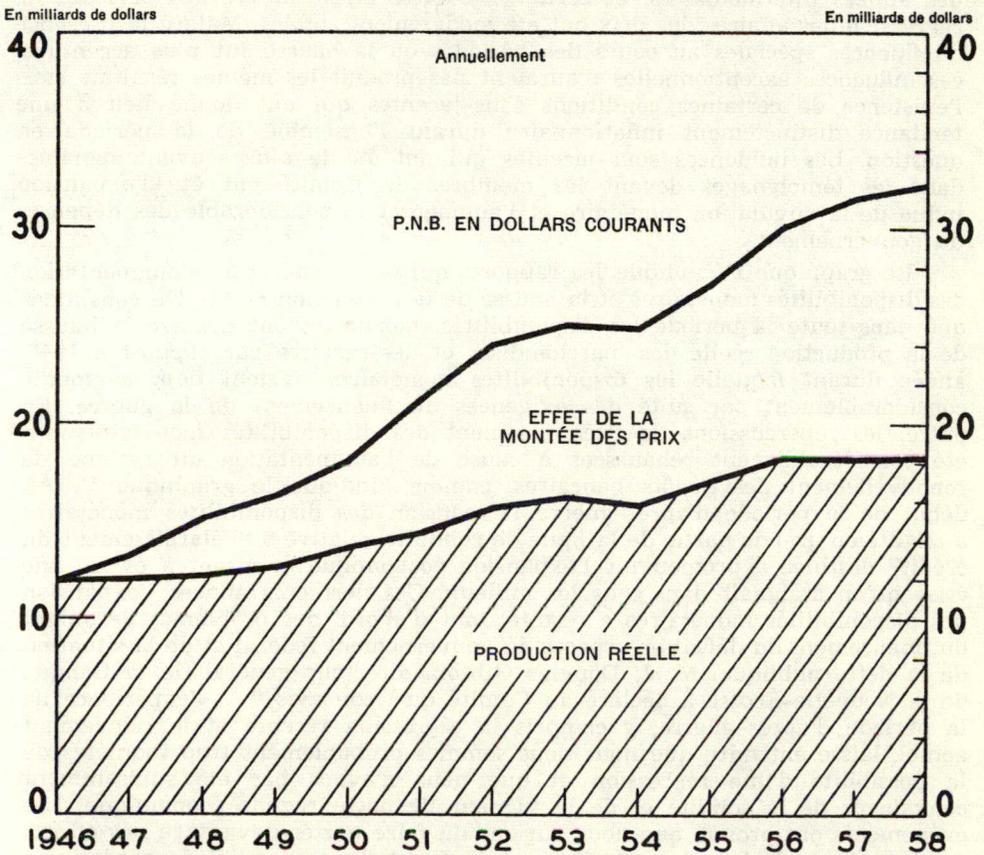
Nature et effets de l'augmentation des prix, après la guerre, de 1946 à 1958.

L'un des éléments des craintes entretenues au sujet de l'inflation vient de l'expérience des années d'après-guerre, pendant lesquelles une poussée ascendante s'est produite, qui a dépassé celle qui a eu lieu pendant la guerre même. L'expérience du Canada n'a pas été unique. Ce phénomène s'est manifesté dans la plupart des autres pays. L'augmentation des prix au Canada, pendant la période d'après-guerre a été un peu plus forte qu'aux États-Unis, mais plus faible qu'au Royaume-Uni. D'autre part, la période d'après-guerre, au Canada a été marquée d'un rapide progrès économique et, de façon générale, de niveaux élevés au point de vue de l'emploi. Ce qui s'est passé pendant cette période a été résumé de façon concise dans le rapport de la Chambre de commerce du Canada. "De 1947 (la première année complète après que les contrôles des prix eurent été supprimés, en 1946) jusqu'à la fin de 1958, l'indice des prix à la consommation, au Canada, a monté de 47.5 p. 100 ou de 3 $\frac{5}{8}$ p. 100 par année, composé. Toutefois, pendant cette période de 11 ans, l'économie canadienne a connu une croissance dynamique à une allure qui s'est rarement manifestée dans d'autres pays. La population a augmenté de 35.8 p. 100; le produit national brut, de 133.8 p. 100; l'embauchage, de 18.1 p. 100, et le chômage, comme pourcentage de la main-d'œuvre, a eu une moyenne de 3.3 p. 100 par année. Le chiffre brut des immobilisations de toutes sortes s'est élevé à 65.7 milliards de dollars, soit une moyenne par année de 23.0 p. 100 du produit national brut."

Le graphique III fait voir la croissance du volume de la production canadienne, la croissance mesurée en dollars et l'effet qu'a eu la montée des prix, au cours de la période de 1946 à 1958. Évalué en dollars, le produit

GRAPHIQUE III

PRODUIT NATIONAL BRUT



Source: Comptes nationaux du Bureau fédéral de la statistique.

national brut (P.N.B.) a augmenté en moyenne de 8.7 p. 100 par année, mais plus de la moitié de ce taux d'augmentation tient tout simplement à l'effet qu'ont eu les prix plus élevés sur les biens et services qui ont été produits en réalité.

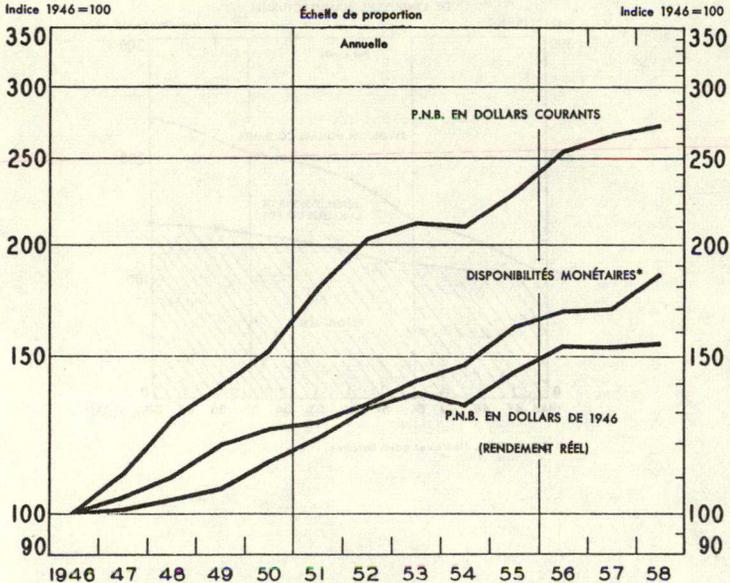
Toutefois, même durant cette période, il n'y a pas eu de tendance ininterrompue et continue. Comme la chose a été soulignée dans le mémoire du Congrès canadien du travail, il y a eu trois périodes distinctes de pression inflationnaire: de 1946 à 1948 (libération de la demande des consommateurs qui avait été longtemps contenue), de 1950 à 1951 (guerre de Corée et réarmement), et de 1955 à 1957 (accélération des investissements). Au cours des années intermédiaires, et certaines d'entre elles ont été des périodes de régression des affaires, les prix ont été modérément stables. Malgré la présence d'influences spéciales au cours des périodes où la hausse fut plus accentuée, ces influences exceptionnelles n'auraient pas produit les mêmes résultats sans l'existence de certaines conditions sous-jacentes qui ont donné lieu à une tendance distinctement inflationnaire durant l'ensemble de la période en question. Les influences sous-jacentes qui ont été le plus souvent signalées dans les témoignages devant les membres du Comité ont été l'expansion induite de la circulation monétaire et l'augmentation considérable des dépenses du gouvernement.

Le graphique IV indique les rapports qui ont existé entre l'augmentation des disponibilités monétaires et la hausse de la production réelle. On constatera que dans toute la période les disponibilités monétaires ont dépassé la hausse de la production réelle des marchandises et des services par rapport à 1946, année durant laquelle les disponibilités monétaires avaient déjà augmenté considérablement par suite des exigences du financement de la guerre. En outre, les répercussions de l'accroissement des disponibilités monétaires ont été considérablement rehaussées à cause de l'augmentation du rythme de renouvellement des dépôts bancaires, comme l'indique le graphique V. Au début de la période d'après-guerre l'expansion des disponibilités monétaires a résulté en grande partie de la ligne de conduite relative à "l'élargissement du crédit" destinée à promouvoir l'expansion économique et visant à éviter une crise qu'on craignait dans tous les milieux. Ces dernières années l'expansion des disponibilités monétaires a résulté, tout d'abord, des problèmes découlant du financement du déficit en espèces du gouvernement fédéral et de la situation de la dette publique. M. J. Douglas Gibson, directeur général de la Banque de la Nouvelle-Écosse a déclaré au Comité qu'à son avis "... l'expérience de la période d'après-guerre, y compris la régression récente et le relèvement actuel, laisse entendre que nous nous sommes probablement trop inquiétés de la possibilité d'une régression et que nous n'avons pas été suffisamment convaincus de la solidité et de la vigueur de notre régime économique. Les événements ont prouvé que nous aurions dû faire porter davantage nos efforts sur la défense de la valeur de l'argent... Il est donc essentiel de garder une main-mise sur les disponibilités monétaires car, si l'argent n'est pas disponible, il est tout simplement impossible que les prix continuent à monter."

Les mouvements inflationnistes des prix de vente et des prix de revient au cours de l'après-guerre ont eu des effets très inégaux sur les divers groupes et les diverses industries du pays. De fait, ces disparités, qui sont devenues de plus en plus évidentes, sont une des importantes causes de l'inquiétude actuelle au sujet des perspectives de l'avenir. Quelques-unes de ces disparités les plus importantes sont illustrées dans les graphiques VI, VII et VIII. On constatera que les salariés de l'industrie manufacturière ont obtenu un accroissement sensible de leurs gains en espèces de 1946 à 1958 (135 p. 100), mais une bonne part de cet accroissement a été neutralisée par la hausse du coût de la vie (61 p. 100). Néanmoins les salariés de l'industrie manufacturière ont

GRAPHIQUE IV

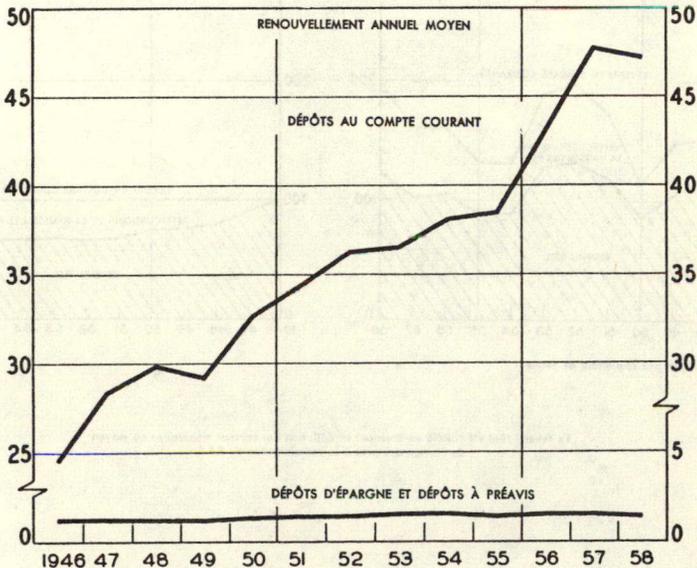
DISPONIBILITÉS MONÉTAIRES EN PROPORTION DU P.N.B.
EN DOLLARS COURANTS ET EN DOLLARS DE 1946



* Monnaie globale à l'extérieur des banques plus les dépôts des banques à charte (moins le capital de roulement).
Y compris les dépôts du gouvernement du Canada aux banques à charte.

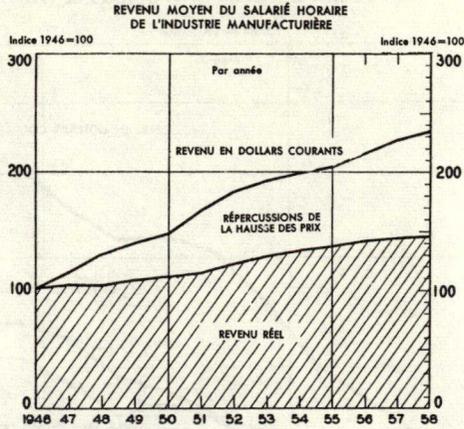
GRAPHIQUE V

RYTHME DE L'ÉCOULEMENT DES DÉPÔTS DES BANQUES À CHARTE

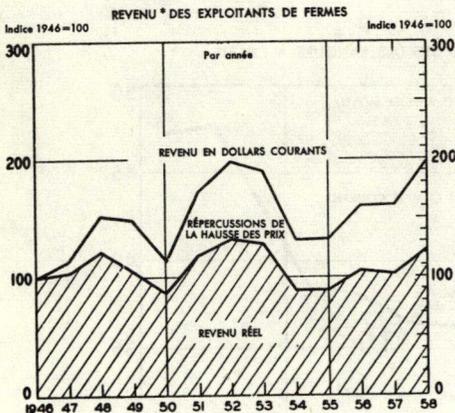


Sources: B.F.S. Chèques encaissés aux chambres de compensation et à la Banque du Canada, supplément statistique.

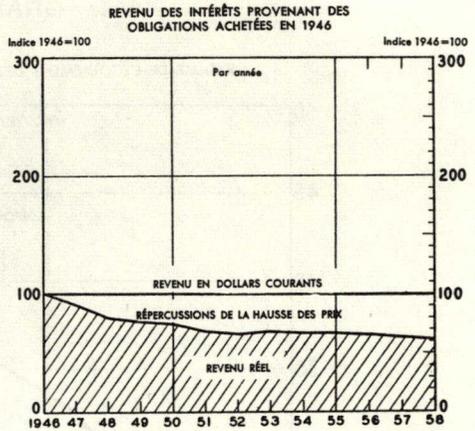
GRAPHIQUE VI



GRAPHIQUE VII

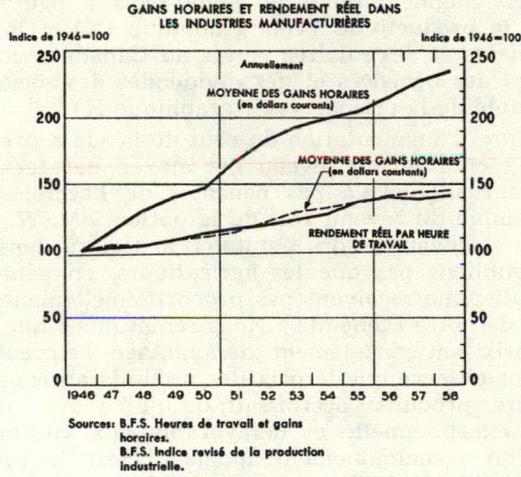


GRAPHIQUE VIII

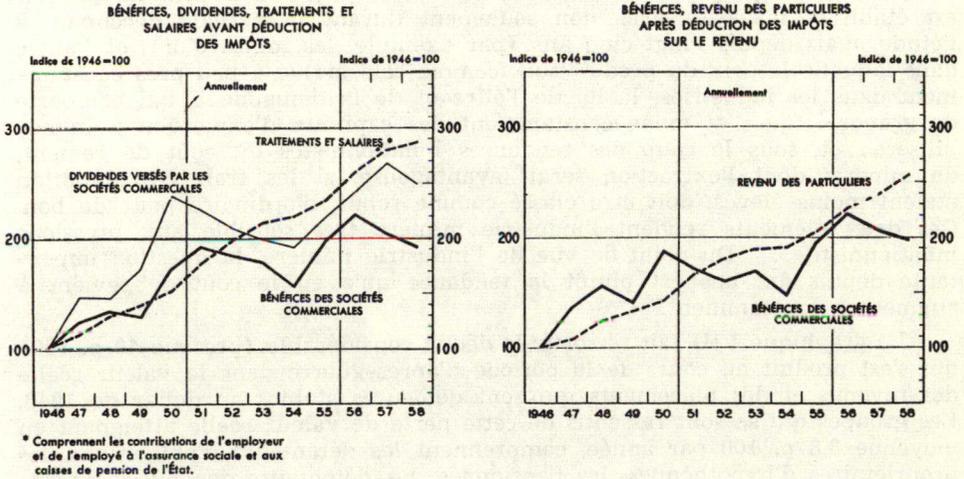


Le revenu réel est calculé en amenant la déflation des revenus monétaires au moyen de l'indice des prix à la consommation du B.F.S.

GRAPHIQUE IX



GRAPHIQUE X



Source: B.F.S. Comptes nationaux, revenu et dépenses.

obtenu, au cours de la période, une augmentation d'environ 46 p. 100 de leur revenu *réel*. Toutefois cette augmentation de revenu *réel* se rapproche beaucoup de l'accroissement du rendement réel par heure de travail dans l'industrie manufacturière. Par suite, les salariés de cette grande industrie ont obtenu dans l'ensemble des augmentations de gains réels à peu près parallèles à l'accroissement de la productivité (voir graphique IX). On remarquera que le total des traitements et des salaires versés au Canada a augmenté de façon favorable au regard des bénéfices et des dividendes des sociétés commerciales au cours de l'ensemble de la période (voir graphique X).

Dans l'agriculture, l'augmentation du coût de la vie a presque entièrement contrebalancé l'augmentation du revenu net moyen par ferme, de sorte que, à tout prendre, l'agriculteur n'a pas bénéficié de l'accroissement important observé dans l'ensemble du revenu réel de la nation. M. W. J. Parker, président du syndicat des éleveurs du Manitoba, a déclaré dans un mémoire au Comité: "Nous n'oublions pas que les agriculteurs, en général, et ceux des Prairies, en particulier, ne reçoivent pas proportionnellement la part qui leur revient du produit de notre économie. Nous remarquons que, depuis 1951, les modifications de prix ont grandement désavantagé l'agriculteur. De façon générale, nous avons observé que le prix des produits agricoles baissait, tandis que le prix des autres produits s'accroissait, ou qu'il y avait une augmentation générale des prix exceptionnelle et défavorable aux cultivateurs qui les a placés dans ce qu'on a communément appelé "l'étai du coût de revient et des prix"... Il semblerait qu'à cause de l'inflation l'agriculture a touché moins qu'une part raisonnable du revenu national."

De même, des secteurs importants ont été atteints dans notre industrie minière essentielle. M. V. C. Wansbrough a expliqué dans le mémoire qu'il a présenté au nom de l'Association canadienne des exploitants de mines métallurgiques que "l'industrie minière constitue un exemple intéressant de la façon dont l'inflation tend à faire sentir ses effets, parce que cette industrie comporte deux genres d'exploitations, l'une dans laquelle le prix du produit est établi et n'a pas varié, non seulement durant la période décennale à l'étude, mais depuis vingt-cinq ans (par exemple, les mines d'or), et l'autre dans laquelle le prix du produit suit, comme cela arrive à peu près constamment dans les industries, la loi de l'offre et de la demande... qui comporte de grands risques et exige constamment des capitaux d'expansion à immobiliser... et, sous le coup des tendances inflationnistes du coût de revient, du minerai dont l'extraction serait avantageuse, si les frais d'exploitation étaient moins élevés, doit être classé comme rebut, d'ordinaire pour de bon. Ces deux éléments rendent l'industrie minière très sensible aux pressions inflationnistes... Du point de vue de l'industrie minière, la question importante depuis dix ans est plutôt la tendance qu'a eu le coût de revient à augmenter constamment."

Le graphique VIII fait ressortir le déclin considérable (presque 40 p. 100) qui s'est produit au cours de la période d'après-guerre dans la valeur réelle des revenus et des placements qui sont demeurés stables au dollar de 1946. Les groupes qui se sont ressentis de cette perte de valeur réelle atteignant en moyenne 3.8 p. 100 par année, comprennent les détenteurs d'obligations, les propriétaires d'hypothèques, les pensionnés, les détenteurs de polices d'assurance-vie, les propriétaires de comptes d'épargne en banque, et autres. Le nombre de personnes composant ces groupes est très élevé. Le mémoire de l'Association canadienne des manufacturiers a fait savoir au Comité qu'il y a "entre un million trois quarts et 2 millions de personnes protégées par des plans de pension pour employés; 9 millions et demie de comptes d'épargne particuliers dans les banques à charte; plus de 2 millions de détenteurs d'obligations d'épargne du Canada." M. A. R. Poyntz, président de la *Canadian Life Officers Association*, a dit au Comité que "Plus de huit millions de Canadiens

possédaient pour 38.6 milliards d'assurance-vie à la fin de 1958." Dans son mémoire au Comité l'*Investment Dealers Association* a estimé que "à la fin de 1958 il y avait en cours quelque 24.1 milliards de dollars en obligations canadiennes, des hypothèques pour une valeur estimative de 9 milliards et des dépôts d'épargnes personnelles pour 6.8 milliards... soit un total de 39.9 milliards..." L'importance de ces chiffres indique dans une certaine mesure les pertes appréciables qui découlent du fléchissement de la valeur réelle de la monnaie, et la multitude de personnes qui en souffrent. Bien entendu, les pertes des épargnants profitent aux débiteurs. La difficulté réside en ce que, pour une large part, il ne s'agit pas des mêmes personnes. Autrement dit, la baisse de la valeur réelle de l'argent a, avec les années, provoqué une nouvelle répartition du revenu, non par suite d'une ligne de conduite, d'un régime d'imposition ou d'un effort de production délibéré, mais en tant que conséquence muette du subterfuge de l'inflation.

Un autre effet de l'inflation d'après-guerre que les témoins ont le plus fréquemment évoqué devant le Comité a été celui de l'augmentation des prix de vente et des prix de revient par rapport à la situation concurrentielle du Canada dans le commerce international. Pour une raison ou pour une autre, un certain nombre d'industries d'exportation canadiennes ont trouvé difficile ou impossible de rajuster leurs prix d'exportation suivant l'augmentation des prix de revient et de vente à l'intérieur du pays. Voici comment la Chambre de commerce du Canada a exposé la situation au Comité: "Ainsi, la concurrence sur le plan des importations s'est accrue du fait que les frais augmentaient plus rapidement chez nous. En outre, quelques-uns de nos exportateurs doivent faire face à une concurrence toujours plus âpre émanant en partie de pays où le rythme de l'inflation a été plus lent, ce qui affaiblit nos termes de l'échange."

Cette étude de la nature et des effets de l'inflation d'après-guerre au Canada n'est évidemment pas complète et son analyse n'a rien de concluant. Elle veut simplement faire ressortir quelques-uns des bouleversements importants, des injustices et des bris économiques et disparates qui résultent d'une chute prolongée et considérable de la valeur de la monnaie. Évidemment, le legs du passé immédiat transpire dans les problèmes de l'heure. Heureusement aussi, il porte en lui des leçons pour l'avenir.

La compatibilité des buts économiques.

L'expérience des années d'après-guerre, période d'expansion dynamique aux niveaux d'emploi généralement élevés dans un milieu de prix montants a provoqué quelques doutes, à savoir si la désirabilité, au point de vue social, des buts touchant les hauts niveaux d'emploi, un rythme équivalent de progrès économique et le maintien d'une stabilité raisonnable de la valeur de la monnaie sont compatibles les uns avec les autres. La plupart des personnes qui ont témoigné devant le Comité ont fait allusion à cette importante question et elles ont exprimé de façon bien définie et sans équivoque l'opinion que ces objectifs de base d'une politique publique étaient non seulement logiques et compatibles mais que, en définitive, aucun d'eux ne pourrait être atteint en l'absence des autres.

Le mémoire de la *Canadian Life Officers Association* déclarait que "les principaux objectifs de la politique canadienne devraient porter sur un niveau plutôt élevé de l'emploi et une stabilité raisonnable de la monnaie. Les sociétés d'assurance-vie croient que ces deux buts ne sont pas incompatibles. De fait, elles estiment que, si on n'accorde pas une importance égale à ces deux objectifs dans l'établissement de la politique économique et dans sa mise en vigueur, le Canada n'atteindra pas l'accroissement économique soutenu auquel on pourrait s'attendre." Le comité exécutif de la Chambre de commerce du Canada déclare "qu'il estime qu'une croissance économique non inflationnaire répartie sur plusieurs années, bien que difficile, n'est pas impossible à atteindre.

Il estime aussi qu'un accroissement économique régulier a tellement d'importance au Canada qu'on devrait employer toute méthode raisonnable en vue de l'obtenir." Le professeur Knox s'est exprimé ainsi: "... bien peu d'économistes prétendent que notre choix en fait de politique économique doit se faire entre le plein emploi accompagné d'une hausse assez considérable dans les prix et la stabilité des prix conjuguée avec l'arrêt de la production nationale, ... Nous devrions viser à la stabilité du niveau des prix pour une période prolongée. Pourvu que le régime économique conserve sa nature souple et concurrentielle et que les mouvements du niveau des prix demeurent dans des limites raisonnables, les fluctuations de l'indice des prix au-dessous et au-dessus de la moyenne établie sur une longue période peuvent se concilier avec des niveaux élevés d'embauchage et un accroissement considérable de la production nationale."

Les représentants des unions ouvrières qui ont présenté des mémoires au Comité conviennent qu'un niveau des prix "stable ou raisonnablement stable" constitue un but désirable, pourvu que le souci de maintenir la stabilité des prix ne fasse pas oublier ce qu'ils considèrent comme les plus importants problèmes, le niveau de l'emploi et le taux de l'accroissement économique. Cette attitude fait ressortir combien il est important de poursuivre en même temps ces deux buts: un niveau élevé de l'emploi et une stabilité raisonnable des prix. Ni une inflation dont on ne se soucie pas, ni le chômage considérable et prolongé ne sont acceptables au point de vue social. On a souvent fait remarquer au Comité qu'une inflation rapide ou prolongée provoquera tôt ou tard une explosion et sera la cause d'une crise sérieuse de chômage. En conséquence, l'État moderne et les groupes industriels et ouvriers qui en font partie sont obligés de suivre des lignes de conduite capables de concilier nos objectifs économiques fondamentaux.

Inflation larvée

L'expérience de la période d'après-guerre et les tendances économiques et sociales de ces dernières années ont amené certains observateurs à penser qu'il n'est pas possible de maintenir un niveau élevé d'emploi et un rythme convenable de croissance économique sans qu'il existe, au moins dans une certaine mesure, une inflation continue ou graduelle. Ces personnes font remarquer la concentration de plus en plus forte des affaires, l'expansion des puissants syndicats ouvriers, les dispositions relatives aux prix minimums en agriculture, la tendance à la hausse des dépenses et des impôts du gouvernement et la tolérance limitée à l'égard d'un chômage restreint et temporaire. On prétend que, dans les circonstances, les prix dans les secteurs principaux de l'économie sont à l'abri de la baisse, qu'ils sont "régis" et qu'ils ne feront que monter. Les augmentations de salaires dépasseront les augmentations dans le domaine de la production et, par conséquent, elles donneront continuellement une poussée vers la hausse dans l'industrie. Les corrections nécessaires dans l'économie seront neutralisées par des augmentations immédiates et importantes des dépenses gouvernementales. On soutient que, dans ces circonstances, les réclamants hautement organisés et les intérêts contraires des divers éléments de la société ne peuvent résoudre leurs problèmes qu'en concluant des ententes qui comportent une augmentation croissante des prix et des frais, et des dépenses de plus en plus grandes de la part du gouvernement. De plus, on prétend que, si ces tendances à la hausse sont arrêtées de façon efficace au moyen de la politique monétaire et financière du gouvernement, le chômage et le marasme en résulteront. On conclut donc qu'une inflation "larvée" de 2 ou 3 p. 100 par année environ est le moindre de deux maux et une conséquence qui doit être acceptée.

Ces arguments semblent fournir une réponse facile et commode aux problèmes qui ont toujours été fondamentaux dans les sociétés anciennes ou modernes.

Toutefois, la difficulté qui surgit de ces réponses commodes c'est qu'elles se fondent sur des hypothèses qui sont ni expliquées clairement ni prouvées. Au fond, elles reposent sur ce que l'on appelle "une fascination provocante causée par l'illusion que la richesse est plus grande parce que les prix sont plus élevés". C'est là une fascination qui a toujours poussé les hommes et les gouvernements à trouver la solution des problèmes au moyen de nouvelles et différentes méthodes d'inflation. Évidemment, on suppose que, dans notre société moderne, l'irresponsabilité et la rigidité presque complète sont inévitables en matière économique. On suppose aussi que le degré d'inflation que l'on envisage assurera un niveau élevé de l'emploi et que l'inflation peut, en réalité, être maintenue dans les limites modestes où l'on voudrait la contenir.

Presque tous les témoins que le Comité a interrogés ont parlé de cette doctrine de l'inflation "insidieuse" et des hypothèses sur lesquelles elle se fonde. La plupart n'admettent pas qu'on établisse une politique économique sur cette doctrine. Ils ne sont pas disposés non plus à la considérer avec résignation ou avec un sentiment d'impuissance.

Le porte-parole de la Chambre de commerce du Canada a déclaré au Comité que "la Chambre de commerce n'admet pas le principe de tolérer même une inflation "larvée". Le mieux qu'on puisse dire de cette inflation "larvée", c'est qu'elle est plus facile à arrêter et pas aussi dangereuse qu'une inflation plus rapide; mais, si on laisse le dollar se désintégrer, l'effet, à la longue, sera le même. Même graduelle, l'inflation crée un effet psychologique sur la population. Cet effet se généralise et les gens vont faire ce que nous ne voudrions pas qu'ils fassent. En d'autres termes, ils vont s'imaginer un état de choses et ils vont faire en sorte que cet état de choses imaginaire devienne la réalité". Dans son mémoire, le Conseil interprovincial des syndicats agricoles déclare que, "contrairement à ses collègues des autres industries, le cultivateur ne peut pas augmenter ses prix au consommateur pour compenser l'augmentation du prix de revient que provoquent les courants inflationnistes. Non seulement nous ne pouvons pas augmenter les prix de notre blé et de nos céréales destinés à l'exportation, mais nous serons heureux s'ils ne continuent pas à baisser. Même une inflation graduelle a donc, au bout d'un certain temps, de graves répercussions sur l'équilibre financier des exploitations agricoles." Le mémoire du Syndicat du blé de la Saskatchewan a fait ressortir que "depuis la guerre, l'augmentation des frais est devenue un grave problème pour la population agricole... Les cultivateurs sont particulièrement sensibles aux pressions inflationnistes, parce qu'ils sont obligés de supporter eux-mêmes l'augmentation de ces frais". M. R. M. Fowler, président de l'Association canadienne de l'industrie de la pâte de bois et du papier, a déclaré ce qui suit devant le Comité: "L'industrie de la pâte de bois et du papier du Canada craint l'inflation pour plusieurs raisons et elle désire la stabilité des prix... S'il arrive, au cours des prochaines années, qu'on ait à faire face à une inflation lente et graduelle, il se peut fort bien que les difficultés qu'on éprouvera à absorber l'augmentation des frais de production aient des résultats désastreux pour cette industrie aussi bien que pour le Canada... L'inflation pourrait avoir avec le temps des répercussions sérieuses sur la situation de cette industrie, au point de vue de la concurrence, sur le marché mondial." M. James Muir a déclaré catégoriquement que, "... avec le temps, une simple tendance peu prononcée à l'inflation aura pour résultat d'intensifier le chômage, de ralentir le rythme de la production, de porter atteinte à la juste répartition des revenus, d'entraîner une perte de stimulant chez les employés, et, ainsi, d'empêcher le Canada de connaître une expansion économique normale." L'Association des courtiers en valeurs a déclaré ce qui suit au sujet des effets que l'inflation pourrait avoir sur les épargnes: "... l'augmentation continuelle des prix ou même le seul fait de s'attendre à ce que les prix augmentent incite à dépenser au lieu de favoriser l'épargne, sans laquelle on ne peut financer

les achats du nouveau matériel de production qui nous assure un haut niveau de vie." Le professeur Knox a fait les observations suivantes au sujet de la situation psychologique qui résulterait de l'inflation et des conséquences logiques de cette situation: "Lorsqu'on déclare ouvertement qu'on a adopté comme ligne de conduite, en fait de politique économique nationale, non seulement de s'accommoder de l'inflation, si on ne peut y remédier, mais encore de contribuer à amener et de favoriser une augmentation de plusieurs unités pour cent par année dans les prix, j'en conclus qu'on prévient le public de ce qui doit arriver et que ce dernier ferait bien de se préparer en conséquence. Quand le public commence, de façon générale à se défendre lui-même contre l'inflation, les pressions inflationnaires augmentent et d'après moi, il devient impossible de leur donner un ton modéré". M. James E. Coyne, gouverneur de la Banque du Canada, a donné son opinion au Comité: "... Je ne crois pas qu'il a jamais existé ni qu'il n'existera jamais une inflation graduelle durant un certain temps. Je crois qu'elle adoptera le grand galop ou qu'elle conduira au désastre..."

Ceux qui s'attendent, ou seraient prêts, à une condition d'inflation mitigée ont proposé diverses méthodes qui, d'après eux, apporteraient des améliorations ou disposeraient de maux et vicissitudes qu'elle engendre. Ils faciliteraient et même encourageraient des méthodes de graduation de paiements en dollars ordinairement fixes et des engagements en dollars stables d'après quelques formules orientées vers le degré d'inflation envisagé. De cette façon, se développerait un immense système d'ajustement plus ou moins automatique en réclamations à dollars fixes touchant les salaires, les gages, les pensions, les taux des services publics, l'intérêt, les hypothèques et les autres placements fixes, les comptes d'épargne, les polices d'assurance sur la vie, les rentes, les produits agricoles, etc. etc., de façon que leurs valeurs réelles soient coordonnées avec la dépréciation de la valeur de la monnaie. Même s'il était possible de produire suffisamment de calculateurs électroniques pour faire ce nombre inconnu de calculs, le résultat n'en serait pas moins qu'une tentative grossière de rétablir les positions *réelles* qui auraient existé dans le cas d'une ligne de conduite bien plus simple et bien plus directe de stabilité raisonnable de la valeur de la monnaie.

Une fois que ce système de graduation, de protection et de feintes fonctionne à plein rendement, le but même de cette politique dirigée contre l'inflation mitigée s'estompe. Une fois qu'il est impossible à certains groupes de profiter des autres, en recourant à l'inflation, cette ligne de conduite perd sa prétendue vertu comme moyen de réconcilier des demandes sociales et économiques contradictoires. Naturellement il y en aura toujours pour essayer "d'user de tactiques déloyales" (personne n'a fait savoir comment il serait possible d'empêcher cela), dans lequel cas les formules de gradation deviendraient des instruments permettant à l'inflation "larvée" de se transformer en inflation "galopante". Si, dans de telles circonstances, la galopade pouvait être retenue grâce à des politiques monétaires et fiscales appropriées comme il est parfois soutenu, il s'ensuit qu'il y aurait eu possibilité en premier lieu de recourir avec succès à de telles politiques pour le maintien d'une stabilité raisonnable dans la valeur de l'argent, et l'obtention d'aussi bons résultats au moins à l'égard de l'embauche et de l'évolution économique. De plus, la stabilité raisonnable à laquelle l'on vise pour la valeur de l'argent représente un objectif de politique publique beaucoup plus compréhensible. Dans une société libre et démocratique, toute politique, comme celle de l'inflation "larvée", qui donne lieu à des complications et à des incertitudes sans bornes dont le sens n'est pas facilement saisissable, en est une que l'on ne peut appuyer sur des fondements solides.

Situation existante et crainte de l'inflation

Presque tous ceux qui sont venus témoigner devant le Comité ont été unanimes à dire qu'aucune inflation réelle n'existait à l'heure actuelle, comme l'indiquait la stabilité relative de l'indice des prix à la consommation au cours de l'an passé. Le problème réside plutôt dans la possibilité que de nouvelles poussées d'inflation se produisent à mesure que l'on en arrive, sur le plan économique, à produire à pleine capacité. Il a été souligné qu'en dépit de la reprise encourageante des affaires, il y avait encore du chômage et une bonne partie de la capacité de production qui n'était pas employée dans l'industrie. Par conséquent, la situation présente n'en est pas une où il existe "trop de dollars pour le très petit nombre de marchandises". La production des marchandises et des services peut être augmentée considérablement avant que l'on en arrive à la pleine capacité industrielle. On a aussi fait remarquer que la situation déficitaire du gouvernement fédéral s'est améliorée sensiblement depuis le dernier budget et que le déficit sera probablement comblé dans un avenir assez proche à mesure que les revenus augmenteront par suite d'une amélioration continue des affaires. On suppose, bien entendu, qu'il n'y aura pas, dans l'intervalle, d'augmentation sensible des dépenses.

En dépit de ce tableau rassurant, une crainte générale de l'inflation se manifeste. On a décrit cette crainte comme étant une "psychose d'inflation". On dit qu'elle découle de l'expérience qu'on a eue d'une inflation prolongée durant les années qui ont suivi la guerre, de la hausse constante du coût de la vie et des frais de production au cours du ralentissement récent des affaires, de la nouvelle augmentation des dépenses du gouvernement, de la présence d'un gros déficit dans le budget fédéral, de l'expansion rapide des ressources monétaires qui accompagne les efforts en vue de financer le déficit fédéral et, en fin de compte, de rumeurs persistantes dans certains milieux de l'inévitabilité de quelque forme d'inflation à l'avenir, insidieuse ou autre. Cette crainte s'est traduite surtout par l'hésitation marquée du public à acheter des obligations ou d'autres valeurs à intérêt fixe, sauf à court terme, et par des taux d'intérêt sensiblement plus élevés. D'autre part, on manifeste une préférence marquée pour les actions, les caisses mutuelles et l'immeuble qui est une sauvegarde contre les effets de l'inflation. La *Dominion Mortgage and Investments Association* a dit au Comité que "des pressions s'exercent sur nos sociétés membres de sorte qu'elles ont tendance à orienter leurs mises de fonds non plus autant vers les placements à intérêt fixe qu'elles favorisaient autrefois mais en proportion plus grande vers des actions ordinaires, d'un genre ou d'un autre... cette pression a tendance à réduire le montant des capitaux disponibles pour l'achat de valeurs à rapport fixe."

De nombreux témoins ont insisté sur les dangers inhérents à la crainte universelle d'inflation. La possibilité que cette peur engendre par elle-même l'inflation que l'on redoute constitue le plus grand de ces dangers. M. J. Douglas Gibson a expliqué comment une telle chose serait possible et ce qui pourrait s'ensuivre. "...il est à craindre que la peur de l'inflation prépare le terrain pour une grave régression économique. Tôt ou tard les prix des actions seront tellement élevés par rapport au gain des corporations et des prix des obligations qu'une forte réaction commencera à se faire sentir. Les gens pourront se rendre compte tout à coup qu'il y a un défaut de proportion. C'est fort probablement ce qui se passera si par peur de l'inflation certains investissent leurs capitaux de manière hâtive ou accumulent inutilement des marchandises."

Il est absolument essentiel d'éliminer cette psychologie d'inflation et d'affermir la confiance en la future valeur de l'argent. C'est là une tâche essentielle et des plus urgentes à accomplir si on désire combattre l'inflation. Toutefois elle ne saurait être accomplie par quelque tour de passe-passe ou par de

vaines invocations. Il faut non seulement qu'on annonce clairement le but envisagé mais, avant tout, que les autorités démontrent de façon positive par les mesures qu'elles prennent de jour en jour qu'elles éviteront toute action pouvant mener à l'inflation. Cela signifie qu'il faut appliquer les freins, lorsque la chose est nécessaire, en ce qui a trait à la ligne de conduite relative à la monnaie et au crédit. Il faut comprimer les dépenses du gouvernement et éviter les déficits, surtout lorsqu'ils ont des conséquences inflationnaires. Toutefois, ces restrictions ne peuvent pas avoir de succès s'il n'y a pas également restriction des pressions qui peuvent être exercées par le travail organisé, le monde des affaires, et les autres groupements. Si ces pressions sont trop fortes du point de vue tant politique qu'économique, elles peuvent rendre inutiles les efforts des autorités et aboutir au chômage et à la stagnation.

Des témoins compétents ont fait ressortir devant les membres du Comité qu'il y a moyen de maîtriser l'inflation tenace grâce à une politique monétaire et fiscale. Nous sommes capables de trouver la volonté et le courage de l'utiliser. Si nous y mettons la détermination requise, il n'y a pas de raison de craindre l'inévitabilité de l'inflation, surtout dans les circonstances actuelles car les approvisionnements de denrées et de ressources sont considérables. Dans une société libre, la compréhension et l'appui du public sont essentiels. Il a été dit que "la politique monétaire et financière doit être non seulement intelligente mais aussi intelligible". Pour atteindre cet objectif, les organismes responsables doivent consentir à faire des efforts particuliers pour discuter et expliquer les problèmes en cause et les buts poursuivis. Le Comité espère que ses délibérations, les témoignages utiles qui ont été rendus et le présent rapport constituent une contribution positive dans ce sens-là.

En résumé, voici les conclusions du Comité:

1. L'inflation n'est pas inévitable.
2. Nous rejetons la doctrine de l'inflation "insidieuse" en tant que doctrine souhaitable pour le Canada à quelque égard que ce soit.
3. Le maintien d'une stabilité raisonnable des prix devrait être un objectif fondamental de notre politique économique, au même titre que nos autres objectifs tendant à l'obtention d'un niveau élevé de l'emploi et d'un rythme satisfaisant de notre expansion économique.
4. La stabilité raisonnable des prix non seulement est tout à fait compatible avec l'obtention d'un progrès économique constant et d'un niveau élevé de l'emploi, mais elle est essentielle.
5. L'inflation est un impôt occulte qui frappe inégalement le public et cause des injustices à ceux qui peuvent le moins s'en protéger.
6. L'inflation est nuisible à nos producteurs de matières premières et affaiblit la position de concurrence de nos industries d'exportation et de nos industries domestiques.
7. Il existe des moyens de contenir l'inflation; ce qu'il faut, c'est que le peuple et les autorités aient assez de volonté et de détermination pour y recourir.

Le Comité apprécie sincèrement l'aide précieuse qu'il a reçue de son consultant et conseiller, M. John J. Deutsch. Par son expérience et ses qualités, il était le seul à pouvoir aider le Comité dans son étude et il a eu la confiance de tous nos membres.

Le président,
C. V. Emerson.

APPENDICE A

TÉMOINS

M. F. A. Knox, B.A., F.R.S.C., professeur d'économique, Université Queen's. Chambre de commerce du Canada: M. Morgan Reid, président du conseil exécutif; M. H. H. Edmison, co-président, Comité des finances publiques et de l'impôt; M. W. J. Sheridan, directeur général adjoint.

M. A. Ross Poyntz, président de la *Canadian Life Insurance Officers Association* et président de l'*Imperial Life Assurance Co. of Canada*; M. E. C. Gill, président de la *Canada Life Assurance Company*; M. D. E. Kilgour, président de la *Great-West Life Assurance Co.*; M. J. A. Tuck, Q.C., avocat général, *Canadian Life Insurance Officers Association*; M. David Kirk, secrétaire-trésorier, Fédération canadienne de l'agriculture.

M. W. T. G. Hackett, directeur général adjoint de la Banque de Montréal, représentant la *Canadian Bankers' Association*; M. G. Arnold Hart, président de la Banque de Montréal; M. Neil J. McKinnon, président de la Banque canadienne du commerce.

Canadian Pulp & Paper Association: M. R. M. Fowler, président; M. A. M. Moore, économiste.

Sun Life Assurance Co. of Canada: M. E. R. Alexander, vice-président, chargé du service de Finance; M. J. W. Popkin, économiste; M. W. J. McCarthy, trésorier adjoint.

Canadian Metal Mining Association: M. V. C. Wansbrough, vice-président et directeur-gérant; M. H. J. Fraser, ex-président et directeur (président de *Falconbridge Nickel Mines Ltd.*, président de *Ventures Ltd.*); M. J. R. Bradfield, président (président de *Noranda Mines Ltd.*); M. W. S. Row, vice-président (président de *Kerr-Addison Gold Mines Ltd.*); M. A. J. Anderson, membre du conseil d'administration (président et directeur-gérant, *Giant Yellowknife Gold Mines Ltd.*).

Investment Dealers' Association of Canada: M. N. J. Alexander, sous-directeur-général de *James Richardson & Sons*, Winnipeg; M. M. D. Cox, administrateur, *Anderson & Co. Ltd.*, Toronto; M. G. Cretzianu, vice-président de *Greenshields & Co.*, Montréal.

La Fédération des cheminots: M. H. E. Campbell, secrétaire; M. John Weldon, économiste-conseiller.

Congrès canadien du travail: M. Claude Jodoin, président; M. R. Bell, directeur adjoint de la recherche; M. Eugene Forsey, directeur de la recherche.

M. James Muir, président du conseil et président, Banque royale du Canada; M. J. Douglas Gibson, gérant général, Banque de la Nouvelle-Écosse.

Association des manufacturiers canadiens: M. J. C. Whitelaw, directeur général; M. J. A. Calder, ex-président, AMC (vice-président et trésorier, *Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd.*); M. John D. Pattison, économiste, *Imperial Oil Ltd.*; M. Ira G. Needles, président, Comité du tarif, AMC (président du conseil, *B. F. Goodrich Canada Ltd.*).

Dominion Mortgage & Investments Association: M. A. H. Lemmon, président.

Syndicat des élevateurs du Manitoba: M. W. J. Parker, président.

Conseil interprovincial des syndicats agricoles: M. A. P. Gleave, président. M. L. D. Byrne, Edmonton (Alberta).

M. Paul-Émile Charron, secrétaire adjoint, Fédération des caisses populaires Desjardins, Lévis (Québec).

M. G. L. Harrold, président de l'*Alberta Wheat Pool*.

M. C. W. Gibbings, deuxième vice-président, *Saskatchewan Wheat Pool*.

M. James E. Coyne, gouverneur de la Banque du Canada.

N° 72

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 15 juillet 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Farquhar,	Kinley,	Roebuck,
Blais,	Fergusson,	Lambert,	Smith
Bois,	Golding,	Lefrançois,	(Kamloops),
Brunt,	Gouin,	Léger,	Taylor (Norfolk),
Buchanan,	Haig,	Macdonald,	Taylor
Choquette,	Higgins,	MacDonald,	(Westmorland),
Connolly	Hnatyshyn,	McDonald,	Tremblay,
(Ottawa-Ouest),	Horner,	Méthot,	Turgeon,
Croll,	Hugessen,	Monette,	Vaillancourt,
Davies,	Inman,	Paterson,	Veniot,
Dessureault,	Isnor,	Pearson,	Vien,
Drouin,	Jodoin,	Robertson,	White,
			Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du Secrétaire d'État du Canada pour l'année close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 8 de la Loi sur le Secrétariat d'État, chapitre 77, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport de la Commission du service civil du Canada pour l'année close le 31 décembre 1958, en conformité de l'article 4(4) de la Loi sur le service civil, chapitre 48, S.R. 1952. (Textes anglais et français).

Rapport de la Société Radio-Canada pour l'année close le 31 mars 1959, en conformité de l'article 36 de la Loi canadienne sur la radiodiffusion, chapitre 22, Statuts de 1958. (Textes anglais et français).

Rapport du Bureau des Gouverneurs de la radiodiffusion pour l'année 1958-1959, en conformité de l'article 36 de la Loi sur la radiodiffusion, chapitre 22, Statuts de 1958. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déferé le Bill S-30, intitulé: "Loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Niagara, entre la province d'Ontario et l'État de New York", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déferé le Bill S-31, intitulé: "Loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Pigeon, entre la province d'Ontario et l'État de Minnesota", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), Président suppléant, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-68, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes et autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec la Dominion Coal Company, Limited, en vertu de cette dernière loi", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), Président suppléant, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-67, intitulé: "Loi ouvrant aux cultivateurs un crédit hypothécaire à long terme", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Connolly, (*Ottawa-Ouest*), Président suppléant, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-66,

intitulé: "Loi prévoyant des contributions et prêts aux provinces en matière d'assurance-récolte", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), Président suppléant, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill C-58, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec un amendement, comme il suit:

Page 5, lignes 22 à 29: Retrancher le paragraphe (8), tel qu'il y apparaît, et y substituer ce qui suit:

"(8) Dans le présent article,

- a) "cour" désigne une cour de comté ou de district ou, dans la province de Québec,
 - (i) la cour des sessions de la paix, ou,
 - (ii) lorsqu'un mandat prévu au paragraphe (1) a été demandé à un magistrat de district, ledit magistrat de district;
- b) "histoire illustrée de crime" ou "*crime comic*" a le sens que lui attribue l'article 150; et
- c) "juge" désigne un juge d'une cour ou, dans la province de Québec, un magistrat de district."

L'honorable sénateur Hnatyshyn propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Hnatyshyn propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le bill, tel que modifié, soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, tel que modifié, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill, tel que modifié, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec un amendement, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le Bill S-32, intitulé: "Loi abrogeant certaines lois sur la pêche, en vigueur dans la province de Terre-Neuve, relativement à l'exportation du poisson salé", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du rapport de la Commission du service civil du Canada, en date du 11 février 1959, recommandant la révision de la rémunération de certains employés de la Bibliothèque du Parlement.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le rapport soit approuvé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Emerson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à l'adoption du rapport du comité permanent des Finances sur la menace d'inflation au Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du second rapport du comité mixte des deux Chambres du Parlement sur les Affaires indiennes.

L'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hnatyshyn, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine:

Résolu,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la Convention sur la nationalité de la femme mariée, adoptée à New York le 20 février 1957, et que cette Chambre approuve ladite Convention.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 73

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 16 juillet 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dupuis,	Jodoin,	Smith
Blais,	Farquhar,	Kinley,	(Kamloops),
Bois,	Fergusson,	Lambert,	Taylor
Brunt,	Golding,	Léger,	(Norfolk),
Buchanan,	Gouin,	Macdonald,	Taylor
Choquette,	Haig,	MacDonald,	(Westmorland),
Connolly	Higgins,	McDonald,	Tremblay,
(Ottawa-Ouest),	Hnatyshyn,	Méthot,	Turgeon,
Croll,	Horner,	Monette,	Vaillancourt,
Davies,	Hugessen,	Paterson,	Veniot,
Dessureault,	Inman,	Pearson,	Vien,
Drouin,	Isnor,	Robertson,	White,
		Roebuck,	Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-71, intitulé: "Loi ayant pour objet d'assurer l'abattage, sans cruauté, des animaux destinés à l'alimentation", pour lequel il sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Hnatyshyn propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Hnatyshyn propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-72, intitulé: "Loi pourvoyant au paiement de subventions supplémentaires à la province de Terre-Neuve", pour lequel il sollicite son agrément.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Higgins propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Pearson, du Comité spécial du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, présente le deuxième rapport de ce comité.

(Le rapport en français est imprimé comme Appendice aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour.)

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Plus tard ce jour.

Avec permission,

Le Sénat se reporte à cet Ordre, et—

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Westmorland*), que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat,

L'honorable sénateur Bois propose, appuyé par l'honorable sénateur Tremblay, que plus ample débat sur la motion visant à l'adoption de ce rapport soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente le trois cent soixante-neuvième rapport de ce comité, comme il suit:

Le MERCREDI 24 juin 1959.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trois cent soixante-neuvième rapport, comme il suit:

Durant la présente session du Parlement 449 pétitions en divorce ont été présentées au Sénat, et le comité permanent des Divorces en a disposé ainsi qu'il suit:

Pétitions entendues et recommandées.....	353
Pétitions entendues et rejetées	3
Pétitions retirées	10
Pétitions dont il n'a pas été disposé	83

(Il n'avait pas été disposé de 93 pétitions présentées lors de la dernière session).

TOTAL..... 449

Des pétitions recommandées, 352 provenaient de pétitionnaires domiciliés en la province de Québec, et 1 de pétitionnaire en la province de Terre-Neuve.

Des 352 pétitionnaires domiciliés en la province de Québec, 106 étaient des époux et 246 des épouses.

La pétitionnaire domiciliée en la province de Terre-Neuve était évidemment une épouse.

De ces causes, 7 ont été contestées lors de l'audition.

Le Comité principal ou général a tenu 57 séances durant la session, lors de 57 jours différents. Le comité général s'est divisé en sous-comités, afin d'entendre la preuve apportée à l'égard des pétitions, et ces sous-comités ont tenu 114 séances.

Dans 15 causes où le pétitionnaire a allégué que, par suite de situation pécuniaire difficile, il ne pouvait acquitter la totalité des taxes parlementaires, le Comité en a recommandé une remise partielle et dans 1 cause la remise intégrale.

Les taxes versées au Parlement à l'égard des Bills de divorces entendus et recommandés durant la présente session s'élèvent à \$72,325.00.

Si ces Bills de divorces que recommande le Comité et qui sont présentement à divers stades devant le Parlement, reçoivent la Sanction Royale, la statistique concernant la dissolution de mariages qu'a accordée le Parlement durant les dix dernières sessions, sera comme il suit:

1951	294
1952	312
1952-1953	282
1953-1954	378

1955	402
1956	356
1957 1 ^{re} session	338
1957 2 ^e session	187
1958	319
1959	353

La statistique concernant le nombre de divorces accordés au Canada durant les années de 1954 à 1958, inclusivement, (1959 pour Québec et Terre-Neuve) est la suivante:

	1954	1955	1956	1957	1958	1959
Canada	5,922	6,031	5,890	6,688	6,211	
Terre-Neuve	8	1	5	6	7	1
Île-du-Prince-Édouard	8	7	1	2	1	
Nouvelle-Écosse	249	253	230	250	220	
Nouveau-Brunswick	117	181	215	206	150	
Québec	370	401	351	519	311	352
Ontario	2,468	2,509	2,472	2,873	2,708	
Manitoba	371	337	314	305	292	
Saskatchewan	250	237	221	242	281	
Alberta	610	627	685	726	743	
Colombie-Britannique	1,471	1,483	1,502	1,559	1,498	

Le taux des divorces accordés au Canada en 1958, par 100,000 de population, s'établit à 36.5, comme il suit:

Terre-Neuve	1.6
Île-du-Prince-Édouard	1.0
Nouvelle-Écosse	31.0
Nouveau-Brunswick	26.0
Québec	6.4
Ontario	46.7
Manitoba	33.6
Saskatchewan	31.6
Alberta	61.9
Colombie-Britannique	97.0

L'état suivant indique le nombre de divorces accordés aux époux et aux épouses, respectivement, pour les années mentionnées:

	Époux	Épouses
1954	2,337	3,585
1955	2,357	3,674
1956	2,279	3,611
1957	2,701	3,987
1958	2,532	3,679

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
A. W. ROEBUCK.

Ordonné: Que le rapport soit déposé sur le Bureau.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Golding, que les articles du Règlement du Sénat du Canada relatifs au divorce soient modifiés par l'insertion, à la fin de l'alinéa *g*) du paragraphe (1) de l'article 139 (page 10, ligne 15), après le mot "faites" et avant l'alinéa *h*), de l'alinéa suivant:

"*h*) Un énoncé de toutes les procédures antérieures intentées relativement au mariage ou à tous enfants du mariage, y compris les demandes au Parlement du Canada, les pétitions et les brefs d'actions en divorce, pension alimentaire, séparation de corps et garde ou entretien de tous enfants du mariage, et des résultats desdites procédures; ainsi qu'un relevé de toutes conventions ou de tous arrangements financiers entre les conjoints en ce qui concerne le mariage ou des enfants du mariage."

Et que ledit article soit en outre modifié par le retranchement de la lettre indicatrice *h*), à la dernière ligne du paragraphe (1) dudit article, et son remplacement par la lettre *i*).

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Emerson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à l'adoption du rapport du comité permanent des Finances sur la menace d'inflation au Canada, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hnatyshyn, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine:

Résolu,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la Convention sur la nationalité de la femme mariée, adoptée à New York le 20 février 1957, et que cette Chambre approuve ladite Convention.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

*Second rapport du Comité spécial du Sénat sur
l'utilisation des terres au Canada*

Le MERCREDI 8 juillet 1959.

Le Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada présente son deuxième rapport, dont le texte suit:

I. MANDAT

Le mardi 17 février 1959, le Sénat a adopté la résolution suivante:

“Qu'un comité spécial du Sénat soit formé pour faire enquête sur l'utilisation des terres au Canada et sur les moyens à prendre pour assurer le meilleur emploi possible de nos terres au profit de la nation et de l'économie canadiennes et, en particulier en vue d'accroître tant notre production agricole que les revenus de ceux qui y participent;

Que ce comité soit composé des honorables sénateurs Barbour, Basha, Bois, Boucher, Bradette, Buchanan, Cameron, Crerar, Emerson, Gladstone, Golding, Higgins, Horner, Inman, Léger, Leonard, Macdonald, McDonald, McGrand, Méthot, Molson, Pearson, Power, Smith (*Kamloops*), Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Taylor (*Westmorland*), Turgeon, Vaillancourt, Wall et White;

Que le comité soit autorisé à s'assurer les services de conseillers juridiques, de techniciens et autres employés qu'il jugera nécessaires aux fins de cette enquête;

Que le comité soit autorisé à assigner des témoins, à ordonner la production de dossiers et de documents, à se réunir durant les séances et les ajournements du Sénat et à faire rapport à l'occasion;

Que les témoignages et la documentation recueillis sur le sujet au cours des trois sessions précédentes soient déferés au comité.”

Un comité directeur formé dès les premières séances se composait des membres suivants: les honorables sénateurs Pearson (président), Bois (vice-président), Basha, McDonald, Power, Taylor (*Norfolk*), Taylor (*Westmorland*) et Wall.

L'enquête, à la présente session, a porté sur les problèmes de la petite unité d'exploitation agricole peu rentable, dans le cadre du sujet général de l'utilisation des terres. Le Comité se proposait d'étudier la situation des petites fermes et, en particulier, du point de vue bien-être, celle des familles rurales s'adonnant exclusivement à l'agriculture et essayant d'en tirer sa subsistance. Selon le sens donné à l'expression “problème de la petite exploitation agricole”, cette dernière se rapporte au nombre considérable de fermes canadiennes¹ dont la situation économique est jugée déplorable et constitue un problème de portée publique, aux fermes qui ne peuvent censément assurer un niveau d'existence convenable à leurs exploitants sans l'aide et l'intervention des pouvoirs publics. La question à étudier s'est donc circonscrite à l'impuissance de l'unité d'exploitation agricole à produire assez de revenu pour assurer à la famille une existence confortable.

¹D'après le recensement de l'agriculture de 1951, 235,117 fermes (non comprises celles exploitées à temps partiel) ont vendu en 1950 pour \$250 à \$2,499 de produits. Le recensement de l'agriculture de 1956 range dans la catégorie “non commerciale” 120,242 fermes ayant un potentiel de production annuelle de moins de \$1,200. Cette cote de \$1,200 est censée l'extrême minimum à propos des unités qui occupent leur exploitant pour la majeure partie de son temps. Quoiqu'un revenu de \$1,200 soit nettement inférieur à la norme souhaitable pour ce qui est du niveau de vie, l'unité agricole qui le produit est supérieure à celle dite de simple subsistance.

II. MÉTHODES DE TRAVAIL DU COMITÉ

Le Comité a adopté des méthodes de travail semblables à celles qu'il a suivies les deux sessions précédentes. Les témoins cités, au nombre desquels se trouvent des hauts fonctionnaires fédéraux de l'agriculture, les ministres ou sous-ministres de l'Agriculture de toutes les provinces, les chefs d'associations agricoles d'envergure nationale, les représentants d'une coopérative provinciale et d'une association d'industrie forestière, ont été invités à présenter des rapports traitant expressément du problème des petites fermes. Le Comité cherchait par là à se faire une idée de la portée nationale, régionale et locale du problème. Lors des quinze séances qui ont été tenues, dix-sept témoins ont comparu et ont été entendus. Ceux-ci ont eu le concours de 24 autres personnes à sept des séances en question.

L'appendice donne la liste des témoins. Le compte rendu sténographié des délibérations représente 469 pages de texte imprimé, et les témoins entendus ont remis au Comité une abondante documentation.

III. REVUE DES TÉMOIGNAGES

D'après les dépositions des témoins devant le Comité, il est évident qu'on s'inquiète vraiment du sort du cultivateur dont l'exploitation agricole est restreinte. Il est évident que le public s'intéresse au bien-être des petits cultivateurs qui consacrent tout leur temps à l'agriculture mais dont les terres sont trop petites pour procurer un niveau de vie acceptable. En se fondant sur les exposés présentés, on peut dire qu'on a généralement répugnance, en principe, à permettre que le niveau du bien-être matériel d'un particulier ou d'un groupe quelconque dans notre société soit inférieur à certaines normes minimums, quelle qu'en soit la cause. Les mémoires ont signalé que, dans l'intérêt de l'équité et de la justice, le groupe de petits cultivateurs, décrit plus haut, bien que se trouvant passablement en dehors des cadres de l'économie agricole commerciale, devrait être en mesure de participer aux avantages qui résultent de l'expansion économique du pays. Le problème, en raison de sa nature, exige l'action collective de tous les échelons du gouvernement, ayant le bien public pour objet, ce qui implique des considérations d'ordre moral aussi bien que des considérations d'ordre purement économique. Un nombre sans cesse croissant des membres de notre société se préoccupent du bien-être humain.

a) *En quoi consiste le problème, quelle en est l'étendue et où se rencontre-t-il?*

L'expression "petite ferme" a servi pour désigner un groupe fort varié d'unités agricoles. Pour décrire ces terres, on a eu recours à diverses expressions, dont les suivantes: à faible revenu, non économiques, de faible envergure, à temps partiel, de subsistance, résidentielles, etc. Dans l'ensemble, ces fermes ne sont pas considérées comme faisant vraiment partie de la catégorie des exploitations agricoles commerciales et elles ne produisent qu'une part relativement petite de notre production agricole destinée au commerce. Ces terres sont exploitées par un groupe nombreux de cultivateurs qui, pour diverses raisons, n'ont pas réussi à mettre leur entreprise sur un pied commercial.

Il y a, au Canada, un grand nombre de petites terres qui, du point de vue commercial, ne posent pas de problèmes sérieux et qui, peut-être, constituent un genre d'entreprise souhaitable. Le groupe comprend, entre autres, (1) les terres exploitées à temps partiel (celles dont le revenu est moindre que le revenu que le cultivateur tire d'autres sources, celles dont le revenu est faible et dont l'exploitant s'occupe d'autres travaux pendant une bonne partie de l'année), (2) les terres résidentielles et (3) les terres exploitées par des personnes âgées. Les terres de ces genres se trouvent souvent près des centres urbains qui offrent d'autres occasions d'emploi, des moyens modernes de transport ainsi que d'autres commodités dont jouissent les citoyens. Les prin-

cipaux problèmes qui se posent dans ces zones périphériques ont trait à l'utilisation des terres et au maintien d'organismes communautaires ainsi que de services connexes.

Quand le revenu *total* du cultivateur et de sa famille, provenant de travail en dehors de l'agriculture et d'autres sources, est insuffisant pour donner à la famille les nécessités qu'exige un niveau moderne de vie, la situation fait naître d'importants problèmes d'ordre social et économique. Quand ces problèmes persistent dans une région quelconque, des conditions sordides deviennent évidentes et il s'ensuit un gaspillage de ressources naturelles et humaines.

On peut considérer que les petites terres qui constituent un problème sont celles dont le volume d'affaires est habituellement insuffisant pour donner le niveau de vie que souhaite la famille agricole moyenne. En d'autres termes, pour déterminer l'étendue du problème des petites terres, la faiblesse du revenu agricole possible constitue la mesure critique. Les mémoires ont signalé que l'étendue en acres de la terre, le nombre des acres cultivées, le nombre des bêtes ou quelque autre mesure matérielle ne constituent pas des critères satisfaisant pour identifier la petite terre-problème. Le problème s'est aggravé par suite de la modification de notre mode de vie et d'un accroissement constant des besoins matériels ainsi que de la mécanisation et de la commercialisation de notre agriculture.

Tous les témoignages présentés au Comité montrent qu'il est impossible, compte tenu des renseignements disponibles à l'heure actuelle, de dire combien il y a de ces terres-problèmes au Canada et dans les différentes provinces. Il y a, à cela, trois raisons principales. En premier lieu, on ne s'accorde pas sur ce qui constitue un niveau de vie minimum acceptable; deuxièmement, on ne dispose pas de renseignements complets sur le revenu que le cultivateur peut obtenir pour son travail en dehors de l'agriculture; et, troisièmement, on ne dispose pas de données statistiques suffisamment détaillées pour indiquer combien il y a de ces terres et en quels endroits elles se trouvent.

Plusieurs des témoins se sont reportés aux renseignements obtenus lors des Recensements de l'agriculture tenus en 1951 et 1956 afin de faire connaître, de façon générale, le nombre des petites terres avec leur emplacement. Les recensements ont fourni des données à l'égard du Canada, de chaque province et de chaque division de recensement. Les mesures employées ont été (1) la valeur brute des ventes des produits agricoles, (2) la valeur de la production agricole, (3) le placement de capitaux dans des exploitations agricoles et (4) l'étendue de la terre en acres. Classées d'après la valeur brute des ventes de produits agricoles (recensement de 1951) ces données ont indiqué que 38 p. 100 de toutes les terres au Canada avaient réalisé des ventes dont la valeur s'échelonnait entre \$250 et \$2,500 en 1950. N'étaient pas comprises 10 p. 100 des terres tombant dans la catégorie des exploitations agricoles à temps partiel, (dont les ventes s'établissaient entre \$250 et \$1,199, l'agriculteur ayant travaillé plus de 100 jours en dehors de la terre et le revenu provenant de celle-ci ayant été inférieur à celui qui avait été obtenu d'autres sources), non plus 14 p. 100 de toutes les terres qui avaient été classées comme entreprises fonctionnant sur une petite échelle et dont la valeur déclarée des produits agricoles vendus en 1950 s'élevaient à moins de \$250. L'étendue de telles terres, dans la plupart des cas, était très restreinte. Elles ont été classées dans le Recensement comme fermes lorsqu'elles couvraient trois acres ou plus ou un à trois acres si leur production agricole en 1950 avait représenté une valeur de \$250 ou plus et si elles étaient exploitées. Ce ne sont vraiment pas des fermes au sens ordinaire du mot.

Il a été signalé au Comité que les fermes dont les ventes varient entre \$250 et \$2,500 (à l'exclusion des terres exploitées à temps partiel et des très petites entreprises agricoles) ont constitué le groupe principal des petites terres qui

posent un problème. En 1950 du point de vue régional, elles ont représenté 34 p. 100 de toutes les fermes situées dans les provinces de l'Atlantique, 35 p. 100 dans les provinces du Centre, 43 p. 100 dans les provinces des Prairies et 38 p. 100 en Colombie-Britannique.

Une classification des fermes, sur le plan économique, est donnée dans le Recensement de l'agriculture de 1956. D'après elle, 21 p. 100 de toutes les fermes canadiennes ne sont pas exploitées pour des fins commerciales et la valeur brute de leur rendement potentiel en récoltes et en bestiaux par année (y compris les produits agricoles consommés sur place) s'élève, selon les calculs, à moins de \$1,200. On comptait 120,242 fermes de ce genre au Canada en 1956. Du point de vue provincial et régional, elles représentent les pourcentages suivants de l'ensemble des exploitations:

	Nombre de fermes non commerciales	Pourcentage de toutes les fermes
Terre-Neuve	1,857	78
Île du Prince-Édouard	2,468	26
Nouvelle-Écosse	12,945	61
Nouveau-Brunswick	13,071	59
Provinces de l'Atlantique	30,341	55
Québec	34,241	28
Ontario	26,786	19
Provinces du Centre	61,027	23
Manitoba	5,555	11
Saskatchewan	4,487	4
Alberta	7,337	9
Provinces des Prairies	17,379	8
Colombie-Britannique	11,482	46
CANADA	120,242 ¹	21

¹Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Source: Bureau fédéral de la statistique, Recensement de l'agriculture, 1956.

On peut sans exagérer apporter à l'égard des provinces des Prairies une légère rectification à la hausse pour les fermes commerciales non rentables et une à la baisse dans d'autres régions en ce qui concerne de petites entreprises agricoles qui sont rentables.

S'appuyant sur ces données et sur d'autres, en tenant compte des mesures limitées, certains témoins ont conclu qu'entre le tiers et la moitié de nos fermes étaient trop petites et ne renfermaient pas assez de ressources pour fournir les revenus suffisant à un niveau de vie convenable. Les témoignages ont signalé une pondération plus forte à l'endroit des petites terres faisant surtout partie du groupe-problème dans certains secteurs des provinces de l'Atlantique et du Centre. Il faut se rappeler, toutefois, que les sources de revenus en dehors de l'exploitation agricole ne sont pas comprises dans ces prévisions et que dans plusieurs sections du pays, les revenus provenant des exploitations de base des forêts, du piégeage, des fermes à fourrure et de la pêche sont d'importance primordiale en plus de l'emploi dans l'industrie urbaine et d'autres sources de revenus. De toute façon, l'ampleur du problème est telle qu'une grande partie de la population agricole se trouve atteinte.

b) *Corrélation entre le problème agricole et le problème des petites exploitations agricoles*

L'évolution qui s'est accomplie en agriculture au Canada, grâce à la mécanisation, à la technologie et à l'emploi de capitaux plus élevés, a abouti à un plus haut degré d'efficacité et à une production plus considérable. Cette suite de changements a entraîné l'agrandissement de l'exploitation agricole et la baisse du nombre de travailleurs de la terre. La difficulté qu'éprouve l'agriculteur commerçant et l'aspect principal du problème agricole, à l'heure actuelle, semblent être l'excès de production relativement à la quantité qui peut être vendue à des prix qu'on estime justes et équitables. Le souci profond des membres de la société, primordialement par rapport à la situation de nos agriculteurs commerçants, est l'assurance de provisions alimentaires et agricoles constantes et suffisantes pour répondre aux besoins du consommateur. Cette considération rappelle la nécessité de la conservation du sol, des ressources hydrauliques et autres richesses naturelles, de la recherche et de la formation continues en vue de nouveaux progrès dans le domaine de la technologie agricole; elle évoque également les problèmes de l'organisation des marchés.

Le perfectionnement technologique, essentiellement, a pour conséquence de réduire le nombre des agriculteurs, et ainsi les difficultés de la petite exploitation s'insèrent dans le cadre général du problème agricole. L'opinion actuelle des agriculteurs syndiqués est que les problèmes de l'exploitation commerciale et de la petite exploitation doivent faire l'objet de l'action concertée de tierces parties: gouvernements ou coopératives, puisque le sujet comporte des aspects moraux liés à la justice et à l'équité, et également des éléments d'ordre économique rattachés au bien-être matériel. Mais pour obtenir une solution pratique et satisfaisante de cette partie du problème, nous ne voulons pas nous fier uniquement au mécanisme des forces économiques qui éliminerait ou expulserait l'agriculteur à faible revenu.

c) *Cause des difficultés de la petite exploitation agricole*

Les difficultés de la petite exploitation résultent d'ajustements tardifs dans le secteur agricole de l'économie. L'évolution rapide de la technologie dans le domaine de l'agriculture au Canada n'a fait qu'aggraver les difficultés et rendre les problèmes plus aigus.

L'exposé présenté par le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique énumère les changements les plus importants et les plus fondamentaux qui ont coïncidé avec les progrès technologiques et la mécanisation et qui ont révolutionné l'économie agricole:

- (1) Évolution de l'agriculture qui, après avoir été un mode de vie, devient une entreprise commerciale;
- (2) Évolution qui fait de l'agriculture non plus un art mais une science;
- (3) Passage de la diversification à la spécialisation;
- (4) Mutation de la production à petite échelle à la production en série;
- (5) Responsabilité accrue de la gestion;
- (6) Augmentation extraordinaire des frais d'exploitation;
- (7) Modification des niveaux de vie des agriculteurs."

La plupart des témoins ont indiqué que la raison du volume d'affaires peu élevé de certaines exploitations est surtout l'insuffisance des ressources agricoles. Étroitement associé à ce facteur est l'usage que l'on fait de la terre. Dans son exposé, le ministère ontarien de l'Agriculture a signalé la question en ces termes: "Il existe dans toute la province de petites exploitations agricoles ainsi qu'un problème des petites exploitations agricoles, mais ce dernier est plus aigu dans le bouclier canadien et dans d'autres hautes terres au sol rugueux. La situation s'explique en grande partie par la nature des sols et du climat qui limite les possibilités de culture". L'état des choses est attribuable, dans une large mesure,

aux pratiques et aux modes de colonisation établis dans le passé et à des circonstances indépendantes de la volonté des agriculteurs. La concentration et le développement de la colonisation se sont souvent poursuivis alors qu'ils dépassaient les possibilités d'établissement d'unités rentables.

L'agriculture, de nos jours, exige le placement d'un gros capital, quant à la terre et au matériel, de même qu'une assez grosse somme d'argent liquide pour les frais d'exploitation. Comme la différence ordinaire entre le coût et le prix de vente par unité est plutôt petite, le problème critique du rendement limité rend la petite exploitation agricole vulnérable, vu le petit volume de la production.

Quelques mémoires ont indiqué que, dans plusieurs cas, une partie du problème provient de piètres méthodes de culture, du manque de préparation et de direction ainsi que de l'ignorance des possibilités d'utilisation du sol, du manque d'initiative et des chances limitées d'alterner les cultures. Voilà vraiment une partie de l'entier problème d'éducation. Il est probable que, dans le passé, nos programmes d'expansion ont trop concerné les besoins de l'agriculture commerciale à l'égard des questions de production, au détriment des questions relatives à la préparation et à la direction agricoles bien entendues.

En certains cas, de petites exploitations agricoles demeurent toujours aux confins de la frontière de l'agriculture, par suite de la concurrence faite à l'agriculture par les autres industries primaires l'industrie forestière, par exemple, à l'égard du travail du cultivateur et de sa famille. Le besoin de travailler en dehors de la ferme dans le but d'obtenir suffisamment de revenus pour assurer la subsistance de la famille et l'expansion de l'exploitation agricole vient souvent en contradiction avec la concentration souhaitable sur l'agrandissement de l'exploitation agricole. Si les ressources physiques de la région sont trop faibles pour permettre une désirable utilisation du sol et un revenu agricole satisfaisant, c'est alors une situation qui pourrait persister longtemps.

Si les revenus de l'exploitation agricole persistent à demeurer insuffisants, il en résulte de l'inertie, de l'apathie et de l'immobilité chez les agriculteurs, ainsi qu'un manque d'espérance et d'esprit d'entreprise. Chaque fois qu'il y a une assez forte agglomération d'exploitations agricoles qui rapportent peu, d'autres problèmes d'ordre économique et social surgissent. La région revêt fréquemment un aspect de quartier miséreux. Les services de la collectivité se ressentent de cet état de choses. Les installations relatives au culte et à l'éducation ont généralement un caractère de pauvreté, la vie collective souffre. Les routes et autres services sont négligés ou n'existent pas.

Les causes et les états de choses mentionnés ci-haut sont tous décrits dans les mémoires présentés au Comité. Ceux-ci indiquent également qu'il se trouve, à un degré plus ou moins élevé, dans toutes les parties du Canada, des exploitations agricoles qui rapportent peu. A des niveaux différents, les raisons pour lesquelles il existe de petites exploitations agricoles sont presque les mêmes par tout le pays. Voici ce qui est mentionné dans l'un des mémoires provenant des provinces Maritimes: "La persistance des petites exploitations agricoles et des problèmes qui s'y rattachent sont attribuables à une grande variété d'éléments, tels l'envergure de l'exploitation, la disponibilité des terres, le sol, la topographie, les capitaux, la gestion, etc. Ces éléments peuvent se manifester séparément ou combinés entre eux, mais il est difficile de citer un exemple bien défini. En certains cas, il est possible de voir de riches agriculteurs côtoyer des soi-disant exploitants agricoles à petits revenus." Dans le cas des provinces des Prairies, l'un des mémoires dépeint la situation de la façon suivante: "Les unités non rentables dans notre province ont un grand nombre de causes fondamentales. Les rendements moyens peu élevés (attribuables surtout au manque d'humidité), les longues distances de transport par chemins de fer, le marché d'exportation, les méthodes primaires de colonisation, le manque de ressources financières suffisantes, l'immobilité des ressources de main-d'œuvre dans l'agriculture, l'éten-

due restreinte des autres moyens de production sont parmi les causes les plus importantes du problème." L'un des témoins a divisé la cause de l'existence des petites exploitations agricoles en trois principales catégories, à savoir (1) historique, (2) physique et (3) économique. Un autre témoin des provinces des Prairies a dit: "Les problèmes se posent aujourd'hui surtout dans les régions où les colons ont eu la permission de s'installer sur des terres impropres à la production du grain. . . . Nous prétendons que les exploitations agricoles, tant au point de vue de l'étendue que de l'utilisation du sol, doivent avoir une relation nette avec les conditions économiques et l'environnement dans la région où elles sont situées."

d) Régions où se posent des problèmes

Il a été indiqué que les types particulier de petites exploitations agricoles sont reconnaissables, mais qu'il en est parmi ceux-ci dont il n'est pas nécessaire de se soucier. De façon générale, les fermes résidentielles de petite dimension exploitées à temps discontinu sont considérées comme des types souhaitables.

Dans le cas des fermes exploitées à temps discontinu, la vente des produits agricoles ne sera peut-être pas considérable. Mais si on considère la portion appréciable de revenu provenant d'un travail non agricole et le privilège de demeurer à la campagne, ce genre constitue probablement un mode de vie souhaitable. En tenant compte de la diminution des heures de travail dans l'industrie et de l'augmentation de temps qui en découle au bénéfice des loisirs et de la récréation, les fermes de ce genre comportent de nombreux avantages intangibles. Ces avantages appartiennent aussi aux petites fermes et qui peuvent être considérées comme des fermes résidentielles dont les occupants exercent un emploi à temps continu à la ville et cultivent quelques produits agricoles simplement à titre de passe-temps et parce qu'ils préfèrent vivre à la campagne. Il y a aussi les petites fermes que cultivent des personnes plus âgées jouissant d'une demi-retraite. Ces fermes permettent à ces personnes, qui ont probablement cultivé la terre toute leur vie, de demeurer là où elles le désirent et d'accomplir des travaux agricoles dans leurs loisirs. Ces gens n'ont probablement aucune intention ni nécessité d'augmenter le chiffre de leurs affaires.

Il y en a aussi, sur des petites fermes, qui désirent jouir d'un grand degré d'indépendance et en même temps qui ne sont pas particulièrement intéressés au dernier cri du confort et en conséquence préfèrent une activité sur une échelle réduite. A cette catégorie appartient l'exploitant d'une petite ferme dont les responsabilités et la compétence sont réduites et qui n'est réellement pas capable d'exploiter une ferme productive. A son point de vue, la petite ferme constitue l'endroit tout désigné pour faire sa vie correspondant à son niveau.

A cause des capitaux très considérables exigés par l'agriculture moderne, il est plusieurs agriculteurs qui commencent leur carrière sur un pied bien modeste. S'ils sont établis sur des fermes dont la productivité est considérable, ils peuvent d'habitude s'améliorer au moyen de l'aide accessible à tous les agriculteurs commerciaux.

Ce sont les autres petites fermes, (selon le critère employé pour en déterminer l'étendue), nécessitant un travail à temps continu ou presque, et constituant le gagne-pain de l'exploitant, qui posent le "problème" de la petite ferme. Une autre caractéristique du premier groupe a trait au désir des exploitants de grandes fermes de surmonter leurs difficultés. Ceux-ci font contraste avec les exploitants de petites fermes qui sont dans l'impossibilité de se consacrer à des fermes plus considérables à cause de leur âge avancé, de leur mauvaise santé, etc., et les exploitants qui sont disposés à accepter un niveau de vie inférieur et désirent demeurer sur la ferme simplement comme un moyen de faire leur vie.

Le problème de la petite ferme à temps continu ou à temps partiel découle de deux causes principales: (1) un revenu agricole inférieur et (2) l'instabilité du revenu agricole. Dans le cas des petites fermes à temps discontinu, des fermes résidentielles ou autres, les problèmes tiennent à la fois de la sociologie et des institutions. Les problèmes économiques appartiennent surtout au domaine de l'emploi industriel. Le problème a connu une acuité sans cesse croissante, lorsque des familles et des groupes vivant à même de petites fermes à temps continu ont été incapables de s'adapter aux nouvelles conditions de mécanisation et de technologie au fur et à mesure qu'elles se présentaient et d'accroître leur revenu de la ferme ou d'ailleurs, et tout de même sont demeurés sur leurs fermes soit à cause de l'impossibilité de déménager soit parce qu'ils étaient attachés à leurs foyers, ou les deux à la fois.

e) Buts des programmes des petites fermes

Tous les mémoires contenaient, avec beaucoup de ressemblance et d'accord, certains buts bien précis. L'un de ces mémoires les décrit comme il suit:

- (1) L'amélioration du niveau de vie des familles agricoles occupant des fermes à faible production;
- (2) L'amélioration du revenu des agriculteurs (ce qui comprend également le revenu non agricole);
- (3) La fusion ou l'intégration des petites fermes en unités plus considérables et plus productives;
- (4) Faciliter de transfert d'une partie de la main-d'œuvre agricole des fermes vers d'autres travaux;
- (5) La conservation de la ferme familiale;
- (6) La conservation de la communauté rurale;
- (7) Un meilleur emploi des ressources humaines et naturelles.

Outre ces objectifs qui délimitent le cadre d'un programme d'ensemble en vue d'alléger les problèmes auxquels doit faire face la petite ferme, les mémoires ont signalé quelques autres objectifs importants. En voici quelques-uns; (1) destiner à d'autres usages tels que l'industrie forestière, la paissance et la récréation, des terres dont le rendement agricole est pauvre, selon une réglementation satisfaisante. Certaines données statistiques relatives à l'Ontario et à la Nouvelle-Écosse sur l'abandon des terres agricoles et la non utilisation plutôt que l'utilisation appropriée de ces terres à d'autres fins ont fait ressortir l'inflexibilité des facteurs institutionnels et les autres difficultés inhérentes à ce changement d'usage. (2) Dans certaines régions du pays, d'autres utilisations et emplois importants dans le domaine des terres comme la coupe du bois d'œuvre, la coupe du bois à pâte, les lots boisés de ferme et la pêche devraient être reconnus comme étant la meilleure contre-utilisation en guise soit de remplacement soit de complément de l'agriculture. (3) L'aide aux cultivateurs dont les revenus sont bas devrait leur être offerte en les laissant libres de l'accepter et de prendre eux-mêmes les décisions importantes relatives à l'administration. (4) Les mesures prises devraient émaner d'un organisme de coordination formé de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux même si les ressources forestières et hydrauliques sont de la compétence de chaque province. Le gouvernement fédéral doit voir à assurer la meilleure utilisation et conservation de ces ressources dont la nation a tant besoin.

On a aussi généralement convenu que des lignes de conduite et des programmes rationnels à la mesure des objectifs susmentionnés pourraient être établis et mis au point sous au moins trois chefs. Voici comment on les a signalés dans un cas:

- (1) Meilleure utilisation des terres;
- (2) Création d'un climat économique favorable pour réaliser et améliorer les revenus et les conditions d'emploi non agricoles;
- (3) Établissement des niveaux plus efficaces de production sur les fermes où on continue de s'adonner à l'agriculture.

On a jugé que certaines lignes de conduite et certains programmes visant à répondre aux besoins de la majorité des cultivateurs commerciaux n'étaient pas de nature à améliorer la situation du cultivateur à bas revenu. On a signalé notamment les lignes de conduite visant le soutien des prix, l'assurance-récolte, l'organisation des marchés, la dissémination de renseignements relatifs à la production agricole et l'établissement des catégories officielles ordinaires de crédit. Par exemple, la plupart des mémoires ont insisté sur la nécessité de catégories nouvelles ou particulières de programmes visant directement les fermes à bas revenu. On a également souligné à plusieurs reprises que les problèmes du cultivateur à faible revenu ne pouvaient être résolus par un programme ou par une administration en particulier. Outre la nécessité d'une collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces, comme on l'a mentionné, on devrait faire appel à plusieurs catégories distinctes de services et d'administrations. Il faudrait principalement une certaine flexibilité des lignes de conduite et des programmes pouvant s'intégrer à la coordination des efforts, aux recherches continues, aux études et aux services, et aux besoins particuliers de chaque province.

f) *Solutions proposées*

La proposition qui a probablement été faite le plus fréquemment et sur laquelle on a le plus insisté visait la nécessité de mettre au point une ligne de conduite nationale en matière d'utilisation des terres. Cela nécessite tout d'abord, a-t-on dit, que soient organisés des relevés sur l'utilisation des terres en vue de fournir les renseignements sur les meilleures utilisations de certains terrains en particulier et sur les problèmes actuels ou possibles pouvant surgir de la présente utilisation. Des commissions locales sur l'utilisation des terres pourraient ainsi étudier l'utilisation appropriée des terres et exécuter un classement économique des terrains en vue de faire servir les terres pauvres à d'autres fins. Ces études préciseraient: (1) les secteurs où la production agricole doit continuer, (2) la conservation du sol et des ressources hydrauliques, l'irrigation et d'autres genres de mesures de mise en valeur à l'égard desquelles la dépense des deniers publics est justifiée par les circonstances économiques, (3) la circonscription des régions où on juge que la production agricole est la meilleure et (4) des régions qui pourraient attirer les initiatives non agricoles. Le *Rural Development Program* des États-Unis a comme principe de base l'étude des situations locales par les gens du milieu qui voient aux décisions à prendre. Les membres du Comité ont manifesté un grand intérêt à l'endroit de ce programme et désirent obtenir des renseignements à ce sujet. Il pourrait fournir d'intéressants points de repère pour établir un programme du même genre au Canada.

La plupart des mémoires envisagent une législation fédérale habilitante, suivie de programmes d'action fédéraux-provinciaux. En fait de législation fédérale d'autorisation on y propose une "Loi sur l'aménagement et la mise en valeur des terres rurales"; une "Loi nationale sur l'utilisation des terres"; une "Loi nationale sur la conservation des terres et des eaux" et une "Loi fédérale sur la conservation et l'assèchement". La plupart des mémoires envisagent des mesures suffisamment flexibles pour s'appliquer à toutes les régions du Canada, des mesures législatives complémentaires sur le plan provincial et un programme de travaux en commun à l'égard de l'utilisation des terres. La législation proposée serait accompagnée de dispositions financières permettant de venir en aide aux petits cultivateurs. Elle prendrait soin du travail accompli à l'heure actuelle par les administrations chargées du rétablissement agricole des Prairies et de l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes. Elle permettrait au gouvernement fédéral de s'associer aux provinces, et peut-être même aux municipalités, en leur fournissant des fonds pour l'exécution de travaux approuvés se rapportant

à la régénération des terres de prairie douteuses, la conservation, l'irrigation, l'écoulement des eaux, la construction de digues, l'assèchement des marais, l'érosion des rivières et autres problèmes posés par l'érosion; la construction de bassins, l'exploitation des lots boisés, le défrichement, l'aménagement de pâturages en commun, et tout autre projet pouvant améliorer une région agricole ou forestière.

Le ministère de l'Agriculture d'Ontario propose, dans son mémoire, un moyen d'accélérer la mise au point de l'utilisation des terres. Voici ce qui y est dit à ce sujet: "Lorsqu'on achète des terres boisées ou des pâturages appartenant à des personnes âgées, il faudrait leur permettre de demeurer sur ces terres jusqu'à la fin de leur vie." Il paraîtrait qu'une semblable disposition est en vigueur dans l'État de New-York.

Dans le domaine des mesures à prendre à l'égard de l'utilisation des terres, on demande instamment dans un des mémoires, que le gouvernement fédéral étudie la possibilité d'encourager, par quelque moyen financier, les propriétaires privés à mettre leurs terres à la disposition du mouvement national d'arboriculture. On cherche, par cette initiative bienveillante, à amener les cultivateurs à convertir les terres dont le rendement est insuffisant en terrains boisés qui leur permettraient de récolter du bois. On tente en ce moment de propager ce mouvement grâce à un programme éducatif sur le jardinage des forêts. Les principaux problèmes qui se posent par rapport à la conversion en forêts de terres de ce genre sont: (1) la période d'improductivité qui se produit avant d'obtenir une récolte d'arbres de valeur marchande; (2) le droit de propriété; (3) l'impossibilité pour le cultivateur d'obtenir un emprunt lui permettant d'acquérir une unité forestière suffisante; et (4) les mesures fiscales qui, étant fondées avant tout sur la récolte annuelle des graines, ont tendance à décourager la production de bois.

Une autre proposition d'importance majeure porte sur la nécessité d'élaborer un programme de surveillance ou d'appliquer de solides principes dans le commerce et l'administration agricoles et d'accorder des prêts plus appropriés. Les services d'emprunts traditionnels se sont montrés insuffisants pour satisfaire aux besoins des cultivateurs n'ayant que de faibles ressources. Certains témoins ont démontré que les cultivateurs qui obtiennent des avances de fonds sont ceux qui en ont le moins besoin.

Dans plusieurs mémoires il est question de l'insuffisance du crédit accordé aux petits cultivateurs permanents, qui ne leur permet pas d'agrandir leurs fermes ou d'y apporter les améliorations voulues. L'accroissement de l'activité des établissements de prêts provinciaux ces dernières années reflète le désir qu'ont les propriétaires de petites fermes non rémunératrices d'étendre leur exploitation. En ce qui concerne les prêts à court terme, les commentaires au sujet de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles sont favorables. On remarque que la Commission du prêt agricole canadien se montre plus généreuse depuis quelques années. Par contre, on critique beaucoup certains règlements trop rigoureux appliqués par la Commission. Entre autres, on reproche à la Commission de ne pas admettre que le lot boisé, en vertu du programme de gestion forestière, augmente le revenu des cultivateurs. Il est dit à cet égard que "l'on attache très peu d'importance au lot boisé en tant que source probable de revenu annuel ou en tant que facteur important quand il s'agit de déterminer si, dans l'ensemble, l'exploitation d'une ferme est satisfaisante."

Le succès remporté par le programme des prêts surveillés de l'Administration des terres destinées aux anciens combattants a été cité comme un exemple de l'aide qu'on pouvait apporter aux propriétaires de petites fermes. Des points de repère et des conditions ont été proposés dans certains mémoires. On y proposait entre autres: (1) la sélection minutieuse des candidats; (2) l'octroi de prêts assez importants pour permettre de transformer une ferme à faible rende-

ment suffisamment étendue et rentable dont le revenu annuel serait convenable; (3) la mise sur pied de services compétents pour élaborer des projets et pour exercer une surveillance; (4) des conditions de remboursement flexibles et correspondant aux possibilités inhérentes de production des fermes agrandies.

Les dispositions visant la gestion surveillée font partie de données générales sur l'entretien et l'amélioration des méthodes éducatives dont il faut souligner l'importance dans un programme destiné aux agriculteurs. A maintes reprises on a mentionné l'excellent travail que les universités et les collèges d'agriculture accomplissent en assurant à leurs élèves de bonnes connaissances scientifiques et techniques grâce à des cours réguliers et à des travaux hors-cadre. Quelques-uns ont estimé qu'il faudrait aider tous les jeunes ruraux envisageant de se faire une carrière de l'agriculture à obtenir une saine formation scientifique, et qu'on devrait même leur offrir cette formation. On a souligné de façon particulière la nécessité d'une formation en matière de gestion agricole. L'agriculture d'aujourd'hui exige des connaissances technologiques et économiques à tout prix.

En même temps que le besoin de connaissances scientifiques pour les cultivateurs, la plupart des témoins ont souligné la nécessité qu'il y a de faire plus de recherches. La plupart ont insisté sur la nécessité d'études économiques accrues relativement à la production et à la vente des denrées agricoles, à la détermination de la dimension économique de l'entreprise agricole, au zonage rural, au genre de culture, à la réorganisation et au rajustement rural, à la migration urbano-rurale et à plusieurs autres sujets. La majorité des mémoires ont fait ressortir que l'information émanant des universités et des ministères fédéral et provinciaux d'agriculture relativement aux recherches devrait être coordonnée.

Pour ce qui est de la création d'un climat économique destiné à faciliter et à accroître le revenu gagné en dehors de la ferme et les occasions d'emploi, on a fait un certain nombre de propositions. Étant donné que les fermes à faible revenu produisent très peu aux fins de la vente, la consolidation de ces fermes et le déplacement des familles agricoles ne modifieraient pas pour la peine le rendement et les surplus. Cela ne suffirait pas à contrebalancer l'augmentation continue du rendement par acre, par unité animale et par travailleur. Le principal avantage que le pays tirerait d'une réduction du nombre des petites fermes inefficaces consisterait principalement dans l'amélioration des niveaux de vie, profitable à ceux qui seraient l'objet d'un déplacement, grâce à une meilleure répartition du revenu. Une production quelque peu accrue dans le secteur non agricole dans lequel travaillent les agriculteurs à faible revenu pourrait se produire. Cela fait songer au besoin qu'il y a de s'assurer que les familles déplacées seront vraiment mieux dans des emplois non agricoles.

L'un des témoins a déclaré: "La plupart des jeunes quittent la ferme mais les parents y demeurent. Nombre de ces agriculteurs hésitent à quitter leur ferme parce qu'ils ne s'estiment pas suffisamment aptes à des emplois non agricoles." Plusieurs mémoires nous ont fait remarquer que, en général, le mieux serait de multiplier les dispositions en vue de la formation des jeunes ruraux à un travail spécialisé et de déterminer quel genre d'emplois leur conviendrait. Cela se ferait tout en laissant plusieurs familles sur leurs petites fermes actuelles à titre d'entreprises partielles ou même comme lieu de résidence, dans le cas des vieux exploitants pour le moins.

Parallèlement à cette ligne de conduite il faudrait créer des conditions favorables à l'égard de l'industrie et particulièrement à l'égard de la décentralisation de l'industrie afin d'encourager ceux qui quittent la ferme. Dans le cas des agriculteurs à temps réduit le travail à l'extérieur serait un moyen d'ajouter à leur revenu agricole.

Les propositions visant à accroître le revenu et l'embauchage en dehors de la ferme réclament des offres d'emploi ainsi que de l'assistance en matière d'information et de propagande. Tous les mémoires ont insisté sur divers genres d'aide applicables à plein temps ou à temps réduit. Ces genres d'aide sont:

- (1) L'encouragement de l'industrie à s'établir dans des collectivités rurales de manière à fournir des occasions d'emploi non agricoles. Cela permettrait à quelques groupes familiaux de rester attachés à leur milieu. Ce genre d'initiative convient particulièrement à l'employeur qui compte sur de la main-d'œuvre saisonnière. Si l'industrie rencontre des conditions locales favorables et que l'emploi n'entre pas en conflit avec les principales tâches agricoles de la saison, ces entreprises complémentaires peuvent alors assurer des moyens d'existence satisfaisants à plusieurs familles.
- (2) La prise de dispositions relatives à la formation professionnelle et technique dans les régions rurales afin d'améliorer les aptitudes des cultivateurs et d'augmenter leurs chances de trouver de meilleurs emplois dans l'industrie. Ce programme pourrait être appliqué de la même façon que les cours spécialisés en agriculture.
- (3) L'expansion et l'amélioration des services actuels de placement dans les régions rurales, ce qui permettrait de mieux renseigner les cultivateurs à petit revenu et leurs familles sur tous les emplois disponibles. La situation de la main-d'œuvre sur les fermes pourrait aussi faire l'objet de rapports plus réguliers et plus systématiques.
- (4) L'octroi d'une aide spéciale ou d'une indemnisation de rétablissement dans le but d'assister les familles rurales dans leur déménagement vers les régions où il y a plus d'emplois. De l'aide financière pourrait être fournie pour une partie de la période d'adaptation et pour les directives à donner à ces familles.

Les autres formes d'aide proposées comprennent: a) la préparation d'un programme pour toute la collectivité et surtout par certains groupes sociaux tels que les commerçants, les éducateurs, les paroisses, les groupes de cultivateurs, les cercles financiers, etc., dans le but d'aider les cultivateurs qui laissent la ferme, et b) l'assurance-chômage pour les travailleurs agricoles afin de leur fournir plus de sécurité quant au revenu.

Certains mémoires ont souligné que l'aspect récréatif de l'utilisation des terres n'a pas été sérieusement étudié ni développé au Canada. Le mémoire du ministère de l'Agriculture et des Marchés de la Nouvelle-Écosse a fait allusion à la valeur commerciale et à l'utilisation de certaines catégories de terres, qui existent dans plusieurs régions, en ces termes: "Un programme bien préparé d'utilisation des terres et des régions voisines des cours d'eaux pourrait certainement donner lieu à des avantages à la fois agréables et financiers si on faisait usage de terrains absolument impropres à l'agriculture. . . Celui qui exploite une ferme de faibles dimensions, pourrait, grâce à l'utilisation de ces terrains à des fins récréatives, augmenter son revenu de façon considérable." Le besoin croissant d'une appréciation logique de l'augmentation de la population, les déplacements fondamentaux des groupes d'âge au sein même de la population, l'augmentation des loisirs à cause de la diminution des heures de travail et de la mise à la pension qui commence plus tôt qu'autrefois, tous ces éléments ont accru le phénomène de l'exode vers les villes et ont fait améliorer les moyens de transport.

Deux mémoires ont suggéré l'établissement, par le gouvernement fédéral d'un organisme national ou d'un organisme spécial qui serait particulièrement chargé du problème des petites fermes, d'étudier ses facteurs inhérents et d'élaborer une ligne de conduite qui permettrait de faire les adaptations qui s'impo-

sent. L'un des deux mémoires en question proposait un tel organisme national de concert avec une administration fédérale qui traiterait directement des problèmes actuels relatifs à l'utilisation et à la conservation de nos ressources en terres. Tel organisme national, d'après ce mémoire, s'occuperait surtout de l'aspect économique et de l'aspect social du problème des petites fermes, plutôt que de l'aspect technique. L'autre mémoire mentionnait que le rôle principal de cet organisme spécial serait l'expansion et le rétablissement, ce qui donne à entendre qu'il y aurait combinaison des deux rôles qu'auraient à jouer les deux administrations distinctes que suggérait le premier mémoire.

Les deux mémoires supposaient la collaboration du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux à ce programme, flexible en soi et qui pourrait facilement d'adapter aux besoins de chaque province; ils supposaient également l'accès aux ressources financières, un centre de coordination pour l'activité fédérale-provinciale et pour le rassemblement des informations, des locaux et le personnel requis pour entreprendre des recherches sur les aspects économique et social du problème, et la participation active des comités interministériels et des comités de conseillers. Dans le cas de la Nouvelle-Écosse, le ministre de l'Agriculture et des Marchés a proposé qu'... "Un programme d'expansion fût inauguré dans le Nord ou l'Est de la Nouvelle-Écosse, à titre d'essai, sur une échelle restreinte".

Tous les mémoires ont été unanimes à louer certains programmes d'aide fédérale mis en œuvre depuis diverses périodes. Ceux des provinces Maritimes ont mentionné explicitement: (1) le programme fédéral-provincial relatif aux fertilisants et à la chaux; (2) l'aide fédérale au transport ferroviaire des céréales de provende; (3) l'aide aux clubs 4-H pour jeunes gens et jeunes filles; (4) l'aide à l'amélioration des bestiaux, au perfectionnement des semences et à l'expansion horticole; (5) le relevé, l'étude technique et la construction des principaux ouvrages de protection des digues, des aboîtes et des brise-lames aux termes du programme d'assainissement des marais; et (6), de date plus récente, l'organisation et l'aménagement de pâturages en commun.

Dans le Québec, outre l'aide fédérale au transport des céréales de provende de l'Ouest et l'excellent travail de démonstration des fermes expérimentales et des stations de démonstration (maintenant la Direction des recherches), on a fait une mention spéciale des programmes provinciaux visant les concours d'amélioration des cultures et le service du drainage.

On a parlé de l'excellent travail qu'accomplit dans l'Ouest canadien le Service du rétablissement agricole des Prairies. Il s'agit de tous les articles du programme, comme les petites et les grandes entreprises d'emmagasiner des eaux, les entreprises d'utilisation des terres, surtout l'abandon des terres impropres à la culture et leur aménagement en pâturages en commun en vue de la production animale, et le rétablissement des cultivateurs venant des régions de sécheresse. A propos de l'aide financière accordée aux cultivateurs de l'Ouest en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, on a dit qu'elle était un moyen d'assurer un revenu minimum permettant de faire face aux dépenses urgentes au cours des années où la récolte est déficitaire.

En résumé, les organismes provinciaux ont généralement approuvé ces mesures fédérales et autres qui contribuent directement ou indirectement à une meilleure conservation et à une meilleure utilisation des terres et à l'amélioration du revenu agricole. Les organismes provinciaux désirent non seulement que ces mesures soient maintenues, mais qu'elles prennent plus d'ampleur, afin d'accroître l'efficacité de la production et les revenus de ceux qui désirent demeurer sur la ferme et afin d'aider aux agriculteurs qui travaillent à temps réduit à permuter dans l'industrie.

IV. RECOMMANDATIONS

Les conditions communes aux petites fermes ou aux fermes à faible revenu sont énoncées dans le présent rapport, d'après les renseignements qu'ont fournis au Comité des associations et des particuliers bien au courant des problèmes. Ces conditions sont nombreuses et variées.

L'inventaire et l'évaluation des ressources terriennes du Canada sont à la base de la solution du problème des petites fermes. Les problèmes économiques et sociaux que présente l'utilisation des terres sont graves, lorsque la capacité de la ferme est insuffisante et ne permet pas une adaptation à de nouvelles situations. La classification des sols à des fins agricoles et l'inventaire des régions boisées au Canada ont réalisé des progrès considérables. Le gouvernement fédéral et les provinces ont participé à ces travaux et à d'autres travaux importants.

Quatre recommandations présentées par le Comité au cours de la dernière session avaient trait aux problèmes de l'utilisation des terres. Le Comité tient à réaffirmer qu'il appuie ces recommandations présentées ainsi qu'il suit dans leur forme primitive:

- (1) Que le levé topographique des sols, auquel participent des ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture et les collèges agricoles, soit accéléré et étendu de façon à en compléter la topographie, non seulement dans toutes les régions colonisées, mais aussi dans les zones non défrichées du Canada.
- (2) Que soit signalé aux autorités compétentes le besoin d'un relevé systématique concernant l'utilisation des terres, fondé sur des facteurs bien choisis, en vue de permettre une classification économique des terres selon leur utilisation possible.
- (3) Que l'activité des divers organismes concernant l'examen et la gestion des ressources hydrauliques ait plus d'envergure, particulièrement en ce qui a trait aux problèmes visant l'écoulement des eaux et l'érosion, ainsi qu'aux niveaux des nappes aquifères et aux besoins actuels et futurs possibles.
- (4) Que plus d'importance soit accordée aux études sur l'étendue optimum des fermes, l'organisation et les pratiques propres aux caractéristiques physiques des terres et aux conditions économiques de l'heure.

En outre, les recommandations suivantes sont présentées en vue d'un examen:

- (5) Qu'un organisme spécial soit établi pour recueillir, coordonner et distribuer aux cultivateurs les données des recherches du ministère fédéral de l'Agriculture, des ministères de l'Agriculture des gouvernements provinciaux, des universités, des collèges d'agriculture et autres organismes de recherches.
- (6) Que soit établi un service extérieur d'une plus grande envergure pour traiter les problèmes courants qui se présentent en fait de planification et d'administration agricole et de principe d'affaires en vue de résoudre les difficultés des petites unités agricoles qui sont peu rémunératrices. Ces services sont considérés comme des conditions nécessaires pour que les cultivateurs aient accès au crédit et pour que l'on puisse leur accorder des prêts plus généreux à longue ou à brève échéance ou à échéance moyenne.
- (7) Que l'on prenne les mesures nécessaires pour établir un programme plus vaste de formation professionnelle et technique dans les régions rurales.

- (8) Que les bureaux de placement des gouvernements améliorent et augmentent leurs services afin de permettre aux personnes qui habitent les régions rurales peu productives de trouver de l'emploi dans des secteurs autres que l'agriculture. Pour faciliter le fonctionnement de ce service nous recommandons aussi qu'on procède au recensement et au classement de la main-d'œuvre agricole et qu'on publie des rapports sur la disponibilité de cette main-d'œuvre.
- (9) Que l'on songe à accorder des subventions de déplacement aux cultivateurs établis sur des petites fermes improductives qui veulent trouver de l'emploi dans un autre secteur, compte tenu du potentiel agricole actuel et des conditions actuelles de l'emploi.
- (10) Que le Comité demande au ministère fédéral de l'Agriculture d'envoyer une délégation aux États-Unis pour étudier le Programme d'aménagement rural et faire rapport de ses constatations.
- (11) Que le Comité soit reconstitué aussitôt que possible après l'ouverture de la prochaine session du Parlement en raison de la grande importance d'une sage utilisation des terres au Canada.

Le président,
A. M. Pearson.

ANNEXE

Liste des témoins qui se sont présentés devant le
Comité spécial d'enquête du Sénat sur
l'utilisation des terres au Canada

SESSION DE 1959

*Fascicule 1**Ministère fédéral de l'Agriculture*

M. J. F. Booth, directeur de la Division de l'économique.

*Fascicule 2**Ministère fédéral de l'Agriculture*

M. J. G. Taggart, sous-ministre.

M. J. F. Booth, directeur de la Division de l'économique.

M. M. E. Andal, chef de la Section de l'économique de la production,
Division de l'économique.

*Fascicule 3**Société canadienne de l'économie agricole*

M. M. E. Andal, président.

M. W. E. Haviland, vice-président.

M. le professeur P. A. Wright, membre exécutif.

*Fascicule 4**Ministère de l'Agriculture de l'Île du Prince-Édouard*

L'honorable Eugène Cullen, ministre.

*Fascicule 5**Association des industries forestières de l'Ontario*

M. Gordon Godwin, administrateur.

M. le professeur D. V. Love.

M. J. B. Matthews.

M. J. W. McNutt, ancien président.

M. D. R. Rogers, administrateur.

M. C. R. Mills, gérant.

M. S. F. Rook, vice-président.

*Fascicule 6**Conseil interprovincial des unions des cultivateurs*

M. Ed. Nelson, vice-président et président de l'Union des cultivateurs
de l'Alberta.

M. James Patterson, directeur des relations extérieures.

Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan

L'honorable I. C. Nollet, ministre.

M. W. H. Horner, sous-ministre.

M. Grant Mitchell, économiste de recherches.

*Fascicule 7**La Coopérative fédérée de Québec*

- M. Adélard Bellmare, président.
- M. Omer Deslauriers, vice-président.
- M. Raynald Ferron, directeur général.
- M. Roger Perrault, économiste.

Ministère de l'Agriculture de l'Alberta

L'honorable L. C. Halmrast, ministre.

*Fascicule 8**Fédération canadienne de l'Agriculture*

- M. H. H. Hannam, président.
- M. J. H. Bentley, premier vice-président.
- M. Jean-B. Lemoine, deuxième vice-président.
- M. E. A. Boden, directeur du Syndicat du blé de la Saskatchewan.
- M. C. R. Belyea, économiste de la Fédération agricole de l'Ontario.
- M. Roy Grant, secrétaire de la Fédération agricole des provinces Maritimes.
- M. J. M. Johnson, membre du bureau de direction de la Fédération canadienne de l'agriculture.
- M. L. Laventure, membre exécutif de la Fédération agricole de l'Ontario.
- M. J. Ferguson, ex-président de la Fédération agricole de l'Ontario.
- M. David Kirk, Secrétaire de la Fédération canadienne de l'Agriculture.

Ministère de l'Agriculture et de l'Organisation des marchés de la Nouvelle-Écosse

L'honorable E. D. Haliburton, ministre.

*Fascicule 9**Ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique*

L'honorable M. P. Steacy, ministre.

Ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick

M. R. D. Gilbert, sous-ministre.

*Fascicule 10**Ministère de l'Agriculture et de la Conservation (Manitoba)*

L'honorable E. F. Willis, ministre.

- M. L. B. Kristjanson, économiste en matière de perfectionnement.
- M. J. Parker, directeur de la Division des sols et des récoltes.

*Fascicule 11**Ministère de l'Agriculture de l'Ontario*

- M. H. L. Patterson, directeur de la Division de l'économie et de la statistique agricoles.
- M. N. R. Richards, chef du département des sols, Collège d'Agriculture d'Ontario.

N° 74

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 17 juillet 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Golding,	Léger,	Taylor
Blais,	Gouin,	Macdonald,	(Norfolk),
Bois,	Haig,	MacDonald,	Taylor
Buchanan,	Higgins,	Monette,	(Westmorland),
Choquette,	Hnatyshyn,	Paterson,	Tremblay,
Connolly	Horner,	Pearson,	Turgeon,
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Robertson,	Vaillancourt,
Drouin,	Isnor,	Roebuck,	Veniot,
Dupuis,	Jodoin,	Smith	Vien,
Farquhar,	Kinley,	(Kamloops),	White,
Fergusson,	Lambert,		Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis concernant un système intégré de communication appuyant le système de pré-alerte contre l'engin balistique. Signé à Ottawa le 13 juillet 1959. (Texte français).

Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Japon concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Signé à Ottawa le 2 juillet 1959. (Texte français).

Rapport de la Société canadienne des télécommunications transmarines pour l'année terminée le 31 mars 1959, en conformité de l'article 23 de la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines, chapitre 42, S.R. 1952; ainsi que le rapport de l'Auditeur général en l'espèce, en conformité de l'article 22 de ladite loi. (Texte anglais).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hnatyshyn, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine:

Résolu,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la Convention sur la nationalité de la femme mariée, adoptée à New-York le 20 février 1957, et que cette Chambre approuve ladite Convention.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hnatyshyn propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le Bill C-71, intitulé: "Loi ayant pour objet d'assurer l'abattage, sans cruauté, des animaux destinés à l'alimentation", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Choquette, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à la deuxième lecture du Bill C-72, intitulé: "Loi pourvoyant au paiement de subventions supplémentaires à la province de Terre-Neuve".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Westmorland*), visant à l'adoption du deuxième rapport du Comité spécial du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Emerson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à l'adoption du rapport du comité permanent des Finances sur la menace d'inflation au Canada, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

*Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

N° 75

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le samedi 18 juillet 1959

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MARK R. DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dupuis,	Lambert,	Smith
Blais,	Farquhar,	Léger,	(Kamloops),
Bois,	Fergusson,	Macdonald,	Taylor
Brunt,	Golding,	MacDonald,	(Westmorland),
Buchanan,	Gouin,	Monette,	Tremblay,
Choquette,	Higgins,	Pouliot,	Turgeon,
Connolly	Hnatyshyn,	Robertson,	Vaillancourt,
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Roebuck,	Veniot,
Drouin,	Isnor,		White,
			Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Asltine dépose sur le Bureau;

Rapport sur les Archives publiques pour les années 1955-1956. (Texte anglais).

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le Bill C-72, intitulé: "Loi pourvoyant au paiement de subventions supplémentaires à la province de Terre-Neuve", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Westmorland*), visant à l'adoption du deuxième rapport du Comité spécial du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Emerson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à l'adoption du rapport du comité permanent des Finances sur la menace d'inflation au Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que plus ample débat sur la motion soit ajourné à une période ultérieure de la présente séance.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Plus tard ce jour:

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Emerson, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à l'adoption du rapport du comité permanent des Finances sur la menace d'inflation au Canada, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative. 5.35 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 8.00 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative. 8.10 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le SAMEDI 18 juillet 1959.

Ordonné:—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour faire connaître à Leurs Honneurs que cette Chambre agréé le premier amendement apporté par le Sénat au Bill C-48 (Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu), soit un amendement à l'article 18 dudit bill, mais n'accepte pas le second amendement, au moyen duquel le Sénat retrancherait l'article 19 dudit bill, pour les raisons suivantes:

1. L'exemption absolue des corporations opérant à l'étranger relativement à l'impôt selon ladite loi ne devrait pas s'étendre aux corporations qui n'ont pas acquis ni ne peuvent acquérir la qualité de corporations opérant à l'étranger, en conformité des dispositions dudit article 19 du bill.

2. La catégorie de corporations opérant à l'étranger et exonérés d'impôt, aux termes de l'article 71 de ladite loi, devrait être close en attendant un nouvel examen de la situation de ces corporations et de l'utilité, pour le Canada, de permettre à un plus grand nombre de corporations d'acquérir cette qualité.

3. Ledit amendement du Sénat enfreint le droit exclusif et indiscutable, pour la Chambre des communes, d'établir des impôts. L'amendement change l'application des impôts et intervient dans les recettes publiques.

CHAMBRE DES COMMUNES

ATTESTÉ

LÉON J. RAYMOND

Greffier de la Chambre des Communes.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que ce message soit pris en considération à une période ultérieure de la présente séance.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Plus tard ce jour:

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du message de la Chambre des Communes à l'égard du Bill C-48, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu".

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le Sénat n'insiste pas sur son deuxième amendement au Bill C-48, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", auquel la Chambre des Communes n'acquiesce pas.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes en conséquence.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-73, intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1960", pour lequel il sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-70, intitulé: "Loi modifiant la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions et le Code criminel", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu une troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-30, intitulé: "Loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Niagara, entre la province d'Ontario et l'État de New York",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-31, intitulé: "Loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Pigeon, entre la province d'Ontario et l'État de Minnesota",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-32, intitulé: "Loi abrogeant certaines lois sur la pêche, en vigueur dans la province de Terre-Neuve, relativement à l'exportation du poisson salé",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier transmet un message par lequel elle retourne le Bill C-34, intitulé: "Loi concernant la Gendarmerie royale du Canada",

Et informe le Sénat qu'elle agréé l'amendement qu'il a apporté à ce bill, sans autre modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill C-49, intitulé: "Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie",

Et informe le Sénat qu'elle agréé les amendements qu'il a apportés à ce bill, sans autre modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill C-58, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel",

Et informe le Sénat qu'elle agrée l'amendement qu'il a apporté à ce bill, sans autre modification.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

Le communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 18 juillet 1959.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-chef du Canada, en sa qualité de Député du Gouverneur général, se rendra à la chambre du Sénat à 11.45 p.m., aujourd'hui, le 18 juillet, 1959, dans le but de proroger la deuxième session de la vingt-quatrième Législature.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

LIONEL MASSEY

Le Secrétaire du Gouverneur général.

L'honorable

Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

L'honorable Président, ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

11.30 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

11.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

“C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Le Greffier adjoint du Sénat lit alors les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

Loi constituant en corporation la “Standard Trust Company”.

Loi constituant en corporation L'Assurance-Vie Desjardins.

Loi modifiant la Loi sur les concessions de terres publiques.

Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes.

Loi confirmant une convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes.

Loi prévoyant des contributions et prêts aux provinces en matière d'assurance-récolte.

Loi ouvrant aux cultivateurs un crédit hypothécaire à long terme.

Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes et autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec la Dominion Coal Company, Limited, en vertu de cette dernière loi.

Loi ayant pour objet d'assurer l'abattage, sans cruauté, des animaux destinés à l'alimentation.

Loi pourvoyant au paiement de subventions supplémentaires à la province de Terre-Neuve.

Loi concernant la Gendarmerie royale du Canada.

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Niagara, entre la province d'Ontario et l'État de New-York.

Loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Pigeon, entre la province d'Ontario et l'État de Minnesota.

Loi abrogeant certaines lois sur la pêche, en vigueur dans la province de Terre-Neuve, relativement à l'exportation du poisson salé.

Loi modifiant la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions et le Code criminel.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

L'honorable Président de la Chambre des Communes adresse alors la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

“Qu’il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté des subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public:

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d’argent pour le service public de l’année financière expirant le 31 mars 1960.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill”.

Le Greffier adjoint du Sénat ayant donné lecture du titre de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l’honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.”

Après quoi il a plu à l’honorable Député du Gouverneur général de clore la deuxième session du vingt-quatrième Parlement, par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C’est avec un sentiment de profonde gratitude que les Canadiens ont accueilli Sa Gracieuse Majesté la reine et Son Altesse royale le prince Philippe. Sa Majesté et le prince peuvent compter sur l’affection et le dévouement du peuple canadien et sur son profond attachement à la Couronne. Pour marquer la visite de Sa Majesté, vous avez établi le Fonds de recherches de la reine Élisabeth II, qui servira à favoriser les recherches sur les maladies de l’enfance. Nous avons lieu de nous réjouir que le président des États-Unis ait pu assister, en même temps que notre reine, à l’ouverture officielle de la voie maritime du Saint-Laurent.

Les Canadiens sont convaincus qu’il ne faut négliger aucun effort pour instaurer et préserver une paix durable dans le monde. Mon Gouvernement espère qu’il sera possible, à des réunions au sommet des chefs de gouvernement, de faire quelque progrès en vue du règlement de questions aussi importantes que celles de l’Allemagne, de Berlin et des essais d’explosions nucléaires et aussi vers une entente sur le désarmement général.

Entre-temps, nous devons maintenir la force du monde libre, assurée par l’Alliance de l’Atlantique Nord. A cette fin, nous avons pris l’importante décision de remplacer l’équipement de la division aérienne du Canada en Europe par des avions de modèle récent, dotés des derniers perfectionnements. Vous avez été mis au courant des mesures qui sont prises en vue d’assurer le partage avec les États-Unis de la production et des achats de matériel de défense, et vous avez approuvé un crédit destiné à faire les frais de certains programmes de mise au point rattachés au partage de la production.

Le Gouvernement reconnaît que les mesures de défense ne suffisent pas à assurer la paix mondiale et que le Canada se doit, dans son propre intérêt, d’accorder une aide économique aux pays moins développés. Vous avez autorisé un accroissement de la participation du Canada au Plan de Colombo, en vue d’assurer une aide accrue aux pays de l’Asie et de l’Afrique, et singulièrement à ceux qui font partie du Commonwealth. De plus, vous avez voté une aide impor-

tante à la nouvelle Fédération des Antilles. Vous avez approuvé une mesure visant à accroître la participation du Canada à la Banque internationale et au Fonds monétaire international.

Il est encourageant de constater la solide reprise à laquelle la récente régression a fait place tant au Canada qu'à l'étranger. Mon Gouvernement continuera à prendre toutes mesures qui lui sont ouvertes pour maintenir l'emploi et pour favoriser une saine croissance économique.

Afin d'améliorer le sort de ceux qui, malheureusement, se trouvent parfois réduits au chômage, vous avez adopté d'importantes modifications à la loi sur l'assurance-chômage.

On a continué à mettre l'accent sur l'expansion nationale, et des dispositions financières ont été prises à l'égard de nombreuses initiatives en ce domaine.

D'importantes mesures ont été approuvées dans l'intérêt du secteur agricole de l'économie. Vous avez adopté une loi prévoyant des contributions et prêts à l'égard de plans provinciaux d'assurance-récolte ainsi qu'une loi ouvrant aux cultivateurs un crédit hypothécaire à long terme. La nouvelle loi sur le crédit agricole prévoit des prêts beaucoup plus importants que ceux qui pouvaient être consentis jusqu'ici.

Un Office national de l'énergie a été établi. Grâce à la création de cet important organisme, les ressources énergétiques du Canada seront conservées et utilisées dans le meilleur intérêt de toute notre population, dans la mesure où cela dépend du Parlement.

La loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes a été modifiée pour assurer une aide accrue à cette industrie, gagne-pain d'un si grand nombre de Canadiens.

Vous avez modifié la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, donnant ainsi une nouvelle impulsion à nos exportations et à notre commerce en général.

Plusieurs lois qui servent à constituer la Charte des anciens combattants ont été modifiées, ce qui a étendu la portée des avantages accessibles aux anciens combattants, surtout ceux qui s'établissent sur des terres.

La loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts a été modifiée afin de prolonger la durée de l'augmentation apportée l'an dernier à la part provinciale des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Une conférence groupant les ministres des Finances du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ainsi que les trésoriers provinciaux a eu lieu au début du présent mois; il a été convenu à cette conférence qu'il y avait lieu d'entreprendre une vaste étude de la question des relations financières et économiques entre les divers gouvernements. Une autre réunion aura lieu en octobre prochain. Entre-temps, le comité permanent fédéral-provincial de fonctionnaires s'emploie à préparer des rapports sur bon nombre de ces questions.

Vous avez adopté une mesure visant à atténuer les inégalités causées par la Terre-Neuve, de subventions annuelles supplémentaires reposant sur le barème indiqué dans le rapport de la Commission royale d'enquête sur les finances de Terre-Neuve, nommée en exécution de l'obligation du gouvernement du Canada aux termes des Conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada.

Vous avez adopté une mesure autorisant le paiement, à la province de dernière hausse uniforme du tarif-marchandises, et une enquête a été instituée sur une grande variété de problèmes intéressant les chemins de fer.

Des modifications ont été apportées au Code criminel, y compris l'adjonction d'une importante disposition sur les publications obscènes.

Après une étude de la question par un comité, vous avez approuvé une mesure visant à assurer l'abattage sans cruauté des animaux destinés à l'alimentation.

Vous avez accordé votre approbation à un nouvel Accord international sur le blé, négocié ces derniers mois. L'Accord a été agréé depuis.

Vous avez pourvu à la nomination de secrétaires parlementaires de ministres de la Couronne.

Les pensions supplémentaires des anciens membres de la fonction publique, des forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada, auxquelles il avait été pourvu l'an dernier au moyen de sommes demandées au Parlement, ont été établies sur une base statutaire.

Les autres mesures adoptées au cours de la présente session comprennent la loi approuvant une convention avec la Finlande quant à l'impôt sur les revenus; la loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada (financement et garantie); une nouvelle loi sur les semences; des lois confirmant les conventions avec les provinces de Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes; une loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Niagara entre la province d'Ontario et l'État de New-York; une loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Pigeon entre la province d'Ontario et le Minnesota; et une loi abrogeant certaines lois sur la pêche, en vigueur dans la province de Terre-Neuve, relativement à l'exportation du poisson salé.

Vous avez en outre modifié la loi sur la voie maritime du Saint-Laurent, la loi sur les Territoires du Nord-Ouest, la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, la loi sur la Défense nationale, la loi nationale sur l'habitation, la loi sur la route transcanadienne, la loi sur la sécurité de la vieillesse, la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, la loi sur les inventions créées par les fonctionnaires publics, la loi de l'impôt sur le revenu, le tarif des douanes, la loi sur l'accise, la loi sur la taxe d'accise, la loi de 1932 sur l'accord commercial avec la Nouvelle-Zélande, la loi sur la résidence du premier ministre, la loi sur les juges, la loi sur les prisons et les maisons de correction, la loi sur les unités de longueur et de masse, la loi sur les poids et mesures, la loi sur la Gendarmerie royale du Canada, la loi concernant la pension de retraite des membres de la Gendarmerie royale du Canada, la loi sur les concessions de terres publiques et la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu aux services publics durant l'année financière courante.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je prie la Divine Providence de continuer à bénir, protéger et guider notre nation.

L'honorable Président du Sénat dit alors:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes:

C'est le désir et le plaisir de l'honorable Député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé au jeudi, le vingt-septième jour d'août prochain, pour être tenu ici; et ce Parlement est en conséquence prorogé au jeudi, vingt-septième jour d'août prochain.

INDEX
DU
CENT CINQUIÈME VOLUME
7-8 ÉLISABETH II, A.D. 1959

ABRÉVIATIONS

1re—Signifie lu la première fois.

2e —Signifie lu la deuxième fois.

3e —Signifie lu la troisième fois.

A

Abattage humain des animaux destinés à l'alimentation:

(Voir: Animaux destinés à l'alimentation. Loi ayant pour objet d'assurer l').

Abolition du travail forcé:

(Voir: Travail forcé. Abolition du).

Accise. Loi sur l'—(Modification):

Bill C-45—1re, 368. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 389-390. Rapport, sans modification, 404. 3e, 410-411. Sanction royale, 437. Chapitre, 13.

Accise. Loi sur la taxe d'—(Modification):

Bill C-47—1re, 400. 2e, différée, 413, 417. 2e, débat et suite différée, 420. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 425. Rapport du comité, recommandant l'autorisation de faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill, présentation et adoption, 428. Rapport du Comité, comportant deux amendements, 457. Motion visant à l'adoption du rapport, présentation, débat et suite du débat différée, 457. Débat différé, 473. Plus ample débat et motion visant à l'adoption du rapport *résolue par la négative*, 478. 3e, différée, 483. 3e, 492. Sanction royale, 538. Chapitre, 23.

Accord international sur le blé, 1959:

Tel que modifié à la séance plénière et finale, Conférence des Nations Unies sur le blé, tenue à Genève le 10 mars 1959, ouvert à la signature à Washington, D.C., le 6 avril 1959.

Accord international sur le blé, 1959—Fin

Accord déposé, 489.

Motion à l'effet d'autoriser l'impression de cet Accord, sous forme d'appendice, aux Procès-verbaux du Sénat, présentation et adoption, 490.

(Voir l'Appendice aux Journaux du 23 juin 1959, aux pages 493a-493aa).

Motion: Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent l'Accord international sur le blé, 1959, ouvert à la signature à Washington, D.C., le 6 avril, 1959, et que cette Chambre l'approuve également (Honorable sénateur Aseltine), présentation, débat et, avec la permission du Sénat, déféré au comité permanent des Relations commerciales du Canada, pour étude et rapport, 517. Rapport pour la considération favorable du Sénat, 527. Rapport déposé, 527. Résolution adoptée, 527.

Rapport du comité permanent des Relations commerciales recommandant l'impression des délibérations dudit comité à l'égard de cet Accord, présentation et adoption, 526-527.

Accords de Bretton Woods:

(Voir: Bretton Woods, etc.).

Adresses:

A—

Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours du Trône à l'ouverture du Parlement, 253.

Accusé de réception de Son Excellence le Gouverneur général, 504.

Affaires extérieures. Secrétaire d'État aux:

Le Sénat s'ajourne par égard envers l'honorable Sidney E. Smith, C.P., dont la mort subite eut lieu ce jour, 234. Obsèques, 243.

Affaires indiennes. Comité mixte des deux Chambres sur les:

(Voir: Comités—Affaires indiennes).

Ajournements du Sénat:

Onze heures de la matinée, 513.

Prolongé—Pâques, 263.

Rescindé, 390.

Par égard envers le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures décédé subitement ce jour, 234. Obsèques, 243.

Alimentation pour la Conférence de paix, 1959:

(Voir: Rapport, arrêtés en conseil, etc., déposé sur le Bureau).

Améliorations agricoles:

(Voir: Prêts destinés aux).

Anciens combattants:

(Voir: Légion canadienne de la Ligue des).

Anciens combattants: Loi sur la réadaptation des—(Modification):

Bill C-31—1re, 362. 2e et déféré au comité permanent des Banques et du commerce, 377. Rapport, sans modification, 384. 3e, 384. Sanction royale, 437. Chapitre, 17.

Anciens combattants. Loi sur les terres destinées aux—(Modifications):

Bill C-50—1re, 488. 2e, ajournée, 514, 517. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 377. Rapport, sans modification, 533. 3e, 533. Sanction royale, 539. Chapitre, 37.

Animaux destinés à l'alimentation. Loi ayant pour objet d'assurer l'abattage, sans cruauté, des:

Bill C-71—1re, 562. 2e, 562. 3e, 568. Sanction royale, 577. Chapitre, 44.

Annulations de mariages. Données générales sur les:

Lois et pétitions—

(*L'index des pétitions pour et des lois accordant annulations se trouve immédiatement après les Lois d'intérêt public, local ou privé, autres que pour divorces.*)

Appendices aux Journaux du Sénat:

Accord international du blé, 1959—

Tel qu'adopté à la séance plénière finale, Conférence des Nations Unies sur le blé, tenue à Genève le 10 mars 1959. Ouvert à la signature à Washington, D.C. le 6 avril 1959, pages 493a-493aa.

Femmes mariées. Nationalité des—

Convention faite à New York le 20 février 1957, pages 253a-253d.

Groupe interparlementaire, Canada-États-Unis d'Amérique—

Rapport des Présidents du Sénat et de la Chambre des Communes au nom du Groupe canadien, en date du 29 avril 1959, pages 338a-338d.

Inflation au Canada. Menace d'—

Rapport du comité permanent des Finances concernant l'—553a-553r.

Nouvelle-Zélande, 1932. Loi modifiant le Tarif des douanes et la Loi de la Convention commerciale avec la—

Tableaux montrant les taux de droits établis en 1959 et les taux correspondants en vigueur avant le Budget de 1959, 378a-378bb.

Reine Elisabeth II. Sa Majesté la—

Discours prononcés à l'adresse de la nation, par télémission, et à l'inauguration et au dévoilement du monument érigé à la mémoire des Forces aériennes du Commonwealth, à Ottawa, le 1er juillet 1959, pages 529a-529c.

Utilisation des terres au Canada—

Rapport du comité spécial du Sénat sur l'—pages 565a-565q.

Arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts. Loi sur les—(Modification):

Bill C-41—1re, 440. 2e débat et suite du débat différée, 462. Débat différé, 472, 480. Débat et suite différée, 483. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 492. Rapport, sans modification, 497. 3e, 508. Sanction royale, 538. Chapitre, 26.

Arrêtés en conseil. Documents etc. déposés sur le Bureau:

(Voir: Rapports, etc.).

Assurance-chômage. Loi sur l'—(Modification):

Bill C-43—1re, 488. 2e, débat et suite différée, 501. Débat différé, 509. Débat et suite différée, 513-514. Débat différé, 517. 2e et déféré au comité permanent des Banques et du commerce, 522. Rapport du Comité commandant l'impression de 800 exemplaires en anglais et 200 en français de ses délibérations, présentation et adoption, 535. Rapport, sans modification, 535. 3e, *sur division*, 535. Sanction royale, 539. Chapitre, 36.

Assurance-récolte. Loi prévoyant des contributions et prêts aux provinces en matière d':

Bill C-66—1re, 532. 2e et déféré au comité permanent des Banques et du commerce, 542-543. Rapport, sans modification, 557-558. 3e, 558. Sanction royale, 577. Chapitre, 42.

Assurance-Vie Desjardins. Loi constituant en corporation l':

Pétition, 457. Lecture, 467. Rapport, 489.

Bill S-29.—1re, 490. 2e et déféré au comité permanent des Banques et du commerce, 502. Rapport, avec dix amendements, 520-521. Motion visant à l'adoption du rapport, présentation et adoption, 521. 3e, 521. Adoption par Communes, sans modification, 546. Sanction royale, 577. Chapitre, 60.

Atlantique-Nord:

(Voir: Traité de l').

Attention du Sénat attirée sur:

(Voir: Interpellations).

Autriche indépendante et démocratique. Traité portant le rétablissement d'une:

Motion: Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent le, (*Honorable sénateur Thorvaldson*), présentation et adoption, 394.

Traité déposé sur le Bureau, 369.

B**Bibliothèque du Parlement:**

Rapport du Bibliothécaire, 1959, présentation et dépôt, 10.

Personnel—

L'honorable Président présente un rapport de la Commission du Service civil du Canada concernant certains employés, 547-548. Rapport approuvé par le Sénat, 559.

Bibliothécaire du Parlement:

Rapport à la deuxième session, vingt-quatrième Parlement, 1959—
Présentation et dépôt, 10.

Bills. Données générales concernant les:**Annulations—**

(Voir: Annulations. Données générales sur).

Bills. Données générales concernant les—Suite

Comités. Rapports—

Division. Adopté par le Sénat sur—

(Voir: Code criminel. Loi modifiant la Loi sur le)—Bill C-58.

Non adopté par le Sénat—

(Voir: Loi sur la taxe d'accise. (Modification)), Bill C-47.

Communes—

Modifiés par le Sénat—

Code criminel. Loi modifiant le—Bill C-58.

Défense nationale. Loi modifiant la Loi sur la—Bill C-27.

Gendarmerie royale du Canada. Loi concernant la—Bill C-34.

Impôt sur le revenu. Loi modifiant la Loi sur l'—Bill C-48.

Office national de l'énergie. Loi pourvoyant à l'établissement d'un
—Bill C-49.Secrétaires parlementaires de ministres. Loi prévoyant la nomi-
nation de—Bill C-37.

Territoires du Nord-Ouest. Loi modifiant la Loi sur—Bill C-26.

(Pour détails respectifs concernant chacun des bills se reporter à l'Index).

(Voir aussi: Communes. Chambre des).

Divisions—

Assurance-chômage. Loi modifiant la Loi sur l'—Bill C-43. Sur motion
tendant à troisième lecture, 535.Coalitions. Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les, et le Code criminel.
Sur motions tendant à 2e et 3e lectures, 574-575.Code criminel. Loi modifiant le—Bill C-58. Sur motion tendant à
l'adoption du rapport de comité et sur motion pour 3e lecture, 558.Concessions de terres publiques. Loi modifiant la Loi sur les—Bill S-2.
Sur motion tendant à l'adoption du rapport de comité, 182.Inventions de fonctionnaires. Loi modifiant la Loi sur les—Bill C-33.
Sur motion tendant à la 3e lecture, 252.Tarif des douanes et Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélan-
de. Loi modifiant la Loi sur le—Bill C-44. Sur motion tendant à 3e
lecture, 402.

Divorces—

(Voir: Divorces. Données générales sur les).

Gouvernement—

1. *Présentés par le Sénat à l'origine et adoptés par les deux Cham-
bres—*Concessions de terres publiques. Loi modifiant la Loi sur les—
Bill S-2.Exportation. Assurance sur les crédits à l'—Loi modifiant la Loi
sur—Bill S-22.Graines de semence. Loi concernant l'essai, l'inspection et la vente
de—Bill S-24.

Poids et mesures. Loi modifiant la Loi sur les—Bill S-21.

Prisons et maisons de correction. Loi modifiant la Loi sur les—
Bill S-26.Réserves indiennes. Loi confirmant un Accord entre le Gouverne-
ment du Canada et le Gouvernement de la province du Nou-
veau-Brunswick concernant les—Bill S-6.Réserves indiennes. Loi confirmant un Accord entre le Gouver-
nement du Canada et la province de la Nouvelle-Écosse con-
cernant les—Bill S-25.

Bills. Données générales concernant les—Suite

 Gouvernement—*Fin*

- Rivière Niagara entre la province de l'Ontario et l'État de New-York. Loi autorisant la construction d'un pont à travers la—Bill S-30. (*Queenston Bridge Act*).
- Rivière Pigeon entre la province de l'Ontario et l'État du Minnesota. Loi autorisant la construction d'un pont sur la—Bill S-31. (*Pigeon River Bridge Act*).
- Terre-Neuve. Concernant l'exportation de poisson salé. Loi abrogeant certaines lois sur la pêche en vigueur dans la province de—Bill S-32.
- Unités de longueurs et de masse. Loi modifiant la Loi sur les—Bill S-20.
2. *Présentés à l'origine au Sénat mais dont la procédure a été discontinuée au Sénat—*
- Aucun.
3. *Présentés au Sénat à l'origine, adopté par le Sénat, mais non par la Chambre des Communes—*
- Marine marchande. Loi modifiant la Loi sur la—Bill S-3.

Intérêts privés (autres que pour divorces)—

1. *Présentés à l'origine au Sénat et adoptés par les deux Chambres—*
- Association Médicale Canadienne. Loi concernant l'—Bill S-19.
- Assurance-Vie Desjardins. Compagnie d'Assurance. Loi constituant en corporation la—Bill S-29.
- Boy Scouts Association. Loi concernant The Canadian General Council of The—Bill S-13.
- British Pacific Life Insurance Company. Loi constituant en corporation—Bill S-12.
- Chaudières à vapeur. Loi concernant l'inspection et l'assurance par la Compagnie du Canada—Bill S-8.
- Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux au Canada. Loi constituant en corporation—Bill S-14.
- Co-operative Fire and Casualty Company. Loi concernant—Bill S-15.
- Corporation épiscopale catholique romaine de Prince Rupert. Loi concernant la—Bill S-23.
- Evangelical Mennonite Conference. Loi constituant en corporation The—Bill S-11.
- Export Finance Corporation of Canada, Ltd. Loi constituant en corporation—Bill S-27.
- Foothills Pipe Lines Ltd. Loi constituant en corporation—Bill S-16.
- Free Methodist Church in Canada. Loi constituant en corporation—Bill S-27.
- Gore District Mutual Fire Insurance Company. Loi concernant The—Bill S-7.
- La Bâloise. Compagnie d'assurance contre l'incendie du Canada. Loi concernant—Bill S-10.
- Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique. Loi concernant la—Bill S-19.
- Lutheran Church in Canada. Loi constituant en corporation—Bill S-18.
- North American Accident Insurance Company. Loi concernant The—Bill S-23.

Bills. Données générales concernant les—FinIntérêts privés (autres que pour divorces)—*Fin*

Standard Trust Company. Loi constituant en corporation—Bill S-28.

Waterloo Mutual Insurance Company. Loi constituant en corporation The—Bill S-4.

2. *Présentation au Sénat mais procédure discontinuée au Sénat—Aucun.*3. *Présentation au Sénat, adoption par Sénat mais non adopté par Communes—Aucun.*

Pétitions pour—

Procédure discontinuée—Aucun.

Prolongation du temps fixé pour la présentation de pétitions, 224, 416, 456-457.

Pro forma—

Chemins de fer. Loi concernant les—Bill S-1—présentation et première lecture, 7.

Règles suspendues—

Privé—Aucun.

Public—Règles 23, 24 et 63, 508.

Sanctions royales des bills, 158-159, 259-263, 352-353, 434-438, 536-539, 577-578.

Sénat—

Modifications par Communes—

Intérêt privé—

Chaudières à vapeur. Compagnie d'inspection et d'assurance du Canada—Bill S-8.

British Pacific Life Insurance Company. Loi constituant en corporation—S-12.

Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux au Canada. Loi constituant en corporation—Bill S-14.

(Voir: Pour détail, index de chaque bill, respectivement.)

(Voir aussi: Sénat.)

Intérêt public—

Aucun.

Non adoption par Communes—

Divorce—

Comeau. Charles-Guy—Bill SD-349.

Gouvernement—

Marine marchande. Loi sur la—(Modification)—Bill S-3.

Blé:

(Voir: Accord international sur le)

Boy Scouts Association:

(Voir: Canadian General Council of the)

Bretton Woods. Loi sur les Accords de—(Modification):

Bill C-52—1re, 440. 2e, débat et suite différée, 462. 2e, et déferé au comité permanent des Relations extérieures, 472-473. Rapport recommandant l'autorisation de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 en français des délibérations à l'égard de ce bill, présentation et adoption, 491. 3e, 501. Sanction royale, 538. Chapitre, 19.

British Pacific Life Insurance Company. Loi constituant en corporation:

Pétition, 67. Lecture, 93. Rapport, 173.

Bill S-12—1re, 173. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 192. Rapport, avec amendements (*étant changement du nom de la compagnie*), 218. Rapport adopté, 226. 3e, 227. Adoption par Communes, avec amendements (*étant changement de nom de la compagnie*), 290. Amendements des Communes agréés par le Sénat, 302. Sanction royale, 353. Chapitre, 58.

Buchanan. L'honorable John Alexander:

Certificat de nomination au Sénat, 24. Présentation, 25. Serment d'allégeance, 26. Déclaration de qualité foncière, 26. Sommation, 6.

Budget 1959. Tableaux montrant certains taux de droits établis avant la mise en vigueur du:

(Voir: Appendices aux Journaux du Sénat—Tarif des douanes.)

C

Canada-États-Unis d'Amérique. Groupe interparlementaire:

Rapport sur l'organisation de ce groupe, présenté par l'honorable Président et déposé sur le Bureau, 332.

Motion présentée et adoptée autorisant l'impression dudit rapport comme Appendice aux Journaux du Sénat, 332.

(Voir: Appendice aux Journaux du 30 avril 1939, pages 338a-338d.)

Canada et les provinces:

(Voir: Arrangements entre le, relativement au partage d'impôts. Loi sur les—*Modification*).

Canada-Finlande. Loi sur convention relative à l'impôt sur le revenu, 1959:

(Voir: Impôt sur le revenu).

Canada-Nouveau-Brunswick. Convention concernant les Réserves Indiennes:

(Voir: Réserves Indiennes, etc.).

Canada-Nouvelle-Écosse. Convention concernant les Réserves Indiennes:

(Voir: Réserves Indiennes, etc.).

Canadian General Council of the Boy Scouts Association. Loi concernant la:

Pétition, 137. Lecture, 154. Rapport, 173.

Bill S-13—1re, 173. 2e et déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 192. Rapport, sans modification, 219. 3e, 219. Adoption par Communes, sans modification, 283. Sanction royale, 353. Chapitre, 71.

Canadian Medical Association. Loi concernant The:

Pétition, 13. Lecture, 38. Rapport, 44.

Bill S-5—1re, 50. 2e et déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 64. Rapport, sans modification, 94. 3e, 94. Adoption par Communes, sans modification, 199. Sanction royale, 262. Chapitre, 73.

Charbon. Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du:

(Voir: Provinces Maritimes, etc.).

Chaudières à vapeur. Loi concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des:

Pétition, 45. Lecture, 58. Rapport, 92.

Bill S-8—1re, 93. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 104. Rapport, sans modification, 130. 3e, 139. Adoption par Communes, avec un amendement, 199. Amendement apporté par les Communes agréé par le Sénat, 212-213. Sanction royale, 262. Chapitre, 57.

Chemins de fer. Loi concernant les:

Bill *pro forma*, étant Bill-1, présenté et lu la première fois, 7.

Chemins de fer nationaux du Canada. (Financement et garantie, 1959):

(Voir: Chemins de fer nationaux du Canada. Loi autorisant la prestation de fonds, etc.).

Chemins de fer nationaux du Canada, pour la période du 1er jour de janvier 1959, au trentième jour de juin 1960, et pour autoriser la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada. Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des:

Bill C-61,—1re, 488. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 509. Rapport, sans modification, 521. 3e, 528. Sanction royale, 539. Chapitre, 22.

Chômage.

(Voir: Assurance-chômage, etc.).

Coalitions et le Code criminel. Loi modifiant la Loi relative aux enquêtes sur les:

Bill C-70—1re, 574. 2e, *sur division*, 574. 3e, *sur division*, 575. Sanction royale, 577. Chapitre, 40.

Code criminel. Loi modifiant la Loi sur le:

Bill C-58—1re, 526. 2e, débat et suite différée, 535. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 542. Rapport, avec un amendement, 558. Rapport adopté, *sur division*, 558. 3e, tel que modifié, *sur division*, 558. Les Communes acceptent l'amendement apporté par le Sénat, 576. Sanction royale, 577. Chapitre, 41.

Code criminel:

(Voir: Coalitions et le,).

Comités. Données générales concernant les:

Projet de résolution déferé à un Comité permanent—

(Voir: Accord international sur le blé).

Rapport—

Adoption sur division sur—

(Voir: Comités—Sélection).

(Voir aussi: Bills. Données générales sur les).

Comités (Liste):

- Spécial du Sénat—
 - Utilisation des terres au Canada.
 - Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement.
- Spécial mixte du Sénat et de la Chambre des Communes—
 - Affaires indiennes.
- Sélection du Sénat—
 - Pour nommer sénateurs chargés de former les divers comités.
- Permanents (*Mixtes*)—
 - Bibliothèque du Parlement.
 - Impressions du Parlement.
 - Restaurant du Parlement.
- Permanents—
 - Banques et commerce.
 - Bills d'intérêt privé.
 - Débats et comptes rendus.
 - Divorces.
 - Édifices et terrains publics.
 - Finances.
 - Immigration et travail.
 - Ordres permanents.
 - Régie intérieure et comptabilité.
 - Relations commerciales du Canada.
 - Relations extérieures du Canada.
 - Ressources naturelles.
 - Santé publique et bien-être social.
 - Service civil. Administration du.
 - Trafic touristique.
 - Transports et communications.
- Plénier (Comité)—
 - Bills déferés à ce comité.

Comités (Avec détail):

- Spéciaux du Sénat—
 - Utilisation des terres au Canada—*
 - Motion visant à la formation de ce Comité, indiquant ses pouvoirs, etc., et la liste des noms des sénateurs pour en faire partie, présentation et adoption, 125.
 - Premier rapport—Recommandant que le quorum de ce Comité soit réduit à sept membres et qu'autorisation soit accordée de faire imprimer au jour le jour les délibérations du Comité, présentation, 138. Adoption, 150.
 - Présentation et motion visant à l'adoption, 562-563. Débat différé, 562-563. Débat différé, 569. Débat et ensuite adoption, 572.
 - (*Ce rapport se trouve à l'Appendice aux Journaux du Sénat du 16 juillet 1959, aux pages 565a-565q*).
 - Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement—*
 - Motion et Ordre constituant ce Comité, 8.
- Spécial mixte du Sénat et de la Chambre des Communes—
 - Affaires indiennes—*
 - Message de la Chambre des Communes demandant au Sénat de se joindre à cette Chambre tendant à la formation d'un Comité pour faire l'examen et l'étude de la Loi sur les Indiens, chapitre 149, S.R. 1952, et de ses amendements, et proposer les

Comités (Avec détail)—Suite

Spécial mixte du Sénat et de la chambre des communes—*Fin*

modifications qu'il jugera utiles, avec le pouvoir d'enquêter et de présenter un rapport sur l'administration des Affaires indiennes, en général, et, en particulier, sur le statut social et économique des Indiens, considération immédiate, 332.

Motion à l'effet de joindre le Sénat à la Chambre des Communes dans la formation d'un tel Comité, désignant les noms des sénateurs pour représenter le Sénat et indiquant les pouvoirs, etc., dudit Comité, présentation, débat et adoption subséquente, 350-351.

Message à la Chambre des Communes, en conséquence, 351.

Message de la Chambre des Communes montrant les noms des membres de cette Chambre désignés pour la représenter sur ledit Comité, 351.

Motions présentées et adoption par laquelle les noms des honorables sénateurs sont substitués par—

Turgeon, pour celui de l'honorable sénateur Reid, 356.

Inman, pour celui de l'honorable sénateur Crerar, 402.

Smith (*Kamloops*), pour celui de l'honorable sénateur Turgeon, 429,

sur la liste des sénateurs désignés pour faire partie de ce Comité.

Premier rapport—Recommandant que neuf membres dudit Comité constituent un quorum, à condition que les deux Chambres soient représentées, présentation et adoption, 417.

Deuxième rapport—Présentation, 550-552. Motion pour considération, 552. Motion pour adoption, présentation, débat et ensuite adoption, 559.

Sélection—

Comité nommé en vertu des dispositions de la Règle 77 du Règlement du Sénat, 8.

Premier rapport—Liste des noms des sénateurs désignés par ce Comité pour faire partie du comité permanent des Divorces, 14. Adoption, 14.

Motion à l'effet que les sénateurs mentionnés dans le premier rapport du comité de Sélection comme ayant été désignés pour faire partie du comité permanent des Divorces durant la présente session, s'enquèrent et fassent rapport sur les diverses questions qui pourraient leur être soumises de temps à autre, présentation et adoption, 14.

Deuxième rapport—Liste des noms des sénateurs désignés pour participer aux autres comités permanents du Sénat, aussi des comités mixtes des deux Chambres du Parlement, ceux-ci concernant la Bibliothèque du Parlement, les Impressions du Parlement et le Restaurant du Parlement, présentation, 14-17. Adoption, *sur division*, 39.

Motion aux fins de désigner les sénateurs mentionnés dans le second rapport de ce Comité pour faire partie de et constituer les divers comités, pour s'enquérir et faire rapport sur les diverses questions qui pourraient leur être soumises, de temps à autre, comportant certaines autorisations spécifiques accordées au comité permanent des Ordres permanents et au comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, Présentation, 39-40. Adoption, 40.

Comités (Avec détail)—Suite**Permanents—(Mixtes)—***Bibliothèque du Parlement—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 14. Adoption, 39.

Message à la Chambre des Communes, montrant la liste des sénateurs désignés pour faire partie de ce Comité, 40.

Message de la Chambre des Communes, montrant la liste des noms des membres de cette Chambre désignés pour représenter cette Chambre sur ce Comité, 110.

Impressions du Parlement—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 15. Adoption, 39.

Message à la Chambre des Communes montrant la liste des sénateurs désignés pour faire partie de ce Comité, 40.

Message de la Chambre des Communes, montrant la liste des noms des membres de cette Chambre désignés pour la représenter sur ce Comité, 110-111.

Restaurant du Parlement—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 15. Adoption, 39.

Message à la Chambre des Communes montrant la liste des noms des sénateurs désignés pour faire partie de ce Comité, 40.

Message de la Chambre des Communes, montrant la liste des noms des membres de cette Chambre désignés pour la représenter sur ce Comité, 110.

Motion à l'effet de substituer le nom de l'honorable sénateur Reid à celui de l'honorable sénateur Howard sur la liste des sénateurs désignés pour faire partie de ce Comité, 432-433.

Permanents du Sénat—*Banques et commerce—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 15. Adoption, 39.

Rapports—Recommandant qu'autorisation soit accordée pour faire imprimer les délibérations de ce Comité à l'égard des bills intitulés—

Accise. Loi modifiant la Loi sur la—Bill C-47—Adoption, 428.

Assurance-chômage. Loi modifiant la Loi sur l'—Bill C-43—Présentation et adoption, 535.

Concessions de terres publiques. Loi modifiant la Loi sur les—Bill S-2—Présentation et adoption, 79.

Défense nationale. Loi modifiant la Loi sur la—Bill C-27—Présentation et adoption, 215.

Exportation. Loi modifiant la Loi sur l'assurance à l'—Bill S-22—Présentation et adoption, 468-469.

Habitation. Loi nationale de 1954 sur l'—Bill C-28—Présentation et adoption, 188.

Impôt sur le revenu. Loi modifiant la Loi sur l'—Bill C-48—Présentation et adoption, 428-429.

Inventions des fonctionnaires. Loi modifiant la Loi sur les—Bill C-33—Présentation et adoption, 238.

Route transcanadienne. Loi modifiant la Loi sur la—Bill C-29—Présentation et adoption, 237.

Territoires du Nord-Ouest. Loi modifiant la Loi sur les—Bill C-26—Présentation et adoption, 215.

Comités (Avec détail)—Suite**Permanents du Sénat—Suite**

Voie maritime du Saint-Laurent. Loi modifiant la Loi sur l'Administration de la—Bill C-25—Présentation et adoption, 214.

(Les bills déferés à ce Comité, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le nom du bill particulier).

Bills d'intérêt privé—

Liste des noms des sénateurs désignés pour faire partie de ce Comité, par le comité de Sélection, 15. Adoption, 39.

Motion à l'effet d'ajouter le nom de l'honorable sénateur Hnatyshyn à la liste des membres de ce Comité. Présentation et adoption, 87-88.

(Les bills déferés à ce Comité par le Sénat, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le nom du bill particulier).

Débats et comptes rendus—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 16. Adoption, 39.

Divorces—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 14. Adoption, 14.

Motion à l'effet de désigner les sénateurs mentionnés dans le premier rapport du comité de Sélection pour faire partie et constituer le comité permanent des Divorces, aux fins de faire enquête et rapport sur les diverses questions qui pourraient leur être soumises de temps à autre, 14. Adoption, 14.

Premier rapport—Recommandant permission de siéger durant les ajournements et les séances du Sénat, de former des sous-comités et de recevoir témoignages assermentés, 20. Adoption, 20.

Motion à l'effet d'ajouter à la liste des membres de ce Comité les noms des honorables sénateurs:

Hnatyshyn, 38. Adoption, 38.

Bradley, 54. Adoption, 54.

(Voir aussi: Divorces. Données générales sur les.)

(Les pétitions présentées par le Sénat à ce Comité sont indexées, dans chaque cas, sous le nom particulier de chaque pétitionnaire.)

Édifices et terrains publics—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 17. Adoption, 39.

Finances—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité permanent de Sélection pour faire partie de ce Comité, 16. Adoption, 39.

Motion à l'effet d'ajouter les noms des honorables sénateurs suivants à la liste des membres de ce Comité—

Buchanan, Higgins et Savoie. Présentation et adoption, 87-88.

Power. Présentation et adoption, 429.

Conseil canadien—

Rapport—Recommandant qu'il soit permis à ce Comité de faire imprimer, au jour le jour, de ses délibérations, suivant l'Ordre du Sénat du 18 mars 1959. Présentation et adoption, 283.

Comités (Avec détail)—Suite

Permanents du Sénat—Suite

Inflation au Canada. Menace d'—

Motion visant à donner instruction à ce Comité d'étudier, etc., résolue par l'affirmative sur vote inscrit, 323.

Rapport—Recommandant que le Comité soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, ses délibérations à l'égard de cette étude. Présentation et adoption, 356, 441.

Rapport—Recommandant que le Comité soit autorisé à retenir les services du professeur John J. Deutsch, en qualité d'économiste conseil, à l'égard de cette étude. Présentation et adoption, 410.

Rapport du Comité sur la Menace d'inflation au Canada. Présentation et motion visant à l'adoption. Débat et suite différée, 550, 559. Débat et ensuite adoption, 572.

(Ce rapport se trouve, sous forme d'Appendice, aux Journaux du 14 juillet 1959, pages 553a-553r.)

Immigration et travail—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 16. Adoption, 39.

Motion à l'effet d'ajouter le nom de l'honorable sénateur Hnatyshyn à la liste des membres de ce Comité. Présentation et adoption, 87-88.

Ordres permanents—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 15. Adoption, 39.

Motion visant à l'agrément du rapport du comité de Sélection et d'autoriser le comité permanent des Ordres permanents à assigner des personnes et à faire produire pièces et documents, 39. Adoption, 40.

Premier rapport—Recommandant de prolonger le temps fixé pour la présentation de pétitions pour Bills d'intérêt privé (autres que les pétitions pour obtention de divorces). Présentation et adoption, 224.

Deuxième rapport—Recommandant de prolonger le temps fixé pour la présentation de pétitions pour Bills d'intérêt privé (autres que les pétitions pour obtention de divorces). Présentation et adoption, 416.

Troisième rapport—Recommandant de prolonger le temps fixé pour la présentation de Bills d'intérêt privé (autres que les pétitions pour obtention de divorces). Présentation et adoption, 456-457.

Régie intérieure et comptabilité—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 15. Adoption, 39.

Motion visant à l'agrément du rapport du comité de Sélection, et pour autoriser ce Comité, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie intérieure du Sénat, et que le Comité fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, pour qu'il y soit donné suite, 39-40. Adoption, 40.

Comités (Avec détail)—Suite

Permanents du Sénat—Suite

- Premier rapport—Recommandant que le rapport de la Commission du service civil soit approuvé à l'égard du poste SC-A-43, Sténographe parlementaire du Sénat, afin de permettre la nomination de George R. Baker. Présentation et adoption, 249.
- Deuxième rapport—Recommandant que Percy Humber Shelton, Sténographe parlementaire du Sénat, soit mis à sa retraite à compter du 1er avril 1959, en vertu des dispositions de la *Loi sur la pension du service public*, et qu'il lui soit accordé une gratification au lieu d'une pension de retraite. Présentation et adoption, 249-250.
- Troisième rapport—Recommandant la mise à la retraite de Moise Plouffe, Messenger de confiance du Sénat, à compter du 1er avril 1959, en vertu des dispositions de la *Loi sur la pension du service public*, et qu'il lui soit accordé une gratification au lieu d'une pension de retraite. Présentation et adoption, 250.
- Quatrième rapport—Recommandant la nomination de M. Alistaire Fraser au poste de Secrétaire particulier du Leader de l'Opposition au Sénat, au traitement annuel de \$7,000, à compter du 12 février 1959. Présentation et adoption, 250-251.
- Cinquième rapport—Recommandant la fourniture de papeterie, etc., aux honorables sénateurs. Présentation, 498. Adoption, 510.
- Sixième rapport—Certificat que les dépenses et recettes du Sénat pour l'année financière terminée le 31 mars 1959 sont exactes. Présentation, 498. Adoption, 510.
- Septième rapport—Recommandant que, durant l'intersession prochaine du Parlement, l'honorable sénateur Aseltine, Leader du Gouvernement au Sénat, ainsi que deux sénateurs qu'il nommera à l'occasion, soient autorisés à agir au nom du Sénat en toutes affaires qui en concernent la gestion. Présentation, 499. Adoption, 510. (*Autorisation intersessionnelle*).
- Huitième rapport—Recommandant que le Plan d'organisation du Sénat soit modifié par l'adjonction du poste de "Chef adjoint de la Division des sténographes parlementaires et sténographe parlementaire en chef du Sénat". Présentation, 499-500. Adoption, 510.
- Neuvième rapport—Recommandant que M. George McIntosh, Messenger confidentiel temporaire, soit considéré comme Messenger parlementaire confidentiel, à la Division des comités, et qu'il reçoive un traitement de \$275.00 par mois, à compter du 1er juillet 1959. Présentation, 500. Adoption, 510.
- Dixième rapport—Recommandant la mise à la retraite de M. Matthew Baillie, Aide et nettoyeur au Sénat, le 1er août 1959, en vertu des dispositions de la *Loi sur la pension du service public*, et qu'il lui soit accordé, au lieu d'un congé de retraite avec traitement, une gratification égale à la différence entre cinq mois de traitement et l'annuité couvrant cette période. Présentation, 500. Adoption, 510.

Relations commerciales du Canada—

- Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 16-17. Adoption, 39.

Comités (Avec détail)—Suite**Permanents du Sénat—Suite**

Motion à l'effet d'ajouter le nom de l'honorable sénateur Higgins à ceux des membres de ce Comité. Présentation et adoption, 87-88.

Projet de résolution relatif à l'Accord international sur le blé, 1959, déferé à ce Comité, pour examen et rapport, 517. Rapport du Comité recommandant la considération favorable de cet Accord par le Sénat, 527. Rapport déposé, 527.

Rapport—Recommandant que ce Comité soit autorisé à faire imprimer les délibérations au sujet de l'Accord international sur le blé, 1959. Présentation et adoption, 526-527.

(L'Accord susmentionné se trouve, sous forme d'Appendice, aux Journaux du Sénat du 23 juin 1959, pages 493a-493aa).

Relations extérieures du Canada—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 16. Adoption, 39.

Bretton Woods. Loi modifiant la Loi sur les Accords—Bill C-52—Rapport du Comité recommandant l'autorisation de faire imprimer ses délibérations. Présentation, et adoption, 491.

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)—Motion à l'effet que ce Comité soit autorisé à étudier les activités de, dans la mesure où les intérêts du Canada sont concernés. Présentation, 287. Adoption, 338. *(Le Comité n'a pas fait rapport à ce sujet au Sénat).*

(Le bill déferé à ce Comité, pour étude, est indexé sous le titre du Bill lui-même).

Ressources naturelles—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 16. Adoption, 39.

Motion à l'effet d'ajouter les noms des honorables sénateurs Buchanan et Higgins à la liste des membres de ce Comité. Présentation et adoption, 87-88.

Rapport—Recommandant que le Comité soit autorisé à faire imprimer les délibérations à l'égard du Bill C-49, intitulé: "Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie". Présentation et adoption, 490-491.

(Les bills déferés par le Sénat à ce Comité, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le Bill particulier).

Santé publique et bien-être social—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 17. Adoption, 39.

Service civil. Administration du—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 17. Adoption, 39.

Trafic touristique—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 16. Adoption, 39.

Motion à l'effet de donner le pouvoir à ce Comité de s'enquérir et de faire rapport concernant les opérations des diverses agences intéressées à promouvoir les voyages de touristes au Canada, et que ce Comité soit autorisé, en outre, à assigner des personnes et à faire produire des documents et dossiers. Présentation et adoption, 425.

Comités (Avec détail)—Fin

Permanents du Sénat—Fin

Rapport—Recommandant que ce Comité soit autorisé à faire imprimer ses délibérations concernant l'enquête sus-mentionnée. Présentation et adoption, 490.

(Le Comité n'a pas fait rapport au Sénat au sujet de cette enquête).

Transports et communications—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce Comité, 15. Adoption, 39.

Motion à l'effet d'ajouter le nom de l'honorable sénateur Buchanan à la liste des membres de ce Comité, Présentation et adoption, 87-88.

Rapport—Recommandant qu'autorisation soit accordée pour l'impression des délibérations de ce Comité à l'égard des bills suivants:

Marine marchande. Loi modifiant la Loi sur la—

Bill S-3—Présentation et adoption, 93-94.

Taux de transport de marchandises—Bill C-38—Présentation et adoption, 476.

(Les bills déferés par le Sénat à ce Comité, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le bill particulier).

Plénier du Sénat. Comité—

Aucun.

Commerce. Données générales concernant le:

(Voir: Interpellations).

(Voir aussi: Comités.—Relations commerciales du Canada).

Commission du service civil du Canada:

L'honorable Président présente au Sénat les rapports concernant—

Nomination de George R. Baker au poste de Sténographe parlementaire, 66. Rapport déferé au comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, pour étude et rapport, 66. Rapport du Comité présenté et adopté, 249.

Bibliothèque du Parlement—Revision des taux de traitements à certains employés de la, 547-548. Rapport de la Commission du service civil approuvé par le Sénat, 559.

Commissions royales:

(Voir: Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau).

Communes. Chambre des:

Bills—

Agrée les amendements apportés par le Sénat à—

(Voir: Code criminel. Loi modifiant la Loi sur le—Bill C-58.

Impôt sur le revenu. Loi modifiant la Loi sur l'—Bill C-48.

Défense nationale. Loi modifiant la Loi sur la—Bill C-27.

Gendarmerie royale du Canada. Loi concernant la—Bill C-34.

Office national de l'énergie. Loi pourvoyant à l'établissement d'un—Bill C-49.

Secrétaires parlementaires de ministres. Loi prévoyant la nomination de—Bill C-37.

Territoires du Nord-Ouest. Loi modifiant la Loi sur les—Bill C-26.

Comptes et pièces justificatives du Sénat:

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier a déposé sur le Bureau un exposé détaillé des dépenses et recettes du Greffier depuis la dernière vérification, accompagné de comptes et pièces justificatives les justifiant, 66. Déréfé au comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, 66. Rapport du Comité sur le sujet, 499. Adoption, 510.

Concessions de terres publiques. Loi modifiant la Loi sur les:

Bill S-2—1re 13. 2e différée, 39, 51. 2e et déréfé au comité permanent des Banques et du commerce, 55. Rapport recommandant l'impression de ses délibérations à l'égard de ce bill. Présentation et adoption, 79. Rapport, avec un amendement, 182. Motion pour adoption du rapport, présenté et adopté, *sur division*, 182. 3e, 189. Adopté par Communes, sans modification, 546. Sanction royale, 577. Chapitre, 52.

Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux au Canada. Loi constituant en corporation la:

Rapport, 154. Lecture, 172. Rapport, 173.

Bill S-14—1re, 173-174. 2e et déréfé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 193. Rapport, sans modification, 218-219. 3e, 219. Adoptés par les Communes, avec quatre amendements, 290. Amendements apportés par les Communes acceptés par le Sénat, 302-303. Sanction royale, 353. Chapitre, 65.

Congrès de l'Atlantique, 1959:

Rapport sur les délibérations présentées, 522.

Conseil des arts du Canada:

Motion tendant à déréfer au comité permanent des Finances le rapport de l'Auditeur général relatif au bilan du Conseil et le rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958 du. Présentation et adoption, 243.

Rapport du comité permanent des Finances recommandant l'autorisation de faire imprimer, au jour le jour, les délibérations du Comité à ce sujet, 283.

(Le Comité n'a pas présenté de rapport au Sénat sur le sujet).

Conventions approuvées par le Sénat:

*(Voir: Travail forcé. Abolition du—
Femmes mariées. Nationalité des).*

Cooperative Fire and Casualty Company. Loi concernant:

Pétition, 27. Lecture, 54. Rapport, 206.

Bill S-15—1re, 206. 2e et déréfé au comité permanent des Banques et du commerce, 225-226. Rapport, sans modification, 236. 3e, 236-237. Adopté par Communes, sans modification, 290. Sanction royale, 353. Chapitre, 59.

Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert. Loi concernant la:

Pétition, 200. Lecture, 218. Rapport, 423.

Bill S-23—1re, 424. 2e et déréfé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 434. Rapport, sans modification, 460. 3e, 460. Adoption par Communes, sans modification, 489. Sanction royale, 538. Chapitre, 69.

Crédits à l'exportation:

(Voir: Exportation, etc.).

Crédit hypothécaire à long terme. Loi ouvrant aux cultivateurs un:

Bill C-67—1re, 546. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 546-547. Rapport, sans modification, 557. 3e, 557. Sanction royale, 577. Chapitre, 43.

Crédits pour le service public:

N° 1, 1959—Bill C-24—1re, 136. 2e, 149. 3e, 155. Sanction royale, 158-159. Chapitre, 1.

N° 2, 1959—Bill C-35—1re et 2e, 248. 3e, 256. Sanction royale, 262. Chapitre, 2.

N° 3, 1959—Bill C-36—1re, 2e et 3e, 256. Sanction royale, 262. Chapitre, 3.

N° 4, 1959—Bill C-53—1re, 2e et 3e, 432. Sanction royale, 437-438. Chapitre, 11.

N° 5, 1959—Subsides principaux—Bill C-73—1re, 2e et 3e, 574. Sanction royale, 577-578. Chapitre, 55.

Cultivateurs: (Voir: Crédits hypothécaires à long terme. Loi ouvrant aux):

D**Défense civile:**

(Voir: Rapports, arrêtés en conseil etc.)

Défense nationale. Loi modifiant la Loi sur la:

Bill C-27—1re, 162. 2e différée, 180, 184, 190. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 201. Rapport du Comité, recommandant l'autorisation pour faire imprimer ses délibérations à l'égard de ce bill. Présentation et adoption, 215. Bill rapporté, avec quatre amendements, 215-216. Motion pour adoption du rapport. Présentation et adoption, 219. 3e, tel que modifié, 219-220. Les Communes acceptent les amendements apportés par le Sénat, 248. Sanction royale, 262. Chapitre, 5.

Députation. Loi sur la—(Modification):

Bill C-21—1re, 340. 2e, 364. 3e, 365. Sanction royale, 437. Chapitre, 16.

Desjardins:

(Voir: Assurance-Vie).

Deutsch. Professeur John J.:

Conseil en économie—

(Voir: Inflation au Canada. Menace d').

(Voir aussi: Comités. Finance).

Discours du Trône:

Ouverture du Parlement—

Son Excellence le Gouverneur général, 4-7.

Motion et Ordre de considérer, 7. Ajournement, 17.

Discours du trône—Fin

Motion pour Adresse en réponse au, proposée, appuyée. Débat et suite différée, 21, 38-39, 50-51, 54-55, 63, 75, 89, 97, 103, 107-108, 112-113, 127-128, 134, 140-141, 149-150. Débat différé, 157. Débat et suite différée, 164-165. Débat différé, 79, 184. Débat et suite différée, 190. Débat différé, 202-203. Débat et suite différée, 214, 221. Débat différé, 225, 232, 243-244. Débat, adoption et Ordre de présenter à Son Excellence le Gouverneur général, 253. Accusé de réception de Son Excellence le Gouverneur général, 504.

Prorogation du Parlement—

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Kerwin, C.P., Juge en chef, L'honorable Patrick, 578-580.

Divisions:

Bills concernant les—

(Voir: Bills. Données générales concernant les).

Autres que ceux relatifs aux bills—

Inflation au Canada—

Motion à l'effet de déférer au comité permanent des Finances pour étudier la menace d'—(Pour et contre)—Résolue par l'affirmative, 323.

Sélection. Rapport du—

Motion tendant à l'adoption, 39.

Divorces:

Bills—

Non-adoption par la Chambre des Communes—

Comeau. Charles-Guy—Bill SD-349.

Comité et sous-comités—

(Voir: Comités—Divorces).

Lois et pétitions—

(L'Index pour les pétitions et les lois accordant le divorce ou l'annulation se trouve immédiatement après l'index concernant les Lois d'intérêt public ou local ou privé, autres que pour divorces).

Pétitions—

Temps prolongé pour production—

Rapport—Recommandation. Présentation, 300. Adoption, 324.

Rejetées par le Sénat—

Linden. Rose Friedberg.

Terry. William Harrison.

Trottier. Joseph-Jules-Robert.

Retirées—

Brown. Ginette Cameron.

Czuczka. Agnes Ilona Kemeny.

Ethier. Napoléon-Doria.

Grove. Mary Jacqueline McGibbon.

Mandanici. Micheline-Laurette-Germaine Beauvais.

Peate. Jane Holliday Cadenhead.

Robitaille. Gaston-Marcel-Georges.

Singer. Anne Nadigel.

Sproule. James Howard.

Werbitt. Rosa Celia Logette.

Divorces—Fin

Règle—

Modification—

Règle 139. Motion, présentation et adoption, 565.

Statistiques—

Rapport présenté et déposé sur le Bureau, 563-564.

Témoignages et documents les appuyant—

Messages de la Chambre des Communes les retournant, 198, 267, 282, 400, 423, 467, 516, 532.

Documents déposés sur le Bureau:

(Voir: Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau).

Drouin. L'honorable Mark R.:

(Voir: Président du Sénat. L'honorable).

E

Elite. Compagnie d'assurance:

(Voir: La Bâloise. Compagnie d'assurance contre l'incendie du Canada. Loi concernant).

Enfance. Loi marquant l'occasion de la visite de Sa Majesté au Canada par des dispositions pour l'établissement et l'administration d'un fonds aidant aux recherches sur les maladies de l':

Bill C-65—1re, 488. 1re, 2e et 3e, 512-513. Sanction royale, 538. Chapitre, 33.

Evangelical Mennonite Conférence. Loi constituant en corporation:

Pétition, 45. Lecture, 59. Rapport, 118.

Bill S-11—1re, 124. 2e et déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 141. Rapport, sans modification, 163. 3e, 163. Motion visant au remboursement des taxes parlementaires, moins les frais d'impression et de traduction. Présentation et adoption, 182. Adopté par les Communes, sans modification, 267. Sanction royale, 353. Chapitre, 66.

Export Finances Corporation of Canada, Ltd.: Loi constituant en corporation:

Pétition, 92. Lecture, 106. Rapport, 236.

Bill S-17—1re, 236. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 257-258. Rapport, avec dix amendements, 306. Motion pour adoption du rapport. Présentation et adoption, 306. 3e, 321. Adoption par Communes, sans modification, 410. Sanction royale, 437. Chapitre, 74.

Exportation. Loi sur l'assurance des crédits à l'—(Modification):

Bill S-22—1re, 400. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 418. Rapport du Comité recommandant l'autorisation de faire imprimer les délibérations à l'égard de ce bill. Présentation et adoption, 468-469. 3e, 479. Adoption par Communes, sans modification, 516. Sanction royale, 539. Chapitre, 24.

F

Femmes mariées. Convention sur la nationalité des:

Motion tendant à inscrire cette Convention sous forme d'Appendice, aux Procès-verbaux du Sénat. Présentation et adoption, 252.

(Voir *Appendice aux Journaux du 19 mars 1959, pages 253a-253d*).

Motion—Qu'il importe que les deux Chambres du Parlement approuvent la Convention sur la nationalité des femmes mariées, qui eut lieu à New York le 20 février 1957, et que cette Chambre l'approuve. (*Honorable sénateur Hnatyshyn*). Présentation et adoption, 553. Débat différé, 560, 565. Débat et ensuite adoption, 568.

(Note: Cette Convention fut déposée sur le Bureau du Sénat le 9 avril 1957).

Fonctionnaires. Invention des:

(Voir: Invention des).

Foothills Pipe Lines Ltd. Loi constituant en corporation:

Pétition, 13. Lecture, 38. Rapport, 206.

Bill S-16—1re, 206. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 226. Rapport, avec un amendement, 248. Motion tendant à l'adoption du rapport. Présentation et adoption, 249. 3e, 256. Adoption par Communes, sans modification, 267. Sanction royale, 353. Chapitre, 64.

Forces canadiennes. Loi concernant la pension de retraite des membres des:

Bill C-62—1re, 489. 2e différée, 510, 514, 517. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 522. Rapport, sans modification, 534. 3e, 534. Sanction royale, 539. Chapitre, 21.

Free Methodist Church in Canada. Loi constituant en corporation:

Pétition, 428. Lecture, 441. Rapport, 456.

Bill S-27—1re, 456. 2e et déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 463. Rapport, sans modification, 477. 3e, 477. Adoption par Communes, sans modification, 517. Sanction royale, 539. Chapitre, 67.

G

Gazette du Canada, Partie II, Décrets, ordonnances et règlements statutaires:

(Voir: Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau).

Gendarmerie royale du Canada. Loi concernant la:

Bill C-34—1re, 501. 2e différée, 514, 517, 523. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 528-529. Rapport, avec un amendement, 534. Motion pour adoption du rapport. Présentation et adoption, 534. 3e, tel que modifié, 534. Les Communes acceptent l'amendement apporté par le Sénat, 575. Sanction royale, 577. Chapitre, 54.

Gendarmerie royale du Canada. Loi concernant la pension de retraite des membres de la:

Bill C-57—1re, 512. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 523. Rapport, sans modification, 533. 3e, 533. Sanction royale, 539. Chapitre, 34.

Gore District Mutual Fire Insurance Company. Loi concernant la:

Pétition, 13. Lecture, 38. Rapport, 78.

Bill S-7—1re, 78. 2e et déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 97-98. Rapport, sans modification, 110. 3e, 110. Adoption par Communes, sans modification, 199. Sanction royale, 262. Chapitre, 61.

Gore Mutual Insurance Company:

(Voir: Gore District Mutual Fire Insurance Company).

Gouverneur général. Son Excellence le:

Ouvre officiellement le Parlement par Discours du Trône, 4-7.

(Voir aussi: Discours du Trône).

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Kerwin, C.P. L'honorable Patrick—

Sanctions royales des bills, 158-159, 259-263, 352-353, 434-438, 536-539, 577-578.

Parlement—

Prorogations par Discours du pied du Trône, 578-580.

Secrétaire du—

Communications concernant—

Sanctions des bills, 155, 259, 340, 433, 532.

Parlement—

Ouverture, 2.

Prorogation, 576.

Greffier du Sénat:

Absence de l'honorable Président—

Informe le Sénat de l'absence inévitable de, 136, 230, 466, 504, 520.

Comptes et pièces justificatives—

Exposé détaillé des recettes et dépenses depuis la dernière vérification, et aussi des comptes et pièces justificatives les justifiant, *déposé*, 66. Déferé au comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, 66. Rapport du Comité, 499. Adoption, 510.

Sanctions royales des bills, 158-159, 262-263, 352-353, 434-438, 536-538, 577-578.

Sénateurs—

Présentés durant la session—

Serments d'allégeance. Administration des, 25-26-27.

Déclarations de qualité foncière, 25, 26, 27.

Groupe interparlementaire—Canada-États-Unis d'Amérique:

(Voir: Canada-États-Unis d'Amérique. Groupe interparlementaire).

H**Habitation. Loi nationale de 1954 sur l'—(Modification):**

Bill C-28—1re, 168. 2e, débat et suite différée, 183. *Plus tard ce jour, avec le consentement du Sénat.* Ordre repris et motion tendant à l'ajournement à demain du débat en 2e lecture est rescindée, 183. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 183. Rapport du Comité recommandant l'impression de ses délibérations à l'égard de ce bill. Présentation et adoption, 188. Rapport du bill, sans modification, 189. 3e différée, 201. 3e, 213. Sanction royale, 262. Chapitre, 6.

Higgins. L'honorable John G.:

Certificat de nomination au Sénat, 24. Présentation, 24. Serment d'allégeance, 25. Déclaration de qualité foncière, 25. Sommation, 24.

Hnatyshyn. L'honorable John:

Certificat de nomination au Sénat, 24. Présentation, 26. Serment d'allégeance, 27. Déclaration de qualité foncière, 27. Sommation, 26.

I

Impôt sur le revenu. Loi de l'—(Modification):

Bill C-48—1re, 404. 2e, débat et suite différée, 413. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 417. Rapport recommandant l'impression de ses délibérations à l'égard de ce bill. Présentation et adoption, 428-429. Bill rapporté, avec deux amendements, 469. Motion pour l'adoption du rapport. Présentation et adoption, 479. 3e, tel que modifié, 483. Les Communes acceptent le premier amendement du Sénat mais n'agrèent pas le deuxième amendement du Sénat, 573. Motion pour l'examen, plus tard ce jour, du Message des Communes à ce sujet, 574. Motion à l'effet que le Sénat n'insiste pas à l'égard du deuxième amendement. Présentation et adoption, 574. Sanction royale, 577. Chapitre 45.

Impôt sur le revenu. Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et la République de Finlande pour éviter la double imposition concernant l':

Bill C-54—1re, 467. 2e, 501. 3e, 509. Sanction royale, 538. Chapitre, 20.

Impressions du Parlement:

(Voir: Comités (mixtes)—Impressions du Parlement).

Indemnités de service de guerre. Loi sur les—(Modification):

Bill C-32—1re, 362. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 377. Rapport, sans modification, 384. 3e, 384. Sanction royale, 437. Chapitre, 18.

Inflation au Canada. Menace d':

Motion—Que le comité permanent des Finances reçoive instruction d'étudier, etc. (*L'honorable sénateur Wall*). Présentation, débat et suite différée, 155-156. Débat différé, 165. Débat suite différée, 179. Débat différé, 183. Débat et suite différée, 189. Débat différé, 202. Débat et suite différée, 213, 221. Débat différé, 225. Débat et suite différée, 231, 243. Débat différé, 252, 257. Débat et suite différée, 278. Débat différé, 283. Débat et suite différée, 287, 291-292, 301. Débat différé, 307. Plus ample débat et résolue par l'affirmative sur un vote inscrit, 323.

Rapport—Recommandant que le comité permanent des Finances soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, ses délibérations à ce sujet, 356.

Rapport—Recommandant que les services du Professeur John J. Deutsch, Conseil en économie, soient retenus pour aider le comité permanent des Finances. Présentation et adoption, 410.

Rapport—Recommandant que le comité permanent des Finances soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, ses délibérations à ce sujet, 441.

Inflation au Canada. Menace d'—*Fin*

Rapport du comité permanent des Finances. Présentation et motion visant à son adoption, 550. Débat différé, 559. Débat différé, 565, 569. Débat et ensuite adoption, 572.

(Ce rapport est contenu dans l'Appendice aux Journaux du 14 juillet 1959, pages 553a-553r).

Interpellations:

Attention du Sénat appelée sur—

Mission économique de la Chambre de commerce du Canada aux Antilles Britanniques et renseignements déposés devant le Sénat obtenus au cours d'entretiens avec des représentants de l'industrie et du gouvernement à la Jamaïque, à Trinidad, aux Barbades et en Guinée britannique, qui touche à la politique du Gouvernement du Canada dans ce territoire—(*L'honorable sénateur Pratt*), 200. Débat et suite différée, 200. Débat différé, 216, 222, 225, 232, 244, 253. *Le sujet est rayé*, 257.

Communauté économique européenne, autrement connue comme Marché commun, en ce qui concerne le commerce d'exportation du Canada—(*L'honorable sénateur Connolly, Ottawa-Ouest*), 245. Débat et suite différée, 245. Débat différé, 253, 257, 279. Débat, 284.

Conférence internationale du Travail, 1957—

(*Voir: Travail forcé. Convention concernant l'abolition du*).

Intersession du Sénat. Autorisation d'agir au nom du Sénat en ce qui concerne sa gestion:

(*Voir: Comités—Régie intérieure et comptabilité—Septième rapport*).

Inventions des fonctionnaires. Loi sur les—(*Modification*):

Bill C-33—1re, 224. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 231. Rapport, sans modification, 238. Rapport du Comité recommandant l'impression de ses délibérations à l'égard de ce bill. Présentation et adoption, 238. 3e, *sur division*, 252. Sanction royale, 262. Chapitre, 8.

J**Juges. Loi sur les—**(*Modification*):

Bill C-56—1re, 440. 2e, débat et suite différée, 462-463. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 473. Rapport, sans modification, 482. 3e, 482. Sanction royale, 538. Chapitre, 28.

K**Kerwin, C.P. L'honorable Patrick:**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Sanctions royales des bills, 158-159, 259-263, 353-353, 434-438, 536-539, 577-578.

Parlement—

Prorogation, 578-580.

L

La Bâloise. Compagnie d'assurance contre l'incendie au Canada. Loi concernant:

Pétition, 27. Lecture, 54. Rapport, 100.

Bill S-10—1re, 101. 2e et déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 113. Rapport, sans modification, 130. 3e, 140. Adoption par Communes, sans modification, 199. Sanction royale, 262. Chapitre, 56.

Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique. Loi concernant la:

Pétition, 172. Lecture, 188. Rapport, 290-291.

Bill S-19—1re, 291. 2e et déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 324. Rapport, sans modification, 362. 3e, 362. Adoption par Communes, sans modification, 398. Sanction royale, 437. Chapitre, 72.

Lois adoptées au cours de la présente session:

LOIS D'INTÉRÊT PUBLIC

SANCTIONNÉE LE 25 FÉVRIER 1959

CHAP.		BILL N°
1.	Crédits pour le service public, N° 1, 1959	C-24

SANCTIONNÉES LE 20 MARS 1959

2.	Crédits pour le service public, N° 2, 1959	C-35
3.	Crédits pour le service public, N° 3, 1959	C-36
4.	Prêts aidant aux opérations de pêche. Loi sur les— (<i>Modification</i>)	C-30
5.	Défense nationale. Loi sur la—(<i>Modification</i>)	C-27
6.	Habitation. Loi nationale de 1954 sur—(<i>Modification</i>)	C-28
7.	Territoires du Nord-Ouest. Loi sur les—(<i>Modification</i>)	C-26
8.	Inventions des fonctionnaires. Loi sur les inventions des— (<i>Modification</i>)	C-33
9.	Voie maritime du Saint-Laurent. Loi sur l'administration de la— (<i>Modification</i>)	C-25
10.	Route transcanadienne. Loi sur la—(<i>Modification</i>)	C-29

SANCTIONNÉES LE 4 JUIN 1959

11.	Crédits pour le service public, N° 4, 1959	C-53
12.	Tarif des douanes et la Loi de la Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande. Loi sur le—(<i>Modification</i>)	C-44
13.	Accise. Loi sur l'—(<i>Modification</i>)	C-45
14.	Sécurité de la vieillesse. Loi sur la (<i>Modification</i>)	C-46
15.	Secrétaires parlementaires de ministres. Loi prévoyant la no- mination de	C-37
16.	Députation. Loi sur la—(<i>Modification</i>)	C-21
17.	Anciens combattants. Loi sur la réadaptation des— (<i>Modification</i>)	C-31
18.	Indemnités de service de guerre. Loi sur les—(<i>Modification</i>) ..	C-32

SANCTIONNÉES LE 8 JUILLET 1959

19.	Bretton Woods. Loi sur les Accords de—(<i>Modification</i>)	C-52
-----	---	------

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
20. Impôt sur le revenu. Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et la République de Finlande pour éviter la double imposition concernant l', 1959	C-54
21. Forces canadiennes. Loi concernant la pension de retraite des membres des	C-62
22. Chemins de fer nationaux du Canada (Financement et garantie, 1959). Loi autorisant la prestation de fonds pour, etc.	C-61
23. Accise. Loi sur la taxe d'—(Modification)	C-47
24. Exportation. Loi sur l'assurance des crédits à l'—(Modification) ..	S-22
25. Prêts destinés aux améliorations agricoles—(Modification) ..	C-63
26. Arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts. Loi sur les—(Modification)	C-41
27. Transport de marchandises établi à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés. Loi pourvoyant à la réduction de certains taux de	C-38
28. Juges. Loi sur les—(Modification)	C-56
29. Unités de longueurs et de masse. Loi sur les—(Modification) ..	S-20
30. Résidence du premier ministre. Loi concernant la—(Modification)	C-64
31. Prisons et maisons de correction. Loi sur les—(Modification) ..	S-26
32. Pensions du service public. Loi concernant la mise au point de certaines	C-60
33. Enfance. Loi marquant l'occasion de la visite de Sa Majesté au Canada par des dispositions pour l'établissement et l'administration d'un fonds aidant aux recherches sur les maladies de l'—	C-65
34. Gendarmerie royale du Canada. Loi concernant la pension de retraite des membres de la	C-57
35. Semences. Loi concernant l'inspection, l'essai et la vente des..	S-24
36. Assurance-chômage. Loi sur l'—(Modification)	C-43
37. Anciens combattants. Loi sur les terres destinées aux—(Modification)	C-50
38. Poids et mesures. Loi sur les—(Modification)	S-21
SANCTIONNÉES LE 18 JUILLET 1959	
39. Provinces maritimes. Loi sur l'aide à la production du charbon dans les	C-68
40. Coalitions et le Code criminel. Loi relative aux enquêtes sur (Modification)	C-70
41. Code criminel. Loi sur le—(Modification)	C-58
42. Assurance-récolte. Loi prévoyant des contributions et prêts aux provinces en matière d'	C-66
43. Crédit hypothécaire à long terme. Loi ouvrant aux cultivateurs un	C-67
44. Abattage humain des animaux destinés à l'alimentation	C-71
45. Impôt sur le revenu. Loi de l'—(Modification)	C-48
46. Office national de l'énergie. Loi sur l'	C-49
47. Réserves indiennes. Loi donnant suite à une Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick à l'égard des	S-6

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
48. Terre-Neuve. Loi pourvoyant au paiement de subventions supplémentaires à la province de	C-72
49. Terre-Neuve, relativement à l'exportation du poisson salé. Loi abrogeant certaines lois sur la pêche en vigueur dans la province de	S-32
50. Réserves indiennes. Loi donnant suite à une Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick à l'égard des	S-25
51. Rivière Pigeon. Loi autorisant la construction d'un pont sur la	S-31
52. Concessions de terres publiques. Loi sur les—(<i>Modification</i>) ..	S-2
53. Queenston. Loi autorisant la construction d'un pont vers	S-30
54. Gendarmerie royale du Canada. Loi concernant la	C-34
55. Crédits pour le service public, N° 5, (Principaux subsides), 1959	C-73

LOIS D'INTÉRÊT LOCAL ET PRIVÉ

SANCTIONNÉES LES 20 MARS, 5 MAI, 4 JUIN ET LES 8 ET
18 JUILLET 1959

Compagnies d'assurance

CHAP.	BILL N°
56. La Bâloise. Compagnie d'assurance contre l'incendie du Canada	S-10
57. Chaudières à vapeur. Loi concernant la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des	S-8
58. British Life Insurance Company Pacific	S-12
59. Co-operative Fire and Casualty Company	S-15
60. Assurance-Vie Desjardins	S-29
61. Gore District Mutual Fire Insurance Company	S-7
62. North American Accident Insurance Company	S-9
63. Waterloo Mutual Insurance Company	S-4

Compagnie de pipe-line

64. Foothills Pipe Lines Ltd	S-16
------------------------------------	------

Associations religieuses

65. Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux au Canada	S-14
66. Evangelical Mennonite Conference	S-11
67. Free Methodist Church in Canada	S-27
68. Lutheran Church—Canada	S-18
69. Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert ..	S-23

Compagnie de fiducie et de prêt

70. Standard Trust Company	S-28
----------------------------------	------

Diverses compagnies

71. Canadian General Council of The Boy Scouts Association	S-13
72. Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire Britannique	S-19

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
73. Canadian Medical Association	S-5
74. Export Finance Corporation of Canada	S-17

DIVORCES ET ANNULATIONS

SANCTIONNÉES LES 20 MARS, 5 MAI, 4 JUIN ET 8 JUILLET 1959

CHAP.	BILL N°
75. Abel. Louise Martel	SD-167
76. Adams. Nita Stella Pollock	SD-8
77. Albrechtson. Barbara Ann Mary Curran	SD-237
78. Andrews. James Kennery	SD-74
79. Andrews. Marie-Marguerite-Louise Leclerc	SD-137
80. Arial. Mary Ann David	SD-225
81. Armstrong. Barbara Ann Foam, autrement connue sous le nom de Barbara Ann Foam Copan	SD-287
82. Armstrong. Violet Winnifred Kean Newton	SD-125
83. Aschner. Klara Schillinger	SD-82
84. Ashburner-Collins. Phyllis Pamela Allen	SD-197
85. Aubin. Marie-Louise-Marguerite-Thérèse Bernaquez	SD-147
86. Backman. Ruth Millstein	SD-32
87. Baker. Martina Bernice Patterson	SD-164
88. Baldo. Mario	SD-177
89. Bamber. Margaret Stewart Cairns	SD-2
90. Barr. Dawn Jean McKenzie	SD-98
91. Bartels. Karl Wilhelm Oskar	SD-326
92. Beckett. Helen Margaret Davidson	SD-28
93. Bell. Marrice William	SD-153
94. Bellefleur. Rita-Lucia Palmieri	SD-108
95. Bereznik. Susan Pick	SD-40
96. Bernstein. Jacqueline Ann Rosenfeld	SD-117
97. Besner. Eva Greenblatt	SD-31
98. Bissett. Elizabeth Ann Nelson	SD-244
99. Bissonnette. Albert-Réginald	SD-198
100. Blondin. Louis-Marcel	SD-266
101. Blood. Constance Edna Metcalfe	SD-315
102. Boire. Bernard-Lawrence	SD-347
103. Bond. Mary Friend	SD-263
104. Bonneville. Edward Bruce	SD-130
105. Boucher. Joseph-Fernand-Roger	SD-37
106. Bourget. Marc-Aurèle	SD-44
107. Bourque. Wauneta Langill	SD-112
108. Bourret. Elsie Elizabeth Wand	SD-62
109. Bouthillette. Patricia McDonald	SD-265
110. Bowness. Olive Florence Andrews	SD-53
111. Bradley. James Alvin	SD-173
112. Brazauckas. Gail Patricia Northrup	SD-323
113. Brazier. Jean Brazer	SD-170
114. Brewster. Joyce Ethel Commerford	SD-320
115. Brown. David Scott	SD-100
116. Bruce. Moira Elizabeth Latham	SD-245
117. Bruggemans. Yvonne-Catherine-Marie Vrancken	SD-156

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
118. Burchmore. Dorothy Sarah Sheehan	SD-90
119. Burton. George Meredith Scott	SD-189
120. Butas. Constandina Alimanisteanu	SD-16
121. Buzzell. John Andrew	SD-249
122. Canny. Margaret Sonia Lawrence	SD-63
123. Cant. Leslie Ronald	SD-96
124. Caplan. Gloria Helen Gross	SD-69
125. Cardinal. Rita Thibeauveau	SD-66
126. Castonguay. Maurice	SD-107
127. Cavallero. Giovanni	SD-305
128. Charbonneau. Guy	SD-308
129. Chartrand. Marguerite-Louise-Agathe Piché	SD-233
130. Chesna. Emilia Mildora Kavalas	SD-191
131. Choma. Antonio	SD-341
Chassereault. Pierrette Bertrand (<i>Voir: Suchereault. Pierrette Bertrand. Chapitre 395</i>).	
132. Ciamarro. Angelo	SD-104
133. Clarke. Andree Pauline Dorothy Pryce	SD-64
134. Clarke. Barbara Lorrain Campbell	SD-27
135. Clarkin. Norma Mary Rose Purchard	SD-30
136. Claxton. Percy Kark	SD-33
137. Coffin. Dorothy Louise Stradwick	SD-43
138. Collier. Winifred Martin	SD-200
139. Cook. Donald Edward	SD-260
140. Cook. Geraldine Joy Conway	SD-21
141. Coombes. Patricia Anne McKenna	SD-185
Copan. Barbara Ann Foam (<i>Voir: Armstrong. Barbara Ann Foam. Chapitre 81</i>).	
142. Copis. Mary Athanas	SD-136
143. Cosh. Eleanor Patricia Henderson	SD-264
144. Côté. Maria Gagné	SD-322
145. Coulombe. Janet-Marianne-Louise Kippen	SD-267
146. Creber. Pamela Margaret Clerk	SD-131
147. Crites. Lawrence	SD-145
148. Cross. Paul Alexander	SD-269
149. Dagenais. Janine Sutto	SD-67
150. Davidson. Benjamin Gordon	SD-351
151. Davies. George Frederick	SD-134
152. Deacur. Constantin	SD-120
153. DeRoberval. Jean-Huard	SD-291
154. Desjardins. Roger	SD-150
155. Desnoyers. Enis (Ines) Vit	SD-9
156. Desroches. Claude	SD-202
157. Dickman. Celia Claire Kanigsberg	SD-119
158. Dijiro. Mohammed	SD-219
159. Di Pietro. Margherita Elaina Milano	SD-193
160. Dobie. Ruth Georgina Potta	SD-19
161. Dollard. Helga Fischer	SD-232
162. Dorion. Nina Olga Titow	SD-35
163. Dorotich. Alice Schleicher	SD-25
164. Dossett. Catherine Mary Rita Durning	SD-258
165. Downey. Helen Elizabeth MacDonald	SD-10

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
166. Draper. Phyllida Fairbairn Smith	SD-5
167. Dubois. Michel-Alphonse	SD-290
Esber. Effie Monas (<i>Voir: Esber. Euphemia Caldwell Miller Armitt. Chapitre 168.</i>)	
168. Esber. Euphemia Caldwell Miller Armitt, autrement connue sous le nom de Effie Monas Esber)	SD-79
169. Farago. Aline Brunette	SD-163
170. Farren. Raymond Winston	SD-175
171. Fatter. Silvia Frederike Diethilde Beate Angela Buchsel	SD-11
172. Fields. Joan Turvey	SD-222
173. Filiatrault. Fernand	SD-210
174. Filler. Zina Goffman	SD-331
175. Firth. Heather Joan Maxwell	SD-242
176. Flahault. Jacques	SD-58
177. Fleming. Dorothy Elizabeth Fremantle	SD-259
178. Flood. Lucinda Marguerite Vaughan	SD-221
179. Forbes. Alexander Hill	SD-236
180. Forest. Gilbert	SD-324
181. Fortin. Evangeline Vaughan	SD-68
182. Fourcade. Bernard	SD-121
183. Fraser. Llui-Amoy Wheatley	SD-196
184. Fréchette. Jean-Paul (<i>Annulation</i>)	SD-272
185. Freedman. Goldie Yelin	SD-80
186. Frigon. Joseph-Roger-Wilfrid Girard	SD-271
187. Fyfe. Ronald Ernest	SD-61
188. Gaboriau dit Lapalme. Marie-Cordelia Marie-Ange Pigeon....	SD-12
189. Gadoury. Rose-Ange Lorange	SD-207
190. Garber. Patricia Elizabeth Tobias	SD-223
191. Gardeler. Helen Lyon Bain	SD-169
192. Gardner. Jacqueline Shirley Mary Parnell	SD-38
193. Garlick. Marie-Adrienne-Maryse Dagenais	SD-228
194. Gascon. Joseph-Louis-Charles-Gabriel	SD-103
195. Genest. Joseph-Aimé-Paul-Guy	SD-327
196. Gilmour. Marcus	SD-345
197. Girard. Florida Seyer	SD-252
198. Glaser. Hirsch	SD-321
199. Glovinsky. Daniel Myer	SD-160
200. Goldenberg. Evelyn Isbitsky	SD-280
201. Goldenberg. Sandra Stoll	SD-318
202. Goldfeder. Greta Libenstein	SD-275
203. Goodson. Irene Balk	SD-72
204. Gordon. Morris	SD-106
205. Gosselin. Gustave-René	SD-110
206. Gourd. Aurore Giguère	SD-220
207. Gray. Audrey Isabella Wanda Patterson	SD-161
208. Grayburn. Audrey Edwardeen Scanlan	SD-246
209. Groot. Alex	SD-109
210. Grossin. Emilienne-Célestine Mallard	SD-217
211. Grover. Norman, autrement connu sous le nom de Norman Bernard Grover.	SD-230
Grover. Norman Bernard (<i>Voir: Grover. Norman. Chapitre 211.</i>)	

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
212. Gruia. Rita Steinbach	SD-188
213. Hammill. Maria Carmella Gentile	SD-261
214. Harper. Jacqueline-Jeanne Lamy	SD-56
215. Haymond. Agnes Forget	SD-152
216. Hemmings. Ethel Marguerite Nimick	SD-240
217. Hendy. Alexander Abraham	SD-199
218. Henshaw. Marie Yolanda Marotta	SD-45
219. Hill. Karl Efraim	SD-141
220. Hirtreiter. Lorlotte Juliane Selma Wilhelmine Gude	SD-138
Hislop. Sidney (<i>Voir: Hislop. Sidney. Chapitre 221</i>)	
221. Hislop. Sydney, autrement connue sous le nom de Sidney Hislop	SD-51
222. Hortig. Gertrude Mary Prosser	SD-213
223. Howard. Lillian Goldbloom	SD-304
224. Hughes. William Lawrence	SD-186
225. Hunting. Gordon Clarence	SD-182
226. Hutchison. Mary Alice Hadley	SD-139
227. Hyde. Ina Charlotte Charleson	SD-142
228. Isenberg. Phyllis Ann Applebaum	SD-292
229. Izenberg. Gertrude Scharge	SD-49
230. Jeffrey. Edith May Driscoll	SD-319
231. Jennings. Lenoir Grace Spencer	SD-52
232. Johnson. Yaroslavna Zonia Lazarowich	SD-48
233. Josephovits. Viola Bleier	SD-14
234. Juneau. Elisa-Gislana-Maria Blankaerts	SD-211
235. Kadar. Tibor	SD-159
236. Kalabiha. Michael	SD-329
237. Kallus. Hanna Liselotte Gertrude TiegS	SD-42
238. Katchan. Rhoda Lillian Rabinovitch	SD-301
239. Keay. James John Thomson	SD-15
240. Keelty. James Alfred	SD-151
241. Keller. Emily Mary Kredl	SD-174
242. Kelly. Philip Joseph	SD-353
243. Kerr. Lorna Frances Hutchinson	SD-306
244. King. Clarice-Mae Barraclough	SD-192
245. King. Judith Ortenberg Baxt	SD-47
246. Klein. Susan Gilda Levin	SD-172
247. Korn. Marlene Marie	SD-126
248. Kunst. Jean Scott Bain	SD-148
249. Kusleika. Jeannine Genevieve Jagelavicus	SD-13
250. Labonté. Lucille Gagné	SD-194
251. Laborgne. Audrey Bruce	SD-339
252. Lacombe. Armand	SD-187
253. Ladd. Ross Kevin	SD-336
254. Lahaise. Joseph-Bernard-Alberia-Gustave	SD-333
255. Laliberté. Alfred	SD-144
256. Landreville. Marie-Pauline Primeau	SD-299
257. Larsen, Nelly Hugentobler	SD-165
258. Lazare. Sarah Friberg	SD-227
259. Leblanc. Gérald (<i>Annulation</i>)	SD-105
260. Lee. Joyce Ann Breaker	SD-330
261. Leff. Miriam Hirsh	SD-4

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
262. Lerman. Etta Rose Palevsky	SD-129
263. Levy. Esther Mendelson	SD-102
264. Levy. Jean Trachtenberg	SD-166
265. Liberman. Ruth Dankner	SD-29
266. Libich. Josef	SD-149
267. Light. Mary Barbara Jex	SD-214
268. Link. Daisy Naydia Pretula	SD-235
269. Liogas. Demetra Paul Garini	SD-268
270. Loeb. Bernice Helena Peritz	SD-83
271. Logan. Barbara Lucy Bain Forbes	SD-250
272. Long. Juanita Patricia Hamilton	SD-350
273. Low. John Robertson	SD-286
274. Lunghi. Lise Nolet	SD-1
275. MacDonald. Ivy Mildred Patch	SD-262
276. MacGillivray. Audrey Lynn	SD-92
277. MacKenzie. Margaret Helen Dawson	SD-297
278. Macovetsky. Gertrud Maria Meta Aauer	SD-218
279. Mahaut. Jeannine-Aimie-Alice Mercier	SD-201
280. Makad. Sylvia Mary Mefrige	SD-122
281. Malcolm. Margit Elizabeth Mary Temke	SD-118
282. Manson. Jessie Balfour Mains McCartney	SD-307
283. Manuel. Percy Herbert	SD-71
284. Marcovitch. Helen Borer	SD-190
285. Martin. Joan Natalie Miller	SD-22
286. Martin. Theodora Cornell Moore	SD-206
287. Martindale. Esther Paula Beernaert	SD-338
288. Marvin. Gladys Allen	SD-59
289. Mathieu. Jean-Louis	SD-195
290. Maxwell. Bertha Sylvia Berman	SD-295
291. McAllister. James Donald	SD-241
292. McCall. Zita May Pardoe	SD-293
293. McClure. Martha Waugh	SD-95
294. McConnell. Eric Alexander	SD-128
295. McNulty. Joan Howell McShane	SD-78
296. Meehan. Marion Beulah Francis	SD-34
297. Mendelsohn. Edward John	SD-344
298. Mercalfe. Maria Adriana Sluis	SD-253
299. Milburn. Audrey Barrasford	SD-317
300. Miletics. Tibor Matthias	SD-274
301. Millar. Samuel Currie	SD-312
302. Monette. Claire-Anna-Thérèse Verdon	SD-314
303. Moore. William Irving	SD-91
304. Moran. Mary May Helen McCormick	SD-239
305. Moran. Timothy Allan	SD-340
306. Moreau. Joseph	SD-50
307. Morgan. Meade Alexander	SD-309
308. Morin. Cécile Desjardins	SD-97
309. Morin. Marie-Madeleine-Marielle Faust	SD-348
310. Morrison. Marjorie Barbara Hawthorn	SD-226
311. Morrow. Margaret Viola McCullough	SD-180
312. Moscovitch. Elaine Shirley Dorfman	SD-127
313. Moscovitch. Lee Dacks	SD-303

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
314. Mulcahy. Lois Genevieve Good	SD-255
315. Murdoch. Margaret Craig	SD-7
316. Murphy. Yolande Bossé	SD-114
317. Myre. Roger	SD-302
318. Nash. Sarah Goldfarb	SD-93
319. Norman. Barbara Mary Scott	SD-24
320. Norman. Eleanor Gwyneth Hebley	SD-298
321. Nosek. Zdenek	SD-179
322. Nussenbaum. Mary Friedman	SD-157
323. H'Hanley. Jung Bernice Rath	SD-132
324. Onions. Helen Ruby Riley	SD-342
325. O'Regan. Esther Daisy Moynan	SD-39
326. Palangio. Michael	SD-334
327. Paré. Alexandre	SD-229
328. Paré. Marie-Jeanne-Madeleine Saint-Pierre	SD-146
329. Parent. Marie-Lucille-Pauline St-Jacques	SD-176
330. Parsons. Georgina Horne	SD-337
331. Patenaude. Marie-Berthe-Jeannine Quesnel	SD-111
332. Patrick. Alice-Christine Leduc	SD-87
333. Pattison. Adela Howthorne	SD-311
334. Pavlovich. Alexander	SD-284
335. Pearson. Marjorie Seymour Hammond	SD-123
336. Petit. André-Maurice	SD-276
337. Phillipd. Margery Fletcher Dennis	SD-296
338. Phillips. Mary Jane Holmes	SD-26
339. Pinsky. Ghitta Caiserman	SD-251
340. Plam. Joyse Rosemary Hudson	SD-346
341. Plamondon. Flore Crevier	SD-140
342. Plotkin. Ben	SD-273
343. Pottel. Claire Segal	SD-81
344. Poulin. Yvon	SD-325
345. Powell. Sydney Arthur	SD-18
346. Prader. Franz	SD-216
347. Rajeczky. Margaret Soll	SD-84
348. Rakauskas. Omula Karnitis	SD-332
349. Raymo. Norma Margaret Martin	SD-316
350. Reed. Abbie Alice Mahon	SD-86
351. Reisinger. Rosalie Jakes	SD-116
352. Rewoski. Paul	SD-158
353. Rey. Louis-Gustave	SD-212
354. Richter. Grace Evelyn Heggetveit	SD-335
355. Rivet. Ovila	SD-282
356. Robbins. Iris Marion Saunders	SD-277
357. Robert. Audrey Edna Watson	SD-85
358. Roberti. Jan	SD-135
359. Robinson. Kathleen Iris Daunt	SD-57
360. Roblee. Mildred May Eunice Charron	SD-203
361. Roger. Catherine Anne Gillis	SD-285
362. Rosen. Esther Lilian Isseman	SD-76
363. Rosensweig. Patricia Burnell Fraser	SD-20
364. Ross. Audrey Elsie Asbury	SD-184
365. Ross. Jeannette Bélanger	SD-279

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
366. Ross. Marian Ida Rex	SD-224
367. Ross. Vivien Joyce Taylor	SD-55
368. Rotman. Frances Lerner	SD-256
369. Roy. Hélène Dagenais	SD-124
370. Roy. Marie-Louise Fauteux	SD-168
371. Roy. Oscar	SD-247
372. Rudner. Lillian Haber	SD-75
373. Sainitzer. Gisela Antonie Anita Popp	SD-43
374. Sandberg. Maria Luise Ahnhudt	SD-171
375. Schiller. Josephine Zauberman	SD-41
376. Schneider. Pearl Severs	SD-54
377. Schwartz. Shella Carole Neidik	SD-181
378. Scudamore. Helen Mary Margeson Ransome	SD-313
379. Seeman. Ana Nili Indursky	SD-77
380. Segal. Bella Valinsky	SD-283
381. Segal. Irene Kramer	SD-254
382. Segal. Miriam Keppel	SD-60
383. Sénécal. Jeanne-d'Arc Gravelle	SD-23
384. Shacklock. Jean Grant	SD-73
385. Sherwood. Brenda May Newbury	SD-208
386. Shukoff. Eleonora Dudarowa	SD-278
387. Smilcy. Doris Margaret Turner	SD-101
388. Smith. Georgina Joan Saunders	SD-88
389. Somerville. Bernice Sylvia Sinclair	SD-46
390. Sorba. Pierre-Joseph-Gabriel	SD-204
391. Stamp. Robert William	SD-154
392. Staples. Frank William	SD-178
393. Stopnicki. Salla Weisman, autrement connue sous le nom de Sally Weisman Stopnicki	SD-281
Stopnicki. Sally Weisman (<i>Voir: Stopnicki. Salla Weisman. Chapitre 393</i>).	
394. Strathy. Thelma Georgine Ferguson	SD-70
395. Suchereault. Pierrette Bertrand, autrement connue sous le nom de Pierrette Bertrand Chussereault	SD-113
396. Sztecsiniacs. Janos, autrement connu sous le nom de Sztecsiniacs Sztecsiniacs. Jean (<i>Voir: Janos Sztecsiniacs. Chapitre 396</i>).	SD-6
397. Takacs. Mose	SD-257
398. Tatelman. Rosy Fish	SD-248
399. Taylor. Bryan Mills	SD-89
400. Théroux. Viola Gertrude Elizabeth Boyd	SD-17
401. Thomas. Margaret Isabella MacKellar	SD-352
Thomas. Gertrude Czerny, autrement connue sous le nom de Gertrude Czerny Thomas. (<i>Chapitre 402</i>).	
402. Thomschitz. Gertrude Czerny, autrement connue sous le nom de Gertrude Czerny Thomas	SD-3
403. Tremblay. Raymonde Gagnon (<i>Annulation</i>)	SD-162
404. Trudel. Dorothy Vera Doyle	SD-238
405. Tuke. Ellen Wilk	SD-300
406. Tyson. Monique-Andrée Séguin	SD-294
407. Ujvary. Helen Ann Kovach	SD-99
408. Usher. Ruth Mary Morgenstern	SD-288
409. Vadnais. Gaston	SD-205

Lois adoptées au cours de la présente session—Fin

CHAP.	BILL N°
410. Volchuk. Lillianne Reid	SD-209
411. Walker. Elisabeth-Marguerite LeFebvre	SD-270
412. Watson. Joan Elizabeth Healy	SD-215
413. Weber. Sylvia Florence Van Straten	SD-36
414. Welsh. Simone-Alberta Chrétien	SD-343
415. Whiston. Henry Frank	SD-65
416. Willard. Eddie Ronald Joe	SD-289
417. Williams. Carol May Campbell	SD-310
418. Wojciechowski. Witolda Poplawska	SD-94
419. Wright. Allan Ray	SD-328
420. Wright. Joseph Rolland	SD-115
421. Wright. Marcelle-Flore Terreault	SD-234
422. Yerzy. Tanya Burstein	SD-155
423. Young. Marjorie Winifred Joyce White	SD-231
424. Young. Suzanne Mary Florence Peyton	SD-243
425. Zimendstark. Ida Shlafman	SD-183
426. Zuk. Michael	SD-133

Lutheran Church in Canada. Loi constituant en corporation The:

Pétition, 137. Lecture, 155. Rapport, 267.

Bill S-18—1re, 269. 2e et déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 288. Rapport, avec deux amendements, 300-301. Motion visant à l'adoption du rapport. Présentation et adoption, 309. 3e, 309. Motion tendant à la remise des taxes parlementaires, moins les frais d'impression et de traduction. Présentation et adoption, 320. Adoption par les Communes, sans modification, 368. Sanction royale, 437. Chapitre, 68.

M

Madras. Assemblée législative de:

L'honorable Président informe le Sénat de la présence dans la galerie du Sénat du Président de, 27.

Marine marchande du Canada. Loi sur la—(Modification).

Bill S-3—1re, 13. 2e différée, 39, 51. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 55. Rapport du Comité recommandant l'impression de ses délibérations à l'égard de ce bill. Présentation et adoption, 93-94. Rapport, avec plusieurs amendements, 162-163. Rapport adopté, 179. 3e, 183.

(*Non adopté par la Chambre des Communes*).

N

Nationalité des femmes mariées:

(Voir: Femmes mariées, etc.).

Nations Unies. Conférence sur le blé, 1959:

(Voir: Accord international sur le blé, 1959).

North American Accident Insurance Company. Loi concernant la:

Pétition, 67. Lecture, 93. Rapport, 100.

Bill S-9—1re, 101. 2e et déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 113. Rapport, sans modification, 130. 3e, 140. Adoption par Communes, sans modification, 199. Sanction royale, 262. Chapitre, 62.

North American General Insurance Company. The:

(Voir: North American Accident Insurance Company. Loi concernant).

Nouveau-Brunswick. Sympathie exprimée aux familles éprouvées à la suite d'une tempête tragique, 491.**Nouveau-Brunswick. Réserves indiennes:**

(Voir: Réserves indiennes, etc.).

Nouvelle-Écosse. Réserves indiennes:

(Voir: Réserves indiennes, etc.).

Nouvelle-Zélande. Loi sur Accord commercial, 1932:

(Voir: Tarif des douanes, etc.).

O

Office national de l'énergie. Loi pourvoyant à l'établissement d'un:

Bill C-49—1re, 432. 2e, différée, 454. 2e, débat et suite différée, 458, 462, 472. 2e et déferé au comité permanent des Ressources naturelles, 479. Rapport du Comité recommandant l'impression de ses délibérations à l'égard de ce bill. Présentation et adoption, 490-491. Rapport, avec deux amendements, 552. Motion pour adoption du rapport. Présentation et adoption, 552. 3e, tel que modifié, 552. Les Communes acceptent les amendements apportés par le Sénat, 575. Sanction royale, 577. Chapitre, 46.

Opérations de pêche. Loi sur les prêts aidant aux:

(Voir: Prêts aidant au, etc.).

Ordres du jour. Données générales concernant les:

Rayé—

(Voir: Interpellations—Mission économique de la Chambre de commerce du Canada aux Antilles Britanniques).

Priorité accordée à un Ordre particulier, 179.

Motion visant à différer débat à demain est rescindée, 183.

Revision—

(Voir: Motion visant à différer débat concernant la menace d'inflation au Canada, 231).

OTAN:

(Voir: Congrès de l'Atlantique).

Ouverture du Parlement:

(Voir: Parlement).

P

Pacific Standard Life Insurance Company. Loi constituant en corporation:

(Voir: British Pacific Life Insurance Company. Loi constituant en corporation).

Paramount Life Insurance Company. Loi constituant en corporation:

(Voir: British Pacific Life Insurance Company. Loi constituant en corporation).

Parlement:

Communications concernant—

Ouverture, 2.

Prorogation, 576.

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Proroge, 578-580.

Gouverneur général. Son Excellence le;

Ouvre officiellement, 4.

Pensions du service public. Loi concernant la mise au point de certaines:

Bill C-60—1re, 488. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 508. Rapport, sans modification, 520. 3e, 528. Sanction royale, 539. Chapitre, 32.

Personnes âgées aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Sécurité économique pour les:

(Rapport du Professeur Robert M. Clark. *Déposé*)

(Voir: Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau).

Pétitions. Données générales concernant les:

Bills de divorces—

Temps fixé prolongé pour réception—

Rapport recommandant, Présentation, 300. Adoption, 324.

Bills d'intérêt privé (autres que pour divorces)—

Temps fixé prolongé pour réception—

Rapports recommandant. Présentations, 224, 416. Adoption, 456-457.

Plénier. Comité:

Aucun.

Poids et mesures. Loi sur les—(Modification):

Bill S-21—1re, 368. 2e, différé, 390. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 395. Rapport, sans modification, 404. 3e, 411. Adoption par Communes, sans modification, 512. Sanction royale, 538. Chapitre, 38.

Ports de l'Atlantique-Saint-Laurent. Utilisation des:

Périodes d'ouverture et de fermeture.

(Voir: Ports du Saint-Laurent).

Ports du Saint-Laurent. Périodes de navigation "ouvertes" et "fermées" à l'égard des:

Motion: Qu'il importe que le Gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports, ou de tout autre organisme ou moyen, accorde une plus grande facilité d'utiliser les ports de l'Atlantique (*Honorable sénateur Isnor*). Présentation, débat et suite différée, 306-307. Débat différé, 324, 328. Débat différé, 354. Débat et suite différée, 357, 364. Débat différé, 377. Débat et *Motion résolue par la négative*, 380.

Président du Sénat:

Absence—

Le Greffier informe le Sénat de l'absence inévitable du, 136, 230, 466, 504, 520.

Canada—États-Unis d'Amérique—Groupe interparlementaire.

Rapport déposé sur le Bureau sur l'organisation de l'Assemblée du, 332. (*Impression comme Appendice aux Journaux du 30 avril 1959, aux pages 338a-338d*).

Comptes et pièces justificatives du Sénat—

Informe le Sénat que le Greffier a déposé les, 66.

Déclarations de qualité foncière—

Informe le Sénat que les honorables sénateurs suivants ont déclaré et souscrit—

Higgins. John G., 25.

Buchanan, John Alexander, 26.

Hnatyshyn, John, 27.

Discours du Trône—

Ouverture du Parlement—

Informe le Sénat que copie est entre ses mains, 7.

Informe le Sénat que Son Excellence le Gouverneur général a accusé réception de l'Adresse en réponse, 504.

(*Voir aussi: Discours du Trône*).

Félicitations au—

A l'occasion de sa nomination de Président du Conseil national de l'Union culturelle française, 528.

Gouverneur général. Secrétaire du—

Lecture des communications du, concernant—

Sanction royale des bills, 155, 259, 340, 433, 532.

Parlement—

Ouverture, 2.

Prorogation, 576.

Parlement—

Ouverture—

Discours du Trône—

Informe le Sénat que copie est entre ses mains, 7.

Informe le Sénat que Son Excellence le Gouverneur général a accusé réception de l'Adresse en réponse, 504.

Pro tem—

Choquette. L'honorable sénateur, 136, 466, 504, 520.

Pearson. L'honorable sénateur Arthur, 230.

Sénateurs—

Nominations—

Informe le Sénat de la réception par le Greffier de certificats de, 24.

Déclarations de qualité foncière—

Informe le Sénat concernant les, 25, 26, 27.

"Six heures"—

Quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie, 149.

Prêts aidant aux opérations de pêche. Loi sur les—(Modification) :

Bill C-30—1re, 218. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 226. Rapport, sans modification, 237. 3e, 238. Sanction royale, 262. Chapitre, 4.

Prêts destinés aux améliorations agricoles. Loi sur les—(Modification) :

Bill C-63—1re, 497. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 510. Rapport, sans modification, 520. 3e, 528. Sanction royale, royale, 539. Chapitre, 25.

Prévisions budgétaires:

Année financière terminée le 31 mars 1959—
 Crédits supplémentaires (2), déposés, 67.
 Crédits supplémentaires (3), déposés, 230.
 Année financière terminée le 31 mars 1960—
 Supplémentaires, déposés, 424.

Prince Philippe, duc d'Edimbourg. Son Altesse royale le:

Le Sénat est informé de l'itinéraire de la prochaine visite au Canada de Sa Majesté la Reine Élisabeth II et de, 10.

Prisons et maisons de correction. Loi sur les—(Modification) :

Bill S-26—1re, 456. 2e différée, 473. 2e, 480. 3e, 483. Adoption par Communes, sans modification, 526. Sanction royale, 539. Chapitre, 31.

Pro forma (Bill):

(Voir: Chemins de fer. Loi concernant les).

Provinces:

(Voir: Assurance-récolte).

Provinces maritimes, et autorisant certaines modifications à l'Accord conclu avec la Dominion Coal Company, Limited, en vertu de cette dernière loi. Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les—(Modification) :

Bill C-68—1re, 526. 2e différé, 536. 2e et déferée au comité permanent des Banques et du commerce, 542. Rapport, sans modification, 557. 3e, 557. Sanction royale, 577. Chapitre, 39.

Q**Qualité foncière. Déclarations de la:**

(Voir: Sénateurs—Présentations durant la présente session).

Queenston. Loi autorisant la construction d'un pont vers:

(Voir: Rivière Niagara, entre la province d'Ontario et l'État de New York. Loi autorisant la construction d'un pont sur la)—

R**Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau:**

Accord concernant l'aménagement de "Chemins d'accès aux Ressources"—Canada-Colombie-Britannique, conclu le 4 novembre, 1958, 101.

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau—Suite

Accord international sur le blé, 1959—

Tel qu'adopté lors de la Session finale, Conférence des Nations Unies sur le blé, tenue à Genève le 10 mars 1959.—Accessible à la signature à Washington, D.C., le 6 avril 1959, 489.

(Aussi imprimé sous forme d'Appendice aux Journaux du Sénat, pages 495a-495aa).

Accord international sur le sucre, 1958:

Signé par le Canada le 25 décembre 1958, 154.

Affaires extérieures. Ministère des—

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 526.

Agriculture. Ministère de l'—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 67.

Alimentation pour la Conférence de paix:

Communiqué conjoint émis le 6 mai 1959, 369.

Allemagne. Avant-projet de traité avec l'—

Note en date du 10 janvier 1959 du Gouvernement des Soviets à l'Ambassade canadienne à Moscou, concernant la conclusion d'un, 106.

Réponse du Gouvernement canadien à la Note susmentionnée, 130.

Allocations de retraite des députés. Loi sur les—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, sur l'administration des, 312.

Améliorations agricoles. Loi sur les prêts aux—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 291.

Améliorations municipales. Loi sur l'aide aux—

Rapport sur les opérations pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 12.

Anciens combattants. Loi sur l'assurance aux—

Relevé pour l'année financière terminée le 31 mars 1959 sur les opérations de, 513.

Anciens combattants. Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, sur les opérations de, 424.

Anciens combattants. Loi sur les terres destinées aux—

Relevé des dépenses et des engagements financiers effectués pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, sous le régime de, 513.

Anciens combattants. Ministère des Affaires des—

Commission des pensions canadienne, l'Office des allocations de guerre, pour l'année terminée le 31 mars 1958.

Rapport sur le travail de, 11.

Archives publiques—

Rapport pour les années 1955 à 1958, 572.

Arts du Canada. (Voir: Conseil des).

Assistance à la vieillesse. Loi sur l'—

Rapport sur l'administration de l'aide au Canada à la, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 44.

Associations coopératives de crédit. Surintendant des assurances sur les—

(Voir: Assurances. Département des).

Assurance-chômage. Comité consultatif sur l'—

Rapport en date du 26 août 1958 au ministre du Travail par le Président du, 394.

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau—Suite

- Assurance-chômage. Commission sur l'—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 67.
- Assurance-chômage. Loi sur l'assistance relative à l'—
 Rapport des dépenses et de l'administration pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, 517.
- Assurances. Surintendant des—
 Rapports—
 Associations coopératives de crédit, pour l'année terminée en décembre 1957, 11.
 Commission du service civil. Loi sur l'assurance de la, concernant les opérations de, 513.
 Compagnies de petits prêts et prêteurs d'argent, pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 268.
 Compagnies de prêts et fiduciaires, pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 11.
 Volume II, pour l'année terminée le 31 mars 1957, 101.
 Volume III, pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 513.
- Assurance-hospitalisation et les services diagnostiques. Loi sur l'—
 Accords entre le Gouvernement du Canada et—
 Colombie-Britannique (Accord modificatif), 78.
 Manitoba (Accord modificatif), 78.
 Nouvelle-Écosse. Le Gouvernement de la province de, 11, 78.
 Saskatchewan, Le Gouvernement de la province de (appelé Accord modificatif n° 1), 12.
 Terre-Neuve (Accord modificatif), 78.
- Auditeur général et Volume I des comptes publics—
 Pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 66.
- Autriche indépendante et démocratique. Traité d'État pour le rétablissement d'une—
 Signé à Vienne le 15 mai 1955—mise en vigueur le 27 juillet 1955, 369.
 Approuvé par le Sénat le 19 mai 1959, 394.
- Aveugles au Canada—
 Rapport sur l'administration des allocations aux, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 118, 468.
- Banque du Canada—
 Rapport et relevé des comptes pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 224, 230.
- Banques à charte du Canada—
 Relevé couvrant l'information indiquée à la cédule Q de la Loi des banques, 118.
- Banque d'expansion industrielle—
 Rapport du Président et relevé des comptes pour l'année terminée le 30 septembre 1958, 11.
- Banques à charte du Canada—
 Classification des prêts et dépôts au 30 septembre 1958, 11.
- Bibliothécaire national—
 Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1959, 548.
- Biens ennemis—(Voir: Séquestre des).
- Blé—(Voir: Accord international sur le).
- Bretton Woods. Loi sur les accords de—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, sur les opérations de, 312.

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau—Suite

Bureau fédéral de la statistique—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 188.

Canada-Antilles—

Échange de notes—

Développement économique des Antilles. Mettant officiellement en vigueur la déclaration de principes agréés entre les deux pays, 154.

Canada-Ceylan—

Accord financier, signé à Ottawa le 5 novembre 1958, 154.

Canada-États-Unis d'Amérique—

Navigation aérienne tactique à faible rayon sur neuf emplacements (TAGAN), 394.

Station de télévision utilisant le Canal 16 à Scranton, Pennsylvanie. Opération de la, 154.

Système d'alerte précoce contre les engins balistiques, Régissant l'établissement d'un système de communications intégrées à l'appui d'un, 548, 568.

Travailleurs forestiers. Déplacements d'un pays à l'autre des, 154.

Canada-États-Unis d'Amérique—

Convention—

Énergie atomique pour fins de défense mutuelle, Coopération à l'égard de ses usages, 410.

Canada-États-Unis d'Amérique—Groupe interparlementaire—

Rapport du Président du Sénat et du Président de la Chambre des Communes sur la réunion d'organisation du groupe interparlementaire, en date du 29 avril 1959, 332.

(Aussi publié comme Appendice aux *Journaux du Sénat*, aux pages 538a-538d).

Canada-Finlande—

Échange de notes modifiant l'Accord relatif aux visas, signé le 9 janvier 1956, 154.

Canada-France—

Échange de notes—

Accord aérien du 1er août 1950 modifié, 154.

Canada-Inde—

Accord financier signé à Ottawa le 22 octobre 1958, 154.

Canada-Japon—

Accord signé à Ottawa le 2 juillet 1959, relatif à la coopération concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, avec protocole et autres documents connexes, 520-568.

Canada-Royaume-Uni—

Échange de notes—

Accord aérien signé le 19 août 1949, modifié, 154.

Canadian National (West Indies) Steamships Limited—

Rapport au Gouvernement des vérificateurs pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 283.

Champs de bataille nationaux—(Voir: Commission des).

Chemins de fer nationaux du Canada—

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 283.

Chemins de fer nationaux du Canada—

Arrêté en conseil approuvant les budgets d'établissement et d'exploitation, pour l'année terminée le 31 décembre 1959, 291.

Rapport sur les travaux exécutés et les dépenses encourues au 31 décembre 1958, découlant des embranchements ferroviaires, etc., 58.

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau—*Suite*

- Chemins de fer nationaux du Canada. Réseau des—
Rapport des vérificateurs au Parlement pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 283.
- Chemins de fer nationaux du Canada (Trust des titres)—
Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 283.
- Coalitions. (*Voir*: Enquêtes sur les).
- Colombie-Britannique et Gouvernement du Canada—Accord—
Concernant l'aménagement de "Chemins d'accès aux ressources", en vigueur le 4 novembre 1958, 101.
- Colombo. Plan—
Septième rapport annuel du Comité consultatif sur le développement économique coopératif en Asie Sud et Sud-est, en vertu du, 44.
- Commerce. Ministère du—
Rapport intitulé "Perspectives économiques du Canada pour 1958 et supplément statistique", 12.
Rapport sur les "Placements privés et publics au Canada— Perspectives pour 1959", 200.
Rapport pour l'année civile 1958, 489.
- Commissaire des pénitenciers—(*Voir*: Pénitenciers).
- Commissaires des Transports du Canada—
Rapport annuel pour l'année 1958; aussi arrêté en conseil C.P. 1959-278, daté le 5 mars 1959, 200.
Taux de transport de marchandises, autre rapport en date du 22 décembre 1958, concernant l'uniformisation des, 101.
Ordre N° 96300 du 17 novembre 1958, 424.
- Commission canadienne des pensions. (*Voir*: Anciens combattants).
- Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales—
Rapport pour l'année financière terminée le 31 décembre 1958, 12.
- Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada—
Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1959, (*Atomic Energy of Canada Limited*), 548.
- Commission d'énergie du Nord Canadien—
Budget d'établissement pour l'année financière terminée le 31 mars 1960; en outre, arrêté en conseil C.P. 1959-786 l'approuvant, 526.
Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1959; aussi rapport de l'Auditeur général sur examen des comptes et États financiers de la, 548.
- Commission de la Capitale nationale—
Rapport de l'Auditeur général sur la vérification des comptes pour l'année terminée le 31 mars 1959, et aussi États financiers pour la même année, 542.
- Commission des Champs de bataille nationaux—
Dépenses estimatives et Budget pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, et arrêté en conseil les approuvant, 12.
Dépenses estimatives et Budget pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, et arrêté en conseil les approuvant, 268.
- Commission des grains pour le Canada—
Rapport sur l'année-récolte terminée le 31 juillet 1958, 101
- Commission des Transports aériens—
Rapport du 31 décembre 1958, concernant les Services aériens transcontinentaux, 27.
- Commission du district fédéral—
Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 340.

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau—Suite

Commission du fonds de bienfaisance de l'armée—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, et rapport de l'Auditeur général concernant ledit fonds, 513.

Commission du prêt agricole canadien—

Budget révisé d'établissement pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, et arrêté en conseil C.P. 1958-1357, du 1er octobre 1958, l'approuvant, 11.

Budget d'établissement révisé pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, et arrêté en conseil C.P. 1959-329, du 31 mars 1959, l'approuvant, 268.

Rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, 489.

Vérification des comptes pour l'année financière terminée le 31 mars 1959. Rapport sur, 340.

Commission du service civil du Canada—

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 556.

Rapport (Décembre 1958) intitulé: "Administration du personnel dans le service public", 12, 168.

Rapport concernant les positions soustraites, en totalité ou en partie à l'application de la Loi sur le service civil, pour l'année civile 1958, 118.

Commission du tarif—

Rapports relatifs à—

Coton et produits du coton, 111.

Chaussures imperméables et souliers de toile à semelles de caoutchouc (Réf. N° 121), 20.

Fluorine (Spath fluor), (Réf. N° 126), 20.

Soie, les fibres synthétiques et leurs produits dérivés (Réf. 125), 468.

Commissions royales—

Voir—

Énergie.

Perspectives économiques au Canada.

Psychopathie sexuelle criminelle. Loi relative à la.

Taux de fret. Structure des.

Transport ferroviaire en Canada. Problèmes relatifs au.

Wagons couverts. Distribution des.

Commonwealth. (Voir: Conférence économique et commerciale du).

Compagnies de prêt et fiduciaires—

(Voir: Assurances. Surintendant des).

Compte du fonds des changes—

Rapport sur les opérations au 31 décembre 1958, 206.

Comptes publics du Canada—

Pour l'année financière terminée le 31 mars 1958—

Volume I, et rapport de l'Auditeur général, 66.

Volume II, 67.

Conférence économique et commerciale du Commonwealth—

Rapport de la Conférence tenue à Montréal, du 15 au 26 septembre 1958, 11.

Conférence internationale du Travail—

Convention 105—Concernant l'abolition du travail forcé, adoptée par la Conférence lors de sa quarantième session, Genève, 25 juin 1957, 328.

(Cette Convention fut approuvée par le Sénat le 9 juin 1959, page 453 des Journaux).

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau—Suite

- Conférence internationale du Travail—
(Voir: Travail international. Organisation du).
- Conseil national de recherches—
(Comprenant le rapport annuel de la Canadian Patents and Development Limited)—
Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1959, 548.
- Conseil des arts du Canada—
Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1959, 548.
- Conseil des ports nationaux—
Arrêté en conseil C.P. 1959-122, 3 février 1959, approuvant le Budget d'établissement pour l'année civile expirant le 31 décembre 1959, 144.
Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 384.
- Cours d'eau internationaux. Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des—
Rapport sur les opérations pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 44.
- Crédits à l'exportation. Loi sur l'assurance des—
Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, sur les opérations des, 312.
- Crédit pour le service public—
Pour l'année financière terminée le 31 mars 1959—
Autres supplémentaires (2), 67.
Autres supplémentaires (3), 230.
Pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, 101.
Crédits supplémentaires pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, 424.
- Cultivateurs et créanciers. Application de la Loi sur les arrangements entre—
Rapport relatif à l'administration de la, pour l'année terminée le 31 mars 1958, 44.
- Décrets, ordonnances et règlements statutaires, 1958-1959—
(La Gazette du Canada, Partie II)—
1958—
N^{os} 17 à 24, les deux inclusivement; et Index codifié et Tableau des modifications, 10.
1959—
N^{os} 12, 67, 100, 118, 182, 236, 268, 312. Index codifié et Tableau des modifications au 31 mars 1959, 332, 394, 424, 468, 517, 548.
- Défense civile—
Copie de lettre en date du 26 mars 1959, adressée par le Premier ministre du Canada à chacun des Premiers ministres provinciaux, à l'exception de Québec; et copie de lettre en date du 30 mars 1959 adressée par le Premier ministre du Canada au Premier ministre de Québec, concernant la, 268.
- Députés. (Voir: Allocations de retraite des).
- Documents budgétaires—
Préparés pour l'information du Parlement—
1959-1960 (Budget), 268.
- Eaux du Canada. Loi sur l'aide à la conservation des—
Rapport sur les, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 12.

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau—Suite

Énergie atomique—

Canada-Japon—

Accord de coopération concernant l'utilisation pacifique de l', 520.

Canada-États-Unis d'Amérique—

Accord instituant la coopération dans les applications de l', aux fins de la défense mutuelle, 410, 424.

Énergie. Commission royale sur l'—

Premier rapport daté en octobre 1958, 182.

Enquêtes sur les coalitions. Loi relative aux—

Directeur des enquêtes et recherches—

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958, 11.

Commission sur les pratiques restrictives du commerce—

Rapports concernant—

Cigarettes et de confiseries dans le district d'Edmonton. Vente au gros de, 11.

Gants de caoutchouc servant à la chirurgie et de certaines autres fournitures à cet effet, 468.

Matériaux et équipement de construction électrique. Concernant la distribution et la vente de dans l'Ontario, 416.

Munitions en Canada. Distribution et vente de, 154.

Prix du commerce des épiceries. Certaines pratiques préjudiciables dans les, 11.

Fleuve Columbia. Eaux du bassin du—

Rapport à la Commission internationale conjointe par "International Columbia River Engineering Board", concernant les ressources, mars 1959, 410.

Formation professionnelle. Loi sur la coordination de la—

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1959, 468.

Gazette du Canada. (Voir: Décrets, ordonnances, etc.).

Gendarmerie royale canadienne—

Conventions concernant l'emploi de la, intervenues entre le Gouvernement du Canada et les Gouvernements, respectivement des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve, 236.

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 11, 369.

Rapport sur l'administration de la Partie V de la Loi sur la Gendarmerie royale canadienne, pour l'année terminée le 31 mars 1958, 44.

Démission du Commissaire. Lettres relatives à la, 236.

Gouvernement soviétique et avant-projet de Traité de paix avec l'Allemagne—

(Voir: Allemagne. Avant-projet de Traité, etc.).

Gouverneurs de la radiodiffusion. Office des—

Rapport pour l'année 1958-1959, 556.

Graines de semence, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme—

Liste des répartitions et mises à point durant la période s'étendant du 6 mai 1958 au 15 janvier 1959, 12.

Grands Lacs. Pilotage des—

Aide-mémoire en date du 15 mai 1959 soumis à Washington le 16 mai 1959, concernant le, 410.

- Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau—Suite**
- Groupe interparlementaire. (*Voir: Canada-États-Unis d'Amérique, etc.*).
- Immigration. Loi sur l'—
 Rapport sur le nombre et les montants des prêts consentis aux immigrants sous l'empire des dispositions de la, 269.
- Immigration. Permis—
 Relevé des permis pour la période s'étendant du 1er janvier 1958 au 31 décembre 1958, 67.
- Incendies au Canada. Pertes causées par les—
 Rapport sur les—(1957), 369.
- Indiens. Loi sur les—
 Rapport sur le nombre et les montants des prêts consentis aux Indiens sous l'empire des dispositions de la, 269.
- Invalides. Loi sur les personnes—
 Rapport sur l'administration des allocations pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 118, 162.
- Lignes aériennes Trans-Canada—
 Rapport des vérificateurs pour l'année terminée le 31 décembre 1958, des comptes des, 268.
 Arrêté en conseil approuvant le Budget d'établissement pour l'année terminée le 31 décembre 1959, 291.
 Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 268.
- Mines et relevés techniques. Ministère des—
 Rapport pour l'année civile 1957, 200.
- Monnaie royale du Canada—
 Rapport sur les opérations de la, pour l'année terminée le 31 décembre 1958, 236.
- Nations Unies—
 Organisation relative à la nourriture et à l'agriculture, rapport pour 1958-1959, 410.
- Nord-Canadien et ressources naturelles. Ministère du—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 12.
- Nord-Canadien—
 (*Voir: Commission d'énergie, etc.*).
- Office de la recherche en pêcheries du Canada—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 54.
- Office fédéral du charbon—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 44.
- Office national du film du Canada—
 Rapport pour les années financières terminées les—
 31 mars 1958, 12.
 31 mars 1959, 548.
- Office pour les prix de soutien des pêcheries—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, 504.
- Pêche: (*Voir: Prêts aidant aux opérations de la*).
- Pêcheries. Ministère des—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 268.
- Pêcheries. (*Voir: Office de la recherche en*).
- Pêcheries. (*Voir: Office pour les prix de soutien des*).
- Pénitenciers. Commissaire des—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 12, 286.

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau—Suite

- Pensions du service public. Loi sur les—
 Rapport sur les opérations de la, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 101.
- Perspectives économiques du Canada—
 Études préparées concernant les. Commission royale sur—
 Politique canadienne sur le commerce, 11.
 Activité économique au Canada. Financement de, 424.
 Production (Travail et Capital), 11.
- “Perspectives économiques du Canada pour 1958 et supplément statistique”—
 (Voir: Commerce. Ministère du).
- Personnes âgées aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Sur la sécurité économique des—
 Rapport du Professeur Robert M. Clark (Université de la Colombie-Britannique), en date du 17 février 1959, sur, 188.
- Petits prêts et prêteurs d'argent. Compagnies de—
 (Voir: Assurance. Surintendant des).
- Pilotage des Grands Lacs. (Voir: Grands Lacs, etc.).
- Placements d'intérêts privés et publics au Canada—
 (Voir: Commerce. Ministère du).
- Plan Colombo. (Voir: Colombo).
- Postes. Ministre des—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 200.
- Poudre de lait. Échantillons de—
 Rapport sur les niveaux de strontium-90 de la poudre de lait canadienne (jusqu'à la fin de décembre 1958), 369.
- Prêteurs d'argent: (Voir: Assurances. Surintendant des).
- Prêts aidant aux opérations de la pêche. Loi sur les—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, Sur les opérations des, 424.
- Prêts aux améliorations agricoles—
 (Voir: Améliorations agricoles, etc.).
- Problèmes ferroviaires au Canada. Concernant le transport—
 Arrêté en conseil C.P. 1959-577, daté le 13 mai 1959, instituant une Commission royale, dans le but d'étudier la structure des taux de fret et les, 380.
- Production de la défense. Ministère de la—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 268.
- Psychopathie sexuelle criminelle. Enquête royale sur le droit pénal en matière de—
 Rapport, 291.
- Revenu national. Ministère du—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 27.
- Rivière Fraser. Bassin de la—Régularisation des eaux et production d'énergie hydroélectrique—
 Rapport préliminaire du “Fraser River Board”, soumis au 31 octobre 1958, 20.
 Appendices “A” et “B” audit rapport, 533.
- Route transcanadienne. Loi sur la—
 Rapport des activités pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en vertu de la, 54, 268.

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau—Suite

- Santé nationale et Bien-être social. Ministère de la—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 78.
- Secrétaire d'État du Canada—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, 556.
- Séquestre des biens ennemis—
 Rapport pour l'année civile 1958, 224.
- Service civil. Loi de l'assurance du—
 Rapport des opérations—(Voir: Assurances. Surintendant des).
- Service public. (Voir: Pensions du).
- Services aériens transcontinentaux—
 Rapport en date du 31 décembre 1958 de la Commission des Transports aériens, concernant les, 27.
- Société canadienne des télécommunications transmarines—
 Arrêté en conseil C.P. 1959-553 du 5 mai 1959, approuvant le budget d'établissement (y annexé), pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, 384.
 Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1959, avec le rapport de l'Auditeur général, 568.
- Société Radio-Canada—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, 556.
- Soldats de retour. Loi sur l'assurance des—
 État pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, sur les opérations de, 515.
- Statistique. (Voir: Bureau fédéral de la).
- Sucre. (Voir: Accord international sur le).
- Taux de fret—
 Uniformisation des—(Voir: Commissaires des Transports du Canada).
 Structure des—(Voir: Problèmes ferroviaires au Canada).
- Télécommunications transmarines. (Voir: Société canadienne des).
- Territoire du Yukon. Commissaire en conseil du—
 Ordonnances, 12.
 Ordonnances revisées, 12.
- Territoires du Nord-Ouest—
 Ordonnances sanctionnées le 3 février 1959, 162.
- Transports du Canada. Ministère des—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 27.
- Transports du Canada. (Voir: Commissaires des).
- Travail international. Organisation du—
 Textes des Conventions et Recommandations, avec copies de lettres du Député-ministre de la Justice, exposant la juridiction législative à l'égard de ces instruments internationaux. Adoption par la Conférence internationale du Travail, tenue à Genève en mai et juin 1958, 136-137.
- Travail forcé. Abolition du—(Voir: Conférence internationale du Travail).
- Travaux publics. Ministère des—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 20, 268.
- Vieillesse. (Voir: Assistance à la).
- Viet-Nam—
 Neuvième rapport de la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au (couvrant la période du premier mai 1958 au 31 janvier 1959), 384.

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau—Fin

- Voie maritime du Saint-Laurent. Administration de la—
 Arrêté en conseil C.P. 1939-121 du 3 février 1959, approuvant le Budget d'établissement pour l'année civile 1959, 182.
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 291.
 Tarif des péages. Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant le, en date du 9 mars 1959, 230.
 Wagons couverts. Enquête sur la répartition des—
 Rapport du 10 décembre 1958—du (*Rapport Bracken*)
 Enquête concernant, 312.
 Yukon. (*Voir: Territoire du*).

Récolte. (*Voir: Assurance-récolte*):**Règles du Sénat:**

- Modifiée—
 Divorce—
 Règle 139 du Règlement du Sénat. Motion présentée et adoptée, 565.
 Suspendues—
 Concernant les—
 Bills d'intérêt privé—
 Aucun.
 Bills d'intérêt public—
 Règles 23, 24 et 63 du Règlement du Sénat. Motion présentée et adoptée, 508.

Reine Élisabeth II. Sa Majesté la:

- Loi marquant l'occasion de la visite de Sa Majesté par les dispositions et l'administration d'un fonds aidant aux recherches sur les maladies de l'enfance—(Bill C-65). (*Queen Elizabeth II Canadian Research Fund Act*).
 Le Sénat est informé de l'itinéraire de la visite au Canada de, 10.
 Discours prononcés à l'occasion particulière de la visite de Sa Majesté à Ottawa, le 1er juillet 1959.
 (*Voir: Appendice aux Journaux du Sénat du 7 juillet 1959, aux pages 529a-529c*).

Remboursement de taxes parlementaires:

(*Voir: Taxes parlementaires, etc.*).

Réserves indiennes. Loi donnant suite à une Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick à l'égard des:

- Bill S-6—1re, 58. 2e différée, 89. 2e et déferé au comité permanent des Ressources naturelles, 97. Rapport, sans modification, 106. 3e, 112. Adoption par Communes, sans modification, 546. Sanction royale, 577. Chapitre, 47.

Réserves indiennes. Loi donnant suite à une Convention entre le Gouvernement du Canada et la province de la Nouvelle-Écosse à l'égard des:

- Bill S-25—1re, 440. 2e différée, 463, 473, 480, 484. 2e et déferé au comité permanent des Ressources naturelles, 492. Rapport, sans modification, 504. 3e, 504. Adoption par Communes, sans modification, 546. Sanction royale, 577. Chapitre, 50.

Résidence du premier ministre. Loi concernant la—(Modification):

Bill C-64—1re, 467. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 484. Rapport, sans modification, 497. 3e, 498. Sanction royale, 538. Chapitre, 30.

Restaurant du Parlement. (Voir: Comités—Restaurant du):**Rivière Niagara, entre la province de l'Ontario et l'État de New York. Loi autorisant la construction d'un pont sur la:**

Bill S-30—1re, 548. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 549. Rapport, sans modification, 556. 3e, 556. Adoption par Communes, sans modification, 575. Sanction royale, 577. Chapitre, 53.

Rivière Pigeon, entre la province d'Ontario et l'État du Minnesota. Loi autorisant la construction d'un pont sur la:

Bill S-31—1re, 549. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 549. Rapport, sans modification, 556. 3e, 556-557. Adoption par Communes, sans modification, 575. Sanction royale, 577. Chapitre, 51.

Route transcanadienne. Loi sur la—(Modification):

Bill C-29—1re, 188. 2e déferée, 202, 216. 2e, débat et suite différée, 220, 227. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 231. Rapport, sans modification, 237. Rapport du Comité recommandant l'impression de ses délibérations à l'égard de ce bill. Présentation et adoption, 237. 3e, 252. Sanction royale, 262. Chapitre, 10.

S

Sanctions royales des bills, 158-159, 259-263, 352-353, 434-438, 536-539, 577-578.

Séances d'urgence du Sénat:

Motion concernant les. Présentation et adoption, 211.

Secrétaires parlementaires de ministres. Loi prévoyant la nomination de:

Bill C-37—1re, 267. 2e déferée, 287, 292, 301, 307, 323. 2e débat et suite différée, 328. Débat différé, 337. Débat et suite différée, 351, 357. Débat différé, 364. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 376-377. Rapport, avec deux amendements, 405. Motion pour adoption du rapport du Comité. Présentation et adoption, 405. 3e, tel que modifié, 405. Les Communes acceptent les amendements apportés par le Sénat, 422. Sanction royale, 437. Chapitre, 15.

Sécurité de la vieillesse. Loi sur la—(Modification):

Bill C-46—1re, 368. 2e, débat et suite différée, 390. Débat différé, 395, 402. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 406. Rapport, sans modification, 416. 3e, 416. Sanction royale, 437. Chapitre, 41.

Sélection. (Voir: Comités—Sélection).

Semences. Loi concernant l'inspection, l'essai et la vente des:

Bill S-24—1re, 428. 2e et déferé au comité permanent des Ressources naturelles, 454. Rapport, sans modification, 476. 3e, 482. Adoption par Communes, sans modification, 512. Sanction royale, 538. Chapitre, 35.

Sénat. Données générales concernant le:

Ajournements—

Onze heures de la matinée, 513.

Prolongé (Pâques), 263.

Rescindé. Motion visant à, 390.

Silence à l'occasion du décès subit du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, survenu ce jour, 234. Obsèques, 243.

Attention du Sénat attirée: (Voir: Interpellations).

Bills—

Accepte les amendements apportés par les Communes—

(Voir: Chaudières à vapeur. Compagnie d'inspection et d'assurance des. Loi concernant—Bill S-8.

British Pacific Life Insurance Company. Loi constituant en corporation—Bill S-2.

Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux en Canada. Loi constituant en corporation la—Bill S-14.

Comptes et pièces justificatives—

Déposés par le Greffier, 66. Déférés au comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, 66. Rapport du Comité présenté, 499. Adoption, 510.

Conventions approuvées—

(Voir: Conventions approuvées par le Sénat).

Divisions—

(Voir: Bills—Divisions).

(Voir: Divisions. Autres que concernant bills).

Galerie—

Visiteurs. Attention des sénateurs attirée sur personnages distingués—
(Voir: Sénat Indien):

Assemblée Législative de Madras.

Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordres du jour. Données générales concernant les—

(Voir: Ordres du jour. Données générales concernant les).

Personnel—

(Voir: Comités. Régie intérieure et comptabilité).

Président—

(Voir: Président du Sénat. L'honorable).

Règles du Règlement du Sénat—

Modifiée—

Divorces—

Règle 139. Motion présentée et adoptée, 565.

Suspendue—

Bills. Concernant les—

Intérêt privé—

Aucune.

Intérêt public—

Règles 23, 24 et 63, du Règlement du Sénat. Motion présentée et adoptée, 508.

Sénat. Données générales concernant le—Fin

Séances du—

Ajournement à loisir, pour reprendre la séance au son de la cloche, vers huit heures p.m., 394.

Séance d'urgence. Motion concernant, présentée et adoptée, 211.

"Six heures". Le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie, 149.

Séances d'urgence—

Motion concernant, présentée et adoptée, 211.

Traité approuvé—

(Voir: Autriche. Traité de l'État).

Sénat Indien:

L'Honorable Président informe le Sénat de la présence dans la galerie du Sénat du vice-président et autres représentants distingués du, 27.

Sénateurs:

Décédé immédiatement avant la session de 1959—

Hommage rendu à l'honorable sénateur—

Nicol. Jacob (23 septembre 1958), 10.

Félicitations aux honorables sénateurs—

Cameron. Donald—

Au sujet de la distinction qui lui a été conférée par la Conférence canadienne des arts, 424.

White. George S.—

Principal ambassadeur du Canada à l'inauguration du Président du Vénézuéla, récemment élu, 75.

Nominations, certificats de, 24.

Présentations durant la session de 1959—

Certificats de nominations. Présentations. Serments d'allégeance. Déclarations de qualité foncières.

Sommations—

Les honorables sénateurs—

Buchanan. John Alexander, 25-26.

Higgins. John G., 24-25.

Hnatyshyn. John, 26-27.

Soviet Suprême de l'U.R.S.S.:

L'honorable Président attire l'attention des honorables sénateurs sur la présence dans la galerie du Sénat de six Députés du Soviet Suprême, 478.

Standard Trust Company. Loi constituant en corporation:

Pétition, 417. Lecture, 424. Rapport, 467.

Bill S-28—1re, 468. 2e et déféré au comité permanent des Banques et du commerce, 484. Rapport, sans modification, 498. 3e, 508-509. Adoption par Communes, sans modification, 546. Sanction royale, 577. Chapitre, 70.

Sténographe parlementaire du Sénat:

(Voir: Commission du service civil du Canada).

Subsides pour le service public:

(Voir: Crédits pour le, etc.).

Suspension de certaines règles du Sénat:

(Voir: Règles—Suspension par le Sénat).

T**Tarif des douanes et la Loi de la Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande:**

Bill C-44—1re, 368. Motion pour publier dans les journaux, sous forme d'Appendice, tableau exposant les taux de droits prévus par ce bill et les taux correspondants en vigueur antérieurement au Budget de 1959. Présentation et adoption, 368. (*Ce tableau se trouve contenu dans l'Appendice aux Journaux du 12 mai 1959, pages 378a-378bb*). 2e différée, 389, 394. 2e, sur division, et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 402. Rapport, sans modification, 405. 3e, 411. Sanction royale, 437. Chapitre, 12.

Taux de transport de marchandises. Loi pourvoyant à la réduction des:

(Voir: Transport de marchandises établi, etc.).

Taxes parlementaires. Remboursement des:

(Moins frais d'impression et de traduction).

Motion présentée et adoptée concernant les—

Evangelical Mennonite Conference. Loi constituant en corporation The—Bill S-11, 182.

Lutheran Church in Canada. Loi constituant en corporation The—Bill S-18, 320.

Tempête tragique qui fit périr plusieurs personnes:

(Voir: Nouveau-Brunswick. Sympathie exprimée à l'égard de).

Terres publiques: (Voir: Concessions de).**Terre-Neuve. Loi pourvoyant au paiement de subventions supplémentaires à la province de:**

Bill C-72—1re, 562. 2e, débat et suite différée, 562. 2e, 568-569. 3e, 572. Sanction royale, 577. Chapitre, 48.

Terre-Neuve, relativement à l'exportation du poisson salé. Loi abrogeant certaines lois sur la pêche en vigueur dans la province de:

Bill S-32—1re, 550. 2e, 559, 3e, 559. Adoption par Communes, sans modification, 575. Sanction royale, 577. Chapitre, 49.

Territoires du Nord-Ouest. Loi sur les—(Modification):

Bill C-26—1re, 168. 2e différée, 192. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 201. Rapport du Comité recommandant l'impression de ses délibérations à l'égard de ce bill. Présentation et adoption, 215. Bill rapporté, avec deux amendements, 239. 3e, tel que modifié, 239. Les Communes acceptent les amendements apportés par le Sénat, 256. Sanction royale, 262. Chapitre, 7.

Touristes en Canada. Promotion des voyages de:

(Voir: Comités—Trafic touristique).

Traité de l'Atlantique-Nord, (OTAN). Organisation du:

Motion—Que le comité permanent des Relations extérieures soit autorisé à faire une revue de ses activités, dans la mesure où les intérêts du Canada sont concernés, etc. (*L'honorable sénateur Thorvaldson*). Présentation, débat et suite différée, 287. Débat différé, 293, 302, 308, 323. Débat et suite différée, 328. Débat et adoption, 338. (*Le Comité n'a pas présenté de rapport au Sénat à ce sujet*).

Transport de marchandises établi à l'égard de catégories et de produits spécialement désignés. Loi pourvoyant à la réduction de certain taux de:

Bill C-38—1re, 394. 2e différée, 406, 413, 418. 2e, débat et débat différé, 420. Débat différé, 425. Débat et suite différée, 429-430. 2e et déféré au comité permanent des Transports et communications, 453. Rapport du Comité recommandant l'impression de ses délibérations à l'égard de ce bill. Présentation et adoption, 476. Rapport, sans modification, 476-477. 3e, 482-483. Sanction royale, 538. Chapitre, 27.

Travail forcé. Convention concernant l'abolition du:

Motion—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent la Convention N° 105, concernant l'abolition du travail forcé, qui fut adoptée par la Conférence internationale du Travail, à sa quarantième session, à Genève, le vingt-cinquième jour de juin 1957; et que cette Chambre l'approuve (*L'honorable sénateur Sullivan*). Présentation, débat et suite différée, 424-425. Débat différé, 429, 434. Débat et ensuite résolue par l'affirmative, 453.

U**Unités de longueurs et de masse. Loi sur les—(Modification):**

Bill S-20—1re, 369. 2e différée, 390. 2e et déféré au comité permanent des Banques et du commerce, 395. Rapport, sans modification, 404. 3e, 411. Adoption par Communes, sans modification, 512. Sanction royale, 538. Chapitre, 29.

Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement:

(*Voir: Nomination de comité pour considérer les*).

Utilisation des terres au Canada:

(*Voir: Comités—Utilisation des terres au Canada*).

V**Vénézuéla. Inauguration du Président élu du:**

Le Sénat est informé que le Canada sera représenté par l'honorable sénateur White, à titre d'Ambassadeur spécial, 75.

Vieillesse. (Voir: Sécurité de la).**Voie maritime du Saint-Laurent. Loi sur l'administration de la: (Modification):**

Bill C-25—1re, 162. 2e débat et suite différée, 180. Débat différé, 184, 190. 2e et déféré au comité permanent des Banques et du commerce, 200-201. Rapport du Comité recommandant l'impression de ses délibérations à l'égard de ce bill. Présentation et adoption, 214. Bill rapporté du Comité, sans modification, 214. 3e, 214. Sanction royale, 262. Chapitre, 9.

W

Waterloo Mutual Insurance Company. Loi constituant en corporation The:

Pétition, 13. Lecture, 38. Rapport, 44.

Bill S-4—1re, 50. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 63. Rapport, sans modification, 78. 3e, 79. Adoption par Communes, sans modification, 199. Sanction royale, 262. Chapitre, 63.

ANNULATIONS

F

Fréchette. Jean-Paul

Pétition, 171. Rapport, 348. Adoption, 358.

Bill SD-272—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 184.

L

Leblanc. Gérald

Pétition, 29. Rapport, 133. Adoption, 141.

Bill SD-105—1re, 148. 2e, 157. 3e, 164. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 259.

T

Tremblay. Raymonde Gagnon

Pétition, 36. Rapport, 269. Adoption, 284.

Bill SD-162—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 321. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 403.

DIVORCES

A

Abel. Louise Martel

Pétition, 38. Rapport, 271. Adoption, 284.

Bill SD-167—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 75.

Adams. Nita Stella Pollock

Pétition, 30. Rapport, 49. Adoption, 55.

Bill SD-8—1re, 62. 2e, 76. 3e, 88. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 76.

Albrechtson. Barbara Ann Mary Curran

Pétition, 171. Rapport, 333-334. Adoption, 354.

Bill SD-237—1re, 356. 2e, 365. 3e, 376. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 77.

Allan. Harold Frederick

Pétition, 31.

Anderson. Viola Gariépy

Pétition, 31.

Andrews. James Kennedy

Pétition, 35. Rapport, 95. Adoption, 104.

Bill SD-74—1re, 111. 2e, 128. 3e, 133. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 78.

Andrews. Marie-Marguerite-Louise Leclerc

Pétition, 35. Rapport, 207. Adoption, 222.

Bill SD-137—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 79.

Arial. Mary Ann David

Pétition, 137. Rapport, 317-318. Adoption, 328-329.

Bill SD-225—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 80.

Armstrong. Barbara Ann Foam—(autrement connue sous le nom de Barbara Ann Foam Copan)

Pétition, 168. Rapport, 373. Adoption, 380.

Bill SD-287—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 536. Chapitre, 81.

Armstrong. Violet Winnifred Kean Newton

Pétition, 30. Rapport, 175. Adoption, 190.

Bill SD-125—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 82.

Aschner. Klara Schillinger

Pétition, 35. Rapport, 119. Adoption, 134.

Bill SD-82—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 191. Sanction royale, 261. Chapitre, 83.

Ashburner-Collins. Phyllis Pamela Allen

Pétition, 169. Rapport, 297-298. Adoption, 308-309.

Bill SD-197—1re, 321. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 84.

Aubin. Marie-Louise-Marguerite-Thérèse Barnaquez

Pétition, 37. Rapport, 210. Adoption, 222.

Bill SD-147—1re, 230-231. 2e, et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 85.

Aubin. Robert

Pétition, 137.

B**Backman. Ruth Millstein**

Pétition, 31. Rapport, 71. Adoption, 89.

Bill SD-32—1re, 102. 2e, 114. 3e, 125. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 86.

Baggs. Fanny Hussey

Pétition, 325.

Baker. Martina Bernice Patterson

Pétition, 169. Rapport, 270. Adoption, 284.

Bill SD-164—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 87.

Baldo. Mario

Pétition, 36. Rapport, 274. Adoption, 284.

Bill SD-177—1re, 286. 2e différée, 292, 302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 88.

Bamber. Margaret Stewart Cairns

Pétition, 31. Rapport, 47. Adoption, 55.

Bill SD-2—1re, 62. 2e, 76. 3e, 88. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 89.

Barr. Dawn Jean McKenzie

Pétition, 45. Rapport, 131. Adoption, 141.

Bill SD-98—1re, 148. 2e, 157. 3e, 164. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 90.

Bartels. Karl Wilhelm Oskar

Pétition, 45. Rapport, 449. Adoption, 453.

Bill SD-326—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 91.

Basil. George Henry

Pétition, 172.

Beckett. Helen Margaret Davidson

Pétition, 29. Rapport, 70. Adoption, 89.

Bill SD-28—1re, 102. 2e, 114. 3e, 125. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 92.

Bédard. Gaston

Pétition, 172.

Bell. Maurice William

Pétition, 100. Rapport, 240. Adoption, 243.

Bill SD-153—1re et 2e, 251. 3e, 256-257. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 93.

Bellefleur. Rita-Lucia Palmieri

Pétition, 36. Rapport, 144-145. Adoption, 157.

Bill SD-108—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 201-202. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 94.

Bereznik. Susan Pick

Pétition, 37. Rapport, 73. Adoption, 89.

Bill SD-40—1re, 102. 2e, 114. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 95.

Bernstein. Jacqueline Ann Rosenfeld

Pétition, 36. Rapport, 147. Adoption, 157.
Bill SD-117—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 202. Adoption par Communes, 266.
Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 96.

Besner. Eva Greenblatt

Pétition, 31. Rapport, 70-71. Adoption, 89.
Bill SD-31—1re, 102. 2e, 114. 3e, 125. Adoption par Communes, 197. Mes-
sage, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 97.

Bissett. Elizabeth Ann Nelson

Pétition, 100. Rapport, 335-336. Adoption, 354.
Bill SD-244—1re, 357. 2e, 365. 3e, 376. Adoption par Communes, 422. Mes-
sage, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 98.

Bissonnette. Albert-Réginald

Pétition, 31. Rapport, 298. Adoption, 308-309.
Bill SD-198—1re, 321. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Mes-
sage, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 99.

Blok. Ellen Schawrz

Pétition, 325.

Blondin. Louis-Marcel

Pétition, 169. Rapport, 347. Adoption, 358.
Bill SD-266—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Mes-
sage, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 100.

Blood. Constance Edna Medcalfe

Pétition, 171. Rapport, 445-446. Adoption, 453.
Bill SD-315—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Mes-
sage, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 101.

Blouin. Charlotte Douville dit Cook

Pétition, 171.

Blumberger. Eva Livia Iranyi

Pétition, 30.

Boire. Bernard Lawrence

Pétition, 138. Rapport, 471. Adoption, 472.
Bill SD-347—1re, 2e et 3e, 477-478. Adoption par Communes, 516. Mes-
sage, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 102.

Bond. Mary Friend

Pétition, 170. Rapport, 346. Adoption, 358.
Bill SD-263—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Mes-
sage, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 103.

Bonneville. Edward Bruce

Pétition, 36. Rapport, 176-177. Adoption, 190.
Bill SD-130—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Mes-
sage, 267. Sanction royale, 353. Chapitre, 104.

Boucher. Joseph-Fernand-Roger

Pétition, 31. Rapport, 72. Adoption, 89.

Bill SD-37—1re, 102. 2e, 114. 3e, 125. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 105.

Bourget. Marc-Aurèle

Pétition, 28. Rapport, 74. Adoption, 89.

Bill SD-44—1re, 102. 2e, 114. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 106.

Bourque. Wauneta Langill

Pétition, 93. Rapport, 146. Adoption, 157.

Bill SD-112—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 202. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 107.

Bourret. Elsie Elizabeth Wand

Pétition, 37. Rapport, 84. Adoption, 98.

Bill SD-62—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 108.

Bouthillette. Patricia McDonald

Pétition, 67. Rapport, 346. Adoption, 358.

Bill SD-265—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 109.

Bowness. Olive Florence Andrews

Pétition, 30. Rapport, 81. Adoption, 98.

Bill SD-53—1re, 106. 2e, 115. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 110.

Bradley. James Alvin

Pétition, 68. Rapport, 272. Adoption, 284.

Bill SD-173—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 111.

Brazauckas. Gall Patricia Northrup

Pétition, 324. Rapport, 448. Adoption, 453.

Bill SD-323—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 112.

Brazier. Joan Brazer

Pétition, 169. Rapport, 272. Adoption, 284.

Bill SD-170—1re, 286. 2e différée, 292-301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 113.

Brewster. Joyce Ethel Commerford

Pétition, 325. Rapport, 447. Adoption, 453.

Bill SD-320. 1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 114.

Brodeur. Yves

Pétition, 170.

Brown. David Scott

Pétition, 36. Rapport, 131. Adoption, 141.

Bill SD-100—1re, 148. 2e, 157. 3e, 164. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 115.

Brown. Ginette Cameron

Pétition, 32. Rapport, 46. Adoption, 55.

—*Pétition retirée*—

Bruce. Moira Elizabeth Latham

Pétition, 171. Rapport, 336. Adoption, 354.

Bill SD-245—1re, 357. 2e, 365. 3e, 376. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 116.

Bruggemans. Yvonne-Catherine-Marie Vrancken

Pétition, 32. Rapport, 241. Adoption, 243.

Bill SD-156—1re et 2e, 251. 3e, 256-257. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 117.

Budnik. Lucy Sekora

Pétition, 325.

Burchmore. Dorothy Sarah Sheehan

Pétition, 30. Rapport, 122. Adoption, 134.

Bill SD-90. 1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 262. Chapitre, 118.

Burton. George Meredith Scott

Pétition, 30. Rapport, 278. Adoption, 284.

Bill SD-189—1re, 286. 2e différée, 293, 302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 119.

Butas. Constandina Alimanisteanu

Pétition, 29. Rapport, 60. Adoption, 75.

Bill SD-16—1re, 87. 2e, 98. 3e, 103. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 120.

Buzzell. John Andrew

Pétition, 138. Rapport, 342. Adoption, 358.

Bill SD-249—1re, 374. 2e, 380. 3e, 388. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 121.

C**Canny. Margaret Sonia Lawrence**

Pétition, 28. Rapport, 84. Adoption, 98.

Bill SD-63—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 122.

Cant. Leslie Ronald

Pétition, 35. Rapport, 123. Adoption, 134.

Bill SD-96—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 262. Chapitre, 123.

Caplan. Gloria Helen Gross

Pétition, 29. Rapport, 86. Adoption, 98.

Bill SD-69—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 124.

Cardinal. Rita Thibeau

Pétition, 29. Rapport, 85. Adoption, 98.

Bill SD-66—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 125.

Castets. Robert-Marcel

Pétition, 325.

Castonguay. Maurice

Pétition, 31. Rapport, 144. Adoption, 157.

Bill SD-107—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 201-202. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 536. Chapitre, 126.

Cavallero. Giovanni

Pétition, 29. Rapport, 443. Adoption, 453.

Bill SD-305—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 127.

Charbonneau. Guy

Pétition, 172. Rapport, 443-444. Adoption, 453.

Bill SD-308—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 128.

Chartrand. Marguerite-Louise-Agathe Piché

Pétition, 169. Rapport, 320. Adoption, 328-329.

Bill SD-233—1re, 350. 2e, 359. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 129.

Chesna. Emilia Mildora Kavalas

Pétition, 172. Rapport, 296. Adoption, 308-309.

Bill SD-191—1re, 320. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 130.

Choma. Antonio

Pétition, 170. Rapport, 470. Adoption, 472.

Bill SD-341—1re, 2e et 3e, 477-478. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 131.

Chussereault. Pierrette Bertrand

—Voir: Suchereault. Pierrette Bertrand—

Ciamarro. Angelo

Pétition, 37. Rapport, 132-133. Adoption, 141.

Bill SD-104—1re, 148. 2e, 157. 3e, 164. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 132.

Clarke. Andree Pauline Dorothy Pryce

Pétition, 35. Rapport, 84-85. Adoption, 98.

Bill SD-64—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 133.

Clarke. Barbara Lorrain Campbell

Pétition, 28. Rapport, 69. Adoption, 89.

Bill SD-27—1re, 102. 2e, 114. 3e, 125. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 134.

Clarkin. Norma Mary Rose Purchard

Pétition, 30. Rapport, 70. Adoption, 89.

Bill SD-30—1re, 102. 2e, 114. 3e, 125. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 135.

Claxton. Percy Kark

Pétition, 30. Rapport, 71. Adoption, 89.

Bill SD-33—1re, 102. 2e, 114. 3e, 125. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 136.

Coffin. Dorothy Louisa Stradwick

Pétition, 29. Rapport, 74. Adoption, 89.

Bill SD-43—1re, 102. 2e, 114. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 137.

Collier. Winifred Martin

Pétition, 29. Rapport, 298. Adoption, 308-309.

Bill SD-200—1re, 321. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 138.

Comeau. Dorothy Eileen Harrison

Pétition, 45.

Comeau. Charles-Guy

Pétition, 138. Rapport, 505. Adoption, 507.

Bill SD-349—1re, 2e et 3e, 507.

—*Non adoption par Communes*—

Cook. Donald Edward

Pétition, 32. Rapport, 345. Adoption, 358.

Bill SD-260—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 139.

Cook. Geraldine Joy Conway

Pétition, 31. Rapport, 61. Adoption, 75.

Bill SD-21—1re, 87. 2e, 98. 3e, 103. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 140.

Coombes. Patricia Anne McKenna

Pétition, 68. Rapport, 276. Adoption, 284.

Bill SD-185—1re, 286. 2e différée, 293-302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 141.

Copan. Barbara Ann Foam

—Voir: Armstrong. Barbara Ann Foam—

Copis. Mary Athanas

Pétition, 36. Rapport, 207. Adoption, 222.
Bill SD-136—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 516.
Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 142.

Cosh. Eleanor Patricia Henderson

Pétition, 170. Rapport, 346. Adoption, 358.
Bill SD-264—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Mes-
sage, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 143.

Côté. Maria Gagné

Pétition, 325. Rapport, 447-448. Adoption, 453.
Bill SD-322—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 496. Message, 497.
Sanction royale, 537. Chapitre, 144.

Coulombe. Janet-Marianne-Louise Kippen

Pétition, 170. Rapport, 347. Adoption, 358.
Bill SD-267—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Mes-
sage, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 145.

Creber. Pamela Margaret Clark

Pétition, 30. Rapport, 177. Adoption, 190.
Bill SD-131—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Mes-
sage, 267. Sanction royale, 353. Chapitre, 146.

Crites. Lawrence

Pétition, 100. Rapport, 209-210. Adoption, 222.
Bill SD-145—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282.
Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 147.

Cross. Paul Alexander

Pétition, 171. Rapport, 347. Adoption, 358.
Bill SD-269—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Mes-
sage, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 148.

Czuczka. Agnes Ilona Kemeny

Pétition, 32. Rapport, 387. Adoption, 395.
—Pétition retirée—

D**D'Abate. Jimmy Vincenzo****Dagenais. Janine Sutto**

Pétition, 28. Rapport, 85. Adoption, 98.
Bill SD-67—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 198. Mes-
sage, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 149.

Davidson. Benjamin Gordon

Pétition, 325. Rapport, 505. Adoption, 507.
Bill SD-351—1re, 2e et 3e, 507. Adoption par Communes, 532. Message,
532. Sanction royale, 538. Chapitre, 150.

Davies. George Frederick

Pétition, 36. Rapport, 178. Adoption, 190.
Bill SD-134—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 353. Chapitre, 151.

Deacur. Constantin

Pétition, 35. Rapport, 148. Adoption, 157.
Bill SD-120—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 202. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 152.

DeRoberval. Jean-Huard

Pétition, 171. Rapport, 385. Adoption, 395.
Bill SD-291—1re, 401. 2e, 407. 3e, 412. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 153.

Desjardins. Roger

Pétition, 31. Rapport, 211. Adoption, 222.
Bill SD-150—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 154.

Desnoyers. Enis (Ines) Vit

Pétition, 31. Rapport, 49. Adoption, 55.
Bill SD-9—1re, 62. 2e, 76. 3e, 88. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 155.

Desroches. Claude

Pétition, 45. Rapport, 299. Adoption, 308-309.
Bill SD-202—1re, 321. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 156.

De Vynck. Pierrette Girardeau

Pétition, 172.

Dickman. Celia Claire Konigsberg

Pétition, 28. Rapport, 148. Adoption, 157.
Bill SD-119—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 202. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 157.

Dijiro. Mohammed

Pétition, 92. Rapport, 316. Adoption, 328-329.
Bill SD-219—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 158.

Di Pietro. Margherita Elaina Milano

Pétition, 172. Rapport, 296. Adoption, 308-309.
Bill SD-193—1re, 320. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 159.

Dobie. Ruth Georgina Potts

Pétition, 34. Rapport, 61. Adoption, 75.
Bill SD-19—1re, 87. 2e, 98. 3e, 103. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 160.

Dollard. Helga Fischer

Pétition, 138. Rapport, 319-320. Adoption, 328-329.

Bill SD-232—1re, 350. 2e, 359. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 161.

Dorion. Nina Olga Titow

Pétition, 32. Rapport, 72. Adoption, 89.

Bill SD-35—1re, 102. 2e, 114. 3e, 125. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 162.

Dorotich. Alice Schleicher

Pétition, 29. Rapport, 69. Adoption, 89.

Bill SD-25—1re, 101. 2e, 113. 3e, 125. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 163.

Dossett. Catherine Mary Rita Durning

Pétition, 137. Rapport, 344. Adoption, 358.

Bill SD-258—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 164.

Doty. June Rosemary Brook

Pétition, 31.

Doulton. Mary Margaret Young

Pétition, 32.

Downey. Helen Elizabeth MacDonald

Pétition, 31. Rapport, 49. Adoption, 55.

Bill SD-10—1re, 62. 2e, 76. 3e, 88. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 165.

Draper. Phyllida Fairbairn Smith

Pétition, 37. Rapport, 48. Adoption, 55.

Bill SD-5—1re, 62. 2e, 76. 3e, 88. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 166.

Dubois. Michel Alphonse

Pétition, 68. Rapport, 374. Adoption, 380.

Bill SD-290—1re, 401. 2e, 407. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 537. Chapitre, 167.

E**Esber. Effie Monas**

—Voir: Esber. Euphemia Caldwell Miller Armitt—

Esber. Euphemia Caldwell Miller Armitt

Pétition, 37. Rapport, 118-119. Adoption, 134.

Bill SD-79—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 168.

Ethier. Napoléon-Doria

Pétition, 326. Rapport, 341. Adoption, 358.

—Pétition retirée—

F

Farago. Aline Brunette

Pétition, 35. Rapport, 270. Adoption, 284.

Bill SD-163—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 321. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 169.

Farren. Raymond Winston

Pétition, 68. Rapport, 273. Adoption, 284.

Bill SD-175—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 170.

Fatter. Silvia Fredericke Beate Angela Buchsel

Pétition, 32. Rapport, 49-50. Adoption, 55.

Bill SD-11—1re, 62. 2e, 76. 3e, 88. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 171.

Faucher. Raymond

Pétition, 32.

Fields. Joan Turvey

Pétition, 93. Rapport, 317. Adoption, 328-329.

Bill SD-222—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 172.

Filiatrault. Fernand

Pétition, 35. Rapport, 313. Adoption, 328-329.

Bill SD-210—1re, 349. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 173.

Filler. Zina Goffman

Pétition, 169. Rapport, 450. Adoption, 453.

Bill SD-331—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 497. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 174.

Fillmore. Jean Mildred Giberson

Pétition, 171.

Firth. Heather Joan Maxwell

Pétition, 92. Rapport, 335. Adoption, 354.

Bill SD-242—1re, 356. 2e, 365. 3e, 376. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 175.

Flahault. Jacques

Pétition, 34. Rapport, 83. Adoption, 98.

Bill SD-58—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 176.

Fleming. Dorothy Elizabeth Fremantle

Pétition, 28. Rapport, 344-345. Adoption, 358.

Bill SD-259—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 177.

Flood. Lucinda Marguerite Vaughan

Pétition, 67. Rapport, 316. Adoption, 328-329.

Bill SD-221—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 178.

Forbes. Alexander Hill

Pétition, 168. Rapport, 333. Adoption, 354.

Bill SD-236—1re, 356. 2e, 365. 3e, 375. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 179.

Forest. Gilbert

Pétition, 170. Rapport, 448. Adoption, 453.

Bill SD-324. 1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 180.

Fortin. Evangeline Vaughan

Pétition, 32. Rapport, 86. Adoption, 98.

Bill SD-68. 1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 181.

Fourcade. Bernard

Pétition, 32. Rapport, 174. Adoption, 190.

Bill SD-121—1re, 190. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 182.

Fraser. Llui-Amoy Wheatley

Pétition, 169. Rapport, 297. Adoption, 308-309.

Bill SD-196—1re, 321. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 183.

Fréchette. Jean-Paul

(Voir: Annulations).

Freedman. Goldie Yelin

Pétition, 35. Rapport, 119. Adoption, 134.

Bill SD-80—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 185.

Frigon. Joseph-Roger-Wilfrid-Girard

Pétition, 170. Rapport, 348. Adoption, 358.

Bill SD-271—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 186.

Fyfe. Ronald-Ernest

Pétition, 28. Rapport, 84. Adoption, 98.

Bill SD-61—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 187.

G**Gaboriau. Marie-Cordelia-Marie-Ange Pigeon**

—Voir: Lapalme. Marie-Cordelia-Marie-Ange Pigeon Gaboriau dit.

Gaboury. Rose-Ange Lorange

Pétition, 137. Rapport, 312. Adoption, 328-329.
Bill SD-207—1re, 349. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 189.

Garber. Patricia Elizabeth Tobias

Pétition, 92. Rapport, 317. Adoption, 328-329.
Bill SD-223—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 190.

Gardeler. Helen Lyon Bain

Pétition, 169. Rapport, 271. Adoption, 284.
Bill SD-169—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 191.

Gardner. Jacqueline Shirley Mary Parnell

Pétition, 32. Rapport, 72-73. Adoption, 89.
Bill SD-38—1re, 102. 2e, 114. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 192.

Garlick. Marie-Adrienne-Maryse Dagenais

Pétition, 29. Rapport, 318. Adoption, 328.
Bill SD-228—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 193.

Gascon. Joseph-Louis-Charles-Gabriel

Pétition, 29. Rapport, 132. Adoption, 141.
Bill SD-103—1re, 148. 2e, 157. 3e, 164. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 194.

Gatis. Ralph

Pétition, 30.

Genest. Joseph-Aimé-Paul-Guy

Pétition, 170. Rapport, 449. Adoption, 453.
Bill SD-327—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 195.

Gilmour. Marcus

Pétition, 137. Rapport, 471. Adoption, 472.
Bill SD-345—1re, 2e et 3e, 477-478. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 196.

Girard. Florida Seyer

Pétition, 172. Rapport, 342-343. Adoption, 358.
Bill SD-252—1re, 374. 2e, 380. 3e, 388. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 197.

Girard. Lucien

Pétition, 325.

Glaser. Hirsch

Pétition, 38. Rapport, 447. Adoption, 453.
Bill SD-321—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 198.

Glovinsky. Daniel Myer

Pétition, 32. Rapport, 242. Adoption, 243.

Bill SD-160—1re et 2e, 251. 3e, 256-257. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 199.

Goldenberg. Evelyn Isbitsky

Pétition, 137. Rapport, 371. Adoption, 380.

Bill SD-280—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 536. Chapitre, 200.

Goldenberg. Sandra Stoll

Pétition, 169. Rapport, 446. Adoption, 453.

Bill SD-318—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 201.

Goldfeder. Greta Libenstein

Pétition, 29. Rapport, 370. Adoption, 380.

Bill SD-275—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 202.

Goodale. Ruth Grace Ginn

Pétition, 171.

Goodson. Irene Balk

Pétition, 35. Rapport, 94. Adoption, 104.

Bill SD-72—1re, 111. 2e, 128. 3e, 133. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 203.

Gordon. Morris

Pétition, 35. Rapport, 145. Adoption, 157.

Bill SD-106—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 201-202. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 204.

Gosselin. Gustave-René

Pétition, 35. Rapport, 145. Adoption, 157.

Bill SD-110—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 201-202. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 205.

Gourd. Aurore Giguère

Pétition, 137. Rapport, 316. Adoption, 328-329.

Bill SD-220—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 206.

Gray. Audrey Isabella Wanda Patterson

Pétition, 32. Rapport, 269. Adoption, 284.

Bill SD-161—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 321. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 207.

Grayburn. Audrey Edwardson Scanlan

Pétition, 137. Rapport, 336. Adoption, 354.

Bill SD-246—1re, 357. 2e, 365. 3e, 376. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 208.

Groot. Alex

Pétition, 37. Rapport, 145. Adoption, 157.
 Bill SD-109—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 201-202. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 209.

Grossin. Emilienne-Célestine Mallard

Pétition, 32. Rapport, 315. Adoption, 328-329.
 Bill SD-217—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 210.

Grove. Mary Jacqueline McGibbon

Pétition, 32. Rapport, 46. Adoption, 55.
 —*Pétition retirée*—

Grover. Norman (autrement connu sous le nom de Norman Bernard Grover)

Pétition, 67. Rapport, 319. Adoption, 328-329.
 Bill SD-230—1re, 350. 2e, 359. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 211.

Grover. Norman Bernard

—*Voir*: Grover. Norman

Gruia. Rita Steinbach

Pétition, 32. Rapport, 277. Adoption, 284.
 Bill SD-188—1re, 286. 2e différée, 293, 302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Chapitre, 212.

H**Hammill. Maria Carmella Gentile**

Pétition, 93. Rapport, 345. Adoption, 358.
 Bill SD-261—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 213.

Harbour. Georgene Hylands

Pétition, 31.

Harding. Howard Charles

Pétition, 137.

Harper. Jacqueline-Jeanne Lamy

Pétition, 28. Rapport, 82. Adoption, 98.
 Bill SD-56—1re, 106. 2e, 115. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 214.

Harris. Leslie David

Pétition, 37.

Haymond. Agnès Forget

Pétition, 38. Rapport, 240. Adoption, 243.
 Bill SD-152—1re et 2e, 251. 3e, 256-257. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 215.

Hemmings. Ethel Marguerite Nimick

Pétition, 92. Rapport, 334. Adoption, 354.
 Bill SD-240—1re, 356. 2e, 365. 3e, 376. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 216.

Hendy. Alexander Abraham

Pétition, 100. Rapport, 298. Adoption, 308-309.
Bill SD-199—1re, 321. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 217.

Henshaw. Maire Yolanda Marotta

Pétition, 29. Rapport, 74-75. Adoption, 89.
Bill SD-45—1re, 102. 2e, 114. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 218.

Hershenkopf. Harry

Pétition, 36.

Hill. Jessie Davis

Pétition, 31.

Hill. Karl Efraim

Pétition, 37. Rapport, 208. Adoption, 222.
Bill SD-141—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 219.

Hirtreiter. Lorlotte Juliane Selma Wilhelmine Gude

Pétition, 35. Rapport, 207-208. Adoption, 222.
Bill SD-138—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 220.

Hislop. Sidney

—Voir: Hislop Sydney—

Hislop. Sydney (autrement connu sous le nom de Sidney Hislop)

Pétition, 35. Rapport, 81. Adoption, 98.
Bill SD-51—1re, 106. 2e, 115. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Sanction royale, 261. Chapitre, 221.

Holder. Cora Patricia Quinn

Pétition, 32.

Holman. Maria-Bernadette Brunet

Pétition, 32.

Hortig. Gertrude Mary Prosser

Pétition, 137. Rapport, 314. Adoption, 328-329.
Bill SD-213—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 222.

Howard. Lilian Goldbloom

Pétition, 171. Rapport, 442. Adoption, 453.
Bill SD-304—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 223.

Hughes. William Lawrence

Pétition, 37. Rapport, 276. Adoption, 284.
Bill SD-186—1re, 286. 2e différée, 293, 302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 224.

Hunnisett. Mary Pirie Wood

Pétition, 326.

Hunting. Gordon Clarence

Pétition, 45. Rapport, 275. Adoption, 284.

Bill SD-182—1re, 286. 2e, différée, 292, 302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 225.

Hutchison. Mary Alice Hadley

Pétition, 37. Rapport, 208. Adoption, 222.

Bill SD-139—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 226.

Hyde. Ina Charlotte Charleson

Pétition, 45. Rapport, 209. Adoption, 222.

Bill SD-142—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 227.

I

Isenberg. Phyllis Ann Applebaum

Pétition, 171. 385. Adoption, 395.

Bill SD-292—1re, 401. 2e, 407. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Adoption par Communes, 537. Chapitre, 228.

Isenberg. Gertrude Scharge

Pétition, 31. Rapport, 80. Adoption, 98.

Bill SD-49—1re, 106. 2e, 115. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 229.

J

Jackovich. Marine Tony

Pétition, 325.

Jean. Marie-Jeannette Rompré (autrement connue sous le nom de Jeanne Rompré Jean)

Pétition, 92.

Jean. Jeanne Rompré

—Voir: Jean. Marie-Jeannette Rompré—

Jeffrey. Edith May Driscoll

Pétition, 172. Rapport, 447. Adoption, 453.

Bill SD-319—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 230.

Jennings. Lenoir Grace Spencer

Pétition, 30. Rapport, 81. Adoption, 98.

Bill SD-52—1re, 106. 2e, 115. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 231.

Johnson. Yaroslavna Zonia Lazarowich

Pétition, 30. Rapport, 80. Adoption, 98.
Bill SD-48—1re, 106. 2e, 114. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 232.

Joseph. Catherine Farrelly

Pétition, 32.

Josephovits. Viola Bleier

Pétition, 32. Rapport, 59. Adoption, 75.
Bill SD-14—1re, 87. 2e, 98. 3e, 102. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 233.

Juneau. Elisa Gislena Maria Blankaerts

Pétition, 38. Rapport, 313-314. Adoption, 328-329.
Bill SD-211—1re, 349. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 234.

K**Kadar. Tibor**

Pétition, 36. Rapport, 242. Adoption, 243.
Bill SD-159—1re et 2e, 251. 3e, 256-257. Adoption par Communes, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 235.

Kalabiha. Michael

Pétition, 169. Rapport, 449-450. Adoption, 453.
Bill SD-329—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 236.

Kallus. Hanna Liselotte Gertrud Tiegs

Pétition, 32. Rapport, 74. Adoption, 89.
Bill SD-42—1re, 102. 2e, 114. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 237.

Katchan. Rhoda Lillian Rabinovitch

Pétition, 170. Rapport, 388. Adoption, 395.
Bill SD-301—1re, 401. 2e, 407. 3e, 412. Adoption par Communes, 467. Message, 467. Sanction royale, 537. Chapitre, 238.

Keay. James John Thomson

Pétition, 30. Rapport, 60. Adoption, 75.
Bill SD-15—1re, 87. 2e, 98. 3e, 102. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 239.

Keelty. James Alfred

Pétition, 35. Rapport, 239-240. Adoption, 243.
Bill SD-151. 1re et 2e, 251. 3e, 256-257. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 240.

Keller. Emily Mary Kredl

Pétition, 45. Rapport, 273. Adoption, 284.
Bill SD-174—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 241.

Kelly. Philip Joseph

Pétition, 172. Rapport, 506. Adoption, 507.
Bill SD-306—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 242.

Kerr. Lorna Frances Hutchinson

Pétition, 33. Rapport, 443. Adoption, 453.
Bill SD-306—1re, 2e et 3, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 243.

King. Clarice-Mae Barraclough

Pétition, 172. Rapport, 296. Adoption, 308-309.
Bill SD-192—1re, 320. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 244.

King. Judith Ortenberg Baxt

Pétition, 28. Rapport, 80. Adoption, 98.
Bill SD-47—1re, 106. 2e, 114. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 245.

King. Sandra Spector

Pétition, 172.

Klein. Rebecca Rahel Marein

Pétition, 171.

Klein. Susan Gilda Levin

Pétition, 37. Rapport, 272. Adoption, 284.
Bill SD-172—1re, 286. 2e différée, 292-301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 246.

Korn. Marlene Marle

Pétition, 67. Rapport, 175. Adoption, 190.
Bill SD-126—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 247.

Kozicki. Winnie Kulak

Pétition, 68.

Krehm. Walter

Pétition, 170.

Kubowicz. Antoni

Pétition, 29.

Kunst. Jean Scott Bain

Pétition, 36. Rapport, 210. Adoption, 222.
Bill SD-148—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 248.

Kusleika. Jeannine-Geneviève Jagelavicus

Pétition, 30. Rapport, 59. Adoption, 75.
Bill SD-13—1re, 87. 2e, 98. 3e, 102. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 249.

L

Labonté. Lucille Gagné

Pétition, 137. Rapport, 297. Adoption, 308-309.

Bill SD-194—1re, 320. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 250.

Laborgne. Audrey Bruce

Pétition, 33. Rapport, 453. Adoption, 461.

Bill SD-339—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 497. Message, 497. Sanction royale, 538. Chapitre, 251.

Lacombe. Armand

Pétition, 36. Rapport, 276. Adoption, 284.

Bill SD-187—1re, 286. 2e différée, 293, 302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 252.

Ladd. Ross Kevin

Pétition, 35. Rapport, 452. Adoption, 453.

Bill SD-336—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 497. Message, 497. Sanction royale, 538. Chapitre, 253.

Lafond. Marie-Simone-Louissette Bellemare

Pétition, 34.

Lagasse. Omer-Réal

Pétition, 92.

Lahaise. Joseph-Bernard-Alberia-Gustave

Pétition, 171. Rapport, 451. Adoption, 453.

Bill SD-333—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 497. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 254.

Laliberté. Alfred

Pétition, 31. Rapport, 209. Adoption, 222.

Bill SD-144—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 255.

Lalonde. Joseph-Alphonse-Yves-Jean-Gabriel

Pétition, 325.

Lamond. Noeleen Natalie Adams

Pétition, 171.

Landreville. Marie-Pauline Primeau

Pétition, 170. Rapport, 387. Adoption, 395.

Bill SD-299—1re, 401. 2e, 407. 3e, 412. Adoption par Communes, 467. Message, 467. Sanction royale, 537. Chapitre, 256.

Lapalme. Marie-Cordelia-Marie-Ange Pigeon Gaboriau dit

Pétition, 33. Rapport, 59. Adoption, 75.

Bill SD-12—1re, 87. 2e, 98. 3e, 102. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 188.

Larsen. Nelly Hugentobler

Pétition, 29. Rapport, 270. Adoption, 284.

Bill SD-165—1re, 286. 2e différée, 292-301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 257.

Lazare. Sarah Friberg

Pétition, 36. Rapport, 318. Adoption, 328-329.

Bill SD-227—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 258.

Leblanc. Gérard

(Voir: Annulations).

Lee. Joyce Ann Breaker

Pétition, 36. Rapport, 450. Adoption, 453.

Bill SD-330—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 260.

Leff. Miriam Hirsh

Pétition, 31. Rapport, 47-48. Adoption, 55.

Bill SD-4—1re, 62. 2e, 76. 3e, 88. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 261.

Lerman. Etta Rose Palevsky

Pétition, 45. Rapport, 176. Adoption, 190.

Bill SD-129—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 353. Chapitre, 262.

Lescarbeau. Roméo

Pétition, 33.

Levy. Esther Mendelson

Pétition, 100. Rapport, 132. Adoption, 284.

Bill SD-102—1re, 148. 2e, 157. 3e, 164. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 263.

Levy. Jean Trachtenberg

Pétition, 170. Rapport, 270. Adoption, 284.

Bill SD-166—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 264.

Liberman. Ruth Dankner

Pétition, 29. Rapport, 70. Adoption, 89.

Bill SD-29—1re, 102. 2e, 114. 3e, 125. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 265.

Libich. Josef

Pétition, 28. Rapport, 211. Adoption, 222.

Bill SD-149—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 266.

Light. Mary Barbara Jex

Pétition, 137. Rapport, 314. Adoption, 328-329.

Bill SD-214—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 267.

Linden. Rose Friedberg

Pétition, 170. Rapport, 506-507. Adoption, 507.
—Pétition rejetée—

Link. Daisy Naydia Pretula

Pétition, 67. Rapport, 333. Adoption, 354.
Bill SD-235—1re, 356. 2e, 365. 3e, 375. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 268.

Lioqas. Demetra Paul Garini

Pétition, 37. Rapport, 347. Adoption, 358.
Bill SD-268—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 269.

Loeb. Bernice Helena Peritz

Pétition, 38. Rapport, 120. Adoption, 134.
Bill SD-83—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 270.

Loftus. Rowland McLean

Pétition, 33.

Logan. Barbara Lucy Bain Forbes

Pétition, 100. Rapport, 342. Adoption, 358.
Bill SD-250—1re, 374. 2e, 380. 3e, 388. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 271.

Long. Juanita Patricia Hamilton

Pétition, 172. Rapport, 505. Adoption, 507.
Bill SD-350—1re, 2e et 3e, 507. Adoption par Communes, 532. Message, 532. Sanction royale, 538. Chapitre, 272.

Low. John Robertson

Pétition, 170. Rapport, 373. Adoption, 380.
Bill SD-286—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 536. Chapitre, 273.

Lunghi. Lise Nolet

Pétition, 30. Rapport, 47. Adoption, 55.
Bill SD-1—1re, 62. 2e, 76. 3e, 88. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 274.

M**MacDonald. Ivy Mildred Patch**

Pétition, 172. Rapport, 345. Adoption, 358.
Bill SD-262—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 275.

MacGillivray. Audrey Lynn

Pétition, 36. Rapport, 122. Adoption, 134.
Bill SD-92—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 262. Chapitre, 276.

MacKenzie. Margaret Helen Dawson

Pétition, 171. Rapport, 386. Adoption, 134.
Bill SD-297—1re, 401. 2e, 407. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 537. Chapitre, 277.

Macovetsky. Gertrud Maria Meta Wauer

Pétition, 100. Rapport, 315-316. Adoption, 395.
Bill SD-218—1re, 350. 2e, 359. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 278.

Mahaut. Jeannine-Aimie-Alice Mercier

Pétition, 45. Rapport, 299. Adoption, 308-309.
Bill SD-201—1re, 321. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 279.

Maisonneuve. Hubert

Pétition, 325.

Makad. Sylvia Mary Mefrige

Pétition, 35. Rapport, 174. Adoption, 190.
Bill SD-122—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 280.

Malcolm. Margit Elizabeth Mary Temke

Pétition, 37. Rapport, 147. Adoption, 157.
Bill SD-118—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 202. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 281.

Mandanici. Micheline-Laurette-Germaine Beauvais

Pétition, 33. Rapport, 277. Adoption, 284.
—Pétition retirée—

Manson. Jessie Balfour Mains McCartney

Pétition, 171. Rapport, 443. Adoption, 453.
Bill SD-307—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 282.

Manuel. Percy Herbert

Pétition, 34. Rapport, 86-87. Adoption, 98.
Bill SD-71—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 283.

Maranda. Marguerite Kenny

Pétition, 30.

Marcovitch. Helen Borer

Pétition, 35. Rapport, 278. Adoption, 284.
Bill SD-190—1re, 286. 2e différée, 293, 302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 284.

Martin. Joan Natalie Miller

Pétition, 30. Rapport, 62. Adoption, 75.

Bill SD-22—1re, 87. 2e, 98. 3e, 103. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 285.

Martin. Shella Ethel Mitchell

Pétition, 29.

Martin. Theodore Cornell Moore

Pétition, 168. Rapport, 312. Adoption, 328-329.

Bill SD-206—1re, 349. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 286.

Martindale. Esther Paula Beernaert

Pétition, 100. Rapport, 452. Adoption, 453.

Bill SD-338—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 497. Message, 497. Sanction royale, 538. Chapitre 287.

Martz. Jean Brasgold

Pétition, 138.

Marvin. Gladys Allen

Pétition, 36. Rapport, 83. Adoption, 98.

Bill SD-59—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261.

Mathieu. Jean-Louis

Pétition, 92. Rapport, 297. Adoption, 308-309.

Bill SD-195—1re, 320. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 289.

Matte. Ida Denis

Pétition, 33.

Maxwell. Bertha Sylvia Berman

Pétition, 171. Rapport, 386. Adoption, 395.

Bill SD-295—1re, 401. 2e, 407. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 537. Chapitre, 290.

McAllister. James Donald

Pétition, 168. Rapport, 335. Adoption, 354.

Bill SD-241—1re, 356. 2e, 365. 3e, 376. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 291.

McCall. Zita Mary Pardoe

Pétition, 170. Rapport, 385. Adoption, 395.

Bill SD-293—1re, 401. 2e, 407. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 537. Chapitre, 292.

McClure. Martha Waugh

Pétition, 36. Rapport, 123. Adoption, 134.

Bill SD-95—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 262. Chapitre, 293.

McConnell. Eric Alexander

Pétition, 45. Rapport, 176. Adoption, 190.

Bill SD-128—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 353. Chapitre, 294.

McNulty. Joan Howell McShane

Pétition, 35. Rapport, 96. Adoption, 104.

Bill SD-78—1re, 112. 2e, 128. 3e, 133. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 295.

Meehan. John Emily Wills

Pétition, 169.

Meehan. Marion Beulah Francis

Pétition, 29. Rapport, 71. Adoption, 89.

Bill SD-34—1re, 102. 2e, 114. 3e, 125. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 296.

Mendelsohn. Edward John

Pétition, 38. Rapport, 470. Adoption, 472.

Bill SD-344—1re, 2e et 3e, 477-478. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 297.

Metcalf. Maria Adriana Sluis

Pétition, 33. Rapport, 343. Adoption, 358.

Bill SD-253—1re, 374. 2e, 380. 3e, 388. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 298.

Milburn. Audrey Barrasford

Pétition, 169. Rapport, 446. Adoption, 453.

Bill SD-317—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 299.

Miletics. Tibor Mathias

Pétition, 170. Rapport, 349. Adoption, 358.

Bill SD-274—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 300.

Millar. Samuel Currie

Pétition, 138. Rapport, 445. Adoption, 453.

Bill SD-312—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 301.

Monette. Claire-Anne-Thérèse Verdon

Pétition, 171. Rapport, 445. Adoption, 453.

Bill SD-314—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 302.

Moore. William Irvine

Pétition, 28. Rapport, 122. Adoption, 134.

Bill SD-91—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 262. Chapitre, 303.

Moran. Mary May Helen McCormick

Pétition, 67. Rapport, 334. Adoption, 354.

Bill SD-239—1re, 356. 2e, 365. 3e, 376. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 304.

Moran. Timothy Allan

Pétition, 33. Rapport, 469. Adoption, 472.

Bill SD-340—1re, 2e et 3e, 477-478. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 305.

Moreau. Joseph

Pétition, 30. Rapport, 80-81. Adoption, 98.

Bill SD-50—1re, 106. 2e, 115. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 306.

Morgan. Meade Alexander

Pétition, 324. Rapport, 444. Adoption, 453.

Bill SD-309—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 307.

Morin. Cécile Desjardins

Pétition, 29. Rapport, 124. Adoption, 134.

Bill SD-97—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 262. Chapitre, 308.

Morin. Louise Forest

Pétition, 325.

Morin. Marie-Madeleine-Marielle Faust

Pétition, 172. Rapport, 472. Adoption, 472.

Bill SD-348—1re, 2e et 3e, 477-478. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 309.

Morrison. Marjorie Barbara Hawthorn

Pétition, 170. Rapport, 318. Adoption, 328-329.

Bill SD-226—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 310.

Morrow. Margaret Viola McCullough

Pétition, 45. Rapport, 274. Adoption, 284.

Bill SD-180—1re, 286. 2e différée, 292, 302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 311.

Moscovitch. Elaine Shirley Dorfman

Pétition, 45. Rapport, 176. Adoption, 190.

Bill SD-127—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 312.

Moscovitch. Lee Dacks

Pétition, 138. Rapport, 442. Adoption, 453.

Bill SD-303—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 313.

Mulcahy. Lois Genevieve Good

Pétition, 33. Rapport, 343. Adoption, 358.

Bill SD-255—1re, 374. 2e, 380. 3e, 388. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre 314.

Murdoch. Margaret Craig

Pétition, 28. Rapport, 48. Adoption, 55.

Bill SD-7—1re, 62. 2e, 76. 3e, 88. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 315.

Murphy. Yolande Bosse

Pétition, 35. Rapport, 146. Adoption, 157.

Bill SD-114—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 202. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 316.

Myre. Roger

Pétition, 35. Rapport, 441-442. Adoption, 453.

Bill SD-302—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 317.

N**Napasney. Daniel Edward**

Pétition, 325.

Nash. Sarah Goldfarb

Pétition, 31. Rapport, 122-123. Adoption, 134.

Bill SD-93—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 262. Chapitre, 318.

Norman. Barbara Mary Scott

Pétition, 33. Rapport, 68-69. Adoption, 89.

Bill SD-24—1re, 101. 2e, 113. 3e, 125. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 319.

Norman. Eleanor Gwyneth Henley

Pétition, 168. Rapport, 387. Adoption, 395.

Bill SD-298—1re, 401. 2e, 407. 3e, 412. Adoption par Communes, 467. Message, 467. Sanction royale, 537. Chapitre, 320.

Nosek. Zdenek

Pétition, 68. Rapport, 274. Adoption, 284.

Bill SD-179—1re, 286. 2e différée, 292, 302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 321.

Nussenbaum. Mary Friedman

Pétition, 28. Rapport, 241. Adoption, 243.

Bill SD-157—1re et 2e, 251. 3e, 256-257. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 322.

O

O'Hanley. June Bernice Rath

Pétition, 34. Rapport, 177. Adoption, 190.

Bill SD-132—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 353. Chapitre, 323.

Onions. Helen Ruby Riley

Pétition, 168. Rapport, 470. Adoption, 472.

Bill SD-342—1re, 2e et 3e, 477-478. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 324.

O'Regan. Esther Daisy Moynan

Pétition, 36. Rapport, 73. Adoption, 89.

Bill SD-39—1re, 102. 2e, 114. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 325.

P

Palangio. Michael

Pétition, 31. Rapport, 451. Adoption, 453.

Bill SD-334—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 497. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 326.

Pallotta. Giovanni

Pétition, 170.

Papineau. Anatole

Pétition, 325.

Paré. Alexandre

Pétition, 45. Rapport, 319. Adoption, 328-329.

Bill SD-229—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 327.

Paré. Marie-Jeanne-Madeleine Saint-Pierre

Pétition, 37. Rapport, 210. Adoption, 222.
 Bill SD-146—1re, 230-231. 2e, et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282.
 Sanction royale, 353. Chapitre, 328.

Parent. Marie-Lucille-Pauline St-Jacques

Pétition, 45. Rapport, 273. Adoption, 284.
 Bill SD-176—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par
 Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 329.

Parsons. Georgina Horne

Pétition, 172. Rapport, 452. Adoption, 453.
 Bill SD-337—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 497. Message, 497.
 Sanction royale, 538. Chapitre, 330.

Patenaude. Marie-Berthe-Jeannine Quesnel

Pétition, 35. Rapport, 145. Adoption, 157.
 Bill SD-111—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 202. Adoption par Communes, 516.
 Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 331.

Patrick. Alice-Christine Leduc

Pétition, 33. Rapport, 121. Adoption, 134.
 Bill SD-87—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Mes-
 sage, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 332.

Pattison. Adela Hawthorne

Pétition, 170. Rapport, 444. Adoption, 453.
 Bill SD-311—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Mes-
 sage, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 333.

Pavlovich. Alexander

Pétition, 170. Rapport, 372. Adoption, 380.
 Bill SD-284—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Mes-
 sage, 467. Sanction royale, 536. Chapitre, 334.

Pearson. Marjorie Seymour Hammond

Pétition, 36. Rapport, 174-175. Adoption, 190.
 Bill SD-123—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Mes-
 sage, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 335.

Peate. Jane Holliday Cadenhead

Pétition, 33. Rapport, 124. Adoption, 134.
 —Pétition retirée—

Petit. André Maurice

Pétition, 45. Rapport, 370. Adoption, 380.
 Bill SD-276—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 516. Mes-
 sage, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 336.

Phillips. Margery Fletcher Dennis

Pétition, 171. Rapport, 386. Adoption, 395.

Bill SD-296—1re, 401. 2e, 407. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 537. Chapitre, 337.

Phillips. Mary Jane Holmes

Pétition, 29. Rapport, 69. Adoption, 89.

Bill SD-26—1re, 102. 2e, 113. 3e, 125. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 338.

Pigeon. Joseph-Eugène-Gérard

Pétition, 33.

Pinsky. Ghitta Caiserman

Pétition, 169. Rapport, 342. Adoption, 358.

Bill SD-251—1re, 364. 2e, 380. 3e, 388. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 339.

Plam. Joyce Rosemary Hudson

Pétition, 28. Rapport, 471. Adoption, 472.

Bill SD-346—1re, 2e et 3e, 477-478. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 340.

Plamondon. Flore Crevier

Pétition, 68. Rapport, 208. Adoption, 222.

Bill SD-140—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 341.

Plotkin. Ben

Pétition, 171. Rapport, 349. Adoption, 358.

Bill SD-273—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 342.

Polka. Lola Goldberg

Pétition, 325.

Pottel. Claire Segal

Pétition, 29. Rapport, 119. Adoption, 134.

Bill SD-81—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 343.

Poulin. Yvon

Pétition, 169. Rapport, 448. Adoption, 453.

Bill SD-325—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 344.

Pouliot. Marcel

Pétition, 170.

Powell. Sydney Arthur

Pétition, 33. Rapport, 60-61. Adoption, 75.

Bill SD-18—1re, 87. 2e, 98. 3e, 103. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 345.

Prader. Franz

Pétition, 67. Rapport, 315. Adoption, 328-329.

Bill SD-216—1re, 350. 2e, 359-360. 3e, 363. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 346.

R**Radmore. Margaret Eleanor Williams**

Pétition, 33.

Rajeczky. Margaret Soll

Pétition, 34. Rapport, 120. Adoption, 134.

Bill SD-84—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 347.

Rakauskas. Omula Karnitis

Pétition, 169. Rapport, 450. Adoption, 453.

Bill SD-332—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 497. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 348.

Raymo. Norma Margaret Martin

Pétition, 92. Rapport, 446. Adoption, 453.

Bill SD-316—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 349.

Reed. Abbie Alice Mahon

Pétition, 35. Rapport, 120-121. Adoption, 134.

Bill SD-86—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 350.

Reisinger. Rosalie Jakes

Pétition, 33. Rapport, 147. Adoption, 157.

Bill SD-116—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 202. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 351.

Rewoski. Paul

Pétition, 33. Rapport, 241-242. Adoption, 243.

Bill SD-158—1re et 2e, 251. 3e, 256-257. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 352.

Rey. Louis-Gustave

Pétition, 37. Rapport, 314. Adoption, 328-329.

Bill SD-212—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 353.

Richter. Grace Evelyn Heggtveit

Pétition, 172. Rapport, 451. Adoption, 453.

Bill SD-335—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 497. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 354.

Rivet. Ovila

Pétition, 37. Rapport, 372. Adoption, 380.

Bill SD-382—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 536. Chapitre, 355.

Robbins. Iris Marion Saunders

Pétition, 137. Rapport, 370. Adoption, 380.

Bill SD-277—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 536. Chapitre, 356.

Robert. Audrey Edna Watson

Pétition, 36. Rapport, 120. Adoption, 134.

Bill SD-85—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 357.

Roberti. Jan

Pétition, 31. Rapport, 207. Adoption, 222.

Bill SD-135—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 358.

Robinson. Kathleen Iris Daunt

Pétition, 325.

Robinson. Kathleen Iris Daunt

Pétition, 28. Rapport, 82-83. Adoption, 98.

Bill SD-57—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 359.

Robitaille. Gaston-Marcel-Georges

Pétition, 172. Rapport, 277. Adoption, 284.

—Pétition retirée—

Roblee. Mildred May Eunice Charron

Pétition, 37. Rapport, 299. Adoption, 308-309.

Bill SD-203—1re, 321. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 360.

Rodzvicia. Théophile Casimir

Pétition, 33.

Roper. Catherine Anne Gillis

Pétition, 169. Rapport, 372-373. Adoption, 380.

Bill SD-285—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 536. Chapitre, 361.

Rosen. Esther Lilian Issenman

Pétition, 28. Rapport, 95-96. Adoption, 104.

Bill SD-76—1re, 111. 2e, 128. 3e, 133. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 362.

Rosenweig. Patricia Burnell Fraser

Pétition, 33. Rapport, 61. Adoption, 75.

Bill SD-20—1re, 87. 2e, 98. 3e, 103. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 363.

Ross. Audrey Elsie Asbury

Pétition, 34. Rapport, 276. Adoption, 284.

Bill SD-184—1re, 286. 2e différée, 292, 302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 364.

Ross. Jeannette Bélanger

Pétition, 169. Rapport, 371. Adoption, 380.

Bill SD-279—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 536. Chapitre, 365.

Ross. Marian Ida Rex

Pétition, 169. Rapport, 317. Adoption, 328-329.

Bill SD-224—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 366.

Ross. Vivian Joyce Taylor

Pétition, 35. Rapport, 82. Adoption, 98.

Bill SD-55—1re, 106. 2e, 115. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 367.

Rotman. Frances Lerner

Pétition, 36. Rapport, 344. Adoption, 358.

Bill SD-256—1re, 374. 2e, 380. 3e, 389. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 368.

Rouanet. Georges-Jean-Victor

Pétition, 171.

Roy. Hélène Dagenais

Pétition, 45. Rapport, 175. Adoption, 190.

Bill SD-124—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 369.

Roy. Marie-Louise Fauteux

Pétition, 45. Rapport, 271. Adoption, 284.

Bill SD-168—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 370.

Roy. Oscar

Pétition, 67. Rapport, 341. Adoption, 358.

Bill SD-247—1re, 374. 2e, 380. 3e, 388. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 371.

Rudner. Lillian Haber

Pétition, 37. Rapport, 95. Adoption, 102.

Bill SD-75—1re, 111. 2e, 128. 3e, 133. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 372.

Ruel. Joseph-Louis-Henri-Noé-Maurice

Pétition, 33.

S**Sainitzer. Gisela Antonie Anita Popp**

Pétition, 34. Rapport, 209. Adoption, 222.

Bill SD-143—1re, 230-231. 2e et 3e, 244-245. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 373.

Sandberg. Maria-Louise Ahnhudt

Pétition, 68. Rapport, 272. Adoption, 284.

Bill SD-171—1re, 286. 2e différée, 292, 301. 2e, 307. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 374.

Sarrouin. Denise-Claire Lescarbeau

Pétition, 325.

Sceviour. James Joseph

Pétition, 171.

Schiller. Josephine Zauberman

Pétition, 34. Rapport, 73. Adoption, 89.

Bill SD-41—1re, 102. 2e, 114. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 375.

Schofield. Olive Bowes

Pétition, 168.

Schreider. Pearl Severs

Pétition, 28. Rapport, 82. Adoption, 98.

Bill SD-54—1re, 106. 2e, 115. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 376.

Schwartz. Sheila Carole Neidik

Pétition, 36. Rapport, 275. Adoption, 284.

Bill SD-181—1re, 286. 2e différée, 292, 302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 377.

Scudamore. Helen Mary Margeson Ransome

Pétition, 325. Rapport, 445. Adoption, 453.

Bill SD-313—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 378.

Seeman. Ana Nili Indursky

Pétition, 31. Rapport, 96. Adoption, 104.

Bill SD-77—1re, 111. 2e, 128. 3e, 133. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 379.

Segal. Bella Valinsky

Pétition, 93. Rapport, 372. Adoption, 380.

Bill SD-283—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 536. Chapitre, 380.

Segal. Irene Kramer

Pétition, 37. Rapport, 343. Adoption, 358.

Bill SD-254—1re, 374. 2e, 380. 3e, 388. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 381.

Segal. Miriam Keppel

Pétition, 27. Rapport, 83. Adoption, 98.

Bill SD-60—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 382.

Sénécal. Jeanne-d'Arc Gravelle

Pétition, 36. Rapport, 68. Adoption, 89.

Bill SD-23—1re, 101. 2e, 113. 3e, 125. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 383.

Sepchuk. Stanley

Pétition, 169.

Shacklock. Jean Grant

Pétition, 28. Rapport, 95. Adoption, 104.

Bill SD-73—1re, 111. 2e, 128. 3e, 133. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 384.

Shalinsky. Helen Linda Reisman

Pétition, 30.

Sherman. Irving

—Voir: Sherman. Issie—

Sherman. Issie (autrement connue sous le nom de Irving Sherman)**Sherwood. Brenda May Newbury**

Pétition, 92. Rapport, 313. Adoption, 328-329.

Bill SD-208—1re, 349. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 385.

Shukoff. Eleonora Dudarowa

Pétition, 172. Rapport, 370-371. Adoption, 380.

Bill SD-278—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 536. Chapitre, 386.

Shuster. Helen Landau

Pétition, 169.

Singer. Anne Nadigel

Pétition, 34. Rapport, 46. Adoption, 55.

—*Pétition retirée*—

Smiley. Drois Margaret Turner

Pétition, 37. Rapport, 131-132. Adoption, 141.

Bill SD-101—1re, 148. 2e, 157. 3e, 164. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 387.

Smith. Georgina Joan Saunders

Pétition, 35. Rapport, 121. Adoption, 134.

Bill SD-88—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 388.

Somerville. Bernice Sylvia Sinclair

Pétition, 29. Rapport, 79. Adoption, 98.

Bill SD-46—1re, 106. 2e, 114. 3e, 126. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 389.

Sorba. Pierre-Joseph-Gabriel

Pétition, 68. Rapport, 299-300. Adoption, 308-309.

Bill SD-204—1re, 321. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 390.

Sproule. James Howard

Pétition, 45. Rapport, 451-452. Adoption, 453.

—*Pétition retirée*—

Stamp. Robert William

Pétition, 34. Rapport, 240. Adoption, 243.

Bill SD-154—1re et 2e, 251. 3e, 256-257. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 391.

Staples. Frank William

Pétition, 138. Rapport, 274. Adoption, 284.

Bill SD-178—1re, 286. 2e différée, 292, 302. 2e, 308. 3e, 322. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 392.

Steppan. Erwin Thomas

Pétition, 325.

Stopnicki. Salla Weisman (autrement connue sous le nom de Sally Weisman Stopnicki)

Pétition, 92. Rapport, 371. Adoption, 380.

Bill SD-281—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 536. Chapitre, 393.

Stopnicki. Sally Weisman

Voir: Stopnicki. Salla Weisman.

Strathy. Thelma Georgine Ferguson

Pétition, 34. Rapport, 86. Adoption, 98.

Bill SD-70—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 394.

Suchereault. Pierrette (autrement connue sous le nom de Pierrette Chussereault)

Pétition, 30. Rapport, 146. Adoption, 157.

Bill SD-113—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 202. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 395.

Sztecshyns. Janos (autrement connu sous le nom de Jean Sztecshyns)

Pétition, 28. Rapport, 48. Adoption, 55.

Bill SD-6—1re, 62. 2e, 76. 3e, 88. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 396.

Sztecshyns. Jean

—Voir: Sztecshyns. Janos—

T**Takacs. Mose**

Pétition, 93. Rapport, 344. Adoption, 358.

Bills SD-257—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 397.

Tanton. Philippa Jane Hutchins

Pétition, 171.

Tatelman. Bryan Fish

Pétition, 28. Rapport, 341. Adoption, 358.

Bill SD-248—1re, 374. 2e, 380. 3e, 388. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 398.

Taylor. Bryan Mills

Pétition, 34. Rapport, 121. Adoption, 134.

Bill SD-89—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 399.

Terry. William Harrison

Pétition, 31. Rapport, 506. Adoption, 507.

—Pétition rejetée—

Thacker. Brenda Mary Pardy

Pétition, 325.

Théroux. Viola Gertrude Elizabeth Boyd

Pétition, 34. Rapport, 60. Adoption, 75.

Bill SD-17—1re, 87. 2e, 98. 3e, 103. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 400.

Thomas. Gertrude Czerny

—Voir: Thomschitz. Gertrude Czerny—

Thomas. Margaret Isabella MacKellar

Pétition, 170. Rapport, 505-506. Adoption, 507.

Bill SD-352—1re, 2e et 3e, 507. Adoption par Communes, 532. Message, 532. Sanction royale, 538. Chapitre, 401.

Thomschitz. Gertrude Czerny (autrement connue sous le nom de Gertrude Czerny Thomas)

Pétition, 30. Rapport, 47. Adoption, 55.

Bill SD-3—1re, 62. 2e, 76. 3e, 88. Adoption par Communes, 196. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 402.

Tremblay. Raymonde Gagnon

—Voir: Annulations—

Trottier. Joseph Jules Robert

Pétition, 34. Rapport, 242. Adoption, 243.

—Pétition rejetée—

Trudel. Dorothy Vera Doyle

Pétition, 169. Rapport, 334. Adoption, 354.

Bill SD-238—1re, 356. 2e, 365. 3e, 376. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 404.

Tuke. Ellen Wilk

Pétition, 169. Rapport, 387-388. Adoption, 395.

Bill SD-300—1re, 401. 2e, 407. 3e, 412. Adoption par Communes, 467. Message, 467. Sanction royale, 537. Chapitre, 405.

Tyson. Monique-Andrée Séguin

Pétition, 170. Rapport, 385-386. Adoption, 395.

Bill SD-294—1re, 401. 2e, 407. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 537. Chapitre, 406.

U**Ujvary. Helen Ann Kovach**

Pétition, 37. Rapport, 131. Adoption, 141.

Bill SD-99—1re, 148. 2e, 157. 3e, 164. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 407.

Ursano. Maria Carpentieri

Pétition, 137.

Usher. Ruth Mary Morgenstern

Pétition, 168. Rapport, 373. Adoption, 380.

Bill SD-288—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 537. Chapitre, 408.

V**Vadnais. Gaston**

Pétition, 34. Rapport, 300. Adoption, 308-309.

Bill SD-205—1re, 321. 2e, 329. 3e, 337. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 409.

Vanier. Dorothea Jenkins

Pétition, 34.

Vermette. Roger

Pétition, 36.

Vézina. Thérèse Courteau

Pétition, 34.

Villeneuve. Doris O'Dell

Pétition, 137.

Volchuk. Lillianne Reed

Pétition, 68. Rapport, 313. Adoption, 328-329.

Bill SD-209—1re, 349. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 410.

W**Waicenberg. Sonia Konefsky**

Pétition, 28.

Walker. Elisabeth Marguerite Le Febvre

Pétition, 93. Rapport, 348. Adoption, 358.

Bill SD-270—1re, 375. 2e, 381. 3e, 389. Adoption par Communes, 423. Message, 423. Sanction royale, 437. Chapitre, 411.

Walker. Joyce Middlehurst

Pétition, 168.

Ward. Maurice Sykes

Pétition, 325.

Warhaft. Max

Pétition, 34.

Watson. Joan Elizabeth Healy

Pétition, 138. Rapport, 315. Adoption, 328-329.
Bill SD-215—1re, 350. 2e, 358. 3e, 363. Adoption par Communes, 399. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 412.

Weber. Maria Hocheder

Pétition, 325.

Weber. Sylvia Florence Van Straten

Pétition, 30. Rapport, 72. Adoption, 89.
Bill SD-36—1re, 102. 2e, 114. 3e, 125. Adoption par Communes, 197. Message, 198. Sanction royale, 260. Chapitre, 413.

Walsh. Simone-Alberta Chrétien

Pétition, 137. Rapport, 470. Adoption, 472.
Bill SD-343—1re, 2e et 3e, 477-478. Adoption par Communes, 516. Message, 516. Sanction royale, 538. Chapitre, 414.

Werbitt. Rose Celia Logette

Pétition, 369. Rapport, 442. Adoption, 453.
—Pétition retirée—

Whiston. Henry Frank

Pétition, 34. Rapport, 85. Adoption, 98.
Bill SD-65—1re, 107. 2e, 115. 3e, 127. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 261. Chapitre, 415.

Willard. Eddie Ronald Joe

Pétition, 100. Rapport, 374. Adoption, 380.
Bill SD-289—1re, 401. 2e, 406. 3e, 412. Adoption par Communes, 466. Message, 467. Sanction royale, 537. Chapitre, 416.

Williams. Carol May Campbell

Pétition, 171. Rapport, 444. Adoption, 453.
Bill SD-310—1re, 2e et 3e, 460-461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 417.

Wojciechowski. Witolda Poplawska

Pétition, 31. Rapport, 123. Adoption, 134.
Bill SD-94—1re, 139. 2e, 150. 3e, 156. Adoption par Communes, 198. Message, 198. Sanction royale, 262. Chapitre, 418.

Woods. Charles

Pétition, 172.

Wright. Allan Ray

Pétition, 325. Rapport, 449. Adoption, 453.
Bill SD-328—1re, 2e et 3e, 461. Adoption par Communes, 496. Message, 497. Sanction royale, 537. Chapitre, 419.

Wright. Joseph Rolland

Pétition, 34. Rapport, 146-147. Adoption, 157.

Bill SD-115—1re, 178. 2e, 191-192. 3e, 202. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 352. Chapitre, 420.

Wright. Marcelle-Flore Terrecault

Pétition, 28. Rapport, 353. Adoption, 354.

Bill SD-234—1re, 356. 2e, 365. 3e, 375. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 421.

Y**Yerzy. Tanya Burstein**

Pétition, 93. Rapport, 241. Adoption, 243.

Bill SD-155—1re et 2e, 251. 3e, 256-257. Adoption par Communes, 282. Message, 282. Sanction royale, 353. Chapitre, 422.

Young. Marjorie Winifred Joyce White

Pétition, 169. Rapport, 319. Adoption, 328-329.

Bill SD-231—1re, 350. 2e, 359. 3e, 363. Adoption par Communes, 400. Message, 400. Sanction royale, 436. Chapitre, 423.

Young. Suzanne Mary Florence Peyton

Pétition, 93. Rapport, 335. Adoption, 354.

Bill SD-243—1re, 357. 2e, 365. 3e, 376. Adoption par Communes, 422. Message, 423. Sanction royale, 436. Chapitre, 424.

Z**Zimendstark. Ida Shlafman**

Pétition, 37. Rapport, 275. Adoption, 284.

Bill SD-183—1re, 286. 2e différée, 292, 302. Adoption par Communes, 398. Message, 400. Sanction royale, 435. Chapitre, 425.

Zuk. Michael

Pétition, 28. Rapport, 177. Adoption, 190.

Bill SD-133—1re, 191. 2e, 212. 3e, 220. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 353. Chapitre, 426.

Le Ministère
Les principaux fonctionnaires du Conseil privé

Les Sénateurs
(Inscrits par ordre d'ancienneté,
par ordre alphabétique
et par provinces)

Comités permanents, mixtes et spéciaux
du Sénat

Sénateur décédé immédiatement avant la session parlementaire
de 1959

Les hauts fonctionnaires et les chefs
des principaux services du Sénat

La Bibliothèque du Parlement

(Lors de la Dissolution, le 18 juillet 1959)

MEMBRES DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Lors de la prorogation, le 18 juillet 1959.

Le très hon. JOHN GEORGE DIEFENBAKER, M.P.	Premier ministre
L'hon. HOWARD CHARLES GREEN, M.P.	Ministre des Travaux publics et Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
L'hon. DONALD METHUEN FLEMING, M.P.	Ministre des Finances et Receveur général
L'hon. ALFRED JOHNSON BROOKS, M.P.	Ministre des Affaires des anciens combattants
L'hon. GEORGE HEES, M.P.	Ministre des Transports
L'hon. LÉON BALCER, M.P.	Solliciteur général
L'hon. GEORGE RANDOLPH PEARKES, M.P.	Ministre de la Défense nationale
L'hon. GORDON MINTO CHURCHILL, M.P.	Ministre du Commerce
L'hon. EDMUND DAVIE FULTON, M.P.	Ministre de la Justice et Procureur général
L'hon. GEORGE CLYDE NOWLAN, M.P.	Ministre du Revenu national
L'hon. DOUGLAS SCOTT HARKNESS, M.P.	Ministre de l'Agriculture
L'hon. ELLEN LOUKS FAIRCLOUGH, M.P.	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. J. ANGUS MACLEAN, M.P.	Ministre des Pêcheries
L'hon. MICHAEL STARR, M.P.	Ministre du Travail
L'hon. WILLIAM McLEAN HAMILTON, M.P. ...	Ministre des Postes
L'hon. JAMES MACKERRAS MACDONNELL, M.P. .	Ministre sans portefeuille
L'hon. WILLIAM J. BROWNE, M.P.	Ministre sans portefeuille
L'hon. PAUL COMTOIS, M.P.	Ministre des Mines et des Relevés techniques
L'hon. JAY WALDO MONTEITH, M.P.	Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social
L'hon. FRANCIS ALVIN GEORGE HAMILTON, M.P.	Ministre du Nord canadien et des Ressources nationales
L'hon. RAYMOND JOSEPH MICHAEL O'HURLEY, M.P.	Ministre de la Production de défense
L'hon. HENRI COURTEMANCHE, M.P.	Secrétaire d'État

PRINCIPAUX FONCTIONNAIRES DU CONSEIL PRIVÉ

R. B. BRYCE	Greffier du Conseil privé et Secrétaire du Cabinet
A. M. HILL	Greffier adjoint du Conseil privé

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

LORS DE LA PROROGATION, LE 18 JUILLET 1959

LE PRÉSIDENT L'HONORABLE MARK R. DROUIN

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
ARTHUR C. HARDY, C.P.....	Leeds.....	Brockville (Ont.)
DONAT RAYMOND.....	de la Vallière.....	Montréal (P.Q.)
CAIRINE R. WILSON, M ^{me}	Rockcliffe.....	Ottawa (Ont.)
RALPH BYRON HORNER.....	Blaine-Lake.....	Blaine-Lake (Sask.)
WALTER MORLEY ABELTINE.....	Rosetown.....	Rosetown (Sask.)
FELIX P. QUINN.....	Bedford-Halifax.....	Bedford (N.-É.)
JOHN T. HAIG, C.P.....	Winnipeg.....	Winnipeg (Man.)
JOHN WALLACE de B. FARRIS.....	Vancouver-Sud.....	Vancouver (C.-B.)
ADRIAN K. HUGESSEN.....	Inkerman.....	Montréal (P.Q.)
NORMAN P. LAMBERT.....	Ottawa.....	Ottawa (Ont.)
ARTHUR-LUCIEN BEAUBIEN.....	Provencher.....	Saint-Jean-Baptiste (Man.)
ARISTIDE BLAIS.....	Saint-Albert.....	Edmonton (Alb.)
CHARLES BENJAMIN HOWARD.....	Wellington.....	Sherbrooke (P.Q.)
SALTER ADRIAN HAYDEN.....	Toronto.....	Toronto (Ont.)
NORMAN McLEOD PATERSON.....	Thunder-Bay.....	Fort-William (Ont.)
WILLIAM DAUM EULER, C.P.....	Waterloo.....	Kitchener (Ont.)
LÉON-MERCIER GOUIN.....	de Salaberry.....	Montréal (P.Q.)
THOMAS VIEN, C.P.....	de Lorimier.....	Outremont (P.Q.)
WILLIAM RUPERT DAVIES.....	Kingston.....	Toronto (Ont.)
GORDON PETER CAMPBELL.....	Toronto.....	Toronto (Ont.)
WISHART McLEA ROBERTSON, C.P.....	Shelburne.....	Truro (N.-É.)
TÉLESPHORE-DAMIEN BOUCHARD.....	Les Laurentides.....	Saint-Hyacinthe (P.Q.)
CYRILLE VAILLANCOURT.....	Kennebec.....	Lévis (P.Q.)
THOMAS ALEXANDER CRERAR, C.P.....	Churchill.....	Winnipeg (Man.)
WILLIAM HORACE TAYLOR.....	Norfolk.....	R.R. n° 3, Brantford (Ont.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
FRED WILLIAM GERSHAW.....	Medicine-Hat.....	Medicine-Hat (Alb.)
JOHN POWER HOWDEN.....	Saint-Boniface.....	Norwood-Grove (Man.)
VINCENT DUPUIS.....	Rigaud.....	Montréal (P.Q.)
CHARLES L. BISHOP.....	Ottawa.....	Ottawa (Ont.)
JOHN JAMES KINLEY.....	Queens-Lunenburg.....	Lunenburg (N.-É.)
CLARENCE JOSEPH VENIOT.....	Gloucester.....	Bathurst (N.-B.)
ARTHUR WENTWORTH ROEBUCK.....	Toronto-Trinity.....	Toronto (Ont.)
JOHN ALEXANDER McDONALD.....	Kings.....	Halifax (N.-É.)
ALEXANDER NEIL McLEAN.....	Nouveau-Brunswick-Sud....	Saint-Jean (N.-B.)
GEORGE PERCIVAL BURCHILL.....	Northumberland- Miramichi.....	South-Nelson (N.-B.)
JEAN-MARIE DESSUREAULT.....	Stadacona.....	Québec (P.Q.)
PAUL-HENRI BOUFFARD.....	Grandville.....	Québec (P.Q.)
JAMES GRAY TURGEON.....	Cariboo.....	Vancouver (C.-B.)
STANLEY STEWART McKEEN.....	Vancouver.....	Vancouver (C.-B.)
THOMAS FARQUHAR.....	Algoma.....	Little-Current (Ont.)
JOSEPH-WILLIE COMEAU.....	Clare.....	Comeauville (N.-É.)
THOMAS H. WOOD.....	Regina.....	Regina (Sask.)
THOMAS VINCENT GRANT.....	Montague.....	Montague (Î. P.-É.)
WILLIAM ALEXANDER FRASER.....	Trenton.....	Trenton (Ont.)
WILLIAM HENRY GOLDING.....	Huron-Perth.....	Seaforth (Ont.)
GEORGE H. BARBOUR.....	Prince.....	Charlottetown (Î. P.-É.)
ALEXANDER BOYD BAIRD.....	Saint-Jean.....	Saint-Jean (T.-N.)
RAY PETTEN.....	Bonavista.....	Saint-Jean (T.-N.)
THOMAS REID.....	New-Westminster.....	New-Westminster (C.-B.)
J. WESLEY STAMBAUGH.....	Bruce.....	Bruce (Alb.)
GORDON B. ISNOR.....	Halifax-Dartmouth.....	Halifax (N.-É.)
CALVERT C. PRATT.....	Saint-Jean-Ouest.....	Saint-Jean (T.-N.)
MICHAEL G. BASHA.....	West-Coast.....	Curling (T.-N.)
MARIANA BEAUCHAMP JODOIN, M ^{me}	Sorel.....	Montréal (P.Q.)
MURIEL McQUEEN FERGUSSON, M ^{me}	Fredericton.....	Fredericton (N.-B.)
ALLAN L. WOODROW.....	Toronto-Centre.....	Toronto (Ont.)
FREDERICK GORDON BRADLEY, C.P.....	Bonavista-Twillingate.....	Bonavista (T.-N.)
WILLIAM ROSS MACDONALD, C.P.....	Brantford.....	Brantford (Ont.)
JOSEPH-ARTHUR BRADETTE.....	Cochrane.....	Cochrane (Ont.)
LÉONARD-DAVID-SWEEZEY TREMBLAY.....	Lauzon.....	Saint-Malachie (P.Q.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
SARTO FOURNIER.....	de Lanaudière.....	Montréal (P.Q.)
AUREL-D. LÉGER.....	Kent.....	Grande-Digue (N.-B.)
JOHN J. CONNOLLY.....	Ottawa-Ouest.....	Ottawa (Ont.)
NANCY HODGES, M ^{me}	Victoria.....	Victoria (C.-B.)
DONALD CAMERON.....	Banff.....	Edmonton (Alb.)
WILLIAM M. WALL.....	Winnipeg.....	Winnipeg (Man.)
DAVID A. CROLL.....	Toronto-Spadina.....	Toronto (Ont.)
THOMAS D'ARCY LEONARD.....	Toronto-Rosedale.....	Toronto (Ont.)
FRED A. McGRAND.....	Sunbury.....	Fredericton-Junction (N.-B.)
CALIXTE-F. SAVOIE.....	L'Acadie.....	Moncton (N.-B.)
DONALD SMITH.....	Queens-Shelburne.....	Liverpool (N.-É.)
HAROLD CONNOLLY.....	Halifax-Nord.....	Halifax (N.-É.)
FLORENCE ELSIE INMAN, M ^{me}	Murray-Harbour.....	Montague (Î. P.-É.)
HARTLAND DE MONTARVILLE MOLSON.....	Alma.....	Montréal (P.Q.)
CHARLES GAVAN POWER, C.P.....	Golfe.....	Saint-Pacôme (P.Q.)
JEAN-FRANÇOIS POULIOT.....	de la Durantaye.....	Rivière-du-Loup (P.Q.)
SYDNEY JOHN SMITH.....	Kamloops.....	Kamloops (C.-B.)
AUSTIN CLAUDE TAYLOR.....	Westmorland.....	Salisbury (N.-B.)
WILLIAM-ALBERT BOUCHER.....	Prince-Albert.....	Prince-Albert (Sask.)
HENRI-CHARLES BOIS.....	Montarville.....	Saint-Bruno Co. Chambly (P.Q.)
J.-EUGÈNE LEFRANÇOIS.....	Repentigny.....	Montréal (P.Q.)
GEORGE STANLEY WHITE.....	Hastings-Frontenac.....	Madoc (Ont.)
MARK R. DROUIN (Président).....	La Salle.....	Québec (P.Q.)
CLARENCE V. EMERSON.....	Saint-Jean-Albert.....	Saint-Jean (N.-B.)
JOSEPH A. SULLIVAN.....	York-Nord.....	Toronto (Ont.)
WILLIAM RALPH BRUNT.....	Hanover.....	Hanover (Ont.)
ARTHUR M. PEARSON.....	Lumsden.....	Lumsden (Sask.)
LÉON MÉTHOT.....	Shawinigan.....	Trois-Rivières (P.Q.)
GUSTAVE MONETTE.....	Mille-Îles.....	Montréal (P.Q.)
JOHN JOSEPH MACDONALD.....	Queens.....	R. R. 9, Charlottetown (Î. P.-É.)
GUNNAR S. THORVALDSON.....	Winnipeg-Sud.....	Winnipeg (Man.)
JAMES GLADSTONE.....	Lethbridge.....	Cardston (Alb.)
LIONEL CHOQUETTE.....	Ottawa-Est.....	Ottawa (Ont.)
JOHN G. HIGGINS.....	Saint-Jean Est.....	Saint-Jean (T.-N.)
JOHN ALEXANDER BUCHANAN.....	Edmonton.....	Edmonton (Alb.)
JOHN HNATYSHYN.....	Saskatoon.....	Saskatoon (Sask.)

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE

LORS DE LA PROROGATION, LE 18 JUILLET 1959

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
ASELTINE, WALTER M.	Rosetown.	Rosetown (Sask.)
BAIRD, ALEXANDER BOYD.....	Saint-Jean.....	Saint-Jean (T.-N.)
BARBOUR, GEORGE H.....	Prince.....	Charlottetown (Î. P.-É.)
BASHA, MICHAEL G.....	West-Coast.....	Curling (T.-N.)
BEAUBIEN, ARTHUR-LUCIEN.....	Provencher.....	Saint-Jean-Baptiste (Man.)
BISHOP, CHARLES L.....	Ottawa.....	Ottawa (Ont.)
BLAIS, ARISTIDE.....	Saint-Albert.....	Edmonton (Alb.)
BOIS, HENRI-C.....	Montarville.....	Saint-Bruno Co. Chambly (P.Q.)
BOUCHARD, TÉLESPHORE-DAMIEN.....	Les Laurentides.....	Saint-Hyacinthe (P.Q.)
BOUCHER, WILLIAM-A.....	Prince-Albert.....	Prince-Albert (Sask.)
BOUFFARD, PAUL-HENRI.....	Grandville.....	Québec (P.Q.)
BRADETTE, JOSEPH-ARTHUR.....	Cochrane.....	Cochrane (Ont.)
BRADLEY, FREDERICK GORDON, C.P.....	Bonavista-Twillingate.....	Bonavista (T.-N.)
BRUNT, WILLIAM R.....	Hanover.....	Hanover (Ont.)
BUCHANAN, JOHN A.....	Edmonton.....	Edmonton (Alb.)
BURCHILL, GEORGE PERCIVAL.....	Northumberland- Miramichi.....	South-Nelson (N.-B.)
CAMERON, DONALD.....	Banff.....	Edmonton (Alb.)
CAMPBELL, G. PETER.....	Toronto.....	Toronto (Ont.)
CHOQUETTE, LIONEL.....	Ottawa-Est.....	Ottawa (Ont.)
COMEAU, JOSEPH-WILLIE.....	Clare.....	Comeauville (N.-É.)
CONNOLLY, HAROLD.....	Halifax-Nord.....	Halifax (N.-É.)
CONNOLLY, JOHN J.....	Ottawa-Ouest.....	Ottawa (Ont.)
CRERAR, THOMAS ALEXANDER, C.P.....	Churchill.....	Winnipeg (Man.)
CROLL, DAVID A.....	Toronto-Spadina.....	Toronto (Ont.)
DAVIES, WILLIAM RUPERT.....	Kingston.....	Toronto (Ont.)
DESSUREAULT, JEAN-MARIE.....	Stadacona.....	Québec (P.Q.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
DROUIN, MARK R. (Président).....	La Salle.....	Québec (P.Q.)
DUPUIS, VINCENT.....	Rigaud.....	Montréal (P.Q.)
EMERSON, CLARENCE V.....	Saint-Jean-Albert.....	Saint-Jean (N.-B.)
EULER, WILLIAM D., C.P.....	Waterloo.....	Kitchener (Ont.)
FARQUHAR, THOMAS.....	Algoma.....	Little-Current (Ont.)
FARRIS, JOHN WALLACE DE B.....	Vancouver-Sud.....	Vancouver (C.-B.)
FERGUSSON, M ^{me} MURIEL McQUEEN.....	Fredericton.....	Fredericton (N.-B.)
FOURNIER, SARTO.....	de Lanaudière.....	Montréal (P.Q.)
FRASER, WILLIAM ALEXANDER.....	Trenton.....	Trenton (Ont.)
GERSHAW, FRED WILLIAM.....	Medicine-Hat.....	Medicine-Hat (Alb.)
GLADSTONE, JAMES.....	Lethbridge.....	Cardston (Alb.)
GOLDING, WILLIAM HENRY.....	Huron-Perth.....	Seaforth (Ont.)
GOUIN, LÉON-MERCIER.....	de Salaberry.....	Montréal (P.Q.)
GRANT, THOMAS VINCENT.....	Montague.....	Montague (Î. P.-É.)
HAIG, JOHN T., C.P.....	Winnipeg.....	Winnipeg (Man.)
HARDY, ARTHUR C., C.P.....	Leeds.....	Brockville (Ont.)
HAYDEN, SALTER A.....	Toronto.....	Toronto (Ont.)
HIGGINS, JOHN G.....	Saint-Jean Est.....	Saint-Jean (T.-N.)
HNATYSHYN, JOHN.....	Saskatoon.....	Saskatoon (Sask.)
HODGES, M ^{me} NANCY.....	Victoria.....	Victoria (C.-B.)
HORNER, RALPH BYRON.....	Blaine-Lake.....	Blaine-Lake (Sask.)
HOWARD, CHARLES B.....	Wellington.....	Sherbrooke (P.Q.)
HOWDEN, JOHN POWER.....	Saint-Boniface.....	Norwood-Grove (Man.)
HUGESSEN, ADRIAN K.....	Inkerman.....	Montréal (P.Q.)
INMAN, M ^{me} FLORENCE ELSIE.....	Murray-Harbour.....	Montague (Î. P.-É.)
ISNOR, GORDON B.....	Halifax-Dartmouth.....	Halifax (N.-É.)
JODOIN, M ^{me} MARIANA BEAUCHAMP.....	Sorel.....	Montréal (P.Q.)
KINLEY, JOHN JAMES.....	Queens-Lunenburg.....	Lunenburg (N.-É.)
LAMBERT, NORMAN P.....	Ottawa.....	Ottawa (Ont.)
LEFRANÇOIS, J.-EUGÈNE.....	Repentigny.....	Montréal (P.Q.)
LÉGER, AUREL-D.....	Kent.....	Grande-Digue (N.-B.)
LEONARD, THOMAS D'ARCY.....	Toronto-Rosedale.....	Toronto (Ont.)
MACDONALD, JOHN J.....	Queens.....	R.R. 9, Charlottetown (Î. P.-É.)
MACDONALD, WILLIAM ROSS, C.P.....	Brantford.....	Brantford (Ont.)
McDONALD, JOHN ALEXANDER.....	Kings.....	Halifax (N.-É.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
McGRAND, FRED A.....	Sunbury.....	Fredericton-Junction (N.-B.)
McKEEN, STANLEY STEWART.....	Vancouver.....	Vancouver (C.-B.)
McLEAN, ALEXANDER NEIL.....	Nouveau-Brunswick-Sud...	Saint-Jean (N.-B.)
MÉTHOT, LÉON.....	Shawinigan.....	Trois-Rivières (P.Q.)
MOLSON, HARTLAND DE MONTARVILLE.....	Alma.....	Montréal (P.Q.)
MONETTE, GUSTAVE.....	Mille-Îles.....	Montréal (P.Q.)
PATERSON, NORMAN McL.....	Thunder-Bay.....	Fort-William (Ont.)
PEARSON, ARTHUR M.....	Lumsden.....	Lumsden (Sask.)
PETTEN, RAY.....	Bonavista.....	Saint-Jean (T.-N.)
POULIOT, JEAN-FRANÇOIS.....	de la Durantaye.....	Rivière-du-Loup (P.Q.)
POWER, CHARLES GAVAN, C.P.....	Golfe.....	Saint-Pacôme (P.Q.)
PRATT, CALVERT C.....	Saint-Jean-Ouest.....	Saint-Jean (T.-N.)
QUINN, FELIX P.....	Bedford-Halifax.....	Bedford (N.-É.)
RAYMOND, DONAT.....	de la Vallière.....	Montréal (P.Q.)
REID, THOMAS.....	New-Westminster.....	New-Westminster (C.-B.)
ROBERTSON, WISHART McLEA, C.P.....	Shelburne.....	Truro (N.-É.)
ROEBUCK, ARTHUR WENTWORTH.....	Toronto-Trinity.....	Toronto (Ont.)
SAVOIE, CALIXTE-F.....	L'Acadie.....	Moncton (N.-B.)
SMITH, DONALD.....	Queens-Shelburne.....	Liverpool (N.-É.)
SMITH, SYDNEY J.....	Kamloops.....	Kamloops (C.-B.)
STAMBAUGH, J. WESLEY.....	Bruce.....	Bruce (Alb.)
SULLIVAN, JOSEPH A.....	York-Nord.....	Toronto (Ont.)
TAYLOR, AUSTIN C.....	Westmorland.....	Salisbury (N.-B.)
TAYLOR, WILLIAM HORACE.....	Norfolk.....	R.R. n° 3, Brantford (Ont.)
THORVALDSON, GUNNAR S.....	Winnipeg-Sud.....	Winnipeg (Man.)
TREMBLAY, LÉONARD-DAVID-SWEEZEY.....	Lauzon.....	Saint-Malachie (P.Q.)
TURGEON, JAMES GRAY.....	Cariboo.....	Vancouver (C.-B.)
VAILLANCOURT, CYRILLE.....	Kennebec.....	Lévis (P.Q.)
VENIOT, CLARENCE JOSEPH.....	Gloucester.....	Bathurst (N.-B.)
VIEU, THOMAS, C.P.....	de Lorimier.....	Outremont (P.Q.)
WALL, WILLIAM M.....	Winnipeg.....	Winnipeg (Man.)
WHITE, GEORGE S.....	Hastings-Frontenac.....	Madoc (Ont.)
WILSON, M ^{me} CAIRINE R.....	Rockcliffe.....	Ottawa (Ont.)
WOOD, THOMAS H.....	Regina.....	Regina (Sask.)
WOODBROW, ALLAN L.....	Toronto-Centre.....	Toronto (Ont.)

SÉNATEURS DU CANADA

PAR PROVINCES

LORS DE LA PROROGATION, LE 18 JUILLET 1959

ONTARIO—24

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 ARTHUR C. HARDY, C.P.....	Brockville.
2 CAIRINE R. WILSON, M ^{me}	Ottawa.
3 NORMAN P. LAMBERT.....	Ottawa.
4 SALTER ADRIAN HAYDEN.....	Toronto.
5 NORMAN MCLEOD PATERSON.....	Fort-William.
6 WILLIAM DAUM EULER, C.P.....	Kitchener.
7 WILLIAM RUPERT DAVIES.....	Toronto.
8 GORDON PETER CAMPBELL.....	Toronto.
9 WILLIAM HORACE TAYLOR.....	R.R. n° 3, Brantford.
10 CHARLES L. BISHOP.....	Ottawa.
11 ARTHUR WENTWORTH ROEBUCK.....	Toronto.
12 THOMAS FARQUHAR.....	Little-Current.
13 WILLIAM ALEXANDER FRASER.....	Trenton.
14 WILLIAM HENRY GOLDING.....	Seaforth.
15 ALLAN L. WOODROW.....	Toronto.
16 WILLIAM ROSS MACDONALD, C.P.....	Brantford.
17 JOSEPH-ARTHUR BRADETTE.....	Cochrane.
18 JOHN J. CONNOLLY.....	Ottawa.
19 DAVID A. CROLL.....	Toronto.
20 THOMAS D'ARCY LEONARD.....	Toronto.
21 GEORGE STANLEY WHITE.....	Madoc.
22 JOSEPH A. SULLIVAN.....	Toronto.
23 WILLIAM RALPH BRUNT.....	Hanover.
24 LIONEL CHOQUETTE.....	Ottawa.

QUÉBEC—24

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 DONAT RAYMOND.....	Montréal.
2 ADRIAN K. HUGESSEN.....	Montréal.
3 CHARLES BENJAMIN HOWARD.....	Sherbrooke.
4 LÉON-MERCIER GOUIN.....	Montréal.
5 THOMAS VIEN, C.P.....	Outremont.
6 TÉLESPHORE-DAMIEN BOUCHARD.....	Saint-Hyacinthe.
7 CYRILLE VAILLANCOURT.....	Lévis.
8 JACOB NICOL.....	Sherbrooke.
9 VINCENT DUPUIS.....	Montréal.
10 JEAN-MARIE DESSUREAULT.....	Québec.
11 PAUL-HENRI BOUFFARD.....	Québec.
12 MARIANA BEAUCHAMP JODOIN, M ^{me}	Montréal.
13 LÉONARD-DAVID-SWEEZEY TREMBLAY.....	Saint-Malachie.
14 SARTO FOURNIER.....	Montréal.
15 HARTLAND DE MONTARVILLE MOLSON.....	Montréal.
16 CHARLES GAVAN POWER, C.P.....	Saint-Pacôme.
17 JEAN-FRANÇOIS POULIOT.....	Rivière-du-Loup.
18 HENRI-CHARLES BOIS.....	Saint-Bruno, Co. de Chambly.
19 J.-EUGÈNE LEFRANÇOIS.....	Montréal.
20 MARK ROBERT DROUIN (Président).....	Québec.
21 LÉON MÉTHOT.....	Trois-Rivières.
22 GUSTAVE MONETTE.....	Montréal.
23.....
24.....

NOUVELLE-ÉCOSSE—10

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 FELIX P. QUINN.....	Bedford.
2 WISHART MCLEA ROBERTSON, C.P.....	Truro.
3 JOHN JAMES KINLEY.....	Lunenburg.
4 JOHN ALEXANDER McDONALD.....	Halifax.
5 JOSEPH-WILLIE COMEAU.....	Comeauville.
6 GORDON B. ISNOR.....	Halifax.
7 DONALD SMITH.....	Liverpool.
8 HAROLD CONNOLLY.....	Halifax.
9
10

NOUVEAU-BRUNSWICK—10

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 CLARENCE-JOSEPH VENIOT.....	Bathurst.
2 ALEXANDER NEIL MCLEAN.....	Saint-Jean (N.-B.).
3 GEORGE PERCIVAL BURCHILL.....	South-Nelson.
4 MURIEL McQUEEN FERGUSON, M ^{me}	Fredericton.
5 AUREL-D. LÉGER.....	Grande-Digue.
6 FRED A. McGRAND.....	Fredericton-Junction.
7 CALIXTE-F. SAVOIE.....	Moncton.
8 AUSTIN CLAUDE TAYLOR.....	Salisbury.
9 CLARENCE V. EMERSON.....	Saint-Jean.
10

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—4

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 THOMAS VINCENT GRANT.....	Montague.
2 GEORGE H. BARBOUR.....	Charlottetown.
3 FLORENCE ELSIE INMAN, M ^{me}	Montague.
4 JOHN JOSEPH MACDONALD.....	R.R. 9, Charlottetown.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 JOHN WALLACE DE B. FARRIS.....	Vancouver.
2 JAMES GRAY TURGEON.....	Vancouver.
3 STANLEY STEWART MCKEEN.....	Vancouver.
4 THOMAS REID.....	New-Westminster.
5 NANCY HODGES, M ^{me}	Victoria.
6 SYDNEY JOHN SMITH.....	Kamloops.

MANITOBA—6

LES HONORABLES	
1 JOHN T. HAIG, C.P.....	Winnipeg.
2 ARTHUR-LUCIEN BEAUBIEN.....	Saint-Jean-Baptiste.
3 THOMAS ALEXANDER CRERAR, C.P.....	Winnipeg.
4 JOHN POWER HOWDEN.....	Norwood-Grove.
5 WILLIAM M. WALL.....	Winnipeg.
6 GUNNAR S. THORVALDSON.....	Winnipeg.

SASKATCHEWAN—6

LES HONORABLES	
1 RALPH BYRON HORNER.....	Blaine-Lake.
2 WALTER M. ASELTINE.....	Rosetown.
3 THOMAS H. WOOD.....	Regina.
4 WILLIAM ALBERT BOUCHER.....	Prince-Albert.
5 ARTHUR M. PEARSON.....	Lumsden.
6 JOHN HNATYSHYN.....	Saskatoon.

ALBERTA—6

LES HONORABLES	
1 ARISTIDE BLAIS.....	Edmonton.
2 FRED WILLIAM GERSHAW.....	Medicine-Hat.
3 J. WESLEY STAMRAUGH.....	Bruce.
4 DONALD CAMERON.....	Edmonton.
5 JAMES GLADSTONE.....	Cardston.
6 JOHN ALEXANDER BUCHANAN.....	Edmonton.

TERRE-NEUVE—6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 ALEXANDER BOYD BAIRD.....	Saint-Jean.
2 RAY PETTEN.....	Saint-Jean.
3 CALVERT C. PRATT.....	Saint-Jean.
4 MICHAEL G. BASHA.....	Curling.
5 FREDERICK GORDON BRADLEY, C.P.....	Bonavista.
6 JOHN G. HIGGINS.....	Saint-Jean.

COMITÉS PERMANENTS, MIXTES ET SPÉCIAUX

DU
SÉNAT

LORS DE LA PROROGATION, LE 18 JUILLET 1959

2^e SESSION, 24^e PARLEMENT, 7-8 ÉLISABETH II, 1959

1959

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'honorable Orateur, Président

SÉNAT

L'honorable Orateur

Les hon. sénateurs ASELTINE
CAMERON
FERGUSON
FOURNIER
GLADSTONE
GOUIN
LAMRERT
MACDONALD
MCDONALD
POULIOT
REID
VIEN
WALL
WILSON—17.

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS

SÉNAT

Les hon. sénateurs BARBOUR
BLAIS
BOUFFARD
BRADETTE
BRADLEY
CHOQUETTE
COMEAU
DAVIES
EULER
ISNOR
MCGRAND
PEARSON
REID
SAVOIE
SMITH (*Kamloops*)
STAMBAUGH
THORVALDSON
TURGEON
WOOD—21.

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

L'honorable Orateur, Président

SÉNAT

L'honorable Orateur
 Les hon. sénateurs BEAUBIEN
 FERGUSSON
 HODGES
 HOWARD
 MCLEAN
 REID
 WHITE

(Le Président et six autres sénateurs.)

COMITÉ MIXTE ET SPÉCIAL SUR LES AFFAIRES INDIENNES

SÉNAT

L'honorable JAMES GLADSTONE, Président conjoint

Les honorables sénateurs

BOUCHER
 CROLL
 DUPUIS
 FERGUSSON
 GLADSTONE
 HORNER

INMAN
 MACDONALD
 MÉTHOT
 SMITH (*Kamloops*)
 STAMBAUGH
 WHITE—12

(Quorum 9—pourvu que les deux Chambres soient représentées)

COMITÉ SPÉCIAL DU SÉNAT SUR L'UTILISATION DES TERRES AU CANADA

L'honorable ARTHUR M. PEARSON, Président

Les honorables sénateurs

BARBOUR
 BASHA
 BOIS
 BOUCHER
 BRADETTE
 BUCHANAN
 CAMERON
 CRERAR
 EMERSON
 GLADSTONE
 GOLDING
 HIGGINS
 HORNER
 INMAN
 LÉGER
 LEONARD

MACDONALD
 MCDONALD
 MCGRAND
 MÉTHOT
 MOLSON
 PEARSON
 POWER
 SMITH (*Kamloops*)
 STAMBAUGH
 TAYLOR (*Norfolk*)
 TAYLOR (*Westmorland*)
 TURGEON
 VAILLANCOURT
 WALL
 WHITE

(Quorum 7)

COMITÉS PERMANENTS ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL

L'honorable DONALD CAMERON, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BISHOP
BOUCHARD
BRUNT
CAMERON
CHOQUETTE
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
DAVIES
DESSUREAULT
DUPUIS
GOUIN

HAIG
KINLEY
LAMBERT
LÉGER
MACDONALD
QUINN
ROEBUCK
TAYLOR (*Norfolk*)
TURGEON
WILSON—25.

(Quorum 7)

BANQUES ET COMMERCE

L'honorable SALTER ADRIAN HAYDEN, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BAIRD
BEAUBIEN
BOIS
BOUFFARD
BRUNT
BURCHILL
CAMPBELL
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
CRERAR
CROLL
DAVIES
DESSUREAULT
EMERSON
EULER
FARQUHAR
FARRIS
GERSHAW
GOLDING
GOUIN
HAIG
HARDY
HAYDEN
HORNER
HOWARD
HUGESSEN

ISNOR
KINLEY
LAMBERT
LEONARD
MACDONALD
MCDONALD
MCKEAN
MCLEAN
MONETTE
PATERSON
POULIOT
POWER
PRATT
QUINN
REID
ROBERTSON
ROEBUCK
TAYLOR (*Norfolk*)
THORVALDSON
TURGEON
VAILLANCOURT
VIEN
WALL
WHITE
WILSON
WOODROW—50

(Quorum 9)

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

L'honorable PAUL H. BOUFFARD, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BAIRD
BEAUBIEN
BOIS
BOUCHER
BOUFFARD
BRADETTE
BRUNT
CHOQUETTE
CONNOLLY (*Halifax-Nord*)
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
DUPUIS
EULER
FARRIS
FERGUSON
HAIG
HAYDEN
HNATYSHYN
HORNER

HOWARD
HOWDEN
HUGESSEN
INMAN
LAMBERT
LÉGER
MACDONALD
MCDONALD
MONETTE
QUINN
REID
ROEBUCK
STAMBAUGH
SULLIVAN
TAYLOR (*Norfolk*)
TAYLOR (*Westmorland*)
THORVALDSON
TREMBLAY—35.

(Quorum 7)

DÉBATS ET COMPTES RENDUS

L'honorable W. RUPERT DAVIES, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BISHOP
DAVIES
GRANT
MACDONALD

MCGRAND
MONETTE
SAVOIE
TREMBLAY—9.

(Quorum 3)

DIVORCES

L'honorable A. W. ROEBUCK, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BAIRD
BARBOUR
BRADLEY
BURCHILL
CAMERON
CROLL
EMERSON
EULER
FARQUHAR
FARRIS
FERGUSON
GERSHAW
GOLDING

HAIG
HNATYSHYN
HODGES
HORNER
HOWARD
HOWDEN
ISNOR
KINLEY
MACDONALD
ROEBUCK
SMITH (*Queens-Shelburne*)
TAYLOR (*Westmorland*)
THORVALDSON
(Minimum 9 et maximum 25 sénateurs.)

(Quorum 3)

ÉDIFICES ET TERRAINS PUBLICS

L'honorable J. M. DESSUREAULT, Président

Les honorables sénateurs

AELTINE
BARBOUR
CHOQUETTE
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
DESSUREAULT
HAIG
HORNÉ

LAMBERT
MACDONALD
MCGRAND
PATERSON
POULIOT
QUINN
WILSON—15.

(Quorum 5)

FINANCES

L'honorable CLARENCE V. EMERSON, Président

Les honorables sénateurs

AELTINE
BAIRD
BARBOUR
BEAUBIEN
BOUFFARD
BRUNT
BUCHANAN
BURCHILL
CAMPBELL
CHOQUETTE
CONNOLLY (*Halifax-Nord*)
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
CRERAR
CROLL
DUPUIS
EMERSON
EULER
FARRIS
FRASER
GERSHAW
GOLDING
HAIG
HAYDEN
HIGGINS
HORNÉ
HOWDEN

ISNOR
LAMBERT
LEONARD
MACDONALD
MCKEEN
MOLSON
PATERSON
PEARSON
PETTEN
POWER
PRATT
QUINN
REID
ROBERTSON
ROEBUCK
SAVOIE
SMITH (*Queens-Shelburne*)
STAMBAUGH
TAYLOR (*Norfolk*)
THORVALDSON
TURGEON
VAILLANCOURT
VIEN
WALL
WHITE
WOODROW—50.

(Quorum 9)

IMMIGRATION ET TRAVAIL

L'honorable CAIRINE R. WILSON, Présidente

Les honorables sénateurs

AELTINE
BEAUBIEN
BLAIS
BOUCHARD
BOUCHER
BURCHILL
CAMPBELL
CRERAR
CROLL
DUPUIS
EULER
FARQUHAR
FOURNIER
GERSHAW
HAIG
HARDY
HNATYSHYN

HODGES
HORNÉ
HUGESSEN
LEFRANÇOIS
MACDONALD
MONETTE
PEARSON
REID
ROEBUCK
TAYLOR (*Norfolk*)
TURGEON
VAILLANCOURT
VENIOT
WALL
WHITE
WILSON
WOOD—35.

(Quorum 7)

ORDRES PERMANENTS

L'honorable CHARLES L. BISHOP, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BEAUBIEN
BISHOP
HAIG
HAYDEN
HORNER
HOWDEN
INMAN

KINLEY
LÉGER
MACDONALD
MCLEAN
MÉTHOT
PRATT
TREMBLAY
WOOD—15.

(Quorum) 3

RÉGIE INTÉRIEURE ET COMPTABILITÉ

L'honorable W. R. BRUNT, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BASHA
BEAUBIEN
BOUFFARD
BRUNT
CAMPBELL
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
DESSUREAULT
DROUIN (*Président*)
GOUIN
HAIG
HAYDEN
HODGES
HORNER

HOWARD
ISNOR
MACDONALD
MCDONALD
MCLEAN
PATERSON
PETTEN
QUINN
ROBERTSON
TURGEON
VAILLANCOURT
VIEN
WILSON—25.

(Quorum 7)

RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA

L'honorable A. N. McLEAN, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BAIRD
BISHOP
BLAIS
BRUNT
BURCHILL
CAMPBELL
CRERAR
DAVIES
DESSUREAULT
EMERSON
EULER
FERGUSON
FRASER
GOUIN
HAIG
HIGGINS
HOWARD

KINLEY
LAMBERT
LEONARD
MACDONALD
MACDONALD
MCKEEN
MCLEAN
MÉTHOT
MOLSON
PATERSON
PETTEN
POULIOT
PRATT
ROBERTSON
SMITH (*Kamloops*)
TURGEON
VAILLANCOURT—35.

(Quorum 7)

RELATIONS EXTÉRIEURES

L'honorable G. S. THORVALDSON, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BEAUBIEN
BOUCHER
BRADETTE
BRADLEY
CRERAR
CROLL
FARQUHAR
FARRIS
FERGUSSON
FOURNIER
GOUIN
HAIG
HARDY
HAYDEN
HORNER
HOWARD
HUGESSEN

JODOIN
LAMBERT
LEFRANÇOIS
MACDONALD
MACDONALD
MCLEAN
MONETTE
ROBERTSON
SAVOIE
TAYLOR (*Norfolk*)
THORVALDSON
TURGEON
VAILLANCOURT
VENIOT
VIEN
WALL
WHITE
WILSON—35.

(Quorum 7)

RESSOURCES NATURELLES

L'honorable CYRILLE VAILLANCOURT, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BARDOUR
BASHA
BEAUBIEN
BOIS
BOUFFARD
BUCHANAN
BURCHILL
CAMERON
COMEAU
CRERAR
DAVIES
DESSUREAULT
DUPUIS
EMERSON
FARQUHAR
FRASER
GLADSTONE
HAIG
HAYDEN

HIGGINS
HORNER
KINLEY
MACDONALD
MCDONALD
MCKEEN
MCLEAN
MÉTHOT
PATERSON
PEARSON
PETTEN
POWER
RAYMOND
STAMBAUGH
TAYLOR (*Norfolk*)
TAYLOR (*Westmorland*)
TURGEON
VAILLANCOURT
VIEN
WOOD—40.

(Quorum 9)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

L'honorable CLARENCE J. VENIOT, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BLAIS
BURCHILL
CHOQUETTE
COMEAU
CONNOLLY (*Halifax-Nord*)
DUPUIS
EMERSON
FARRIS
FERGUSSON
GERSHAW
GLADSTONE
GOLDING
GOUIN
GRANT
HOWDEN
INMAN

JODOIN
KINLEY
MACDONALD
MACDONALD
MCGRAND
MONETTE
PRATT
ROEBUCK
SMITH (*Queens-Shelburne*)
STAMBAUGH
SULLIVAN
THORVALDSON
VENIOT
WALL
WILSON
WOODROW—35.

(Quorum 7)

TRAFIC TOURISTIQUE

L'honorable R. B. HORNER, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BAIRD
BASHA
BEAUBIEN
BISHOP
BOIS
BOUFFARD
CAMERON
CONNOLLY (*Halifax-Nord*)
CRERAR
CROLL
DAVIES
DUPUIS
EMERSON

FERGUSON
FRASER
GERSHAW
HORNER
INMAN
ISNOR
JODOIN
MACDONALD
MCLEAN
MÉTHOT
ROEBUCK
SMITH (*Kamloops*)
TREMBLAY—25.

(Quorum 7)

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

L'honorable ADRIAN K. HUGESSEN, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BAIRD
BEAUBIEN
BISHOP
BOUFFARD
BRADLEY
BRUNT
BUCHANAN
CAMPBELL
CONNOLLY (*Halifax-Nord*)
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
DESSUREAULT
EMERSON
EULER
FARRIS
GERSHAW
GLADSTONE
GOUIN
GRANT
HAIG
HARDY
HAYDEN
HORNOR
HUGESSEN
ISNOR

JODOIN
KINLEY
LAMBERT
LEFRANÇOIS
MACDONALD
MCGRAND
MCKEEN
MCLEAN
MÉTHOT
MOLSON
MONETTE
PATERSON
PEARSON
POWER
QUINN
RAYMOND
REID
ROBERTSON
ROEBUCK
SMITH (*Queens-Shelburne*)
STAMBAUGH
VENIOT
VIEN
WOOD
WOODROW—50.

(Quorum 9)

L'honorable sénateur AseLINE, Leader du Gouvernement au Sénat, et l'honorable sénateur Macdonald Leader de l'Opposition au Sénat, sont *ex officio* membres de tous les Comités permanents du Sénat.

2^e SESSION, 24^e PARLEMENT, 7-8 ÉLISABETH II, 1959

LISTE DE RÉPARTITION DES SÉNATEURS
SUR
LES COMITÉS PERMANENTS, MIXTES ET SPÉCIAUX

Lors de la prorogation, le 18 juillet 1959

- AELTINE, L'honorable W. M.—Membre *ex officio* de tous les Comités permanents du Sénat, à titre de Leader du gouvernement au Sénat.
- BAIRD, L'honorable A. B.—Banques. Trafic touristique. Bills d'intérêt privé. Relations commerciales. Transports. Divorces. Finances.
- BARBOUR, L'honorable G. H.—Finances. Ressources. Impressions. Édifices publics. Divorces. Utilisation des terres au Canada.
- BASHA, L'honorable M. G.—Ressources. Régie interne. Trafic touristique. Utilisation des terres au Canada.
- BEAUBIEN, L'honorable A. L.—Ordres permanents. Immigration. Bills d'intérêt privé. Régie interne. Relations commerciales. Ressources. Banques. Restaurant. Trafic touristique. Transports. Finances.
- BISHOP, L'honorable C. L.—Ordres permanents. Débats. Trafic touristique. Relations commerciales. Service civil. Transports.
- BLAIS, L'honorable A.—Immigration. Santé publique. Impressions. Relations commerciales.
- BOIS, L'honorable H. C.—Bills d'intérêt privé. Trafic touristique. Ressources. Banques. Utilisation des terres au Canada.
- BOUCHARD, L'honorable T. D.—Immigration. Service civil.
- BOUCHER, L'honorable W. A.—Bills d'intérêt privé. Relations extérieures. Immigration. Utilisation des terres au Canada. Affaires indiennes.
- BOUFFARD, L'honorable P. H.—Impressions. Bills d'intérêt privé. Ressources. Banques. Trafic touristique. Régie interne. Transports. Finances.
- BRADETTE, L'honorable J. A.—Impressions. Bills d'intérêt privé. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada.
- BRADLEY, L'honorable F. G.—Impressions. Transports. Relations extérieures. Divorces.
- BRUNT, L'honorable W. R.—Transports. Bills d'intérêt privé. Relations commerciales. Banques. Régie interne. Finances. Service Civil.
- BUCHANAN, L'honorable JOHN A.—Finances. Ressources. Transports. Utilisation des terres au Canada.
- BURCHILL, L'honorable G. P.—Banques. Ressources. Immigration. Relations commerciales. Santé publique. Finances. Divorces.
- CAMERON, L'honorable D.—Bibliothèque. Trafic touristique. Divorces. Service civil. Ressources. Utilisation des terres au Canada.
- CAMPBELL, L'honorable G. P.—Régie interne. Banques. Immigration. Relations commerciales. Transports. Finances.
- CHOQUETTE, L'honorable L.—Impressions. Bills d'intérêt privé. Santé publique. Édifices publics. Finances. Service Civil.
- COMEAU, L'honorable J. W.—Impressions. Ressources. Santé publique.
- CONNOLLY, L'honorable H.—Transports. Bills d'intérêt privé. Finances. Trafic touristique. Santé publique.
- CONNOLLY, L'honorable J. J.—Transports. Bills d'intérêt privé. Édifices publics. Finances. Banques. Régie interne. Service Civil.
- CRERAR, L'honorable T. A.—Banques. Trafic touristique. Immigration. Relations commerciales. Finances. Ressources. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada.
- CROLL, L'honorable D.—Banques. Trafic touristique. Divorces. Immigration. Relations extérieures. Finances. Affaires indiennes.
- DAVIES, L'honorable W. R.—Impressions. Trafic touristique. Ressources. Relations commerciales. Service civil. Banques. Débats.
- DESSUREAULT, L'honorable J. M.—Transports. Édifices publics. Banques. Ressources. Relations commerciales. Régie interne. Service civil.
- DROUIN, L'honorable MARK R. (*Président*).—Régie interne. Bibliothèque. Restaurant.
- DUPUIS, L'honorable V.—Bills d'intérêt privé. Trafic touristique. Ressources. Immigration. Santé publique. Service civil. Finances. Affaires indiennes.
- EMERSON, L'honorable C. V.—Banques. Transports. Ressources. Trafic touristique. Divorces. Relations commerciales. Santé publique. Finances. Utilisation des terres au Canada.
- EULER, L'honorable W. D.—Banques. Impressions. Bills d'intérêt privé. Immigration. Relations commerciales. Divorces. Transports. Finances.
- FARQUHAR, L'honorable T.—Relations extérieures. Ressources. Immigration. Divorces. Banques.
- FARRIS, L'honorable J. W. de B.—Banques. Bills d'intérêt privé. Santé publique. Divorces. Relations extérieures. Finances. Transports.
- FERGUSON, L'honorable M. M.—Restaurant. Bills d'intérêt privé. Divorces. Relations extérieures. Santé publique. Trafic touristique. Relations commerciales. Bibliothèque. Affaires indiennes.

- FOURNIER, L'honorable S.—Bibliothèque. Relations extérieures. Immigration.
- FRASER, L'honorable W. A.—Ressources. Relations commerciales. Finances. Trafic touristique.
- GERSHAW, L'honorable F. W.—Banques. Trafic touristique. Santé publique. Transports. Immigration. Divorces. Finances.
- GLADSTONE, L'honorable J.—Bibliothèque. Transports. Ressources. Santé publique. Utilisation des terres au Canada. Affaires indiennes.
- GOLDING, L'honorable W. H.—Finances. Santé publique. Divorces. Banques. Utilisation des terres au Canada.
- GOUIN, L'honorable L. M.—Bibliothèque. Relations extérieures. Relations commerciales. Banques. Service civil. Régie interne. Transports. Santé publique.
- GRANT, L'honorable T. V.—Débats. Santé publique. Transports.
- HAIQ, L'honorable J. T.—Régie interne. Banques. Finances. Transports. Relations extérieures. Immigration. Relations commerciales. Édifices publics. Ressources. Bills d'intérêt privé. Ordres permanents. Service civil. Divorces.
- HARDY, L'honorable A. C.—Banques. Immigration. Transports. Relations extérieures.
- HAYDEN, L'honorable S. A.—Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Régie interne. Transports. Banques. Ressources. Relations extérieures. Finances.
- HIGGINS, L'honorable JOHN G.—Relations commerciales. Finances. Ressources. Utilisation des terres au Canada.
- HNATYSHYN, L'honorable JOHN—Divorces. Immigration. Bills d'intérêt privé.
- HODGES, L'honorable N.—Régie interne. Divorces. Immigration. Restaurant.
- HORNER, L'honorable R. B.—Transports. Trafic touristique. Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Ressources. Immigration. Régie interne. Banques. Édifices publics. Divorces. Finances. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada. Affaires indiennes.
- HOWARD, L'honorable C. B.—Bills d'intérêt privé. Régie interne. Banques. Relations extérieures. Relations commerciales. Divorces.
- HOWDEN, L'honorable J. P.—Bills d'intérêt privé. Santé publique. Ordres permanent. Divorces. Finances.
- HUGESSEN, L'honorable A. K.—Banques. Transports. Bills d'intérêt privé. Relations extérieures. Immigration.
- INMAN, L'honorable F. E.—Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Santé publique. Trafic touristique. Utilisation des terres au Canada. Affaires indiennes.
- ISNOR, L'honorable G. B.—Impressions. Finances. Trafic touristique. Régie interne. Transports. Banques. Divorces.
- JODOIN, L'honorable M. B.—Transports. Relations extérieures. Santé publique. Trafic touristique.
- KINLEY, L'honorable J. J.—Transports. Banques. Ressources. Relations commerciales. Service civil. Santé publique. Divorces. Ordres permanents.
- LAMBERT, L'honorable N. P.—Bibliothèque. Bills d'intérêt privé. Édifices publics. Relations extérieures. Banques. Relations commerciales. Transports. Finances. Service civil.
- LEFRANÇOIS, L'honorable J. E.—Transports. Relations extérieures. Immigration.
- LÉGER, L'honorable A. D.—Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Service civil. Utilisation des terres au Canada.
- LEONARD, L'honorable T. D.—Banques. Finances. Relations commerciales. Utilisation des terres au Canada.
- MACDONALD, L'honorable J. J.—Bibliothèque. Relations extérieures. Relations commerciales. Santé publique. Utilisation des terres au Canada. Affaires indiennes.
- MACDONALD, L'honorable W. R.—Membre *ex officio* de tous les comités permanents du Sénat, à titre de Leader de l'Opposition au Sénat. Aussi: Utilisation des terres au Canada.
- MCDONALD, L'honorable J. A.—Bibliothèque. Ressources. Bills d'intérêt privé. Banques. Régie interne. Utilisation des terres au Canada.
- MCGRAND, L'honorable F. A.—Impressions. Débats. Santé publique. Édifices publics. Transports. Utilisation des terres au Canada.
- McKEEN, L'honorable S. S.—Relations commerciales. Ressources. Banques. Transports. Finances.
- McLEAN, L'honorable A. N.—Ordres permanents. Trafic touristique. Ressources. Relations commerciales. Banques. Régie interne. Transports. Relations extérieures. Restaurant.
- MÉTHOT, L'honorable L.—Ordres permanents. Transports. Ressources. Trafic touristique. Relations commerciales. Utilisation des terres au Canada. Affaires indiennes.
- MOLSON, L'honorable H. de M.—Transports. Finances. Relations commerciales. Utilisation des terres au Canada.
- MONETTE, L'honorable G.—Banques. Bills d'intérêt privé. Immigration. Transports. Relations extérieures. Débats. Santé publique.
- PATERSON, L'honorable N. McL.—Relations commerciales. Transports. Banques. Édifices publics. Ressources. Régie interne. Finances.
- PEARSON, L'honorable A. M.—Impressions. Finances. Ressources. Transports. Immigration. Utilisation des terres au Canada.
- PETTEN, L'honorable R.—Finances. Ressources. Relations commerciales. Régie interne.
- POULIOT, L'honorable J. F.—Relations commerciales. Édifices publics. Banques. Bibliothèque.
- POWER, L'honorable C. G.—Transports. Ressources. Banques. Finances. Utilisation des terres au Canada.
- PRATT, L'honorable C. C.—Ordres permanents. Banques. Santé publique. Finances. Relations commerciales.
- QUINN, L'honorable F. P.—Bills d'intérêt privé. Service civil. Régie interne. Banques. Édifices publics. Finances. Transports.
- RAYMOND, L'honorable D.—Ressources. Transports.
- REID, L'honorable T.—Bibliothèque. Transports. Bills d'intérêt privé. Immigration. Finances. Banques. Impressions. Restaurant.
- ROBERTSON, L'honorable W. McL.—Régie interne. Finances. Transports. Banques. Relations extérieures. Relations commerciales.
- ROEBUCK, L'honorable A. W.—Immigration. Bills d'intérêt privé. Trafic touristique. Santé publique. Service civil. Banques. Divorces. Finances. Transports.
- SAVOIE, L'honorable C. F.—Relations extérieures. Impressions. Débats. Finances.

- SMITH, L'honorable D.—Transports. Finances. Divorces. Santé publique.
- SMITH, L'honorable S. J.—Impressions. Trafic touristique. Relations commerciales. Utilisation des terres au Canada. Affaires indiennes.
- STAMBAUGH, L'honorable J. W.—Impressions. Ressources. Santé publique. Bills d'intérêt privé. Finances. Transports. Utilisation des terres au Canada. Affaires indiennes.
- SULLIVAN, L'honorable J. A.—Bills d'intérêt privé. Santé publique.
- TAYLOR, L'honorable A. C.—Divorces. Bills d'intérêt privé. Ressources. Utilisation des terres au Canada.
- TAYLOR, L'honorable W. H.—Bills d'intérêt privé. Finances. Ressources. Immigration. Service civil. Banques. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada.
- THORVALDSON, L'honorable G. S.—Impressions. Bills d'intérêt privé. Divorces. Santé publique. Banques. Relations extérieures. Finances.
- TREMBLAY, L'honorable L. D. S.—Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Débats. Trafic touristique.
- TURGEON, L'honorable J. G.—Impressions. Relations extérieures. Ressources. Service civil. Relations commerciales. Immigration. Finances. Régie interne. Banques. Utilisation des terres au Canada.
- VAILLANCOURT, L'honorable C.—Finances. Ressources. Immigration. Relations commerciales. Banques. Régie interne. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada.
- VENIOT, L'honorable C. J.—Relations extérieures. Immigration. Santé publique. Transports.
- VIEN, L'honorable T.—Régie interne. Finances. Bibliothèque. Banques. Relations extérieures. Transports. Ressources.
- WALL, L'honorable W. M.—Bibliothèque. Relations extérieures. Santé publique. Immigration. Banques. Finances. Utilisation des terres au Canada.
- WHITE, L'honorable G. S.—Restaurant. Banques. Relations extérieures. Finances. Immigration. Utilisation des terres au Canada. Affaires indiennes.
- WILSON, L'honorable C. R.—Bibliothèque. Santé publique. Édifices publics. Service civil. Banques. Immigration. Régie interne. Relations extérieures.
- WOOD, L'honorable T. H.—Impressions. Ordres permanents. Ressources. Immigration. Transports.
- WOODROW, L'honorable A. L.—Banques. Finances. Transports. Santé publique.

SÉNATEUR DÉCÉDÉ IMMÉDIATEMENT AVANT

LA SESSION PARLEMENTAIRE DE

1959

L'honorable sénateur

Jacob Nicol

(Le 23 septembre 1958)

LE SÉNAT

Hauts fonctionnaires et Chefs des principaux services

JOHN F. MACNEILL, C.R., B.A., LL.B..	Greffier du Sénat et greffier des Parlements
E. RUSSELL HOPKINS, B.A., LL. B. ...	Légiste et conseiller parlementaire
ALCIDE PAQUETTE, B.A.	Adjoint au greffier
Major C. R. LAMOUREUX, D.S.O.	Gentilhomme-huissier de la Verge Noire
C. B. LAROSE	Adjoint au Gentilhomme huissier de la Verge Noire
HARVEY ARMSTRONG	Chef de la division des comités
H. D. GILMAN	Délégué en chef du Trésor et adjoint au Greffier des Parlements
B. P. LAKE	Éditeur des "Débats" et Chef de la division des sténographes parlementaires
M ^{11e} I. M. HUTTON	Chef de la division des Journaux et Procès-verbaux (anglais)
PAUL LAROCQUE	Chef de la division des Journaux et Procès-verbaux (français)
R. J. DALLAIRE	Maitre de poste suppléant
M ^{11e} P. M. GARROW	Surveillante du service sténographique
R. E. C. LAY	Chef du service de la papeterie
W. R. GRAY	Chef du service mixte de distribution
W. D. FORAN	Chef du service de protection
W. PENTECOST	Gérant du restaurant parlementaire

BUREAU DES TRADUCTEURS

R. DE LA DURANTAYE	Chef de la traduction juridique
HENRIOT MAYER	Chef de la traduction des débats

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

F. A. HARDY, LL. D. M.A.	Bibliothécaire parlementaire
GUY SYLVESTRE	Bibliothécaire parlementaire conjoint

